



SERGEI CHIRIKOV/AFP

Vers la prise de Kunduz

Négociations sur la reddition des talibans

SOMMAIRE

- **La guerre contre Al-Qaïda** : L'assaut contre Kunduz est proche. Incertitudes sur la reddition des talibans encerclés. Les talibans défendent Kandahar. Renforts attendus de commandos de marines américains. Revue de détail des forces spéciales. Les quartiers généraux d'Al-Qaïda à Jalalabad. p. 2 à 4
- **L'anthrax aux Etats-Unis** : Mystère autour de la mort d'une femme

dans le Connecticut. Pour 10 dollars, une méthode de fabrication de l'anthrax à domicile. p. 5

● **En France** : Lionel Jospin annonce l'envoi du porte-avions *Charles-de-Gaulle* dans l'océan Indien. Débat à l'Assemblée nationale. p. 6

● **Horizons-Enquête-Débats** : Portrait d'une famille américaine. Deux points de vue. p. 14 et 17

► www.lemonde.fr/dossier-special

Voyage extraordinaire au pays de l'euro

- Tout sur la monnaie unique, avant l'arrivée des nouvelles pièces et billets, le 1^{er} janvier
- Une exploration pédagogique et ludique
- La zone euro sera le deuxième pôle monétaire mondial, après le dollar et devant le yen



A moins de cinq semaines du passage à l'euro, le 1^{er} janvier 2002, *Le Monde* propose un voyage exploratoire et pédagogique au pays de la nouvelle devise européenne. Un *Monde* complet, avec toutes ses rubriques habituelles (International, France, Société, etc.) et un espace « Horizons » développé avec sept pages consacrées aux enquêtes, aux analyses, aux débats et à l'histoire.

Commencée au début des années 1990, la préparation de la monnaie unique débouche aujourd'hui sur la création d'un marché de 304 millions d'habitants. L'Euro-land devient ainsi le deuxième pôle monétaire mondial, loin devant le yen japonais et moins ridicule qu'on ne le dit face au dollar américain.

Mais contrairement aux classes dirigeantes, les populations restent souvent réticentes, partagées entre nostalgie de leurs monnaies nationales et crainte de ne pas s'adapter à la nouvelle devise européenne.



CAHIER SPÉCIAL

L'euro sans peine

On peut apprendre l'euro sans peine. C'est ce parti pris pédagogique, tout à la fois sérieux et ludique, qui a été choisi pour ce cahier spécial du *Monde* de 28 pages, vendu exceptionnellement jusqu'au lundi 26 novembre. Enquêtes, reportages et analyses.

► www.lemonde.fr/euro

Paris : enquête sur la gestion passée

LE MAIRE de Paris, Bertrand Delanoë, a publié, jeudi 22 novembre, l'audit de la Mairie de Paris promis pendant sa campagne électorale. Les experts chargés de ce travail critiquent sévèrement la « déficience » du contrôle de l'emploi des fonds publics municipaux par les organismes satellites de la Ville. Ces défaillances ont permis, selon eux, l'émergence de « pratiques illégales ». Ils émettent également des soupçons de « favoritisme » dans les subventions aux associations. La Fondation Claude Pomicino ne fait pas partie des associations examinées par l'audit. Elle fait en revanche l'objet d'une enquête de l'inspection générale de la Ville de Paris.

Lire page 7

Microsoft promet d'équiper les écoles les plus défavorisées des Etats-Unis

NEW YORK

de notre correspondant

Après avoir échappé en extremis il y a cinq mois à un démantèlement, Microsoft vole de succès en succès. Un à un, les obstacles judiciaires et commerciaux tombent. Le numéro mondial des logiciels a annoncé un nouvel accord à l'amiable, mettant un terme aux poursuites lancées contre lui par des associations de consommateurs représentant 65 millions d'Américains. Elles accusaient le groupe fondé par Bill Gates d'avoir abusé de sa position dominante dans les systèmes d'exploitation pour ordinateurs afin de gonfler le prix de son programme Windows. En compensation, Microsoft a accepté de donner en cinq ans entre 1,1 et 1,7 milliard de dollars sous forme d'ordinateurs et de logiciels pour équiper les 12 500 écoles américaines les plus défavorisées. Sept millions d'élèves sont concernés et les établissements sélectionnés seront ceux où les enfants bénéficient en plus grand nombre de repas gratuits.

C'est une victoire supplémentaire pour Microsoft. Déjà, en octobre, le groupe avait réussi à lancer, en dépit de nombreuses menaces de

poursuites, son système d'exploitation Windows XP présenté comme le plus novateur depuis de nombreuses années. Il a mis sur le marché, il y a une semaine, la première machine portant son nom, la console de jeu X-Box. Et, surtout, il a conclu le 2 novembre avec l'administration Bush un « compromis historique », selon les propres mots du ministre de la justice John Ashcroft, mettant fin à des années de bataille judiciaire contre les autorités antitrust. Seuls s'opposent encore à lui neuf Etats américains et la Commission européenne.

Le compromis avec les organisations de consommateurs doit encore être entériné par le juge fédéral Frederick Motz, de Baltimore (Maryland). Ce dernier devrait donner sa décision dans deux ou trois semaines. Elle s'appliquera alors sans recours à tous les plaignants. Si elle est favorable, la centaine de plaintes collectives (*class actions*) déposées contre Microsoft seront retirées. L'idée de cet accord inédit revient à l'un des avocats des plaignants, Michael Hausfeld. Il est arrivé à la conclusion que chaque consommateur ne toucherait pas plus de 10 dollars en contrepartie du préjudice

subi, une somme impossible à distribuer sans en prélever l'essentiel pour payer les frais de versement. Microsoft a saisi l'occasion et s'engage à apporter plus de 500 millions de dollars de logiciels, au moins 200 000 ordinateurs d'occasion remis à neuf, 90 millions pour former les enseignants et 160 millions pour le support technique aux écoles. Le groupe fournira aussi des ordinateurs et logiciels de marques concurrentes comme Apple. Entre 150 et 250 millions de dollars seront consacrés à la création d'une fondation chargée de superviser le programme et de financer les besoins à long terme en technologies de l'information des écoles défavorisées.

Pendant ce temps-là, fort d'une trésorerie de 36 milliards de dollars, le rouleau compresseur commercial Microsoft a repris sa marche en avant. Certains font même remarquer malicieusement que, en fournissant des logiciels et des machines à des milliers d'écoles, le groupe renforce son poids relativement restreint dans le monde de l'éducation, même s'il s'est engagé à fournir des machines et des logiciels Apple.

Eric Leser



P. GEORGE/AFP

SÉCURITÉ

Mobilisation policière

Plus de 20 000 policiers ont manifesté, mercredi 21 novembre, à l'appel de trois de leurs syndicats, à Paris et dans plusieurs préfectures de région. Ces rassemblements représentent la plus forte mobilisation policière depuis 1991. Daniel Vaillant s'est déclaré « disponible » pour de nouvelles négociations. p. 12

► www.lemonde.fr/police

Mariage risqué dans l'acier



FRANCIS MER

LES GROUPES Usinor, Arbed et Aceralia se sont entendus, mercredi, pour fusionner et donner naissance au numéro un mondial de l'acier. Ce mariage à trois est, toutefois, un pari.

Lire page 18

► www.lemonde.fr/restructurations

Afrique CFA, 1 100 F CFA ; Algérie, 36 DA ; Allemagne, 3,5 DM (1,79 €) ; Antilles-Guyane, 12 F (1,83 €) ; Autriche, 30 ATS (2,18 €) ; Belgique, 60 FB (1,49 €) ; Canada, 3 \$ CAN ; Danemark, 15 KrD ; Espagne, 300 PTA (1,90 €) ; Grande-Bretagne, 1,25 £ ; Grèce, 600 DR (1,76 €) ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3 500 L (1,81 €) ; Luxembourg, 60 FL (1,49 €) ; Maroc, 12 DH ; Norvège, 14 KrN ; Pays-Bas, 4 FL (1,81 €) ; Portugal cont., 300 ESC (1,50 €) ; Réunion, 12 F (1,83 €) ; Suède, 16 KrS ; Suisse, 2,90 FS ; Tunisie, 1,80 DT ; USA (NY), 2,50 \$; USA (others), 2,50 \$.



Martine Le Coz Céleste

PRIX RENAUDOT 2001

ÉDITIONS DU ROCHER

Le pouvoir en miettes de Romano Prodi

LAEKEN, résidence royale des faubourgs de Bruxelles, accueillera les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe dans un peu plus de trois semaines. C'est un laps de temps bien court pour que les Quinze puissent espérer ressaisir l'attention d'une opinion publique obnubilée par la guerre d'Afghanistan. Oussama Ben Laden est un adversaire trop coriace pour Romano Prodi ! Rien d'étonnant donc si, confronté aux fortes images de la traque contre le chef d'Al-Qaïda et de la catastrophe aérienne de New York, le récent discours sur l'état de l'Union du président de la Commission européenne est passé quasiment inaperçu. La chance n'est décidément pas une alliée de Romano Prodi. Ce bilan à mi-parcours, censé mettre en perspective les quelque vingt-cinq mois qui séparent celui-ci de la fin de son mandat, était pourtant fort instructif sur l'état de santé des institutions européennes.

Dans ce discours de Bruges, M. Prodi rendait la monnaie de leur pièce à des chefs d'Etat et de gouvernement qui, alors qu'il est de nouveau la cible de vives critiques, ne lèvent pas le petit doigt pour le défendre. Certains d'entre eux pensent manifestement que

l'entreprise visant à restaurer la crédibilité du président de la Commission est vouée à l'échec, alors que d'autres ne voient que des avantages à l'affaiblissement politique de celui qui loue - mais dans le désert - l'« extraordinaire succès » de la « méthode communautaire ».

Or les deux phénomènes sont consubstantiels : l'image ternie du président de la Commission de Bruxelles contribue à miner l'autorité de l'institution qu'il préside, laquelle est l'un des trois piliers du triangle institutionnel, avec le Conseil et le Parlement européen. L'ensemble est aujourd'hui déséquilibré, au détriment de sa vocation communautaire. Au-delà de ses aspects vaudevillesques et des maladroites de la diplomatie britannique, le mini-sommet européen fractionnel de Londres, organisé au début du mois par Tony Blair, qui a entraîné une protestation officielle des huit pays de l'Union qui n'y ont pas été conviés, a signalé une dérive pour la cohésion de l'Union, rappelant aux « petits » pays le mauvais souvenir des « directoires » européens.

Laurent Zecchini

Lire la suite page 15



LE MONDE DES LIVRES

Guibert posthume

A la « une » du *Monde des Livres*, le *Journal* inédit d'Hervé Guibert, dix ans après sa mort. Et au sommaire, outre Henri Meschonnic, qui « célèbre » la poésie, les nouveaux recueils de Jean Ristat, Franck Venaille... Un automne hongrois à Paris. Le cadavre du situationnisme bouge encore : Asger Jorn et Guy Debord. Cinéma : théories et promenades cinéphiliques.

France.....	7	Aujourd'hui.....	26
Société.....	10	Météorologie.....	29
Régions.....	13	Jeux.....	29
Horizons.....	14	Culture.....	30
Entreprises.....	18	Guide culturel.....	32
Communication.....	21	Kiosque.....	33
Tableau de bord.....	22	Abonnements.....	33
Carnet.....	25	Radio-Télévision.....	34

CONFLIT Les forces américaines vont engager leurs commandos de marines dans la guerre en Afghanistan. Ces hommes appuieront les unités des forces spéciales déjà sur le

terrain dans la traque des Oussama Ben Laden et des autres chefs du réseau Al-Qaïda. ● LES TALIBANS du mollah Omar, repliés dans leur fief de Kandahar, annoncent qu'ils

entendent demeurer en contrôle des provinces du sud du pays. Ils démentent que leur chef spirituel soit en contact avec les chefs tribaux de la région pour leur transférer le pou-

voir. ● KUNDUZ, dernier bastion des talibans dans le nord, paraissait, jeudi 22 novembre, sur le point de tomber aux mains de l'Alliance du Nord. Le sort des quelques milliers

de guerriers islamistes étrangers qui sont mêlés aux combattants afghans risque d'être sanglant. ● LA FRANCE envoie le porte-avions Charles-de-Gaulle sur zone.

Washington renforce ses unités spéciales lancées dans la traque de Ben Laden

Le Pentagone pense avoir détruit par ses bombardements la plupart des infrastructures du réseau terroriste Al-Qaïda. Pour les commandos américains, la recherche des terroristes est une mission de longue haleine en raison de leur détermination probable à se défendre à partir des souterrains où ils s'abritent

● **Kunduz assiégée.** Quelques centaines de soldats de l'Alliance du Nord ont avancé jeudi 22 novembre de deux ou trois kilomètres vers Kunduz, le dernier bastion taliban dans le nord de l'Afghanistan, soumis à une pression croissante de diverses unités anti-talibans et aux bombardements américains. L'Alliance du Nord avait lancé mercredi un ultimatum aux milliers de miliciens afghans et étrangers, assiégés depuis plus d'une semaine dans la ville.

La chaîne américaine CNN avait affirmé qu'un accord de reddition avait été obtenu des talibans par le général Abdul Rashid Dostom, le responsable de la chute de Mazar-e-Charif, qui dirige le front ouest de Kunduz. Mercredi soir, cette information n'était pas confirmée à Washington. Elle a été démentie jeudi par les talibans sur la chaîne de télévision qatarote Al-Jazira. Le correspondant d'Al-Jazira en Afghanistan a affirmé avoir contacté jeudi matin le

bureau du mollah Mohammad Omar, et le chef militaire des talibans, qui ont nié tout accord de reddition à Kunduz.

● **Pression sur Kandahar.** Le leader pachtoune Hamid Karzaï a déclaré jeudi qu'il poursuivait ses négociations avec les talibans de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, et qu'il espérait que les miliciens islamistes accepteraient de céder pacifiquement le contrôle de

la ville. Hamid Karzaï est le chef d'une importante tribu pachtoune et un ancien vice-ministre afghan des affaires étrangères. Il est proche de l'ancien roi Mohammed Zaher Chah, qui vit en exil à Rome depuis 1973, et est soutenu par les Etats-Unis.

● **Fermeture de la seule ambassade des talibans.** Le Pakistan a décidé de fermer l'ambassade des talibans à Islamabad, a-t-on appris

jeudi. Les Etats-Unis, qui avaient dans un premier temps approuvé son maintien parce qu'elle permettait le contact avec les talibans, ont fait récemment savoir aux autorités pakistanaises que cette ambassade ne se justifiait plus.

● **Eviter la fuite des miliciens.** Les Etats-Unis craignent que les étrangers qui combattent dans les rangs des talibans à Kunduz et Kandahar ne s'évanouissent dans la nature à la faveur d'une reddition des talibans et se regroupent ailleurs. Ils redoutent également qu'Oussama Ben Laden ne réussisse à s'échapper en profitant de la porosité de la frontière avec le Pakistan. Pour prévenir une fuite par la mer, les navires américains ont commencé des opérations de fouilles des bateaux marchands qui quittent le port pakistanais de Karachi, sur la mer d'Oman.

● **Hommage aux commandos.** Le secrétaire américain à la défense Donald Rumsfeld, a rendu visite mercredi aux troupes de choc de l'ar-

mée de terre américaine, notamment les fameux Rangers et Bérêts verts. Le président George W. Bush a de son côté averti que le plus dur restait à venir dans la traque lancée contre le réseau Al-Qaïda et son chef Oussama Ben Laden, et que la traque des terroristes devrait être étendue à travers le monde. « Nous avons eu un bon début en Afghanistan, mais beaucoup reste encore à faire (...) et les pas les plus difficiles dans cette mission nous attendent toujours, a affirmé le président américain; mais nous ne nous laisserons jamais et nous les traquerons jusqu'à la fin ».

● **Réunion inter-afghane à Bonn.** La conférence sur l'avenir de l'Afghanistan se réunira à Bonn, et non à Berlin, la semaine prochaine. Le représentant de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, qui présidera la conférence, s'est en revanche déclaré « optimiste », tout en recommandant la « patience ».

● **Passage humanitaire.** Le ministre français de la coopération Charles Josselin, attendu jeudi à

Tachkent, devait insister auprès des responsables ouzbèkes sur l'importance de l'acheminement de secours aux Afghans. L'aide est bloquée depuis 11 jours à la frontière ouzbèke, alors que les premiers soldats français sont arrivés pour organiser un pont aérien. Lionel Jospin a rappelé mercredi à l'Assemblée nationale les grandes lignes de la participation de la France aux différentes opérations engagées.

● **Trois autres journalistes tués.** Trois journalistes auraient été tués mercredi, a rapporté la radio d'Etat iranienne. Ce qui porterait à dix le nombre des reporters tombés en Afghanistan. Citant son correspondant à Kaboul, la radio affirme que les trois journalistes ont été tués sur la route entre Jalalabab et Kaboul. « Des responsables de l'Alliance du Nord ont confirmé ces décès, mais la nationalité des morts et l'identité des meurtriers sont incertaines », a précisé la radio. L'information n'a pu être confirmée de source indépendante.

Burhanuddin Rabbani et la conférence de Bonn

La conférence de Bonn doit traiter « des problèmes importants, mais pas des principaux, qui doivent être discutés à l'intérieur de l'Afghanistan, et pas à l'étranger », affirme Burhanuddin Rabbani, dans un entretien au quotidien russe *Vremia Novosti* du jeudi 22 novembre. L'ancien président afghan, toujours reconnu par la communauté internationale, estime, à propos du futur rôle de l'ancien roi Zaher Chah, que l'« on ne peut pas d'avance donner la préférence à qui que ce soit ». M. Rabbani n'exclut pas la participation de talibans au gouvernement : « Parmi eux, il y en a certains dont la candidature peut être envisagée à titre individuel et auxquels on peut avoir affaire », dit-il. Selon lui, Oussama Ben Laden, qui « doit être jugé par un tribunal international », est toujours en Afghanistan, dans la région de Kandahar. - (Corresp.)

Les forces de l'opération « Liberté immuable » vont recevoir l'appui de 3 200 commandos de marines

DES DÉTACHEMENTS du corps des marines américain – soit quelque 1 600 hommes à bord de chacun des porte-hélicoptères d'assaut *Bataan* et *Peleliu* croisant en mer d'Arabie – viennent d'être mis à la disposition du général Tommy Franks qui commande, depuis son PC de Tampa (Floride), l'opération « Liberté immuable » en Afghanistan.

Outre des avions Harrier du corps des marines, qui ont participé aux bombardements, des équipes au sol sont déjà intervenues, notamment pour récupérer, fin octobre, les occupants d'un hélicoptère blessés dans un accident. Mais, cette fois-ci, les marines pourraient – c'est l'une de leurs missions habituelles – venir en appui de commandos des forces spéciales américaines présentes sur le théâtre des opérations.

Depuis le début de la guerre, Washington se refuse à donner des détails sur le travail et le volume de ses forces spéciales, mais on compterait plusieurs centaines de ces hommes. On parle actuellement de 500 au total.

C'est au général Franks de concevoir le sens de la manœuvre attribuée à ces marines sachant que, déjà, la mission numéro un allouée aux forces spéciales est de traquer Oussama Ben Laden et les agents de son réseau terroriste Al-Qaïda. Par ses bombardements, l'aviation américaine a, en effet, détruit nombre des infrastructures du mouvement terroriste pour lui interdire de se prévaloir d'un quelconque sanctuaire en Afghanistan.

Pour autant, les services de renseignement occidentaux considèrent qu'Oussama Ben Laden, s'il n'a pas déjà réussi à s'enfuir, conti-

nue à être directement protégé, lui et ses proches, par 500 à 1 000 combattants déterminés, talibans afghans ou étrangers au pays, qui n'ont plus rien à perdre. Dans un pays vaste comme une fois et quart la France, le terrain – même s'il se rétrécit au fil des jours avec les succès militaires de l'Alliance du Nord – est parcouru de tunnels aménagés en forteresses ou de grottes naturelles, souvent irriguées, dans les montagnes. Certaines de ces excavations ont été précédemment bombardées. Le réseau est surveillé par des satellites-espions et des avions sans pilote (drones) Predator ou Gnat de l'armée américaine et de la Central intelligence agency (CIA), utilisés pour leur capacité à détecter les sources de chaleur enterrées.

Nul ne se fait d'illusions. Certes, le travail des forces spéciales amé-

ricaines va bénéficier de l'appui de trois nouvelles « canonniers » volantes AC-130, qui s'ajoutent aux trois acheminées au début des raids, et du renfort des marines débarqués de leurs porte-hélicoptères d'assaut quand le général Franks le décidera. Mais la traque du réseau Al-Qaïda, si elle reste, pour l'instant, du seul domaine des forces spéciales, est une mission de longue haleine, de patience et, surtout, de détermination. En particulier, les états-majors s'attendent à voir, sauf un ralliement surprise, les rebelles chercher à résister dans leurs souterrains. Dès lors, l'aviation des Etats-Unis pourrait avoir recours à des moyens de guerre nouveaux, tels que des bombes incendiaires ou asphyxiantes à effet de pénétration dans le sol, voire des gaz, pour les en déloger une fois le renseignement tactique réuni, puis recoupé par les forces spéciales.

Au Vietnam, déjà, les armées américaines en avaient appelé à de tels expédients. Mais, pour l'Afghanistan, elles ont obtenu des Russes – dont les commandos ont eu à essayer quelques revers durant leurs opérations dans les années 1980 – des informations qui leur

donnent à croire que le réseau souterrain y est autrement plus compliqué et bien moins rustique.

Pour le moment, même si les drones leur permettent de tracer une cartographie précise des lieux, les forces spéciales américaines ne peuvent pas négliger, pour

L'aviation pourrait avoir recours à des bombes incendiaires ou asphyxiantes à effet de pénétration dans le sol, voire des gaz

évaluer la situation, le résultat de leurs interrogatoires des rares prisonniers talibans que l'Alliance du Nord a consenti à leur présenter. Cette approche est rendue difficile du fait de la langue et, du même coup, elle dépend du bon vouloir des interprètes.

Dans leur chasse, les forces spé-

ciales comptent beaucoup sur les promesses de récompenses pécuniaires faites à ceux qui, dans la population, les aideraient à trouver Oussama Ben Laden et ses adjoints. Une prime globale de 25 millions de dollars a été avancée. A ce jour, selon le département d'Etat, aucune des 22 000 informations parvenues par courrier ou par téléphone n'a donné le résultat escompté. « L'argent fera parler », a dit le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld. Dans le cadre des affaires « *psy-ops* » (action psychologique) confiées aux forces spéciales, on ne dément pas que des commandos sur le terrain puissent distribuer – après vérification du renseignement – quelque menue monnaie qui libérerait la parole d'indicateurs ou de défecteurs. Le Pentagone dit, en effet, avoir des indices selon lesquels le réseau Al-Qaïda, sur place, est à court d'argent. En particulier, Oussama Ben Laden n'aurait plus les moyens de se garantir la loyauté de ceux qui l'entourent, de près ou de loin, et desquels les Américains espèrent être renseignés sur ses déplacements.

Jacques Isnard

Les talibans affirment être décidés à

Interrogé lors d'une conférence de presse, le porte-parole du mollah Omar

SPIN BOLDACK
(province de Kandahar)
de notre envoyée spéciale

Sur le déclin, les talibans affirment toujours contrôler et vouloir défendre jusqu'au bout les provinces du sud de l'Afghanistan, Kandahar, Zabol, Uruzgan, Helmand et une grande partie de la province de Ghazni. C'est pour l'affirmer haut et fort que Tayab Agha, secrétaire privé et porte-parole de leur chef suprême le mollah Mohammed Omar est venu, mercredi 21 novembre, à Spin Boldak rencontrer la presse.

« Nos forces se sont retirées de différentes provinces, maintenant elles ont atteint le Sud et elles ont décidé de défendre les provinces qu'elles contrôlent » a affirmé Tayab Agha, qui a qualifié de « rumeurs sans fondement et propagées par nos ennemis » les informations sur une offre d'abandon de Kandahar par le mollah Omar. « Le mollah Omar vit dans les régions sous notre contrôle et il a donné l'ordre de défendre l'émirat islamique et l'islam », a martelé son porte-parole, qui a démenti que les chefs tribaux aient pris contact avec le mollah Omar.

En réponse à une question sur une éventuelle remise de la ville à Hajji Bachar, riche homme d'affaires de la tribu dominante des Nourzaï, Tayab Agha a indiqué : « Hajji Bachar a

aidé les talibans dès leur début et les assiste encore. Il n'a jamais demandé qu'on lui remette la ville. » Selon Bismillah, tout juste arrivé de Kandahar, « les talibans contrôlent bien la ville et si la nuit ils se retirent dans les montagnes avoisinantes, le jour, ils sont là pour regarder ce qui se passe et contrôler les gens ». « La police religieuse, précise-t-il, regarde toujours les coupes de cheveux, les barbes, etc., mais les autres talibans ne dérangent pas les gens. »

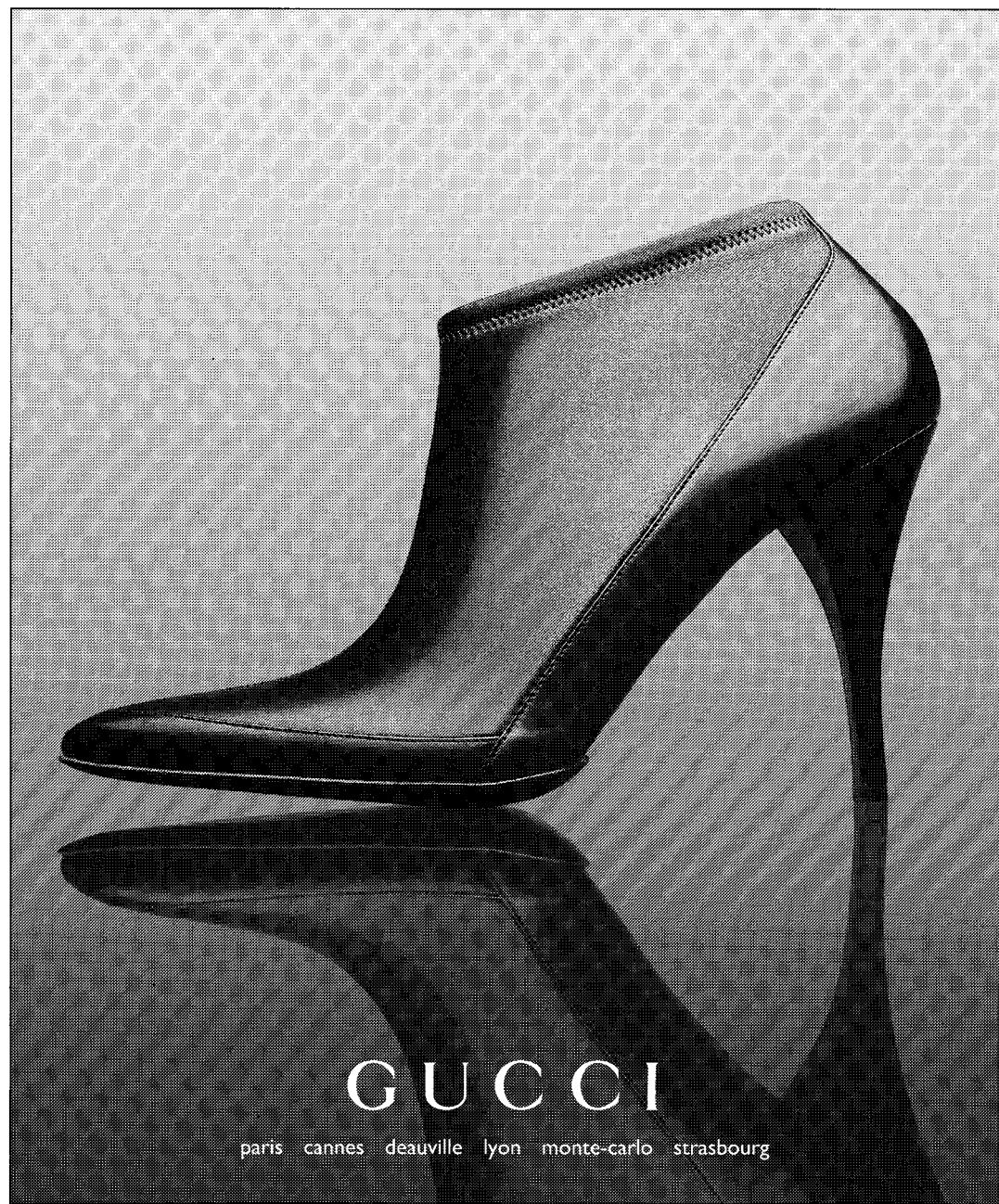
PACHTOUNES DE CONFIANCE

C'est toutefois avec quelque nostalgie que Tayab Agha rappelle l'histoire du mouvement taliban, « démarré à Kandahar pour lutter contre les bandits et les voleurs et mettre en pratique l'islam ». « A cette époque (1994), a-t-il souligné, nous ne contrôlions pas Kaboul et le Nord. Notre but n'était pas le pouvoir mais l'application de la loi islamique, et cela reste notre devoir, notre obligation religieuse. Nous n'avons pas le choix. » Toutefois, et malgré l'assurance donnée par Tayab Agha sur le fait que les talibans ont assez de troupes pour défendre le territoire qu'ils contrôlent aujourd'hui, il est certain que le doute s'est emparé de beaucoup de hauts responsables talibans qui font pression – jusqu'à maintenant sans succès – sur le mol-

lah Omar pour lui demander de se retirer, ce qui permettrait à leurs yeux d'éviter la disparition complète. Pour l'instant, dans les zones pachtoune, les talibans ont passé le pouvoir à des Pachtoune de confiance qui ne divergent pas fondamentalement de la ligne talibane.

Tayab Agha a touché un point sensible en rappelant que les talibans avaient ramené la sécurité dans le pays alors qu'à peine sous le contrôle de l'Alliance du Nord, coalition des minorités ethniques tadjike, ouzbèke et hazara opposées aux talibans pachtoune, Kaboul connaissait de nouveau des vols, des meurtres, des viols. « Les gens de Kandahar savent que si les talibans s'en vont, tout cela va reprendre », a-t-il souligné pour expliquer le soutien que, selon lui, la population apporterait aux talibans. Dans le bazar de Spin Boldak, les habitants en sont convaincus. Muhammad Rahim, un chauffeur de bus, affirme : « La situation redevient la même que celle d'avant les talibans. Différents groupes vont avoir des armes et vont avoir le pouvoir sur différentes provinces et il sera de nouveau très difficile de circuler. »

A 25 ans, parfaitement bilingue en anglais – langue apprise à Quetta alors qu'il poursuivait des études religieuses – Tayab Agha assure



Exemple d'équipement d'un commando des forces spéciales

Un équipement qui permet le combat de nuit

Jumelles pour vision nocturne

Micro et écouteur pour recevoir et retourner les informations et rester en contact permanent avec le reste de la troupe

Carabine M40 : son poids est de 6,58 kg, elle peut être équipée de lunettes de vision nocturne.

Casque construit avec du matériel d'avant-garde afin d'alléger son poids (moins de 1,3 kg) et de résister à un tir de pistolet 9 mm

Gilet pare-balles résiste à des balles de 9 mm et à des fragments de métal

Batterie : cette unité de contrôle gère l'équipement et est intégrée à l'uniforme



Source : Military.com

Les forces spéciales américaines totalisent quelque 45 000 soldats, sur une armée qui mobilise globalement près de 1 370 000 hommes et femmes. Sur le territoire afghan, elles aligneraient environ 500 commandos, qui opèrent par équipes légères de 10 à 20 soldats agissant en uniforme, à la différence des agents clandestins des services d'action et de renseignement, comme la CIA, qui travaillent en civil.

Un outil crucial de la « guerre de l'ombre »

Pour faire face aux nouvelles menaces, chaque armée développe ses unités spécialisées

LA SECONDE guerre mondiale a été le creuset de la création des forces spéciales avec une série d'initiateurs, tels David Stirling, qui a formé les Raiders britanniques face à l'Afrikakorps allemand, Valerio Borghese et Teso Tesei, qui donnèrent naissance aux nageurs de combat en Italie, ou l'amiral Wilhelm Canaris, qui a organisé les commandos de la division nazie Brandebourg. Ce furent autant de précurseurs dont se sont inspirés, par la suite, et notamment pendant la guerre froide Est-Ouest, les armées du pacte de Varsovie et celles de l'Alliance atlantique.

● **Les Etats-Unis.** Dotées d'un commandement central à Tampa (Floride), les unités américaines rassemblent quelque 45 700 hommes. L'armée de terre et les corps des marines en représentent l'essentiel, avec pas moins de 25 000 hommes, suivis par l'armée de l'air (12 500) et la marine (8 200). Le cinéma hollywoodien a illustré maintes de leurs aventures. Mais l'exploit n'est pas toujours au rendez-vous, comme en Iran en avril 1980, avec l'échec d'une tentative de récupérer des otages américains, ou en Somalie en octobre 1993, quand dix-huit commandos trouvèrent la mort en voulant capturer le général Mohammed Farah Aidid, accusé de terrorisme.

Les plus connues de ces forces spéciales américaines sont les « Green berets » (bérêts verts) qui entraînent les armées étrangères, aident à installer une guérilla ou mènent des actions ciblées derrière les lignes adverses ; les Rangers, une unité d'infanterie spécialisée dans les combats de nuit et des

interventions en environnement particulièrement hostile ou difficile ; la Delta Force, probablement l'unité la plus jalouse de ses mystères et chargée, entre autres missions, de la lutte antiterroriste ; et les « Nightstalkers » (les traqueurs de nuit), qui conduisent des expéditions aéroportées ou hélicoptérées clandestines.

A ces formations de l'armée de terre, il faut ajouter les forces spéciales de la marine (notamment les Seals, ou phoques), qui mènent des opérations d'espionnage sous l'eau, et les unités de l'armée de l'air, composées de commandos emmenés de nuit, par avion ou par hélicoptère, pour des coups de main rapides, avec des jumelles de vision nocturne.

● **La Grande-Bretagne.** C'est incontestablement l'armée britannique qui est, en la matière, la plus aguerrie. Qui ne connaît, en effet, au moins de réputation, ses SAS (Special Air Service) experts dans les opérations de sabotage et de renseignement, dont l'action la plus spectaculaire – télévisée en direct à l'époque – a été l'assaut réussi, donné en 1980 à l'ambassade d'Iran à Londres, pour mettre fin à une prise d'otages. Le gouvernement garde un silence absolu sur les faits et gestes d'un corps relativement modeste, avec quelque 700 commandos sélectionnés. Les SAS peuvent vivre en autarcie, en pleine nature, pendant de longues périodes, à la recherche de cachettes et de positions ennemies.

Outre ses SAS, le Royaume-Uni peut puiser, selon les compétences, dans un régiment parachutiste, parmi des nageurs de combat et des commandos de marine ou faire appel à une brigade de Royal Marines, 3 500 hommes rompus aux affrontements dans les zones froides et en montagne. Il dispose aussi d'une troupe très spéciale, héritée de son empire colonial et constituée de Gurkhas, des mercenaires népalais réputés pour leur combativité.

● **La France.** Alors que les Etats-Unis l'avaient fait dès 1986 et la Grande-Bretagne l'année suivante, elle a attendu 1992 pour fédérer ses forces spéciales sous une

même autorité, le Commandement des opérations spéciales (COS), subordonné directement au chef d'état-major des armées pour l'emploi. Ce qui, en réalité, le situe sous le contrôle exclusif de l'Elysée et de Matignon, par l'intermédiaire du ministre de la défense.

Le COS représente une formation de moins de 2 000 hommes, dits du premier cercle, comme le 1^{er} régiment parachutiste d'infanterie de marine à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), auxquels viennent prêter main forte, selon les besoins, des commandos spécialisés de la marine, des commandos parachutistes de l'air, le com-

mando d'hommes et de femmes, recrutés dans les trois armées ou dans la société civile. Une « poignée » de ces personnels a été engagée en Afghanistan, et, bien avant la mort du commandant Massoud, des agents de renseignement de la DGSE ont servi auprès de l'Alliance du Nord. A la différence des forces spéciales, la tradition veut qu'ils agissent sans uniforme.

● **L'Allemagne.** En 1996, elle a créé un commando de forces spéciales (le KSK) au sein de la Bundeswehr. Soit un millier d'hommes basés à Calw, en Forêt-Noire, dont l'engagement doit recevoir, même a posteriori, l'aval du Bundestag. Le KSK, qui est intervenu dans les Balkans aux côtés de forces américaines, britanniques et françaises, a vu le jour après que des soldats belges, en avril 1994, ont dû intervenir pour secourir des employés de la chaîne allemande Deutsch Welle pris en otage au Rwanda.

● **L'Espagne.** Au sein de la direction opérationnelle du commandement des opérations spéciales, elle dispose de quelque 400 légionnaires (l'ex-Bandera de operaciones especiales de la Legion), en parallèle avec deux unités de combat, une unité de transmissions et un état-major dépendant du Mando de operaciones especiales (MOE) de l'armée de terre espagnole.

● **La Russie.** Durant les années 1980, Moscou a engagé en Afghanistan ses troupes de diversion connues sous le nom de « troupes à usage spécial » (Voyska spetsial'no-vozatsheniya, ou Spetsnaz). Présentés comme des unités d'élite, censés être capables de désorganiser l'Occident par des opérations clandestines sur les arrières et contre les populations civiles, les Spetsnaz furent, durant la guerre froide Est-Ouest, la bête noire de l'OTAN. Mais ils se révélèrent peu efficaces en Afghanistan, subissant de lourdes pertes. Depuis, outre l'armée russe, d'autres services de sécurité, comme le service de renseignement extérieur SVR (ex-KGB), le service fédéral de sécurité FSB ou des ministères ont mis sur pied des unités de commandos antiterrorisme et anticriminalité.

J. I.

En France, forces spéciales et services de renseignement recrutent

C'EST l'un des résultats, indirects et pas réellement inattendus, de la guerre en Afghanistan. La France enregistre des candidatures de volontaires à l'entrée au sein de ses forces spéciales et à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), les services de renseignement à l'étranger. Au point qu'elle envisage d'en accroître les effectifs et que cette initiative se traduit d'ores et déjà dans le budget pour 2002.

Ainsi, le commandement des opérations spéciales (COS), sous l'autorité du général Henri Poncet, comprend actuellement quelque 2 000 hommes, dont 150 sont des réservistes sélectionnés pour leurs compétences civiles et leur pedigree militaire. Si l'on en croit le général Jean-Pierre Kelche, chef d'état-major des armées, qui est responsable de l'emploi des forces spéciales, il est nécessaire de créer un régiment supplémentaire, au sein du COS, qui serait spécialisé dans la recherche du renseignement. Soit l'équivalent de 700 à 900 hommes, tous volontaires et professionnels. Dans son numéro

de novembre, le mensuel officiel du ministère français de la défense, *Armées d'aujourd'hui*, annonce qu'un tel renfort est envisagé.

« A la lumière des récents événements, estime le général Kelche, les missions des forces spéciales vont être repensées, surtout en termes de volume lié à l'intervention plutôt qu'en termes de modèle d'action. »

« PARCOURS DU COMBATTANT »

De même, la DGSE, sous la direction de Jean-Claude Cousseran, vient d'être autorisée à embaucher. L'an prochain, les services spéciaux de la France, avec une planification de 4 600 civils et militaires au total, devraient recruter une centaine de nouveaux agents par rapport à 2001. La priorité est donnée à des traducteurs de langues rares et à des experts de l'informatique.

Le projet de budget, dans sa version officielle, doit s'élever à 259 millions d'euros. Mais cette somme ne comprend pas la rémunération des personnels, car, pour la plupart, les fonctionnaires de la DGSE sont

rétribués sur les crédits de leur administration d'origine. A ce budget, il faut ajouter quelque 30 millions d'euros prélevés sur les fonds spéciaux de Matignon pour payer les opérations clandestines de la DGSE – celles de son millier d'hommes et de femmes affectés au service « action » – et pour rémunérer ses informateurs français et étrangers.

La crainte des responsables du COS ou de la DGSE, devant cet afflux de candidats, est que les éventuelles recrues soient découragées par le « parcours du combattant » que représente toute embauche chez eux. Le COS recrute sur des critères physiques et intellectuels assez contraignants.

La sélection à l'entrée à la DGSE reste soumise à de tels impératifs de sécurité draconiens que la tâche de la direction des personnels n'en est pas facilitée. D'autant que, pour le tiers des effectifs qui sont issus des armées, leur profil de carrière est ralenti par un passage à la DGSE.

J. I.

défendre Kandahar et les provinces du Sud

a déclaré « n'avoir aucune idée de l'endroit où se trouve Ben Laden »

depuis plusieurs années le secrétaire de mollah Omar. Il veut croire à l'avenir. Peut-être est-ce pour cela qu'il a semblé prendre ses distances avec l'islamiste d'origine saoudienne, Oussama Ben Laden, à l'origine des malheurs actuels de l'Afghanistan. « Nous n'avons aucune idée de l'endroit où se trouve Ben Laden. Depuis les frappes américaines, nous n'avons plus de communications avec lui », a-t-il affirmé. Interrogé à plusieurs reprises sur Ben Laden et les membres de son organisation Al-Qaïda, Tayab Agha a indiqué : « Ben Laden et les membres d'Al-Qaïda ne sont pas dans des

zones sous notre contrôle. Nous ne savons pas où ils sont allés et, à l'heure où je parle, nous ne savons pas où ils sont. Je n'ai pas d'informations selon lesquelles ils pourraient être à Kandahar. » « A cause des problèmes de communication, nous n'avons pas de contact avec Al-Qaïda », a-t-il insisté. Agha a toutefois réitéré l'impossibilité pour les talibans de livrer inconditionnellement Ben Laden aux Etats-Unis.

Sur l'avenir immédiat et les négociations politiques en cours, Tayab Agha s'est montré catégorique : « Nous sommes sûrs que des interventions étrangères ne pourront jamais

apporter la paix en Afghanistan. Tout effort, tout plan mis en place par des forces étrangères est voué à l'échec et ne conduira qu'à des batailles internes », a-t-il dit. Faisant allusion au roi comme « quelqu'un qui vit à l'étranger et ne peut pas jouer un rôle en Afghanistan », il a aussi dénoncé par avance le processus de Loya Girga (Grande Assemblée) en affirmant : « La Loya Girga ne peut pas apporter la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous ne prendrons jamais part à une Loya Girga. On a déjà expérimenté cela pendant vingt ans. » Agha a également violemment dénoncé les Nations unies en les accusant de « n'être qu'un « outil des Etats-Unis ». « Où étaient les Nations unies quand les Etats-Unis ont décidé de frapper le peuple afghan ? Il n'y a pas de Nations unies et si l'organisation existe, elle travaille sous les ordres des Etats-Unis », a-t-il souligné.

Conscient des difficultés qu'affrontent les talibans, Tayab Agha s'est toutefois voulu rassurant en rappelant que, pour les musulmans, cette situation n'était pas nouvelle, que le prophète Mohammad avait aussi connu des mauvaises passes, qu'il s'était retiré et à la fin avait remporté la victoire.

Françoise Chipaux

La revue « Raids » dans l'air du temps

EN FRANCE, les forces spéciales ont leur club de fans. Des collectionneurs qui traquent les modèles réduits (armes, uniformes, figurines, etc.) et les insignes des unités du monde entier. Des passionnés, incollables sur les SAS britanniques ou la mystérieuse Delta Force américaine. Ils veulent tout savoir des tenues de camouflage, des techniques de survie, des modes opératoires. Ils ont leurs magasins, leurs sites Internet et un journal de référence : le mensuel *Raids*, édité depuis 1986 par Histoire et Collections, un petit groupe de presse parisien qui publie des livres et une douzaine de magazines spécialisés.

Bien que la revue en question soit conçue par des civils, elle recrute la majorité de ses lecteurs dans les rangs de l'armée, en France et en Belgique. 70 % d'entre eux sont des militaires en exercice, âgés pour la plupart de vingt-cinq à vingt-neuf ans. Selon le rédacteur en chef de *Raids*, Eric Micheletti, auteur de divers ouvrages sur le sujet, les forces spéciales sont dans l'air du temps. « Il y a encore quinze ans, dit-il, on n'en parlait presque pas. Le mythe portait davantage sur la Légion, le côté « sable chaud ». L'aspect « cagoule-gilet-armes secrètes » était méconnu du public. Aujourd'hui, c'est différent. Des films populaires ont contribué à ce phénomène, comme les interven-

tions du GIGN, qu'on a tendance à assimiler aux forces spéciales. Et puis, il y a eu le 11 septembre. L'intérêt des médias n'a jamais été aussi fort ! »

Le conflit en Afghanistan, comme la guerre du Golfe ou celle du Kosovo, a dopé les ventes du magazine. Le hors-série consacré le 20 septembre aux forces spéciales françaises s'est vendu à ce jour à 25 000 exemplaires. Quant au numéro de novembre, titré « Guerre au terrorisme », il devrait dépasser les 35 000 exemplaires. La France est encore loin des Etats-Unis et du Japon, où les militaires d'élite font l'objet d'un véritable culte, mais le phénomène prend de l'ampleur.

Raids, dont le lectorat est à 99 % masculin, se veut indépendant, tout en entretenant des relations de confiance avec la hiérarchie militaire. Il arrive ainsi que les responsables d'unités conviennent les journalistes de la rédaction à faire un reportage sur leurs formations. « A l'heure de l'armée de métier, certaines unités sont confrontées à des problèmes de recrutement et soignent leur image à travers nous », dit M. Micheletti, qui est lui-même un ancien du 13^e régiment de dragons parachutistes.

Philippe Broussard

La préférence de Donald Rumsfeld

Evoquant « sa préférence » sur le fait de savoir s'il fallait retrouver Oussama Ben Laden mort ou vivant, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a déclaré, lors d'une visite aux troupes à Fort Bragg (Caroline du Nord), mercredi 21 novembre : « Ce n'est pas une position gouvernementale, mais une position personnelle. J'ai ma préférence, je vous laisse vous servir de votre imagination. » Concernant les difficultés à mettre la main sur l'homme le plus recherché au monde, M. Rumsfeld a précisé : « Il a été dit, et à juste titre, que c'était comme rechercher une aiguille dans une botte de foin. Mais nous travaillons dur. »

Il a, d'autre part, répété que « des gens qualifiés » et des réseaux de renseignement étaient mobilisés, en espérant que les primes promises aux Afghans, dont le montant (25 millions de dollars) a été diffusé par radio et par tracts, « inciteront la population locale à faire une démarche au moins économiquement intéressante » pour eux, a-t-il ajouté en souriant. – (AFP.)

Seuil

www.seuil.com

Toute l'actualité de l'année 2001 sous la mine aiguisée de

Plantu

ET EN PLUS

103 DESSINS INÉDITS

A Kunduz, les troupes des talibans tentent de négocier leur reddition

Dans leur dernière place forte du nord de l'Afghanistan, assiégée par l'Alliance du Nord, les combattants du mollah Omar essayent d'échapper à une défaite sanglante. A leurs côtés, des milliers de volontaires étrangers, exclus des négociations, n'ont d'autre choix que de se battre

TALOQAN
envoyé spécial

Ce ne serait peut-être plus qu'une question d'heures. Jeudi 22 novembre, des négociations se

REPORTAGE

« Beaucoup de talibans vont se rendre, mais les étrangers se défendront jusqu'au bout »

poursuivaient sur le sort des milliers de combattants talibans et étrangers retranchés autour de la ville de Kunduz, leur dernier gros bastion dans le nord de l'Afghanistan. Dans le même temps, les premières lignes des talibans semblaient enfoncées par les avancées de l'Alliance du Nord.

Mercredi soir, un assaut des troupes de la coalition antitalibans était présenté comme imminent. La veille, le général Mohammed Daoud, qui tient les fronts est et nord, avait affirmé que l'attaque surviendrait « avant la fin de la semaine ».

Jeudi matin, Mohammed Daoud expliquait que les discussions continuaient. « Une majorité de talibans afghans a accepté de se rendre, mais aucun milicien étranger n'a déposé les armes. Nous sommes cependant prêts à entrer dans

la ville et ceux qui résisteront seront tués », précisait-il. Environ dix mille talibans se trouveraient aujourd'hui assiégés dans ce réduit qui comprend la ville de Kunduz et ses campagnes environnantes dans un rayon d'une trentaine de kilomètres.

COMBATTANTS AGUERRIS

La plupart sont des combattants aguerris, que le mollah Omar avait déployés sur ce qu'il pensait être le dernier front de la guerre et qui se sont retrouvés encerclés dans le nord de l'Afghanistan. A défaut de pouvoir rejoindre leur fief de Kandahar, ces forces, lourdement équipées, se sont repliées en bon ordre dans l'une des rares villes à forte proportion pachtoune de la région, pour y soutenir un long siège.

Les volontaires islamistes étrangers y seraient quelques milliers, mais les évaluations diffèrent en fonction des sources. Selon les dirigeants du Front uni (Alliance du Nord), leur contingent s'élèverait à quelque dix mille hommes ; il se composerait de quatre à cinq mille Pakistanaï, de deux à trois mille Ouzbeks du chef de guerre Juma Namangani (dernièrement mort au combat, selon plusieurs témoignages), d'un millier d'« Arabes » d'Al-Qaïda et de quelques centaines de Tchétchènes, de

Ouïgours chinois et de ressortissants du Sud-Est asiatique.

Les bombardements américains ont quelque peu diminué d'intensité depuis le début de la semaine, pour permettre des négociations. Mardi, le général Daoud a ainsi rencontré, dans un village, les deux principaux dirigeants talibans de Kunduz, le mollah Fazil et le mollah Dodiullah, dit « le Boiteux ». Mercredi, une rencontre semblable a eu lieu à Mazar-e-Charif entre deux hauts émissaires de la ville assiégée et le général ouzbek Rachid Dostom.

Les dirigeants du Front uni affirment vouloir empêcher un bain

de sang en obtenant la reddition des assiégés. Ils ont choisi de négocier avec les talibans afghans dans l'espoir d'isoler les combattants étrangers, avec lesquels, assurent-ils, aucune discussion n'est possible.

DÉSERTION PRÉPARÉE

Cette stratégie a porté de premiers fruits. Le général Daoud affirme que plus de mille talibans se sont rendus à ses troupes ces derniers jours. « Auparavant, 60 % des assiégés étaient des Afghans et 40 % des étrangers », prétend-il. Aujourd'hui, la proportion s'est inversée. » De tels chiffres sont

impossibles à vérifier, et répondent trop bien aux intérêts du Front uni pour être adoptés tels quels. Mais les désertions se multiplient bel et bien.

Juma Khan, par exemple, l'a échappé belle. Lundi soir, ce jeune Pachtoune, qui avait rallié les talibans il y a trois ans, les a abandonnés. Il a soigneusement préparé sa désertion, avec l'aide d'un émissaire civil du général Daoud qui a franchi la ligne de front pour l'encourager à la trahison et lui fixer un rendez-vous en pleine nuit avec un groupe de moudjahidins. L'homme assure être venu avec plusieurs dizaines de combattants et huit véhicules remplis d'armes pour mieux se faire pardonner ses errances.

FUSILLÉS SUR-LE-CHAMP

D'autres talibans tentent de s'échapper sans avoir conclu ce genre de marché. Mercredi, l'un d'entre eux, qui se fait appeler Boz Mohammed, a été identifié par des moudjahidins juste après avoir passé la ligne de front. Il a immédiatement été battu sur la route, à coups de crosse et de bottes, puis entraîné dans une maison en ruine où il a été interrogé.

De leur côté, les talibans seraient impitoyables avec leurs propres déserteurs, qu'ils fusilleraient sur-le-champ. Selon le

général Daoud, 470 d'entre eux auraient été tués dans la poche de Kunduz depuis une semaine, 300 dans le village d'Alchin, 140 dans celui de Qaram Khul, et une trentaine dans la région de Khanabad, l'une des plus touchées jusqu'ici par les bombardements.

Les désertions ne concernent que les assiégés afghans. Les combattants étrangers ne sont pas invités à se rendre, et ne se risquent pas à traverser les lignes. Le discours que tiennent sur leur compte les officiers du Front uni leur laisse peu d'espoir de bénéficier de la moindre clémence.

« Beaucoup de talibans vont abandonner le combat, mais les étrangers se défendront jusqu'au bout », explique le commandant Shajahan, l'un des principaux assistants du général Daoud. *« Ils pensent en effet que nous les tuons s'ils se rendent. Alors, ils préfèrent mourir les armes à la main. »*

Et s'ils sont, malgré tout, capturés vivants par ses hommes ? « Nous les jegerons selon les préceptes de l'islam » répond l'officier, sans se montrer pour autant capable de préciser quelles peines sont réservées à ceux qu'il qualifie sans discontinuer de « terroristes ».

Etienne Dubuis
(Le Temps)

A Jalalabad, dans les quartiers généraux des riches et puissants « légionnaires arabes » d'Al-Qaïda

JALALABAD (Afghanistan)
de notre envoyé spécial

Plus de 150 roquettes dans leurs emballages ; deux tubes de tir de fabrication chinoise sur leur tré-

REPORTAGE

« Ils ne sortaient jamais sans leurs armes et ne parlaient à personne »

ped ; une caisse de grenades quadrillées ; quelques obus et une poignée de mines antipersonnel, de celles qui fabriquent les unijambistes à la chaîne. A en juger par ce qui git encore dans leur arrièrecour, les deux familles arabes qui vivaient depuis deux ou trois ans au fond d'une impasse malodorante, dans le quartier de Shushman Khanji, avaient de quoi soutenir un siège.

Qui étaient-ils et comment vivaient-ils, ces milliers de « internationaux », arabes et autres, qui ont lié leur sort à celui du millionnaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden ?

« Quand nous sommes arrivés près de la maison, le 14 novembre », raconte Mohammed Zaher, le chef enturbanné de noir du petit peloton de moudjahidins qui occupe aujourd'hui les lieux, « une dizaine d'hommes nous attendaient. Ils ont ouvert le feu les premiers. J'ai reçu une balle dans le pied ». Il montre son bandage ; « Nous avons répliqué. Ils ont eu deux blessés et un mort, un jeune Arabe d'environ dix-huit ans. »

« CENTRE D'ACCUEIL »

Equipés de leurs armes les plus légères - 15 fusils d'assaut kalachnikov et lance-grenades RPG 7 -, les autres, entassés dans deux pick-ups japonais flambant neufs, ont fui vers le nord, en direction d'Asadabad, capitale de la province du Kounar. Selon un mémo des services russes de renseignement, daté du 9 mars et transmis fin septembre au Conseil de sécurité des Nations unies par Moscou, Al-Qaïda disposait dans cette cité poussiéreuse, à six heures de piste d'ici, d'un véritable « centre d'accueil » pour ses pistoleros.

« Par ordre du gouverneur de Nangarhar, Haji Kadir, les résidents de Jalalabad sont informés qu'en dehors des moudjahidins, nul n'est plus autorisé à porter des armes dans la cité. Les contrevenants verront leurs armes confisquées, inch Allah. Peuple de Jalalabad, ne craignez rien, vachez à vos occupations, vivez en paix. » La guerre et les bombardements se poursuivent alentour. Mais, six fois par jour depuis une semaine, des camionnettes chargées de jeunes hommes en armes et équipées de haut-parleurs sillonnent la ville et dispensent leur

message. A Shushman Khanji, la « maison d'Al-Qaïda » comme on l'appelle dans le quartier, est déjà ravagée. Plus un meuble, plus un tapis, plus une lampe.

Mal nourris et sans solde la plupart du temps, les moudjahidins descendus des montagnes pour remplacer l'ordre taliban commencent à se payer sur le terrain. Les bâtiments des organisations non gouvernementales (ONG), arabes mais aussi occidentales, sont vidés de leurs matériels, ordinateurs et véhicules abandonnés par les expatriés, partis il y a déjà plusieurs semaines. Même le bâtiment du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a été

passé au peigne fin.

Dans la maison de Shushman Khanji, ne restent plus sur les planchers tachés que quelques vêtements de femmes déchirés, trois douzaines de livres islamiques abandonnés dans un coin et quelques manuels divers en langue arabe. « L'un des deux hommes qui vivaient ici s'appelaient Aboul Nasser », affirme Karouan, un jeune voisin afghan d'une quinzaine d'années. « L'autre, je ne sais pas. Mais ils étaient tous les deux grands et forts. Environ la trentaine. Ils ne sortaient jamais sans leurs armes et ne parlaient à personne. Pas de serveurs, non, leurs femmes s'occupaient de la maison. Les enfants

étaient cinq, ils étaient petits, ils ne sortaient jamais dans l'impasse pour jouer avec les autres. »

Prudence, discrétion, anonymat étaient de règle pour les « invités » arabes du mollah Omar. « Ils étaient riches, ils étaient puissants, ils ne parlaient à personne, c'étaient des Arabes », résume Mohammed Ashraf, agriculteur et voisin immédiat d'un autre groupe appartenant à Al-Qaïda.

Plus loin, au siège du service de renseignement militaire (Isterbaratt) et juste derrière l'hôtel Spinigar, qui a pu accueillir quelques « légionnaires » de Ben Laden, les précautions étaient les mêmes. Les hôtes du mollah Omar vivaient

ensemble, dans une enfilade de huit maisons communiquant entre elles et cernées par de hauts murs de terre battue.

« Ils étaient au moins soixante, dont une trentaine d'enfants si je me souviens bien », rapporte notre témoin. Ben Laden, qui disposait d'une résidence privée à la sortie de Jalalabad, a été aperçu dans la ville le 9 septembre, deux jours avant la destruction des tours jumelles de New York. Se pourrait-il qu'il soit passé ici ? Vautrés au soleil sur de grands sharpais - des lits de corde -, une dizaine de jeunes moudjahidins en armes montent désormais la garde devant le « quartier islamique ». « Quand

nous sommes arrivés, tout le monde était parti », indique leur chef.

A l'intérieur, même razzia. Dans une cour intérieure, trois poules, désintéressées, ont été abattues par balles. Restent deux lapins blancs qui courent sur un rachitique parterre de fleurs. Les longues oreilles n'en ont plus pour longtemps. « Hi hi, il faut bien passer le temps », s'excuse en ricanant un moudjahidin sans barbe et couvert d'acné. A gauche, en entrant, une grande pièce vide : « C'est là que leurs enfants recevaient les cours », précise Mohammed Ashraf. « Ces gens-là n'étaient pas comme nous, ils n'envoyaient pas leurs enfants à l'école du quartier. »

Tous les soirs, des hommes armés effectuaient des rondes autour du pâté de maisons. Nos témoins sont formels : les hommes du collectif « travaillaient » à la base d'Al-Qaïda de Darounta, à 20 kilomètres de piste de Jalalabad, sur la route de Kaboul. Le camp a été détruit en octobre par les bombardements américains. « Ils s'entraînaient aux armes par groupes de cinquante environ. Mais certaines fois, il fallait préparer à manger pour au moins deux cents personnes », se souvient le vieil Afghan qui aidait à la cuisine.

RÉSIDENTS PRIVILÉGIÉS

Al-Qaïda recevait beaucoup de visiteurs. Des Arabes bien sûr, mais aussi des Soudanais, des Tchétchènes, des Bengalis, des Ouzbeks, des Philippins et même, nous assure-t-on, des musulmans chinois qui venaient là chercher un soutien, de l'argent, des armes. Dans le « collectif » de l'Isterbaratt gisent des dizaines de livres et de manuels, en arabe, en suédois, en allemand, en russe ou en français.

« Ce que tout musulman doit connaître de sa religion », s'intitule l'un d'eux. « Discipline dans le chemin vers la prière », annonce un autre, signé de cheikh Mohammed Ibn Abdelwahab, théoricien du wahabbisme, et édité en Arabie saoudite. Dans les huit maisons, des manuels d'ordinateurs de grandes marques, de téléphones portables et de valises-satellites jonchent les sols. Les matériels ont disparu, emportés par leurs propriétaires ou pillés, on ne sait.

Les « Arabes » étaient ici chez eux. « Une fois, se souvient Mohammed Ashraf, leur électricité a été coupée par la ville. Ils sont allés voir le mollah Kébir » et l'électricité est revenue. « Ils ont expliqué qu'ils étaient ici par la volonté du mollah Omar, qui leur avait donné ce terrain public. » Pour les résidents très privilégiés du collectif islamique de l'Isterbaratt, tout était alors rentré dans l'ordre. Jusqu'à ce jour fatidique du 14 novembre.

Patrice Claude

Faux papiers, faux visas et stocks chimiques dans un « collectif islamique » abandonné

JALALABAD
de notre envoyé spécial

Joyce Devenny, titulaire d'une carte de crédit à la Citibank. Asmatullah, 22 ans, étudiant à Westwood (Londres), sous le n° 14 653. Chah Wasir Wassrat, étudiant à Stuttgart, résident à Londres et à Dubaï. Aziz Abdoul, environ 65 ans, médecin à Londres. Abdoul Rassoul, titulaire d'une carte bancaire - compte n° 120 142 870 - à la Deutsche Bank. Sami B. Ali, né le 27 mars 1965, titulaire d'une carte d'étudiant international. Mohammed Homayoun, Sherin Agha, etc.

Les résidents du « collectif islamique » proche du siège du service de renseignement militaire (Isterbaratt) ont laissé des traces de leur passage. Faux papiers ? Faux noms ? Sur une feuille volante, parmi les immondices qui jonchent le sol, une liste déchirée de noms, les mêmes, placés sous le « commandement » de deux hommes : Abou Amza Al-Magrebi - un Marocain peut-être - et Abdullah Juneid

Al-Tunisi (un Tunisien ?). Une chose est sûre : à en juger par les nombreux livres en français abandonnés sur place, certains, ici, parlaient la langue de Molière. Quant à leurs identités réelles, c'est une autre affaire.

Dans le tiroir d'un meuble en morceaux sur un plancher, on déniché des tampons du consulat pakistanaï à Londres, des essais par dizaines sur des feuilles blanches, des visas vierges, tout prêts à se retrouver collés sur des passeports. Le collectif était bien organisé.

DES DIZAINES DE BOUTEILLES

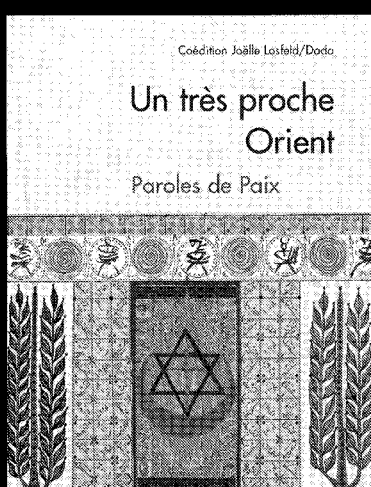
Dans une cave sombre, en sous-sol, plusieurs dizaines de grandes caisses sont empilées au frais. On les ouvre : « Aldéhyde formique en solution à 37 % » des laboratoires américains Merck. Des pots de 500 grammes de magnésium. Des dizaines de bouteilles pleines d'acide acétique à 36 %. Une vingtaine de grands pots de nitrate de plomb en provenance d'Allemagne de l'Ouest », de la glycérine

pure en quantité et de l'oxyde de zinc à ne plus savoir qu'en faire. Que fabriquait-on ici ? Mystère. « Il y a dans cet inventaire des produits primaires pouvant entrer dans la fabrication d'explosifs », dit un spécialiste parisien. Pour quoi faire ? Une feuille volante tachée, ramassée sous un patio, donne peut-être la clef. C'est un texte convenablement tapé sur un ordinateur. Il dit ceci : « Ô mes sœurs, unissez-vous et soutenez vos époux (...) à remplir leurs obligations envers l'islam. Rappelez-leur toutes les douceurs promises à l'heure fatale. Nous devons suivre l'exemple de notre frère, le cheikh Oussama Ben Laden. Il suit les commandements du saint Coran. Il nous fait livrer combat contre nos véritables ennemis. »

Pour le « collectif », le rêve est presque terminé. Jeudi 22 novembre, dans certaines régions de l'Afghanistan, « l'ennemi véritable » continuait ses bombardements...

P. C.

Que pouvons-nous encore pour la paix au Proche Orient ?



100 auteurs répondent à Sapho

99 FF en librairie

Coédition Joëlle Losfeld/Dada

10 jours exceptionnels du 16 au 26 novembre 2001

Venez découvrir la collection des canapés Steiner à des prix d'exception

Topper

Espace Steiner

63, rue de la Convention - 75015 Paris
Téléphone 01 45 77 80 40
M° Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle dimanche 25 novembre 2001

Le décès d'une cinquième victime américaine de la maladie du charbon pose une énigme

WASHINGTON
de notre correspondant

Une cinquième personne est morte, mercredi 21 novembre, victime de la forme pulmonaire de la maladie du charbon, et ce nouveau cas pose une énigme aux enquêteurs et aux pouvoirs publics américains. Otilie Lundgren, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, vivait seule dans une maison de style campagnard à Oxford, dans le Connecticut, au nord-est des États-Unis. Elle a été admise, le 16 novembre, à l'hôpital Griffin, situé dans la ville voisine de Derby, se plaignant de troubles respiratoires apparus depuis deux jours. Les médecins ont envisagé une pneumonie et procédé, le 17 novembre, à des examens qui ont révélé la présence d'une bactérie. Selon le docteur Stephanie Wain, qui dirige le laboratoire de l'hôpital Griffin, des tests supplémentaires ont montré qu'il s'agissait du bacille de l'anthrax, ou maladie du charbon.

Cette information a été rendue publique, mardi 20 novembre, par le gouverneur de l'Etat, John Rowland, qui l'a présentée comme vraisemblable avant de la confirmer, mercredi matin, une fois connus les résultats des analyses définitives effectuées par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, en Géorgie. Otilie Lundgren est décédée un peu plus tard, bien qu'elle eût été placée sous antibiotiques, selon les médecins, dans les heures qui avaient suivi son admission. « Tout patient âgé a du mal à combattre une infection, même du type bactérien le plus courant », a observé l'un d'entre eux, le docteur Lydia Barakat. En l'espèce, la nature de la maladie « a été une surprise pour nous, parce que la malade ne présentait aucun des facteurs de risque », a déclaré le docteur Howard Quentzel, chef du service des maladies infectieuses à l'hôpital Griffin. Selon le gouverneur Rowland, Otilie Lundgren n'avait aucune

relation avec les milieux politiques ou médiatiques, visés par des envois d'anthrax fin septembre et début octobre ; elle n'avait aucune activité publique de nature à expliquer qu'elle ait pu être la cible d'une tentative de contamination.

Le cas d'Otilie Lundgren pose le même problème que celui de Kathie Nguyen, employée d'un hôpital new-yorkais, décédée elle aussi, le 31 octobre, d'un anthrax pulmonaire, sans que l'origine de cette contamination ait pu être éta-

blie. Plusieurs centaines de policiers ont enquêté sur l'emploi du temps et les relations de Kathie Nguyen, une des hypothèses envisagées étant qu'elle ait pu fréquenter, en connaissance de cause ou

La piste d'un terrorisme domestique

Si la cible Daschle pouvait avoir été choisie par un terrorisme extérieur aux États-Unis – le sénateur du Dakota du Sud est le chef de l'opposition démocrate et, de ce fait depuis le 11 septembre, le principal partenaire de M. Bush dans le consensus bipartisan –, le choix de M. Leahy suppose une assez grande familiarité avec la vie politique américaine et, probablement, une hostilité spécifique envers la gauche démocrate de la côte Est. Mardi, le ministre de la justice, John Ashcroft, a déclaré sur CNN que « le type de "profil" rendu public » par le FBI le 9 novembre « et le type d'indices que cela nous permet de recevoir tend à nous conduire dans la direction » d'une source intérieure. Le ministre de la santé, Thomas Thompson, a indiqué mercredi, dans USA Today que, selon les scientifiques qu'il a consultés, un microbiologiste travaillant seul, avec un matériel d'une valeur de 2 000 dollars (environ 15 000 francs), pourrait être à l'origine des contaminations provoquées depuis un mois et demi. – (Corresp.)

Elle avait exercé la profession de secrétaire juridique ; son mari, décédé en 1977, était juge d'instance. Sa nièce a indiqué au journal *The Hartford Courant* que la vieille dame avait cessé de conduire et qu'elle allait au temple luthérien et chez le coiffeur « quand elle était en forme ». Oxford est une commune rurale de moins de dix mille habitants, située à environ 120 kilomètres au nord de New York.

Des équipes spécialisées du FBI (Bureau central d'investigation) et du Centre de contrôle des maladies ont passé au crible la maison de la malade et son environnement immédiat, sans trouver de trace du bacille du charbon. Le bureau de poste local avait été testé le 11 novembre, a indiqué M. Rowland, et les résultats avaient été négatifs, de même qu'au centre de tri de Wallingford, dont dépend Oxford, selon le porte-parole de US Postal.

Plusieurs centaines de policiers ont enquêté sur l'emploi du temps et les relations de Kathie Nguyen, une des hypothèses envisagées étant qu'elle ait pu fréquenter, en connaissance de cause ou

ans le savoir, la ou les personnes responsables des envois de lettres contenant de l'anthrax. Ces recherches n'ont rien donné. Pour la vieille dame d'Oxford, selon le gouverneur, l'hypothèse retenue par les enquêteurs est celle d'une contamination provenant du courrier. Le 16 novembre, une nouvelle lettre a été découverte dans le courrier destiné au Congrès, à Washington, contenant le bacille du charbon. L'enveloppe est en tous points identique à celle qui avait été reçue, le 12 octobre, dans les bureaux du chef de la majorité démocrate du Sénat, Tom Daschle, élu du Dakota du Sud : même écriture, même adresse d'expéditeur fictive, même cache de la poste en date du 9 octobre. Cette missive était adressée à Patrick Leahy, démocrate lui aussi, sénateur du Vermont et président de la commission judiciaire du Sénat. Elle était dans l'un des 250 conteneurs de courrier bloqués après la découverte de la lettre envoyée à M. Daschle. Elle contenait plusieurs milliards de spores, selon les enquêteurs, et aurait contaminé à elle seule plusieurs sacs de courrier.

Patrick Jarreau



CARLA M. CATALDI/AP

■ **DERBY (Connecticut, États-Unis).** Des policiers et des pompiers en tenue de protection chimique et bactériologique stationnent devant l'hôpital Griffin où Otilie Lundgren, 94 ans, est décédée, mercredi 21 novembre, de la forme pulmonaire de la maladie du charbon. La vieille dame, qui vivait à Oxford (Connecticut), dans le nord-est des États-Unis, aurait pu contracter la maladie après avoir reçu du courrier provenant d'un sac postal contaminé par l'une des lettres au bacille du charbon adressées à plusieurs personnalités démocrates de la région.

Pour 10 dollars, une méthode de fabrication de l'anthrax à domicile

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Peut-on, dans un pays où les attaques à l'anthrax ont provoqué une panique justifiée, dans un pays qui n'a de cesse de se protéger contre les « terroristes », vendre au public un manuel de fabrication « d'armes biologiques avancées » ? Oui, et le plus tranquillement du monde. Le *New York Times* du 21 novembre publie la photo d'un personnage à la silhouette rondouillarde, qui, deux jours plus tôt faisait l'article de sa marchandise devant un stand d'un « gun show », une foire aux armes de Salt Lake City. Il s'agit d'un CD-ROM et d'un livre qu'il a écrits lui-même, et doté d'un titre aussi ambitieux qu'explicite : « Principes scientifiques pour improviser un matériel de guerre et de défense intérieure : Volume 6-1 : armes biologiques avancées, conception et fabrication ».

« ÇA MARCHE »

L'homme, Timothy Tobiason, appartient à une catégorie assez particulière, celle des « government-haters », des gens qui détestent l'Etat. Dans son cas particulier, les raisons de cette rancune semblent liées à une histoire de brevet pour un herbicide de son invention, mais que les autorités ont accordé à une autre entreprise que la sienne. M. Tobiason est en effet décrit par ses connaissances comme un homme doué de solides talents de chimiste et de microbiologiste, domaines que, ancien marin du porte-avions *Enterprise*, il a explorés en autodidacte.

Les raisons qui le poussent à expliquer à ses concitoyens comment fabriquer de l'anthrax ne paraissent pas absolument limpides : il semble s'agir d'une sorte de chantage. Selon le *New York Times*, il a distribué – dès le mois de juin – son ouvrage à un grand nombre de sénateurs, dans l'espoir d'obtenir une audition publique au Congrès pour exprimer ses doléances à l'égard des autorités. Mais il admet aussi avoir perdu « tout sens de l'éthique et de la

morale, comme le gouvernement ».

Cela ne l'a pas empêché d'écrire, de proposer une méthode tout à fait efficace de fabrication de l'anthrax, indiquent des spécialistes consultés par le journal – y compris l'illustre Ken Alibek, qui a décrit en détail les terrifiantes expériences de guerre biologique qu'il a menées jadis pour l'URSS – : « Ce n'est pas sophistiqué, mais ça marche. » La méthode du sieur Tobiason ne va pas jusqu'à expliquer comment parvenir au stade de l'anthrax réduit en très fines spores, du type le plus dangereux, contenu, par exemple, dans les lettres adressées aux sénateurs Daschle et Leahy. Mais il fournit au moins la première étape aux amateurs.

Evidemment, les activités du personnage n'ont pas complètement échappé à l'attention du FBI. D'autant que, dès 1988, il avait suscité l'inquiétude de ses voisins en paradant dans un minivan orné d'inscriptions du type « J'aime les explosifs », et « Fabriquez vos propres bombes », tout en se vantant de savoir comment « détruire des gens sans tirer un coup de feu ». Il se plaint d'ailleurs d'avoir reçu la visite d'agents du FBI et d'être suivi.

Cela ne l'empêche pas de continuer tranquillement son petit commerce. Dans les « gun shows », il est très entouré, et pour dix dollars, on peut acheter sa méthode, précédée d'une introduction alléchante : « Pourquoi payer pour recruter des troupes et construire des usines pour faire la guerre, et tuer pour vous, quand la nature peut le faire gratuitement ? »

Timothy Tobiason ne s'arrêtera pas avant que « tout le monde dans ce pays sache fabriquer des armes biologiques ». Et il rumine déjà son prochain ouvrage, consacré aux armes biologiques « à très grande échelle ». Il y proposera même quelques « planet-killers », des tueurs de planètes. M. Tobiason a bien de la chance d'avoir le teint rose, pas moyen-oriental pour un sou.

Jan Krauze

Richard G. devrait avoir honte d'en avoir un si petit.*

105 mm, 97 g. VRAIMENT TOUT RIDICULE !
Mobiles Sagem, objets de plaisir pour vibrer, jouer, aimer, surfer (et aussi téléphoner).

SAGEM

www.sagem.com

Le gouvernement français « veillera à empêcher toute dérive »

Lionel Jospin, à l'Assemblée nationale, assure que Paris entend garder le contrôle des opérations de sécurisation auxquelles les forces armées participeront dans un objectif « défensif et local » en fonction d'une « solution politique » à déterminer par l'ONU

APRÈS AVOIR souvent protesté contre l'absence de débat parlementaire sur la situation en Afghanistan, les députés ont obtenu, mercredi 21 novembre, leur deuxième débat sur le conflit. L'hémicycle était à moitié plein, seulement, mais tous les barons de la droite et de la gauche française étaient là pour écouter Lionel Jospin énoncer son analyse de la guerre. « La coalition constituée autour des Etats Unis pour éradiquer le terrorisme avait adopté deux objectifs, a rappé-

mi-décembre en océan Indien nord, du « Charles-de-Gaulle » et de son escorte ». Il a affirmé que « le gouvernement veillera à empêcher toute dérive » de la mission française en Afghanistan, en répétant que la France apportera sa contribution militaire « dans la mesure où cela se fera selon les conditions qui nous conviennent ». M. Jospin a assuré que la mission de sécurisation en cours de déploiement avait « un objectif défensif et local ». « Son déroulement est suivi très stricte-

regretté que la France ait « exagérément réduit la part de son budget défense, qui est passé de 3 % à 2 % de notre PIB ». « La France a voulu trop tôt toucher les dividendes de la paix », a affirmé M. Juppé, tout en précisant que la « difficulté française, n'était pas dans la fixation des objectifs », fixés par Jacques Chirac, mais bien dans l'« insuffisance » des moyens. « La lutte contre le terrorisme international ne s'arrêtera pas avec la capture tant souhaitée de ben Laden », a-t-il par ailleurs souligné. « Tout ou presque reste à faire », car l'Afghanistan n'est pas « la seule base politique, financière, militaire du terrorisme ». Enfin, M. Juppé a insisté sur la nécessité de régler les « conflits internationaux qui pourrissent la vie internationale », à commencer par celui du Proche-Orient, et à relever le « défi de la pauvreté et des inégalités », « la misère et l'injustice », qui sont, dit-il « le berceau de la haine et de la violence ».

Alain Madelin, qui était l'orateur de DL, s'est montré plus beaucoup plus critique envers les deux têtes de l'exécutif, Lionel Jospin et Jacques Chirac. Le chef de Démocratie libérale, candidat à l'élection présidentielle, a estimé que dans la « réjouissance d'aujourd'hui, il y a comme un léger malaise ». « Tout se passe comme si cette victoire vous ne l'aviez pas prévue, vous ne l'aviez pas voulue, en tout cas pas sous cette forme », a-t-il ajouté, en précisant, à l'adresse du premier ministre : « Ce vous est un vous de cohabitation ». M. Madelin a notamment reproché aux deux têtes de l'exécutif de ne pas avoir reçu le commandant Massoud, lors de sa visite en

France au mois d'avril. Il a également reproché au premier ministre de ne pas avoir évoqué la nécessité de lutter contre le régime des talibans - « un mot que vous n'avez même pas voulu prononcer » - lors du précédent débat à l'Assemblée, le 3 octobre. Il a épinglé les déclarations du président de la République lors d'une conférence de presse à Abou Dhabi le 13 novembre - « Il était probablement difficile d'empêcher les forces de l'Alliance du Nord d'entrer à Kaboul », avait

res de l'Assemblée, a, pour sa part, estimé que « l'Alliance du Nord, quels que soient ses mérites, n'offre pas toutes les garanties d'unité, de stabilité, de représentativité ». Cette inquiétude sur le futur régime qui pourrait être mis en place a d'ailleurs été aussi au cœur de l'intervention de Jean-Pierre Chevènement, pour le groupe RCV. L'ancien ministre, aujourd'hui candidat à l'élection présidentielle, a expliqué que les forces de l'Alliance du Nord « ne représentent pas la totalité du peuple afghan » et ne peuvent, à elles seules, « opérer la reconstitution politique après la chute des talibans ». Tout en approuvant l'envoi d'unités protégées l'aide humanitaire, l'ancien ministre de l'intérieur a estimé qu'il n'était « pas normal que nos troupes puissent être engagées sans un vote du Parlement ». Enfin, il a appelé à ce que l'avenir de l'Afghanistan soit organisé par l'ONU.

Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée, a lui aussi plaidé pour la mise en place d'un « gouvernement intérimaire représentatif de toutes les composantes de la société afghane », une responsabilité « qui incombe aux Nations unies ». Le chef de file des députés communistes, Alain Bocquet, a réclamé pour sa part un vote de l'Assemblée sur les conditions de l'engagement de la France. Enfin, Jean-Jacques Guillet, député du Rassemblement pour la France (RPF), a appelé à trouver en Afghanistan une solution qui ne soit pas « fonction de l'appétit de ses voisins ».

Raphaëlle Bacqué

Retransmission du débat interrompue sur France 3

Les téléspectateurs n'auront pas pu voir jusqu'au bout l'ensemble du débat parlementaire sur l'Afghanistan, mercredi. France 3, qui retransmet traditionnellement, le mercredi de 15 heures à 16 heures, les questions d'actualité à l'Assemblée nationale, a en effet renoncé à amputer ses programmes pour la jeunesse. Les interventions de Jean-Pierre Chevènement (groupe RCV), Philippe Douste-Blazy (UDF), Alain Bocquet (PCF) et Jean-Jacques Guillet (non inscrit) n'ont donc pas été retransmises par la chaîne publique. Le président du groupe PCF à l'Assemblée, M. Bocquet, a adressé, mercredi, une lettre de protestation au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), Dominique Baudis. Pour sa part, la chaîne parlementaire LCP-AN n'a pas non plus retransmis l'intégralité du débat. A 16 heures, elle a passé le relais à la chaîne Public-Sénat, qui, elle, avait prévu une émission en direct du congrès de l'Association des maires de France (AMF).

lé le premier ministre : renverser le régime taliban au pouvoir en Afghanistan et éliminer les réseaux d'Al-Qaïda qui soutenaient le régime de Kaboul. « Le premier de ces objectifs est atteint », a-t-il expliqué, « le second objectif est en cours ». Reconnaissant que cela n'irait pas sans difficulté, M. Jospin a alors exposé les choix militaires et politiques de la France. Le premier ministre, a annoncé l'envoi, « à la

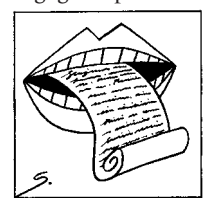
ment, sous contrôle national, et sa poursuite sera évaluée en fonction de la solution politique qui se dégagera sous l'égide de l'ONU ». Le premier ministre s'est ensuite attaché à tirer les premières leçons du conflit.

Pour débattre avec M. Jospin, le RPR avait dépêché son ancien ministre des affaires étrangères, ancien chef du gouvernement, Alain Juppé. Celui-ci a notamment

« Il est souhaitable qu'à la coalition contre le terrorisme succède une coalition pour un monde plus juste »

VOICI le texte de la dernière partie du discours prononcé par Lionel Jospin à l'Assemblée nationale, mercredi 21 novembre.

Il faut tirer des premières leçons du conflit engagé depuis le 11 septembre. Comment un pays tel que l'Afghanistan est-il devenu le sanctuaire du terrorisme ? Grâce à un pacte entre Al-Qaïda, organisation criminelle, et les talibans, régime illégitime, non reconnu par la communauté internationale.



Les terroristes apportaient leur capacité de combat, leurs réseaux de financement, d'armement, de trafic, leurs méthodes d'endoctrinement : tout cela aidait les talibans à garder le contrôle du pays. En retour, le régime taliban accueillait et protégeait les réseaux et les bases du terrorisme.

Pourquoi un tel pacte était-il possible ? Parce que les talibans n'étaient pas les représentants légitimes d'un Etat-nation se conformant aux règles de droit régissant la communauté internationale, mais un pouvoir niant totalement ces règles. Et parce que ce pacte était fondé sur un fanatisme religieux, qui inspirait, à l'intérieur, la barbarie et l'oppression, et à l'extérieur, l'usage de la violence terroriste.

Cette déviation historique est apparue à une période charnière de l'histoire contemporaine. D'un côté, elle semblait être un der-

nier avatar de la guerre froide, le fondamentalisme afghan ayant servi à constituer une barrière face à l'Union soviétique. En même temps, elle annonçait les nouveaux périls d'une période où, soulagée de la tension entre les blocs, la communauté internationale sous-estimait le risque de voir des pays pauvres, dépourvus de structures étatiques responsables, devenir la proie et le champ d'action d'organisations criminelles.

Or, celles-ci se sont révélées capables de défier la sécurité mondiale.

Cette déviation ne doit plus se reproduire. La communauté internationale doit s'efforcer de ne plus laisser aucun peuple dans une situation de non-droit ou de non-assistance, telle qu'il soit exposé à devenir l'otage de groupes uniquement tournés vers la violence destructrice, dans leurs pays comme à l'extérieur.

Nous devons penser aussi à tout ce qui a alimenté ce système. Non seulement les réseaux de financement proprement dits, qui nécessitent de nouveaux instruments de répression. Mais aussi les trafics d'armes, le narcotrafic, la contrebande, le détournement de matériaux chimiques, biologiques, ou nucléaires. Là aussi, le droit international doit prévaloir.

L'Afghanistan nous rappelle aussi l'importance des équilibres régionaux. La coalition a besoin, pour agir militairement, du soutien des pays limitrophes. Il en sera de même pour rechercher la solution politique.

La stabilité de la région entière est cruciale. C'est la politique de la France d'encourager les coopérations régionales, source de progrès et de stabilité. L'événement souligne aussi l'importance des solidarités culturelles et émotionnelles qui se fondent sur des sentiments d'appartenance qui dépassent les frontières.

Le terrorisme est l'ennemi de l'humanité ; mais pour que la communauté internationale reste unie dans ce combat, aucun de ses ensembles ou de ses groupes constitutifs ne doit se sentir rejeté ou méprisé en raison de ce qui fonde, à ses propres yeux, son identité. C'est ce message de respect et de reconnaissance mutuels des peuples, des religions et des cultures que tient constamment notre pays.

Nous ne pourrions être durablement soutenus par tous dans la lutte contre le terrorisme si nous paraissions tolérer des conflits, des injustices et des frustrations, sources de violence.

A cet égard, le retour au dialogue entre Israéliens et Palestiniens est prioritaire. Les événements du 11 septembre sont une raison de plus de faire la paix au Proche-Orient. La France a demandé, dès 1982, la création d'un Etat palestinien. C'est la position des Européens depuis 1999, et maintenant celle du président Bush. Pour ouvrir une perspective de paix, il faut recréer la confiance, et redonner toute leur force aux principes d'une solution juste et durable.

C'est le sens des efforts de la France.

Dans le monde actuel, les diverses formes de violence, l'irrespect des droits de l'homme, les atteintes à l'environnement, l'aggravation des inégalités, se conjuguent et se renforcent les uns les autres. Ce constat nous conduit à insister sur l'importance de la démarche multilatérale (cf. Marrakech, qui donne au protocole de Kyoto ses chances d'être mis en œuvre, Doha, avec le lancement d'un nouveau cycle sur des bases qui préservent les points essentiels pour nous, rôle reconnu à l'ONU dans la crise afghane).

Il faut espérer que les Américains, qui ont fait l'expérience tragique de leur possible vulnérabilité et ont reçu le témoignage réconfortant de la solidarité internationale, nous rejoindront dans cette approche et cette démarche : ils ont éprouvé l'utilité d'une coalition, ils devraient comprendre l'intérêt d'une démarche multilatérale pour traiter les problèmes communs de l'humanité.

L'Europe, quant à elle, s'affirme comme un acteur, un organisateur de cette « multipolarité ».

Je veux croire que la reconstitution des relations internationales entraînée par le 11 septembre favorisera une prise de conscience nouvelle chez ses partenaires. Il est souhaitable qu'à la coalition contre le terrorisme succède une coalition pour un monde plus juste donnant à chacun sa place à la communauté internationale.

C'est à cela que travaille le gouvernement.

Le porte-avions « Charles-de-Gaulle » va se rendre dans l'océan Indien

LE PORTE-AVIONS nucléaire Charles-de-Gaulle devrait être déployé à la mi-décembre dans le nord de l'océan Indien. A la suite d'un conseil restreint à l'Élysée, le premier ministre Lionel Jospin l'a annoncé, mercredi 21 novembre à l'Assemblée nationale, et il a ainsi confirmé des propos de l'amiral Jean Moulin, commandant la force d'action navale à Toulon au Monde du 9 novembre. M. Jospin a ajouté que la France avait proposé à ses partenaires de l'Union européenne (UE) de se joindre à ce déplacement.

Une des missions du porte-avions français sera, selon le premier ministre, dans le cadre des opérations en Afghanistan, d'« éviter une exfiltration de dirigeants terroristes par voie de mer ». En effet, selon les services de renseignement occidentaux, des membres du réseau Al-Qaïda ou ceux qui les soutiennent en Asie centrale pourraient chercher à fuir par bateau. C'est ce qu'ils appellent « l'évaporation » par voie de mer et

qui explique, en particulier, que des bâtiments de guerre américains ont commencé - sur des informations - à intercepter des bateaux marchands, voire des boutres quittant les côtes pakistanaises et soupçonnés de transporter des responsables d'Al-Qaïda et des armes. A Toulon, le Charles-de-Gaulle vient d'achever l'entraînement de son équipage et il prépare la qualification de ses pilotes d'avions Rafale, Super-Etendard et Hawkeye aux opérations d'apontage et de catapultage.

EFFORT DE CONCERTATION

Dans le nord de l'océan Indien, le porte-avions français devrait retrouver trois groupes aériens américains (soit une cinquantaine de bateaux) ; un groupe britannique, autour de l'illustrious, qui a commencé à y séjourner avant même les raids sur l'Afghanistan, et un groupe italien, autour du porte-avions Garibaldi, qui devrait être sur zone dans une dizaine de jours. Outre des hélicoptères, le Charles-

de-Gaulle emportera quelques Rafale, afin de tester ce nouvel appareil en condition opérationnelle puis-que, pour le moment, la marine n'en a reçu que sept exemplaires.

Mais il embarque surtout des avions-radar Hawkeye et des avions d'attaque Super-Etendard, pour la reconnaissance de zone, l'échange entre marines alliées de renseignement et pour le contrôle de l'espace aéromaritime.

Au Palais-Bourbon, M. Jospin a lancé un appel aux pays de l'UE pour « donner à ce déploiement une dimension européenne », qui, a-t-il dit, sera « la bienvenue ». En effet, cette mission du Charles-de-Gaulle peut être l'occasion d'un effort de concertation européenne dans la lutte antiterroriste. L'illustrious est depuis longtemps sur zone, le prolongement de sa mission peut se heurter à l'endurance de l'équipage et le Royaume-Uni envisage son remplacement.

De même, des navires allemands, italiens et britanniques pourraient

être intégrés à l'escorte du porte-avions français, qui sera accompagné de frégates françaises et, probablement, par un sous-marin nucléaire d'attaque comme c'est l'usage. M. Jospin, ayant souhaité officiellement la contribution des marines européennes, a affirmé que « les premières réponses sont positives ».

Jacques Isnard

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMÉUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou reposables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Divo - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19ème - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13ème - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7 j / 7

LES OUTRE-MERS FRANÇAIS DANS UNE REPUBLIQUE ET UN MONDE EN MUTATION

Colloque international
samedi 24 novembre 2001

Fondation nationale
des Sciences Politiques avec le
Secrétariat d'Etat à l'Outre-mer
27 rue St Guillaume - 75007 Paris
Rens. 01 53 69 20 18

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le décompte officiel des victimes des attentats** du 11 septembre continue à être revu à la baisse. La municipalité de New York a déclaré, mercredi 21 novembre, que le nombre de morts et disparus dans les décombres du World Trade Center était ramené maintenant à 3 899, y compris les passagers des deux avions détournés ayant percuté les tours. Au total, le bilan des attaques du 11 septembre est maintenant de 4 132 morts. Le 24 septembre, un premier bilan officiel faisait état de 6 789 victimes uniquement à Manhattan. La réduction s'explique notamment par le fait que de nombreux disparus ont été retrouvés et que des victimes ont été comptabilisées plusieurs fois sous des noms différents, notamment les femmes mariées. - (Corresp.)

■ **La compagnie Walt Disney a annoncé**, mercredi 21 novembre, son intention de participer à l'effort de guerre, conformément aux souhaits exprimés par la Maison Blanche dans le cadre de la campagne antiterroriste engagée depuis les attentats du 11 septembre. Des artistes sous contrat avec Disney iront distraire les troupes américaines déployées à travers le monde et des films produits par la compagnie seront distribués dans des bases militaires, a annoncé la compagnie dans un communiqué. « Nous nous mobilisons pour faire connaître ce pourquoi nous nous battons, et comment chacun de nous peut participer à la bataille », a fait valoir le président de Disney, Michael Eisner. - (AFP.)

■ **AFGHANISTAN : les pays engagés dans l'aide à la reconstruction du pays** ont évalué dans un premier temps à 10 milliards de dollars le montant de l'aide nécessaire, a déclaré, mercredi 21 novembre, Sadako Ogata, ancien haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés. Le Japon, les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Arabie saoudite se sont engagés à participer à cet effort. Des responsables américains souhaitent très vite apporter une aide concrète susceptible de redonner espoir aux populations afghanes. Il est envisagé de fournir des graines aux paysans pour relancer l'agriculture, de rapatrier rapidement les afghans exilés au Pakistan ou en Iran, de reconstruire des écoles et d'engager des femmes dans l'enseignement, de remettre en état les routes et de faire redémarrer l'alimentation en électricité et en eau potable. - (AFP.)

■ **Le secrétaire au Foreign Office britannique, Jack Straw**, a annoncé jeudi 22 novembre, à Téhéran, à la presse, qu'il rencontrerait dans la capitale iranienne Abdullah Abdullah, le ministre afghan de l'Alliance du Nord. Le gouvernement de l'Alliance, qui a pris le pouvoir à Kaboul et dans la majeure partie du pays, a accueilli très défavorablement le projet britannique de déployer quelque 6 000 soldats en Afghanistan. - (AFP.)

■ **Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR)**, Ruud Lubbers, a remercié, mercredi 21 novembre, le dalaï-lama, chef spirituel et temporel du Tibet, d'une contribution personnelle de 50 000 dollars pour les opérations du HCR en Afghanistan. Un chèque accompagné d'un message du dalaï-lama lui a été remis par un représentant du dignitaire tibétain à Genève, a fait savoir le HCR dans un communiqué. - (Corresp.)

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2ème CHOIX
vendredi 23, samedi 24
et dimanche 25 Novembre.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2001/3537

ENTREPOP ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

ARGENT PUBLIC Le maire (PS) de Paris, Bertrand Delanoë, a rendu public, jeudi 22 novembre, les conclusions de l'expertise qu'il avait commandée à deux cabinets indé-

pendants, au mois de juillet 2001. ● LE RAPPORT des auditeurs, qui porte sur la période 1998-2000, déplore le « cloisonnement » de la gestion municipale, alors dirigée par

l'ancien maire (RPR), Jean Tiberi, et un « pilotage insuffisant ». ● LE CONTRÔLE de l'utilisation des fonds publics alloués aux organismes satellites est qualifié par les experts de

« déficient ». ● LES SUBVENTIONS ont été accordées aux associations dans des conditions parfois « illégales », estiment les auditeurs, qui relèvent l'existence de délits de « favori-

tisme ». ● M. DELANOË s'est engagé à réformer, dès le budget 2002, les procédures d'attribution de ces subventions, qui s'élèvent à 1,3 milliard de francs par an.

Un audit financier porte de sévères critiques sur la gestion de Paris par le RPR

Dans un rapport rendu au maire (PS) de la capitale, Bertrand Delanoë, les experts de deux cabinets privés déplorent les « déficiences » du contrôle de l'utilisation des fonds publics par les sociétés d'économie mixte et les associations entre 1998 et 2000. Il signale l'existence de « pratiques illégales »

LE MAIRE DE PARIS, Bertrand Delanoë, a rendu public, jeudi 22 novembre, l'« audit général, budgétaire et financier » que la municipalité avait commandé au cabinet Andersen et à la Société centrale et d'équipements du territoire (SCET), filiale de la Caisse des dépôts. Les 900 pages du rapport – consultables sur le site Internet de la Ville de Paris – ont été adressées aux huit présidents de groupe du Conseil de Paris. Les experts y critiquent sévèrement la « déficience » du contrôle de l'emploi des fonds publics municipaux par les organismes « satellites » de la Ville, qui a, selon eux, permis l'éclatement de « pratiques illégales ».

La réalisation de cet audit était l'une des promesses principales de M. Delanoë durant la campagne électorale municipale. Après 25 ans de gestion RPR, le candidat socialiste assurait vouloir restaurer une forme « d'éthique démocratique » dans la gestion d'une ville dont le périmètre financier dépasse 60 milliards de francs (9,1 milliards d'euros) pour un budget annuel de 33 milliards. Lors du premier débat budgétaire du nouveau Conseil de Paris, le 24 avril, la droite, à l'exception des élus tiberis-

tes, avait refusé de voter les 3 millions de francs nécessaires à ce contrôle.

Établir « l'état des lieux » de la situation financière de la Ville sur les trois dernières années, clarifier les relations avec sa myriade d'organismes et d'associations, mais aussi permettre à la collectivité parisienne de mieux cerner ses « marges de manœuvre budgétaire » : tel a été l'essentiel du cahier des charges imposé aux deux cabinets d'experts. S'agissant des organismes « satellites » de la Ville (associations, sociétés d'économie mixte et délégations de services publics), les auditeurs ont, toutefois, posé d'emblée les limites de l'exercice. « Il ne s'agit ni d'une démarche de certification d'états financiers, ni d'une démarche de type expertise judiciaire », écrivent-ils. Il appartiendra donc à M. Delanoë de donner des suites éventuelles, juridiques ou judiciaires, à certaines anomalies constatées. Il s'est engagé à le faire « au cours de l'année 2002 ».

Le rapport des auditeurs conclut que si la Ville de Paris est riche, elle investit peu. Moins en tout cas que la moyenne des villes de plus de 300 000 habitants (1 711 francs brut

annuels par habitant en équipement contre seulement 1 268 francs à Paris). Lorsque le Conseil de Paris vote des autorisations de programme, seule la moitié des montants affectés est effectivement engagée dans l'année. En 2000, 4 % des marchés ont été déclarés infructueux en raison d'une mauvaise évaluation des besoins et cinq ans s'écoulent, en moyenne, entre la décision de construction d'une nouvelle école et la livraison des locaux.

AUCUN SUIVI SÉRIEUR

Une organisation « cloisonnée » doublée d'un pilotage « insuffisant », un processus de décision trop « complexe » et « une faible implication des élus » : c'est ainsi qu'est caractérisée l'administration municipale. Alors qu'elle représente un marché de près de 5 milliards par an, la politique d'achat de la Ville ne fait, par exemple, l'objet d'aucune approche globale et à la direction de la voirie, deux agents contrôlent sept cents marchés par an.

Les experts relèvent que faute d'un véritable contrôle de gestion, il est impossible de connaître le coût du mètre carré d'espace vert dans la

capitale. La direction des affaires sociales, écrivent-ils, ne s'est pas aperçue que dans les crèches, les dépenses de personnels s'étaient accrues de 23 % en trois ans, quand la fréquentation des crèches n'avait augmenté, elle, que de 1 %.

Les incertitudes de cette gestion sont clairement mises en cause à propos des fonds versés aux nombreux organismes financés ou subventionnés par la Ville de Paris. Les onze sociétés d'économie mixte (SEM) immobilières ou d'aménagement ont réalisé un chiffre d'affaires global de 9,6 milliards de francs en 2000. Malgré leur poids financier, il n'existe ni recensement centralisés des flux financiers ni validation juridique des contrats passés avec la Ville. Les auditeurs critiquent ainsi les conditions extravagantes du renouvellement, par la régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), en décembre 2000, et pour 43 ans, du contrat de gestion de ses 29 000 logements. La redevance annuelle a été fixée à 107 millions de francs, soit 10 % du montant des loyers collectés. Un arrangement jugé « peu favorable » à la municipalité, soulignent les auditeurs.

En ce qui concerne les organismes publics (OPAC, caisses des écoles, préfecture de police, centre d'action sociale, etc.), le rapport constate qu'ils ne font l'objet d'aucun suivi sérieux et que leur utilisation des fonds publics n'est soumise à aucune justification. Les auditeurs fustigent, par ailleurs, l'opacité d'un projet de filiation d'une partie des activités du Crédit municipal – dont l'an-

cienneté (RPR), Jean Tiberi, a occupé la présidence jusqu'en mars 2001 – avec les Mutuelles du Mans-Assurances. Signé le 2 mars, soit à quelques jours du premier tour des municipales, il reposait, selon l'audit, sur une « sous-valorisation » importante de l'activité cédée. Ce projet, mis en sommeil par M. Delanoë, avait été piloté par le secrétaire général de l'époque, Bernard Bled, « sans vérita-

importantes, les experts concluant que l'importance des vérifications est inversement proportionnelle aux montants alloués. Les plus grosses subventions sont votées en bloc, avec le budget de la Ville, « sans instruction de la demande, sans procédure d'arbitrage budgétaire et sans vote spécifique du Conseil de Paris », indique le rapport.

De leurs travaux, les auditeurs

Enquête sur la Fondation Claude-Pompidou

La Fondation Claude-Pompidou ne fait pas partie des associations examinées par les auditeurs. Elle fait en revanche l'objet d'une enquête de l'Inspection générale de la Ville de Paris, indique-t-on dans l'entourage de Bertrand Delanoë. Les financements alloués à cette association, présidée par la veuve de l'ancien président et vouée à l'aide aux personnes âgées et aux enfants handicapés, avaient été contestés durant l'été, après une série d'articles du *Canard enchaîné*. L'hebdomadaire avait indiqué qu'à partir de 1979 – soit un an après l'achat, par la Fondation, d'un terrain voisin du château de M. Chirac en Corrèze – la Ville lui a octroyé une double subvention – deux fois 175 000 francs – accordée par le Conseil de Paris, au titre de la municipalité et du département (Le Monde du 8 août). Le 24 avril, la nouvelle majorité municipale avait reconduit, pour 2001, la subvention de 380 000 francs versée en 2000. L'entourage de M. Delanoë expliquait alors qu'il ne serait pas possible de « faire le ménage » avant les résultats de l'audit. Il assure que la régularisation sera effectuée pour le budget 2002.

Soupçons de « favoritisme » dans les subventions aux associations

LES AUDITEURS missionnés par le maire de Paris Bertrand Delanoë ont sélectionné vingt associations dont ils ont analysé, en priorité, les liens financiers avec la Ville. Parmi elles, les dix plus importantes au regard des montants alloués ont perçu, en 2000, entre 24,6 millions de francs (3,75 millions d'euros) pour la Maison européenne de la photo et 102 millions de francs pour le Théâtre musical de Paris. Les dix autres n'ont pas été choisies au hasard, plusieurs d'entre elles ayant fait, dans le passé, l'objet d'enquêtes de l'inspection générale de la Ville ou de la chambre régionale des comptes – c'est le cas de l'Association pour l'animation et la promotion du Parc floral et de Paris-Événements. Le maire de Paris a annoncé qu'il avait engagé le « processus de dissolution » de cette dernière association.

Plusieurs associations interviennent en qualité de délégataires de service public, sans mise en concurrence – les auditeurs relèvent à ce propos des « délits de favoritisme ». Ainsi, l'Association pour le développement de l'animation culturelle à Paris (ADAC), qui perçoit, chaque année, plus de 33 millions de francs, le Cercle culturel Panthéon, dont l'objet est de « valoriser les activités culturelles de la mairie du 5^e arrondissement » ou encore le Comité de promotion de la fête foraine, très proches de l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, et au RPR parisien, ne sont liés à la Ville par aucune convention. L'audit pointe des « insuffisances » sur « la justification de l'emploi des fonds » pour le Comité de la fête foraine et s'interroge sur la « fréquentation » réelle des activités promues par le Cercle culturel Panthéon.

Il mentionne aussi « l'octroi de subventions à des associations dont l'utilité publique locale n'est pas avérée et pour lesquelles l'activité ne peut être mesurée au regard du montant des concours octroyés », évoquant notamment des actions de l'Association de recherche médicale Claude-Bernard (10 millions de francs en 2000) ou celles de la Maison de l'Europe. Cette dernière, qui revendique 1 000 adhérents, organise essentiellement des dîners-débats et des conférences. En 1999 et 2000, la Ville lui a versé 3 millions de francs d'indemnités compensatrices de loyer, en sus de 2 millions de francs de sub-

vention annuelle. Les auditeurs s'interrogent en outre sur l'intérêt, pour la collectivité parisienne, du versement de 11,3 millions de francs à l'Association des maires francophones (AIMF) dont les seuls frais de fonctionnement « et l'animation de ses instances » ont absorbé, en 2000, 9,2 millions de francs.

Les accusations les plus graves visent l'Association pour l'animation et la promotion du Parc floral. L'audit évoque un « délit de favoritisme » au sujet d'une convention signée, en août 1998, pour une durée de huit ans, en lieu et place d'une délégation de service public. Il révèle surtout qu'en mars 1998 l'inspection générale de la Ville avait dénoncé, dans un rapport jamais rendu public, le non-reversement par l'association, « jugée prospère », de 7 millions de francs d'excédents d'exploitation à la Ville, pour les années 1991-1996.

« RÉCEPTIONS, BROCHURES ET VOYAGES »

Le rapport mettait également en exergue une « prise illégale d'intérêt pour trois élus ayant perçu des salaires pour 5,7 millions de francs ainsi que des avantages en nature importants ». Il signalait la prise en charge de certaines « dépenses du cabinet de l'adjoint au maire [en charge des parcs et jardins] (salaires de membres de cabinet, véhicules, (...) places de parking) ». Entre 1995 et 2000, c'est Françoise de Panafieu, aujourd'hui maire (RPR) du 17^e arrondissement, qui exerçait cette délégation, sous la mandature de Jean Tiberi. Des dépenses de « réceptions, brochures et voyages » de la direction des parcs et jardins auraient également été prises en charge par l'association. « Si les pratiques de prise illégale d'intérêt ont cessé en 1997, écrivent les auditeurs, le reversement des excédents d'exploitation n'a pas été régularisé. »

Bertrand Delanoë, a demandé à l'inspection générale de la Ville une actualisation de son rapport sur l'Association pour l'animation et la promotion du Parc floral. Il s'est par ailleurs engagé, jeudi 22 novembre, à traiter « au cas par cas, chacune des situations juridiques contestables » dénoncées par les auditeurs.

Ch. G.

M. Delanoë se dit prêt à attaquer « les situations contestables »

LE MAIRE DE PARIS, Bertrand Delanoë, a annoncé, mardi 22 novembre, dix mesures inspirées des recommandations des experts. En présence de son adjoint aux finances, Christian Sautter, il a tenu à souligner, en préambule, que « plusieurs chantiers de modernisation, confortés par les conclusions de l'audit, ont été engagés dès le début de la mandature ». Appliquées dès 2001, « les nouvelles modalités de gestion de la trésorerie, a-t-il estimé, ont déjà permis une économie d'environ 25 millions de francs ».

Le maire de Paris s'est également engagé à traiter « au cas par cas, chacune des situations juridiques contestables » dénoncées par le rapport et à régulariser « toutes les situations qui doivent l'être ». Une réforme du mode d'attribution sera engagée avec, notamment, la suppression, en 2002, des subventions annexées au budget primitif et votées sans délibérations spécifiques. Un « guichet unique » sera

créé pour l'instruction des demandes.

Pour assurer le suivi des recommandations générales de l'audit, une « commission d'évaluation des politiques publiques » sera créée et placée sous l'autorité d'une personnalité indépendante, issue de la Cour des Comptes ou du Conseil d'Etat. Elle formulera des recommandations dans des domaines stratégiques comme les aides sociales ou la fixation des tarifs municipaux. M. Delanoë souhaite, aussi, nommer un « délégué général à la modernisation des services » qui sera rattaché au secrétariat général de la Ville.

En matière d'investissement, les auditeurs ont insisté sur la nécessité de raccourcir les délais de mise en œuvre des opérations. Une étude a été commandée à la direction du Patrimoine et de l'architecture, a rappelé M. Delanoë qui souhaite que « plusieurs mois » soient gagnés sur, notamment, la construction des crèches, à commencer

par celle qui doit être installée dans les appartements privés du maire.

Concernant les sociétés d'économie mixte (SEM), le maire de Paris souhaite renforcer les effectifs de la mission de contrôle financier qui devra se livrer « à un examen attentif des conventions liant la Ville et les SEM ».

Sera, aussi, établi, un « recensement exhaustif du patrimoine de la collectivité » sur lequel, faute d'éléments d'analyse, l'audit est assez lacunaire. Le travail, déjà en cours au secrétariat général de la Ville, sera, a précisé M. Delanoë, rendu public en 2002. Enfin, l'inspection générale des services de la Ville, dont les experts ont souligné que les observations « qui concernent parfois des illégalités avérées ne sont que très rarement régularisées », va être dans l'obligation de rédiger un rapport d'activité annuel, sur le modèle de celui de la Cour des Comptes, qui sera publié.

Ch. G.

ERIK BIEZE
JOUR DU PASSAGE À L'EURO : 18 OCT. 2001
POUR VOUS, C'EST QUAND L'EURO ?
ÉVITEZ LA BOUSCULADE APRÈS LE 1^{ER} JANVIER 2002.
ÉCHANGEZ DES MAINTENANT VOS LIQUIDITÉS EN
TRAVELERS CHEQUES AMERICAN EXPRESS EN EUROS.

PLUS SÛRS QUE DES ESPÈCES - EN CAS DE PERTE OU DE VOL REMPLACÉS GÉNÉRALEMENT SOUS 24 HEURES.

CHÈQUES DE VOYAGE EN EUROS DISPONIBLES DÈS AUJOURD'HUI !
www.americanexpress.fr

François Bayrou offre des gages aux chiraquiens pour les élections de 2002

Le président de l'UDF souligne, à l'intention des partisans du chef de l'Etat, qu'il « faut la diversité pour l'emporter ». Il a demandé à son rival au sein du parti centriste, Philippe Douste-Blazy, qui soutient Jacques Chirac, de participer aux négociations avec le RPR et DL sur les investitures pour les législatives

Crédité par les sondages de 4 % à 5 % d'intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle, François Bayrou, qui doit déclarer sa candidature le 27 novembre, s'efforce de justifier son ambition dans un livre

intitulé *Relève* (Grasset). Le président de l'UDF prend soin d'y rectifier le positionnement qu'il avait adopté lors de sa précampagne, et qui avait été critiqué par ses proches. Interrogé mercredi 21 novembre sur France-

Info, M. Bayrou a souligné, à l'intention des partisans de Jacques Chirac, qu'il « faut la diversité pour l'emporter ». Pour preuve de sa bonne volonté, il a aussi accepté, mercredi soir, de confier à son rival chiraquien, le

président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, Philippe Douste-Blazy, le soin de participer à la préparation des élections législatives. Le numéro deux de l'UDF, Hervé de Charette, dénonce cette entente, en affir-

mant que M. Bayrou cherche un poste ministériel et que lui ne « marche pas dans la combine ». Désormais, les chiraquiens menagent M. Bayrou afin de rassembler le plus largement possible au second tour.

UN CANDIDAT, un livre, un congrès. François Bayrou, qui a dédié son ouvrage « à la mémoire du commandant Massoud, que nul n'écoula », espère – enfin – se faire entendre. *Relève* (Grasset) sort en librairie le 28 novembre, campagne d'affichage à l'appui.

La veille, M. Bayrou aura officiellement déclaré sa candidature à l'élection présidentielle, depuis ses terres béarnaises. Le président de l'UDF recevra ensuite l'investiture de son parti, réuni en congrès à Amiens les 1^{er} et 2 décembre. Ce « nouveau départ », selon l'expression de la députée européenne Marielle de Sarnez, est destiné à faire oublier le précédent, qui n'avait eu d'autre effet que de renforcer un malaise persistant dans l'entourage du président de l'UDF (*Le Monde* des 26 octobre et 9 novembre). Exit la fameuse « troisième voie », hypothétique rassemblement de la « droite républicaine » et de la « gauche réaliste », en faveur duquel M. Bayrou avait longuement plaidé, fin août, lors de l'université d'été de l'UDF. Le député européen n'est pas davantage en mesure, aujourd'hui, d'associer dans les mêmes critiques Jacques Chirac et Lionel Jospin, comme il le faisait auparavant.

Au risque de paraître réviser à la baisse ses ambitions, il s'est inscrit dans la perspective d'un rassemblement de l'opposition autour du président sortant au second tour, en réclamant d'y avoir sa place. « Il faut la diversité pour l'emporter », a-t-il affirmé sur France-Info, mercredi 21 novembre, en ajoutant : « L'idée que tout le monde se mette en rang le petit doigt sur la couture du pantalon derrière un candidat et un seul est une idée, je le dis à l'avance, destructrice parce qu'évidemment

on ne rassemblera pas les gens qu'il faut pour l'emporter si on se comporte de cette manière. »

Sans enthousiasme pour la démarche de M. Bayrou, les élus centristes s'inquiétaient surtout du peu d'empressement qu'il manifestait pour la préparation des élections législatives. Se faisant leur porte-parole, le président délégué de l'UDF, Hervé de Charette, avait récemment jugé « indispensable que les élections législatives soient préparées dès maintenant en liaison avec nos partenaires de l'opposition ». Des appels en ce

sont également venus du RPR et de Démocratie libérale (DL).

M. Bayrou a d'abord adressé une lettre apaisante, mardi, à chaque député UDF. Il a fait un pas supplémentaire en évoquant le sujet, mercredi soir, lors d'une réunion avec M. de Charette, la secrétaire générale de l'UDF, Anne-Marie Idrac, et son éternel rival, Philippe Douste-Blazy, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui soutient M. Chirac. Ils devaient être invités par M. Bayrou à participer aux négociations

sur les investitures en interne et en liaison avec le RPR et DL.

La présence à cette réunion du patron des députés centristes a suscité la colère de M. de Charette. Tout en se félicitant que « pour la première fois, François Bayrou reconnaisse la nécessité de préparer les législatives avant la présidentielle », le président délégué de l'UDF confiait son indignation : « Bayrou et Douste, ce dernier servant d'intermédiaire, ont partie liée avec Chirac. Douste-Bayrou, c'est cul béni et béni cul ! Comme Madelin, Bayrou est en

fait candidat à un poste ministériel. Et les militants de l'UDF sont appelés à être les dindons de la farce... Je ne marche pas dans la combine. »

Sa marge de manœuvre paraît au demeurant réduite, tout étant fait pour apaiser le climat interne à l'approche du congrès d'Amiens. M. Douste-Blazy a fait savoir que, finalement, il s'y rendrait – tout au moins à la veille du vote sur l'investiture de M. Bayrou. Ses proches ont prévenu qu'il ne ferait preuve, dans son intervention, d'« aucune agressivité » envers le président de

l'UDF. « Pour se vendre, Douste préfère qu'on coûte cher », résume abruptement un proche de M. Bayrou. Traduction : le maire de Toulouse ne pourrait postuler à Matignon, en cas de réélection du chef de l'Etat, que si M. Bayrou obtenait un score honorable au premier tour.

La relative discrétion du maire de Toulouse tient également à l'inquiétude qui commence à se manifester dans les cercles chiraquiens. Considérant comme acquise la prééminence, à droite, du chef de l'Etat, certains soulignent la nécessité de ménager M. Bayrou. « Il faut que chacun trouve sa place. Personne n'a intérêt à ce qu'il y ait des gens qui se sentent fragilisés ou humiliés », affirme le vice-président de DL, Jean-Pierre Raffarin. « Nous sommes devenus les meilleurs amis des chiraquiens, sourit M^{me} de Sarnez. Chirac voit [dans les sondages] qu'il fait un premier tour qui est pauvre. Il a besoin de nous. »

Ira-t-on au-delà d'un pacte de non-agression assorti de quelques amabilités ? Si nécessaire, l'étape suivante pourrait être une entente tacite sur une meilleure répartition des rôles. Après avoir envisagé de prononcer, mardi, à l'ouverture du 84^e congrès des maires de France, un nouveau plaidoyer en faveur de la décentralisation, M. Chirac a choisi d'exalter l'« espace privilégié de la nation » (*Le Monde* du 22 novembre). « C'est une bonne nouvelle de voir que Chirac court après Chevènement, commente M^{me} de Sarnez. S'il tient un discours moins "central", ça peut ouvrir un espace dans les semaines qui viennent. »

Plaidoyer pour une « relève » capable de construire « la France réunie »

« Les choses importantes sont toujours difficiles. La question est de savoir si ce combat pour la relève est nécessaire. Il l'est. » Le livre de François Bayrou, qui sortira en librairie le 27 novembre, s'achève sur une ultime tentative de justification de son ambition présidentielle. Publié alors que la candidature du président de l'UDF suscite de sérieux doutes chez les élus de son parti, *Relève* est presque exclusivement consacré à cet effort d'auto-



BIBLIOGRAPHIE

légitimation. Renvoyant, pour la présentation de son projet, à la publication – « dans quelques semaines » – d'un second ouvrage intitulé *La France réunie*, M. Bayrou se borne ici à tracer quelques perspectives, notamment en matière institutionnelle, et à définir le cadre d'une méthode : celle, précisément, de la « France réunie ». Succédané de la « troisième voie » en faveur de laquelle plaide M. Bayrou, elle est le simple engagement d'« associer l'opposition à la réflexion et à l'action », après les élections, sur tous les « sujets de l'urgence nationale », parmi lesquels figurent aujourd'hui la sécurité, les banlieues, les retraites, l'école et l'Europe.

Le président de l'UDF prend soin, au demeu-

rant, d'ancrer davantage sa candidature dans le camp de l'opposition. S'il dénonce d'un même élan « l'Etat PS » et « l'Etat RPR », en soulignant que, dans ces deux partis, « dominent également l'approche technocratique et l'esprit de clan », M. Bayrou se dit « plus proche, par [son] histoire et par [sa] raison », des élus du parti gaulliste. « Tous mes mandats, sans exception, je les ai gagnés contre » le PS, insiste-t-il. Le député européen prend garde, également, de ne pas renouveler les attaques qu'il avait lancées contre Jacques Chirac, fin août. Tout au plus jette-t-il un regard critique sur un passage de *La France pour tous*, écrit par M. Chirac lors de sa campagne de 1995 « pour critiquer la gestion Balladur ». Citant le propos, M. Bayrou indique qu'il « approuve l'intégralité de ce texte ». Et d'y ajouter « deux questions, et leur réponse : qu'y a-t-il eu de fait à partir de 1995 pour changer cet état de choses ? Rien. Et l'effort pour le renouveau peut-il être fourni par les pères de l'ancien système ? Je ne le crois pas. » Pour l'essentiel, M. Bayrou a toutefois réservé son « devoir de colère » à un jugement sans appel sur l'état de notre pays, appuyé par l'évocation de « quelques-uns des grands "Titanic" de l'impuissance française » ; « l'absence d'alternance » en étant, à ses yeux, une des « causes majeures ».

Notant qu'« à juste titre, les électeurs veulent per-

cer la personnalité des candidats », le député européen prend soin, en préambule, de retracer son itinéraire, ancré dans son Béarn natal. Il décrit ensuite ses « visages de France ». Dans ce panthéon personnel, M. Bayrou accorde une place privilégiée à Charles de Gaulle et Pierre Mendès France, « tous deux vaccinés à la grandeur ». Notant qu'ils « passèrent à côté l'un de l'autre sans se rencontrer », M. Bayrou semble vouloir lui-même incarner cette « parenté mystérieuse » qu'il croit distinguer entre les deux hommes. « De solitude en solitude, de Gaulle, toujours trahi par le doute des siens, leur désir de carrière, leur angoisse de s'être trompés de "cheval" », évoque irrésistiblement la situation actuelle du président de l'UDF. « Chez Mendès, homme d'idées, les idées n'étaient pas tout. Peut-être même n'étaient-elles pas l'essentiel. Il y avait d'abord comme une ascèse de la démocratie de responsabilité », explique aussi M. Bayrou, qui se prononce, plus loin, en faveur du « renforcement de la responsabilité des trois acteurs majeurs [président, Parlement, citoyen] du dialogue démocratique ».

J.-B. de M.

★ *Relève*, de François Bayrou, Grasset, 199 pages, 78,70 francs (12 euros).

Jean-Baptiste de Montvalon

► www.lemonde.fr/presidentielle 2002



Bologne 2002 / 320.000 m² pour vos affaires, une grande tradition pour votre plaisir.

www.bolognafiere.it

Welcome to BolognaFiere

Bienvenue au coeur des affaires.

Au coeur de l'Europe. Au centre de l'Italie. Au centre de l'une des régions industrielles les plus actives au monde.

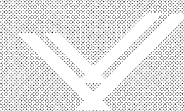
Au coeur d'une ville qui a fait de la qualité de vie un art unique et inimitable.

BolognaFiere, c'est tout cela. Une extraordinaire plate-forme d'affaires avec des manifestations de tout premier rang dans le monde, au service de 23.000 exposants et de 1.400.000 opérateurs internationaux.

Un quartier d'expositions relié au monde par un aéroport international, un réseau d'autoroutes rapides et le noeud ferroviaire le plus important d'Europe.

Là où on vit bien, il est facile de travailler mieux...

Bienvenue à BolognaFiere, la Grande Foire avec son atout en supplément: Bologne.



BolognaFiere

Easy fair, easy town

Lionel Jospin accepte de réinscrire la réforme des tribunaux de commerce au Parlement

Matignon a cédé à la pression des 101 députés pétitionnaires. Le texte doit être examiné au Sénat fin janvier

Lionel Jospin a finalement accepté de réinscrire à l'ordre du jour du Parlement les trois projets de lois réformant les tribunaux de commerce. Ces

textes, adoptés en première lecture à l'Assemblée nationale en mars, seront discutés au Sénat fin janvier, après l'examen du projet sur la démocra-

tie de proximité. A l'initiative d'Arnaud Montebourg (PS), 101 députés de la majorité, dont DSK, ont signé une pétition en ce sens.

VENI, vidi, vici : à l'issue d'un entretien avec le directeur du cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck, mercredi 21 novembre, les trois rapporteurs socialistes des projets de loi réformant les tribunaux de commerce, Arnaud Montebourg (Saône-et-Loire), François Colcombet (Allier) et Jean Codognès (Pyrénées-Orientales) ont obtenu que la réforme de la justice consulaire soit réinscrite à l'ordre du jour du Parlement. Les trois textes, adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale, les 28 et 29 mars, devaient être examinés au Sénat après la discussion sur le projet de loi relatif à la démocratie de proximité, prévue le 8 janvier 2002. « Le principe de l'examen des trois projets de loi sur les tribunaux de commerce est acquis », confirmait, mercredi soir, le conseiller parlementaire du premier ministre, Pierre Guelman.

Le 23 octobre, M. Montebourg avait adressé à ses collègues de la majorité plurielle une « lettre-péti-

tion » demandant au garde des sceaux, Marylise Lebranchu, de réinscrire les trois projets de loi à l'ordre du jour du Parlement (Le Monde du 26 octobre). Un mois plus tard, la pétition recueillait la signature de 101 députés, parmi lesquels Dominique Strauss-Kahn (Le Monde du 22 novembre) et Noël Mamère, le candidat des Verts à l'élection présidentielle.

PETIT MOT DE DSK

Mercredi soir, à Matignon, M. Montebourg a plaidé en faveur du dossier, avant de montrer à M. Schrameck la liste des signataires et le petit mot de DSK : « Tu peux faire état de mon soutien si tu trouves cela utile. Je vais tenter de remonter au créneau », avait-il écrit au député de Saône-et-Loire. En juillet 1998, lorsque la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce avait publié son rapport, l'ancien ministre de l'économie et la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, avaient

salué le « travail considérable » des députés et annoncé « un projet de réforme ambitieux ».

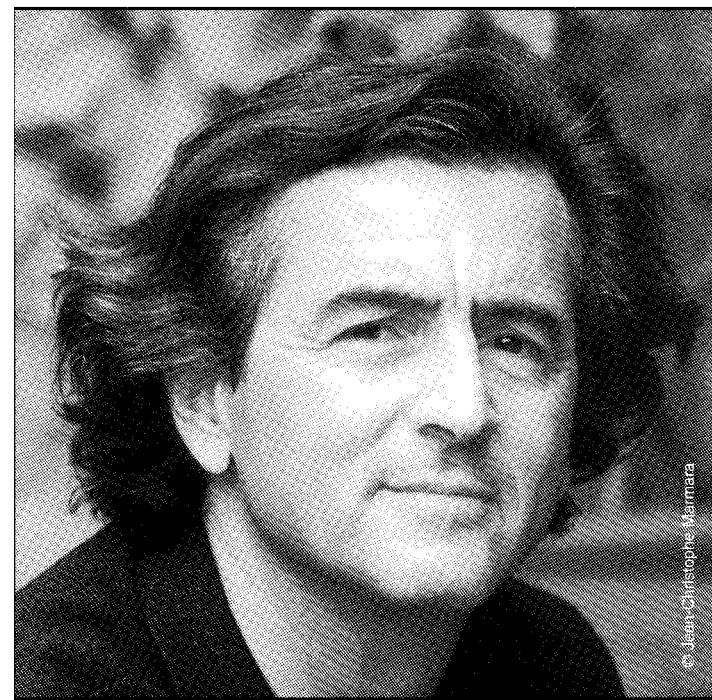
« L'appui de Dominique Strauss-Kahn et son retour sur la scène politique nous ont aidés. En 1998, son cabinet avait tout de suite compris l'intérêt de moderniser l'institution et de la rendre crédible à l'étranger. Des fonds avaient été débloqués pour faire des embauches », rappelle M. Colcombet. Dans cette affaire, Matignon semble avoir été sensible, aussi, à l'électorat des artisans, auxquels avait été promise une loi d'orientation, qui est toujours dans les tiroirs du gouvernement et suscite de nombreux débats : le texte sur les tribunaux de commerce, qui prévoit que les artisans puissent siéger dans les chambres consulaires, serait un signal adressé à la profession.

Devant M. Schrameck, les « trois mousquetaires » n'ont pas manqué de souligner que le bilan de la justice était bien maigre : la réforme du Conseil supérieur de la magistrature

n'a pas eu lieu, la loi « Guigou » sur la présomption d'innocence, très critiquée par les policiers, va être revue et corrigée. Et maintenant, on enterrerait les tribunaux de commerce ?

Le « retour » de la réforme de la justice consulaire était dans l'air depuis quelque temps. Mardi 20 novembre, en accord avec le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayraut, le président de la commission des lois, Bernard Roman (PS, Nord), a proposé que les trois projets de loi soient examinés au Sénat « après le projet de loi sur la démocratie de proximité ». Personne ne peut prédire si les trois textes pourront être définitivement adoptés avant la suspension des travaux parlementaires, en mars, pour cause de campagne électorale. Le Sénat a déjà prévu d'examiner pendant « au moins deux semaines » le texte sur la démocratie de proximité.

Clarisse Fabre



© Jean-Christophe Marmara

Bernard-Henri LÉVY

RÉFLEXIONS SUR LA GUERRE, LE MAL ET LA FIN DE L'HISTOIRE

« Le carnet de route de notre génération. »

Bernard Kouchner, Le Monde

« Saisissant. »

Pascal Bruckner, Le Nouvel Observateur

« Remarquable. »

Maurice Nadeau, La Quinzaine littéraire

« Une plongée saisissante, terrifiante, dans un monde violent, infâme et absurde. »

Bernard Pivot, Le Journal du Dimanche

« Dans la lignée d'un Bodard, d'un Kessel, d'un Panaït Istrati, d'un Vaillant. »

Anthony Palou, Le Figaro littéraire

« BHL rend honneur et vie aux peuples des conflits oubliés. »

Maurice Szafran, Marianne

« Une éblouissante clarté. »

France Cavalié, Télé 7 jours

« Confidences d'un témoin essentiel. »

Philippe Dufay, Le Figaro Madame

« Un livre remarquable, une facture sans équivalent. »

Dominique-Antoine Grisoni, La Vie

« Le bilan d'une génération. »

Marie-Laure Delorme, Magazine littéraire

« Beau, dense, modeste, grave, dérangeant. »

Françoise Giroud, France 2, Vivement dimanche

« Le meilleur de Lévy. »

Daniel Rondeau, L'Express

Grasset

Christian Blanc, ancien président d'Air France, n'exclut pas d'être candidat à l'Elysée

Dans un entretien à « L'Express », il propose un référendum sur une réforme en profondeur de l'Etat

DANS un entretien de huit pages à L'Express, publié le 22 novembre, Christian Blanc, aujourd'hui président de la filiale française de la banque américaine Merrill-Lynch, n'exclut pas d'être candidat à l'Elysée. « Ce n'est pas, aujourd'hui, mon intention », mais « la réponse me sera dictée par l'écho que mes propositions recevront de la part des Français », dit-il. M. Blanc ne cache pas son ambition de faire une « révolution légale ». L'ancien patron d'Air France, qui est interrogé par le directeur de l'hebdomadaire, Denis Jeambar, juge impératif de « changer l'organisation de l'Etat (...) et libérer nos potentiels économiques ».

Il estime qu'un référendum est nécessaire pour y parvenir. « La

mise en œuvre d'une politique d'adaptation globale de nos règles de vie en société supposera une forte légitimité, incontestable et opposable à tous les corporatismes, qui, au nom des intérêts particuliers, combattent l'intérêt général, dit-il. Cette légitimité ne peut venir que du peuple lui-même. Une révolution légale exige de faire appel aux citoyens pour décider des grands changements indispensables, lorsque les élites politico-administratives n'ont pas été capables de les mener à bien. » Ce référendum national porterait sur cinq propositions.

La première concerne la « réhabilitation du statut de l'élu ». Il faut, souligne-t-il, « mettre fin à l'endogamie élus-fonctionnaires, qui produit

au quotidien l'unité de pensée et de raisonnement et, finalement, le conformisme ». Cela implique de faciliter les conditions du retour à la vie professionnelle de l'élu, avec une éventuelle « prise en charge par l'Etat de la rémunération des élus sur une longue période après leur retrait de la vie politique » ou encore la revalorisation des rémunérations des fonctions électives.

« HYPERTROPHIE BOULIMIQUE »

La deuxième proposition du référendum concerne la réforme des pouvoirs publics. « Il s'agit de proposer aux Français un management lisible et efficace qui permette, d'une part, un pilotage stratégique du pays et qui corresponde, d'autre part, aux

aspirations à une démocratie de proximité », explique M. Blanc. Pour lui, la région doit jouer un rôle central : « Je propose que l'Etat transfère en totalité deux de ses compétences aux conseils régionaux : l'éducation nationale et l'action économique. » « Se donner les moyens concrets de s'attaquer à l'hypertrophie boulimique de l'éducation nationale passe par le transfert à la région de responsabilités qui ne peuvent plus être maîtrisées au niveau de l'Etat central », plaide l'ancien préfet. Sur le plan économique, « il faut impérativement faciliter la vie de ceux qui inventent, créent, investissent et travaillent en sachant utiliser les règles du jeu de l'économie nouvelle. A savoir les nouveaux entrepreneurs et les PME-PMI qui travaillent en réseau avec d'autres entreprises, mais aussi avec les centres de recherche et les universités ».

Troisième proposition : organiser le retour de la fonction publique dans le droit commun du travail. « Tout le personnel public, à l'exception des militaires, des magistrats, des diplomates, du corps préfectoral et des forces de police, ne relèverait plus de statuts spéciaux », développe-t-il. Cela pourrait se faire à l'occasion des départs à la retraite des fonctionnaires prévus ces prochaines années : « Les entrants, ainsi que les hauts fonctionnaires de catégorie A+, appelés aux fonctions de management du fait de leur grade, bénéficieraient du droit commun du travail. » Pour les autres, les choses se feraient plus progressivement. Enfin, les Français seraient appelés à se prononcer sur le droit de grève dans les services publics et sur la démocratie de proximité à travers l'institution d'un référendum d'initiative populaire.

PROFIL

UN PRÉFET DEVENU GRAND PATRON

Quelque temps avant la dissolution de l'Assemblée nationale en 1997, la rumeur circulait que Christian Blanc, alors président d'Air France, serait le futur premier ministre de Jacques Chirac. Quand on lui posait la question, l'ancien rocardien balayait la rumeur tout en répondant que si la France avait besoin de lui il serait au rendez-vous.

Aujourd'hui, à quelques mois des élections de 2002, M. Blanc n'a finalement pas changé de position. A la question de savoir s'il est candidat à l'élection présidentielle, M. Blanc répond, dans L'Express : « Ce n'est pas, aujourd'hui, mon intention (...). La réponse à cette question me sera dictée par l'écho que mes propositions recevront de la part des Français. »

A bientôt soixante ans, M. Blanc est né le 17 mai 1942 -, le président de la filiale française de la banque américaine Merrill Lynch n'envisage manifestement pas de prendre sa retraite. Et semble tenté de revenir, d'une certaine manière, à ses premières amours, plus politiques que ses fonctions actuelles.

Proche de Michel Rocard et ancien préfet, M. Blanc a gagné ses lettres de noblesse en étant l'un des

principaux acteurs de la résolution du conflit en Nouvelle-Calédonie en 1988. L'année 1989 marque sans aucun doute une rupture dans la carrière de M. Blanc : il prend la présidence de la RATP, qu'il quittera en 1992, suite au refus de Pierre Bérégovoy de mettre en place un service minimum dans le métro parisien en cas de grève.

Il est nommé en 1993 à la tête d'Air France, pour tenter de redresser l'entreprise publique de transport aérien, alors en fort mauvaise posture. Il y teste les vertus du référendum : fin 1993, il s'adresse directement aux salariés de la compagnie pour emporter leur adhésion à son projet de réforme et contourner ainsi le blocage des 14 syndicats de la maison...

En 1997, nouveau « coup de gueule » de M. Blanc : face au refus de Lionel Jospin, dont il était pourtant proche, de s'engager sur une privatisation future d'Air France, il démissionne, mettant dans l'embarras le tout nouveau premier ministre. M. Jospin lui en tiendra longtemps rigueur. Dans l'entourage de M. Blanc, aujourd'hui, on assure que les deux hommes se revoient. Toujours est-il que, depuis, M. Blanc a quitté le giron public pour se mettre au service de la haute finance internationale.

Virginie Malingre

Le Sénat réforme le droit des mineurs étrangers arrivant seuls en France

LIONEL JOSPIN est fermement décidé à réformer la législation sur les mineurs étrangers isolés. Les autorités cherchent toujours une solution à la situation de ces enfants qui arrivent seuls sur le territoire français dans les aéroports et les gares, venant de pays en guerre ou fuyant la misère. Mercredi 21 novembre, c'est par un amendement de dernière minute à la proposition de loi sur l'autorité parentale que le gouvernement a fait voter les sénateurs sur une réforme de la loi Chevènement sur l'immigration. Au milieu de la nuit, un amendement prévoyant la nomination d'un administrateur ad hoc pour représenter ces mineurs a été adopté.

Après une première tentative en mai, retoquée par la commission des lois, Ségolène Royal a réitéré son initiative. Balayant l'argument soulevé par le sénateur socialiste Michel Dreyfus-Schmidt, qui jugeait que le texte « n'avait aucun

rapport avec la proposition de loi examinée », la ministre de la famille a déclaré qu'il s'agissait de mineurs isolés pour lesquels « l'autorité parentale ne peut s'exercer ». La nomination d'un administrateur par le procureur de la République, avisé par la police aux frontières, a pour objectif, a souligné M^{me} Royal, « d'assister le mineur venu sans parents durant son maintien et d'assurer sa représentation dans toutes les procédures administratives et juridictionnelles ».

Comme leurs aînés, les jeunes étrangers de moins de dix-huit ans arrivant en situation irrégulière sont placés en zone d'attente pendant quatre jours. Mais là où les majeurs voient généralement leur maintien prolongé, les mineurs sont le plus souvent élargis par les magistrats parce que, étant mineurs, ils sont incapables d'ester en justice. Le juge ne peut donc leur notifier une décision de maintien ou de reconduite à la frontiè-

re. Le gouvernement cherchait à leur adjoindre un administrateur ad hoc pour les représenter devant la justice. La Cour de cassation, dans un arrêt rendu le 2 mai, avait estimé que la représentation légale de ces mineurs par un administrateur constituait une disposition non prévue par l'ordonnance de 1945. Une réforme législative était donc nécessaire.

« ACCÈS SYSTÉMATIQUE »

Consultée en août 2000, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) avait émis des réserves, recommandant « l'admission immédiate des mineurs sur le territoire ». En décembre, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avait condamné le maintien des mineurs, précisant que ces derniers « devaient avoir un accès systématique au territoire ». Enfin, dans son rapport annuel, remis au premier ministre mardi 20 novembre,

la défenseure des enfants, Claire Brisset, juge qu'il faut « supprimer la pratique de la zone d'attente pour les mineurs étrangers ». Ces derniers devraient être automatiquement confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).

La ministre de la famille a accepté un amendement du député socialiste de Paris, Tony Dreyfus. Il précise qu'en cas d'autorisation d'entrée sur le territoire d'un jeune étranger isolé le juge peut, si nécessaire, prendre des mesures d'assistance éducative. Les sénateurs socialistes ont voté le texte. Les communistes se sont abstenus, estimant que ces « enfants doivent être placés sous la protection de l'Aide sociale à l'enfance ». L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafe) a aussitôt dénoncé « une manœuvre pour refouler les enfants étrangers isolés aux frontières ».

Sylvia Zappi

SANTÉ Selon une étude de l'Inserm, qui devait être rendue publique jeudi 22 novembre, le cannabis présente moins de danger que d'autres drogues comme la cocaïne, l'héroïne ou l'ecstasy.

● SELON LES EXPERTS, aucun décès n'a été recensé après une intoxication au cannabis, les signes somatiques aigus sont « souvent mineurs », l'altération de certaines performances psycho-

motrices et cognitives est réversible et la dépendance au produit serait « modérée ou faible ». ● LES SCIENTIFIQUES soulignent en revanche la possibilité d'une augmentation du risque de

cancer, notamment des voies aérodigestives supérieures. ● LA PRÉSIDENTE de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, Nicole Maestracci, affirme que « c'est à

partir du moment où on a été capables d'expliquer aux jeunes que le cannabis n'était pas le produit le plus dangereux qu'ils ont commencé à nous écouter sur les dangers des autres produits ».

Une étude de l'Inserm relativise les dangers de la consommation du cannabis

Tout en soulignant les risques de cancer liés à une consommation régulière, l'expertise rendue publique jeudi affirme que ce produit présente des dangers somatiques et psychologiques mineurs. 55 % des filles et 60 % des garçons de 18-19 ans en ont déjà consommé

SANS ÊTRE ANODIN, le cannabis est loin de présenter tous les dangers qu'on lui a prêtés : il n'y a aucun décès recensé après intoxication aiguë isolée, les signes somatiques aigus sont « souvent mineurs et inconstamment ressentis » et l'altération de certaines performances psychomotrices et cognitives est réversible. Ce sont les conclusions de l'expertise collective réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), que Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, et Nicole Maestracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, devaient rendre publiques jeudi 22 novembre. Elles viendront sans doute alimenter le débat sur l'éventuelle dépenalisation de l'usage de cannabis.

Fruit du travail d'un groupe de quatorze experts qui ont compulsé la littérature scientifique, ce rap-

port reprend les faits scientifiquement validés mais aussi les incertitudes concernant les effets du cannabis sur le comportement et la santé. Les experts de l'Inserm rappellent d'emblée que « le cannabis est le produit le plus consommé » parmi les drogues illicites.

FAIBLE DÉPENDANCE

L'enquête Escapad, réalisée en 2000 par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies chez 14 000 jeunes de 17 à 19 ans, indiquait qu'à 18 et 19 ans, 55 % des filles et 60 % des garçons avaient déjà expérimenté le cannabis. Certains étaient des consommateurs réguliers : en 2000, environ 15 % des garçons de 18 ans avaient consommé plus de quarante fois du cannabis. A cet égard, la France n'est pas une exception par rapport aux autres pays occidentaux.

Les données épidémiologiques sur l'abus et la dépendance sont

cependant « encore fragmentaires ». Si l'on en croit des études américaines, la dépendance au cannabis concernerait « moins de 5 % » de la population générale et serait « proche de 10 % chez les consommateurs ». Une étude australienne fournit, elle, le chiffre de 1,5 % de sujets dépendants au sein de la population générale. Si l'on compare le cannabis aux autres produits psychoactifs, le lien de dépendance « est le plus faiblement observé pour le cannabis » : il est nettement plus faible que pour le tabac (40 % contre 87 %), précisent les experts de l'Inserm, qui ajoutent : « Dans deux cas sur trois, la dépendance au cannabis est modérée ou faible. »

Au chapitre des effets sur la santé mentale, le rapport évoque une corrélation entre l'existence de certains troubles mentaux et la fréquence d'une consommation « répétée » de cannabis, sans préci-

ser si l'usage précède ou non le trouble. C'est le cas chez les personnes atteintes de dépression majeure et de psychose maniaco-dépressive, qui sont, selon certaines études, pour 19,6 % et 64 % d'entre eux des consommateurs abusifs ou dépendants. Les scientifiques de l'Inserm s'interrogent sur l'existence d'une « vulnérabilité commune à la schizophrénie et à l'abus de cannabis » car les sujets « abuseurs ou dépendants au cannabis » présentent plus souvent des troubles schizophréniques (6 % contre 1 % dans la population générale, selon une étude).

Les effets pharmacologiques du cannabis sont essentiellement dus à une substance, le delta⁹-tétrahydrocannabinol, qui se distribue rapidement dans tous les tissus riches en lipides, principalement le cerveau. Cette grande « lipophile » explique que le delta⁹ THC passe dans le lait maternel et à

travers le placenta. Lorsqu'une femme enceinte consomme du cannabis, les concentrations dans le sang fœtal « sont au moins égales à celles observées chez la mère », note l'expertise collective. Les auteurs du rapport souhaitent que la recherche des effets d'une exposition in utero sur l'enfant à naître soit « plus rigoureuse ».

DES DOUTES À LEVER

Évoquant les conséquences sur la conduite automobile, les experts se montrent prudents : « Malgré la présomption de dangerosité du cannabis sur le comportement de conduite, il est encore aujourd'hui impossible d'affirmer, faute d'études épidémiologiques fiables, l'existence d'un lien causal entre usage de cannabis et accident de la circulation. » Les études prévues par la loi Gaysot, qui viennent d'être lancées (Le Monde du 29 août), devraient permettre de lever ce doute.

Les scientifiques de l'Inserm sont plus affirmatifs en revanche sur la possibilité d'une augmentation du risque de certains cancers, touchant notamment les voies aérodigestives supérieures, du fait d'une « consommation chronique de cannabis ».

Dans leurs recommandations, les auteurs de l'expertise souhaitent une meilleure adaptation des campagnes d'information et de prévention, selon l'âge et le sexe, selon les risques sanitaires immédiats ou à plus long terme, et selon les situations et pathologies particulières.

Les rédacteurs appellent également de leurs vœux le développement des recherches afin d'éclairer les nombreuses zones d'ombre qui entourent les effets de la consommation et surtout de l'abus de cannabis.

P. Be.

Agir dans l'urgence autant qu'en prévention, aider les femmes isolées, les personnes âgées comme les handicapés, gérer de front plus de 40 établissements sociaux... C'est vrai qu'il y a du travail pour toute une armée.

Babette, 24 ans, infirmière à l'Espace accueil, solidarité, insertion St Martin.



Un débat ancien

● **L'avis du Comité d'éthique.** En novembre 1994, estimant que la distinction entre les drogues licites et illicites « ne reposait sur aucune base scientifique cohérente », le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé proposait une classification tenant compte de la dangerosité des différents produits.

● L'avis de la commission

Henrion. En 1994, à une voix de majorité (9 sur 17), la commission présidée par le professeur Roger Henrion se déclarait favorable à la dépenalisation de l'usage du cannabis et de sa possession en petites quantités.

● **Le rapport Roques.** En juin 1998, le rapport du groupe d'experts présidé par le professeur Bernard Roques rejetait la

distinction classique opérée par la loi entre les différentes substances psychotropes. Il les classait sur des bases scientifiques en trois groupes en fonction de leur dangerosité décroissante.

Le premier groupe comprenait l'héroïne, les opiacés, la cocaïne et l'alcool ; le deuxième les psychostimulants (amphétamines), les benzodiazépines (médicaments anxiolytiques et hypnotiques), le tabac et les hallucinogènes ; le troisième, « en retrait », le cannabis.

● **Le rapport du Conseil national du sida.** Rendu public le 6 septembre, ce rapport recommandait la levée « de l'interdiction pénale de l'usage personnel de stupéfiants dans un cadre privé ».

Eric, fumeur occasionnel et sans complexes

ÉRIC EST INTERMITTENT du spectacle... et du cannabis. « Avant, je fumais tous les jours, mais lorsque je me suis mis à travailler, j'ai bien vu que les prises de

TÉMOIGNAGE

« Je suis bien intégré, j'ai un bon job. Et tous mes amis en consomment »

décisions étaient moins rapides et que j'étais moins efficace. » Ce jeune homme de vingt-huit ans travaille dans le cinéma depuis cinq ans en tant qu'assistant réalisateur sur des films français à gros budget. En jean, tee-shirt et baskets, il confie : « Je fume de temps en temps, environ deux fois par semaine, quand l'occasion se présente et que j'ai envie de partager quelque chose avec de bons amis. » Il ne dépense qu'environ 100 francs par mois pour se procurer du cannabis car ce ne sont « pas toujours les mêmes » qui mettent la main à la poche. « Il est facile de s'en procurer, ajoute-t-il. On connaît tous un dealer, même sans le savoir ! »

Eric, qui vit dans un arrondissement chic de la capitale, consomme le cannabis chez lui ou chez des amis « pour rester tranquille, discuter, se marrer, toujours entre potes ». Fumer seul lui arrive « rarement ». Il reconnaît cependant que, parfois, après une harassante journée de travail, il se roule un « petit pétard » pour se décontracter et bien dormir : « C'est la même chose qu'un verre d'alcool, mais je préfère fumer. »

Son premier joint, Eric l'a allumé à l'âge de quinze ans, à l'inter-nat. « Tout le monde fumait dans la chambre, et, le soir, une sorte de communauté se formait. C'était

avec des Africains qui ramenaient de l'herbe du pays. » Amusé, il arbore un large sourire et poursuit : « Elle était forte, et ça me faisait terriblement tourner la tête. Une fois, je suis même tombé du lit superposé sur lequel je dormais ! » Treize ans plus tard, il affirme que fumer du cannabis ne lui a jamais posé de problème. « Je suis bien intégré, j'ai un bon job et je gagne bien ma vie. Tous mes amis en consomment et je suis étonné de voir que beaucoup de gens de quarante ou cinquante ans fument aussi. » Il dit n'avoir « jamais entendu parler de morts ni de maladies causées par le cannabis, si ce n'est des problèmes de mémoire à court terme pour ceux qui abusent ». Néanmoins lucide, il considère le cannabis comme une « drogue, au même titre que l'alcool, simplement parce que le comportement s'en trouve modifié et que ça permet d'aborder les choses d'une manière différente ».

« ILS N'Y CONNAISSENT RIEN »

Les messages de prévention et d'information à destination des gens de son âge, « il n'y en a pas », assène-t-il. Remonté, il cherche des yeux le petit écran et continue : « L'information à la télévision sur le cannabis est bidon : ils feraient mieux de faire parler des fumeurs avec des scientifiques plutôt que des politiques qui n'y connaissent rien ! » Pour lui, les journaux et les émissions racontent toujours la même chose : « On y parle des problèmes sociaux que cause le cannabis, mais pas de santé. » Ainsi, évoquant les rares émissions de télévision qui traitent du cannabis, Eric affirme « qu'il s'agit surtout de débats qui permettent aux hommes politiques de se positionner et de drainer des voix ».

O. M.



Nicole Maestracci, présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie

« Tous les pays d'Europe convergent vers une approche pragmatique »

« Pourquoi avez-vous jugé nécessaire de demander à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) de réaliser une expertise collective sur les effets du cannabis sur le comportement et la santé ?

– Nous avons voulu, sur les sujets les plus controversés, disposer d'un état des lieux qui nous permette de parler à partir de connaissances scientifiquement validées. C'est ce que nous venons de faire également pour l'alcool avec l'expertise collective de l'Inserm (*Le Monde* du 21 septembre). Nous avons également mis en place, avec l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies, des enquêtes épidémiologiques régulières. Avec ce type de démarche, nous pouvons mettre en évidence des faits que l'on ne percevait pas à partir des seules données de l'activité des services de santé, de police et de justice. C'est indispensable pour mener une politique publique. Beaucoup de choses contradictoires ont été dites sur ce sujet dans un climat parfois particulièrement polémique. Nous voulions donc en finir avec le règne du « Moi, je pense... ».



NICOLE MAESTRACCI

– Avez-vous été surprise par les conclusions de cette expertise collective ?

– Le plus étonnant n'est pas tellement ce que l'on apprend, mais plutôt le fait que l'on savait moins de choses qu'on pouvait le penser. S'agissant d'un produit ayant de nombreux expérimentateurs – plus de la moitié des jeunes de dix-huit ans en France – et malgré son caractère illicite, la méthode choisie a permis de documenter précisément les effets repérables du cannabis sur la santé. On peut en retenir que sur le plan des effets immédiats, le cannabis ne provoque pas d'accident grave mettant en jeu le pronostic vital, contrairement aux drogues de synthèse. Au niveau des effets à long terme, quelques études américaines mettent en évidence une élévation du risque de cancer broncho-pulmonaire chez les fumeurs réguliers. Restent les incertitudes à propos des effets sur le fœtus au cours de la grossesse, des conséquences sur la conduite automobile, des rapports avec les troubles mentaux et ce qu'on appelle le « syndrome amotivationnel » chez des jeunes souvent en échec scolaire, qui est fréquemment rapporté par les professionnels, mais pas étayé scientifiquement.

– Ce rapport de l'Inserm n'éclaire que le versant sanitaire du problème. Comment l'intégrez-vous dans votre politique globale à l'égard du cannabis et dans le débat sur l'éventuelle dépenalisation de l'usage de ce produit ?

– Nous n'avions en effet sollicité cette expertise collective que dans le domaine des effets du cannabis sur la santé, à l'exclusion de l'évaluation de ce produit à des fins thérapeutiques, qui relève d'une autre discussion. Le travail de l'Inserm n'était

pas non plus destiné à traiter des conséquences du développement de la consommation du cannabis sur le plan social ou en termes de sécurité. Il ne permet pas non plus de conforter ou d'affaiblir les partisans d'une éventuelle dépenalisation.

– Une évolution vers des législations plus souples n'est-elle cependant pas en train de se dessiner en Europe, y compris au Royaume-Uni où le gouvernement de Tony Blair prônait plutôt une ligne dure ?

– Toute l'Europe débat de ce qu'il convient de faire avec le cannabis et tous les pays convergent vers une approche pragmatique, car ils ont tous entre un tiers et la moitié de leurs jeunes qui ont déjà expérimenté le cannabis. En gros, l'attitude adoptée consiste à rappeler l'interdit, tout en prenant acte que le cannabis présente moins de danger que d'autres drogues comme la cocaïne, l'ecstasy ou l'héroïne. En conséquence, les sanctions de l'usage s'orientent de plus en plus vers des peines contraventionnelles comme au Portugal, en Espagne ou en Italie. Le Royaume-Uni et la Belgique s'orientent également dans cette voie. La France est donc dans une situation comparable à celle de ses voisins, sauf en ce qui concerne la possibilité d'incarcérer des usagers simples. En revanche, nous sommes plutôt en avance dans l'articulation de la politique de santé publique avec la justice, parce que toutes les personnes interpellées peuvent être dirigées vers des structures de soins.

– Cela n'empêche pas d'importantes disparités géographiques dans la sévérité des décisions. La France n'est-elle pas plutôt en retard dans ce domaine ?

– Pas vraiment. Des disparités géographiques existent dans tous les pays européens. Elles sont même plus importantes dans les pays comme l'Espagne ou l'Allemagne, disposant d'une autonomie régionale forte. Il existe cependant un consensus pour ne plus incarcérer les personnes pour simple usage. Il n'y a pas de loi parfaite. La meilleure sera celle qui fera suite à un véritable débat et recueillera l'adhésion de la majorité des citoyens.

– Quelle conséquence tirez-vous du fait qu'en France plus d'un jeune de dix-huit ans sur deux a expérimenté le cannabis ?

– Il faut à la fois hiérarchiser les risques et fixer les limites, c'est le rôle de la loi. Apprendre à gérer les risques, c'est le rôle de la prévention. Nous devons aussi apprécier la situation de manière globale. L'enquête européenne Espad, réalisée en 1999 auprès des jeunes scolarisés de quinze et seize ans a montré que si les jeunes Français sont les plus consommateurs de médicaments psychotropes et de cannabis, ils sont dans le même temps moins consommateurs d'alcool. Cela marque une rupture avec la génération de leurs parents. Cette enquête montre également une stabilisation, voire une baisse, de la consommation dans les pays où elle était plus élevée. Nous avons donc une marge de manœuvre non négligeable. C'est à partir du moment où nous avons été capables de dire la vérité, c'est-à-dire d'expliquer aux jeunes que le cannabis n'était pas le produit le plus dangereux qu'ils ont commencé à nous écouter sur les dangers des autres produits. »

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Le préfet Bernard Bonnet dénonce un « lynchage public sans précédent »

Au troisième jour du « procès des paillotes », le tribunal se penche sur l'examen des personnalités

Le tribunal d'Ajaccio a examiné, mercredi 21 novembre, les personnalités des prévenus du procès des paillotes. L'ancien préfet de Corse, Ber-

nard Bonnet, soupçonné d'avoir donné l'ordre d'incendier deux restaurants illégalement installés sur une plage, a affirmé que « dans l'histoire

de France récente, il n'y a aucun précédent d'un lynchage public d'un haut fonctionnaire de la nature qui a été le [sien] ».

AJACCIO (Corse-du-Sud)
de notre envoyé spécial

Le ton est calme et posé. Loin des gesticulations des deux premiers jours et des tirades médiatiques. Au procès des paillotes, mercredi 21 novembre, l'heure est à l'examen des personnalités. Alors le préfet Bernard

PROCÈS

Bonnet parle de lui, soulignant ses qualités, évitant les défauts, remodelant son image de jacobin intransigent. « J'ai subi avec une extrême blessure les propos, ici ou là, me traitant de gauleiter. Mon père [militaire] a connu ma mère en Allemagne. Elle était allemande. Son père a refusé le serment nazi. Il a été incarcéré pendant cinq ans. Alors me traiter de "gauleiter"... C'est une blessure profonde. »

Qualifié d'« autocrate manipulateur » par l'ancien procureur d'Ajaccio, Jacques Dallest, qui obtint son renvoi devant le tribunal, l'ancien préfet de Corse attaque ses détracteurs :

« Dans l'histoire de France, récente, il n'y a aucun précédent d'un lynchage public d'un haut fonctionnaire de la nature qui a été le mien. »

L'énarque, soupçonné d'avoir donné l'ordre d'incendier deux restaurants illégalement installés sur la plage, près d'Ajaccio, dit son parcours bordé d'élogieuses appréciations, qui sied à ses affectations. Et il expose, pour la gloire, quelques combats en terre catalane, alors qu'il était préfet des Pyrénées-Orientales, qui le virent dans sa voiture « lapidée » ou dans son bureau « en flammes ». On le dit très travailleur ? « Ce n'est pas très original. Pas plus que les présidents de tribunaux. » Rigoureux, voire intransigent ? « Je revendique la rigueur, pas le rigorisme. La mission qui m'était confiée était de faire appliquer les lois dans le refus des intérêts partisans. »

Et de lâcher soudain sa rancœur. Il lui est « intolérable » que « celui qui a déçu les assassins du préfet Erignac » ait fait deux mois de prison, qu'une vie personnelle ait été « brisée », « tout simplement pour la satisfaction de réparer ce qu'on a dit être un délit – des plan-

ches que l'on a retrouvées brûlées sur une plage. » « Permettez-moi de vous dire que, heureusement, très récemment, la justice de mon pays a démontré qu'elle savait être indépendante et ne pas se laisser aveugler par l'instruction préparatoire ». Et d'« espérer » que le tribunal d'Ajaccio « sera aussi indépendant que le tribunal de Paris qui a constaté que Dominique Strauss-Kahn et Robert Hue étaient innocents. »

« VOUS ARRIVE-T-IL DE DOUTER ? »

Le président Ferrière rappelle que, contrairement à ses sept coprévenus dont les témoignages l'accusent, il n'y a, au dossier aucune expertise psychiatrique ou psychologique le concernant : « Mon conseil à l'époque [NDLR : M^e Francis Szpiner] a considéré que nous n'avions pas à rechercher dans la psychiatrie des atténuations de responsabilité à des délits que nous n'avions pas commis. »

Alors, M^e Gumery, avocat de Bernard Bonnet, déroule un interrogatoire bien huilé, en forme d'expertise accélérée. Supporte-t-il la contradiction ? « Je me sens incapable de décider et d'agir dans la solitude.

La contradiction est l'un des moteurs de mon action. » Est-il colérique ? « Pas plus que la moyenne des Français. » Manipulateur ? « Je suis un serviteur de l'Etat. Je ressens cela comme une injure. » Autocrate ? « Je suis un préfet républicain. C'est le contraire. » Calculateur, provocateur et schizophrène ? « C'est strictement absurde ! »

Le procureur Patrick Mathé veut balayer ces réponses « convenues », « artificielles ». « Vous arrive-t-il de douter ? » Réponse : « A chaque instant. » Le président Ferrière, un instant, s'interroge sur la nature du sourire crispé qu'arbore le préfet presque constamment. « Il peut paraître "narquois", comme la marque d'un manque de considération pour votre interlocuteur... » « La franchise de vos propos appelle une réponse franche, dit Bernard Bonnet. C'est un sourire de défense, un moyen de protection. Lorsque la pression est trop forte, je souris. Je suis désolé. Je vais faire un effort pour être plus triste. »

Jean-Michel Dumay

► www.lemonde.fr/corse

Nous maintenons le cap

Nous desservons quotidiennement Washington DC, Chicago et San Francisco au départ de Charles de Gaulle.

Avec, bien entendu, des correspondances vers plus de 200 villes sur le continent nord-américain.

Nous continuons à investir pour vous offrir plus de confort et d'espace à bord de nos avions.

Pour découvrir nos promotions, renseignez-vous auprès de votre agence de voyages, visitez notre site web ou appelez United.

Plus que jamais, nous nous engageons à fournir à nos passagers le meilleur service possible.

UNITED
AIRLINES
A STAR ALLIANCE MEMBER

www.united.fr

La chancellerie présente une nouvelle mouture de son projet de loi pénitentiaire

Le texte sera soumis en 2002 en conseil des ministres

PRIORITÉ à la sécurité. Loin des déclarations de principe sur « les droits des citoyens-détenus », qui étaient inclus dans l'avant-projet de loi sur les prisons rendu public le 18 juillet (*Le Monde* du 19 juillet), la dernière mouture du texte, qui devait être présenté, jeudi 22 novembre, à un collège de personnalités, témoigne du souci du ministère de prendre en compte le thème de la sécurité. Sans remettre en cause certaines avancées de la loi en faveur des détenus, notamment en matière de droit du travail, de droit à l'intimité ou de respect des liens familiaux, ce nouveau projet, qui devrait être présenté en conseil des ministres début 2002 avant une présentation au Sénat, est marqué par plusieurs concessions faites aux syndicats pénitentiaires.

Signe du changement de ton, le document de présentation indique que « la loi pénitentiaire aura notamment pour objet la prévention de la récidive, facteur déterminant du renforcement de la sécurité de nos concitoyens ». « Mieux sanctionner pour mieux réinsérer, tel est l'objet du projet de loi pénitentiaire, pour une vraie sécurité », conclut-il. Il y a quelques mois, la chancellerie affirmait qu'il était question de limiter les incarcérations en instituant la prison comme « ultime recours » ; d'ériger le détenu en « citoyen » ; et de faire évoluer les personnels pénitentiaires en mettant l'accent sur leur mission de réinsertion.

Le texte final reprend nombre des dispositions déjà retenues en juillet. Les périodes de sûreté incluses dans les peines perdent leur caractère automatique et devront être prononcées au cas par cas par les cours d'assises. Les détenus atteints d'une maladie engageant le pronostic vital pourront voir leur peine suspendue, et il est prévu de faciliter l'hospitalisation des détenus présentant des troubles psychologiques. Le rapprochement familial devient un critère principal d'affectation dans les prisons, où seront favorisés les rapports avec les proches par le biais d'unités de vie familiale et de parloirs sans surveillance. Le droit de téléphoner est reconnu aux prévenus et aux condamnés, sauf restrictions pour raisons de sécurité. Enfin, le travail en prison est encadré, par la création d'un véritable contrat de travail et par la fixation d'un salaire d'au moins 50 % du SMIC.

MAINTIEN DES 45 JOURS DE MITARD

La chancellerie a cependant renoncé à plusieurs avancées. Le recul le plus symbolique est le maintien d'une sanction disciplinaire de quarante-cinq jours de mitard en cas d'« agression contre les personnes », alors que la première version du projet réduisait de 45 à 20 jours maximum le placement en quartier disciplinaire, et ce quelle que soit la faute commise par le détenu. Cet abaissement de l'échelle des sanctions, qui alignait la France sur les recommandations européennes, a été jugé inacceptable par les personnels, qui ont estimé qu'elle entamait leur autorité. La chancellerie a également renoncé au principe des fouilles de cellule effectuées en la présence des détenus et autorise

les « personnels ayant au moins le grade de premier surveillant à détenu des armes autres que des armes à feu ».

Le projet de loi entérine, par ailleurs, la nouvelle classification des établissements pénitentiaires en fonction du profil des détenus et non plus de la longueur de leur peine. Sont ainsi créés, en plus de maisons d'arrêt départementales et des centres de détention, des « maisons d'arrêt régionales » et des « centres nationaux de détention » qui seront sécurisés. Les détenus impliqués dans des « actes terroristes », du « trafic de stupéfiants en bande organisée », du « proxénétisme » ou du « vol à main armée » y seront affectés, ainsi que d'autres prisonniers, en fonction de la « gravité des faits » qui leur sont reprochés. Une classification dénoncée par l'Observatoire international des prisons qui souligne le risque de créer des « poudrières ».

La dernière mouture de la loi décline enfin les prérogatives du « contrôleur général des prisons », une personnalité indépendante nommée pour six ans par le président de la République. Le projet de loi indique que le contrôle « porte sur les conditions générales de détention et sur le respect de la condition juridique des détenus ». L'instauration d'un contrôle externe à l'administration avait suscité l'appréhension, voire l'incompréhension, des surveillants. La chancellerie semble en avoir tenu compte, puisqu'elle affirme, dans son document accompagnant la loi, que « la désignation d'un contrôleur général des prisons (...) garantira les agents de l'administration pénitentiaire contre les accusations infondées ».

Cécile Prieur

Plus de 20 000 policiers ont manifesté à Paris et dans plusieurs préfectures

Daniel Vaillant s'est déclaré « disponible » pour de nouvelles négociations

A l'appel des syndicats Alliance, Synergie-officiers et du SCHFPN, les défilés de protestation ont représenté la plus forte mobilisation policière depuis 1991. Après

l'échec des premières négociations, lundi, le ministre de l'intérieur Daniel Vaillant s'est déclaré « disponible » pour de nouvelles discussions.

M. Garnier a annoncé la tenue d'un colloque sur la sécurité, le 11 décembre, à Paris, auquel ont été conviés l'Union syndicale des magistrats (modérée), des représentants des pompiers, de l'éducation nationale et SOS-Racisme. « Il faut que les politiques prennent enfin conscience de la gravité des problèmes », indiquait Bruno Beschizza, secrétaire général de Synergie-officiers. « Peut-être sont-ils en train de la faire avec la loi sur la présomption d'innocence. »

TRAVAIL « SUR LES PRATIQUES »

Très contestée par les policiers, celle-ci doit faire l'objet d'une mission parlementaire d'évaluation que Lionel Jospin a confiée, mercredi, au député (PS) Julien Dray. « Il n'a pas été question de modifier la loi », a toutefois indiqué la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, qui a évoqué un travail « sur les pratiques » liées à l'entrée en application du texte. M. Vaillant a annoncé l'organisation d'une rencontre entre les syndicats de police, lui-même et M^{me} Lebranchu.

« Ami, entends-tu les cris sourds de la police qu'on enchaîne », « Elus, on vous a à l'œil », les banderoles parisiennes témoignaient du malaise de policiers qui se disent inquiets de leur statut. « Pour que la police nationale survive, il faut qu'on lui donne les moyens matériels et légaux d'accomplir sa tâche », affirmait un commissaire. Des gendarmes retraités et pour la première fois des femmes de gendarmes – le statut militaire des gendarmes les prive du droit de manifester – s'étaient joints au cortège pour affirmer que toutes les forces de sécurité sont confrontées aux mêmes problèmes. « Les Français ont besoin de sécurité, et la sécurité

est un droit », a déclaré un gendarme. « Tant que les négociations en resteront au niveau du catégoriel, elles seront un échec », a affirmé André-Michel Ventre, le secrétaire général du SCHFPN. « La sécurité est un problème crucial que pose l'évolution de notre société », ajoutait Jean-Luc Garnier, le secrétaire général d'Alliance. Et, il n'a pas été pris en compte. »

Pascal Ceaux

500 000 visiteurs sont attendus au Salon de l'éducation, à Paris

Le secteur public et les entreprises privées se côtoient lors de cette manifestation créée en 1999

AVEC 70 000 m² d'exposition et 500 000 visiteurs attendus, le Salon de l'éducation, qui a ouvert ses portes mercredi 21 novembre à Paris, est devenu une très grosse affaire. Et c'est précisément ce que certains lui reprochent. « Il faut taper du poing sur la table : des familles se laissent abuser par les marchands de savoir ! », a ainsi tempêté Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, au démarrage de cette troisième édition. Il y a un mois, M. Mélenchon avait déjà plaidé contre la marchandisation de l'éducation, au forum de Porto Alegre. Il n'était pas le plus enthousiaste à arpenter les allées de la Porte-de-Versailles, où se côtoient écoles privées et prestataires de services de toutes sortes.

Conçu par Claude Allègre et la Ligue de l'enseignement, cet événement offre une image brouillée : il apparaît comme le Salon de l'éducation nationale, alors que ce n'est pas exactement le cas. Membres du comité d'organisation, la Ligue de l'enseignement, le ministère de l'éducation et l'Onisep gèrent cette année 40 % de l'espace d'exposition, selon la Ligue. Les opérateurs

privés, 60 %. Ils sont deux, également membres du comité d'organisation : L'Étudiant (Vivendi Universal) et Edit Expo International. Ces entreprises louent des stands – 2 000 francs le mètre carré au maximum. Le chiffre d'affaires annoncé par L'Étudiant est de 20 millions de francs. L'éducation nationale, elle, occupe l'espace à prix coûtant. Son investissement porte sur l'aménagement des stands, la communication et diverses subventions : la dépense se monte à 13,5 millions de francs. Des « major partenaires » (région Ile-de-France, Mairie de Paris, MAIF, Radio France, Comité des œuvres complémentaires de l'école, France Télécom, La Cinquième) apportent pour leur part 15 millions de francs, selon la Ligue.

L'édition 2000 du Salon avait déjà suscité des critiques : pour certains, le service public n'y était pas assez visible. Cette fois, « les sociétés privées ne sont plus en vitrine », souligne Alain Dubroca, directeur général de la Ligue de l'enseignement, organisatrice principale du Salon. S'il reconnaît que les stands de l'Onisep ou des établissements publics sont mieux placés, Jean-Luc Mélenchon veut poursuivre le

« rééquilibrage ». « Toute la publicité de ce Salon est construite sur le soutien que lui donne l'éducation nationale, a-t-il expliqué au Monde. Il faut lever la confusion, et faire en sorte que les visiteurs soient systématiquement informés de l'offre du service public : c'est la meilleure, et elle est gratuite. »

« QUERELLES IDIOTES »

René Sylvestre, patron du groupe L'Étudiant, juge ces « querelles idiotes ». Selon lui, les organismes privés n'occupent que 15 % des surfaces ouvertes au grand public et « il ne faut pas prendre les jeunes pour des abrutis qui confondraient l'école Macheprot avec Harvard ». La Ligue de l'enseignement affirme pour sa part garder ses distances avec l'aspect commercial de l'événement. « Nous nous interdisons de faire du commerce sur ce salon : nous ne vendons pas de mètres carrés », souligne Alain Dubroca. Les opérateurs privés, précise-t-il, doivent suivre un cahier des charges précis. « Le prix auquel ils peuvent louer les stands est sensiblement inférieur au marché », ajoute M. Dubroca. Le directeur général de la Ligue reconnaît toutefois que la manifestation « est un objet économique qui suscite de très grandes envies ».

Le logo rouge et noir « Salon de l'éducation » a été déposé par la Ligue à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour la modique somme de 1 850 francs en 1999. Un an plus tard, « un groupe anglo-saxon » en a, selon M. Dubro-

ca, proposé 20 millions de francs. Le Salon reste « la vitrine de ce que fait l'éducation nationale », affirme un collaborateur de Jack Lang. Le « combat se déroule à la loyale avec les salonniers privés », poursuit-il, mais il faudra « une évaluation sérieuse à l'issue de ces trois premières éditions ». René Sylvestre, lui, s'empare : « Ne tuons pas une bonne idée ! »

Nathalie Guibert

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DU MANS

Par jugement contradictoire rendu le 28 septembre 2001 devenu exécutoire, le Tribunal de Grande Instance du Mans statuant en matière correctionnelle a condamné, **PAUMIER Jean-François**, né le 05 mai 1952 au MANS (72181), domicilié à Le Bourg St Julien Le Pauvre 72240 NEUVY EN CHAMPAGNE, sans profession, pour Banqueroute : absence de comptabilité ; faits prévus par ART.L.626-2 4°, ART.L.626-1, ART.L.626-3 C.Commerce et réprimés par ART.L.626-3 AL.1, ART.L.626-5, ART.L.626-6, ART.L.625-8 AL.1 C.Commerce - courant 1997 et 1998 sur le département de la Sarthe - soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes, fraude fiscale - faits prévus par ART.1741 AL.1, AL.2 C.G.I et réprimés par ART.1741 AL.1, AL.3, AL.4, ART.1750 AL.1 C.G.I. - courant 1996, 1997 et 1998 dans le département de la Sarthe ; à la peine de : emprisonnement délictuel d'une durée de 1 an avec sursis, interdiction définitive de diriger, gérer, administrer ou contrôler toute entreprise ciale, artisanale, agricole et personne morale. Le Tribunal a en outre ordonné la publication de la décision dans les journaux Le Monde, Le Maine Libre, et Ouest France (édition Sarthe). Pour extrait conforme, LE GREFFIER.

Les aides-éducateurs de niveau bac + 2 pourront passer les concours de l'enseignement de l'enseignement

LES PERSONNES ayant travaillé dans le secteur de l'éducation quatre ans au cours des cinq dernières années, notamment les aides-éducateurs, pourront postuler aux concours de l'enseignement à condition de posséder un diplôme de niveau DEUG (bac+2), selon un projet de décret validé, mercredi 21 novembre, par le comité technique paritaire (composé de représentants des syndicats et de l'administration) du ministère de l'éducation. Cette disposition, réservée aux personnels sous statut privé, est valable uniquement pour les trois sessions de concours à venir (2002, 2003 et 2004). A l'issue de cette période, le diplôme requis sera de niveau licence (bac+3).

Environ 10 000 des 70 000 aides-éducateurs rempliraient les conditions pour se présenter à ce concours de « troisième voie » lors de la session 2002.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un nouveau juge d'instruction, le dixième en vingt-deux ans, a été chargé de l'enquête sur les circonstances de la mort de Jacques Mesrine**, l'ancien « ennemi public numéro un » tué par les hommes du commissaire Robert Broussard, le 2 novembre 1979, à Paris. Le juge parisien Baudouin Thouvenot reprend l'information judiciaire ouverte à la suite d'une plainte pour « assassinat », déposée peu après la fusillade par la fille et la mère de Jacques Mesrine.

■ **Onze familles victimes du saturnisme ont déposé, mercredi 21 novembre, une requête devant la commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales de Paris**. Pendant plusieurs années, elles avaient demandé, sans succès, un logement social alors que les services de l'Etat et de la municipalité savaient que leurs enfants étaient intoxiqués au plomb. Les requérants estiment que les pouvoirs publics ont manqué à leurs obligations en ne les relogant pas avec la célérité nécessaire.

■ **SÉCURITÉ : le maire d'Asnières (Hauts-de-Seine), Manuel Aeschlimann (RPR), a pris un arrêté municipal interdisant la circulation solitaire des mineurs de moins de treize ans entre 23 heures et 6 heures ainsi que toute réunion de plus de trois mineurs de moins de seize ans, non accompagnés**. Cette mesure, qui vise les secteurs de la commune ayant « un taux de délinquance particulièrement élevé », sera applicable pendant les périodes scolaires.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9^{ème} Chambre (section A) de la Cour d'Appel DE PARIS du 9 Octobre 2000, par arrêt du 3 Juillet 2001, la Cour de Cassation a donné acte à Fromage Gérard du désistement pour pourvoi, **FROMAGE Gérard**, né le 2 Octobre 1947 à Paris 6^{ème}, et de **DEVALIERE Paulette** demeurant chez Mme CASSIER Michèle 31 Rue de l'Île Congé 94430 CHENNEVIERES S/MARNE, a été condamné à 4 mois d'emprisonnement avec sursis, pour fraude fiscale et omission d'écriture dans un livre comptable (faits commis de janvier 1993 à décembre 1995). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° La publication de cet arrêt, par extrait, dans : - Le Journal Officiel de la République Française, - Le Monde, - France Soir. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de CHENNEVIERES SUR MARNE (94430). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : appelez-nous au B.O.A.D
190F72 numéros contre D.N.L.D./S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Mercredi 5 décembre 2001 à 13h30 à Paris 9^e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe

Appartements - Maison - Parking
sur le département des Hauts-de-Seine.

Mises à prix : de 48 000 F (7 317,55 euros) à 940 000 F (143 302,08 euros).

Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du lundi au vendredi de 9h45 à 11h30 et de 14h15 à 16h.
Direction Nationale d'Interventions Domaniales.
Ventes immobilières - Bureau 107 - 17, rue Scribe 75436 Paris cedex 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE POITIERS

Par arrêt du 23.03.00, la Cour d'Appel de Poitiers a condamné **JÉRÔME PUJOS**, né le 24.10.33, demeurant 98 av. R. Poincaré 75016 Paris à 6 mois d'emprisonnement avec sursis, 10.000 F d'amende, à l'affichage de la décision à la mairie du domicile du condamné pendant 3 mois, a ordonné la publication par extrait dans le J.O., Sud-Ouest, Le Monde (coût max 10.000F) pour farde fiscale. P/ E.C.C le 11.09.01 P/ LE PROCUREUR GENERAL.

NOUVELLE ADRESSE
22, RUE QUENTIN BAUCHARD
(angle Champs-Élysées)

club
OUVERT
TOUS LES JOURS

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO
Du dimanche au jeudi à 21 h 30
Tél. 01 47 23 68 75

La gestion des déchets nucléaires de Cadarache cristallise des inquiétudes

L'installation d'un nouveau système de conditionnement et d'entreposage dans ce centre du Commissariat à l'énergie atomique des Bouches-du-Rhône fait l'objet d'un débat public préalable à l'enquête. Les opposants à ce projet regrettent le caractère partiel de la consultation

MANOSQUE

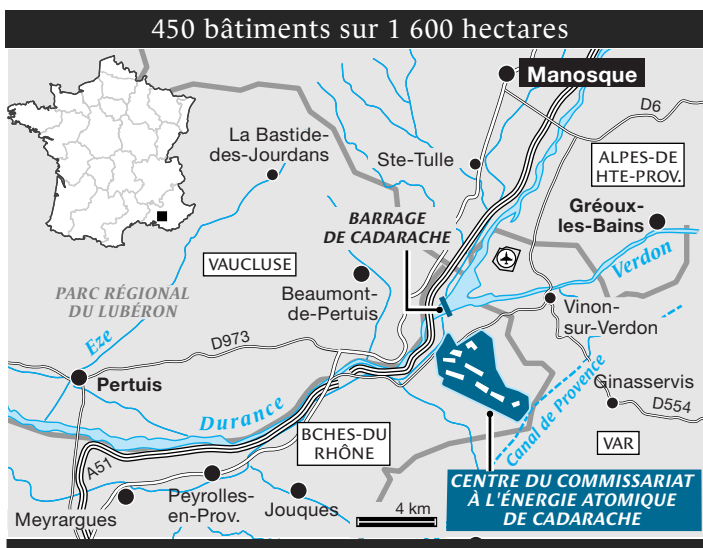
de notre correspondant régional
Parmi les cent vingt présents dans le gymnase de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), ce vendredi 16 novembre au soir, beaucoup se connaissent. L'état-major du centre du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Cadarache, situé à quelques kilomètres de là, de l'autre côté de la Durance, a pris l'habitude de se confronter à ses opposants, écologistes de conviction ou voisins mécontents, qui considèrent que le centre est un vrai danger et tout développement de ses activités une aberration.

Cela fait six réunions qu'ils se retrouvent dans le cadre du « débat local » à propos de l'installation de Cedra (lieu et système de conditionnement et entreposage de déchets

radioactifs) que le CEA veut implanter dans son périmètre depuis 1997 pour remplacer l'ancien. Sollicitée par l'association France environnement, la Commission nationale du débat public (CNDP) a estimé que ce chantier n'avait pas à être discuté au plan national mais méritait de l'être localement. C'est une première en France. Neuf réunions publiques dans des communes autour du centre, un site Internet, un numéro d'appel téléphonique gratuit, un *Journal du débat* sont donc mis en place par le CEA.

Des scrutateurs contrôlent leur déroulement et en établissent les comptes-rendus écrits : ceux des précédentes réunions sont à la disposition du public à côté de la maquette de la future installation. Ce soir, Jean-Paul Puyfauher, d'EDF, et Michel Meuret, de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), jouent, avec une autorité parfois contestée, ce rôle qui consiste à garantir « l'équité, l'intégrité et l'impartialité du débat ». Après trois réunions ils ont pris l'initiative que soit abordée frontalement « la question de la sismicité », toujours évoquée par les opposants au CEA mais qui n'était pas prévue dans le premier cahier des charges.

Le directeur du CEA de Cadarache, Hervé Bernard, ouvre la réunion qui se tient en présence du maire de la ville, avant que Maurice Haessler, responsable de l'installation à venir, n'en détaille l'ampleur et le fonctionnement. La discussion avec micro baladeur s'ouvre : chacun est libre de poser les questions qu'il souhaite pour peu qu'il se présente, et les scrutateurs s'efforcent d'insister si la réponse est confuse ou trop alambiquée. Ceux qui veulent évoquer les questions politiques générales, comme celle des sources d'énergie en France, sont interrompus si leur discours est trop long : « Hors débat ! La CNDP a voulu déconnecter que la discussion reste centrée sur Cedra », tranche un scrutateur, au grand dam



d'une militante de l'énergie solaire.

On s'interroge sur les raisons pour lesquelles l'enquête d'utilité publique de 1997 avait émis un avis défavorable sur le même projet. M. Bernard en lit des extraits qui portent sur la forme du dossier et sur la demande de ne pas utiliser de gaz fréon dans l'installation : il n'y en aura pas dans le nouveau site.

Un ancien commissaire enquêteur explique qu'à l'époque il avait voté contre le dossier mais qu'il faut absolument construire une installation nouvelle pour stocker les déchets produits depuis plus de quarante ans à Cadarache.

On s'inquiète de la proportion de ceux venus d'autres sites : « 20 % seulement, pour l'avenir comme pour

le futur », précise-t-on au CEA, donnant le détail des mètres cubes et provenances passées et futures. On demande ce qui a été prévu contre les menaces terroristes, en particulier contre un éventuel avion-suicide. Réponse : le CEA n'a pas d'immeubles de grande hauteur susceptible d'être visé, les fûts de stockage sont sécurisés, et le dossier, ayant été élaboré bien avant le 11 septembre, sera réexaminé.

LA SALLE SE VIDE

On entame ensuite le débat sur la sismicité qui réunit un panel de géologues et de sismologues aussi compétents qu'opposés. Certains sont membres de la CRII-RAD, laboratoire indépendant, d'autres travaillent pour le CEA, pour le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) ou l'Institut de sûreté et de protection nucléaire (ISPN). Cartes et graphiques à l'appui, Denise Nury, géologue de la CRII-RAD, affirme que « Cadarache est sur un faisceau de failles intéressantes le socle » : il faut donc prévoir des constructions pouvant résister à des séismes de force 10. Marc Nicolas, sismologue au CEA, après avoir expliqué que le danger est à l'ouest

de la Durance et non à l'est, assure que les normes actuelles sont largement assez rigoureuses. Après plus de deux heures de discussion, la salle commence à se vider, laissant entre eux ceux qui se connaissent trop pour s'écouter encore.

Dans leur rapport à la CNDP, les scrutateurs devront rendre compte des questions soulevées, dans ces réunions comme sur le site Internet. Le CEA retiendra les objections qui lui paraissent pertinentes dans le dossier qu'il soumettra à l'enquête publique d'ici la fin de l'année. Pour le moment, son directeur dit surtout avoir noté les remarques concernant les risques terroristes. Mais il faudra aussi tenir compte de la question soulevée par un participant à la réunion de Manosque : il soulignait qu'il était difficile de débattre d'un projet dont on ne connaissait pas le détail, puisque le dossier d'enquête publique n'est soumis aux autorités qu'après ce cycle de réunions ouvertes. Il lui fut répondu qu'on ne pouvait pas reprocher à un débat d'être « déjà ficelé » et lui reprocher aussi de ne l'être pas assez. La quadrature du débat.

Michel Samson

Les Verts de PACA contre le débat local

Dénonçant un « simulacre de consultation », les militants Verts de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'insurgent contre le fait que c'est le CEA, donc l'exploitant, qui organise le débat sur le Cedra (conditionnement et entreposage de déchets radioactifs) sans contre-expertise possible, comme il détermine tout seul le périmètre de consultation. Sur le fond, ils estiment que « proposer une installation fonctionnant pendant quarante-sept ans est une anticipation des résultats du débat parlementaire », prévu à partir de 2006. Ils considèrent donc que le projet Cedra est un projet d'intérêt national, comme l'avait soutenu Dominique Voynet alors qu'elle était ministre de l'environnement. « Présenté comme une innovation démocratique, ce débat (...) est un ratage qui augure mal de l'application future de la loi sur la démocratie de proximité », assurent-ils. - (Corresp. rég.)

Le projet de nouvelle installation pourrait coûter 115 millions d'euros

« IL FAUT de temps en temps vider la poubelle. » La formule d'Hervé Bernard, directeur du centre de Cadarache, résume le projet pour le Conditionnement et l'entreposage de déchets radioactifs (Cedra) qu'il espère voir aboutir à l'issue des actuels débats publics et de l'enquête publique qui les suivra. Le Cedra a pour vocation d'accueillir une partie des déchets radioactifs produits par les activités de Cadarache (80 % du volume), ainsi que ceux générés par les autres laboratoires du CEA (20 %) depuis 1949 et au cours des trente prochaines années.

Cadarache, qui se consacre depuis 1959 à la recherche sur les réacteurs, les déchets nucléaires, l'environnement et la fusion nucléaire, est le plus vaste du CEA hors région parisienne : 450 bâtiments, 1 600 hectares, 5 000 personnes pour un budget de 380 millions d'euros environ. Les installations qui abritent les déchets radioactifs sont presque saturées. La marge de manœuvre ne dépasse pas « quelques années », assure M. Bernard. Difficile alors d'attendre 2006 - date à laquelle le Parlement doit en principe statuer sur le mode de gestion des déchets radioactifs les plus encombrants - pour envisager une solution que l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) mettrait ensuite des années à concrétiser. Il était impératif de « trouver des solutions pragmatiques sur le terrain », soutient M. Bernard.

Le Cedra s'occupera de déchets solides (gants, outils métalliques, câbles, appareils mécaniques...) de type B, c'est-à-dire faiblement ou moyennement irradiants, dont la période d'activité est supérieure à trente ans et, pour certains éléments, peut atteindre des dizaines de milliers, voire des millions d'années. On les distingue des déchets de type A (faiblement ou moyennement radioactifs, période inférieure à trente ans) et des déchets de type C, hautement irradiants. Les

premiers sont stockés en surface par l'Andra dans l'Aube et dans la Manche, site plein depuis 1994. Les seconds, dont la destination finale sera définie, espère-t-on, en 2006, sont stockés en attendant à Marcoule et à la Hague.

Une unité de traitement, implantée sur trois niveaux couvrant 5 000 m², permettra de trier, décontaminer et compacter ces déchets faiblement irradiants : une partie sera reclassée en catégorie A. L'incinération de certains autres déchets (gants, cotons, cartons) permettra de réduire leur volume, une presse hydraulique y contribuera également. Au total, 3 800 m³ de déchets devraient y être traités durant les trente ans d'exploitation du Cedra.

REJETÉ EN 1997

Le projet du CEA prévoit deux unités d'entreposage. L'une pour les déchets faiblement irradiants (13 000 « colis », soit 10 000 m³ environ). La seconde pour les déchets moyennement irradiants (4 700 colis, soit 2 350 m³), disposés dans des alvéoles ventilées, obtenues par des bouchons étanches amovibles. Actuellement, ces déchets reposent dans des alvéoles provisoires installées à l'air libre « faute de place », indique M. Bernard. « Comme toute installation industrielle », convient-il, le Cedra engendrera des rejets « très faibles », qui finiront dans le système de récupération des effluents communs du centre de Cadarache.

L'Autorité de sûreté nucléaire juge le dossier Cedra satisfaisant, en tout cas plus complet qu'en 1997, où il fut rejeté à l'issue de l'enquête publique, notamment en raison d'un manque de précision sur l'origine des déchets qui y seraient traités. L'ensemble devrait coûter 115 millions d'euros et son fonctionnement, assuré par 35 à 40 personnes, s'élever de 5 à 6 millions d'euros par an.

Hervé Morin

AVEZ-VOUS ÉTÉ VICTIME DES PERSECUTIONS NAZIES OU PRIS(E) POUR CIBLE DE TELLES PERSECUTIONS?



Avez-vous été mis(e) de force au travail pour des entreprises allemandes, pour des entreprises suisses ou pour le régime nazi?

Avez-vous été persécuté(e) par le régime nazi parce que vous étiez tzigane, témoin de Jehovah, homosexuel(le), ou handicapé(e)?

Vous a-t-on refusé l'entrée en Suisse alors que vous tentiez de vous réfugier dans ce pays, ou y avez-vous été maltraité(e)?

VOUS POUVEZ PEUT-ÊTRE PRÉTENDRE À ÊTRE

DÉDOMMAGÉ(E)

VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC L'ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (IOM)

L'OIM est chargée du traitement des demandes émanant de personnes qui ont été persécutées par le régime nazi parce qu'elles étaient, ou étaient supposées être tziganes, témoins de Jehovah, homosexuelles ou handicapées. Si vous avez été mis(e) de force au travail pour des entreprises allemandes, si l'entrée en Suisse vous a été refusée ou si vous avez été maltraité(e) dans ce pays en tant que réfugié(e), vous pouvez peut-être prétendre à être dédommagé(e). L'OIM traite également les demandes émanant de toutes les personnes, y compris les Juifs, qui ont été forcées de travailler pour des entreprises suisses ou leurs filiales sous le régime nazi. Les héritiers des victimes décédées le 16 février 1999 ou après cette date peuvent eux aussi soumettre une demande de dédommagement.

DATE LIMITE POUR LE DEPOT DE LA DEMANDE: 31 DECEMBRE 2001

L'OIM TRAITERA GRATUITEMENT VOTRE DEMANDE
Pour un complément d'information et pour obtenir des formulaires de demande, appelez le n°.

+41.22.717 9204

ou consultez notre site Internet à l'adresse : www.iom.int

Holocaust
Victim Assets
Programme
SWISS BANKS



IOM • OIM

Fin de crise chez les O'Dea

ECLATÉE aux quatre coins du pays, la famille O'Dea, d'origine irlandaise, se réunit, jeudi 22 novembre, autour de la dinde de Thanksgiving, la fête la plus importante aux Etats-Unis. Tom et Mary-Ann, 56 ans, courtier d'assurances et agent immobilier, retrouvent leurs six fils chez Mark, le frère de Mary-Ann, à Princeton, dans le New Jersey. Tous vont faire une prière avant de passer à table, bien manger, puis regarder les deux traditionnels matches de football américain à la télévision, sans doute quelques images sur l'Afghanistan. Et parler. Chez les O'Dea, les avis divergent sérieusement depuis le 11 septembre. Et aujourd'hui personne ne crie vraiment à la victoire. Certains sont soulagés, d'autres restent sceptiques sur la déroute des talibans.

De toute façon, Mary-Ann, la mère, pense que la paix devrait être une chose simple : il s'agit de fonder une famille, « y faire régner les valeurs morales et le dialogue, les enfants créent eux-mêmes leur famille et on peut, comme ça, étendre cet état d'esprit à une nation, puis au monde entier ». Elle égrène les prénoms de ses fils : Mark, l'aîné, 38 ans, professeur pour enfants en difficulté, « toujours célibataire », s'angoisse-t-elle. Tom, 37 ans, cadre supérieur chez Lucent, une entreprise de nouvelles technologies, « marié mais sans enfants », John, 36 ans, ancien pilote de l'armée de l'air reconverti chez Delta Air Lines, « bon, lui, ça va, il est marié, il a deux enfants », Ken, 34 ans, directeur de vente, « fiancé, ça semble sérieux », Chris, 31 ans, « célibataire, il cherche sa voie dans le cinéma », Danny, 29 ans, professeur d'histoire, « lui aussi célibataire ». Les parents vivent à Palm Coast en Floride, les enfants sont dispersés à des milliers de kilomètres : Atlanta, Los Angeles et le New Jersey.

C'est Chris, le premier, qui sème le trouble dans la famille. Après avoir fait des études de cinéma, il s'essaie au documentaire à Los Angeles. L'an passé, il fait un voyage en Chine, en Inde, au Népal, au Cambodge, au Vietnam, « juste pour voir comment le monde est différent, à quoi ressemblent des pays qui comptent des milliards d'êtres humains ». Il est surpris par la pauvreté. « La Chine m'a fait penser à l'Amérique, les gens ne parlent aucune autre langue que la leur et ils ne veulent pas perdre la face. En Inde, j'étais choqué par un jeune qui m'a demandé combien de revolvers j'avais chez moi. » Il est invité à prendre le thé chez un musulman, puis par des moines d'un temple sikh qui l'ont hébergé et nourri « gratuitement ». « Je ne sais pas si c'est le fait d'être relax, mais j'ai eu le sentiment que les gens étaient plus humains dans leur relation entre eux que chez nous, dans le "premier monde". » Il revient à Los Angeles, inquiet. « Nous, les Américains, nous représentons 6 % de la population et nous consommons 35 % des ressources de la planète. Si l'Inde avait le même niveau de vie que nous, le monde mourrait », croit-il savoir.

Quelques jours après l'émotion du 11 septembre, il ne peut s'empêcher de penser que Ben Laden a touché « le symbole d'un système malade ». « Nous sommes aveugles, nous ne savons rien de ce que notre gouvernement commet à l'étranger. On soutient des dictatures, on nourrit le terrorisme. La libéralisation du commerce détruit les droits de l'homme ailleurs dans le monde. La guerre ne va qu'accroître le fossé entre les pays riches et les pays pauvres. Les problèmes sont dans notre miroir », proclame-t-il. Il envoie à toute la famille la copie d'une analyse de *L'Hindu*, un quotidien indien, qui rappelle que l'accès au pétrole de la mer Caspienne par l'Afghanistan est plus que jamais un enjeu stratégique pour les Etats-Unis.

Trois frères, Mark, Tom et John, réagissent : l'attaque contre le WTC est d'abord un acte de guerre. Il faut à tout prix neutraliser le réseau de Ben Laden et les talibans puisqu'ils ont choisi de le protéger et de



COLLECTION O'DEA

Dans la famille O'Dea, on aime discuter, s'emporter et rire. Tom, le père, est d'origine irlandaise, sa femme, Mary-Ann, catholique. Leurs six fils s'entendent bien. L'attentat du 11 septembre les a déchirés. Peu de temps. Récit d'une réconciliation

le soutenir. Tom, le cadre supérieur de Lucent, répond à Chris que de toute façon « l'OMC ne peut pas s'occuper à la fois de la libéralisation du commerce et des droits de l'homme, elle serait inefficace. Le problème c'est qu'il n'existe pas d'organisation aussi puissante que l'OMC pour la question des droits de l'homme dans le monde ». Mark, le professeur pour enfants en difficulté, dit qu'il ne faut pas être angélique. « Les terroristes ne sont pas comme Hitler mais leurs objectifs sont les mêmes. Comme pendant la deuxième guerre mondiale, un mouvement pacifiste peut faire mourir des millions de gens. Les terroristes ont un calendrier, c'est évident. » John, le pilote de Delta Air Lines, a confiance en la stratégie de son pays. Il continue de voler sur les lignes intérieures. Ses enfants ont cessé de regarder les images à la télévision du World Trade Center. « Je ne veux pas qu'ils aient peur quand ils savent que je suis parti au travail. »

PENDANT onze ans, il a manœuvré des bombardiers B1 de l'US Air Force, puis formé des pilotes de l'OTAN avant de rejoindre la compagnie aérienne privée. Pendant la guerre du Golfe, il fait partie des équipes de pilotes qui sont en permanence en état d'alerte, prêts à décoller avec une bombe nucléaire. « A ce moment-là, je me disais seulement : il faut que je sois dans l'avion en quelques secondes. » Il espérait n'avoir jamais l'occasion de lâcher une bombe. Mais

s'il l'avait fallu, il l'aurait fait en « évitant tout sentiment de colère ». Pour lui, on peut toujours discuter de l'opportunité d'une guerre « confortablement dans un salon ». En Afghanistan : « Il n'y avait aucune solution diplomatique. »

Dany, professeur d'histoire dans un lycée chic de Princeton, est le seul à être d'accord avec Chris, son

exactement ce qu'ils font ». Tous les mardis, de 22 heures à 23 heures, ils prient dans une petite pièce derrière l'autel de l'église Sainte Elisabeth, à Palm Coast. D'autres paroissiens prennent le relais tout au long de la nuit.

Agenouillée, Mary-Ann croit voir le visage du Christ dessiné dans les nervures d'une colonne de marbre.

Avec Chris qui, depuis Los Angeles, lui dit que « tout cela, c'est aussi de la faute des Etats-Unis », Mary-Ann s'emporte. Une expression du temps de la guerre froide sort de sa bouche : « Chris, comment peux-tu être si "un-American" (non américain) ? »

frère de Los Angeles. « Si on tue 50 000 Afghans parce qu'on a eu 6 000 victimes, comment ne pas nourrir d'autres terroristes ? Les talibans étaient nos alliés, ils sont devenus nos ennemis. L'Alliance du Nord est notre alliée, mais pour combien de temps ? J'ai peur pour l'enfant de huit ans qui vit sous les bombes. Il va grandir avec une haine incroyable contre nous. »

Pendant les premières semaines de bombardements, Tom et Mary-Ann O'Dea écoutent les voix discordantes de leurs enfants, ils soutiennent George Bush, écoutent les porte-parole militaires sans « savoir

« L'abbé me dit que c'est une coïncidence, moi, je dis que c'est un miracle », plaisante-t-elle à moitié. Elle n'est pas mécontente que les Américains aient imploré Dieu après le 11 septembre. « On ne répétait plus notre devise : en Dieu, nous avons confiance. » En voiture, elle passe devant chez Khaled, le teinturier pakistanaï, « lui, je ne pense pas qu'il soit terroriste, il travaille très dur ». Elle pense aux victimes du World Trade Center, mais aussi « à ces milliers d'êtres humains qu'on tue dans nos cliniques d'avortement, il faudrait déjà commencer par là ». Elle défend la peine de mort, car

Tom et Mary-Ann entourés de leurs six fils, leurs deux belles-filles et leurs deux petits-enfants.

« c'est une question de justice ». Dans le hall de l'église, elle demande au Père Sébastien, qui est d'origine indienne : « Islam et musulman, c'est la même chose ? L'Indonésie, c'est à côté du Vietnam ? ». Le Père Sébastien redoute que le Pakistan fasse usage de la bombe nucléaire contre l'Inde. Elle se tourne vers une amie qui tient la sacristie : « Ne serait-on pas en train de vivre les derniers chapitres de l'Apocalypse ? »

Un jour, elle craque. Avec Chris qui, depuis Los Angeles, lui dit que « tout cela, c'est aussi de la faute des Etats-Unis », elle s'emporte. Une expression du temps de la guerre froide sort de sa bouche : « Chris, comment peux-tu être si "un-American" (non américain) ? ». Elle prend l'avion pour le rejoindre. Chris doit ramener une voiture à ses frères dans le New Jersey et retaper une maison là-bas. Tous les deux traversent le continent d'est en ouest. Le voyage dure six jours. Mary-Ann veut mettre un petit drapeau américain sur le capot. Chris refuse.

De retour en Floride, elle semble soulagée : « Il est idéaliste, il me fait penser à un saint marchant. Je l'ai écouté parler, finalement, ça "sonne" assez américain. » Elle est décidée d'en apprendre un peu plus sur le monde extérieur. « Chris me dit qu'on a besoin d'être informé et de ne pas suivre aveuglément le gouvernement. Il a raison. Mais je ne veux pas perdre mon point de vue américain. Les pauvres du monde entier, quand ils viennent ici, ils travaillent dur et ils réussissent. Des fautes, on peut toujours en faire, c'est humain. Nous essayons de faire de bonnes choses au nom de Dieu. » Elle se demande comment changer l'esprit de ces fanatiques, « sans doute par l'éducation, je crois surtout qu'il faudrait un miracle ».

LE jour où Kaboul tombe sous le contrôle de l'Alliance du Nord, Tom, le père, est « soulagé ». Il redoutait que les Américains perdent patience. « Finalement, c'est allé vite. Bush et son équipe ont eu la bonne stratégie depuis le début. Mais c'est juste une victoire contre les talibans. Ben Laden reste toujours caché », constate-t-il. Mary-Ann est « heureuse mais prudente » : « C'est une petite victoire. Ce sera de toute façon mieux qu'avant. » John, le pilote de Delta Air Lines, confirme : « Les militaires ont fait des attaques bien ciblées. Ça a marché. Je crois qu'on est en train d'évoluer vers une manière de faire la guerre plus humaine, moins brutale. »

Dany, l'historien, a regardé à la télévision des images d'habitants de Kaboul en liesse : « Je ne sais pas où est la réalité. On nous présente ça comme la libération de l'Europe après la deuxième guerre. Ça ressemble à de la propagande pour rendre les Américains heureux. Pour moi, il n'y a pas de victoire. On ne sait pas combien de civils ont été tués. Les problèmes ne font que commencer. » Chris, lui, anticipe : « On va nous montrer des images d'aide humanitaire, ça va marcher pour Noël. Les femmes vont peut-être pouvoir retourner à l'école et travailler. Je suis inquiet. L'Alliance du Nord ne s'est pas très bien comportée avec elles dans le passé. En réalité, on veut montrer qu'on est les plus forts, calmer la colère des Américains. »

John, le pilote, qui risque de perdre son emploi à la fin de l'année, ne cesse de rappeler qu'il ne s'agit plus seulement de l'Amérique : « Le monde entier est concerné et le monde entier est avec nous. Dans la lutte contre le terrorisme, l'Afghanistan n'est qu'une étape. Ça va prendre des années. Il paraît qu'Al-Qaida n'est que l'un des treize réseaux qui ont un pouvoir de destruction, affirme-t-il. Comme dit Bush, ce sera long. Mais on y arrivera. » Dans la famille O'Dea, on aime discuter, s'emporter et rire. Tout le monde est ravi de se retrouver. La journée de Thanksgiving risque de défiler à toute vitesse, cette année.

Dominique Le Guilledoux

Un dialogue est-il possible entre islam et christianisme ?

JEAN PAUL II a invité les responsables musulmans à un rassemblement pour la paix à Assise le 24 janvier prochain, mais peut-on croire encore à un dialogue entre islam et christianisme, alors qu'au nom du Dieu des musulmans on vient d'entendre des appels d'un autre âge à la guerre sainte, à la « guerre des peuples de l'Orient musulman contre le peuple des croisés d'Occident » (Oussama Ben Laden, 3 novembre) ? Ce dialogue est une réalité de longue date, inspirée par des pionniers comme Louis Massignon (1883-1962), Louis Gardet (1904-1986), l'Égyptien Mohammed Abdouh (1849-1905), l'Algérien Ben Badis (1889-1940) ou le Pakistanais Mohammed Iqbal (1877-1938).

Elle est illustrée aujourd'hui par la Conférence mondiale des religions pour la paix, d'origine américaine, en France par la Fraternité d'Abraham, par le Groupe de recherches islamico-chrétiennes né en Tunisie, par des revues importantes comme *Islamochristiana* à Rome ou *Muslim World* d'origine protestante américaine, et d'autres initiatives au Maghreb, au Liban, en Égypte, en France, dans les pays anglosaxons. Du Conseil œcuménique (Genève) au Vatican, les Églises y contribuent largement et les visites de Jean Paul II à l'université al-Azhar du Caire et à la mosquée des Ommeyyades de Damas sont encore dans les mémoires.

Autant d'efforts pour un si piètre résultat ? Trois types d'attitude dominant aujourd'hui : les « intransigeants », qui nient toute possibilité de rencontre entre islam et christianisme ; les « ingénus », qui prêchent le dialogue envers et contre tout ; les « sceptiques », qui y ont cru, mais qui baissent les bras. Les « intransigeants » sont ceux qui pensent que tout dialogue entre musulmans et chrétiens est inutile et voué à l'échec, que ces deux visions du monde et du salut, de l'histoire et de la Révélation, du temporel et du spirituel sont strictement inconciliables.

Pour la foi chrétienne, l'incarnation d'un Dieu qui se révèle dans l'histoire des hommes est l'événement central, mais pour la foi musulmane l'« immanence » d'un Dieu fait homme est incompréhensible et scandaleuse. Pour l'islam, l'histoire s'accomplit dans la Révélation même, transmise par Dieu à Mahomet. Tout le reste est abandon et soumission à sa volonté.

Les « ingénus » sont ceux qui croient qu'un dialogue entre islam et christianisme fera reculer les extrémismes et représente une assurance minimale contre

tout débordement. Ils organisent – souvent avec des partenaires juifs – des rassemblements de prières, comme le fait la communauté Sant'Egidio à Rome. Ils se réunissent en colloques érudits dans des lieux symboliques – Cordoue, Rabat, le Caire, etc. –, émettent des catalogues de vœux pieux, lancent des appels à la tolérance, protestent contre l'annexion de Dieu à des fins politiques.

Ce sont des universitaires et des théologiens qui, dans un contexte plutôt élitiste, font reculer les stéréotypes – le fatalisme et le fanatisme musulmans, le colonialisme et le prosélytisme chrétiens –, mais restent éloignés des masses, impuissants devant l'ampleur des divergences historiques, géopolitiques, théologiques qui séparent islam et christianisme.

C'est la catégorie des « sceptiques » et des désengagés qui voit ses rangs grossir aujourd'hui. Comment continuer de croire, en effet, à un œcuménisme islamochrétien, alors qu'en Algérie on a égorgé, au nom de Dieu, une vingtaine de prêtres, moines, évêque, religieux chrétiens ?

CONVERSIONS FORCÉES

En Égypte aussi, on a brûlé des églises et des musulmans et chrétiens coptes ont péri entre les mains d'islamistes. Au Soudan, des chrétiens sont encore soumis au djihad – conversions forcées, discriminations à l'emploi, imposition de la charia – béni par les autorités de Khartoum. La situation se répète dans le nord du Nigeria.

Après le 11 septembre, un degré supplémentaire a été franchi. Dix-sept fidèles ont été massacrés, le 28 octobre, dans une église du Pakistan, à l'heure du culte protestant. Et c'est contre la communauté chrétienne partout dans le monde que Ben Laden a mobilisé ses fidèles. Pour les extrémistes, un Américain est forcément un « chrétien », sans distinction de confession, ni d'appartenance !

Aussi l'écart se fait-il de plus en plus cruel entre les appels répétés à la tolérance et cette montée de la violence religieuse qui conforte toutes les résistances dogmatiques et politiques. Devant un tel détournement du sacré, on peine à croire à une paix des religions, anticipatrice d'une humanité réconciliée, à un dialogue entre des monothéismes qui prêchent des vérités concurrentes.

Quelle régression par rapport aux années 1960 et 1970 quand clercs et intellectuels, chrétiens et musulmans, confrontaient pacifiquement leurs théologies, quand, sans souci de réciprocité dans les

pays d'islam radical, des prêtres européens ouvraient des églises inoccupées à des immigrants musulmans privés de lieux pour prier ! Et que dire des impasses sur lesquelles échouent toutes les tentatives de dialogue : par exemple la peine de mort pour crime d'apostasie dans l'islam ; l'interdiction de tout culte chrétien en Arabie saoudite et au Qatar ; le verrou mis à tout examen critique de l'histoire et des textes sacrés musulmans ; la violence contenue aussi dans des textes de l'Ancien Testament. Tous les acteurs chrétiens de ce dialogue doutent de l'indépendance de leurs partenaires musulmans par rapport à des influences politiques qui, en France par exemple, bloquent encore tout effort d'organisation de la communauté islamique.

Persévérer, en dépit de tout, même si les sceptiques et les intransigeants semblent provisoirement

l'emporter. La Fondation Agnelli pour l'étude comparée des religions va reprendre ses travaux, fin novembre, à Turin. Ils n'ont pas cessé à l'université jésuite Saint-Joseph de Beyrouth où alternent professeurs chrétiens et musulmans.

Grâce au dialogue, la conscience croît du pluralisme religieux, la connaissance de l'Autre, du lointain, de l'étranger s'enrichit. La leçon des événements actuels est que l'islam pas plus que le christianisme n'est un bloc. Tenir bon sur cette ligne de crête, de plus en plus raide, est donc la seule manière de demander justice pour les minorités des deux camps, d'encourager l'exercice critique, les efforts de révision et de conversion, en un mot de sauver ce qui peut l'être du meilleur de ces deux traditions.

Henri Tincq

Les gens par Kerleroux



Le pouvoir en miette de Romano Prodi

Suite de la première page

La Grande-Bretagne, dont on sait le peu d'inclination pour l'émancipation d'une politique étrangère commune, n'a pas forcément vu dans cet épisode que des inconvénients, mais l'incident est révélateur d'une tendance plus profonde. Au fil des mois, le Conseil ainsi que la présidence en exercice de l'Union manifestent une propension croissante à ne plus compter sur l'exécutif de Bruxelles comme force de proposition. Peu à peu, l'idée s'installe que le seul véritable creuset du pouvoir en Europe est celui qu'incarnent les gouvernements.

La comparaison entre Romano Prodi et Jacques Delors revient comme une antienne dans les propos des diplomates européens : l'activisme du second agaçait, mais, comme on pouvait compter sur lui pour émettre des idées et proposer des solutions de compromis, il était devenu incontournable. Il est vrai qu'il disposait d'un puissant parrainage franco-allemand, qui fait défaut à Romano Prodi.

L'« absence » de celui-ci peut-elle perdurer ? Oui, puisque le président de la Commission de Bruxelles ne pourrait cesser ses fonctions avant la fin de son mandat, fin 2004, que si plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement lui « suggéraient » de démissionner,

ou s'il décidait lui-même de jeter l'éponge. Après la chute de la Commission Santer, et alors que l'Union est engagée dans l'aventure incertaine d'un vaste élargissement, une nouvelle crise saperait les bases mêmes de l'édifice de la construction européenne.

Les gouvernements laissent donc pourrir ce qui apparaît comme une dérive institutionnelle préoccupante à la veille d'échéances qui vont largement modeler le futur mode de fonctionnement de la construction européenne. En s'élargissant, l'Europe va naturellement s'éloigner de la « méthode communautaire » qui a forgé l'Europe des Six, puis des Quinze. Parce que le consensus à vingt-cinq Etats membres deviendra rare, l'Europe à plusieurs vitesses est inéluctable.

A Laeken, le Conseil européen devrait adopter une « déclaration » solennelle précisant la feuille de route des travaux préparatoires à la prochaine réforme des institutions européennes.

RECTIFICATIFS

AIRBUS

Les deux Airbus qui se sont écrasés en 1994 à Nagoya (Japon) et en 1998 à Taïpeh (Taïwan) appartenaient à la compagnie taïwanaise China Airlines, et non à la compagnie chinoise China Eastern Airlines (*Le Monde* du 14 novembre).

GAUCHE SOCIALISTE

Dans le texte publié par la Gauche socialiste en faveur de Lionel Jospin (*Le Monde* du 13 novembre), il fallait lire : « Lio-

celle-ci sera précédée par une convention, où siègeront notamment des représentants des assemblées parlementaires et des gouvernements, et un forum permettra à la société civile de se faire entendre. In fine, les gouvernements trancheront entre différentes options, dans le cadre d'une nouvelle conférence intergouvernementale. Nul doute que celle-ci leur permettra de reprendre la main pour défendre la souveraineté des Etats.

DEUX NIVEAUX D'AMBITION

Au sein de toutes ces instances, c'est l'avenir de l'Europe, son projet politique et la méthode qui sera suivie pour le modeler qui sont en jeu. Une ligne de partage apparaît déjà clairement : celle du dosage entre la responsabilité des instances communautaires et celle des gouvernements nationaux. Toutes les postures passées et présentes des responsables politiques tournent autour de ce thème. Français et Britanniques ont beau affirmer qu'il n'y a que des diver-

gences sémantiques entre la « fédération d'Etats-nations » chère à Jacques Delors et Lionel Jospin et l'« Europe d'Etats-nations indépendants » défendue par Tony Blair, la vérité est que ces deux concepts recouvrent deux niveaux d'ambition pour l'Europe.

Globalement, cependant, les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont plus de grandes ambitions pour l'Europe. Mieux vaut se faire une raison : dans la grande Europe, l'« Union » des Etats sera plus flexible et moins solidaire, ce qui signifie que la Communauté risque de se réduire aux acquêts. Avant d'être confrontés à la dilution de l'élargissement, les Quinze avaient besoin d'une Commission forte, capable de défendre sa méthode de gouvernement. Ils ne le souhaitent manifestement pas. A son corps défendant sans doute, Romano Prodi risque d'apparaître demain comme l'un des fossoyeurs de l'Europe communautaire.

Laurent Zecchini

PRÉCISION

BRICE LALONDE

A la suite de notre article évoquant la possibilité d'un ralliement de Brice Lalonde à la candidature à l'élection présidentielle d'Alain Madelin (*Le Monde* du 14 novembre), le président de Génération écologie tient à préciser que ces « rumeurs » sont « infondées ». « Etant candidat à cette élection au nom d'une écologie réaliste, humaniste et libérale, il est impossible qu'il appelle à rallier un autre candidat que lui-même », précise un communiqué publié par son mouvement.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Femmes afghanes

LES femmes afghanes peuvent à nouveau sortir dans la rue sans être chaperonnées par un homme de leur famille. Elles peuvent enlever leur burqa en public. C'est un progrès par rapport au régime taliban, qui leur avait interdit de sortir, de travailler, d'étudier, voire de se faire soigner, sous prétexte qu'elles étaient une tentation permanente pour les hommes, et qui prétendait que leurs voiles grillagés étaient destinés à les protéger de la concupiscence des mâles. Mais un progrès tout relatif, car la première manifestation de femmes dans les rues de Kaboul, où elles ne demandaient que l'application de la promesse faite par l'Alliance du Nord de les autoriser à travailler, a été interdite ; et que, en pays pachoune – la plus importante ethnique du pays – la coutume considère toujours la moitié de sa population pire qu'une bête de somme.

On ne peut toutefois que se réjouir de ces petites avancées, même si elles ne sont que symboliques ou destinées à s'assurer les bonnes grâces d'un Occident que l'on ne comprend guère mais auquel il faut bien faire plaisir. Ainsi, l'Alliance du Nord et l'ex-roi Zahir Chah ont fait assaut de surenchère en annonçant que leur délégation à la conférence interafghane de Berlin comprendrait une ou deux femmes. Tant mieux si les dirigeants américains et britanniques se satisfont de cette concession purement formelle, plus facile à faire que d'autoriser les troupes alliées à assurer la distribution d'une aide alimentaire

indispensable à des populations affamées.

Mais ce geste repose aussi sur une formidable hypocrisie, destinée à satisfaire une opinion occidentale à juste titre sensibilisée à la cause des femmes, et à laquelle se sont adressées, dans un duo bien coordonné, Laura Bush et Cherie Blair, pour défendre la « dignité de la femme afghane » dévoilée. Car on sait bien que cette question ne préoccupe guère les nouveaux dirigeants qui se disputent le pouvoir. Ils veulent avant tout asseoir leur autorité et, quand ils ont la fibre sociale, assurer du minimum une population dont l'âge de survie avoisine les quarante ans, hommes et femmes confondus. D'autres pays de la coalition antiterroriste, comme l'Arabie saoudite, ou, dans une moindre mesure, le Pakistan, ne traitent guère mieux leurs femmes. Les Afghanes étaient mieux considérées sous la dictature communiste, où elles représentaient environ la moitié des fonctionnaires, des enseignants et du personnel de santé.

Aider, sauver les femmes afghanes de leur sort peu enviable est un objectif noble et qui vaut mieux qu'une propagande intéressée, de quelque bord qu'elle vienne. Car les talibans ne sont pas les seuls responsables de cette situation. Se limiter à dénoncer leurs méfaits, criants, risque d'aboutir à nier l'existence d'un problème plus profond, historique, social, fondé sur une culture d'un autre âge certes, mais aussi sur un manque d'éducation et une misère persistante.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Des avions russes pour les Chinois

LE GÉNÉRAL HOYT VANDENBERG, commandant des forces aériennes américaines, de retour il y a quelques jours d'un voyage d'inspection en Corée, a tenu mercredi 21 novembre une conférence de presse à Washington. Il a souligné qu'au cours des derniers mois la Chine a considérablement renforcé sa puissance aérienne « grâce à une autre puissance, qui possède des ressources industrielles et techniques » qui manquent à la Chine elle-même.

A cette occasion le général Vandenberg a signalé les qualités du Mig-15, qui, dit-il, surclasse en certains secteurs le Sabre américain. Il avait précisé que les forces aériennes nord-coréennes et chinoises se composent actuellement de mille cinq cents avions, dont à peu près la moitié de chasseurs à réaction et l'autre moitié de bombardiers bimoteurs. Le comman-

dant des forces aériennes américaines avait déclaré que c'était l'interdiction de bombarder les bases ennemies au nord du Yalou qui avait empêché les Etats-Unis d'établir leur suprématie aérienne.

Le général Vandenberg rappela que la question du bombardement de la Mandchourie et celle de l'utilisation de la bombe atomique dépendaient de décisions politiques échappant à la compétence des militaires. En réponse à une question il a précisé qu'à son avis « il n'y a pas d'objectifs en Corée du Nord qui valent une attaque atomique ». La déclaration écrite qu'il avait remise aux correspondants de presse concluait qu'étant donné les progrès de la puissance aérienne soviétique, les Etats-Unis devaient entreprendre des efforts beaucoup plus grands que ceux envisagés jusqu'à présent.

(23 novembre 1951.)

Le Monde SUR TOUTES LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le futur des émotions

par Klaus Scherer

POURQUOI devrait-on s'imaginer que les émotions ont un passé et un futur ? Ne s'agit-il pas de mécanismes psychobiologiques et culturels à forte composante universelle qui ne suivent pas la mode ? Oui et non. De par l'importance des valeurs sociales dans le processus constitutif de l'évaluation subjective, les émotions sont en fait soumises aux grands mouvements du *Zeitgeist* (l'esprit du temps).

Le grand sociologue Norbert Elias a décrit l'histoire des civilisations comme le processus de la domestication de l'affectivité de l'homme par la régulation de l'émotion.

Le fait que l'histoire du monde est aussi une histoire des émotions (ou plus précisément une histoire des périodes fortement marquées par des « climats émotionnels ») a été bien illustré par les travaux de nombreux historiens français, comme ceux de Jean Delumeau sur la peur en Occident. Souvent ces climats émotionnels ont été le produit de préoccupations socioéconomiques ou religieuses qui ont saisi une grande partie de la population dans des périodes marquées par la famine, la peste ou l'incertitude née des dissensions religieuses, comme au temps de la Réforme et de la Contre-Réforme.

D'une certaine manière, ces cas-là sont caractérisés par le fait qu'un grand nombre de personnes partagent l'évaluation subjective d'un état du monde qui devient quasi consensuel. Ces évaluations convergentes des conséquences réelles ou imaginées d'événements présents ou anticipés peuvent générer des émotions hautement similaires dans la population et, par ce biais, créer des climats émotionnels spécifiques. Nous vivons depuis le 11 septembre une situation comparable : la peur du terrorisme et des attaques biologiques commence en effet à créer dans la plupart des

domaine de la communication et des médias, vont-ils certainement s'accroître dans les années à venir.

Par exemple, la diffusion rapide et à très grande échelle, dans toutes les couches de la société, des téléphones portables et leur utilisation massive auront des incidences importantes sur la vie émotionnelle. D'abord parce que, la grande majorité des émotions étant provoquées par des interactions sociales, la multiplication des contacts par le biais de conversations téléphoniques, dans toutes sortes de lieux et de circonstances, augmentera les occasions susceptibles de provo-

quer des émotions. Ensuite parce que le fait de téléphoner et de répondre à des appels à tout moment et dans tous les contextes a pour conséquence d'extraire de l'intimité l'expression des émotions interpersonnelles.

Un autre aspect de la technologie moderne qui va aller en s'accroissant est le développement et l'utilisation de plus en plus répandue des mass media, comme la télévision et Internet. Certes le développement de la télévision ne date pas d'hier. Néanmoins, il y a eu dans les années récentes, surtout en raison de la compétition acharnée entre les chaînes de télévision publiques et privées dans la recherche de l'audience et des recettes de publicité qui en résultent, une modification du contenu même des programmes. Ce qui semble être demandé et offert n'est plus l'analyse approfondie d'événements sociaux et politiques, mais surtout l'exemple et l'illustration, en temps réel, des réactions, surtout émotionnelles, des « personnes concer-

nées ». Lors de catastrophes de différentes sortes, il est maintenant presque dans la norme qu'au lieu de procéder à une analyse des causes probables la couverture de l'événement soit plutôt constituée par des extraits des réactions émotionnelles des personnes concernées. Comme si l'expression de la colère d'une personne était considérée comme plus importante que l'analyse impartiale et non affective d'un journaliste. On constate aussi que l'on a tendance à attribuer, bien souvent hâtivement, la responsabilité de certains types de développement à des personnes, voire des institutions, qui, bien que souvent fortement impliquées, ne sont pas nécessairement les seuls agents responsables.

La présentation des réactions affectives a déjà par elle-même l'effet d'« émotionnaliser » le débat, souvent par le biais d'une contagion émotionnelle des réactions montrées à l'écran. Cette tendance, associée à celle qui consiste à blâmer des individus ou des organisations d'une manière relativement simpliste, fait que les processus d'évaluation subjective et donc les émotions suscitées par les émissions de télévision ont tendance à s'accroître.

produisent un sentiment d'injustice profond. L'effet est encore plus fort quand il n'y a plus de normes sociales qui permettent de contenir les excès. C'est le sentiment d'injustice qui est le déterminant le plus important de la colère et de la rage, ce que nous avons pu démontrer au terme d'une étude interculturelle menée dans trente-neuf pays sur tous les continents. Etant donné les tendances à l'attribution causale décrites ci-dessus, on peut donc imaginer une croissance continue du potentiel de colère et de rage.

Le fait qu'un certain nombre d'émotions ayant pour effet de contrôler les actes antisociaux comme la violence sont en train de s'affaiblir rend ce développement encore plus explosif. C'est notamment le cas pour la honte. La honte est une émotion socialisante par excellence. Evidemment, elle reflète les normes de la société et donc, d'une certaine manière, elle est une force conservatrice. En même temps, elle implique un idéal du soi et constitue une réaction à la violation par notre comportement de prescriptions, de normes ou d'attentes.

C'est la honte qui, pendant de grandes périodes de l'histoire humaine, a permis d'éviter par autocontrôle un excès d'égoïsme ou de

L'histoire du monde est aussi une histoire des émotions (ou plus précisément une histoire des périodes fortement marquées par des « climats émotionnels »)

pays occidentaux un climat émotionnel qui rappelle les exemples historiques mentionnés ci-dessus.

On peut également défendre le point de vue selon lequel l'évolution des sociétés contemporaines pourrait changer les mécanismes des émotions d'une manière plus définitive. Ainsi les effets de la technologie moderne, surtout dans le

quer des émotions. Ensuite parce que le fait de téléphoner et de répondre à des appels à tout moment et dans tous les contextes a pour conséquence d'extraire de l'intimité l'expression des émotions interpersonnelles.

Nombreux sont les cas aujourd'hui où l'on est témoin d'échanges intimes sur la vie émotionnelle de

C'est la honte qui, pendant de grandes périodes, a permis d'éviter par autocontrôle un excès d'égoïsme ou de délinquance. Non seulement cette technique de socialisation mais aussi le phénomène de la honte elle-même semblent en voie de disparition

Dans une étude que nous avons menée dans sept pays européens, 20 % des émotions vécues quotidiennement avaient pour origine les médias. Etant donné leur effet sur le déclenchement des émotions, on voit facilement comment la consommation massive d'information télévisée peut créer en un temps record des climats émotionnels largement répandus dans la population. C'est ainsi que les événements du 11 septembre à New York, en raison de la répétition incessante des images dans les médias, ont eu pour effet de créer le climat émotionnel connu par nous tous.

Mais il serait faux de vouloir mettre toute la responsabilité sur les médias. D'autres changements dans la société rendent probable un changement des tendances émotionnelles. Un de ces phénomènes est l'éruption régulière de mouvements de colère, dans des banlieues dites difficiles, ou dans des contextes de revendications émanant de personnes qui se sentent lésées par le système, par la globalisation, ou par d'autres facteurs encore. Or la colère surgit notamment quand il y a frustration d'un besoin important chez un individu et que celui-ci l'attribue à une personne ou à une institution particulières (surtout lorsqu'une attribution d'intentionnalité de la part de cet agent s'ajoute à l'attribution de responsabilité).

La coïncidence entre des attentes assez élevées et la défense acharnée d'acquis va produire des frustrations importantes, surtout dans une période de ralentissement économique. La croyance dans le bien-fondé de ces attentes et la certitude que ceux qui pourraient y répondre vont en priver la personne ou le groupe qui estiment y avoir droit

délinquance. Il n'est donc pas surprenant que l'évocation de la honte soit utilisée comme moyen de socialisation : « Est-ce que tu n'as pas honte de faire ça ? » Il est intéressant de noter que non seulement cette technique de socialisation mais aussi le phénomène de la honte elle-même semblent en voie de disparition. La disparition de normes et de valeurs largement acceptées et appuyées par un consensus engendre la disparition du sentiment selon lequel on doit se comporter selon des règles que l'on accepte soi-même en tant que membre d'un groupe social.

Aujourd'hui on a l'impression que le comportement, plutôt que d'être jugé acceptable ou inacceptable, devient, au moins pour la génération des jeunes, objet de négociations entre les personnes directement concernées.

Klaus Scherer est professeur de psychologie à l'université de Genève, directeur du laboratoire d'évaluation psychologique.

★ Ce texte est extrait d'une conférence prononcée le 1^{er} novembre dans le cadre de l'Université de tous les savoirs. Prochaines conférences : « Les croyances collectives », par Raymond Boudon, le 29 novembre ; « Qu'entend-on par nanotechnologies ? » par Henry Van Damme, le 6 décembre ; « Les nano-objets individuels », par Christian Joachim, le 13 décembre ; « Nouvelles technologies de l'information et de la communication et nanotechnologies », par Claude Weisbuch, le 20 décembre. Ces conférences ont lieu tous les jeudis, à 18 h 30, à l'université Paris-V, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, entrée libre.

Quelle tarification pour

L'ARTICLE de la rubrique « mode de vie » publié par *Le Monde* le 14 novembre s'interroge à juste titre sur la transparence des tarifs de la SNCF. Il relate des expériences vécues incontestables. Peut-on faire mieux qu'aujourd'hui ? Ce n'est pas certain, voici pourquoi.

En premier lieu, le trafic grandes lignes est très concentré en fin de semaine, au contraire de celui de l'avion. Toutes les rames sont utilisées, et certaines lignes saturées. Le tarif TGV dit « de pointe », comme celui de l'électricité « heures pleines », a pour but d'inviter les clients qui le peuvent à emprunter les trains moins chargés, en période normale.

Les réductions y sont beaucoup plus nombreuses. Ce système, vieux comme le monde du commerce, est clair et bien compris des clients. Sait-on d'ailleurs que 76 % des voyages grandes lignes s'effectuent avec une réduction, et que les 45^{es} des porteurs de carte voyagent avec 50 % de réduction ? Qui dit mieux ?

L'article souligne aussi des inconvénients liés à l'existence de quotas de places à tarifs réduits dans les TGV, le fameux « contingentement ». Hélas, aucun système tarifaire parfait n'existe dans les transports. Sans le contingentement, le calendrier bicolore bleu/blanc s'appliquerait, comme dans les « corails », empêchant tout accès aux tarifs commer-

Nous avons tous notre idée

de la Qualité de Vie au Quotidien.



Résultats annuels 2000/2001

Bonne croissance du chiffre d'affaires et du résultat net part du Groupe
Maintien du dividende net sur le capital augmenté

Le Conseil d'Administration de Sodexho Alliance s'est réuni, lundi 19 novembre 2001, sous la présidence de Pierre Bellon pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 août 2001.

L'exercice a été marqué par trois opérations très importantes :

- Acquisition de Wood Dining Services aux Etats-Unis et de Sogeres en France.
- Offre publique d'achat en Amérique du Nord des 53 % de Sodexho Marriott Services, détenus par le public.
- Financement de ces opérations. Sodexho Alliance a procédé en juillet 2001 à une augmentation de capital d'1 milliard d'euros.

Le nombre de sites clients atteint 24 326 contre 22 172 l'exercice précédent. Les effectifs, au cours de l'exercice, sont passés de 286 000 à 314 000 personnes, en croissance de 10 %. Sodexho est implanté dans 72 pays.

Résultats 2000/2001

En millions d'euros	Exercice 2000/2001	Exercice 1999/2000	% variation
Chiffre d'affaires	11 943	10 505	14
Résultat d'exploitation	585	539	9
Résultat exceptionnel	- 51	- 78	Ns.
Résultat net part du Groupe	138	85	63
Bénéfice net par action (en euro)	1,3	0,63	58

Sodexho a poursuivi la croissance soutenue de son chiffre d'affaires de 14 %, grâce à une croissance interne solide de 7 %. Le résultat d'exploitation et la marge brute d'autofinancement progressent de 9 %.

Le résultat exceptionnel est négatif de 51 millions d'euros composés principalement de 20 millions d'euros de frais dus aux opérations de croissance externe et de 21 millions d'euros de provisions sur le solde de notre participation dans le capital de Partena Care.

Le résultat net part du Groupe augmente de 63 % et le bénéfice net par action de 58 %.

Développement commercial

Sodexho a remporté, au cours de l'exercice, de très beaux succès commerciaux tels que :

- Aux Etats-Unis : BellSouth (Télécommunications) : Atlanta, Géorgie - 10 sites - 18 000 personnes.
- En Grande-Bretagne : Université de Sheffield : 6 résidences universitaires - 46 000 étudiants.
- Au Brésil : Volkswagen - 21 000 personnes.
- En Chine : Nokia : Pékin - 3 000 personnes.
- Au Venezuela : Ministère de la Défense : 13 sites - 23 500 utilisateurs de chèques alimentation.

- N° 1 mondial de la Restauration et des Services.
- N° 1 mondial de la Gestion de Bases-Vie.
- N° 2 mondial des Chèques et Cartes de Services.
- N° 1 mondial du Tourisme Fluvial et Portuaire.
- 314 000 collaborateurs dans 72 pays.
- 24 300 sites.
- 11,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Dividende

A la suite de l'augmentation de capital et de la souscription au Plan d'Épargne International "Alliance", le nombre d'actions à rémunérer est passé de 134,4 millions à 158,9 millions. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Mixte du 5 février 2002, de maintenir le dividende net par action sur le capital augmenté, soit 0,56 euro, assorti d'un avoir fiscal de 0,28 euro. Le montant global de la distribution proposée s'élève à 89 millions d'euros, en augmentation de 18 % par rapport à l'exercice précédent.

Perspectives

Le Président a rappelé que les perspectives de Sodexho sont bonnes, car le potentiel du marché à conquérir est considérable : plus de 380 milliards d'euros (source Sodexho). En Restauration et Services, Sodexho a renforcé ses positions de leader mondial dans les segments à plus fort potentiel, la Santé, les Seniors et l'Éducation.

"La crise économique, aggravée par les incertitudes consécutives à la tragédie du 11 septembre, pèse sur l'activité Loisirs et surtout sur le segment Entreprises et nous conduit à être prudents.

En conséquence, l'objectif de résultat net part du Groupe pour l'exercice en cours 2001-2002, est de 210 millions d'euros. Une amélioration de l'environnement géopolitique et économique aurait, bien sûr, une incidence favorable sur cet objectif", a précisé Pierre Bellon.

Depuis plusieurs mois, pour adapter l'organisation de Sodexho à la situation économique nouvelle, les équipes se sont mobilisées sur la suppression des frais de fonctionnement inutiles.

C'est un atout supplémentaire qui vient s'ajouter à ceux que Sodexho a déjà : potentiel de développement, réseau mondial, personnel compétent et motivé, et volonté de croissance.

A moyen terme, malgré les incertitudes sur la durée et l'ampleur de la crise, le Président a confirmé que l'objectif de croissance moyenne annuelle de 15 à 20 % du bénéfice net par action, restait inchangé.



La victoire d'Oussama Ben Laden

par Farhad Khosrokhavar

OUSSAMA BEN LADEN pris mort ou vif, c'est vraisemblablement affaire de quelques semaines, voire moins. Mais à la limite, cela ne revêt aucune importance. Sur plusieurs fronts, le leader d'Al-Qaïda a déjà goûté une indéniable victoire symbolique.

D'une part, sur l'Amérique. Celle-ci est perçue comme arrogante et suffisante, non seulement par une large partie du monde musulman, mais aussi, et pour des raisons différentes, par une partie non négligeable de l'Europe. L'unique superpuissance du monde actuel n'a pas la modestie pour vertu cardinale. Cette arrogance imputée à tort ou à raison à l'Amérique a été combattue par un seul musulman, arabe mais luttant contre l'Arabie saoudite, riche mais refusant de mener la vie insouciant que lui aurait permis son opulence largement surestimée en Occident.

Qu'il ait fait périr des milliers d'innocents dans l'attentat contre le World Trade Center est, certes, déploré par un grand nombre de ses coreligionnaires, mais dans les quartiers populaires du Caire ou d'Alger, dans les villes irakiennes mal nourries, mais aussi, au Soudan, au Pakistan et ailleurs, que valent les vies humaines pour qu'on s'en indigne outre mesure ?

En Irak, quelques centaines de milliers de personnes semblent avoir péri à cause de la pénurie médicale et alimentaire en raison de l'embargo pétrolier. Au Soudan, les morts se comptent en dizaines, voire en centaines de milliers. En Algérie, la guerre civile provoque plusieurs milliers de morts. La liste est loin d'être exhaustive.

Cela ne veut pas dire que les soucis humanitaires n'ont pas d'importance dans cette autre partie du monde, mais la mort, pour les couches démunies d'une grande partie des sociétés musulmanes, c'est, si j'ose écrire, le face-à-face avec la vie quotidienne. Immense est le poids

du sentiment, souvent mythique mais d'une efficacité symbolique redoutable, de subir cette mort comme conséquence d'une politique impériale américaine (et plus largement occidentale) qui n'applique pas les mêmes droits de l'homme des deux côtés de la barrière.

Que les autorités religieuses dans bon nombre de pays musulmans (à l'exception notable du Pakistan) soient inquiètes et en désaccord avec Ben Laden, dont elles dénoncent les méfaits, ne change pas fondamentalement la donne. Cela souligne, si besoin était, le divorce entre les oulémas et la vraie société, celle qui se sent abandonnée des riches et des puissants, celle des laissés-pour-compte.

Il est comme un miroir sur qui se focalise le ressentiment d'un monde qui a perdu les anciens repères et dont les nouveaux, forgés par l'Occident, lui renvoient l'image de son infériorité, de son indignité

Pour une population qui cherche à se rehausser à ses propres yeux, faute de pouvoir remédier aux maux quotidiens qui l'assaillent, la défaite symbolique infligée à l'Amérique par Ben Laden suffit pour en faire un héros, un héros en passe de devenir un martyr, un martyr en passe de se muer, avec le temps, en saint.

Les presses populaires dans le monde musulman montrent souvent cette dichotomie entre deux opinions publiques qui n'ont en commun que le partage de la langue, et encore... : les uns font usage d'un langage châtié, avec des références directes ou indirectes à la vision occidentale, les autres se cantonnent dans des clichés qui reproduisent souvent les formes de frustration, de méconnaissance, de sentiment d'infériorité vis-à-vis de l'Occi-

dent ou de ses fondés de pouvoir locaux. Etre musulman, c'est pour l'écrasante majorité de ces gens qui sont souvent jeunes, voire très jeunes, être doublement stigmatisé : par les conditions socio-économiques et par celles de l'appartenance à l'islam. Celui-ci est, dans leur perspective, injustement traité, malmené, voire persécuté par l'Occident. Ben Laden est apprécié, il est quelquefois même idolâtré, moins pour ses qualités personnelles ou sa capacité de mobiliser effectivement les musulmans (quasiment nulle, sauf peut-être au Pakistan), mais parce qu'il symbolise la révolte des humiliés autant que des déshérités, face à une puissance étonnamment supérieure dont la munificence et la

témérité donnent tout son sens à la mort sacralisée en martyre.

Cependant, la glorification de Ben Laden n'est pas uniquement le fait des exclus musulmans des banlieues d'Alger ou des réprimés des quartiers palestiniens. D'autres groupes s'y adjoignent, pour des motifs différents, mais les conséquences sont pour ainsi dire les mêmes : les jeunes d'origine immigrée des banlieues de France et certains groupes musulmans des quartiers ethniques de Londres ou de Birmingham, ou encore, certains musulmans, d'origine arabe ou noire des Etats-Unis. Eux aussi célèbrent le « grand homme » tout en le critiquant, moins pour ce qu'il a fait que pour la signification prêtée à son acte : un coup d'arrêt à l'humiliation.

Pour une petite partie des nou-

velles classes moyennes occidentalisées ou résidant en Occident, Ben Laden est un héros pour de tout autres raisons : il a secoué le joug occidental là où, eux, obnubilés par le clinquant et la richesse diabolique de cet Occident tentateur, n'ont pas eu le courage et la vigueur nécessaires pour le faire. Pour eux, Ben Laden incarne la virilité alors qu'ils se vivent, eux, comme veules et impuissants. Ils le respectent autant qu'ils se méprisent.

Dans nos régimes démocratiques, un terroriste, tant qu'il n'est pas pris, est perçu comme un surhomme maléfique. Mais une fois neutralisé, il va rejoindre la poubelle des malfrats anonymes.

L'Occident démocratique ne se laisse pas impressionner par la force des opposants à la modernité. Le monde musulman, dans sa grande majorité, est encore sous le joug de pouvoirs dépourvus de légitimité, ce qui facilite la tâche posthume de ceux qui se sont soulevés contre le pouvoir, que ce soit celui du pays ou celui de l'Occident qui apparaît plein de superbe et démoniaque.

Ben Laden est comme un miroir sur qui se focalise le ressentiment d'un monde qui a perdu les anciens repères et dont les nouveaux, forgés par l'Occident, lui renvoient l'image de son infériorité, de son indignité, ou pire encore, de son insignifiance. Il ne doit pas être uniquement perçu comme un fanatique qui aurait échoué à mobiliser le monde islamique (ce qui saute aux yeux, compte tenu de son absence d'enracinement dans les sociétés musulmanes réelles), mais comme celui qui, juste dans sa disparition annoncée, aura su doter de sens la revanche symbolique des frustrés de la modernité et des gens sans horizon d'espérance, dans un monde dépourvu de morale unifiante.

Farhad Khosrokhavar est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Cadis).

Oublier Doha

Avoir leur mine fatiguée mais réjouie, les négociateurs européens avaient l'air content du compromis obtenu à l'arraché à Doha. Comme les Américains d'ailleurs. Notre mine à nous était dépitée. Représentants d'organisations syndicales, citoyenne, écologiste et de solidarité internationale, nous étions venus à Doha porter un tout autre agenda de négociation.

Nous demandions une évaluation de l'impact de la libéralisation commerciale, notamment en matière sociale, environnementale et sanitaire ; une réforme en profondeur des mécanismes de négociation et de règlement des conflits, afin de rendre l'OMC transparente, démocratique et équitable ; la reconnaissance explicite par l'OMC des principes de précaution, de souveraineté alimentaire, de service public, de non-brevetabilité du vivant ; la subordination du droit commercial aux droits civils et politiques, aux droits économiques, sociaux et culturels, aux droits de l'environnement et aux droits du travail.

Bref nous réclamions le début d'une refonte de la gouvernance internationale. Utopique ? Peut-être. Mais quelles autres réponses apporter aux dérives de plus en plus dramatiques de la mondialisation libérale puisque nous refusons de voir le marché et son dernier avatar sécuritaire guider nos sociétés, puisque nous refusons tout autant le repli souverainiste ?

Nous considérons que l'OMC s'est disqualifiée tant sur le processus de négociation que sur son incapacité à faire le lien entre le commerce et les enjeux de société. Sur la forme d'abord. Après Seattle, l'OMC s'était engagée à devenir plus transparente et plus démocratique. La conférence s'est en fait tenue dans un bunker, avec une présence militaire et policière totalement extravagante et des ONG tenues à l'écart du centre névralgique où se tenaient les réunions officielles.

Plus grave, le nouveau multilatéralisme qu'on nous vantait s'est vite transformé en l'habituel hégémonisme des Etats-Unis et de l'Europe sur la négociation, les deux partenaires/concurrents usant de tous les moyens de pression, notamment vis-à-vis des pays en développement, pour parvenir à leur fin : le lancement d'un nouveau cycle de négociation. Ils y sont évidemment parvenus.

Cycle du développement, cycle de la régulation « parce qu'après le 11 septembre plus rien ne sera jamais comme avant », on nous a tout servi. Au final, c'est bien un cycle de libéralisation commerciale que la conférence vient de lancer. Agriculture, services, marchandises, seuls les objectifs de libéralisation sont retenus. En dépit de l'op-

L'OMC s'est disqualifiée tant sur le processus de négociation que sur son incapacité à faire le lien entre le commerce et les enjeux de société

position des pays en développement, de nouveaux sujets comme la concurrence, les marchés publics, la facilitation des échanges et probablement l'investissement entreront prochainement dans le champ de la négociation.

Que reste-t-il des enjeux de société ? L'accord sur les médicaments génériques constitue une incontestable avancée : c'est une victoire du droit à la santé sur le droit du brevet. Mais si les pays pauvres peuvent désormais produire ou accéder à des médicaments génériques, les firmes pharmaceutiques, relayées par les Etats-Unis et la Suisse, n'ont pas dit leur dernier mot. En effet, l'autorisation pour certains pays en développement d'exporter des génériques vers d'autres pays n'est pas encore acquise. Veillons à ce que cette question soit vite et bien réglée. Surtout, cette victoire ouvre une brèche dans le droit du brevet que nous devons élargir aux semences et aux ressources génétiques.

L'arbre ne doit pas pour autant cacher la forêt. En agriculture, par

exemple, le mandat de négociation pour les trois ans à venir reflète un compromis entre les agro-exportateurs favorables au libre-échange et ceux soutenant massivement leur agriculture. Il ne répond ni aux besoins de l'immense majorité des producteurs ni aux attentes des consommateurs et des citoyens.

La défense acharnée par la France et l'Europe de ses subventions aux exportations est un mauvais combat. Ce type d'instrument, fondamentalement lié au modèle ultra-productiviste que nous rejetons, s'avère toujours à court ou moyen terme le pire ennemi du producteur et du consommateur, en Europe comme en Afrique.

Le concept de souveraineté alimentaire que nous défendons et qu'on tenté de récupérer certains responsables politiques dans des tribunes récentes, est moins lié à l'Etat-nation qu'aux peuples et aux sociétés. Qu'ils ne se trompent pas, il ne s'agit ni de repli nationaliste ni d'un quelconque « chacun pour soi » ou « chacun chez soi ». Mais l'alimentation est tellement importante que les sociétés doivent avoir le choix de leur politique agricole et de leur mode d'approvisionnement, interne ou externe.

L'alimentation est tellement importante que les sociétés doivent avoir le choix de leur politique agricole et de leur mode d'approvisionnement

Des règles de coopération internationale sont indispensables, qui définissent les principes d'exercice de cette souveraineté et de responsabilité vis-à-vis des autres pays, en interdisant par exemple toute forme de dumping dans les échanges, donc les soutiens aux exportations, qu'ils prennent la forme de restitutions européennes, de crédits à l'exportation ou d'aide alimentaire américains.

En matière sociale, l'OMC continue tout simplement d'ignorer les droits fondamentaux de la personne humaine au travail. En matière environnementale, le résultat est pire puisque l'on passe de l'ignorance à une subordination de fait du droit environnemental. La délégation européenne s'est satisfaite du volet environnemental de la déclaration finale car il comporte la nécessaire clarification des relations entre droit commercial et droit environnemental. Abusée ou cynique, comment a-t-elle pu laisser les Etats-Unis imposer une simple phrase qui stipule que les pays non signataires des accords environnementaux ne seront pas soumis aux résultats de cette clarification ? Cette phrase ne légitime pas seulement l'attitude irresponsable des Etats-Unis de non-ratification des conventions environnementales (Kyoto sur le climat, Carthagène sur le commerce des OGM...). Elle incite d'autres pays à faire de même pour ne pas être contraints de respecter leurs engagements. Dans un souci « évident » de protection de l'environnement, le secteur des biens et services environnementaux sera tout particulièrement libéralisé, faisant la part belle aux multinationales de l'eau ou de l'incinération des ordures ménagères, par exemple.

Si certains peuvent se réjouir d'un nouveau cycle, même réduit, l'OMC s'est donc disqualifiée sur le long terme en poursuivant sa contribution à la mondialisation libérale. Nous n'arrêterons pas pour autant notre combat sur nos terrains d'action privilégiés pour un monde plus juste, soucieux d'équité et de développement durable. Plus que jamais, « un autre monde est possible », qui n'a rien à voir avec la conférence de Doha.

José Bové est porte-parole de la Confédération paysanne.

François Dufour est vice-président d'Attac.

Yannick Jadot est délégué général de Solagrail.

Bruno Rebelle est directeur général de Greenpeace France. Tous étaient présents à Doha.

Merci aux journalistes par Ismail Karimpour

ET si on parlait d'un avenir souverain et prospère de l'Afghanistan, même si ce n'est pas encore dans l'air du temps ? Il y a près de vingt ans, à peine arrivé en France, j'ai participé à une émission de télévision de Bernard Langlois intitulée « Résistances ». Avec mon groupe musical composé de jeunes Afghans amateurs de musique, nous avions chanté une chanson dont le titre était *Tant qu'il y aura un Afghan vivra l'Afghanistan*.

Alors que les Soviétiques étaient déjà entrés en Afghanistan, que l'opinion internationale avait parié sur la fin de la souveraineté de notre pays et de son existence, chanter, lire ou encore croire à un Afghanistan en l'an 2000 était une provocation. Cela ressemblait beaucoup plus à un vœu pieux teinté de mélancolie et de nostalgie qu'à une quelconque probabilité.

Aujourd'hui, nous sommes témoins de la libération de Kaboul, comme nous l'étions en 1992. A la différence près qu'aujourd'hui les médias sont là, et nous pensons que seule leur présence en Afghanistan empêche les ennemis de la liberté d'agir. Nous adressons à la presse, à l'ensemble des médias un grand merci : leur présence sur le terrain a joué et joue un rôle très

important dans la compréhension des événements. Ce rôle a autant d'importance que le courage des Afghans eux-mêmes pour se débarrasser des talibans venus d'ailleurs.

La meilleure manière de servir l'intérêt des Afghans, de la coalition anti-talibans et des pays limitrophes était que Kaboul soit libérée par les Afghans eux-mêmes sans que ces derniers soient accompagnés médiatiquement par les

Avec leurs stylos, leurs caméras, leurs téléphones, ils sont les vrais soldats de la paix en Afghanistan. Qu'ils nous aident !

Américains. Peu importe le jugement et les interprétations des experts en tout genre sur le pourquoi et le comment de la libération de Kaboul ; ce qui importe aujourd'hui ce sont les événements qui ont eu lieu et les images de Kaboul ô combien symboliques. Certes, ce sont les compagnons fidèles du défunt commandant Massoud qui ont libéré Kaboul, mais avant tout, ce sont tous les Afghans. On entend ici et là qu'il fallait attendre pour entrer dans Kaboul, mais aujourd'hui personne ne discute et

ne remet en cause la libération de la capitale par les Afghans.

Juste avant sa mort, le défunt commandant disait à ses compagnons : « Sachez qu'il arrivera un jour où nous allons libérer notre pays. Lorsque vous atteindrez les portes de Kaboul, ville symbole, je vous ordonne de réfléchir aux souffrances de nos compatriotes, à nos erreurs du passé, et de vous consacrer autant à la libération de cette ville

qu'au respect strict de la vie de la population, d'éviter que le sang ne coule et que les droits les plus élémentaires ne soient bafoués. »

Que l'histoire est cruelle ! Le jour de la libération de Kaboul, le commandant Massoud était déjà mort. Remercions un instant ses compagnons, qui semblent respecter son souhait.

A présent, ne cherchons pas à tout prix le sensationnel néfaste en nous étonnant de ne pas voir le désordre et en nous demandant sans cesse pourquoi il n'y a pas eu de pillages ou de règlements de comptes. J'ai bien peur qu'à force de les chercher, nous ne participions inconsciemment à les faire revivre. Cette fois-ci, la présence des médias vaut à elle seule autant, si ce n'est plus, que celle des forces internationales de la paix.

Avec leurs stylos, leurs caméras, leurs téléphones, les journalistes sont les vrais soldats de la paix. Qu'ils nous aident ! Qu'ils fassent en sorte que leur présence sur le terrain soit la plus longue possible ! N'oublions pas que le terrain fertile et idéal à toute sorte d'exactions, de pillages, en un mot à la barbarie, c'est l'isolement, la certitude de l'absence des journalistes. Peu importent la philosophie, les raisons et les nationalités de ceux qui empêchent ces derniers de faire leur travail, ce sont eux les vrais ennemis de la liberté.

A présent, osons regarder l'ave-

la SNCF ? par Guillaume Pepy

ciaux le vendredi et le dimanche soir. Avec le contingentement sont offertes des places à tarif réduit dans tous les trains et dans les 2^{es} classes, en fonction de la capacité. Il arrive que des places à tarif réduit soient « rendues » par certains bénéficiaires qui diffèrent leur voyage : elles trouvent de nouveaux clients « chanceux » de réserver à ce moment-là, mais cela nuit à la simplicité du système.

Enfin, de nouvelles améliorations sont prévues pour poursuivre une politique commerciale qui a permis de gagner 25 % de clients en plus en cinq ans. Nous continuons à simplifier et baisser les tarifs sur les trains classiques, en réduisant le prix de la réservation de 20 francs à 10 francs

en 2002, puis à 0 franc en 2003. Et trente-quatre nouvelles rames duplex seront livrées en deux ans, permettant de proposer davantage de places, y compris à tarif réduit, lors des départs en vacances et en week-end.

Au total, les voyages à tarif réduit dans les TGV ont plus que doublé en trois ans. En conciliant efficacité commerciale et intérêt général car, chacun le sait, les grandes lignes ne bénéficient d'aucune subvention de l'Etat.

Guillaume Pepy est directeur général délégué clientèles de la SNCF.

SIDÉRURGIE Les groupes français Usinor, luxembourgeois Arbed et espagnol Aceralia vont donner naissance à un nouvel ensemble, dénommé provisoirement NewCo,

numéro un mondial de cette industrie. ● LE MARIAGE va effectivement pouvoir être consommé puisque la Commission européenne a donné, mercredi 21 novembre, son

feu vert à l'opération. Après de difficiles tractations, les conseils d'administration des trois sociétés, réunis en fin de journée, sont parvenus à un accord sur de nouvelles parités

de fusion. ● FRANCIS MER, PDG d'Usinor, explique dans un entretien au Monde les détails de l'accord. Il souligne que « tout le monde participera à l'effort, y compris les action-

naires ». ● A FLORANGE, dans le cœur de l'ancien bassin sidérurgique de Lorraine, les syndicats, notamment la CGT et la CFDT, sont très divisés sur la fusion.

La difficile naissance de NewCo, numéro un mondial de l'acier

Usinor, Arbed et Aceralia se sont entendus, mercredi, pour fusionner, avec l'accord de la Commission européenne. Les tractations entre les trois groupes ont, toutefois, été très difficiles et augurent mal de l'entente entre les dirigeants du nouvel ensemble

LA CRÉATION du numéro un mondial de la sidérurgie s'est faite à l'arraché. Alors que la Commission européenne donnait, mercredi 21 novembre, son accord à la naissance de NewCo, nom provisoire du groupe né de la fusion entre le français Usinor, le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia, les trois groupes, après une journée-marathon de conseils d'administration, entérinaient les nouvelles parités d'échange offertes lors de la fusion (*Le Monde* daté 18-19 novembre).

NewCo sera détenu à hauteur de 53,8 % par les actuels actionnaires d'Usinor au lieu de 56,5 %, comme il était prévu initialement, tandis que les propriétaires d'Aceralia pos-

séderont 22,3 % du nouvel ensemble au lieu de 20,1 % et Arbed 23,9 % au lieu de 23,4 %. L'offre publique d'échanges, qui devrait être lancée le 13 décembre, se fera sur la base d'une action NewCo pour une Usinor, 4 actions NewCo pour 3 Aceralia, 43 pour 4 Arbed.

La réunion des trois sidérurgistes européens donnera naissance à un groupe produisant 44 millions de tonnes d'acier par an avec un effectif de 110 000 personnes. Il sera à la fois présent dans les aciers plats (utilisés dans l'automobile, l'emballage ou l'électroménager), les aciers longs (bâtiment...), les aciers inoxydables et la distribution, contrôlant au total 6 % du marché mondial de l'acier.

CONDAMNÉS AU COMPROMIS

La création de ce géant laisse, cependant, planer un doute sur sa solidité future, tant les derniers jours ont été ponctués d'après discussions entre les trois parties. A l'issue des négociations, chacun des trois groupes s'est félicité de l'accord. Mais pouvait-il en aller autrement ? Très engagés dans le processus de fusion, les trois groupes ne pouvaient faire échouer le projet. Au moment même où la Commission européenne donnait son aval à leur mariage, ils étaient condamnés à trouver un compromis. D'abord



choqué par la demande de dernière minute d'Aceralia, qu'il a perçue comme un coup de force, Usinor a finalement accepté de revenir sur les parités arrêtées en février pour tenir compte des meilleures performances d'Aceralia cette année.

De leur côté, les groupes luxembourgeois et espagnol n'ont pas cherché à remettre en cause l'équilibre financier du projet. Ils ont

renoncé à demander un partage du pouvoir plus équilibré où chacun aurait eu un tiers des postes, comme ils l'avaient évoqué à un moment. Aceralia a même abandonné l'idée d'un dividende exceptionnel pour ses actionnaires.

Au-delà du compromis financier, des ambiguïtés demeurent tant sur le projet industriel que sur les partages des pouvoirs et sur la compati-

lité les cultures. Le nouvel ensemble, fruit de la réunion de trois héritages nationaux, ne va pas faire l'économie d'une refonte. D'après l'estimation de leurs propres consultants, NewCo serait dans une situation de surcapacité estimée à 6,8 millions de tonnes dans les seuls produits plats. Où va-t-on réduire la production ? Va-t-on sacrifier les usines implantées à l'intérieur des terres, et qui appartiennent toutes à Usinor et à sa filiale belge Cokerill, au profit des sites côtiers supposés être plus rentables ? Toutes ces questions traversent les groupes. Pour l'instant, les directions, sans nier les nécessaires réorganisations, ont refusé d'être plus précises, se contentant d'afficher un objectif de 700 millions d'euros d'économies d'ici à 2006.

Le ralentissement économique qui frappe de plein fouet le secteur pourrait précipiter les échéances. Le quatrième trimestre est très mauvais pour les trois groupes : les prix et les volumes sont bas, les carnets de commandes presque vides. La faillite en chaîne des sidérurgistes américains risque d'inciter le gouvernement Bush à prendre des mesures protectionnistes et à fermer le marché américain aux importations. Toutes les productions européennes mais aussi asiatiques pourraient affluer sur le marché de

l'union et dégrader encore plus la situation. Si un tel environnement se confirme, les dirigeants de NewCo pourront difficilement éviter de douloureuses mesures de restructurations.

Le problème de la légitimité de la direction du nouveau groupe pourrait alors se poser. Conscients de la difficulté de réaliser un mariage à trois, les promoteurs du projet ont voulu donner une représentation équilibrée dans les instances. Avec sept directeurs généraux, un président de la direction générale, deux co-présidents au conseil, NewCo s'apparente plus à une émanation multiculturelle de la Commission européenne qu'à un groupe industriel homogène. Francis Mer et son partenaire Joseph Kinch, actuel président d'Arbed, font le pari que la culture technique, les intérêts commerciaux et industriels et la passion de l'acier seront des liants suffisants pour créer une équipe et un nouvel esprit de groupe. Les derniers épisodes témoignent cependant d'un fossé entre les dirigeants, certains déjà adeptes des stock-options et du marché, d'autres encore fervents défenseurs des projets à long terme et de l'intérêt général. Ce flou risque de peser sur les premiers pas de NewCo.

M. O.

Les dix premiers sidérurgistes

Classement en millions de tonnes

1. **NewCo** (Luxembourg) : 44,5
2. **Nippon Steel** (Japon) : 28
3. **Posco** (Corée du Sud) : 27
4. **LNM Ispat** (Inde) : 22
5. **Corus** (Grande-Bretagne) : 20
6. **NKK** (Japon) : 20
7. **Thyssen Krupp** (Allemagne) : 17
8. **Baoshan** (Chine) : 17
9. **Riva** (Italie) : 15
10. **Kawasaki** (Japon) : 13

Francis Mer, PDG d'Usinor

« Je comprends qu'il y ait une certaine nostalgie, mais il faut avoir confiance. Nous bâtissons l'Europe »

« Vous avez trouvé un nouveau compromis financier avec Arbed et Aceralia. Aviez-vous la possibilité de refuser un accord, quitte à faire échouer la fusion ?

« S'il avait été impossible de trouver un accord, Usinor aurait tout à fait eu la capacité de rester seul. Nous avons donc négocié sereinement. Mais les trois parties avaient envie de mener le projet jusqu'au bout. Partant de situations différentes, nous avons abouti à la même conclusion : NewCo est intelligent y compris pour les actionnaires. Les enjeux de la fusion sont suffisamment importants pour accepter des modifications à la marge. La performance d'Aceralia méritait d'être reconnue. C'est ce que nous avons fait.

« A-t-il été envisagé d'engager des discussions allant au-delà des questions de parité ?

« Non. Les pourparlers ont porté sur le problème financier. A aucun moment, le président d'Arbed a demandé d'élargir les discussions. Ni explicitement ni implicitement, le pouvoir opérationnel n'a été remis en cause. De toute façon, c'était un sujet non négociable.

« Ces négociations de dernière minute laissent planer un doute

sur votre entente. Les différences culturelles entre vos groupes ne risquent-elles pas de compromettre la réussite de la fusion ?

« Les cultures de la sidérurgie européenne ne présentent pas de différence majeure. Depuis des années, nous parlons beaucoup

« On ne va pas se comporter comme Boeing. Tout le monde doit participer à l'effort, y compris les actionnaires »

entre nous. Nous rencontrons des problèmes identiques et nous trouvons les mêmes solutions. Le seul point d'achoppement aurait pu être la façon dont nous abordons les problèmes sociaux, car dans le monde de l'acier, on a rarement de bonnes nouvelles à annoncer dans ce domaine. Or on s'aperçoit qu'en Europe, à l'exception de l'Angleterre, les groupes ont les mêmes

méthodes. Ces valeurs de respect et d'attention sociale, qui sont communes à nos trois groupes, se retrouveront dans NewCo. C'est le socle du nouveau groupe.

« Votre projet, tel qu'il a été conçu, est-il toujours valable ?

« Nous en avons réexaminé toutes les hypothèses. Neuf mois après, nous sommes très confiants. Tout est revalidé et dans certains cas, va même au-delà de nos prévisions initiales, ce qui nous donnera une marge de manœuvre supplémentaire. Les organisations sont prêtes à se mettre en place. NewCo devrait être opérationnel à partir du 25 février 2002.

« La forte dégradation économique, notamment dans l'acier, ne va-t-elle pas vous obliger à accélérer les restructurations ?

« On ne va pas se comporter comme Boeing. Tout le monde doit participer à l'effort, y compris les actionnaires. Nous devons établir une relation de confiance avec tous

nos partenaires, c'est l'intérêt bien compris de NewCo. Nous n'avons, cependant, attendu ni la création du groupe, ni la dégradation économique pour nous adapter. Cokerill Sambre [la filiale belge d'Usinor] a négocié un plan social pour réduire ses effectifs de 2 000 personnes d'ici à 2003. Sidmar [la filiale belge d'Arbed], a prévu de réduire ses effectifs de 900 personnes. En France, notre pyramide des âges, qui devrait conduire à d'importants départs en retraite à partir de 2003-2004, devrait nous aider à atténuer les effets de restructurations, à condition que notre personnel joue le jeu et accepte la mobilité.

« Pensez-vous que votre fusion va inciter vos concurrents à se rapprocher ?

« J'espère donner des idées aux autres. Ce métier doit arriver à se mondialiser pour mieux "gagner sa vie". Pour l'instant, nous sommes faiblement concentrés et donc exposés aux soubresauts du marché. Les

cinq premiers sidérurgistes ont moins de 20 % du marché mondial, alors que, dans le pétrole, la chimie, l'automobile ou le verre, les cinq premiers contrôlent souvent plus de la moitié de leur marché. Il faudra peut-être dix à quinze ans pour arriver à une situation plus conforme au monde économique actuel. Les groupes japonais commencent à se réorganiser. Aux Etats-Unis, 2002 et 2003 risquent d'être très chahutés. La moitié des sidérurgistes sont en faillite. Ils ne peuvent plus différer leurs restructurations. Quant à l'Europe, compte tenu des règles imposées par la Commission, je ne crois pas que pour l'instant, deux autres grands groupes sidérurgistes puissent fusionner. Tant que la Commission n'acceptera pas l'idée que la sidérurgie a un marché mondial, au moins au niveau des prix, et raisonnera en parts de marché en Europe, il en sera ainsi. Mais je pense qu'elle est en train d'évoluer. Si notre fusion avait eu lieu dans cinq ans,

elle ne nous aurait sans doute pas demandé les cessions qu'elle nous impose aujourd'hui.

« Est-il vrai que votre mandat de président du conseil de NewCo s'achèvera à la clôture de l'exercice 2004 ?

« Oui. Cela fait partie des nombreux points, non négociables, de la fusion.

« Certains salariés constatent avec nostalgie que l'ensemble de la sidérurgie française va être sous capitaux étrangers. Etait-ce une évolution inéluctable ?

« Usinor était déjà contrôlé à hauteur de 48 % par des capitaux étrangers, cela ne nous a pas empêché de gérer le groupe comme nous l'entendions. Je comprends qu'il y ait une certaine nostalgie à voir le groupe disparaître dans un ensemble. Mais il faut avoir confiance dans le futur. Nous bâtissons l'Europe. »

Propos recueillis par
Martine Orange

A Florange, la CFDT approuve « sous condition », la CGT s'indigne

FLORANGE (Moselle)
de notre envoyé spécial

Le métal incandescent défile à vitesse accélérée, en coulée continue, sur le train de laminage. De sa

REPORTAGE

De restructurations en plans sociaux, ils ne sont plus que 3 700 sur quelque 20 000

cabine, en surplomb de la chaîne automatisée, l'opérateur visionne une dizaine d'écrans de contrôle. Le regard rivé sur les graphiques des ordinateurs, il ne se prive pas d'un détour par le réseau Intranet de l'entreprise.

« Comment vont se transformer nos actions ? », s'enquiert-il, faisant allusion, avec un sourire narquois, aux récentes péripéties financières de la fusion en cours. Acquisés par les salariés au prix de 32 francs lors de la privatisation en 1995, elles valaient encore 86,46 francs lundi 19 novembre. Lancée à la cantonnade, la boutade s'efface vite derrière une inquiétude, plus sourde : « Avec les départs à la retraite des prochaines années, la pérennité des installa-

tions à chaud pourrait bien être menacée », affirme-t-il sous l'acquiescement de ses collègues. Plus que le cours de l'action, les conséquences industrielles et sociales de ce rapprochement suscitent craintes et suspensions.

Sur une dizaine de kilomètres, entre Florange et Hayange – le berceau des Wendel et des maîtres de forge –, la Sollac est le dernier bastion de la tradition sidérurgique dans la vallée de la Fensch, près de Thionville. Les deux derniers hauts-fourneaux en service, l'aciérie et le train de laminage à chaud crachent chaque année 2,2 millions de tonnes d'acier brut. Mais Sollac en transforme 3 millions de tonnes dans ses laminoirs « à froid » et ses ateliers de traitement d'aciers plats spéciaux au carbone destinés aux constructeurs automobiles tout proches (Peugeot, Opel, Daimler), aux fabricants de l'électroménager ainsi qu'à l'unité packaging (emballages et boîtes de conserve) d'Usinor située dans l'enceinte du site.

De restructurations successives en plans sociaux massifs, accélérés par la modernisation et les gains de productivité, ils ne sont plus guère que 3 700 salariés – dont 1 600 pour les unités « à chaud » –,

sur quelque 20 000 autrefois, dans cette unité continentale, « l'une des plus performantes d'Europe, située à proximité immédiate de ses clients », proclame-t-on avec une certaine fierté.

Mais Alain Bouchard, directeur de Sollac Lorraine, ne nie pas ses handicaps. Malgré les investissements pour éliminer fumées et poussières, l'entreprise, au cœur d'un site urbain, est soumise à la directive Seveso des sites à risques. Quant au coût de l'acier brut produit sur place, il n'égale pas, même s'il s'en approche, celui des unités de bords de mer. « Nous n'avons pas à craindre les critères économiques », souligne-t-il. Notre seule réponse est de rester au plus haut niveau de compétences. »

« LA LOGIQUE DE L'ACTIONNAIRE »

« NewCo ou pas, le vrai handicap de la Lorraine reste d'être un site continental. La vraie question se posera lors du renouvellement des installations, vers 2005 », relève Edouard Martin, secrétaire général de la sidérurgie Lorraine CFDT, qui s'est prononcée pour une fusion « sous condition ». « Ne pas la faire présente le risque que d'autres la réalisent à notre place », ajoute-t-il tout en déplorant « l'absence de projet

industriel cohérent, sans aucun volet social ».

Avec le syndicat basque d'Aceralia, seule la CGT dénonce un projet dont la seule finalité est « l'amélioration de la rentabilité et la logique de l'actionnaire ». « Or, indique Jean-François Marchal, délégué central, nous croyons au développement de la sidérurgie dans la vallée de la Fensch. Il faudra bien recommencer à embaucher des jeunes pour remplacer les prochains départs massifs à la retraite. »

La perspective de nouvelles restructurations hante les salariés. A proximité du Luxembourg, où se rendent chaque jour près de 30 000 salariés frontaliers, et siège du futur groupe, ils redoutent que le poids politique des gouvernements nationaux ou régionaux (wallon, flamand ou basque) présents au capital d'Arbed et Aceralia ne l'emporte sur « les réalités industrielles ». A ce jeu, la Lorraine, et Sollac en particulier, pourraient bien faire les frais d'enjeux internationaux qui les dépassent. D'autant que, remarque M. Martin, « la sidérurgie n'est plus, ici, une priorité pour les élus et les pouvoirs publics. C'est devenu une activité comme les autres. »

Michel Delberghe

LITERIE ROBUSTAFLEX : JOURNÉES ÉVÉNEMENT SUISSE LES 23, 24, 25 NOVEMBRE

La garantie de la qualité suisse!

Des matériaux de première qualité, un savoir-faire exceptionnel, une conception parfaite, venez découvrir la literie suisse à des prix d'exception.

Un technicien de l'usine sera présent du 23 au 25 Novembre

ESPACE LITERIE ROBUSTAFLEX
63, rue de la Convention - 75015 PARIS
PARKING GRATUIT Tél. 01.45.77.80.40

Ouverture exceptionnelle Dimanche 25 Novembre

Ciments français : dix ans après les faits, la justice se penche sur un délit de « portages »

PLUS DE DIX ANS après les faits, et plus de huit ans après leur découverte, le procès des « portages » dissimulés par Ciments français dans ses comptes des années 1990 et 1991 touche à son terme. Mercredi 21 novembre, devant la 11^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, les prévenus, Pierre Conso, ancien président de Ciments français, Gilles Cosson, ancien administrateur représentant l'actionnaire majoritaire Paribas, et André Lévy-Lang, ancien président de Paribas, ont écouté, dans une salle presque vide du Palais de justice, le réquisitoire rendu par Dominique Pérard, substitut du procureur de la République. Le jugement devrait être rendu en décembre.

M^{me} Pérard a estimé que Ciments français avait dissimulé 2,2 milliards de francs d'engagements sur des rachats de cimenteries à la fin de l'année 1990 et 2,4 milliards à la fin 1991. Ces montages visaient à assurer « une apparence d'équilibre » à la société. Il est aussi reproché à M. Conso « des ventes fictives d'actifs » afin d'améliorer les comptes. De son côté, M. Cosson aurait été complice de la dissimulation des portages à partir du premier semestre de 1991. En revanche, la culpabilité de M. Lévy-Lang n'a pas été établie. Le procureur a requis « douze à quinze mois d'emprisonnement assorti d'un sursis » et 400 000 francs d'amende à l'encontre de M. Conso, et « quatre à six mois d'emprisonnement assorti d'un sursis » et 100 000 francs d'amendes contre M. Cosson. Aucune peine n'a été requise contre M. Lévy-Lang.

Adrien de Tricornot

La Commission inflige une amende historique au cartel des vitamines

Ayant dénoncé l'entente, Aventis bénéficie de la clémence de Bruxelles

La Commission de Bruxelles a infligé mercredi 21 novembre une amende de 855 millions d'euros (5,6 milliards de francs) à huit groupes pharmaceu-

tiques qui avaient organisé pendant dix ans un véritable cartel sur les vitamines. Bruxelles veut accroître l'immunité des entreprises qui dénonceront un cartel.

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne sait récompenser ceux qui confessent leurs fautes. Elle a ainsi accordé mercredi 21 novembre une immunité totale à l'entreprise française Aventis, qui avait dénoncé en premier le cartel sur les vitamines qui sévissait dans l'industrie pharmaceutique et auquel elle participait : le groupe français, qui détient environ 12 % du marché mondial, a donc échappé à une amende qui aurait dû s'élever à 113 millions d'euros. La Commission a trouvé son compte dans cette première : les « preuves décisives » qu'aurait apportées le groupe l'ont aidé à sanctionner ce cartel, qui a existé de 1989 à 1999. Elle a infligé mercredi à huit groupes pharmaceutiques une amende de 855 millions d'euros, la plus lourde jamais décidée pour entente illicite – dépassant celle de 273 millions d'euros qui avait puni en 1998 un cartel dans le transport maritime.

Les deux entreprises les plus lourdement sanctionnées sont le suisse Roche et l'allemand BASF, qualifiés de « meneurs » et d'« instigateurs des arrangements collusoires » sur le marché des vitamines. Ils écopent respectivement d'une amende de 462 et 296 millions d'euros, alors qu'ils détiennent 50 % et 20 % du marché mondial des vitamines. Et encore, la Commission a réduit leur peine de moitié, parce qu'ils ont « également coopéré avec la Commission aux premiers stades de l'enquête en fournissant des informations cruciales sur toutes les ententes dans lesquelles elles avaient été impliquées ». Bruxelles n'en est pas moins très sévère pour Roche :

« La participation de certains de ses plus hauts dirigeants tend à confirmer que les arrangements relevaient d'un plan stratégique conçu dans les sphères les plus élevées pour contrôler le marché des vitamines par des moyens illégaux. »

Sont aussi condamnées trois entreprises japonaises (Takeda, 37 millions d'euros ; Daichi, 23,4 millions ; Eisai : 13,2 millions), une allemande (Merck, 9,2 millions), une néerlandaise (Solvay Pharmaceuticals, 9 millions), qui n'ont, selon la Commission, participé au cartel que sur un nombre limité de produits vitaminiques, tout comme Aventis, qui écope quand même de 5 millions d'euros d'amende pour sa participation passive au cartel de la vitamine D3. Les huit entreprises ont trois mois pour payer leurs amendes. Roche envisage de faire appel auprès de la Cour européenne de justice. Cela le dispenserait de payer immédiatement l'amende, mais l'obligerait à payer des intérêts si la sanction est confirmée.

AUX DÉPENS DES CONSOMMATEURS

En 1999, la plupart des acteurs du cartel avaient, rappelle la Commission, plaidé coupables dans une procédure similaire aux Etats-Unis. Roche avait dû payer une amende de 500 millions de dollars, BASF de 225 millions et Takeda de 72 millions, tandis qu'Aventis avait, là aussi, bénéficié d'une immunité.

Le marché des vitamines, qualifiées par Bruxelles d'« éléments vitaux pour la nutrition humaine et animale », était de 800 millions d'euros en 1998. Le cartel, dont le commissaire à la concurrence, Mario Monti, a estimé qu'il s'agissait du « plus grave étudié par la

Commission », fonctionnait aux dépens des consommateurs : « Les recettes générées en Europe par la vitamine C, illustre la Commission, ont chuté, de 250 millions d'euros la dernière année de fonctionnement du cartel (1995) à moins de la moitié, soit 120 millions d'euros, trois ans plus tard (1998). »

M. Monti a affirmé que cette affaire « témoigne du caractère incisif de notre lutte contre les ententes ». Car, si les services de la concurrence de Bruxelles estiment qu'ils font référence dans le monde en matière d'examen des fusions (en dépit des récentes polémiques sur les vetos mis aux fusions General Electric-Honeywell et Schneider-Legrand), c'est moins le cas dans leurs procédures antitrust.

En 1996, Bruxelles s'est inspiré des méthodes américaines pour mettre au point une procédure qui favorisait les repentis, ce qui avait suscité des réticences, notamment en France. Aujourd'hui, la Commission veut aller plus loin et compte adopter début 2002 un règlement l'autorisant à accorder plus facilement une immunité ou une réduction d'amende aux entreprises qui dénonceront un cartel. Les entreprises qui collaborent devraient à l'avenir recevoir rapidement de la Commission des informations écrites sur le taux de réduction d'amende (éventuellement à 100 %) qu'elles sont en droit d'espérer, au lieu de rester dans l'incertitude jusqu'à la fin de la procédure. Interrogé sur l'opportunité de sanctions pénales contre les dirigeants, M. Monti a rappelé : « [Celles-ci] ne font pas partie de notre arsenal. »

Arnaud Leparmentier

Derniers arbitrages sur le prix des licences UMTS

LE COÛT DÉFINITIF des licences de téléphonie mobile UMTS est quasiment fixé. Le gouvernement et l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) mettent la dernière main au volet financier de l'attribution de ces licences. La mouture finale devrait être présentée la semaine prochaine. Les opérateurs devront acquitter un ticket d'entrée de 619 millions d'euros plus une redevance annuelle proportionnelle aux revenus générés par cette activité. Restait à définir le pourcentage exact de taxation ainsi que l'assiette sur laquelle elle s'appliquera.

L'option choisie devrait privilégier le bas de cette fourchette soit entre 1 et 1,5 %. La définition de l'assiette est un sujet plus délicat. A priori, il s'agit de prendre en compte l'ensemble des revenus générés par l'activité UMTS, que se soit les communications téléphoniques, les services de données ou d'images, voire la « location » du réseau à des fournisseurs tiers de services mobiles. Seront toutefois exclus de ce périmètre, le chiffre d'affaires lié à la commercialisation des terminaux UMTS et les versements que les opérateurs effectueront au profit des fournisseurs de services.

Euronext prépare la refonte de sa cote boursière

EURONEXT, la plate-forme qui réunit les Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles, prépare une refonte de la présentation de sa cote, qui devrait intervenir en janvier 2002. La cote boursière serait divisée en deux : les valeurs de la « Prime Economy », qui s'engageront notamment à présenter des chiffres d'affaires et des résultats trimestriels, et celles de la « Next Economy », qui fourniront moins de transparence financière et comptable que celles de la « Prime Economy », mais plus que ce qui est exigé actuellement sur le Nouveau Marché. De fait, une troisième catégorie comportera les actions qui n'ont pu, ou n'ont pas voulu, être éligibles à ces deux catégories.

EDF saisit le Conseil d'Etat contre la filiale d'électricité des Charbonnages

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'EDF devait décider, jeudi 22 novembre, d'engager un recours en Conseil d'Etat contre la décision du Comité Gentot fixant les prix de rachat par EDF de l'électricité produite par la SNET, filiale d'électricité de Charbonnages de France. « Le différend porte sur les modalités d'évolution du contrat d'achat obligatoire par EDF à la SNET jusqu'en 2019 », indique EDF. Cette saisine, première du genre de la part d'un groupe public contre une décision qui a force de loi, a obtenu l'aval tacite du ministère de l'économie, puisque les administrateurs de l'Etat au conseil d'administration devaient s'abstenir. « EDF, dont 30 % du marché est déjà ouvert à la concurrence, est néanmoins soumise à de nombreuses obligations d'achat dépassant les prix du marché, liées ou non à ses missions de service public. Ces charges représentent déjà un surcoût de près de 900 millions d'euros (près de 6 milliards de francs) au titre de 2001, dont 1 milliard de francs pour la seule SNET », explique-t-on dans l'entourage de François Roussely.

Le monde de demain aura besoin du Crédit Agricole. Il aura besoin de conquêtes et de sécurité.

S'appuyant sur les compétences de ses femmes et de ses hommes, l'expertise de ses équipes spécialisées et sa rigueur de gestion, le Crédit Agricole a su conquérir des positions fortes dans tous ses métiers.

LA BANQUE DE PROXIMITÉ EN FRANCE ¹

- 1^{re} BANQUE DES FRANÇAIS avec 16 millions de clients ²
- 1^{er} BANQUIER DE L'ÉCONOMIE avec 16,5% de part de marché sur les crédits
- 1^{er} BANQUIER SUR LE MARCHÉ DES CARTES BANCAIRES avec plus de 11 millions de cartes
- 1^{er} BANQUIER EN LIGNE avec ses accès Internet, Minitel, téléphone et télévision

2^{de} DANS LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION

LA BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE

- 1^{er} SUR LES ÉMISSIONS DE DETTES COURT TERME SOUVERAINES EN EURO ³
- 1^{er} EN FRANCE SUR LE MARCHÉ PRIMAIRE ACTIONS EN 2000 avec Crédit Agricole Indosuez Lazard et 16,8% de part de marché ⁴

LA GESTION D'ACTIFS ET LES ASSURANCES ⁵

- 2^{de} SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DES OPCVM avec 11,8% de part de marché
- 3^{de} ASSUREUR VIE avec 10,9% de part de marché et 2^{de} BANCASSUREUR DOMMAGES EN FRANCE

Le monde de demain aura de plus en plus besoin de savoir-faire et de qualité. Le monde de demain aura besoin du Crédit Agricole.

www.credit-agricole.fr



L'IMAGINATION
DANS LE BON SENS

¹ Sources : Operbac, Sofres 2000, TMO, Banque de France ² Hors Sofinco ³ Source : Crédit Agricole, fondé sur les statistiques 2000 des Trésors européens ⁴ Source : Thomson Financial, y compris opérations avec droits Préférentiels de Souscription ⁵ Sources : Europperformance, FFSA, CA 2000. Un document de référence a été enregistré par la COB le 22/10/01 sous le numéro R 01-453. Ce document est disponible gratuitement sur simple demande dans les agences du Crédit Agricole.

Les télévisions visent les jeunes mais veulent garder les plus âgés

Face à la concurrence des thématiques et d'Internet, les chaînes généralistes se disent obligées de s'intéresser aux moins de 24 ans, l'audience la plus versatile. Les publicitaires n'exigent étrangement aucun effort en direction des plus de 50 ans

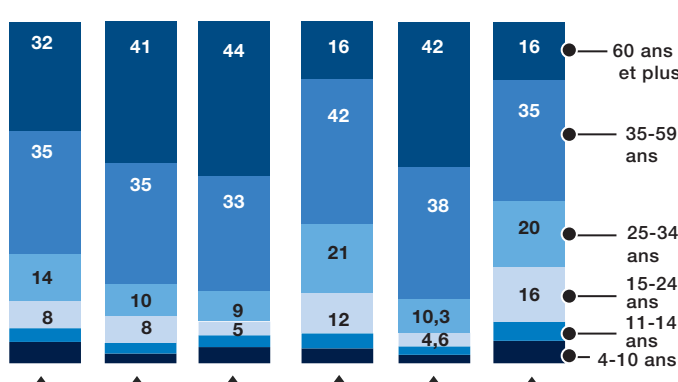
LES « VIEUX » n'auraient-ils plus la cote à la télé ? A en croire le discours des chaînes généralistes auprès des annonceurs, les seules tranches d'âges dignes d'intérêt se situent toutes en deçà du demi-siècle. Symbole de cette focalisation des chaînes : les fameuses ménagères de moins de cinquante ans, objet de toutes leurs sollicitudes. Ce « jeunisme » forcé des télévisions hertziennes a été encore accentué depuis la montée en puissance de M6 à l'occasion de la diffusion de « Loft Story ». Un programme conçu pour les plus jeunes, mais qui a séduit toutes les générations.

Les chaînes ne dédaignent pas les plus de cinquante ans. Elles ne mettent cependant pas en avant leurs audiences auprès de ce public, car les annonceurs ne le ciblent pas. Ils n'ont pas besoin de le faire. Tout simplement parce que « les plus de 50 ans regardent deux fois plus la télévision que les plus jeunes », remarque Emmanuel Charonnat, directeur général de Carat TV. Quelle que soit l'heure et quel que soit le programme. Ils regardent même « les dessins animés », ajoute-t-il. « Jusqu'à 25 ans, la consommation de télévision est de deux heures par jour. Entre 30 et 50 ans, elle passe à trois heures par jour pour monter à plus de cinq heures au-delà de 50 ans », constate M. Charonnat.

Depuis la rentrée, TF1 et France 2 ont mis l'accent sur les moins de cinquante ans. Une démarche encore accentuée par la récession

M6 capte proportionnellement le plus grand nombre de téléspectateurs de moins de 35 ans

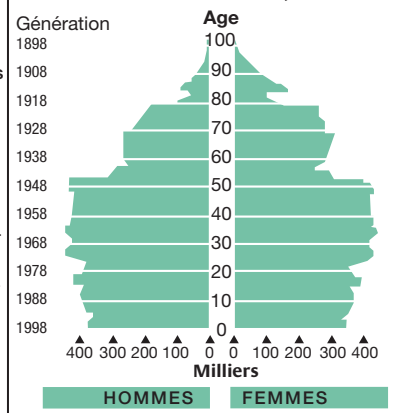
AUDIENDE DES CHÂNES FRANÇAISES PAR STRUCTURE D'ÂGE
1^{er} semestre 2001 en %



Source : Médiamétrie

France 3, La Cinquième-Arte, France 2 et TF1 sont les chaînes qui, dans leur audience, ont la part la plus importante de téléspectateurs de plus de 60 ans. A l'inverse, M6 et Canal+ s'adressent à un public plus jeune.

PYRAMIDE DES ÂGES FRANÇAISE
au 1^{er} janvier 1999



Source : Insee

publicitaire. « Les moins de cinquante ans sont la seule cible des annonceurs. Donc nous sommes conduits à proposer des programmes qui ne visent que cette catégorie de la population », admet Guillaume de Vergès, directeur général adjoint de l'antenne et directeur des programmes de TF1. France 2 aussi veut attirer les jeunes téléspectateurs. « Notre objectif est de rééquilibrer les structures d'audience de France 2 pour être le plus proche possible de la composition de la population qui regarde la télévision », reconnaît François Tron, directeur des programmes de la chaîne publique. En clair, l'audience de Fran-

ce 2 est trop âgée. Celle de France 3 l'est encore davantage. A l'antenne, cette démarche s'est traduite, par exemple, par la programmation de « Star Academy », sur TF1, « On a tout essayé », animé par Laurent Ruquier, sur France 2, ou « On ne peut pas plaire à tout le monde », sur France 3.

« PUBLIC CIBLÉ »

Plus encore que les moins de cinquante ans, les chaînes visent les 15-24 ans. « En un an, il y a eu une baisse notable d'audience de la télévision auprès des jeunes », pointe Emmanuel Charonnat, directeur général de Carat TV. Selon lui : « la durée d'écoute des jeunes téléspectateurs a baissé de 8 % entre 1999 et 2000 ». Face à cette déperdition, poursuit-il, « les chaînes ont voulu réagir, car elles ont eu peur que les jeunes partent vers les thématiques et Internet ».

Avec « Star Academy », TF1 vise cette audience versatile. « Notre stratégie est de proposer un programme destiné à un public ciblé pour l'intégrer à la grande famille des téléspectateurs de TF1 », reconnaît Guillaume de Vergès. « Star Academy » a rempli sa mission en terme d'audimat. Les chaînes généralistes doivent absolument séduire les 15-24 ans pour garantir leurs futures audiences. « Les télévisions hertziennes ne peuvent abandonner une tranche d'âge qui risque d'être perdue à jamais », poursuit M. Charonnat. Le directeur des programmes de TF1 ne dit pas autre chose : « Les 15-24 ans et les 15-34 ans sont nos téléspectateurs de demain. » Et d'ajouter : « Les jeunes nous demandent de leur donner des signaux forts et événementiels au moyen de programmes qui leur sont spécifiquement destinés. »

Toutefois, la quête des moins de cinquante ans semble plus un effet d'affichage, notamment en direction des annonceurs, qu'une réalité pour les téléspectateurs. La raison : séduire les 15-24 ans coûte cher aux chaînes mais rapporte peu. Pire, « à trop proposer de programmes pour cette tranche d'âge, les télévisions pourraient perdre de l'audience auprès des autres publics ». A l'écran, les programmes pour les jeunes sont donc limités à quelques émissions. « Des produits d'appel destinés à donner une image jeune aux chaînes », pointe un spécialiste du marketing. Patrick Le Lay, PDG de la Une, admet que « dans un pays qui vieillit, l'évolution permanente de TF1 est un subtil mélange entre une chaîne en position de leader sur tous les publics et une position économique qui l'oblige à faire de l'audience auprès de cibles plus ponctuelles qui intéressent les annonceurs. »

Preuve de ce double langage : « TF1 a créé une cible pour le marché publicitaire : la femme responsable des achats d'un foyer constitué de trois personnes et plus », signale ce spécialiste du marketing. France 2 a fait de même en distinguant « la cible de 25-59 ans », ajoute M. Charonnat. Deux démarches ajustées sur les désirs des annonceurs et destinées à maintenir la puissance des chaînes sur tous les publics. Les annonceurs semblent y souscrire. Ainsi, Bouygues Telecom, jadis très focalisé sur les 18-35 ans, « n'en fait plus aujourd'hui sa cible prioritaire ». L'opérateur est le parrain de « Star Academy », mais il a « élargi sa cible jusqu'àux 49 ans ».

Guy Dutheil

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-PAUL TRÉGUER

1 Vous dirigez Senioragency, une agence de publicité qui étudie le marché des personnes de plus de 50 ans. Comment analysez-vous l'attitude des chaînes de télévision, qui semblent n'être intéressées que par la jeune génération ?

Les plus de cinquante ans représentent la majorité de l'audience de TF1, France 2, France 3 et la Cinquième. Mais une émission de télévision qui connaît un succès auprès des seniors ne garantit pas, bien au contraire, de fortes recettes publicitaires. Tout cela découle d'une pensée marketing unique : les jeunes constituent la seule cible intéressante. Les publicitaires les prennent au berceau et veulent les accompagner dans leurs achats quand ils grandissent. Le problème est que ce consommateur « prend » un an chaque 1^{er} janvier et que ses besoins, ses attentes culturelles et physiques changent. Les plus de cinquante ans détiennent 30 % de pouvoir d'achat supplémentaire par rapport aux plus jeunes. Ils concentrent également plus de 45 % du pouvoir d'achat total des Français. Mais les publicitaires ne s'adressent que très rarement à ces personnes qui se sentent encore jeunes, mais pas comme à vingt ou trente ans.

2 Comment expliquez-vous cette indifférence vis-à-vis des seniors ?

La seconde moitié du XX^e siècle a

célébré le baby-boom, la famille, la jeunesse triomphante. Les techniques de marketing sont basées sur cette grille d'analyse de la société. De plus, tous ces codes de communication sont pensés par des créatifs publicitaires et des experts du marketing qui ont entre vingt-cinq et trente-cinq ans. Il faut ajouter que les chaînes de télévision et les agences publicitaires sont dirigées par des seniors qui ont souvent du mal à supporter leur propre vieillissement.

3 Les entreprises ont-elles toujours du mal à concevoir des produits spécifiques pour les seniors, puis à s'adresser à cette cible plus âgée ?

Dans certains secteurs très portés sur l'image, comme l'automobile, c'est encore une maladie honteuse de s'intéresser aux seniors. D'une manière générale, les entreprises ont peur d'associer leurs marques à la notion de vieillissement, elles craignent de perdre la tranche de clientèle la plus jeune, qu'elles idolâtrèrent. S'intéresser à la cible senior nécessite des efforts qui existent dans très peu d'entreprises, à l'exception notable de l'industrie cosmétique, pour qui les femmes seniors représentent, sur certains produits, plus de 50 % de leurs ventes. Les assureurs savent aussi tirer parti du sentiment d'insécurité qui augmente avec l'âge.

Propos recueillis par
Laure Belot

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a fixé, mardi 20 novembre, les règles du jeu de la pré-campagne et de la campagne officielle de l'élection présidentielle qui s'ouvrira le 1^{er} janvier 2002 à la radio et à la télévision. Pour « faciliter le travail des rédactions », le CSA a innové et précisé les notions de candidatures présumées ou déclarées. Ce sont « des personnes ayant manifesté publiquement leur volonté de concourir à cette élection » et « toute personne qui concentre autour d'elle des soutiens à sa candidature ».

■ **Le ministère de la culture et de la communication** a transmis « la semaine dernière » au Conseil d'Etat les projets de décrets fixant les obligations des chaînes diffusées sur la future télévision numérique hertzienne. Le projet ne prévoit pas l'ouverture de la publicité télévisée aux « secteurs interdits » (distribution, édition, presse, cinéma). En revanche, le ministère autorise la publicité sur les chaînes payantes et porte de cinq à sept ans la « montée en charge » pour le respect des obligations de production. Le CSA et le ministère ont promis de publier ces décrets le 15 décembre au plus tard.

■ **Le CSA a engagé des procédures de sanctions contre douze chaînes thématiques** du câble et du satellite pour non-respect des quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles ou cinématographiques françaises ou européennes, a annoncé, mardi, l'instance de régulation. Pour la fiction, les chaînes risquent une amende pouvant aller jusqu'à 3 % de leur chiffre d'affaires. Côté cinéma, le CSA peut suspendre la chaîne, saisir la justice ou infliger une amende de 500 000 francs (76 224 euros). LCI et i-télévision ont aussi été épinglées pour avoir « insuffisamment respecté » le principe du pluralisme.



Vendredi 23 novembre, l'Hôtel de Région vous ouvre ses portes venez écouter les émissions en direct.
Hôtel de Région - 27, place Jules-Guesde - 13002 Marseille
Renseignements et inscriptions : 04 91 57 52 90 ou www.cr-paca.fr
(dans la limite des places disponibles).

France
inter
www.franceinter.com

Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région



TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **MICROSOFT : le groupe américain pourra répondre aux inquiétudes de la Commission européenne** sur les questions de concurrence, les 20 et 21 décembre à Bruxelles, a déclaré, mercredi 21 novembre, le commissaire européen à la Concurrence, Mario Monti. Bruxelles avait fait savoir, en août, qu'il enquêtait sur Microsoft.

● **RHODIA : le groupe suisse Clariant a mis fin dimanche 18 novembre aux négociations secrètes en vue d'un rapprochement avec le chimiste français Rhodia**, en raison d'un désaccord sur les restructurations à mener, rapporte *Le Figaro*, jeudi 22 novembre. Le groupe néerlandais DSM resterait en lice.

● **VOLKSWAGEN : les 16 000 employés de la principale usine du Brésil**, près de Sao Paulo, ont approuvé, mercredi, une proposition de la direction mondiale annulant ses projets de licenciements mais réduisant de 15 % le temps de travail et les salaires. Volkswagen emploie 28 000 salariés au Brésil.

● **GEMPLUS : le numéro un mondial des solutions basées sur cartes à puce**, a annoncé, mercredi, qu'il envisageait « des centaines » de réductions d'effectifs en 2002. Certains syndicats s'attendent à 450 suppressions de postes en France et 1 500 dans le monde, sur 7 000 salariés.

● **THYSSENKRUPP : l'entreprise allemande a annoncé**, mercredi, qu'elle discutait avec le groupe diversifié Suez, pour lui vendre les 50 % qu'elle détient dans une société est-allemande de distribution et d'assainissement d'eau, Eurawasser. Suez possède déjà la moitié du capital d'Eurawasser.

● **E.ON : le numéro un allemand de l'énergie s'apprête à acquérir deux grosses sociétés énergétiques américaines**, a déclaré son patron Ulrich Hartmann, dans un entretien publié jeudi par le *Financial Times Deutschland*.

SERVICES

● **CLUB MÉDITERRANÉE : le spécialiste du village de vacances** a annoncé, mercredi, 243 suppressions d'emplois en France. Ce plan fait suite à l'annonce, le 18 octobre, de la fermeture d'une

quinzaine de sites dans le monde.

● **SERNAM : le conseil d'administration de la SNCF a approuvé**, mercredi, l'entrée du groupe de transport et logistique Géodis, sa filiale à 43,2 %, dans le capital du Sernam, sa filiale de messagerie. L'opération devrait coûter plus de 457 millions d'euros.

● **ALITALIA : le transporteur aérien italien**, qui connaît des difficultés financières, compte lever entre 1,2 et 1,4 milliard d'euros sur les marchés financiers au premier semestre 2002, a indiqué, mercredi, l'agence de presse italienne Ansa.

● **CASINO : le groupe de distribution va prendre 33,34 % de Vindémia**, branche distribution du groupe Bourbon, grâce à une augmentation de capital réservée de 91,5 millions d'euros, ont annoncé, jeudi, les deux groupes. Ce partenariat s'accompagnera d'un pacte d'actionnaire.

FINANCE

● **JAPON : l'assureur-dommages japonais Taisei Fire and Marine** a déposé son bilan, jeudi, en raison de coûts de réassurance liés au 11 septembre. Réassureur d'assureurs américains, la société fait face à des frais exceptionnels de 604,3 millions de dollars.

● **CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ : la filiale de la banque verte** a annoncé, mercredi, l'arrêt de ses activités de courtage institutionnel en Asie, à l'exclusion du Japon. 350 emplois sur 500 seront supprimés chez Indosuez WI Carr Securities.

● **BNP PARIBAS : la banque française** a indiqué, mercredi, qu'elle mettait fin à ses activités de courtage et de banque d'affaires en Inde. Cette décision se traduira par la suppression de 36 emplois.

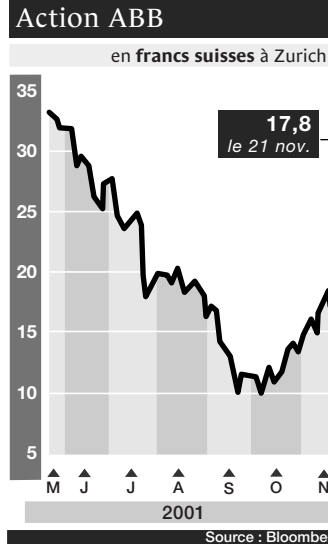
● **INTESABCI : le numéro un bancaire italien** est prêt à envisager une augmentation de sa participation de 2,3 % dans le Crédit Lyonnais, dans le cadre de la vente de la participation de l'Etat français (10 %), a déclaré son administrateur délégué, Lino Benassi.

● **ASSURANCE : le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta**, suggère, dans *Les Echos*, la création d'un système de mutualisation pour faire face aux problèmes d'assurance des compagnies aériennes depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

VALEUR DU JOUR

Percy Barnevik quitte ABB

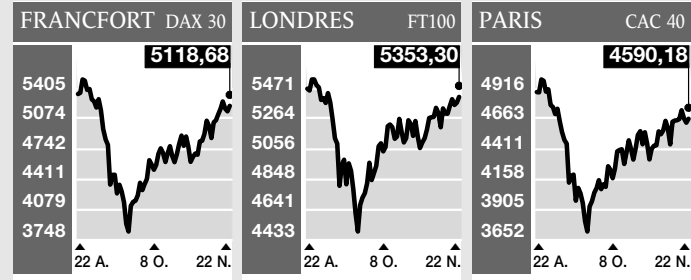
APRÈS vingt-deux ans de maison, dont quatorze aux commandes du groupe, le président non exécutif d'ABB (Asea Brown Boveri), Percy Barnevik, 60 ans, a présenté sa démission, mercredi 21 novembre. Un départ salué par la Bourse de Zurich, jeudi 22 novembre : l'action du conglomérat de mécanique, d'électricité et d'énergie helvético-suédois ABB grimpeait de 2,25 % (à 18,20 francs suisses) dans les premiers échanges. Dans un communiqué, M. Barnevik, patron charismatique à l'origine de la fusion d'Asea et de Brown Boveri, explique vouloir, par ce geste, assumer sa « part de responsabilité [DANS LES] moins bonnes performances d'ABB ces dernières années ». Le titre ABB a été divisé par deux depuis le début de l'année à la Bourse de Zurich, sanction de résultats décevants sur les neuf premiers mois de 2001, avec une chute de 76 % du bénéfice net, à 289 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires en faible progression de 4 %, à 16,87 milliards de dollars. ABB a annoncé le mois dernier qu'il prévoyait un recul de 10 % de son bénéfice net sur l'ensemble de l'exercice par rapport à 2000. Depuis le début de l'année, le directeur général exécutif Jörgen Centerman, a orchestré un vaste programme de restructurations, qui vise un recentrage sur les métiers de l'automatisation. Dans cette perspective, ABB avait annoncé en juillet la suppression de 12 000 emplois dans le monde, sur



un total de 160 000. Le successeur de Percy Barnevik a d'ores et déjà été élu par le conseil d'administration. Il s'agit de l'Allemand Jürgen Dormann, 61 ans, déjà administrateur d'ABB et président du directoire d'Aventis, né en décembre 1999 de la fusion de l'Allemand Hoechst et du Français Rhône Poulenc. Chez Aventis, on assure que « les nouvelles fonctions de M. Dormann au sein d'ABB ne l'empêchent pas de continuer d'assumer les siennes au sein de notre groupe. Chez ABB, il n'a pas de rôle exécutif mais ne sera que président du conseil de surveillance. » Cependant, les difficultés actuelles d'ABB pourraient nécessiter un président à temps plein. La succession d'ABB pourrait donc avoir des répercussions sur Aventis.

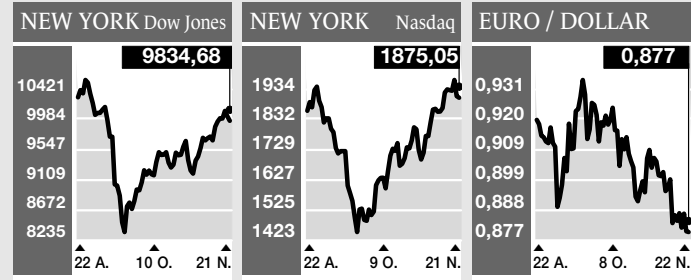
Gaëlle Macke

EUROPE



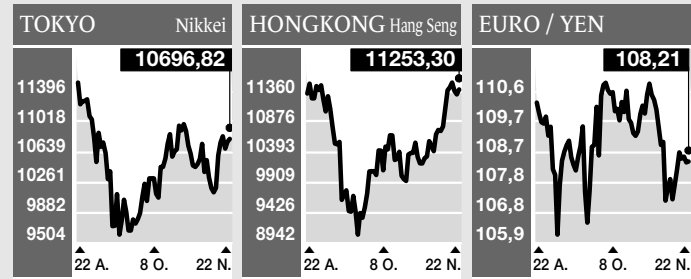
Europe 9h57	Indices sélection	cours 21/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3772,63	1,14	-20,95
EUROPE	STOXX 50	3721,39	1,07	-18,34
EUROPE	EURO STOXX 324	312	0,94	-20,37
EUROPE	STOXX 653	298,73	0,87	-16,97
PARIS	CAC 40	4590,18	0,73	-22,55
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3147,75	0,61	-21,75
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	503,07	0,92	-21,10
BRUXELLES	BEL 20	2678,72	-0,68
FRANCFORT	DAX 30	5118,68	0,62
LONDRES	FTSE 100	5353,30	0,74	-13,97
MADRID	STOCK EXCHANGE	8506,10	0,96	-6,63
MILAN	MIBTEL 30	32678	0,88	-25,25
ZURICH	SPI	6553,10	0,88

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 21/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9834,68	-0,67
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1137,03	-0,49	-13,88
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1875,05	-0,29	-24,10
TORONTO	TSE INDEX	7330,90	-0,68	-17,94
SAO PAULO	BOVESPA	12793,79	-16,16
MEXICO	BOLSA	319,48	-0,54	1,10
BUENOS AIRES	MERVAL	205,28	0,20	-50,75
SANTIAGO	IPSA GENERAL	112,67	-0,03	17,36
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6294,34	-0,18	-7,78

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 21/11	Var. % 21/11	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	10696,82	0,34	-22,41
HONGKONG	HANG SENG	11253,30	0,71	-25,45
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1448,68	-1,13	-24,82
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	77,78	1,61	22,78
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3262,40	-0,31	3,41
BANGKOK	SET	19,29	1,15	3,54
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3290,07	1,42	-17,17
WELLINGTON	NZSE-40	2021,03	-0,15	6,28

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 a ouvert en hausse de 0,42 %, jeudi 22 novembre, à 4 576,13 points. Le CAC 40 avait connu, mercredi, une deuxième séance de prises de bénéfice (-0,79 %, à 4 557,03 points), aggravée par la chute des titres France Télécom et Sodeexo Alliance. L'opérateur de télécommunications avait chuté de 7,1 %, à la suite du lancement d'une nouvelle émission obligataire, et le groupe de restauration collective a connu la plus forte correction des titres du CAC 40 (-8,47 %) après avoir publié ses résultats pour 2000-2001.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 0,06 %, à 5 089,9 points, jeudi matin, contre 5 087,03 points, mercredi, à la clôture.

LONDRES

L'INDICE Footsie a ouvert en hausse, jeudi matin, de 0,12 %, à 5 320 points, après avoir terminé, la veille, en légère hausse de 0,28 %, à 5 313,8 points. Les valeurs bancaires et pharmaceutiques avaient progressé, alors que les valeurs technologiques et des télécoms étaient en repli.

TOKYO

GRÂCE à une reprise en fin de séance, l'indice Nikkei a clôturé, jeudi, en légère hausse de 0,34 %, à 10 696,82 points, la faillite de l'assureur Taisei Fire & Marine Insurance n'ayant eu qu'un impact limité.

NEW YORK

LES MARCHÉS d'actions américains ont terminé en baisse, mercredi 21 novembre, les opérateurs hésitant à prendre des positions importantes à la veille du jour férié de Thanksgiving, alors que les perspectives concernant l'économie et les résultats des sociétés restent incertaines. L'indice Dow Jones a fini en repli de 0,67 %, à 9 834,68 points. L'indice Standard & Poor's 500 a cédé 0,49 %, à 1 137 points, et l'indice composite du Nasdaq a abandonné 0,29 %, à 1 875,05 points.

TAUX

JEUDI 22 novembre, dans les premières transactions, le marché des emprunts d'Etat européen était en légère hausse. Evoluant mécaniquement à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement de l'obligation du Trésor à dix ans était à 4,75 % en France et à 4,61 % en Allemagne.

MONNAIES

L'EURO poursuivait son repli, jeudi, en début de séance, sur le marché des changes, craignant une récession économique européenne à la suite de la dégradation du climat des affaires en Allemagne. L'euro cotait 0,8767 dollar, contre 0,8790 dollar mercredi. Face à la monnaie japonaise, l'euro s'échangeait à 108,09 yens contre 108,22 yens, mercredi soir. De son côté, le dollar restait relativement stable contre la devise japonaise. Il se négociait à 123,30 yens, contre 123,12 yens mercredi.

ÉCONOMIE

M. Fabius estime possible une nouvelle baisse des taux

LE MINISTRE de l'économie et des finances, Laurent Fabius, a affirmé, jeudi 22 novembre, sur Europe 1, qu'« il n'y aura pas de récession » en France « malgré le ralentissement international évident ». Il explique que « dans cette période, il faut utiliser les atouts que l'on a. Il y a la baisse des prix du pétrole (...). Les taux d'intérêt ont déjà baissé, peut-être vont-ils baisser à nouveau. L'inflation est en baisse. Tout ça donne du pouvoir d'achat en plus », a-t-il précisé. La veille, à l'occasion de la remise du prix du manager de l'année du *Nouvel économiste* à Jean-Martin Folz, le patron de PSA, il avait estimé qu'il fallait « renforcer la compétitivité de l'économie », dénonçant les rigidités et l'effort insuffisant en matière de recherche.

● **Les prix à la consommation** ont augmenté de 0,1 % en octobre en France, et leur progression sur un an s'est élevée à 1,8 % (1,5 % en septembre), selon l'Insee qui confirme ainsi jeudi ses données provisoires.

● **La consommation des ménages français** en produits manufacturés (un quart des dépenses de consommation), a reculé de 0,4 % au mois d'octobre par rapport à septembre, qui marquait déjà un repli de 0,1 %, selon les données corrigées des variations saisonnières publiées mercredi par l'Insee.

● **Le Conseil d'orientation des retraites** a évalué, mercredi, les besoins supplémentaires de financement du système entre « 4 et 6,5 points de PIB » d'ici à 2040.

● **Les Français ont déjà allégé leurs bas de laine** de près de 62 milliards de francs (9,45 milliards d'euros) depuis le début de cette année, indique la Fédération bancaire française. Il reste près de 90 milliards de francs thésaurisés.

● **ZONE EURO : la croissance** s'établira à +1,6 % en 2001 et à seulement +1,3 % en 2002 avant de connaître un rebond en 2003, selon les prévisions économiques de la Commission publiées, mercredi 21 novembre, à Bruxelles. Les déficits publics vont fortement déraiper en 2002, notamment en Allemagne.

● **ALLEMAGNE : le produit intérieur brut (PIB) allemand** a reculé de 0,1 % au troisième trimestre 2001 par rapport au deuxième en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables, a annoncé, jeudi, l'Office fédéral des statistiques. L'Allemagne, dont la croissance avait stagné au deuxième

me trimestre par rapport au premier, est aux portes de la récession. La Commission estime, elle, que la reprise de l'économie allemande est « différée », s'attendant à une amélioration des exportations au milieu de 2002 et à un réel retour de la croissance en 2003, dans ses prévisions, mercredi.

● **Le baromètre mensuel de l'institut Ifo**, qui mesure le climat des affaires en Allemagne de l'Ouest, s'est établi en octobre à 84,7 points, son plus bas niveau depuis huit ans (novembre 1993), contre 85 points en septembre, selon des chiffres publiés mercredi 21 novembre. Les économistes anticipaient plutôt un rebond technique de l'indice, après la chute historique de septembre.

● **ÉTATS-UNIS : le déficit budgétaire du gouvernement fédéral américain** a atteint 9,4 milliards de dollars en octobre dernier, contre 11,3 milliards en octobre 2000, a annoncé, mercredi, le département du Trésor. Le déficit budgétaire annoncé pour octobre est inférieur aux prévisions des experts qui tablaient sur un déficit de 11 milliards de dollars.

● **La confiance des consommateurs américains** dans l'économie a progressé en novembre, selon l'indice de l'université du Michigan, qui s'est établi à 83,9 contre une estimation provisoire de 83,5.

● **JAPON : l'excédent commercial a chuté de 32,9 % en octobre sur un an**, en raison de la baisse de la demande mondiale, pour s'établir à 462,5 milliards de yens (3,8 milliards de dollars, 4,3 milliards d'euros), a annoncé, jeudi, le ministère des Finances.

● **ARGENTINE : la fuite des capitaux se monte, depuis le début de l'année**, à 13 milliards de dollars et a catalysé la crise, ce qui représente 4 % du PIB, a déclaré, mercredi, le secrétaire d'Etat aux finances Daniel Marx, en ajoutant qu'« elle avait été dramatique », lors d'une réunion avec des dirigeants d'entreprise.

● **PÉTROLE : un accord entre les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP)** et les pays producteurs indépendants pour réduire de deux millions de barils par jour (btpj) la production de pétrole et faire remonter son prix « est imminent », a déclaré mercredi le président vénézuélien Hugo Chavez. Il a précisé que le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodríguez, lui avait annoncé au téléphone qu'« un accord quasi imminent pour retirer du marché 2 millions de barils/jours ». « De cette manière, le pétrole va retrouver son juste prix. »

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37693	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703
PUNT IRLANDAISE (10).....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	3,32894
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503
		ZLOTY POLONAIS.....	3,5940

Hors zone Euro

Euro contre	21/11	Cours
COURONNE DANOISE.....	7,4449	
COUR. NORVÉGIENNE.....	7,8940	
COUR. SUÉDOISE.....	9,4082	
COUR. SLOVÈNE.....	33,2170	
DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6892	
DOLLAR CANADIEN.....	1,4052	
DOLLAR HONGKONG.....	6,8561	
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1337	
FORINT HONGROIS.....	250,1500	
LEU ROUMAIN.....	27593	
ZLOTY POLONAIS.....	3,5940	

Cours de change croisés

22/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	1,2329500	0,81106	0,87780	0,13383	1,41560	0,60334
YEN.....	123,29500	108,21000	16,49000	174,49000	74,38500
EURO.....	1,13921	0,92413	0,15245	1,61215	0,68730
FRANC.....	7,47230	6,05960	6,55957	10,57435	4,50835
LIVRE.....	0,70641	0,57295	0,62030	0,09455	0,42630
FRANC SUISSE.....	1,65745	1,34430	1,45475	0,22180	2,34575

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/11	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	3,25	3,27	4,76	5,24
ALLEMAGNE.....	3,35	3,35	4,61	5,15
GDE-BRETAG.....	3,34	3,84	4,73	4,48
ITALIE.....	3,35	3,29	4,94	5,49
JAPON.....	0,03	0,02	1,33	2,38
ÉTATS-UNIS.....	2,06	1,96	4,97
SUISSE.....	2,05	2,02	3,12	3,77
PAYS-BAS.....	3,32	3,29	4,77	5,23

Matif

Cours 9h57	Volume 21/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	1862	90,55	90,20
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Matières premières

En dollars	Cours 21/11	Var. % 20/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1486,50	+ 0,10
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1370,50	- 0,40
PLOMB 3 MOIS.....	487	- 0,61
ETAIN 3 MOIS.....	4090	- 0,73
ZINC 3 MOIS.....	803,50	- 0,19
NICKEL 3 MOIS.....	5180	- 0,58
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,07	- 0,

VALEURS EUROPÉENNES

● La mauvaise tenue du secteur des télécommunications sur le marché européen a pesé sur le groupe espagnol **Telefonica**, également affecté par les craintes récurrentes sur la dette de l'Argentine. L'action a abandonné 2,48% en fin de journée, à 15,34 euros, mercredi 21 novembre, à la Bourse de Madrid.

● Le titre du groupe pétrolier **BP** a terminé la séance de mercredi en baisse de 0,66 %, à 524,5 pence, en raison de prises de bénéfices, après avoir progressé en début de journée.

● La compagnie aérienne allemande **Lufthansa** a abandonné 5%, à 15,38 euros, en fin de séance, mer-

credi, à la Bourse de Francfort. Lufthansa, qui envisage de procéder à des licenciements secs, pâtit de rumeurs de marché, pourtant démenties par la direction, indiquant qu'elle s'apprêterait à lancer un emprunt obligataire converti-ble en actions.

● le groupe de télécommunications **Telecom Italia** a terminé la séance de mercredi, à la Bourse de Milan, en repli de 1,05%, à 9,62 euros. Marco Tronchetti Provera, nouveau patron du groupe Olivetti/Telecom Italia a indiqué qu'il ne « voyait pas de problème » à une baisse de la participation de Pirelli, dans le cadre d'une fusion entre Olivetti et Telecom Italia.

22/11 9h56

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/11
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 20,99	+ 1,28
BASF AG	DE* 43,10	+ 0,70
BMW	DE* 38,80
CONTINENTAL AG	DE* 13,75	- 0,79
DAIMLERCHRYSLER	DE* 46,90	+ 0,97
FIAT	IT* 19,33	+ 2,01
FIAT PRIV.	IT* 14,44	+ 1,26
MICHELIN	FR* 37,25	- 0,40
PEUGEOT	FR* 49,49	+ 0,59
PIRELLI SPA	IT* 1,98	+ 1,02
DR ING PORSCHE	DE* 390	+ 1,30
RENAULT	FR* 39	- 0,54
VALEO	FR* 43,30	- 0,46
VOLKSWAGEN	DE* 34,10	+ 0,29
► DJ E STOXX AUTO P	210,26	+ 0,55

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	17,47	+ 0,74
ABN AMRO HOLDING	NL*	18,75	- 0,05
ALL & LEICS	GB	12,56	+ 0,13
ALLIED IRISH BA	GB	18,57
ALMANJI	BE*	34,04	+ 0,77
ALPHA BANK	GR	21,42
B.P.C.INDUSTRIA	IT*	9,51	+ 0,42
B.P.EMILIA ROMA	IT*	30,50
B.P.EDI	IT*	9	- 0,11
B.P.NOVARA	IT*	6,03	+ 0,84
B.P.SONDRIO	IT*	10,15
B.P.VERONA E.S.	IT*	9,94	+ 0,10
BANCA ROMA	IT*	2,61	+ 0,77
BANCO SABADELL	ES*	15,21	- 0,20
BANK OF IRELAND	GB	16,23	- 0,30
BANK OF PIRAEUS	GR	10,22
BANKINTER R	ES*	34,20	+ 0,94
BARCLAYS PLC	GB	36,02	- 0,67
BAYR.HYPO-LUVER	DE*	39,50	+ 0,77
BBVA R	ES*	13,96	+ 0,43
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,86	+ 0,91
BCA FIDEURAM	IT*	8,52	+ 1,55
BCA LOMBARDA	IT*	8,87	- 1,22
BCA P.BERG.-CV	IT*	17,80	+ 1,02
BCA P.MILANO	IT*	3,98	+ 1,02
BCO POPULAR ESP	ES*	37,36	+ 0,54
BCP R	PT*	4,50
BIPOP CARIRE	IT*	2,14	+ 2,88
BK OF SCOTLAND	GB	13,35
BNL	IT*	2,62	+ 0,77
BNP PARIBAS	FR*	99,60	+ 0,05
BSCH R	ES*	9,85	+ 1,23
COMM.BANK OF GR	GR	38,58
COMMERZBANK	DE*	21,70	+ 0,93
CREDIT LYONNAIS	FR*	38,01	- 0,08
CS GROUP N	CH	46,01	+ 1,51
DANSKE BANK	DK	17,60
DEUTSCHE BANK N	DE*	75	+ 0,67
DEXIA	BE*	17,85	+ 0,06
DNB HOLDING	NO	4,71
DRESDNER BANK N	DE*	40,20	+ 0,25
EFG EUROBC ERGA	GR	16,38
ERSTE BANK	AT*	57,05
ESPIRITO SANTO	PT*	14,70
FOERENINGSSB A	SE	12,75	+ 0,84
HALIFAX GROUP	GB	13,43
HLSX HDLG	GB	13,82	+ 0,35
IKB	DE*	13,80
INTESABC	IT*	2,78	+ 1,09
JULIUS BAER HLD	CH	404,86
KBC BANCASSURAN	BE*	32,80	+ 0,86
LLOYDS TSB	GB	12,16	- 0,53
MONTI PASCHI SI	IT*	3,03	+ 0,66
NAT BANK GREECE	GR	27,78
NATEXIS BP POP.	FR*	97,35	+ 0,57
NORDEA	SE	5,42	+ 1,58
ROYAL BANKA 1473	IT*	17,40	+ 1,58
ROYAL BK SCOTL	GB	27,40
S-E-BANK A-	SE	9,51	+ 0,56
SAN PAOLO IMI	IT*	13,09	+ 1,16
STANDARD CHARTE	GB	13,53
TE GENERAL-A-	FR*	64,10	- 0,16
SVENSKA HANDELS	SE	15,07	+ 0,71
SWEDISH MATCH	SE	5,47	- 0,96
UBS N	CH	58,19	+ 0,18
UNICREDITO ITAL	IT*	4,56	+ 1,11
► DJ E STOXX BANK P	275,41	+ 0,33	

PRODUITS DE BASE

ACERIALIA	ES*	16,09	+ 5,79
ACERINOR	ES*	33,90	+ 1,19
ALUMINIUM GREC	GR	36,92
ANGLO AMERICAN	GB	16,84	+ 0,29
ASSIDOMAEN AB	SE	27,10	- 0,20
BEKAERT	BE*	37,35	+ 1,47
BHP BILLITON	GB	5,31	+ 0,30
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	43,99	+ 0,09
BUNZL PLC	GB	6,85
CORUS GROUP	GB	1,05	- 1,52
ELVAL	GR	4
HOLMEN -B-	SE	24,87
ISPAT INTERNATI	NL*	1,90
JOHNSON MATTHEY	GB	15,53
M-REAL -B-	FI*	6,95	- 0,71
MAYR-MELNHOF KA	AT*	53,72	- 1,16
OUTOKUMPU	FI*	10,15	- 0,49
PECHINEY-A-	FR*	52,75	- 1,95
RAUTARUUKKI K	FI*	4,30
RIO TINTO	GB	20,94	- 0,23
SIDENOR	GR	4,18
SILVER & BARYTE	GR	8,38
SMURFIT JEFFERS	GB	0,03	- 98,59
STORA ENSO -A-	FI*	14,40
STORA ENSO -R-	FI*	14,55	+ 1,61
SVENSKA CELLULO	SE	27,64	+ 0,39
THYSENKRUPP	DE*	15,40	+ 1,32
UMICORE	BE*	43	- 0,92
UPM-KYMMENE COR	FI*	38	+ 0,42
USINOR	FR*	12,55	- 3,83
VIOHALCO	GR	10,66
VOEST-ALPINE AG	AT*	32,17	+ 0,22
WORMS N	FR*	18,30	- 0,60
► DJ E STOXX BASI P	190,66	+ 0,17	

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR*	161,80	+ 0,25
AKZO NOBEL NV	NL*	51,20	- 1,06
BASF AG	DE*	43,10	+ 0,70
BAYER AG	DE*	37,95	+ 0,66
BOC GROUP PLC	GB	16,81	+ 0,58
CELANESE N	DE*	19,80
CIBA SPEC CHIMI	CH	75,31	- 0,23
CLARIANT N	CH	22,27	+ 1,25
COLOPLAST -B-	DK	72,53
DEGUSSA (NEU)	DE*	28,80	+ 0,52
DSM	NL*	39,86	- 0,47
EMS-CHEM HOLD A	CH	4305,91
ICI	GB	6,83	+ 0,71

KEMIRA

KON. VOPAK NV	NL*	17,30	+ 0,29
LONZA GRP N	CH	660,81	+ 0,73
NORSK HYDRO	NO	43,70
RHODIA	FR*	10,36	+ 4,69
SOLVAY	BE*	60,40	+ 0,08
SYNGENTA N	CH	58,19	+ 2,23
TESSENDERLO CHE	BE*	25,99	- 1,89
► DJ E STOXX CHEM P	345,77	- 0,18	

CONGLOMERATS

D'ETEREN SA	BE*	146,40	- 2,27
GBL	BE*	300,10
GEVAERT	BE*	27
INCHCAPE	GB	9,40
KVAERNER -A-	NO	1,57
MYTILINEOS	GR	6,14
UNAXIS HDLG N	CH	115,28	+ 1,20
ORKLA	NO	17,99
SONAE SGPS	PT*	0,81
► DJ E STOXX RETL P	298,76	+ 0,27	

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL*	13,80	+ 2,07
ATLANTIC TELECO	GB	0,08
BRITISH TELECOM	GB	5,75
CABLE & WIRELES	GB	5,78	+ 2,58
COLT TELECOM NE	GB	2,71	+ 3,07
DEUTSCHE TELEKO	DE*	19,45	+ 1,83
E.BISCOM	IT*	56,25	+ 1,93
EIRCOM	IR*	1,34
ELISA COMMUNICA	FI*	14,20
ENERGIS	GB	1,36	+ 5
EUROPOLITAN HLD	SE	7,39	+ 3,73
FRANCE TELECOM	FR*	46,65	+ 2,48
HELLENIC TELE (GR	20,20
KINGSTON COM	GB	1,82	- 0,88
KONINKLIJKE KPN	NL*	5,14	+ 3,01
KPNQWEST NV -C-	NL*	8,24	+ 1,60
LIBERTEL NV	NL*	10,37	+ 0,58
VODAFONE N	DE*	209,85
MOBILCOM	DE*	26
OLD MUTUAL	GB	1,81	- 0,88
OLIVETTI	IT*	1,38	+ 0,73
PANAFON HELLENI	GR	6,02
PT TELECOM SCPS	PT*	8,66
SONERA	FI*	5,55
SONIC NETWORKS	SE	0,98	+ 2,78
SWISSCOM N	CH	307,42	+ 1,01
T.I.M.	IT*	6,49	+ 0,46
TDC	DK	38,28	+ 0,35
TELE2 -B-	SE	35,77	+ 1,97
VODAFONE	PT*	8,65
TELECOM ITALIA	IT*	9,70	+ 0,83
TELECOM ITALIA	IT*	5,77	+ 1,23
TELEFONICA	ES*	15,64	+ 1,96
TELEF.MOVILES	ES*	8,48	+ 1,61
TELEOR	NO	4,84
TELIA	SE	5,19	+ 1,67
TISCALI	IT*	11,54	+ 7,85
VERSATEL TELECO	NL*	1,31	+ 3,15
VODAFONE GROUP	GB	2,99	+ 2,21
► DJ E STOXX TCOM P	487,04	+ 1,15	

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	41,21	+ 0,10
ACESA R	ES*	10,27	+ 0,69
ACES	ES*	27,30	- 1,05
AGGREGATE IND	GB	1,44
KORF SA	GR	8,40
AMEY	GB	6,30	- 0,51
AUREA R	ES*	22,92	- 0,35
BOUYGUES	FR*	36,35	- 0,55
BPB	GB	4,41
BRISA AUTO-ESTR	PT*	9,60
BUZZI UNICEM	IT*	7,36	+ 0,55
CIMPOR R	PT*	19,15
COLAS	FR*	64	- 0,62
CRH PLC	GB	28,98	+ 0,34
FCC	ES*	23,25	+ 1,93
GRUPO DRAGADOS	ES*	14,10
GRUPO FERROVIAL	ES*	21	+ 0,57
HANSON PLC	GB	7,78	+ 1,05
HEIDELBERGER ZE	DE*	45,80	- 3,58
HELLTECHNOLOG	GR	6,96
HERACLES GENL R	GR	14,32
Hochtief Essen	DE*	14,99	+ 0,74
HOLCIM	CH	238,80	+ 0,43
IMERYS	FR*	103,40	- 0,39
ITALCMENTI	IT*	8,42	+ 1,45
LAFARGE	FR*	102,40	+ 0,39
MICHIANIKI REG.	GR	2,55
NOVAR	GB	1,97	+ 1,67
PINKINGTON PLC	GB	1,76	+ 0,93
SMT GROUP PLC	GB	10,27	+ 0,26
RANC GOBAIN	FR*	166,50	+ 4,24
SKANSKA -B-	SE	7,12
TAYLOR WOODROW	GB	2,36
TECHNIP-COFLUX	FR*	135,10	- 0,66
TITAN CEMENT RE	GR	38,92
UPONOR -A-	FI*	17,90
CIMENT'S VICAT /	FR*	60
VINCI	FR*	66,05	- 0,97
WIENERBERGER AG	AT*	14,86	- 0,80
► DJ E STOXX CNST P	223,49	+ 0,05	

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR*	37,50	+ 1,63
ADIDAS-SALOMON	DE*	73	+ 0,55
AGFA-GEVAERT	BE*	10,91	- 1,53
AIR FRANCE	FR*	16,03	- 1,17
AIRTRAVEL PLC	GB	3,52	+ 0,46
ALITALIA	IT*	1,08
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	7,01	+ 0,72
AUTOGIRILL	IT*	9,55	+ 0,74
BANC & OLUFSEN	DK	23,64
BENETTON	IT*	11,95	+ 0,42
BERKELEY GROUP	GB	10,90	+ 3,05
BRITISH AIRWAYS	GB	3,34	+ 1,47
BULGAR	IT*	9,55	+ 1,80
CHRISTIAN DIOR	FR*	34,82	+ 0,93
CLUB MED	FR*	44,95	- 0,44
COMPASS GROUP	GB	7,78	+ 1,28
DL.LUFTHANSA N	DE*	15,05	- 2,08
ELECTROLUX -B-	SE	16,90	+ 2,25
EM.TV & MERCHAN	DE*	2,11	+ 0,96

VALEURS FRANCE

● La cotation de l'action Usinor a repris, jeudi 22 novembre au matin, après une séance d'interruption due à l'annonce des modalités de fusion à trois avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralera.

● L'action LVMH gagnait 0,76 %, jeudi matin, à 46,4 euros. Selon le Wall Street Journal de jeudi, le groupe de mode milanais Prada serait en discussion avec LVMH en vue de lui céder sa participation de 25 % dans le capital du couturier romain Fendi.

● Le titre Rhodia reculait de 4,78 %, jeudi matin, à 10,35 euros. Selon Le Figaro de jeudi, le suisse Clariant a interrompu les négociations en vue d'une fusion avec le groupe chimique français.

● L'action Club Méditerranée s'appréciait de 0,55 %, jeudi matin, à 45,4 euros. Le groupe de loisirs a annoncé la suppression de 189 emplois, dans le cadre d'un plan d'action destiné à améliorer sa rentabilité et visant à dégager des économies de 30 millions à 40 millions d'euros par an.

● Le titre Danone progressait de 0,23 %, jeudi matin, à 131 euros. La société a annoncé qu'elle prolongeait de deux semaines (jusqu'au 21 décembre) son offre sur le groupe de boissons néo-zélandais Fruco.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 22 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various financial instruments and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 21 NOVEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

SECOND MARCHÉ

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 novembre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Cours, Date. Lists various investment funds and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Lists various stocks and their values.

LEGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

DISPARITION

Michael Karoli

guitariste du groupe Can

MOURIR sur scène en jouant de la guitare : si pour certains musiciens du paraître, cette fin très rock'n'roll représente un idéal, rien ne pouvait moins convenir à Michael Karoli, personnalité discrète, d'une grande humanité, artiste pour qui l'effet ne se concevait que s'il était un acte musical. C'est pourtant ainsi qu'est décédé le guitariste allemand, à Essen, en Allemagne, lors d'un concert, samedi 17 novembre.

Né le 29 avril 1948 à Straubing en Bavière, violoniste, flûtiste, chanteur et guitariste, Michael Karoli a été l'un des membres fondateurs du groupe mythique Can, qui de 1968 à 1978 a fourni à la musique quelques-unes de ses recherches les plus avancées en matière d'assemblage entre le rock, le jazz, la musique concrète et les musiques du monde. Un temps étudiant en droit, passionné d'astrologie, jazzman et bluesman de formation et de passion, Michael Karoli a aussi été, au sein du groupe Can, un guitariste particulièrement fin, apte à créer des atmosphères plutôt qu'à déverser des dizaines de notes. En 1968, en pleine vague de musique dite planante, Michael Karoli fonde – avec le pianiste Irmin Schmidt, le bassiste Holger Czukay, le batteur Jaky Liebezit et le flûtiste David Johnson, rapidement remplacé par le chanteur afro-américain Malcolm Mooney –, le plus inventif des groupes allemands, dont l'influence sera régulièrement revendiquée, que cela soit par la new wave ou les punks des années 1980 ou lors de la récente percée des musiques électroniques.

JEU EN ORNEMENTATION

Durant dix ans, Michael Karoli et Can enregistrent de nombreux disques, sont en tournée quasi permanente et répètent des heures durant pour trouver les idées et la base de leur musique fondée sur l'improvisation. Au sein de cette formation allemande chez qui la notion de collectif a été poussée le plus loin possible, Michael Karoli propose un jeu en ornementation, fondé sur des cycles mélodiques, où sa connaissance des codes du jazz et du rock est régulièrement détournée pour éviter les clichés. A Can il donne, avec Irmin Schmidt, une part lyrique et mélodieuse. Quand le groupe se sépare, en 1978, Michael Karoli fonde son propre studio d'enregistrement, Outer Space Studio, dans une ancienne usine d'huile d'olive du sud de la France.

Il développe alors ses conceptions musicales, fondées sur les microtonalités, la recherche d'atmosphères et de sonorités inusitées – sans perdre de vue la spécificité de la guitare –, produit ou enregistre avec divers groupes et rejoue régulièrement avec certains des membres de Can, en particulier au sein d'un groupe qui, outre Holger Czukay et Jaki Liebezit, compte Jah Wobble. Il participe aussi à de nombreuses rencontres avec des musiciens africains ou de jazz, comme le saxophoniste Barney Wilen. Le groupe Can se reformera entre 1986 et 1988 pour enregistrer l'album *Rite Time*, avec à nouveau Malcolm Mooney, qui avait été un temps remplacé au poste de chanteur par le Japonais Kenji « Damo » Suzuki. Michael Karoli enregistre également avec le chanteur Arno, David Sylvian, participe de près à la création de la musique du film de Wim Wenders, *Jusqu'au bout du monde*. Toujours très actif, prêt à se remettre en question, Michael Karoli venait d'enregistrer, en juin, avec le duo Suicidé et le chanteur James Chance.

Sylvain Siclier

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Laurence de CAMBRONNE et Fabien ROLAND LEVY, Chantal et Alain MAMOU-MANI, ses grands-parents, Stanislas, Alexandre, Paul, Hadrien, Raphaël, Mathias et Arthur, ses oncles, Julie et Jeremy, ses parents,

ont la joie de faire part de la naissance de

Maxélie GILBERT,

le 10 août 2001.

Adresse des parents :
22, rue Véron,
75018 Paris.

Anniversaires de naissance

Kronia polla...

Kronia polla, princesse...
En cette historique journée
Telle une caresse
Pour toi cette pensée :

Etre l'Etre...

Que tu sois l'Etre
Fait que cette lettre soit.
Mais être l'Etre
C'est être et rester soi...

Si tu sais qui tu es
Si tu sais qui je suis
Je te suis, telle que tu es
Je te suis, tel que je suis.

Etre l'Etre
Tu l'es en soi
Sois mon Etre
Pour qu'heureux je sois...

Ces quelques lettres
Ne sont pas en soi
Elles sont pour toi mon Etre,
quelques mots en soi :

S'agapô para poli...

Décès

– Françoise et Daniel Aron,
Catherine Bengui,

ses enfants,
Judith et Christian von Wistinghausen,
Nathaniel Aron,
ses petits-enfants,
Le docteur et M^{me} Charly Bengui,
son frère et sa belle-sœur,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Armand BENGUI,

survenu le 20 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 22 novembre, à 11 h 30, au cimetière ancien, 1, rue Victor-Noir, à Neuilly-sur-Seine.

2, rue des Haudriettes,
75003 Paris.
97, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.

– Georges et Patricia Blot,
André et Christiane Labarrère, née Blot,
ses enfants,

Frédéric, Olivier, Benjamin Labarrère,
ses petits-fils,
Sa famille et ses proches,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Marie Pauline BLOT.

Les obsèques ont eu lieu à Monaco, le 22 novembre 2001, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Rendez gloire à Yahvé, votre Dieu,
avant que ne viennent les ténèbres. »
Jérémie 13, 16.

TARIF CARNET 2001-2002

Tarif à la ligne : 22 € - 144,31 F TTC

Tarif abonnés : 18,50 € - 121,35 F TTC

Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de décembre

Energie : les scénarios du futur

- Le tout-nucléaire traité diversement selon les pays.
- Les sources d'hydrocarbures en voie d'épuisement.
- Comment concilier croissance et environnement : économie et renouvellement des énergies ?
- Quelles énergies possibles pour demain ?

Et les Clés de l'info :

- Les nouveaux maîtres de Kaboul.
- La population du monde musulman condamne majoritairement la guerre.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

– Michelle et Jean-Pierre de Saintilan, leurs enfants et petits-enfants, Jean Strozecki et ses enfants, Danièle Strozecki, Gilbert et Geneviève Cornu, ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-quinzième année, de

docteur Irène CORNU-STROZECKA, ancien combattant de la guerre d'Espagne, médaillée de la Résistance.

Selon sa volonté, don a été fait de son corps à la science.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Jean-Longuet,
92290 Châtenay-Malabry.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yannick GUILLOU, romaniste agrégation écrit, ancien bibliothécaire université Rennes-II, ancien professeur de Saint-Cyr-Coëtquidan et du lycée d'Auxerre.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre 2001, en l'église de Guiscriff (Morbihan), à 14 h 30.

– La direction générale, Et tous les collaborateurs des Editions Bordas ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André LAGARDE, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, officier de l'ordre de Léopold II,

survenu le lundi 19 novembre 2001, à Neuilly-sur-Seine,

et adressent à sa famille et à ses proches leurs sincères condoléances.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 novembre, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine, 90, avenue Achille-Peretti.

L'inhumation aura lieu le samedi 24 novembre, à 11 heures, au cimetière ancien de Royan, boulevard Clemenceau.

Ni fleurs ni couronnes.

89, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris.
(Le Monde du 22 novembre.)

– M^{me} André Lefèvre,
M. et M^{me} Jean-Claude Dubarry-Lefèvre,
Stéphanie, Laurent,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LEFÈVRE,
ancien collaborateur du journal,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu le 16 novembre 2001, à Clamart (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-seize ans.

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré le vendredi 23 novembre, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Belleville, Paris-20^e, dans le caveau de famille.

année 2001-2002
TARIF ÉTUDIANTS
SOUTENANCES DE THÈSE
13,35 € - 87,55 F TTC la ligne

– Odette Pélegrine, son épouse, Martine et Bernard Pélegrine, ses enfants, Yann Pélegrine, son petit-fils, Renée Pélegrine, sa belle-fille, Sa famille, ont la tristesse de faire part de la disparition de

Oscar PÉLEGRINE,

survenue le 21 novembre 2001.

Les obsèques auront lieu le vendredi 23 novembre, à 16 h 15, au cimetière ancien de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), entrée principale rue de l'Ouest.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Jean-Claude Rouy, M. et M^{me} Jean-Pierre Colignon, M. et M^{me} Michel Ambroise, M. et M^{me} Michel Rouy, ses enfants,

Rémy, Benoît, Séverine, Christophe, Céline, Fabien et Vincent, ses petits-enfants, M^{me} Yvonne Girod, M. et M^{me} Pierre Girod, ses beau-frère et belles-sœurs, Geneviève, Claude et Claire Beaupuy, Madeleine et Jean-Pierre Martin, Christiane Cladel, ses neveux et nièces, Les familles Girod, Gauthier, Guinde et Nervi, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges ROUY,

survenu à Arpajon (Essonne), le 16 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 23 novembre, à 14 h 30, en l'église Saint-Martin, à Palaiseau (Essonne), où l'on se réunira.

Un registre du souvenir tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Palaiseau dans la sépulture de famille.

25, rue de la Voûte,
75012 Paris.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30
Permanence le samedi jusqu'à 16 heures

– M. et M^{me} Jean-Marc Angeloz, ses grands-parents, Dominique Payen de la Garanderie, sa mère, Ses oncles et tantes, Ses cousins et cousines, Et tous ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine PAYEN de la GARANDERIE,

survenue le 18 novembre 2001, à l'âge de vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 23 novembre, à 9 heures, en la paroisse Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 23 novembre 2000, décédait

Paul BÉQUET,
président honoraire à la cour d'appel de Paris,

à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Ayez une pensée pour lui.

– Pour le dixième anniversaire du décès de

Patrice MALTERRE,
ingénieur Insect, rénovateur du Tramway en France, cofondateur gérant de Metram-Semaly.

Son épouse,
Sa fille,
Sa tante et marraine,
Ses cousins,
Tous ses amis des transports urbains, en ce congrès du GART, pensent à lui.

6, boulevard Périer,

13008 Marseille.

Colloques

Le colloque « **Locus in fabula. La topique de l'espace dans les romans de langue française avant 1800** »

se tiendra à l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris-5^e, du 26 au 29 novembre 2001, avec la participation d'une cinquantaine de spécialistes et théoriciens du roman, du Moyen Âge à la Révolution, dont Henri Coulet, Franco Moretti, Henri Lafon, Michel Delon. Renseignements au 01-42-55-36-40 (ferrand@ens.fr).

Conférences

Vendredi 23 novembre 2001, 20 h 15 à 21 h 30,

« **Les étapes de la méditation** ».

Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Rencontres

Rencontre de Notre-Dame-de-la-Sagesse : « **Sagesse chrétienne et raison scientifique** », avec Mgr Pierre d'Ornellas, évêque auxiliaire de Paris, directeur de l'école Cathédrale, Xavier Le Pichon, géophysicien, professeur au Collège de France, Jean Dhombres, mathématicien, directeur d'études à l'Ehess.

Maison Notre-Dame-de-la-Sagesse, 13 bis, rue Abel-Gance, 75013 Paris.
Tél : 01-53-61-37-20, métro Quai-de-la-Gare ou Bibliothèque ou bus 89, le samedi 24 novembre 2001, à 15 h 30. Participation libre.

Forums

LE COLLÈGE DES ÉTUDES JUIVES de l'Alliance israélite universelle

Forum

« **Les juifs sont-ils toujours des parias ? Israël en question : médias et désinformation** »

avec Daniel Dayan, Raphaël Draï, Frédéric Encel, Marc Knobel, Ralph Pinto, Gérard Rabinovitch, Jacques Tarnero et Shmuel Trigano.

Dimanche 25 novembre 2001 (10 heures-18 h 45)

Etablissement Georges Leven (AIU), 30, boulevard Carnot, Paris-12^e (PAF). Renseignements : 01-53-32-88-55.

Séminaires

Samedi 24 novembre 2001, 14 heures à 18 heures précises,

Séminaire

« **Mourir pour renaître - L'Alchimie de la vie et de la mort** ».

Loge unie des théosophes, 11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Courrier INTERNATIONAL
N° 571 du 22 au 28 novembre 2001 20 FF / 3,05 €

BRÉSIL
A Manaus, un foot fou

« **MORT OU VIF** »
Enquête sur une traque

20 FF

AFGHANISTAN Le partage des dépouilles

VUKOVAR Dix ans après les bombes

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

TECHNOLOGIE Le groupe Hamelin, numéro un européen de la production de cahiers, classeurs et enveloppes, a annoncé la commercialisation, en 2002, d'un papier spécial

ouvrant les portes du numérique à l'écriture manuelle traditionnelle. ● ANOTO, entreprise high-tech suédoise, a mis au point un système complet comprenant une trame

imprimée sur le papier permettant d'en coder chaque point. ● UN STYLO doté d'une caméra infrarouge, d'un microprocesseur, d'une mémoire électronique et d'un émetteur

radio se charge d'enregistrer l'écriture manuelle et de la transmettre à un ordinateur, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un téléphone mobile. ● LES APPLICATIONS s'an-

noncent multiples, depuis l'archivage de notes manuscrites jusqu'à la publicité grâce à l'utilisation de zones actives qu'il suffit de cocher pour recevoir des informations.

Avec le stylo caméra et son papier spécial, l'écriture vole à travers l'espace

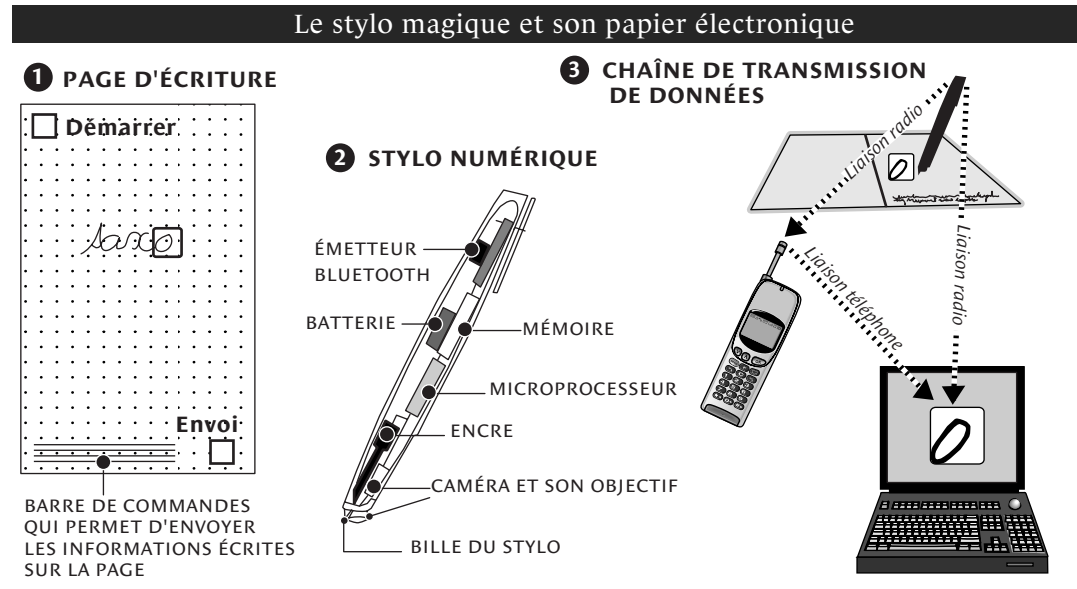
Une entreprise suédoise a développé un système révolutionnaire de transfert des textes manuscrits vers un ordinateur ou un téléphone portable. Le procédé, qui sera commercialisé en 2002, peut également envoyer des courriers électroniques

QUOI DE PLUS NATUREL que l'écriture manuelle sur papier ? Son apprentissage est acquis dès l'enfance, et elle échappe presque totalement à la fracture sociale. Le caractère intuitif de cet interface a engendré bon nombre de tentatives pour l'intégrer à l'univers numérique. Le 22 novembre, le groupe Hamelin, numéro un européen dans la papeterie (cahiers, classeurs, enveloppes...), a annoncé le lancement du premier cahier à papier numérique pour le deuxième ou le troisième trimestre 2002.

Il s'agira d'une adaptation du modèle à spirale de 160 pages au format A4 de sa gamme 001 international. Le papier numérique ne se distingue de son homologue classique que par sa couleur, légèrement plus grise. Il intègre en effet la trame mise au point par l'entreprise suédoise Anoto, créée à Lund fin 1999 et filiale de CTechnologies, une société spécialisée dans le traitement d'image et fondée en 1996.

UNE MATRICE POUR CHAQUE POINT

Le système fait appel à un stylo spécial équipé d'une pointe classique à bille, d'une caméra vidéo infra-rouge, d'un microprocesseur, d'une mémoire et d'un émetteur radio. Pour l'instant, les premiers exemplaires du stylo restent de taille respectable. Il devrait rapidement bénéficier de la miniaturisation de l'électronique. Ses fonctions comprennent la prise de vue à 100 images par seconde, le traitement et le stockage des informations numériques ainsi que leur transmission par radio en faisant appel à la norme de communication sans fil sur courtes distances Bluetooth. Dans la pratique, le système Anoto simplifie à l'extrême les tâ-



Ce papier numérique 1 a toute les apparences d'une feuille normale. Il contient une sorte de grille microscopique faite de millions de points différents. Lorsque l'on écrit, la microcaméra du stylo 2 filme le mouvement de l'écriture (à raison de 100 images par seconde) en se repérant sur ces points visibles seulement en lumière infrarouge. Le microprocesseur du stylo enregistre alors et transcrit en temps réel 3 ces données en informations numériques. L'émetteur Bluetooth permet de renvoyer l'information vers un téléphone mobile, un ordinateur ou un fax.

ches de l'utilisateur. Ce dernier écrit normalement comme sur un papier ordinaire. Le stylo enregistre chaque caractère ou dessin sous la forme d'une image. Il reste à transmettre le contenu de la mémoire vers un ordinateur. Il suffit, pour cela, de cocher la case marquée « Envoi ». Une manœuvre dont la simplicité enfantine dissimule toute la complexité et l'intelligence du système.

La trame créée par Anoto joue un rôle essentiel. Elle est constituée par des points de 0,1 mm de diamètre espacés de 0,3 mm. Chacun d'entre eux comporte une matrice

virtuelle permettant de lui donner un code unique. 2²² combinaisons existent pour ce code, ce qui permet de couvrir pas moins de 880 000 milliards de feuilles A4, soit une surface de 55 millions de km² équivalente à l'Europe et l'Asie réunies, avec des points reconnus par le stylo comme différents les uns des autres... Ainsi, il devient possible d'affecter à la case « Envoyer » une série particulière de points qui déclenchera l'émission par radio des informations enregistrées dans le stylo vers un téléphone portable ou d'un ordinateur équipés d'un récepteur Bluetooth. Une bonne

part de l'originalité et du potentiel du système Anoto réside dans cette trame imprimée sur le papier. Sa visibilité par le stylo est indépendante de la couche d'encre. En effet, l'appareil éclaire le papier avec un rayon infrarouge qui la traverse. Cela autorise les ratures mais également l'écriture sur des zones préimprimées. De quoi démultiplier le nombre des applications.

50 PAGES ENREGISTRÉES

La première utilisation concerne l'archivage classique de notes manuscrites. Le stylo peut enregistrer jusqu'à 50 pages au format A4

avant de saturer sa mémoire et d'imposer un transfert vers un ordinateur, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un téléphone portable.

Il suffit de cocher la case « Envoi » après celle qui définit le type de logiciel de destination (Word ou PowerPoint, par exemple). L'ordinateur reçoit un fichier images (format jpeg), qu'il est possible de conserver en l'état ou de transformer en texte d'imprimerie en utilisant un logiciel de reconnaissance de caractère (OCR). Seconde fonction de base, l'envoi simplifié de courriers électroniques. Il fait uniquement appel à un téléphone

particulier auprès des jeunes. Ces applications, si séduisantes soient-elles, ne représentent qu'une partie du potentiel du système Anoto.

L'entreprise a, en effet, prévu de les étendre de nouveaux modes de communication. La publicité intégrée dans les journaux pourrait également comporter des cases à cocher pour obtenir des informations supplémentaires, voire acheter un produit. Chaque stylo permettant d'identifier son utilisateur, ce dernier peut déclencher l'envoi d'un message à partir de n'importe quel support papier doté de la trame Anoto. L'appareil reconnaît la zone cochée et enverra un message

100 millions d'unités vendues d'ici à 2006

Contrairement à nombre de petites entreprises high-tech, Anoto, qui emploie environ 180 personnes, a adopté une stratégie de licences non exclusives afin de concentrer ses forces sur la création d'un standard mondial. Côté production de papier numérique, elle a déjà trouvé trois partenaires avec le groupe Hamelin pour l'Europe, Mead aux Etats-Unis et Kokuyo au Japon. Côté stylo, Ericsson commercialisera les premiers modèles. Mont Blanc et Palm, fabricant du célèbre Palm Pilot, pourraient suivre. Le prix de vente, relativement élevé lors du lancement, environ 2 000 francs, devrait baisser rapidement.

Anoto vise la vente de 100 millions de stylos en cinq ans et, à cette date, un prix de 100 €. La société favorisera le développement d'applications exploitant la diversité des possibilités de son système.

portable équipé de la fonction Bluetooth. Quelques mots griffonnés, l'adresse électronique du destinataire écrite dans la case prévue à cet effet, la case « Envoi » cochée, et le message est envoyé... Le message est alors reçu sous forme graphique, ce qui autorise les dessins et autres fioritures. Une adaptation aux très populaires services de messages courts (SMS) pourrait remporter un succès considérable, en par-

à l'entreprise qui a inséré la publicité. De même, une carte postale numérique peut être transmise à son destinataire sans passer par la poste. Dans un kiosque public, il suffira de sélectionner celle de son choix d'un coup de stylo, d'écrire un message et une adresse électronique. La magique case « Envoi » fait le reste.

M. AI.

TROIS QUESTIONS A...

STÉPHANE HAMELIN

1 Vous êtes président du groupe Hamelin, qui emploie 3 300 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 520 millions d'euros en 2000. Qu'attendez-vous du développement du papier électronique Anoto ?

Nous nous intéressons au système depuis plusieurs années dans le cadre d'une veille technologique à long terme. L'an dernier, Anoto nous a présenté un prototype qui nous a fait découvrir le champ d'applications possibles. Il s'agit, pour nous, d'entrer dans le monde du numérique sans rompre avec l'utilisation traditionnelle et instinctive du papier.

La caractéristique la plus extraordinaire du système Anoto, c'est qu'il évite toute forme d'apprentissage préalable pour l'utilisateur. La doyenne des Français peut ainsi avoir accès à la technologie la plus récente.

2 S'agit-il pour vous de compenser l'effet du développement des techniques numériques sur vos productions ?

Non, car nous sommes très peu affectés par ce phénomène. Annuellement, nous produisons 85 000 tonnes de cahiers et autres agendas, 1 milliard de pochettes de classement et 8 milliards d'enveloppes blanches. Seul ce dernier article a subi une baisse de quelques pour cent au cours des derniè-

res années. Mais, parallèlement, le développement des imprimantes personnelles d'ordinateur a fait exploser nos ventes de produits de rangement, tels que les classeurs et les pochettes plastiques. Nous profitons donc déjà de la vague numérique. Mais nous savons que nous entrons dans un monde nouveau dont nous ne connaissons pas encore toutes les répercussions.

3 Quel rôle pensez-vous pouvoir jouer dans le développement du système Anoto ?

L'objectif de l'entreprise suédoise est de créer un standard mondial de fait grâce à une politique de licences. Le rôle du groupe Hamelin se concentre sur la fourniture du papier spécial Anoto que nous vendrons de 30 % à 40 % plus cher que son équivalent classique. N'ayant pas d'exclusivité, la concurrence se développera, mais cela ne nous gêne pas. Au contraire.

Pour que le papier et les services Anoto soient de plus en plus utilisés, il faut que le papier soit disponible partout, aussi bien sous forme de cahiers que de magazines, de journaux, de cartes postales, de guides touristiques... Imaginez un plan de Rome sur lequel il suffit de cocher à la main un quartier pour recevoir par téléphone mobile des informations sur les restaurants ou les musées les plus proches...

Propos recueillis par Michel Alberganti

Sur le papier électronique, on peut écrire en couleurs et à distance

PARADOXALEMENT, la première tentative de développement d'un papier électronique n'est pas née de l'idée de trouver un substitut au papier mais plus simplement de la recherche, au début des années 1970, d'un système qui pourrait remplacer efficacement les écrans des ordinateurs, dont l'affichage était pâle et peu contrasté. « Trouver un substitut au papier n'était pas ma principale motivation », reconnaît dans *Scientific American* de novembre Nicolas K. Sheridan, pionnier de ce domaine de recherche, nourri pendant plus de vingt ans au « brain storming » créatif du fameux Palo Alto Research Center (Parc) de Xerox.

Aujourd'hui, les choses sont différentes et les travaux de Sheridan suffisamment avancés pour qu'une société, Gyricon Media, dans laquelle Xerox détient la majorité des parts, ait été créée en décembre 2000. Le chercheur de Xerox en est bien évidemment le directeur et il a eu le plaisir de présenter, en mars à Chicago, un premier produit : le Smart Paper. Il s'agit d'une sorte d'écranteau rectangulaire de la taille d'une feuille de papier comme en utilisent les grands magasins pour vanter leurs articles.

Le prix et les messages qui l'accompagnent apparaissent sous la forme de caractères faits de petites taches. Comment cela fonctionne-t-il ? Le plus simplement du monde, même si la mise en œuvre d'un

tel produit est le fruit de microtechnologies particulièrement difficiles à maîtriser.

Ce Smart Paper est fait d'un sandwich de deux feuilles de plastique transparentes enserrant des lignes de minuscules billes plus petites qu'un grain de sable. Les hémisphères de chacune d'elles sont colorés. Blanc pour l'un, noir pour l'autre.

Toute l'astuce est de les faire tourner pour qu'elles présentent une face plutôt qu'une autre, l'ensemble des taches noires venant ainsi former des lettres ou des chiffres. Il suffit pour cela que les deux hémisphères de ces microsphères soient porteurs de charges électriques différentes pour que, par simple application d'un champ électrique, on puisse faire apparaître une face noire ou une face blanche.

ESSAIS CHEZ MACY'S

Le système est en cours d'essais chez Macy's. Il intéresse d'autant plus cette chaîne qu'elle consacre chaque semaine plus de 25 000 dollars à la valse des étiquettes. Pouvoir le faire rapidement, et à distance, serait donc un plus pour cette grande surface qui, n'en doutons pas, réclamera vite comme d'autres clients des polices de caractères mieux dessinées – la résolution (100 dpi) est encore dix fois inférieure à celle d'une page de magazine – et la couleur. Nicolas K. Sheridan a déjà déposé des brevets en ce sens.

La compétition sur ce thème est rude avec E Ink, une start-up fondée en 1997 pour exploiter une technologie issue des laboratoires du MIT. L'idée est proche de celle développée par Sheridan dans les années 1970. Son rival, Joseph Jacobson, a imaginé en 1995 un système faisant appel lui aussi à de minuscules sphères transparentes contenant des pigments blancs de dioxyde de titane baignant dans un liquide bleu. Les particules de dioxyde de titane, chargées positivement, peuvent être alternativement attirées ou repoussées selon les charges appliquées sur un réseau d'électrodes transparentes qui recouvre les microcapsules.

Le procédé a été jugé suffisamment prometteur pour attirer des investisseurs comme Motorola et drainer des fonds de l'agence de recherche de la défense américaine (Darpa).

La première application, en 1999, a consisté à fournir des panneaux publicitaires, mais les clients, rapporte *Scientific American*, souhaitaient un plus grand choix de caractères, de couleurs et de graphiques. La société s'est déjà réorientée vers des écrans portables destinés à l'électronique mobile grand public, comme les assistants personnels.

Un prototype d'écran de type Palm a même été fabriqué. Mais s'il offre un meilleur contraste que les écrans classiques à cristaux liqui-

des (LCD) et une lisibilité élargie à un plus grand angle de vision, sa résolution de 80 dpi risque de pâtir de la comparaison avec les meilleurs assistants personnels actuels. Un inconvénient que pourrait compenser la très faible consommation – 100 fois moins que les LCD – de cette encre. C'est, semble-t-il, ce qui a poussé Philips à s'associer à son tour à E Ink.

Les collaborations se multiplient : un autre marché concerne les écrans flexibles, qui nécessitent la mise au point de transistors en plastique. La définition des premiers prototypes est encore très grossière, mais Lucent espère améliorer sa technologie. Avec IBM, l'idée est de produire des écrans à matrice active fondés sur le même principe, en dopant la vitesse de changement de couleur des microcapsules. Avec le japonais Toppan et ses filtres colorés, E Ink table sur une large palette de couleurs pour les écrans des consoles de jeux portables.

Et tout comme ses concurrents – Smart Paper et diodes organiques photo-émettrices – E Ink table sur l'avènement des puces radio, comme Bluetooth, qui permettront de charger à distance les futurs journaux ou livres imprimés à l'infini sur les feuilles de son papier électronique.

Jean-François Augereau et Hervé Morin

L'Amérique mal aimée

Un dossier spécial de 8 pages
samedi 24 novembre

Le Monde
daté 25-26

L'écurie d'Alain Prost a six mois pour trouver un avenir

Le tribunal de commerce de Versailles (Yvelines) devait placer la société du quadruple champion du monde des pilotes de formule 1 en redressement judiciaire. Prost Grand Prix souffre d'un déficit de quelque 200 millions de francs

Judi 22 novembre, le tribunal de commerce de Versailles (Yvelines) devait placer la société Prost Grand Prix en redressement judiciaire. L'écurie de formule 1, installée à Guyancourt (Yvelines), souffre d'une dette de quel-

que 200 millions de francs et nombre de ses soutiens se sont désengagés. Malgré tout, le quadruple champion du monde français des pilotes devait annoncer jeudi, en fin d'après-midi, au siège de son usine, son intention de

poursuivre son aventure sportive en 2002. Alain Prost avait confirmé avoir été ces dernières semaines « en contact très concret » avec le prince Al Whaleed. Ce neveu du roi Fahd d'Arabie Saoudite est à la tête d'une fortune

estimée à quelque 20 milliards de dollars et aurait pu sortir l'écurie de sa situation difficile. Les événements du 11 septembre ont pour partie contrarié ce projet. Alain Prost s'est engagé régulièrement pour la saison 2002.

LE TRIBUNAL de commerce de Versailles (Yvelines) a placé la société Prost Grand Prix, en redressement judiciaire, jeudi 22 novembre. M^{ic} Michel, désigné administrateur judiciaire, devra, durant une période d'observation de six mois, aider à la recherche d'une solution. Toutefois, le quadruple champion du monde français de formule 1, devait annoncer jeudi, en fin d'après-midi, son intention de poursuivre son aventure sportive en 2002.

La dette de son écurie s'élève à 30,49 millions d'euros (environ 200 millions de francs) et nombre de ses soutiens se sont désengagés. « La situation de l'écurie n'est ni meilleure ni pire que les semaines passées », avait jusqu'alors déclaré l'écurie à ceux qui s'inquiétaient de son devenir. « J'ai eu une réunion avec mon personnel pour lui expliquer la situation et les possibilités. J'ai encore une nouvelle rencontre, je ne peux rien dire. Comprenez que la situation est épineuse, a confié Alain

Prost au quotidien *L'Equipe* daté du 22 novembre.

Quand en février 1997, Alain Prost rachète l'ancienne écurie Ligier située à Magny-Cours (Nièvre) et fonde Prost Grand Prix, son projet est d'en faire un fleuron français des sports mécaniques. « Nous visons le titre mondial d'ici trois ans », clamait le jeune patron. Une ambition que seule la stabilité économique et industrielle peut garantir. Même s'il avoue avoir préféré une alliance sur cinq ans, Alain Prost signe avec Peugeot un contrat de fourniture de moteur en exclusivité sur une durée de trois ans, à compter de 1998.

L'ACCIDENT DE PANIS

Encore dotées d'un moteur Mugen-Honda, la Prost JS45 entre en piste au Grand Prix d'Australie le 9 mars 1997. Détenteur d'une brillante 2^e place au GP d'Espagne, le Français Olivier Panis, autre composant française du projet Prost, est victime d'un grave accident au

Canada, le 15 juin 1997. L'écurie termine la saison sixième avec 21 points. L'AP01, la première voiture entièrement conçue et fabriquée par Prost Grand Prix est lancée en 1998.

Le personnel augmente considérablement, en particulier dans le bureau d'études, l'informatique, la recherche et le développement. La société emménage dans sa nouvelle usine de Guyancourt (Yvelines). En juillet 1998, l'ingénieur John Barnard devient consultant technique exclusif. Cette année là, Gauloises Prost Peugeot, termine 9^e du championnat du monde. En 1999, Prost Grand Prix renforce sa structure technique et s'adjoint les services d'Alan Jenkins au poste de directeur technique. Les Prost Peugeot AP02, voitures totalement nouvelles conçues par Loïc Bigois, terminent 7^e du championnat du monde. 2000 sera une année noire. Les relations avec Peugeot, à qui Alain Prost reproche de ne pas totalement s'investir en F1, se dégradent.

Le moteur du constructeur français est, il est vrai, très en deçà de ceux fournis par la concurrence. Au terme de la saison, Peugeot se désengage. Prost Grand Prix ne marque aucun point et termine dernier de tous les classements.

Bilan de l'année : un chiffre d'affaires de près de 470 millions de francs hors taxe, mais un résultat négatif de 27,5 millions de francs. Le calvaire d'Alain Prost commence. Avec son caractère difficile, l'ancien champion se met à dos nombre de ses partenaires. Alain Prost fait appel à la famille du pilote brésilien Pedro Diniz, qui, en prenant 40 % des parts de l'écurie permet de payer la facture de 30 millions d'euros du moteur Ferrari client.

En 2001, Gauloises, Canal +, Bic, Agfa et Sodexho, ses principaux sponsors, quittent le navire. Deux personnalités influentes, Daniel Piette (président du fonds LV Capital qui détient 10 % de Prost) et Gilles de Dumast (représentant du Crédit Suisse, la banque conseil de

Prost), quittent le conseil d'administration. En septembre, Jean-Luc Gripond, le directeur financier de PGP, rejoint le club de football de Nantes.

Alain Prost a confirmé avoir été ces dernières semaines « en contact très concret » avec le prince Al Whaleed, un neveu du roi Fahd d'Arabie Saoudite, un passionné d'automobiles qui serait à la tête d'une fortune estimée à 20 milliards de dollars. Mais les événements du 11 septembre ont pour le moins malmené ce rapprochement. Le 20 novembre, comme si de rien n'était, l'écurie Prost Grand Prix se présente ainsi sur son site internet : « Tandis que le travail de conception et de fabrication de l'AP05 se poursuit normalement à l'usine de Saint-Quentin en Yvelines, Prost Grand Prix a déposé dans les temps son engagement pour le championnat du Monde 2002 de Formule 1 à la FIA. »

Jean-Jacques Larrochelle

Prost Grand Prix : quatre années d'histoire

- **L'écurie Prost Grand Prix** est née le 14 février 1997 du rachat de l'ancienne écurie Ligier par Alain Prost.
- **Début en formule 1** 1997 (GP d'Australie, 5^e).
- **Nombre de Grand prix disputés** : 83.
- **Meilleurs résultats** 2^e du GP d'Espagne 1997 et du GP d'Europe 1999 ; 3^e du GP du Brésil (1997) ; 4^e du GP de Monaco 1997 et du GP d'Allemagne (1997) ; 5^e du GP d'Australie (1997) ; 6^e du GP du Canada 1997, du GP de Hongrie (1997), du GP du Luxembourg 1997, du GP de Belgique (1998), du GP du Brésil 1999, du GP d'Espagne 1999 et du GP d'Allemagne 1999.
- **Meilleur classement au championnat du monde des constructeurs** Sixième, en 1997.
- **Meilleur classement au**

- championnat du monde des pilotes** Neuvième, en 1997 avec Olivier Panis (16 points en dix GP ; 2 podiums ; 2^e au GP d'Espagne et 3^e au GP du Brésil ; cinq fois dans les points).
- **Classement au championnat du monde des constructeurs 2001** Neuvième (sur 11).
- **Classement au championnat du monde des pilotes 2001** Quatorzième avec Jean Alesi (6 points dont 4 marqués pour Prost Grand Prix et 2 pour Jordan en fin de saison).
- **Pilotes** Panis-Nakano-Trulli (1997) ; Panis-Trulli (1998) ; Alesi-Heidfeld (1999) ; Alesi-Mazzacane-Burti-Frentzen (2001).
- **Motoristes** Mugen Honda (1997) ; Peugeot (1998, 1999, 2000) ; Ferrari (2001).

PROFIL

« PROFESSEUR » DEVENU CHEF D'ENTREPRISE

Un « Calimero » des paddocks. L'image est sans doute caricaturale. Mais c'est celle qu'Alain Prost (46 ans) renvoie depuis ces cinq années qu'il a endossé le costume de patron d'entreprise. Il n'est qu'à regarder les photographies où il apparaît. On l'y voit quasi perpétuellement le visage crispé : sourcils froncés, ongles de la main gauche nerveusement mordillés... Et ce ne sont pas ses déclarations publiques qui peuvent atténuer cette image de personnage grognon, prompt à s'en prendre à l'extérieur » pour expliquer ses « misères » : si difficulté il y a, c'est généralement la faute des autres, qu'il s'agisse des pilotes, ou des partenaires techniques.

Ce caractère, que d'aucuns disent trempé, ne s'est pas révélé du jour

au lendemain lorsqu'Alain Prost a abandonné les baquets de formule 1, fin 1993, avec, en poche, quatre titres de champion du monde (1985, 1986, 1989, 1993) et 51 victoires en Grand Prix. Pilote chez Renault, McLaren et Ferrari, le Français avait déjà la réputation d'insatisfait permanent et de râleur. Mais il en était excusé. Son talent au volant et son souci permanent de faire progresser les voitures qui lui étaient confiées – il n'avait pas pour rien été surnommé « le professeur » – gommèrent tout.

Alain Prost aurait pu tirer un trait sur l'univers de la Formule 1. Il y a songé : l'idée d'« acheter une propriété de 500 hectares pour faire du vin » l'a effleuré. Mais « à 40 ans, je ne voulais pas montrer à mes enfants qu'on peut travailler quelques années et ne plus rien faire après », avait-il expliqué lors du lancement de sa propre écurie, en 1997, suite au rachat de Ligier Sports.

« J'avais besoin de créer quelque

chose pour m'y investir durablement », avait argumenté Alain Prost, qui avait déjà, par trois fois, tenté de monter une écurie (en 1989 avec Renault et Elf, en 1994-1995 avec Renault encore), ou d'en racheter une (Ligier-Renault début 1992).

S'il lui « a été facile de passer de la combinaison de pilote au costume de chef d'entreprise », comme il l'a assuré, Alain Prost a néanmoins dû se confronter très vite à une donne à laquelle, pilote, il n'avait guère été habitué : la gestion sinon des défaites, du moins de l'absence de succès.

« Je suis frustré », a-t-il avoué, fin juin 2001, à *L'Equipe Magazine*, assurant que « ce n'est pas le fait de ne pas gagner » qui le tarade, mais de ne pas pouvoir « accomplir ce que je voudrais ». Pour autant jusqu'à ce jour, il a toujours tenu à assurer que « si je ne l'avais pas fait, je l'aurais regretté toute ma vie ».

Ph. L. C.

Sur les chemins du rallye de Grande-Bretagne, les calculs de fin de saison s'ajoutent aux ornières

« **LAST BUT NOT LEAST** » (« Dernier, mais non des moindres », disent les Anglais. Pour son ultime rendez-vous de la saison, le championnat du monde des rallyes World Rally Championship (WRC) devait se jouer à partir de vendredi 23 novembre sur les routes boueuses du pays de Galles. Après treize épreuves et 55 000 kilomètres parcourus de par le monde, sur l'asphalte, la terre ou la glace, quatre pilotes (Colin McRae, Tommi Mäkinen, Richard Burns et Carlos Sainz) sont toujours en lice pour décrocher le titre. Chez les constructeurs, Peugeot, actuellement en tête, et Ford sont au coude à coude. Jamais, lors de la dernière étape d'une saison, autant d'incertitudes n'ont pesé quant aux issues d'un championnat.

Cette situation, qui donne à la 57^e édition du Rallye de Grande-Bretagne, organisé par le légendaire Royal Automobile Club (RAC), un attrait sportif exceptionnel, pourrait bien favoriser la marque

au lion dans sa quête d'une nouvelle couronne mondiale. Avec vingt points glanés au cours des sept premières manches, « personne n'aurait misé un kopek sur notre course au titre au début de la saison », rappelle Corrado Provera, responsable sportif de Peugeot Sport. Six rallyes plus tard, les Français se retrouvent en tête avec 90 points et devant de quatre unités Ford, leur seul concurrent.

Avant la confrontation galloise, sur les vingt scénarios étudiés par Peugeot face à son adversaire, trois seulement ne jouent pas en faveur du constructeur français. Il faut, dans tous les cas, que la différence de points marqués n'excède pas quatre au profit de Ford. En cas d'égalité de points, Peugeot l'emporterait en raison de son plus grand nombre de victoires (cinq).

L'équipe de Corrado Provera, qui a pratiquement fait un carton plein lors des trois derniers rallyes (à San Remo, au Tour de Corse et en Australie), devrait tirer profit de cet

avantage arithmétique. « On a dû compter sur nos propres résultats et sur les contre-performances de nos adversaires », assure-t-il. Mais l'avantage n'est pas seulement arithmétique, il est aussi psychologique. « Nos pilotes éprouvent davantage de tranquillité que ceux qui se battent pour le titre mondial, rappelle Corrado Provera. La condition psychologique de Marcus Grönholm est remarquable. Il est sur un petit nuage. »

PRISE DE RISQUE

Actuellement cinquième, le Finlandais, qui conserve son volant chez Peugeot lors de la saison 2002, ne subira pas la pression des quatre prétendants au titre et ne pourra que mieux se soumettre à l'objectif de son équipe. Il aura certainement matière à tirer son épingle du jeu dans la lutte et la moindre faute sera lourde de conséquences.

Parce que de nombreuses écuries vont mettre leurs dernières for-

ces dans ce rendez-vous, la prise de risque sera grande. C'est au volant d'une Ford que l'Ecossois Colin McRae (avec 42 points) mène, de son côté, la meute des pilotes, devant le Finlandais Tommi Mäkinen, sur Mitsubishi (41 points), et le Britannique Richard Burns, sur Subaru (40 points). Plus loin derrière, on trouve l'Espagnol Carlos Sainz (33 points), sur une autre Ford, qui empocherait le titre après une victoire en Grande-Bretagne si aucun de ses trois adversaires ne finissait dans les points, c'est-à-dire à l'une des six premières places. Hypothèse improbable.

A eux deux, Colin McRae et Richard Burns se sont octroyés les quatre dernières victoires en Grande-Bretagne et l'enjeu de cette fin de saison n'a pas manqué de cristalliser leurs relations. « C'est la situation la plus difficile que j'aie jamais rencontrée, mais je sais qu'il en est de même pour Richard », a déclaré l'Ecossois. J'ai déjà connu des situations similaires avec beaucoup de

pression à gérer et j'en suis généralement sorti grand. » « C'est mon étape favorite de la saison et un rallye crucial pour moi cette année, a déclaré, de son côté, Richard Burns. Je sais exactement ce qui est nécessaire faire pour devenir champion. »

Si les chances de victoire de ces deux forçats des pistes semblent égales, l'issue du rallye d'Angleterre pourrait se jouer en fonction de l'attitude d'autres concurrents, et de Peugeot, notamment. « Fais ta course, mais abandonne toute velléité de lutte avec Burns, a demandé Corrado Provera à Marcus Grönholm. Concentre-toi sur McRae. »

Si ce calcul fonctionne, la menace McRae écartée, Peugeot arracherait le titre constructeurs. Celui des pilotes serait alors remporté par Richard Burns, ce qui ne serait pas une mauvaise chose pour la firme française, qui vient de lui faire signer un contrat de deux ans.

Jean-Jacques Larrochelle

Ligue des champions : Zinedine Zidane montre l'exemple au Real Madrid

LE REAL MADRID (groupe C), vainqueur sur le terrain du Sparta Prague (3-2), et le Deportivo La Corogne (groupe D), qui a battu Arsenal (2-0) à domicile, ont parfaitement réussi leurs débuts dans la deuxième phase de la Ligue des champions, mercredi 21 novembre. Un doublé de son avant-centre international Fernando Morientes (36^e et 74^e) a permis au Real Madrid de s'imposer, après avoir connu quelques problèmes en seconde période. Le Sparta, qui n'avait encaissé que trois buts depuis le début de la compétition, a cédé sous les coups d'une attaque madrilène retrouvée, dans le sillage d'un Zinedine Zidane inspiré. Le meneur de jeu de l'équipe de France avait ouvert le score (20^e). Quant au Deportivo La Corogne, il a nettement dominé Arsenal, en dépit de la rentrée de l'attaquant international français Thierry Henry. Le Néerlandais Roy Makaay (9^e) puis Diego Tristan (25^e) ont assuré le succès du club galicien en première mi-temps. Ce résultat confirme la fragilité des Gunners à l'extérieur. Le FC Porto (groupe C), pourtant nettement dominé, a réalisé une bonne opération en obtenant le nul (0-0) sur la pelouse du Panathinaïkos Athènes. Lors de la première phase, le club grec avait gagné ses trois matches à domicile. La Juventus Turin et le Bayer Leverkusen devront patienter jusqu'au 28 novembre avant d'effectuer leur entrée en lice dans le groupe D. La rencontre qui devait les opposer au Stade des Alpes a été reportée en raison du brouillard.

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

Deuxième tour, 1^{re} journée

● Groupe C		
Pan. Athènes (Gré)-FC Porto (Por)		0-0
S. Prague (RtC)-Real Madrid (Esp)		2-3
Classement : 1. Real Madrid, 3 pts ; 2. FC Porto, 1 pt ; 3. Panathinaïkos Athènes, 1 pt ; 4. Sparta Prague, 0 pt.		
● Groupe D		
Dep. La Corogne (Esp)-Arsenal (Ang)		2-0
Juventus (Ita)-B. Leverkusen (All)		remis (brouillard)
Classement : 1. Deportivo La Corogne 3 pts ; 2. Juventus Turin et Bayer Leverkusen, 0 pt ; 4. Arsenal Londres, 0 pt.		

DÉPÊCHES

■ **RUGBY** : le demi d'ouverture **Gérald Merceron (Montferrand) et l'aïlier Christophe Dominici (Stade français)** feront leur retour au sein du XV de France, face aux Fidji, samedi 24 novembre, à Saint-Etienne. Ces changements sont les seuls dans l'équipe qui avait battu l'Australie (14-13), le 17 novembre.

■ **SKI** : le **parquet d'Innsbruck** a indiqué, mercredi 21 novembre, qu'un entraîneur français, Xavier Fournier, était soupçonné de négligence dans l'enquête sur l'accident mortel de Régine Cavaignoud, le 29 octobre, sur la piste du glacier du Pitztal. « Il y a un soupçon qui pèse sur l'entraîneur français qui a autorisé le départ de la skieuse, a déclaré le procureur d'Innsbruck, Heinrich Cede. Mais on ne peut pas encore dire si une procédure sera ouverte contre lui. » M. Cede a précisé : « Une douzaine de membres de l'équipe de France seront interrogés, en tant que témoins ou suspects, début janvier au tribunal de Zell am See, près de Saalbach. »



A soixante ans, le Vieux Campeur est indémodable

Institution des sports et activités de plein air, les magasins créés en 1941 par Roger de Rorthays résistent au temps et s'adaptent aux mœurs

IL Y A quelques semaines, Lionel Jospin, flanqué de deux gardes du corps, débarquait au Vieux Campeur pour s'acheter une raquette de tennis. Fin skieur, Dominique Strauss Kahn est aussi un habitué de l'enseigne. Tout comme Michel Rocard, François Mitterrand... Le furent en leur temps. D'autres encore. Parce qu'il est des politiques, comme des clients ordinaires, qui sont fidèles au Vieux Campeur. Pas de quoi s'en étonner. Cette enseigne est particulière. Elle véhicule ce qu'il faut d'affectif pour qu'on s'y attache : être client ici, c'est avoir le sentiment d'appartenir à une famille. Une famille qui a probablement ses faiblesses. Qu'importe. On les balaie au profit des rituels, des repères et des richesses sur lesquelles elle a su veiller depuis sa création en... 1941.

Soixante ans, un bel anniversaire. L'heure, forcément, est un peu à la fête, mais sans fanfare ni manifestation spectaculaire. Le Vieux Campeur n'a toujours pas, aujourd'hui, de service marketing, et il ignore les études de marché et les campagnes publicitaires (hormis quelques petites vagues sur des radios de la bande FM). Le tapage, ce n'est pas son truc. L'enseigne a préféré publier dans la discrétion une « édition spéciale 60 ans » (un supplément illustré de 60 pages ajouté au catalogue Neige 2001/2002) qui retrace son histoire et définit son esprit. Affiches et photographies anciennes, édités du fondateur Roger de Rorthays racontent cette aventure sans précédent qui commence par une minuscule boutique, au 38, rue des Ecoles, en plein Quartier latin, à Paris. Au fronton de la porte, s'inscrit en majuscules « AU VIEUX CAMPEUR ». Et sur la vitrine : « Camping, scoutisme, alpinisme, sports d'hiver ». Pendant les années d'occupation, les affaires stagnent. Mais

Roger de Rorthays et sa femme ne se découragent pas. En attendant la fin de la guerre, ils tressent les bagues de foulards scouts, cousent et fabriquent leurs premières tentes avec du tissu fourni par les clients.

UNE QUÊTE DE QUALITÉ

En 1946, tout redémarre. Au Vieux Campeur apparaissent les premiers prix courants (qu'on peut marchander) et l'idée de réaliser un catalogue. Il ne verra le jour qu'en 1949. C'est aussi à cette date qu'un rayon ski est mis en place. Le couple de Rorthays parvient à acquérir une deuxième boutique au 48 rue des Ecoles. Ils décident de la journée continue et mettent fin aux ristournes. Désormais, les prix affichés sont nets. Un slogan est né, qui durera des années : « Prix nets, c'est plus honnête. » L'ascension ne fait que commencer. En dix ans, Le Vieux Campeur établit sa réputation et renforce son capital affectif auprès de ses clients. Le catalogue est devenu une « encyclopédie » où les articles de camping, de montagne et de ski côtoient désormais ceux destinés à la plongée, la spéléologie et le tennis.

Aujourd'hui, Le Vieux Campeur, est devenu un mythe (*Le Monde* du 1^{er} juillet 1996). On imagine que les

milliers d'articles qui y ont été vendus ont dû traverser bien des tempêtes, des orages et des épreuves. L'enseigne aussi. Elle a surtout dû résister à l'apparition des grandes surfaces dédiées au sport (la Fnac Sport, Go-Sport, Décathlon) qui ont entraîné dans leur sillage la chute de toutes les petites boutiques. Toutes sauf une. Fidèle à sa ligne de conduite, à son approche quasi sentimentale et extrêmement professionnelle du client, à sa quête méticuleuse de la qualité dans chaque produit, Le Vieux Campeur n'a pas répondu aux sirènes du produit-mode, du magasin branché-design. L'enseigne du Quartier latin a poursuivi sa route, gardé ses magasins désuets, ses vendeurs incollables, son matériel pointu. Et ses mille et un petits produits qu'on ne peut trouver nulle part ailleurs et qui font la différence : les allumettes imperméables, le réchaud tous combustibles.

A soixante ans, le Vieux Campeur n'a pas à rougir de son bilan : 28 boutiques – dont 20 (bientôt 21) à Paris, 5 à Lyon, 3 en Savoie (Sallanches et Thonon-les-Bains) et bientôt une boutique à Toulouse, puis Strasbourg, Nantes, Rennes – 250 salariés dont 140 vendeurs, 370 millions de chiffre d'affaires,

L'esprit scout appliqué au commerce

Le 28 juillet 1912, Roger de Rorthays naît à Paris. Une quinzaine d'années plus tard, il découvre le scoutisme. A l'époque, cela signifie des nuits sous la tente, la vie en plein air, l'évasion. En 1936, chef de patrouille aux Eclaireurs de France, Roger s'ennuie au service administratif de la Samaritaine... quand le Front populaire invente les congés payés. Le grand magasin parisien décide alors de créer un rayon adapté à ces vacances nouvelles. En résumé : au camping. Les candidats capables de s'occuper de ce nouveau rayon ne se bousculent pas. Bien que très jeune, Roger est désigné pour en être le responsable. La guerre éclate. Il s'engage dans les régiments d'outre-mer, dont il revient en 1941. A la Samaritaine, sa place est prise. Roger a quelques économies. Il décide, avec sa femme Solange, de les utiliser pour se lancer dans le commerce. Le Vieux Campeur est né.



La première boutique du Vieux Campeur, achetée par le couple de Rorthays en 1941.

des fournisseurs prestigieux (Lafuma, Rossignol, Salomon...), une clientèle de tous âges et de toutes les classes sociales. Et un moral d'acier et une passion à toute épreuve qui apparaissent comme le meilleur rempart à certaines propositions alléchantes. « Nous intéressons beaucoup d'entreprises du luxe », s'amuse Jacques-Yves de Rorthays (fils de Roger et Solange) entré en 1964 (il a alors 19 ans) au Vieux Campeur, qu'il dirige depuis 1979. « J'aurais quoi en échange ? Un gros chèque. Et moi, qu'est-ce que je deviendrais... Je n'ai jamais entendu mon père se plaindre de son travail. C'est pareil pour moi, en près de quarante ans, je ne me suis jamais emmerdé. Ça vaut de l'or. Ma motivation n'est pas l'argent. Peut-être parce que je n'en ai jamais manqué. Et puis, depuis soixante ans, nous som-

mes restés indépendants, ce critère est dans nos gènes. »

L'indépendance passe par la capacité de dire non. Non aux racheteurs éventuels, non aux fournisseurs qui font preuve d'impérialisme, non aux sirènes des sports de mode. C'est ainsi que l'enseigne refuse toujours de vendre des articles de golf, un sport que Jean-Yves de Rorthays aurait bien accueilli, mais dont l'image n'est « pas conforme, trop snob » au Vieux Campeur. « On évite la crème et on ne prend que le lait, précise-t-il, goguenard. Mais attention, on se tient au courant des sports qui émergent. D'abord parce que nos fabricants nous sollicitent chaque fois. Puis on lit la presse, on écoute nos vendeurs. » La réussite n'est pas le pur fruit du hasard et de la chance. Certes, Le Vieux Campeur a bénéficié des congés payés, puis de

l'explosion des loisirs de plein air, de la randonnée, du ski, du snowboard, du roller... cette vague qu'on appelle « outdoor ». Mais il a surtout su accompagner le mouvement et parfois l'anticiper. « Nous sommes obligés d'être attentifs, tout comme nous sommes obligés de nous développer. C'est une question de survie. Une entreprise, si elle ne se développe pas, dépérit. » A l'affût, Jacques-Yves... qui prévoit même sa sortie. « Je sens bien que d'ici quelques années je serai dépassé. Alors je laisserai la place. » Il en parle tranquillement parce qu'il sait que l'un de ses fils, Ludovic, déjà dans les murs, est prêt à prendre la relève. Et qu'il sera probablement rejoint par son frère Aymeric, « quand il aura fini son école de commerce ».

Véronique Cauhapé

SAINT-QUENTIN prête à décoller avec le 3^{ème} Aéroport



150 hectares déjà disponibles
Réservez vos places :
03 23 06 93 31



www.ville-saint-quentin.fr

Direction du développement Hôtel de Ville - 02100 SAINT-QUENTIN

L'homme aux sacs à dos

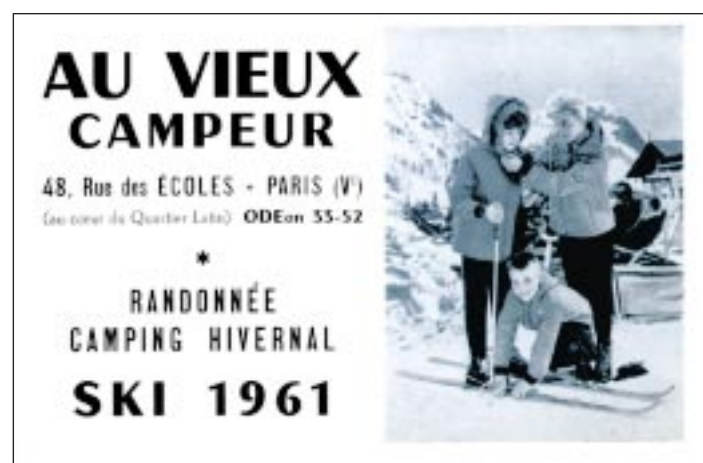
DANS cette enfilade de sacs à dos, grands, petits, moyens, de besaces en toile et à bretelles, le voilà qui émerge, intarissable avec les clients, imbattable sur la dernière nouveauté en rayon – le sac-valise. Philippe Zaroukian a bien la tête de l'emploi, celle du vendeur de l'institution Vieux Campeur : quarantaine épanouie, cheveux bruns noués en catogan, lunettes cerclées d'intellectuel. Un physique aux rondeurs joviales rehaussé par sa pointe d'accent du Sud.

La curiosité ? Une seconde nature chez lui. Il ne peut s'empêcher de vouloir tout connaître de son interlocuteur. « Pour satisfaire au mieux le client je suis obligé de lui demander ce qu'il compte faire avec son sac à dos, pour évaluer le volume dont il a besoin. » Ce contact personnalisé entre le vendeur et le client est une des caractéristiques du Vieux Campeur. Et de fil en aiguille naissent les amitiés. Ainsi cette femme partie faire le tour du monde, qui lui envoyait des cartes postales à chaque escale, ou cette autre qui habitait le même quartier que ses grands-parents à Marseille. Sans oublier des rencontres plus insolites avec des sédentaires cultivant le songe d'un perpétuel départ. « Une année nous avons vu revenir une quinzaine de fois un grand gaillard barbu, plus très jeune, qui s'arrêtait devant un sac et nous demandait s'il était solide. Puis il s'en allait. Nous avions fini par le surnommer M. Solide. »

DES OISEAUX DE PASSAGE

Hormis quelques routards fidèles, le gros de sa clientèle est constituée d'oiseaux de passage. Philippe Zaroukian reste, lui, fidèle au poste, dans cet observatoire des transhumances saisonnières à « l'ambiance familiale ». « J'aime cette entreprise, elle est à échelle humaine, je connais le patron, ses enfants qui ont travaillé un été. Il y a une convivialité que je ne trouverais pas ailleurs, j'y ai noué des amitiés fidèles. »

La bougeotte, il a appris à la discipliner. Après une enfance dans le Gard, des études d'histoire vite abandonnées, un petit boulot dans une clinique, il a sillonné lui



La couverture du catalogue hiver 1960-1961.

aussi les routes, bourlingué en France et en Afrique où sa mère enseignait la philosophie. « J'avais une vie un peu chaotique », résume-t-il. Un été, une amie lui a proposé une place pour trois mois au Vieux Campeur. Vingt ans après, il est toujours là. « Les salaires pour l'époque étaient aussi beaucoup plus attractifs qu'ailleurs, nous n'avions pas de pourcentage sur les ventes mais une prime d'intéressement non négligeable », raconte ce passionné de blues qui a vite adopté la vie nocturne parisienne.

UNE EXIGENCE TECHNIQUE

Seul déplacement au cours de ces deux décennies de négoce : le déménagement du sous-sol du 48 de la rue des Ecoles au 75 de la rue Saint-Jacques, prospérité oblige. C'est de sa boutique qu'il a vu François Mitterrand en marche vers le Panthéon le 10 mai 1981.

Depuis, le tourisme de masse est passé par là, les charters ont embarqué des millions de Français dans les contrées lointaines. Cependant, d'après Philippe Zaroukian, le profil du visiteur du Vieux Campeur n'a guère connu de mutations, exception faite de l'afflux d'étrangers, qui l'oblige à pratiquer l'anglais. Car le Vieux Campeur, de même que ses clients, est aujourd'hui sans frontières. Des clients plus attentifs à l'exigence technique mais pas de casse-pieds « si on est soi-même bien dans sa peau ». Cet abonné à la « coolitude » entend bien

démentir la formule qui veut que les cordonniers sont les plus mal chaussés. Ses projets : un voyage aux Etats-Unis, berceau du blues et du jazz, puis en Arménie, là où sont nés ses ancêtres. A chacun sa ligne d'horizon.

Cécile Urbain



La rencontre historique de deux lions de la littérature argentine

Conversations à Buenos Aires

J.L. BORGES/E. SABATO
ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

Très nuageux, sauf au sud-est

VENDREDI. Le flux orienté au nord-ouest contribue à maintenir la sensation de fraîcheur sur la majorité des régions. Une perturbation peu active gagne les régions du Sud-Ouest. Seconde perturbation sur l'ouest de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Ciel très nuageux à partir de la mi-journée. Bruine sur la Bretagne, puis la Basse-Normandie et les pays de Loire en soirée. Températures maximales de 9 à 12 degrés.

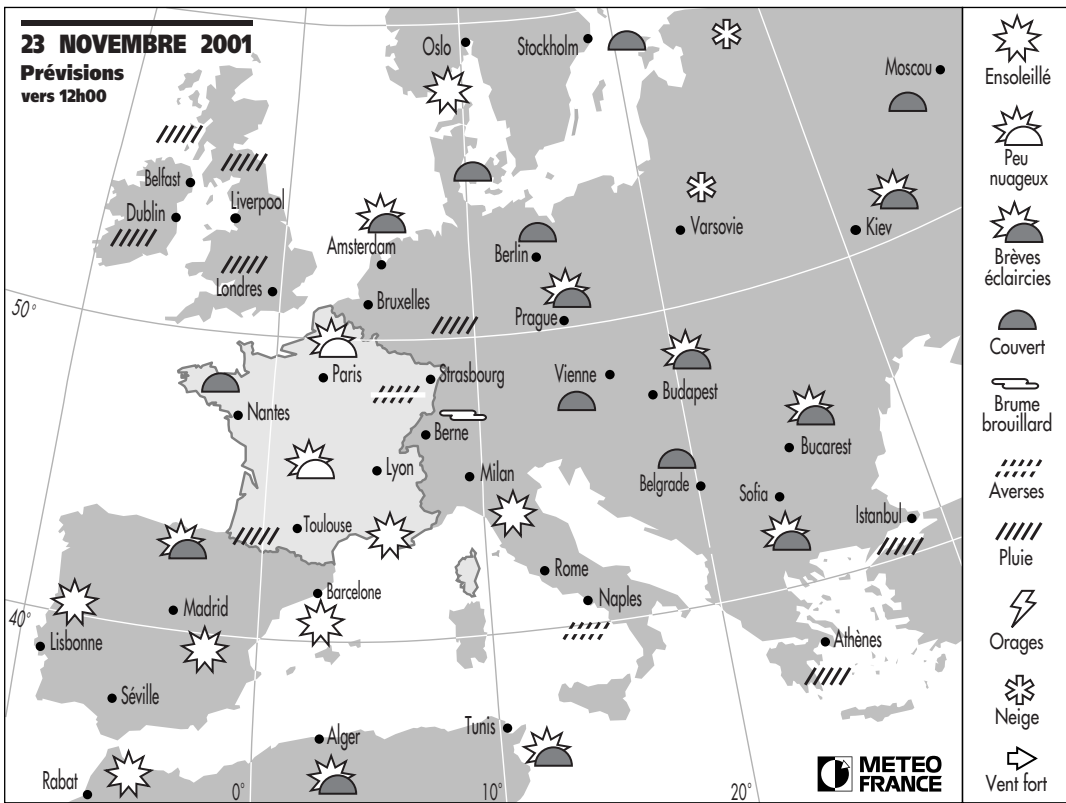
Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Ciel nuageux sur les Ardennes avec possibilité d'averse. Ailleurs, alternance de nuages et d'éclaircies. Nuages plus nombreux en fin de journée par l'ouest. Températures maximales de 7 à 9 degrés sur le Nord-Picardie et 6 à 8 degrés ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Ciel très nuageux toute la journée avec quelques averses de neige au-dessus de 400 m. Températures dans l'après-midi de 3 à 5 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine, des éclaircies se développent. Plus au sud, ciel très chargé avec quelques pluies. Températures maximales de 7 à 10 degrés sur le Poitou-Charentes, et de 10 à 13 degrés ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Ciel très nuageux en matinée sur l'Auvergne et Rhône-Alpes avec quelques gouttes possibles ; flocons sur les Alpes du Nord ; retour d'un ciel variable avec des éclaircies l'après-midi. Températures maximales de 0 à 4 degrés sur le Massif central, de 3 à 6 degrés sur le Limousin et Rhône-Alpes, de 6 à 8 degrés sur la Drôme et l'Ardèche. Mistral jusqu'à 60 km/h en vallée du Rhône.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Journée agréable avec un ciel peu nuageux. Mistral et tramontane assez forts avec des pointes entre 80 et 100 km/h. Températures maximales de 10 et 13 degrés sur le Languedoc-Roussillon et de 12 et 17 degrés ailleurs.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** La Photo-galerie du monde des Amériques (3, rue Cassette, 75006 Paris) présente, du 24 novembre au 31 janvier, « Les Archives de la Terre », des photographies d'Eric Courtade consacrées aux parcs nationaux de l'Ouest américain, du Grand Canyon à Monument Valley, de Bryce au lac Powell. A retrouver sur le site www.ericcourtade.com.

■ **TOURISME.** Selon IPK International, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et la Commission européenne du tourisme, la situation du tourisme mondial en 2001 et ses perspectives pour 2002 sont loin d'être aussi catastrophiques que les informations actuelles pourraient le laisser présager, et la reprise pourrait intervenir dès le début de l'année prochaine. Un constat formulé au terme du World Travel Monitor, organisé à Pise (Italie) par IPK International. Informations auprès d'IPK International (tél. : 01-46-04-29-46).

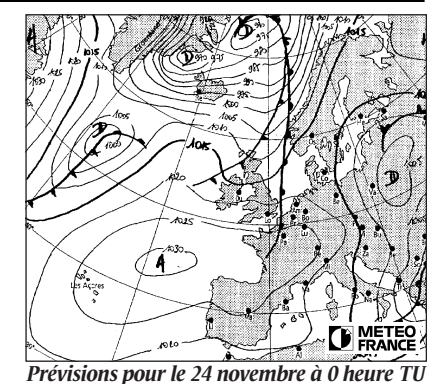
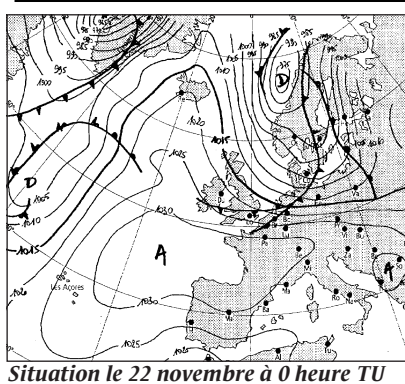
PRÉVISIONS POUR LE 23 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	11/20 S	NANTES	3/6 N
BIARRITZ	4/13 C	NANTES	4/11 N
BORDEAUX	4/9 C	NICE	10/18 S
BOURGES	1/5 S	PARIS	3/6 S
BREST	6/12 C	PAU	2/11 P
CAEN	6/10 N	PERPIGNAN	5/13 S
CHERBOURG	5/10 N	RENNES	5/12 N
CLERMONT-F.	2/4 S	ST-ETIENNE	1/4 N
DIJON	0/5 S	STRASBOURG	3/5 P
GRENOBLE	1/5 S	TOULOUSE	2/11 C
LILLE	5/8 S	TOURS	3/8 S
LIMOGES	2/6 S	FRANCE outre-mer	
LYON	3/5 S	CAYENNE	22/30 P
MARSEILLE	6/11 S	FORT-DE-FR.	25/28 S
		NOUMEA	22/28 S

PAPEETE	25/30 C	KIEV	0/5 N	VENISE	3/10 S	LE CAIRE	12/20 S
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	8/15 S	VIENNE	1/5 C	NAIROBI	15/25 S
ST-DENIS-RE.	21/27 S	LIVERPOOL	4/10 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/27 S
		LONDRES	1/9 P	BRASILIA	18/24 P	RABAT	15/21 S
		LUXEMBOURG	1/4 N	BUENOS AIR.	15/29 P	TUNIS	12/19 N
		MADRID	-4/12 S	CARACAS	25/31 C		
		MILAN	3/13 S	CHICAGO	6/13 C		
		MOSCOU	-9/-3 C	LIMA	16/19 P		
		MUNICH	-3/2 C	LOS ANGELES	14/18 S		
		NAPLES	4/16 P	MEXICO	5/21 S		
		OSLO	-6/-2 S	MONTREAL	3/10 C		
		PALMA DE M.	6/16 S	NEW YORK	8/15 S		
		PRAGUE	-2/1 N	SAN FRANCIS.	11/14 P		
		ROME	1/15 S	SANTIAGO/CHI	10/20 S		
		SEVILLE	11/16 S	TORONTO	5/11 S		
		SOFIA	-1/9 N	WASHINGTON	3/17 S		
		ST-PETERSB.	-4/-1 *	AFRIQUE			
		STOCKHOLM	-3/3 C	ALGER	11/18 N		
		HELSINKI	17/21 S	DAKAR	24/29 S		
		ISTANBUL	6/11 P	TENERIFE	17/21 S		
				VARSOVIE	-2/2 *		

ASIE-Océanie			
BANGKOK	19/30 S		
BEYROUTH	11/18 S		
BOMBAY	21/23 S		
DJAKARTA	27/29 C		
DUBAI	19/28 S		
HANOI	11/25 S		
HONGKONG	14/24 S		
JERUSALEM	10/19 S		
NEW DEHLI	12/26 S		
PEKIN	3/16 S		
SEOUL	7/15 S		
SINGAPOUR	25/30 P		
SYDNEY	15/23 S		
TOKYO	10/17 S		



VENTES

Des céramiques de Picasso dispersées à l'hôtel d'Evreux

RÉUNIE par un amateur, une centaine de céramiques qui témoignent de la créativité inépuisable de Picasso doit être proposée à la vente à Paris à l'hôtel d'Evreux, mardi 4 décembre. Là encore, comme dans les autres domaines, qu'il s'agisse de gravure ou de dessin, il atteint une maîtrise technique parfaite. Ses pots, plaques, vases, assiettes ou plats, d'une grande diversité de formes et de décors, sont estimés de 5 000 à 350 000 F, 763 à 53 435 €.

Installé à Golfe-Juan avec Françoise Gillot en 1946, Picasso visite l'atelier Madoura, à Vallauris, où travaillent Suzanne et Georges Ramié. Séduit par cette expression artistique très ancienne, qu'il n'a jamais utilisée, Picasso entrevoit immédiatement les possibilités nouvelles qu'elle peut apporter à son œuvre. De 1946 à la fin des années 1960, les céramiques y tiennent une place prépondérante. Elles retranscrivent tous les thèmes de ses peintures :

la femme, la tauromachie, les animaux, les fleurs et les natures mortes, la mythologie.

PIÈCES UNIQUES

L'atelier Madoura met alors au point différents moyens pour les éditer. Leurs prix dépendent du nombre de tirage (20 à 500 exemplaires), de la complexité du décor, et des dimensions. Certains restent des pièces uniques.

Il commence par peindre ou inciser des pièces classiques,

transformant pots, coupes et vases en têtes humaines, animaux ou créatures hybrides. Un pichet tout simple en faïence devient *Petite Chouette* (200 exemplaires, 6 000 à 8 000 F, 920 à 1 220 €), *Hibou Thinsp* (500 exemplaires, 20 000 à 30 000 F, 3 050 à 4 570 €) ou *Femme* (100 exemplaires, 25 000 à 35 000 F, 3 810 à 5 430 €) grâce à la magie de quelques coups de pinceau.

L'artiste récupère aussi les for-

mes existantes ; dans *Tête peinte*, le col d'un pichet figure une coiffure féminine (100 exemplaires, 25 000 à 35 000 F, soit 3 810 à 5 340 €). Pour *Arènes*, il reprend la technique du vase tournant, déroulant un décor de corrida disposé en frises superposées, l'arène en bas et deux galeries remplies de spectateurs au-dessus (100 exemplaires, 50 000 à 70 000 F, 7 600 à 10 670 €).

Monochromes, minimalistes à souhait, les pièces à décor incisé se révèlent toutes aussi belles. *Taureau attaquant*, *Homme barbu*, des médaillons ronds creusés en faïence rouge n'ont besoin que de quelques traits du maître pour exister (60 et 75 exemplaires, 5 000 à 7 000 F, 760 à 1 070 €).

Picasso crée bientôt ses propres pièces, des sculptures peintes assez surprenantes. *Tripodes*, un grand vase tourné, est un pichet posé sur trois pieds. Deux se transforment en bras : Picasso a peint deux mains dans leur prolongement, et le personnage, dont le visage s'inscrit dans la rondeur du pot, a les coudes sur la table et la tête dans les mains ; sur l'autre face, l'anse du pichet

forme le nez d'un deuxième visage (75 exemplaires, 250 000 à 300 000 F, soit 38 110 à 45 730 €).

Ce jeu constant entre les formes et le dessin, le coup de crayon magistral qui distingue chacune d'elles, font de ces poteries des œuvres authentiques, et même des chefs-d'œuvre, comme ce qui est sorti des mains du plus grand peintre du XX^e siècle.

Catherine Bedel

★ **Hôtel d'Evreux, 19, place Vendôme 75001 Paris. Mardi 4 décembre, exposition sur place samedi 1^{er} de 14 à 19 heures, dimanche 2 de 11 à 18 heures, lundi 3 de 11 à 17 heures, mardi 4 de 11 à 12 heures. Etude Le Mouel, cabinet Camard, tél. : 01-42-46-58-78.**

■ **BROCANTE.** L'étude Parisud-Enchères disperse, dimanche 25 novembre, l'entier contenu d'une boutique de brocanteurs. Le mobilier régional est au rendez-vous comme les multiples objets formant le fonds de ce commerce (bibelots, miroirs, luminaires, cuivres, etc.). Exposition le samedi 24 novembre de 10 à 18 heures, tél. : 01-69-09-54-85.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- **Toulon (Var)**, jeudi 22 et vendredi 23 novembre, tél. : 04-98-00-83-83.
- **Montpellier (Hérault)**, du vendredi 23 au lundi 26 novembre, tél. : 04-67-66-11-34.
- **Nantes (Loire-Atlantique)**, du vendredi 23 au lundi 26 novembre, tél. : 02-40-52-08-11.
- **Metz (Moselle)**, du vendredi 23 au lundi 26 novembre, tél. : 01-87-55-66-00.
- **Perpignan (Pyrénées-Orientales)**, du vendredi 23 au dimanche

- 25 novembre, tél. : 04-68-35-68-35.
- **Rouen (Seine-Maritime)**, du vendredi 23 au dimanche 25 novembre, tél. : 02-32-12-06-49.
- **Montauban (Tarn-et-Garonne)**, du vendredi 23 au dimanche 25 novembre, tél. : 05-63-63-41-51.
- **Revel (Haute-Garonne)**, samedi 24 et dimanche 25 novembre, tél. : 05-34-66-67-68.
- **Bordeaux (Gironde)**, du samedi 24 novembre au dimanche 9 décembre, tél. : 05-56-06-24-91.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 276

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Toujours près. Toujours prêt. - II. Quand la violence répond à la violence. - III. Violent bien souvent. Bien connue des cruciverbistes et des amateurs de bulles. - IV. A sec. Faire un tour chez Morphée. - V. Passages historiques. Voyage qu'il faudrait réserver aux gens de la mer. - VI. Ville de Serbie. Récoltée après ouverture du tronc. - VII. Faire un bout d'essai. Le germanium. Militaire US. - VIII. Jolie fleur déguisée en vache. Fit un raccord

solide. - IX. Il faudra les convertir en euros. Jamais. - X. Récitées à 15 heures. Point culminant.

VERTICALEMENT

1. Ambition et arrogance. - 2. Fait une nouvelle fois le ménage. Bout du bout. - 3. Mauvais coup en pleine poitrine. - 4. A confiance. Couverture précaire ou maison close. - 5. Sans bois dans les bois. Ile de l'Atlantique. Arrive après la licence. - 6. Point de départ matinal. Assurent la suite. - 7. Homère est le plus grand de

tous. - 8. Dans la gamme. Commencement de toute chose. - 9. Pour suivre le troupeau de loin. - 10. Les plus grands y résidaient. Personnel. - 11. On les retrouve dans la boue. Pronom. Ramassé pour se lancer dans la bagarre. - 12. N'est plus en cour.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 275

Horizontalement

I. Poutre. Ferme. - II. Ouragan. Pian. - III. Tu. Uélé. Oc. - IV. Roi-de. Guêtre. - V. Vicinale. Ain. - VI. Osas. II. Kr. - VII. Yen. Organise. - VIII. Eûtes. ESO. Uu. - IX. Us. Peintures. - X. Reconstituée.

Verticalement

1. Pourvoyeur. - 2. Ou. Oiseuse. - 3. Urticant. - 4. Taudis. EPO. - 5. RG. En. OSEN. - 6. Eau. Air. Is. - 7. Négligent. - 8. Lue. Asti. - 9. Epée. Knout. - 10. Ri. Tari. Ru. - 11. Maori. Suée. - 12. Encenseuse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gumbourg
94852 Ivry cedex

L'ART EN QUESTION

N° 249 En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

La ménagerie du roi

LOIN du château, la ménagerie de Versailles, construite entre 1662 et 1664, regroupait aussi bien des oiseaux que des mammifères, elle reçut même en cadeau du régent du Portugal un éléphant du Congo. Elle était un but de promenade pour le roi et ses invités. Jean de La Fontaine, par exemple, fait débiter *Les Amours de Psyché* par une visite à la ménagerie : « Notre quatre amis estant arrivés à Versailles de fort bonne heure voulurent voir avant le disné la ménagerie : c'est un lieu rempli de plusieurs sortes de volatiles, et de quadrupèdes, la plupart très rares, et de pais éloigné. » Peter Boel, artiste anversois venu à Paris en 1668 rejoindre les peintres travaillant aux Gobelins sous la direction de Charles Le Brun, fut chargé de la tenture dite des *Mois* ou des *Maisons royales* en qualité de peintre d'animalier.

Il travaille d'après nature dans la ménagerie de Versailles. L'ensem-



Pieter Boel (1622-1674), « Double étude d'un héron bicolore ». Toile, 82 x 78 cm. Château de Chambord. Actuellement au Musée du Louvre pour l'exposition « Pieter Boel, peintre des animaux de Louis XIV », jusqu'au 17 décembre.

ble de ses peintures et de ses dessins, réunis pour la première fois dans cette exposition, est d'une exceptionnelle qualité par la vivacité du trait, le sens de l'observation, la fidélité au modèle et la mise en page, d'une étonnante modernité.

Quel architecte a construit la ménagerie de Versailles ?

- Jacques Ange Gabriel ?
- Jules Hardouin-Mansart ?
- Louis Le Vau ?

Réponse dans *Le Monde* du 30 novembre.

Réponse du jeu n° 248 paru dans *Le Monde* du 16 novembre. Raphaël commence le grand cycle des décorations des appartements du pape Jules II par la Chambre de la Signature, peinte entre 1508-1511.

ÉVÈNEMENT La commune de Dugny, en Seine-Saint-Denis, accueillera, du 7 mai au 7 août 2004, une exposition internationale sur le thème de l'image. ● LE PROGRAMME est moins

ambitieux que celui des précédentes expositions universelles, boudées par le public. Des infrastructures légères seront mises à la disposition des pays invités, afin de ne pas écarter les plus

désargentés. ● « L'IMAGE reste au cœur des mutations en cours. Elle est également au centre de la mondialisation. J'attends donc de la circulation d'idées et des échanges », dit Catheri-

ne Trautmann, commissaire de cette exposition. ● LE CONSEIL GÉNÉRAL de Seine-Saint-Denis a réussi à imposer sa candidature au gouvernement pour cette manifestation qui nécessi-

tera 2,5 milliards de francs d'investissements. Son président, Robert Clément (communiste), dit vouloir ainsi « accélérer le développement du département ».

L'expo 2004 à La Courneuve, rendez-vous international de l'image

La manifestation programmée du 7 mai au 7 août 2004 en bordure du parc de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, déclinera le thème de l'image. Moins ambitieuse que l'exposition universelle d'Hanovre, boudée par le public, elle se veut aussi plus souple pour s'ouvrir aux pays désargentés

BONNE NOUVELLE pour le département de la Seine-Saint-Denis : la petite commune de Dugny accueillera une exposition internationale, en bordure du parc de La Courneuve, sur le site de l'Aire des vents, où se déroule déjà – une fois par an – la fête de l'Humanité. Ces 25 hectares seront donc dotés, pour l'occasion, d'un équipement pérenne à la faveur de la manifestation. Celle-ci se déroulera pendant 90 jours, du 7 mai au 7 août 2004. L'aménagement du parc a été confié, après concours, à l'architecte Bernard Tschumi, le créateur du parc de La Villette. Il devrait s'associer avec l'agence Campement urbain, arrivée en deuxième position.

Le Bureau international des expositions (BIE), composé des représentants des 88 pays membres, a donné son feu vert en mars 2001. Le commissariat général du projet a été confié à Catherine Trautmann, députée (PS) de Strasbourg, ancienne ministre de la culture et de la communication. Le 20 novembre, une réunion interministérielle tenue à Matignon s'est accordée sur les grandes lignes budgétaires de l'opération : 2,5 milliards de francs (365 millions d'euros) seront débloqués pour les équipements. L'Etat devrait assurer la trésorerie et le financement de 40 % de ces dépenses, le reste serait à la charge des collectivités territoriales, essentiellement région (Ile-de-France) et département. Les projets de transports publics sont quant à eux déjà inscrits dans le contrat de plan.

UN PUBLIC MOINDRE

Les expositions universelles, ou internationales, sont nées au XIX^e siècle. La première fut organisée à Londres en 1851. Les pays d'accueil voulaient montrer leur savoir-faire sur le plan industriel et technologique. C'était l'occa-



L'exposition internationale occupera les 25 hectares de l'Aire des vents, à Dugny. Situé à côté de l'aéroport du Bourget, ce terrain s'ouvre sur le Musée de l'air et de l'espace, sur le parc paysager de La Courneuve et sur une vue imprenable vers Paris.

sion d'exhiber leur force, leur puissance, leur entregent. La dernière à s'être déroulée sur le sol français fut celle de 1937, autour du Trocadéro. En 1989, une polémique franco-française fit avorter l'ultime tentative méditée sur les bords de la Seine. Il faut préciser que ces manifestations, coûteuses, peuvent paraître obsolètes.

Les progrès techniques qui accompagnent un début de siècle déboussolé ne font plus guère illusion : ils auraient plutôt tendance à inquiéter. Ces derniers sont d'ailleurs de moins en moins spectaculaires. La révolution informatique tient en quelques puces microscopiques. L'innovation n'a donc plus besoin de ces messes rituelles ni de ces bains de foule. Foules qui ne sont d'ailleurs plus au rendez-vous. S'il y eu 40 millions de visiteurs à Séville en 1992, il n'y en eut que 18 millions à Hanovre en 2000 alors qu'on en attendait plus du double. L'exposition de Lisbonne (1998), d'un format et d'une durée comparables à celle de La Courneuve, attirera 10 millions de visiteurs. La Seine-

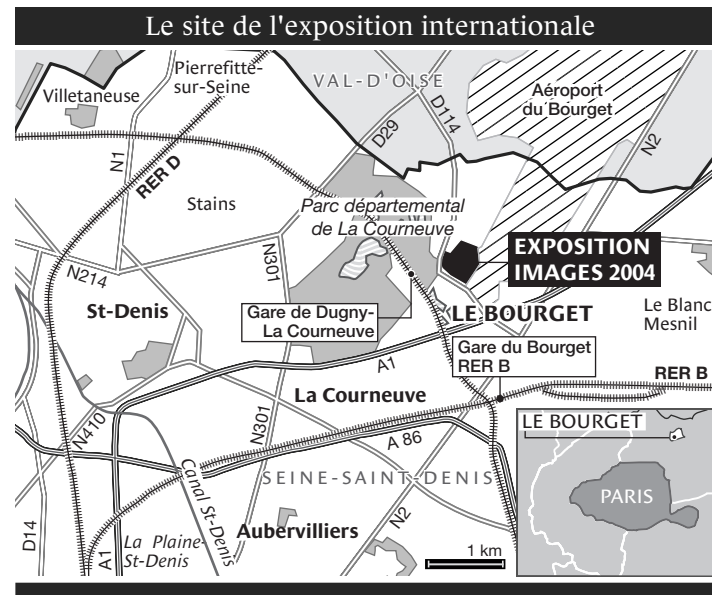
Saint-Denis table plus modestement sur 8 millions de curieux.

Conscient de cette baisse de tonus, le Bureau international des expositions a révisé le contenu et le contour de ces manifestations. Elles sont désormais moins vastes, ramassées dans le temps et dotées d'un thème précis : Lisbonne avait retenu celui des océans, La Courneuve opte pour l'image. Le sujet n'est pas très nouveau, il apparaît pourtant comme une panacée puisqu'il envahit un horizon qui se borne de plus en plus à un écran. Est-ce un gage de succès ? Rien n'est moins sûr.

Le coût de participation était un autre obstacle pour les nations désargentées. Les unes ne pouvaient se payer le prix d'un pavillon, et rechignaient à se retrouver dans une sorte de ghetto collectif, comme à Hanovre. Le BIE a donc proposé de doter ses expositions d'infrastructures plus légères et plus souples. A La Courneuve, il n'y aura pas de pavillons nationaux, sauf pour le pays d'accueil. A côté de trois pavillons thématiques, on trouvera une douzaine de

bâtiments de 6 000 m² chacun, mis à la disposition des invités qui les aménageront comme bon leur semble et pourront, s'ils le désirent, se regrouper par affinités – les modules étant de 500 à 1 500 m².

Enfin, les Etats les plus démunis auront la possibilité d'être présents par le biais d'une simple exposition limitée, d'un colloque ou d'un spectacle ponctuel. On trouvera donc dans le parc des



« carrefours d'images », lieux de spectacles de 1 200 m² chacun, et 24 kiosques plus modestes (100 m²) où pourront se produire des artistes. Enfin, sur une grande scène pouvant contenir 2 500 personnes assises, des rencontres auront lieu chaque soir. Ce recentrage se traduira aussi par les langues officielles utilisées : à côté du français, de l'anglais et de l'espagnol, l'arabe, le chinois et le japonais devraient avoir droit de cité.

UN PÔLE AUDIOVISUEL

Si la France se lance dans une telle manifestation, c'est qu'elle y voit aussi un intérêt concret. Le site de La Courneuve est idéal, assurent les organisateurs. Il est en bordure d'un parc, sas de détente pour les visiteurs, proche de Paris, à proximité de friches industrielles dont la mutation est ainsi facilitée, près des aéroports du Bourget et de Roissy, comme du parc d'exposition de Villepinte et du Bourget. Cette zone complètera ainsi ses équipements sportifs, déjà nombreux, par des équipements culturels (la grande scène), véritables locomotives pour le nord de Paris.

Quant au thème retenu, il ne peut que conforter une zone où l'audiovisuel est déjà très implantée (à la plaine Saint-Denis). De plus, l'impact escompté d'une telle exposition sur le tourisme permettrait de moderniser, d'adapter, de créer des équipements en Ile-de-France : hôtels, salles de congrès ou de salons. Cette manifestation devrait aussi accélérer la création ou la modernisation des infrastructures de transports publics de Seine-Saint-Denis (nouvelle gare au Bourget, nouvelle ligne ferroviaire dite des Bas-Martineau). Une aubaine pour les communes du département, qui sont loin d'être les plus favorisées de France.

E. de R.

TROIS QUESTIONS À...

CATHERINE TRAUTMANN

1 Vous êtes commissaire de cette exposition internationale prévue en 2004. Ne craignez-vous pas que l'image soit à cette date-là devenue un thème banal ?

Cette exposition d'un nouveau type n'est pas destinée à mettre en avant la richesse économique, culturelle et technologique de la puissance invitante. Elle doit susciter des découvertes, des débats, des interrogations. Or l'image reste au cœur des mutations en cours : une génération est née et a été élevée avec, voire dans l'image. Elle est également au centre de la mondialisation : on l'a vu, sur le versant tragique, au moment des attentats du 11 septembre. J'attends donc à La

Courneuve de la circulation d'idées et des échanges. Par ailleurs, la France a toujours mis en avant sa spécificité culturelle, notamment dans le domaine de l'audiovisuel. C'est le moment de faire valoir cette différence sur le plan culturel mais aussi économique.

2 Cette exposition doit-elle être une vitrine de nos points forts ?

Entre autres. On sait mal que, dans notre pays, les industries de l'image sont aussi importantes que celles des télécommunications. Que la publicité, secteur de l'image à part entière, est aussi concernée. Comme le patrimoine : les archives de l'INA seront entièrement numérisées en 2003 ; ce sera le moment de le faire savoir et de le promouvoir. Le secteur de la netéconomie doit pouvoir profiter de cette

vitrine, pour remettre en cause ses contenus car les développements de cette branche se feront sur des contenus renouvelés. Cette exposition doit être un moment d'élan et de pédagogie de l'image.

3 Par quels moyens ?

En déclinant plusieurs approches de ce thème : images pour le savoir, pour voir, pour jouer, pour informer. La création artistique sous toutes ses formes, les nouvelles technologies et l'ensemble des médias devraient être au rendez-vous. Avec des questions attendues mais cruciales : qui fait ces images et pour qui ? La dimension sociale de l'image, son impact culturel, ne seront pas exclus, loin de là.

Propos recueillis par Emmanuel de Roux

Un vecteur de développement pour la Seine-Saint-Denis

LA SEINE-SAINT-DENIS n'aura pas les Jeux olympiques de 2008... mais une exposition internationale en 2004. Le conseil général du département du nord de Paris a réussi à imposer au gouvernement la candidature de la France pour le premier événement de ce genre depuis l'Exposition universelle de 1937. Profitant de la défection des Philippines pour 2002, la Seine-Saint-Denis avait déposé, sans grand risque en l'absence d'autres candidats, son projet devant le Bureau international des expositions (BIE).

Soucieux de redorer son blason après l'échec financier de l'Exposition universelle de Hanovre (1,23 milliard d'euros de déficit en 2000), le BIE s'est empressé d'accor-

der à la France le privilège d'organiser ce nouveau concept d'exposition, dite « internationale ». Moins ambitieuse que la manifestation « mondiale » de Lisbonne en 1998 et que l'édition « universelle » de Hanovre, celle-ci ne durera que trois mois et s'étendra sur un périmètre restreint.

Fort des 25 hectares de l'aire des Vents, à Dugny, Robert Clément, le président communiste du conseil général, dit avoir eu l'idée de lancer cette candidature « pour accélérer le développement du département ». Situé à côté du parc des expositions et de l'aéroport du Bourget, ce terrain, déjà aménagé, accueille depuis plusieurs années la Fête de l'Humanité. Une simple navette ferroviaire devrait être mise en service entre la station de la ligne RER B au Bourget et la gare de Dugny-La-Courneuve, alors que le département aurait souhaité une liaison plus directe avec la capitale. Mais, en plus de cet investissement de 150 millions de francs (22,76 millions d'euros), l'Etat et le conseil régional d'Ile-de-France vont de leur côté consacrer 100 millions de francs (15,17 millions d'euros) à l'aménagement des routes vers le site de l'Exposition.

Alors que, dans un premier temps, les élus départementaux se disaient prêts à prendre tous les risques financiers (*Le Monde* du 9 mars), il a fallu attendre l'issue d'une ultime réunion interministérielle, mardi 20 novembre, pour que le gouvernement donne son feu vert définitif à cette candidature. C'est en effet la France qui doit se porter garant devant le BIE de l'équilibre financier de l'opération.

Deux milliards et demi de francs d'investissements seront nécessaires pour l'organisation de l'Exposition. Malgré les recettes de billetterie espérées (1 milliard de francs pour huit millions et demi de visiteurs), les apports des entreprises et la revente des pavillons, un déficit

de 200 à 300 millions de francs pourrait subsister. Ce risque financier explique le scepticisme qui a accompagné le lancement de ce projet, qui s'est traduit par la difficulté du gouvernement à nommer un commissaire général.

Le thème de l'image, choisi par les élus de Seine-Saint-Denis, n'est pas apparu non plus particulièrement attractif. Le Futuroscope de Poitiers, qui développe le même concept, a perdu plus du tiers de ses visiteurs en quelques années. Et le deuxième parc d'EuroDisney, à Marne-la-Vallée, ouvrira le 16 mars 2002 pour décliner, lui aussi, le thème de l'image.

Christophe de Chenay

Irma la douce
la comédie musicale

mise en scène par Jérôme Savary
à l'Opéra Comique
avec Clotilde Courau
Arnaud Giovaninetti
et Patrick Rocca

DÉJÀ 200 000 SPECTACTEURS À PARIS

CD DISPONIBLE À LA VENTE

Un grand inédit
Un événement littéraire

Feuilletons
du samedi

JORGE LUIS BORGES

ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

André Malraux, un poète en action dans le siècle

Michèle Rosier propose, dans le film « Malraux, tu m'étonnes », une évocation magnifique de son héros, dont on célèbre le centenaire

C'EST un pari absurde, mené à bien avec une formidable modestie et une immense fierté. On connaît les limites et les dangers de la biographie filmée (*biopic* en version originale). Tenter celle d'un personnage aussi complexe, spectaculaire et finalement officiel que Malraux combinait tous les risques. A quoi, sans jamais se soucier de justifier rien (de son entreprise) ni de démontrer quoi que ce soit (concernant son héros), Michèle Rosier répond avec un aplomb imparable en inventant pour son personnage rien de moins qu'un style. Ce style ressemble-t-il à celui de Malraux ? Pas du tout. Rien de flamboyant ici, mais au contraire un regard frontal, en aplats, d'une vigueur sèche et précise qui prend à contre-pied le lyrisme de l'écrivain et les envolées de l'orateur.

Malraux, tu m'étonnes n'est pas un film, mais deux films. Le premier couvre l'existence de l'auteur de *La Condition humaine* depuis sa naissance jusqu'à l'arrestation du colonel Berger par les Allemands en 1943. De la boutique de l'enfance au ciel d'Espagne en guerre, de l'amour de Clara au Front antifasciste, des statues khmères à André

Gide et Gaston Gallimard, ce « premier film » est une succession de vignettes, souvent concentrées sur un détail, un moment creux, une non-anecdote. Comment est-il possible que ce soit si fort ? Trois raisons au moins.

PAS DE NATURALISME

D'abord la qualité de l'interprétation : ni imitation ni mise à distance, le jeu de Jérôme Robart, mais aussi d'Isabelle Ronayette (épatante en Clara Malraux) puis de Vanessa Larre dans le rôle de sa deuxième femme, Josette Clotis, trouvent l'exacte tonalité d'un naturel pas du tout naturaliste. Ils font merveille pour rendre lisibles les actes de chacun sans rien expliquer, et chargent les instants du quotidien comme les moments de tutoiement avec la grande histoire d'une présence physique, sensuelle et proche.

Ensuite l'assez miraculeuse beauté des images d'Emmanuel Machuel : c'est clair et précis, lumineux et nuancé, toujours admirablement cadré. Enfin, et surtout, l'intuition d'une mise en scène entièrement fondée sur le principe : plus on en montre, moins on en voit. Le film accumule les saynètes, célè-

bres ou méconnues, de la biographie du jeune Malraux. Et le mystère Malraux s'accroît d'autant à chaque séquence. L'entre-deux de ces moments se charge d'une densité, d'une étrangeté et d'une ambivalence de plus en plus insolubles, que le film se garde bien de vouloir résoudre par quelque « clé » que ce soit.

Le « deuxième film », dont l'articulation avec le premier se fait par l'unique dérogation à la chronologie (l'irruption du discours des « Hommes du non », prononcé en 1972 en hommage aux héros de la Résistance), est construit sur le face-à-face entre deux personnages d'exception. Dans l'histoire, Malraux et de Gaulle ; dans le film, Malraux et Clévenot. Clévenot joue Malraux après-guerre, il ne lui ressemble pas, il ressemblerait d'ailleurs plutôt à de Gaulle – alors que le comédien qui interprète le général, Olivier Hémon, n'a pas du tout l'apparence physique de son personnage. Mais si le « premier film » devait figurer des personnages, le second se propose de les invoquer, par une plus secrète et plus trouble incantation. Il y parvient par la rencontre-dédoublement entre le personnage et le



André (Jérôme Robart) et Clara (Isabelle Ronayette) Malraux.

comédien, dans un fascinant jeu de glissement sur les gestes, les postures, les intonations, les mimiques.

UN FILM TISSÉ D'OMBRE

Ce n'est plus, dès lors, que le film laisse dans l'ombre tel ou tel aspect de la biographie, de l'interdiction de *La Religieuse* et l'affaire Langlois à l'engagement pour le Bangladesh. C'est qu'il est lui-même tissé d'ombre, mais toujours dans la matière rayonnante des images, imperturbablement lumineuses et donc plus déstabilisantes que tous les clairs-obscurs.

Y aurait-il finalement, deux Malraux – le poète aventurier et engagé de la jeunesse, ensuite le politicien associant ses visions aux contraintes d'un régime personnel ? Ce n'est pas la réponse du

film, qui suggère plutôt une multiplicité de figures, assemblées selon le même principe d'assonances intuitives qu'utilisait Malraux lui-même combinant les œuvres dans son *Musée imaginaire*. Extraordinaire aventure trouée d'énigmes en sa première partie, *Malraux, tu m'étonnes* devient le rêve éveillé et méditatif d'un grand comédien affronté à un rôle non écrit, mais vécu, par un autre grand comédien. Que ce soit, en outre, l'ultime apparition de Philippe Clévenot avant sa mort ajoute encore en émotion.

Jean-Michel Frodon

★ Film français de Michèle Rosier. Avec Philippe Clévenot, Jérôme Robart, Isabelle Ronayette, Vanessa Larre, Marion Beulque. (3 heures.)

Une exposition évoque les affinités artistiques du futur ministre

MALRAUX s'étant déclaré « le dernier des romantiques », hommage lui est rendu au Musée de la vie romantique. Si séduisant que soit l'endroit, on ne peut s'empêcher de le juger bien trop étroit. Etant donné l'importance du sujet, il méritait d'être traité largement. Quatre salles, dont une toute petite, pour suggérer les liens de l'écrivain avec les avant-gardes artistiques, le ministre de la culture, le directeur de collection chez Gallimard, l'inventeur du *Musée imaginaire* et le curieux de toutes les cultures : on est très près de l'indécence. Le visiteur, à moins de s'être instruit au préalable, a peu de chance de comprendre pourquoi Balthus côtoie Fautrier, Masson Chagall, Braque Giacometti, les bouddhas du Gandhara les poupées des Indiens Hopi. On voudrait savoir pour quelles raisons Malraux est traité de la sorte.

De ce désordre, deux figures de Malraux se dégagent avec peine. La première est celle d'un ami prudent de la modernité. Très jeune, initié à l'art dans le cercle de Daniel-Henri Kahnweiler, où Max Jacob l'introduit en 1920, il fait la connaissance de Braque, Léger, Picasso, Masson, Derain. Tous, sauf Masson, sont ses aînés d'une vingtaine

d'années. Tous jouissent d'une notoriété établie. Il serait donc vain de présenter Malraux en découvreur. Il suffit de comparer son itinéraire artistique à celui d'André Breton, presque son contemporain : en 1921, à vingt-cinq ans, Breton admire Picabia et prépare la première exposition à Paris de Max Ernst. A cette date, loin de Dada, Malraux et Clara dépensent en voyages l'héritage de cette dernière. Dans la décennie suivante, ses goûts demeurent éloignés de toute aventure abstraite ou surréaliste, à en juger d'après les illustrations auxquels il demande des planches pour sa maison d'édition

bibliophile. Il y emploie Alexeïeff et Galanis pour accompagner Valéry, Gide et Morand : rien que de très raisonnable. Seule exception : la tentative d'aider Fautrier en 1930 en lui passant commande, au nom de Gallimard, de gravures pour l'*Enfer* de Dante.

UN RATTRAPAGE URGENT

A la Libération apparaît un deuxième Malraux, dont le pouvoir ne cesse de croître et culmine en 1959, quand il crée le ministère de la culture. Ses préférences artistiques demeurent stables : Masson pour une édition des *Conquérants*, Fautrier, dont il préface les *Otages*

avec réticence, Braque, à qui il demande de peindre au plafond de la salle des Etrusques au Louvre. Il s'efforce d'aider ceux qu'il a connus et aimés jadis.

Alors que l'Etat français, depuis un demi-siècle, n'avait plus aucune relation avec l'art contemporain, Malraux, avec Georges Salles, directeur des Musées de France, et Jean Cassou, directeur du Musée national d'art moderne, fait du rattrapage : rien n'est plus urgent en un temps où Picasso est absent des collections nationales. De là un décalage gênant : faire travailler Chagall à l'Opéra en 1962, Masson à l'Odéon en 1963, c'est se trouver en désaccord avec l'art « actuel » de ces années-là, mais aussi offrir à ces artistes la reconnaissance publique qui leur avait été refusée.

Contre le goût dominant de ses amis, de son parti et de ses électeurs, Malraux sait, symboliquement, assister à l'inauguration de la première Biennale de Paris en 1959 et imposer une réforme de l'Académie de France à Rome malgré l'obstruction de l'Institut. A l'inverse, il n'a qu'indifférence ou méfiance pour les avant-gardes des années 1960. Il s'enferme dans une rhétorique incantatoire de la culture, de l'intemporel et du reli-

gieux qui ne peut masquer – par le verbe – la faiblesse des moyens de son ministère et les limites de son libéralisme. Cette ambiguïté n'a rien qui puisse surprendre : elle illustre l'éternel malaise des rapports entre pouvoir politique et création artistique en France.

Philippe Dagen

★ André Malraux, le dernier des romantiques, et la modernité. Musée de la vie romantique, 16, rue Chaptal, Paris-9°. Tél. : 01-48-74-95-38. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 30 F (4,57 €). Jusqu'au 24 mars.

Célébration à la Maison de la culture de Bourges

A l'occasion du centenaire d'André Malraux, né le 3 novembre 1901 à Paris et mort à Verrières-le-Buisson (Essonne), le 23 novembre 1976, Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, lui rendra un hommage officiel le dimanche 25 novembre, à la Maison de la culture de Bourges, la première inaugurée en 1964 par le fondateur du ministère de la culture. Cette manifestation repose sur une collaboration entre la Maison de la culture de Bourges et la Comédie-Française, dont l'administrateur général, Marcel Bozonnet, a réalisé un spectacle en hommage à l'écrivain. Catherine Tasca inaugurera un site Internet (www.culture.fr) dédié aux *Voix du silence*, d'André Malraux, et Bernard Pivot enregistrera en public une émission de télévision intitulée « Malraux, un aventurier de la culture », qui sera diffusée sur France 2 le dimanche 2 décembre.

Ecrivain, homme d'Etat et « père introuvable »

C'EST AVEC UN PEU D'AVANCE que l'édition avait célébré, ce printemps, avec la sortie de plusieurs livres, le centenaire de la naissance d'André Malraux – né le 3 novembre 1901 à Paris.

Pièce maîtresse de ces publications, la biographie d'Olivier Todd parue chez Gallimard (« Le Monde des livres » du 27 avril) n'appartient pourtant pas à la catégorie des monuments hagiographiques. Le biographe apportait sur l'auteur de *La Condition humaine* et sur les zones d'ombre qu'il entretenait, un éclairage un peu

crû, sans complaisance ni sympathie excessive. Il s'agissait surtout, pour Todd, de ne pas céder aux multiples séductions qu'offraient, et qu'offrent toujours, la figure et la personnalité de Malraux. Les quelques livres qui sortent, en ce mois correspondant au centenaire, n'ont pas ce caractère, ni par leur ampleur ni par le point de vue qu'ils proposent.

Ancienne résistante, déportée à Ravensbrück, journaliste en Indochine au début des années 1950, Brigitte Friang fut l'attachée de presse de Malraux à partir de 1947.

Durant vingt-huit années, elle entretint avec l'écrivain-ministre des rapports réguliers, confiants et parfois conflictuels. Car elle avait son franc-parler, notamment sur l'Algérie, et n'hésitait pas à contredire son « patron ». Son récit, écrit au fil de la plume, révisé quelques « stéréotypes commodes » ; il est plein d'anecdotes et d'observations faites à la lisière de la vie privée (*Petit tour autour de Malraux*, de Brigitte Friang, éd. du Félin, 220 p., 19,05 € [124,95 F]).

« Alain était un adorable petit garçon aux traits délicats, aux cheveux noirs et aux yeux gris brumes-du-Nord de la facture Malraux... » Ainsi Brigitte Friang parle-t-elle de celui que Malraux lui assignait comme petit « fiancé ». Fils de Madeleine Lioux, belle-sœur et seconde épouse de l'écrivain, Alain Malraux sera élevé par son oncle, avec les deux fils que celui-ci eut de Josette Clotis, Gauthier et Vincent, qui allaient mourir dans un accident d'automobile en mai 1961.

En 1978, Alain Malraux publiait chez Plon un récit autobiographique, *Les Marronniers de Boulogne*, réédité ensuite, onze ans plus tard, dans une version augmentée, chez Ramsay et enfin chez Bartillat en 1996. C'est cette édition qui est reprise aujourd'hui.

Ici, bien sûr, la barrière de la vie privée est franchie, mais avec retenue et respect. Nous sommes dans l'espace intime et familial de la

maison de Boulogne. Les enfants ne sont évidemment pas la grande affaire du maître des lieux. Et puis tant de célébrités passent là... Mais ce ne sont pas seulement les traits fortement originaux du « héros », ni même le milieu politique et littéraire parisien où il trône qui font la valeur de ce livre. Alain Malraux, on le perçoit à chaque page, est resté l'enfant qui regarde, avec étonnement et désir d'aimer, cet homme qui peut se montrer odieux ou déployer au contraire tous les fastes de son intelligence. Sourdement mélancolique, avec une profonde émotion et une justesse de ton qui ne trompe pas, il raconte ce « père introuvable » – c'est le sous-titre du livre – dont il écrit, sans amertume ni déception, dans les premières pages : « Quand on recèle tant de dons, il faut bien que vous manque quelque chose. » (*Les Marronniers de Boulogne*, d'Alain Malraux, éd. Bartillat, 366 p., 19,9 € [130,50 F]).

Signalons enfin deux autres ouvrages qui viennent de paraître : *Malraux l'antiministre fondateur*, un témoignage de Max Querrien, qui fut le directeur de l'architecture de Malraux de 1963 à 1968 (éd. du Linteau, 110 p., 18 € [118,07 F]), et la réédition revue et corrigée d'un essai sur la spiritualité de l'écrivain, *Malraux ou la lutte avec l'ange*, de Raphaël Aubert (Labor et Fides, 156 p., 14,94 € [98 F]).

Patrick Kéchichian

Nomination de Jean-Michel Ribes au Théâtre du Rond-Point

L'AUTEUR et metteur en scène Jean-Michel Ribes a été nommé à la direction du Théâtre du Rond-Point, mercredi 20 novembre, par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, et Bertrand Delanoë, maire de Paris. Il succède à Marcel Maréchal, qui a quitté ses fonctions en décembre 2000. Depuis, le théâtre était dirigé par Philippe Buquet, administrateur provisoire.

Jean-Michel Ribes est nommé pour cinq ans. Il entend « *dédier aux écritures contemporaines* » le Théâtre du Rond-Point qui avait été confié, en 1981, à Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault.

Le projet de Jean-Michel Ribes s'appuie sur un vaste mouvement, initié en 2000 par une centaine d'auteurs mécontents qui s'estiment mal traités par les théâtres français, qui, selon eux, ne leur donnent pas la chance d'exister en ne créant pas leurs pièces.

La Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) a tenu « à féliciter » Catherine Tasca et Bertrand Delanoë pour la nomination de Jean-Michel Ribes. Elle considère cette décision comme « historique ». C'est, dit la SACD dans un communiqué, « la promesse du regain de l'écriture vivante ».

DÉPÊCHE

MARCHÉ DE L'ART : Rik Gadella, le fondateur-directeur du Salon Paris Photo, dont la cinquième édition a fermé ses portes le 18 novembre, a annoncé qu'il avait vendu cette foire de l'image fixe à Reed Elsevier. Le prix de la transaction serait de 8 millions de francs. Cette société anglo-néerlandaise domine le marché mondial de l'organisation de Salons. En France, le groupe Reed Elsevier est notamment possesseur de la FIAC, du Salon du livre, du Salon nautique, du Midem. Rik Gadella lancera en juin 2002 le premier Salon du mobilier et design du XX^e siècle et restera directeur de Paris Photo pendant trois ans au moins.

cinéma espace
ST-MICHEL

01 44 07 20 49

pour horaires voir à la salle

un film de

Bertrand Tavernier

Histoires de vies brisées

Les "double peine" de Lyon

DÉBATS

à certaines séances

mercredi 21/11 *20h

B. Tavernier - M. Tubiana/Ligue Droits Homme

dimanche 25/11 *16h

R. Guédiguian - M. Aounit/MRAP

mardi 27/11 *20h

E. Balibar/professeur - Syndicat des Avocats

J.-M. Dupeux/CIMADE

jeudi 29/11 *20h

M.I.B - Zebda (sous réserve)

dimanche 2/12 *16h

S. Maugendre/GISTI - H. Malberg/PCF - N. Borvo/PCF

mercredi 5/12 *20h

M. Faure/écrivain - E. Sire-Marin/syndicat magistrature

dimanche 9/12 *16h

E. Terray/ethnologue - A. Coupé/syndicaliste SUD-PPT

mardi 11/12 *20h

Danielle Mitterrand/France Libertés

les réalisateurs de l'ACID

UNE PEINE./

Campagne nationale contre la double peine
Une peine point barre

pierre-grise-distribution@wanadoo.fr

* à l'issue des séances de

CHAILLOT

DU 23 AU 29
NOVEMBRE 2001

DELUXE
JOY PILOT

CHORÉGRAPHIE FELIX RUCKERT

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT

01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Lear et Jules César en partage à Amsterdam

La création contemporaine d'Aribert Reinman dans la grande salle moderne et l'opéra de Haendel au Théâtre de la Ville

LEAR, d'Aribert Reinman, par John Bröcheler (Lear), Gabriele Fontana (Cordelia), David Corrier (Edgar), Choeurs de l'Opéra néerlandais, Orchestre philharmonique néerlandais, Hartmut Haenchen (direction), Willy Decker (mise en scène), Opéra d'Amsterdam, le 20 novembre. GIULIO CESARE, de Georg Friedrich Haendel, par David Daniels (Giulio Cesare), Christine Schäfer (Cleopatra), Charlotte Hellekant (Cornelia), Magdalena Kozena (Sesto), Silvia Tro Santafé (Tolomeo), Gary Magee (Achilla), Della Jones (Nerina), Les Musiciens du Louvre, Marc Minkowski (direction), Ursel et Karl-Ernst Herrmann (mise en scène, décors, costumes et lumières)

Théâtre de la Ville, Amsterdam, le 21 novembre. Jusqu'au 7 décembre. De 50 florins à 140 florins. Tél. : 00-31-20-62-554-55

AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

L'Opéra d'Amsterdam est une sorte d'hybride entre l'Opéra de Paris et le Théâtre du Châtelet : du premier, il possède l'assise financière, du second la légèreté et la souplesse. Sans formation orchestrale permanente, il peut inviter l'Orchestre de Rotterdam, celui du Concertgebouw d'Amsterdam ou, lorsque le répertoire l'exige, une formation d'instruments anciens. En ce mois de novembre, les Amsterdamois ont le choix entre le *Lear* d'Aribert Reinman, dans la grande salle moderne, et le *Jules César* de Haendel, au Théâtre de la Ville – en fait l'ancien Opéra municipal. Programmation très typique du directeur, Pierre Audi, qui fait donner chaque saison deux à trois

ouvrages contemporains, dont une création, et ne répugne pas à imposer de la musique ancienne. Chose facile en la ville : le pays a été le principal vivier « baroque » et les Hollandais ont gardé une légendaire mais bien réelle ouverture d'esprit à la nouveauté.

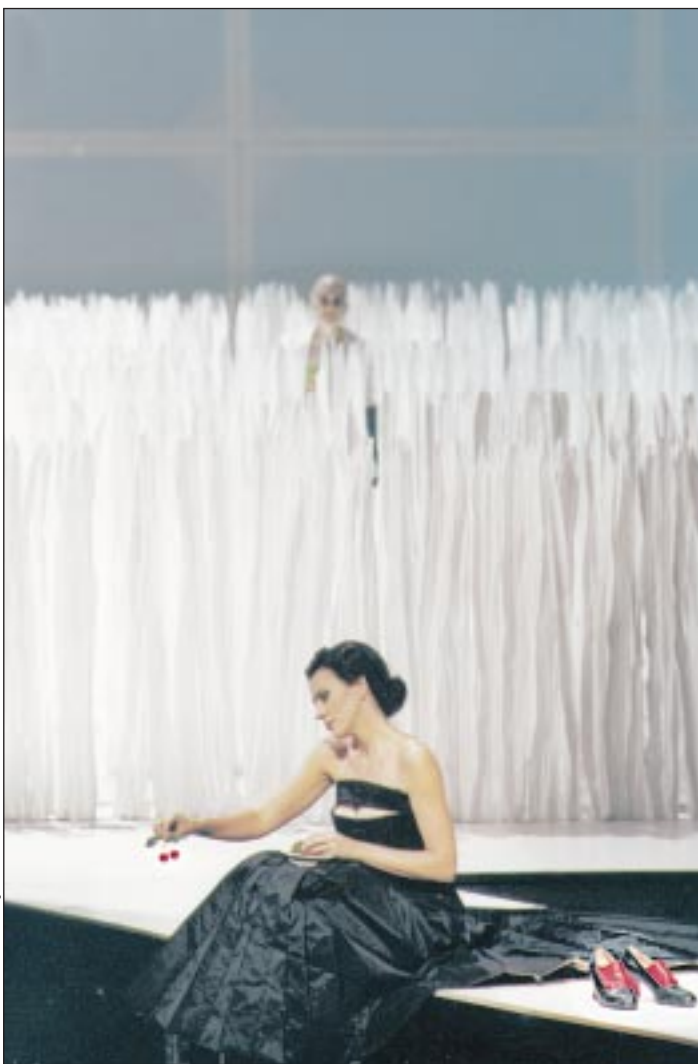
On était curieux d'entendre, jouée en salle, cette partition qui a fait l'objet d'une quinzaine de productions depuis sa création à Munich, en 1978, et le dont le rôle-titre a été cousu sur mesure pour Dietrich Fischer-Dieskau.

Pour l'entendre, on l'aura entendue : tonitruante, noyée dans une débauche orchestrale tellurique, cette musique table sur un effet facile : la surenchère. Outre l'énorme formation symphonique, dirigée avec un calme étonnant par Hartmut Haenchen, il aura fallu caser une bonne douzaine de percussionnistes. Reinman écrit les parties vocales en montagnes russes (dont le rôle extraverti d'Edgar, pour un contre-ténor montant très haut et descendant très bas), nappes le tout de flanquées de cuivres, en sous-tendant la chose d'un fond de cordes harmonisé « sale » (la scène de Cordelia, par exemple), et déverse, la plupart du temps, un continuum de percussions...

EXCÈS POITRINÉ

Belle production, blanche, stylisée, mystérieuse, de Willy Decker. Il faut craindre que l'œuvre ait vécu tant que Fischer-Dieskau chantait. Aujourd'hui, elle tient difficilement, malgré l'engagement de la distribution vociférante mais valeureuse réunie pour cette reprise.

Le lendemain, dans la salle bien sonnante du Théâtre municipal, *Jules César*, de Haendel, semble un



HANS VAN DEN BOGAARD

« Jules César » dirigé par Minkowski : un bain de jouvence.

bain de jouvence. Marc Minkowski ne donne pourtant pas dans la demi-mesure, comme on sait. Il paye comptant, et plutôt en grosses coupures. Mais le public adore cela. David Daniels, tout juste remis d'une aphonie, n'a pas la projection très grande ce soir, mais chante formidablement bien. Christine Schaeffer, en Cléopâtre façon Crazy Horse, a la voix souvent flottante, mais quelle émotion elle donne à ses airs de l'acte III... Silvia Tro Santafé joue les Marilyn Horne dans l'excès poitriné, Magdalena Kozena est la mesure même, Charlotte Hellekant trop effacée.

Les époux Herrmann ont une fois de plus brodé un spectacle ravissant et un peu vide autour d'une partition dont on se deman-

de ce qu'ils veulent en dire. C'est blanc, surexposé, plein de rangs de plumes blanches, de costumes blancs, de jolis accessoires un peu surréalistes, de détails grivois un peu limite. Parfois on se croit à l'Hôtel Mondrian de Los Angeles, décoré par Starck, parfois on ne sait pas ce que font ensemble un Yul Brunner velu en pantalon transparent, un écolier en culotte courte et demi-cuirasse et un personnage en chemise blanche tâchée de sang, le couteau à la main, tout droit sorti de *Massacre à la tronçonneuse*. Mais enfin, cela se regarde agréablement – et s'oublie dans la demi-heure qui suit les quatre heures de spectacle.

Renaud Machart

Avec « Cenizas », Daniel Larrieu fait danser la mort pour célébrer la vie

CENIZAS, de Daniel Larrieu (chorégraphie et mise en scène). Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Jusqu'au 24 novembre à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 22 € (144,31 F) à 11 € (72,16 F), tarif jeunes dans la journée. Puis en tournée : 7 décembre, Joué-les-Tours ; 18 décembre, Le Mans ; 21 décembre, Le Havre.

De la douceur dans la douleur, de la légèreté dans le drame et du burlesque jusqu'au cœur du macabre ! Conçue entre le Mexique et la Géorgie, *Cenizas* (« cendres » en mexicain), la nouvelle pièce du chorégraphe Daniel Larrieu, avance en funambule sur le fil d'émotions fragiles et ambiguës. Œuvre au double visage célébrant le vivant dans l'ac-

ception simultanée de la mort, elle indique la seule issue possible à la fatalité humaine : l'amour. Les cendres, dès lors, ont le goût du néant, mais elles sont aussi le sel de l'existence. Cendres qui rendent familière l'idée même de la fin. Cendres qui, retournant à la terre, font pousser les plantes, activent le cycle de la vie.

Sur le plateau, des guirlandes de danseurs serpentent, composent des chaînes d'êtres reliés les uns aux autres par une chanson sentimentale latino ou une fanfare aux accents funèbres. Les corps défilent d'un commun accord, se portent, et rebondissent les uns sur les autres. Certains sont tendrement manipulés telles des marionnettes fatiguées. Dans une gamme de gestes minimale, piquée de détails quoti-

diens comme se dénouer les cheveux ou boire un verre, les seize danseurs déploient une fresque harmonieuse. Les mains courent autour des visages, éventent les aisselles, se fourrent dans la bouche pour mieux écarquiller les yeux.

Plus discrètes mais bien rythmées, les jambes piétinent serré un *danzon* (tango tranquille d'origine cubaine). Parfois les interprètes se contentent d'être là, assis, respirant, écoutant, rêvant même, qui sait ? Dans cette simple présence, toute la poésie de la scène, sans le moindre élément de décor, prend sens, entre vide et plein.

Daniel Larrieu revendique ici une subtile inefficacité, affiche la volupté retrouvée de l'instant spectaculaire dans ses plus secrètes ramifications. « C'est une pièce en vibrations

basses », dit-il. Comme les pétales de roses semés sur la scène par les femmes, chaque séquence, si courte soit-elle, se dépose. Moment magnétique, quand dans l'obscurité qui métamorphose les fleurs en cristaux de neige, deux hommes balaient lentement, traçant le chemin d'un sombre labyrinthe.

ULTIME ÉLÉGANCE

Car la nuit menace *Cenizas*, ronge ses fanions colorés, tisse d'ombres les silhouettes aux costumes pétants de couleurs (impeccable garde-robe signée Marthe Desmoulin au diapason avec le folklore imaginaire du chorégraphe). Ultime élégance que celle de faire bonne figure dans un monde crépusculaire, chevauché par des squelettes et des masques mortuaires.

Sur un air disco-raï strident, la danse macabre finale envoie valser ce collier d'os qu'est un corps comme on fait voltiger un enfant. Avec *Cenizas*, pièce grave et heureuse dont la saveur rappelle les *calaveritas*, ces confiseries en forme de crânes que s'offrent les Mexicains le 1^{er} novembre, Daniel Larrieu réussit sa tentative d'enchantement de la vie dans ce qu'elle a de plus cruel. En rendant la mort proche et acceptable, il trouve le chemin de la fonction rituelle du spectacle dans son lien social avec le public. Signant un traité d'amour avec les gens, il renoue un pacte avec la danse dont la magie bénéfique serre le cœur en dénouant la peur. La mort chez Larrieu n'a plus besoin de consolation.

Rosita Boisseau

NOUVEAUX FILMS

HAPPY BIRTHDAY !

■ *Happy Birthday !* est une chronique étalée sur plusieurs jours de la vie d'une maternité en Russie. Dans un noir et blanc qui allie avec un certain bonheur la stylisation et le sorde, quelques femmes en attente d'accoucher ou jeunes mamans depuis quelques jours passent le temps entre les soins du bébé, l'ennui, la nostalgie du foyer, les potins sur les hommes. La force du film de Larissa Sadilova ne réside pas simplement dans la façon dont il entend témoigner de l'état, plutôt vêtuste semble-t-il, dans lequel se trouve le système de santé en Russie. Très vite, il convient de voir ce qui, derrière les apparences, correspond aussi à une théâtralité et à une capacité d'humour et d'épanche-

ment consubstantiel d'une authentique tradition culturelle. Dans ce dépassement, nourri de nostalgie et de chansons populaires, se déploie une vision sentimentale faite d'empathie et de poésie pure. **J.-F. R. Film russe de Larissa Sadilova. Avec Rano Kubaeva, Gulnara Mkhitarian, Irina Proshina. (1 h 10.)**

GET CARTER

■ La carrière de Sylvester Stallone n'en finit plus de s'effondrer. L'idée de tourner un remake de *La Loi du milieu*, un polar formidable réalisé par Mike Hodges avec Michael Caine en 1972, adapté du roman de Ted Lewis (réédité chez Rivages sous le titre actualisé de *Get Carter*), est a priori excellente. Mike Hodges filmait les bas-fonds de Newcastle à

travers le regard d'un personnage cynique (Michael Caine) venu venger la mort de son frère. Sylvester Stallone s'est efforcé de gommer cette dimension froide pour bâtir un personnage sentimental qui ne lui sied guère. Un scénario brouillon qui rend une partie de l'action incompréhensible vient gêner ce film inutile. **S. Bd Film américain de Stephen Kay. Avec Sylvester Stallone, Miranda Richardson, Michael Caine. (1 h 43.)**

Théâtre de la Ville
PARIS

AU THEATRE DE LA VILLE DANSE
DU 27 NOV. AU 1^{er} DÉC.
Hans Van den Broeck
Lac des singes création

AUX ABBESSES DANSE
26, 27, 28, 30 NOV. ET 1^{er} DÉC.
Emio Greco
Double points : one & two

AUX ABBESSES DANSE
29 NOV. ET 1^{er} DÉC.
Lynda Gaudreau
Document 2

01 42 74 22 77
theatredelaville-paris.com

SORTIR

PARIS

Aldo Romano Quartet & Quintet
Le plus parisien des batteurs italiens de Paris, Aldo Romano, retrouve les émois de sa jeunesse en célébrant la puissance, l'inventivité, la joie et surtout les mélodies inégalables de Sidney Bechet, celui par qui nombre de musiciens de jazz européens ont découvert les vertus de la note bleue (Steve Lacy, Evan Parker...). Avec Emmanuel Bex à l'orgue, le contrebassiste Olivier Sens et deux saxophonistes italiens (« *mais ils pourraient aussi bien être chinois, l'important c'est qu'ils soient bons* », précise Romano) qui prennent garde à ne pas copier leur glorieux aîné.

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 21 h 30, les 23, 24. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Figures politiques

Troisième édition d'un festival organisé par Radio-France depuis le début de la saison. Pas moins de sept concerts mêlant musique de chambre (le Quatuor Sine Nomine et trois des Moragués dans un programme Tiessen, Bartok et Chostakovitch), jazz et musiques traditionnelles grecques adeptes du *rébétiko*, cette expression rebelle issue des prisons. Sans oublier bien sûr les concerts de musique symphonique et chorale : le Choeur et l'Orchestre philharmonique (le 24 à 17 heures) avec un programme original (Dessau, Weill, Prokofiev et Kagel et deux œuvres de Xenakis en création française), et le trop rare *Requiem* de Hans Werner Henze sous la direction de Mark Albrecht (le 24 à 20 heures). Dimanche 25, ce sera à Marcel Pérès et son Ensemble Organum de croiser les traces de Saint-Louis avec celles de traditions soufies de la Confrérie Awamriyya de Sfax (à 15 h 30) puis à l'Orchestre national d'honorer Bartok, Busoni, Husa et Villa Lobos (à 16 heures). Tôt dans l'après-midi, René Koering, amphitryon des lieux et maître-conférencier, vous aura affranchi sur « Beethoven, dissimulateur et tambour-major ». *Maison de Radio-France, 116, av. du Président-Kennedy,*

Paris-16^e. M^o Passy. Concerts gratuits 20 heures, le 23 novembre. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.

VILLEBON-SUR-YVETTE

Les Effervescences
Troisième édition d'un festival qui brasse largement les styles et les publics. Principe : chaque jour, une soirée thématique et populaire au Grand Dôme (reggae avec Aswad, Steel Pulse, Yannick Noah... le 23 ; chanson francophone avec Jorane, Axel Bauer, Brigitte Fontaine, Higelin... le 24 ; rock et funk festifs avec La Ruda Salska, Matmatah, Sinsemilla, Maceo Parker... le 25), en même temps qu'une programmation « innovante » (Red Room, Di Maggio, Ol, Kaolin, Kill Reve...) dans deux petits chapiteaux Magic Mirrors. *Villebon-sur-Yvette, à partir de 18 heures, le 23, 16 heures, le 24, 14 heures, le 25. Tél. : 01-69-31-55-95. 80 F (pour les Essonnais), 120 F la journée, 200 F forfait trois jours.*

MARSEILLE

Le Jardin des apparences
Véronique Olmi, auteur du *Jardin des apparences* mis en scène par Gildas Bourdet, a créé une pièce à six personnages. Autour du père « patriarche » sur le point de mourir, ses deux filles, leurs maris et un jardin « bien plus qu'un décor ». Le metteur en scène, peintre à ses heures, a conçu un jardin abstrait, loin de ceux, hyperréalistes, de *Derniers détails*, *Une station-service* ou d'*Eté*. Pour interpréter le personnage central (Armand, le père), le directeur du Théâtre national de Marseille-La Criée depuis 1995 a choisi Jean-Paul Roussillon. Claire Nadeau (Michelle, l'aînée), Marianne Epin (Sabine, la cadette) lui donnent la réplique. Jean-Pierre Bouvier et Jean-Yves Roan incarnent leurs époux respectifs. *Marseille (Bouches-du-Rhône). Théâtre national de Marseille-La Criée, 30, quai de Rive-Neuve. Jusqu'au 28. 20 h 30, mardi, vendredi et samedi ; 19 heures, mercredi, jeudi ; 15 heures, dimanche. Tél. : 04-91-54-70-54. De 65,60 F à 164 F.*

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Festival du film de Dunkerque

Le premier volet de cette quatrième édition met l'accent sur Hongkong, avec Wong Kar Wai, Tsui Hark, Andrew Lau, John Woo et Fruit Chan. Le deuxième s'intéresse à la cinématographie de Belgique, d'Angleterre, des Pays-Bas et du Nord - Pas-de-Calais. Enfin, le troisième, intitulé *Mois du film documentaire*, rend notamment hommage au cinéaste Robert Kramer. *Dunkerque (Nord). MJC Terre-Neuve, 43, rue du Docteur-Louis-Lemaire. Du 23 novembre au 2 décembre. Tél. : 03-28-66-47-89. 15 F, 25 F. Il existe un tarif d'abonnement.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGE

Philip Taaffe
Peintures, œuvres récentes. *Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleye, Paris-3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au au 9 janvier.*

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. L'annonce faite à Marie de Paul Claudel, mise en scène de Matthew Jocelyn. Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9^e. M^o Opéra. 20 heures, du mercredi au samedi ;*

16 heures, le dimanche ; 19 heures, le mardi. Tél. : 01-53-05-19-19. De 32,80 F à 170,55 F. Jusqu'au 23 décembre.

Philharmonia Orchestra, Ensemble Toimii
Œuvres de Lutoslawski, Bartok, Lindberg. *Esa-Pekka Salonen (direction). Cité de la musique, 221, av. Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 01-44-84-44-84. 110 F, 165 F.*

Rachid Taha, Femi Kuti
Zénith, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 23. Tél. : 01-42-08-60-00. 120 F, 160 F.

Mohamed Belil
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris-15^e. M^o Boucicaut. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Mohamed Seyam, Adel al-Askary
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5^e. M^o Jussieu. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-40-51-38-14. 80 F, 100 F.

Compagnie Felix Ruckert
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. 20 h 30, les 23, 24 ; 15 heures, le 25. Tél. : 01-53-65-30-00. De 59,04 F à 111,51 F.

RÉGIONS

Cirque Romanès, cirque tzigane
mise en scène d'Alexandre Bouglione-Romanès. *Evreux (Eure). Chapiteau, près du Bel Ebat. 20 h 30, le 24 ; 19 heures, le 27. Tél. : 02-32-78-85-25. De 45,92 F à 111,51 F.*

La Traviata
de Verdi. Giuseppe Grazioli (direction), Jean-Claude Berruti (mise en scène). *Rennes (Ille-et-Vilaine). Opéra, place de la Mairie. 20 h 30, le 24. Tél. : 02-99-78-48-78. 65,60 F et 249,26 F.*
Merce Cunningham Dance Company
Mulhouse (Haut-Rhin). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 19 h 30, le 24. Tél. : 03-89-36-28-28. 131,20 F.

Ecoutez... et entrez dans la légende !

NOSTALGIE
La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3615 NOSTALGIE ou au 05 36 68 05 05 - nostalgie.fr

CULTURE
Publiées
EN
RÉGIONS

LES AFFAIRES
SONT LES AFFAIRES
d'Octave Mirbeau mise en scène Gérard Gelas
30 NOVEMBRE et
1^{er} DÉCEMBRE à 20^h30
2 DÉCEMBRE à 16^h00
6 DÉCEMBRE à 19^h00
7 et 8 DÉCEMBRE à 20^h30
THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR
8 bis rue Ste-Catherine - AVIGNON
04 90 82 40 57

20 nov. au 16 déc. 2001
THÉÂTRE
LES ATELIERS
Lyon
Si l'été revenait
Arthur Adamov
Gilles Chavassieux
04 78 37 46 30
5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatresateliers.com
Recevez publicité : 01.42.47.39.65

Le 11 septembre a aussi perturbé la tâche du Père Noël

Aux Etats-Unis, les Santa Claus, Pères Noël que l'on croise dans les rues et les supermarchés au moment des fêtes, ont un rôle économique important. Psychologique aussi : ils sont formés pour répondre aux questions d'enfants traumatisés par les attentats

C'EST UNE BANALITÉ que de dire que l'Amérique a été bouleversée jusqu'au tréfonds d'elle-même par les attentats du 11 septembre. Le gouvernement, les entreprises, les habitudes de vie ont subi, et subissent toujours le contre-coup des catastrophes du World Trade Center et du Pentagone ; les voyageurs, les compagnies aériennes et même les shopping malls, qui sont entrés dans leur saison des fêtes de fin d'année. Une des institutions qui ont été contraintes de se remettre en question est celle de « Santa Claus », de ces Pères Noël qui se font photographier avec les enfants dans les centres commerciaux. Aux Etats-Unis, où l'efficacité prime tout, ces employés temporaires sont formés par des écoles spécialisées, raconte le *Wall Street Journal*, et celles-ci se sont immédiatement mises au goût du jour.

« Cette année, les classes dans les "Santa Schools" ont été dominées par un thème peu familier et difficile : que se passe-t-il si la conversation évolue de Noël au terrorisme, à la guerre et à la mort ? "Je ne sais pas ce que je dirais dans ces circonstances", explique Ed Koehler, un charpentier qui travaille le week-end au Rockaway Town Square au New Jersey » (...) Ces sessions de formation sont habituellement une sorte de camp d'entraînement dans une atmosphère joyeuse. SantaPlus, une branche de Eastman Kodak à Saint-Louis [Missouri] forme environ 500 personnes en un jour et demi. (...) Cette formation était presque achevée avant le 11 septembre et la société a envoyé à sa main-d'œuvre des instructions précises

sur ce qu'elle devait dire et ne pas dire dans ce contexte. Parmi les suggestions, "Oui, le Père Noël est triste de ce qui s'est passé" et "Etre gentil et joyeux est toujours mieux que d'être blessant et mesquin". »

FORMULES TOUTES FAITES

Mais la réponse la plus délicate est celle à une question comme « Que dire à une petite fille qui a peur de ce qui s'est passé le 11 septembre ? », ajoute le quotidien économique, qui cite plusieurs réactions de Santa Claus professionnels, un « job » qui peut rapporter jusqu'à 30 000 dollars pour six à sept semaines de travail et un contact – la plupart du temps accompagné d'une photo – avec en

DANS LA PRESSE

LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

■ Ben Laden a fourni aux Etats-Unis l'occasion d'un grand pas vers la légitimation de leurs interventions extérieures. (...) George Bush a manœuvré si habilement avec Moscou et Pékin, New Delhi et Islamabad, Le Caire et Damas, Paris et Berlin qu'il est devenu difficile de lui opposer l'argument selon lequel le terrorisme antiaméricain ne serait que le produit de l'excès de puissance des Etats-Unis et de l'impatience des pays pauvres. La seule chose qui peut remettre en question cette reconnaissance planétaire de la moralité américaine, c'est évidemment ce qui va se passer bientôt en Afghanistan. (...) Qui aurait prévu



moyenne 8 750 enfants, « en fonction de la qualité de la barbe, du charme et du lieu de travail ». « M. Koehler ne sait pas très bien quoi répondre, et Art Usher, qui quitte chaque année la Caroline du Sud pour jouer les Pères Noël dans le Massachusetts, répond à sa place : "Je lui dirais, chérie, il y a des choses qui se passent dans ce monde que nous ne comprenons pas, mais nous travaillerons à les résoudre. Santa Claus prendra soin de toi !" Jim Heichelbech, un vétéran de quaran-

te-deux ans avec bretelles rouges et une clochette, a une autre approche. "On peut ajouter que leur famille est là pour les aider en disant : Des méchants ont bombardé le World Trade Center, mais regarde tous ces gens gentils qui prennent soin de toi", en montrant du doigt celui ou celle qui les accompagne. »

Les différentes écoles ont leurs formules toutes faites pour résoudre les problèmes posés par des enfants traumatisés et qui, pour

certaines d'eux, ont perdu un être cher. Il faut de la psychologie, trop pour que cela soit laissé à l'initiative de chacun. Il y va en effet de la santé économique du secteur tertiaire à un moment où les Américains pensent plus à rester chez eux qu'à consommer et où, comme l'a rappelé à sa manière le président George W. Bush en ces temps de récession, la consommation est devenue un geste patriotique. Tom Valent, un instructeur, a un petit truc à proposer à ses élèves : « Dites aux enfants qu'ils vivent dans le pays le plus sûr du monde. » La méthode Coué a toujours de bons adeptes.

Patrice de Beer

que George Bush pourrait un jour apparaître comme une sorte de Harry Truman, le successeur longtemps sous-estimé, voire ridiculisé, de Roosevelt ?

LE FIGARO

Jean de Belot

■ L'image ne peut que frapper : c'est Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères, qui présidera, en présence de Colin Powell, la conférence sur l'avenir de l'Afghanistan. Le même Joschka Fischer qui, dans les derniers mois, a poussé les pions de la diplomatie européenne au Proche-Orient. (...) L'Europe de l'élargissement a déjà et aura toujours son centre de gravité, économique, politique, à Berlin. (...) Pourtant, c'est au titre même de l'équilibre européen que se

pose la question de l'ambition française. Débat qui doit être celui de la campagne présidentielle.

LIBÉRATION

Jean-Michel Helvig

■ La sécurité vaut d'abord par la représentation qu'on s'en fait. Si l'opinion française, portée actuellement au pessimisme social, a le sentiment d'une dégradation dans ce domaine, les policiers, que leur métier expose frontalement aux désordres de la société, sont portés à amplifier l'humeur ambiante. (...) Ce n'est pas le meilleur moment pour attendre que soit enfin abordé de front ce paradoxe qui fait que la France compte les forces de l'ordre les plus nombreuses par tête d'habitant en Europe, mais que le pays semble toujours en manque de protection.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Confronté à un mécontentement policier dont le gouvernement avait fort mal apprécié l'ampleur, à l'instar du ministre de l'intérieur lui-même, Lionel Jospin, en général hésitant, s'est contenté de tergiverser et de reculer au jour le jour. (...) Pour tout dire, le chef du gouvernement donne le sentiment de chercher à gagner du temps sur un dossier dont le traitement de fond est reporté à l'après-présidentielle, sinon aux calendes grecques. Mais en se refusant à prendre à bras-le-corps le problème policier, Lionel Jospin commet une erreur politique grave. Le mouvement des policiers peut évidemment s'étioler progressivement, comme l'espère le gouvernement. (...) Mais le mal demeurera.

SUR LA TOILE

INTERNET SANS ABONNEMENT

■ L'Autorité de régulation des télécommunications (ART) a décidé que les fournisseurs d'accès privés seraient désormais libres de fixer leurs tarifs de communication dans le cadre de leurs offres d'accès sans abonnement. Jusqu'à présent, France Télécom imposait à tous son tarif de 14 centimes (2 centimes d'euros) la minute. – (AFP.)

CHINE-CENSURE

■ Sur les 94 000 cybercafés recensés en Chine en avril, les autorités en ont fait fermer à ce jour 17 500, car ils n'interdisaient pas à leur clientèle de se connecter sur des sites pornographiques ou des sites politiques jugés subversifs. – (AP.)

NU INTERDIT

■ Un homme de trente-neuf ans a été condamné par le tribunal correctionnel de Paris à deux mois de prison avec sursis et 50 000 francs (7 622,45 euros) de dommages et intérêts, pour avoir publié sur Internet la photo de son ex-compagne nue, accompagnée de commentaires pornographiques et d'informations personnelles. L'homme avait agi par dépit amoureux. – (AFP.)

VINGT ET UN Prix Nobel de médecine, dix-neuf de physique, douze de chimie, neuf d'économie, sept de la paix et un de littérature : au total, soixante et onze anciens lauréats du prix Nobel, sur les deux cent cinquante-neuf en vie à ce jour, ont accepté de répondre à une liste de vingt-six questions à choix multiples, portant sur l'impact d'Internet sur les grands secteurs d'activité au cours des vingt prochaines années. L'enquête a été menée aux Etats-Unis et en Europe occidentale par l'institut américain Princeton Survey Research Associates (PSRA), grâce à un financement de la société Cisco, premier fabricant mondial de routeurs pour réseaux informatiques.

Les résultats complets sont publiés sur le site de Cisco depuis mardi 20 novembre. Sans surprise, 85 % des répondants pensent que d'ici à 2020 le Net va continuer à bouleverser le secteur de la recherche scientifique et les canaux de diffusion des connaissances. Les plus âgés estiment que, si le réseau

www.cisco.com/nobel/survey

Des lauréats du prix Nobel imaginent l'Internet en 2020



avait existé à l'époque où ils ont fait les découvertes qui leur ont valu le prix Nobel, leur travail aurait sans doute été plus simple, plus rapide et moins coûteux.

En revanche, leurs prévisions sont plus nuancées en ce qui concerne le rôle d'Internet dans la vie

quotidienne de l'humanité dans son ensemble. 91 % estiment qu'il facilitera l'accès du plus grand nombre à l'éducation, mais 42 % seulement le considèrent comme l'une des plus grandes innovations du XX^e siècle. 65 % se disent persuadés que les atteintes à la vie pri-

vée vont se multiplier et 51 % craignent qu'Internet n'entraîne une diminution des relations sociales « directes ». Par ailleurs, 44 % pensent que les nations et les classes sociales qui maîtrisent aujourd'hui les nouvelles technologies de l'information vont accroître leur avance et renforcer leur domination sur le reste de l'humanité.

Invité par Cisco à commenter les résultats de l'enquête, un représentant d'Amnesty International, qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1977 à titre collectif, a déclaré qu'Internet allait peut-être s'imposer comme un outil capable de briser en partie le contrôle étatique de l'information dans les pays dictatoriaux. Pourtant, précise-t-il, il ne faut pas attendre de miracles : « Internet ne change pas fondamentalement les autres réalités des sociétés humaines. En un sens, il ne fait que les refléter. Par exemple, nous n'allons pas transformer la Chine de l'intérieur en passant uniquement par Internet. »

Yves Eudes

Christian Colombani

Freud et Jospin

par Dominique Dhombres

LIONEL JOSPIN a bien fait rire les députés hier après-midi lors du débat à l'Assemblée nationale sur l'Afghanistan lorsqu'il a donné du « monsieur le Président » à Jean-Pierre Chevènement. France 3 avait malencontreusement interrompu la retransmission en direct de la séance, mais ce nouveau lapsus a été relevé gaiement aux journaux télévisés du soir aussi bien par Patrick Poivre d'Arvor que par David Pujadas. On connaît la théorie freudienne : c'est la pensée refoulée dans l'inconscient qui se fraye ainsi un passage pour apparaître au grand jour. L'inconscient du premier ministre doit être singulièrement encombré ces temps-ci. Il avait parlé des « trotskistes », voulant dire les « travaillistes » britanniques au plus fort de la polémique sur son appartenance passée, qu'il s'était longtemps efforcé de dissimuler, à l'un des courants du trotskisme français. A l'évidence, la montée

en puissance de Jean-Pierre Chevènement dans les sondages pré-occupe Lionel Jospin. Il ne veut surtout pas en parler en public. Son inconscient le fait à sa place.

C'est peut-être le *Charles-de-Gaulle* qui lui a porté malheur. Jospin venait d'annoncer qu'avec son hélice toute neuve et son pont rallongé de quelques mètres le porte-avions nucléaire français allait bientôt appareiller vers l'océan Indien. A moins que ce ne soit Alain Madelin qui l'ait déstabilisé. Le président de Démocratie libérale est imprévisible. « Tout se passe comme si cette victoire, vous ne l'aviez pas voulue », a-t-il lancé à propos des succès militaires de l'Alliance du Nord, avant d'ajouter, à la stupéfaction générale : « Ce vous est un « vous » de cohabitation. » Peut-être que le mettre dans le même sac que Chirac est le plus sûr moyen de troubler Jospin.

Ce dernier a essayé de retomber

sur ses pattes en faisant remarquer que Chevènement était « forcément président de quelque chose ». « De la communauté urbaine de Belfort », lui a charitablement soufflé, du perchoir, Raymond Forni, lui aussi député de Belfort. Tout cela a évidemment beaucoup réjoui celui qui était ainsi déclaré vainqueur, par anticipation, de la course présidentielle, et ce par son concurrent et néanmoins ami. Comme il est « un peu superstitieux depuis quelque temps », il y voit « un signe » qui ne le « laisse pas indifférent ». Dans sa *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Freud avait déjà signalé un beau lapsus parlementaire. Le président de la Chambre des députés autrichienne, sûrement désireux d'en finir au plus vite, avait déclaré un jour, en ouvrant la séance : « Messieurs, la séance est close. » On aurait tort de se plaindre. Jospin n'est pas toujours aussi drôle.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi. Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom : _____

Prénom : _____

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° : _____ rue : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville : _____

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Cinéma indien. Planète
22.00 Musique et film, on connaît la chanson. Planète
22.55 Le Cinéma d'animation. Planète

MAGAZINES

- 19.00 Explorer. Rendez-vous avec la baléine du Pacifique. Le Jitterbug. Montagnes russes. National Geographic
20.05 Temps présent. Naissance d'une expo. Le calvaire de Cosette. TSR
20.55 Envoyé spécial. Autopsie d'une folie meurtrière ; Les cantines scolaires sur le grill ; Quand les détectives contre enquent ; L'après taliban en Afghanistan. France 2
22.20 Recto Verso. Invité : Fanny Ardant. Paris Première
22.30 Open club. Christophe Gans. CineClassics
23.05 Campus, le magazine de l'écrivit. France 2
23.35 La Route. Invités : Akhenaton et Djamel Bouras. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.00 La Guerre en couleurs. La bataille pour la Norvège. La chute de Singapour. La Chaîne Histoire
18.30 Orques de Norvège. National Geographic
19.00 La Main de Staline. [1/3]. Leningradskaja, un village cosaque. Planète

Le Monde TELEVISION

Arte

- 22.10 **Thema : L'Aventure du thé** Robert Fortune, le voleur de thé, de Diane Perelsztejn, premier documentaire de cette soirée thématique, raconte de manière vivante le périple de ce botaniste écossais, au cœur d'une Chine interdite aux étrangers. Le second, *Les Routes du thé*, réalisé par Claude Lahr, donne la parole aux professionnels, de la cueillette aux séances de dégustation, dans différentes régions du monde.

- 19.00 André Malraux ou la « Grande Vie ». Chaîne Histoire
19.00 Voyages, voyages. Les Seychelles. Arte
20.00 Alexandrie. La découverte d'un empire perdue. Voyage
20.05 Témoignages autour du cas Pinochet. [4/12]. La prison. Histoire
21.00 Égypte, dieux et démons. [4/5]. Les dieux et les démons. Voyage
21.05 La Mission de Victor Martin. TV 5
21.15 1914-1918, les derniers témoins. [2/2]. La Chaîne Histoire
22.00 Nanicomanies. Voyage à travers la passion des nains de jardin. Planète
22.10 Grottes ornées de Bornéo. Odyssee
22.11 Thema. Robert Fortune, le voleur de thé. Arte
23.05 Thema. Les Routes du thé. Arte
23.35 Passé sous silence. L'affaire Markovic. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 19.30 Football. Coupe de l'UEFA. FC Bruges - Lyon. Eurosport
20.45 Football. Coupe de l'UEFA. 16^e de finale. Canal +

DANSE

- 18.00 Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par le ballet de l'Opéra d'Etat de Vienne. Avec Margot Fonteyn, Rudolf Noureev. Avec l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. John Lanchbery. Mezzo

MUSIQUE

- 17.45 et 20.35, 23.30 Debussy. *Sonate pour violon et piano n°3 en sol mineur*. Enregistré en 1986. Avec Tabea Zimmermann (violin), Arnulf von Arnim (piano). Mezzo
19.50 Tchaïkovski. *Concerto pour piano n°1 en si bémol mineur*, opus 23. Enregistré en 1975. Avec Martha Argerich (piano). Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Charles Dutoit. Mezzo
22.55 Ravel. *Rhapsodie espagnole*. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. S. Celibidache. Mezzo
23.45 Outis. Opéra de Berio. Par le Chœur et l'Orchestre de la Scala, dir. David Robertson. Mezzo

THÉÂTRE

- 23.15 Hommage à Bernard Blier. On purge Bébé. Festival
23.35 Passé sous silence. L'affaire Markovic. France 3

TÉLÉFILMS

- 19.05 La Légende de Cendrillon. Robert Iscove. Disney Channel
21.00 Les Amours d'Emma Bardac. Thomas Mowrey. Muzzik
0.20 En scène pour la mort. Pascal Goethals. Festival

SÉRIES

- 20.55 Julie Lescaut. L'affaire Darzac. TF 1
21.35 The Practice. Etats d'urgence. Stratégies. Série Club
0.15 Deux flux à Miami. Si peu qu'on prenne (v.o.). 13^{ème} RUE

FILMS

- 17.20 Si je t'aime, prends garde à toi ■■■ Jeanne Labrune (France, 1998, 110 min) O. Cinéstar 2
18.10 Une semaine de vacances ■■■ Bertrand Tavernier (France, 1980, 105 min) O. CineCinemas 3
19.05 Nos funéraires ■■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. CineCinemas 1
19.20 Baxter ■■■ Jérôme Boivin (France, 1988, 85 min) O. Cinéfaz
19.20 Les Nuits de la pleine lune ■■■ Eric Rohmer (France, 1984, 100 min) O. Cinétoile
20.40 Manèges ■■■ Yves Allégret (France, 1949, 95 min). Festival
20.45 Un flic ■■■ Jean-Pierre Melville (France, 1972, 105 min). 13^{ème} Rue
20.45 La Flèche et le Flambeau ■■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950, 90 min). TCM



- 20.45 Plus qu'hier, moins que demain ■■■ Laurent Achard. Avec Pascal Cervo, Martin Mihelich, Leticia Legrix (France, 1999, 85 min) O. Arte
22.10 Peut-être ■■■ Cédric Klapisch (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 1
22.15 L'Horloger de Saint-Paul ■■■ Bertrand Tavernier (France, 1973, 110 min) O. Cinéfaz
22.15 L'Assassinat du Père Noël ■■■ Christian-Jaque (France, 1941, 90 min) O. Disney Channel
23.35 La Mort d'un maître de thé ■■■ Kei Kumai (Japon, 1989, v.o., 105 min). Arte
0.50 Vie privée ■■■ Louis Malle (France - Italie, 1961, 95 min). TCM

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Bibliothèque Médicis. Les leçons de sagesse. Avec François Bluche, Marc Fumaroli, André Comte Sponville, Monique Canto Sperber. Public Sénat
21.00 La V^e République. Planète
22.00 De Gaulle, le mystère de Baden. Planète
22.55 Cinquante ans de relations franco-allemandes. Planète

MAGAZINES

- 18.05 C dans l'air. La Cinquième
19.00 Tracks. Dream : Howie B. Backstage : Congo Tchegué. Vibration : photo virtuelle. Live : Fonky Family. Arte
19.00 et 1.00 Explorer. Sous-marins nazis. Visions des profondeurs. Duff Severé, sellier des rodéos. National Geographic
19.30 et 0.10 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.55 Open club. Christophe Gans. CineClassics
20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits [4/4]. Le détroit de Magellan. France 3
21.00 Une histoire de spectacle. Invité : Alex Métayer. Paris Première
21.55 Des livres et moi. Invités : Valérie Mérieux ; Mehdi Belhaj Kacem. Paris Première
22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde. France 3
23.05 Chacun son monde. Invité : Bernard Giraudeau. Voyage
0.30 Later... with Jools Holland. Invités : Anastacia ; Ash ; Omer ; Rod ; Musiq Soulchild... Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 16.00 Il était une fois l'Atlantide. La Cinquième
17.00 La Grande Réserve. Braconnage en pays zoulou. National Geographic
17.10 Monsieur Blier. Festival
17.35 Henri Guillemin présente... Charles Péguy [1 et 2/2]. Histoire
18.00 Apartheid [1/2]. La Chaîne Histoire
18.00 Hollywood Stories. Anthony Perkins. Paris Première
18.30 Taxi pour l'Amérique. Arizona. Voyage
19.00 Biographies. Antoine Blondin. La Chaîne Histoire
19.05 Pilot Guides. Les îles du Pacifique Sud. Voyage
19.10 Claude Nicolet. [2/4]. Beau comme l'antique. Histoire
19.45 En quête de l'Histoire. Le pont sur la rivière Kwai : la tragédie réaliste. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

France-Culture

- 15.00 **Carnet nomade** Pierre Guyotat, écrivain marginal et radical, auteur de *Tombeau pour cinq cent mille soldats*, qui fit scandale lors de sa parution, en 1967, est l'invité de « Carnet nomade » pour *Istanbul, conversation sur la terrasse*. Installé face à la mosquée d'Omar et à Sainte-Sophie, il parle de son œuvre, de l'expérience du réel dans la littérature, de l'enfance, de la guerre d'Algérie et de l'histoire.

- 20.00 Mission sauvage. Les éléphants de Thaïlande. National Geographic
20.00 Le Cinéma des effets spéciaux. [1/2]. La guerre selon Hollywood. CineCinemas 1
20.00 Néfertiti, une reine mystérieuse d'Égypte. Voyage
20.05 et 23.15 Témoignages autour du cas Pinochet. [5/12]. La famille. Histoire
20.30 Les Mystères de la Bible. La dernière révolte. Chaîne Histoire
20.30 un barrage pour le Tennessee. Planète
21.00 Liban, la terre des Phéniciens. Histoire
21.00 La Fièvre des îles. Zanzibar. Voyage
21.00 Mangeurs d'hommes. Les crocodiles. National Geographic
21.20 Les Objets de la Grande Guerre. [2/10]. L'aviation. La Chaîne Histoire
21.50 Sinosos, histoire d'un village déplacé. Histoire
21.50 Mémoire de la seconde guerre mondiale. Hitler, homme et mythe. La Chaîne Histoire
22.00 La Main de Staline. [2/3]. La grande terreur à Leningrad. Planète
22.00 Danger. Sables mouvants. Nat. Geographic
22.20 La Vie en face. Le Retour des fils. Une odyssee albanaise. Arte
22.20 Les Nouveaux Détectives. Le feu aux poudres. 13^{ème} RUE
22.25 Masterclass. Francis Perrin. Festival
23.00 Sur la route avec Laurent de Wilde. La victoire au piano. Muzzik
23.00 Sauve qui peut ! Naufrage. National Geographic
23.05 Black Paroles. Planète
23.15 Les Colonnes du péplum. Arte
23.30 Biographies. Antoine Blondin. La Chaîne Histoire
23.30 La Nuit Michael Jackson. TF 6
23.35 Le Beau Danube bleu. Planète

- 0.00 L'Expédition d'Égypte. [2/2]. Ingénieurs et pharaons. Voyage

SPORTS EN DIRECT

- 17.15 Saut à skis. Coupe du monde. K120. Eurosport
19.00 Bobbleigh. Coupe du monde féminine. Bob à deux (2^e manche). Eurosport

DANSE

- 21.00 Beach Birds for Camera. Chorégraphie de Merce Cunningham. Musique de John Cage. Enregistré à New York, en 1991. Par la Merce Cunningham Dance Company. Mezzo

RTL

- 18.30 **Ne le répétez pas** Chaque vendredi soir, depuis septembre, Emmanuel Chain reçoit en direct une personnalité. Il évite si possible d'interroger les vedettes du moment. Un ton professionnel, des questions pointues et bien amenées, on sent le travail en amont. Mais l'intérêt de l'interview repose sur la surprise et l'insolite, pour sortir des sentiers battus. De courts témoignages apportent un éclairage inattendu.

- 21.25 Café Müller. Chorégraphie de Pina Bausch. Musique de Henry Purcell. Enregistré en 1985. Mezzo

MUSIQUE

- 19.30 Classic Archive. Enregistré à Londres, en 1969 et à Paris, en 1971. Œuvres de Beethoven, Debussy, Stravinsky, Schönberg, Berg, Mahler. Mezzo
20.35 et 23.30 Strauss. *Romance pour clarinette et orchestre*. Enregistré en 1991. Avec Sabine Meyer (clarinette). Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Michael Helmuth. Mezzo
20.55 Tribute Night. Jazz Open 1999. 22.00 Hommage à Duke, Ella et les autres. Muzzik
22.15 Schubert. *Sonate n°20, D 894*. Enregistré à Snape Maltings, en Angleterre, en 1977. Avec Sviatoslav Richter (piano). Mezzo
22.25 Rockmaster. Enregistré à l'Assembly Rooms, à Amsterdam, en 1983. Canal Jimmy
23.45 Nina. Opéra de Berio. Enregistré à la Scala de Milan, en 1999. Par l'Orchestre et le Chœur de la Scala, dir. Riccardo Muti. Mezzo
23.50 Living Legend of the Blues. Concert enregistré lors du Festival de Montréal, en 1980. Muzzik

THÉÂTRE

- 20.40 Fausse adresse. Pièce de Luigi Lunari. Mise en scène de Pierre Santini. Festival

TÉLÉFILMS

- 19.05 Démon et merveilles. Randall Miller. Disney Channel
20.45 Colère. Matti Geschonneck. Arte
20.50 Amitié dangereuse. Jack Bender O. TF 6
20.55 La Dame de Berlin. Pierre Boutron [2/2] O. TMC
0.50 Amour, embrouille et balade. Bernard Malaterre. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 0.55 Histoires courtes. Nom de code Sacha. Thierry Jousse. France 2

SÉRIES

- 18.25 Friends. Celui qui avait un poussin O. France 2
18.40 Agrippine. Horrible O. Canal +
20.15 Histoires de familles. Campagnes. Arte
20.55 P.J. Spiritisme. France 2
23.10 Friends. Celui qui offrait un vélo (v.o.) O. Canal Jimmy
0.20 Ally McBeal. La licorne (v.o.) O. Téva
0.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Mon rêve le plus fou. Série Club

Arte

- 20.15 **Histoires de familles** Avant-dernier volet du feuilleton d'Olivier Langlois, « Campagnes », programmé depuis lundi. Les difficultés du monde paysan racontées à la façon d'un Ken Loach. Deux frères agriculteurs ont repris la ferme de leur père et se débattent dans les contradictions du monde agricole. Un drame étonnamment familier, une fiction réaliste, nourrie de souvenirs personnels. Humour et acteurs authentiques.

FILMS

- 14.30 Merci pour le chocolat ■■■ Claude Chabrol (France - Suisse, 2000, 95 min) O. Canal + Vert
15.30 Les Sentiers de la gloire ■■■ Stanley Kubrick (Etats-Unis, 1957, 90 min). TCM
15.45 Coup de torchon ■■■ Bertrand Tavernier (France, 1981, 125 min) O. Cinéfaz
16.05 Une semaine de vacances ■■■ Bertrand Tavernier (France, 1980, 105 min) O. CineCinemas 1
16.05 Betty ■■■ Claude Chabrol (France, 1991, 100 min) O. Canal + Vert
17.00 Les Quatre du Texas ■■■ R. Aldrich (EU, 1963, 120 min). TCM
18.10 Manèges ■■■ Y. Allégret (Fr., 1949, 90 min). Festival
19.00 Petulia ■■■ R. Lester (GB, 1968, 105 min). TCM
20.45 La Chatte sur un toit brûlant ■■■ R. Brooks (EU, 1958, 105 min) O. TCM
21.00 La Jeune Fille et la Mort ■■■ Roman Polanski (France - GB, 1994, 100 min) O. CineCinemas 2
21.00 La Ligne rouge ■■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 170 min) O. CineCinemas 1
21.00 Les Roseaux sauvages ■■■ André Téchiné (France, 1994, 110 min) O. Cinéstar 2



- 21.00 Ombres et brouillard ■■■ Woody Allen. Avec Woody Allen, Mia Farrow (Etats-Unis, 1992, v.o., 85 min) O. Cinéfaz
21.00 L'Étrange Madame X ■■■ Jean Grémillon (France, 1951, 90 min) O. CineClassics
22.30 Vaquero ■■■ John Farrow (EU, 1953, 90 min) O. TCM
23.05 Maudite Aphrodite ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. TPS Star
23.10 Il était une fois en Chine ■■■ Tsui Hark (Hongkong, 1991, 135 min) O. CineCinemas 3
0.15 Jugatsu ■■■ Takeshi Kitano (Japon, 1990, v.o., 90 min) O. CineCinemas 2
0.40 Les Rendez-vous de Paris ■■■ Eric Rohmer (France, 1995, 100 min) O. TPS Star
0.55 La Belle et la Bête ■■■ Jean Cocteau (France, 1945, 90 min) O. Cinétoile



- 1.30 **Outland, loin de la Terre** ■■■ Peter Hyams. Avec Sean Connery, Peter Boyle (Etats-Unis, 1981, v.o., 105 min) O. CineCinemas 1

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25 Beverly Hills.
18.20 et 0.25 Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.55 Julie Lescaut. L'affaire Darzac.
22.45 Morsures mortelles. Téléfilm. Noël Nosseck O.
0.55 La Belle Verte
Film. Coline Serreau.

FRANCE 2

- 17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show O.
18.25 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.45 Un gars, une fille.
20.00 et 0.40 Journal, Météo.
20.25 Question ouverte. Invitée : Michèle Alliot-Marie.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Campus, le magazine de l'écrivit.
1.00 Nikita. Tel est pris O.

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
17.35 et 20.25 La Vie à deux.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
19.15 Tout le sport.
20.55 Les Grandes Gueules
Film. Robert Enrico.
23.00 Météo, Soir 3.
23.35 Passé sous silence. L'affaire Markovic.
0.30 J'ai pas sommeil.

CANAL +

- 16.45 Regarde les hommes tomber ■■■ Film. Jacques Audiard O.
18.20 Surprises.
18.30 Tom et Jerry.
► En clair jusqu'à 20.45
18.40 Agrippine O.
19.05 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Football. Coupe de l'UEFA. Paris SG - Glasgow Rangers.
20.45 Coup d'envoi.
23.00 The Skulls, société secrète ■ Film. Rob Cohen (v.o.) O.
0.45 Le Vampire de Düsseldorf ■ Film. Robert Hossein O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Dans les bras du danger. Téléfilm. Neema Barnette O.
16.25 Alerte à Malibu.
17.25 Beverly Hills.
18.20 et 1.25 Star Academy.
18.55 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.50 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute.
1.55 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.50 Derrick O.
16.00 Mort suspecte.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show O.
18.25 Friends O.
18.55 On a tout essayé.
19.45 Un gars, une fille.
20.00 et 0.30 Journal, Météo.
20.55 Une soirée, deux polars. P.J. Spiritisme. 21.50 Avocats et associés. Paroles de femmes.
22.50 Bouche à oreille.
22.55 New York 911. Seule dans la ville O. 23.40 Mauvais traitements O.
0.50 CD'aujourd'hui.
0.55 Histoires courtes. Nom de code Sacha. Thierry Jousse.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
14.55 Un amour oublié. Téléfilm. Anthony Harvey.
16.30 MNK, A toi l'actu@.
17.35 et 20.20 La Vie à deux.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.50 Thalassa.
22.25 Météo, Soir 3.
22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde.
0.45 Ombre et lumière.
1.10 Les Envahisseurs. L'état.

CANAL +

- En clair jusqu'à 14.00
13.30 La Grande Course.
14.00 Love & Sex
Film. Valerie Breiman O.
15.20 Midnight + O.
16.15 Peur bleue ■ Film. Renny Harlin O.
18.05 Lain O.
► En clair jusqu'à 21.00
18.40 Agrippine O.
19.05 + de cinéma.
19.35 Le Journal.
19.50 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma.
21.00 L'Enfer du dimanche. Film. Oliver Stone O.
23.30 Surprises.
23.50 Les Cendres d'Angela. Film. Alan Parker (v.o.) O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de familles.
20.45 Plus qu'hier, moins que demain ■■■ Film. Laurent Achard O.
22.10 Thema. L'aventure du thé.
22.11 Robert Fortune, le voleur de thé.
23.05 Les Routes du thé.
23.35 La Mort d'un maître de thé ■■■ Film. Kei Kumai (v.o.).
1.20 L'homme qui ne savait pas être un ami. Téléfilm. Benoit Graffin.

M 6

- 17.55 Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra Café.
20.50 Question ouverte. Invitée : Michèle Alliot-Marie.
22.10 Ally McBeal. A la recherche de Barry White O. 23.00 Le nez de la discorde O.
23.55 Capital.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30 (rediff.).
21.00 Le Gai Savoir. Invité : Patrick Duval.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Danièle Robert (*Ovide et Les Métamorphoses*).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. Günter Wand. Œuvres de Schubert, Bruckner.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 20.05 Les Grands Interprètes à Toulouse. Augustin Dumay, violon, Maria Joao Pires, piano. Œuvres de Beethoven.
22.05 Les Rendez-vous du soir (suite). Par l'EuropaChorAkademie, le Chœur d'enfants de la cathédrale de Fribourg et l'Orchestre symphonique de la SWR de Baden-Baden et Fribourg, dir. Michael Gielen, Cornelia Kallisch, alto. Œuvres de Mahler.
0.00 Les Nuits de radio Classique.

PROGRAMMES

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
14.05 Le Spectre de la crise.
15.05 Domus 5, c'est comment chez vous ?
16.00 Il était une fois l'Atlantide.
17.00 Les Refrains de la mémoire.
17.35 100 % question.
18.05 C dans l'air.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 Histoires de familles.
20.45 Colère. Téléfilm. Matti Geschonneck.
22.20 La Vie en face. Le Retour des fils. Une odyssee albanaise.
23.15 Les Colonnes du péplum
0.15 La Vengeance d'Hercule. Film. Vittorio Cottafavi O.

M 6

- 13.35 Un instant de panique. Téléfilm. Dan Lerner O.
15.15 Demain à la une O.
16.00 M comme musique.
16.45 Agence Acapulco.
17.30 Le Pire du Morning.
17.55 Le Flic de Shanghai O.
18.55 Charmed O.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie O.
20.40 Caméra Café.
20.50 Bébés stars.
23.15 Buffy contre les vampires. Intrigues en sous-sol O.
0.05 L'esprit vengeur O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air.
20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Israel. La lutte pour la Palestine. Invité : Henry Laurens.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Les Samothraces.
0.05 Du jour au lendemain. Christophe Chabbert (*Malcolm de Chazal*).

FRANCE-MUSIQUES

- 19.05 Le Tour d'écoute.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Karl Anton Rickenbacher, Yvonne Loriod-Messiaen, claviers. Œuvres de R. Strauss, Messiaen.
22.30 Alla Breve.
22.45 Jazz-club. Ben Sidran piano et chant, avec Bob Malach, saxophone, Billy Peterson, contrebasse et Leo Sidran, batterie.

1.00 Les Nuits de France-Musiques.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Ginastera, Rodrigo, Piazzolla.
20.40 Alexandre Borodine. Œuvres de Borodine, Balakirev, Rimski-Korsakov, R. Schumann.
22.45 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Haydn, Beethoven, Schubert.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Le Monde TELEVISION

Le plan social de Moulinex accepté par tous les syndicats, sauf la CFDT

LES DÉLÉGUÉS centraux de cinq syndicats de Moulinex sur six (CGT, FO, CFE-CGC, CFTEC, Sydys) ont signé, mercredi 21 novembre, le plan social d'un montant de plus de 800 millions de francs qui doit accompagner la reprise partielle de Moulinex par SEB. Ce plan prévoit la suppression de 3 700 emplois sur 5 600, consécutive à la fermeture de quatre sites de production (Alençon dans l'Orne, Bayeux, Falaise et Cormelles-le-Royal dans le Calvados). Les syndicats avaient obtenu qu'une prime additionnelle, de 30 000 à 80 000 F (4 573 à 12 200 euros) en fonction de l'ancienneté, soit attribuée aux salariés, en plus des indemnités de licenciement.

« Nous avons tous signé, sauf la CFDT », a indiqué à l'AFP Thierry Le Paon, délégué syndical central CGT. Claude Renault, son homologue de la CFDT, a justifié son refus de parapher l'accord par son désaccord persistant sur « l'injustice » qui est faite, selon lui, aux salariés susceptibles de partir en préretraite, via le Fonds national pour l'emploi (FNE), et qui « n'aurait pas de prime ». Mais la CFDT, a-t-il précisé, devait consulter à nouveau ses adhérents jeudi avant d'apposer éventuellement sa signature. Cet accord va permettre l'ouverture de la phase de réindustrialisation des sites et des bassins d'emplois touchés par la faillite de Moulinex, mission confiée au délégué interministériel Michel Bove. De son côté, Brandt, l'ex-filiale de gros électroménager de Moulinex, également en dépôt de bilan, attend la remise au tribunal de commerce des plans de ses repreneurs potentiels au plus tard pour lundi 26 novembre.

DÉPÊCHES

■ **MAIRES**: Jean-Paul Delevoye, maire (RPR) de Bapaume, sénateur du Pas-de-Calais a été réélu, mercredi 21 novembre, président de l'Association des maires de France (AMF) avec 66,36 % des suffrages (contre 71,6 % en 1998) face à Louis Besson, ancien ministre et maire (PS) de Chambéry, candidat unique de la gauche plurielle qui a obtenu 31,25 % des voix. 30 % des maires ont pris part au vote.

■ **OUTRE-MER**: Lionel Jospin a annoncé le soutien du gouvernement au projet de création d'une « cité des outre-mers » à Paris. Intervenant devant les maires de l'outre-mer, lundi 19 novembre, dans le cadre du congrès de l'Association des maires de France (AMF), le premier ministre a également évoqué la prochaine création sur la bande FM d'une radio destinée aux quelque 600 000 personnes originaires d'outre-mer dans la région parisienne.

■ **LOTO**: résultats des tirages n° 93 effectués mercredi 21 novembre. Premier tirage : 2, 3, 4, 5, 35, 49 ; numéro complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 2 870 735 F (437 641 €) 5 numéros et le complémentaire : 562 490 F (85 751 €) ; 5 numéros : 6 560 F (1 000 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 230 F (35 €) ; 4 numéros : 115 F (17,50 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,30 €) ; 3 numéros : 14 F (2,10 €). Second tirage : 16, 33, 35, 37, 42, 47 ; numéro complémentaire : 41. Pas de gagnant à 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 117 960 F (17 983 €) ; 5 numéros : 6 645 F (1 013 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 322 F (49 €) ; 4 numéros : 161 F (24,50 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,20 €) ; 3 numéros : 17 F (2,60 €).

Au Congo-Kinshasa, le désarmement des premiers « rebelles » rwandais

L'ONU a procédé à une opération « de dénombrement et d'identification »

KAMINA
(République démocratique du Congo)

de notre envoyé spécial

Le fantôme de la Belgique coloniale flotte sur Kamina. Dans cet endroit perdu de la brousse congolaise, impossible à atteindre par la route depuis Kinshasa, la capitale, les Belges avaient construit une base aérienne monumentale, l'une des plus importantes du continent africain.

Plus de quarante ans après l'indépendance de l'ex-Congo belge, n'en subsistent que la piste d'envol, d'immenses hangars de brique rouge, un ou deux bâtiments administratifs, des dizaines de villas en ruine, quelques inscriptions en français et en flamand... La CIA, qui, sous le règne de Mobutu, fit de Kamina, dans la province méridionale du Katanga, le centre de ses interventions clandestines dans la région et, notamment, en Angola, n'a guère laissé de souvenirs. Aujourd'hui, ce sont des militaires zimbabwéens, dépêchés au secours du régime de Kinshasa, qui hantent la base assoupie.

PLÉTHORE DE DISCOURS

Ce mercredi 21 novembre, pour quelques heures, Kamina s'est réveillée le temps de recevoir du beau monde : le ministre belge des affaires étrangères, Louis Michel, un commissaire européen, le Britannique Chris Patten, le « M. Politique étrangère » de l'Union européenne (UE), l'Espagnol Javier Solana, des officiels des Nations unies, un ambassadeur, une brochette de ministres congolais, un général...

Il y a eu pléthore de discours, quelques gouttes de pluie, un sem-

blant de revue militaire, des chants et des danses pour célébrer un événement « exceptionnel ». Rien de moins que la fin d'une opération, menée par l'ONU, « de dénombrement et d'identification » de près de deux mille rebelles rwandais qui, geste sans précédent, ont volontairement déposé les armes après des années de lutte contre l'armée du nouveau régime de Kigali, en place depuis la fin du génocide en 1994.

Dans cette région des Grands Lacs en proie à une guerre qui n'en finit pas, la nouvelle est de bon augure, mais un tel flou entoure ces rebelles que même les représentants des Nations unies se gardent de pavoiser. Mercredi, les « identifiés », âgés de vingt-deux à trente-cinq ans, étaient alignés au garde-à-vous, sous un soleil de plomb, devant la tribune officielle. Au total, mille sept cent soixante-seize hommes en treillis, anonymes et peu loquaces.

Au terme d'une enquête étalée sur une dizaine de jours, les membres de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monuc), dépêchés à Kamina, en sont arrivés à une conclusion qui n'en est pas une. Ces hommes, qui se présentent comme le « bras armé des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) » - une formation surgie en 1998 - sont bien d'origine rwandaise. Ils en parlent la langue. Et ce sont des militaires.

Ils l'ont prouvé de façon incontestable en montant et en démontant un kalachnikov et un fusil de guerre américain. Pour le reste... Quand et comment ces hommes

ont-ils échoué à Kamina ? Où sont les centaines d'autres rebelles qui, d'après les autorités congolaises, ont également accepté de déposer les armes ? Parmi ceux qui l'ont fait, d'anciens « génocidaires » tentés de se refaire une virginité ne se cachent-ils pas ? Que sont devenues les armes de ces « combattants pour la liberté » ? Aucune n'a été montrée aux représentants de l'ONU.

« ILS SONT CONDITIONNÉS »

Comment croire que c'est à Kinshasa, distante de plus d'un millier de kilomètres, qu'ils ont découvert l'existence des FDLR, et choisi de s'y enrôler ? Si l'on peut comprendre le refus, pour des raisons de sécurité, des rebelles de donner leur nom, celui de leurs parents, leur refus aussi de se laisser photographier, pourquoi n'acceptent-ils pas d'indiquer leur grade et leur lieu d'affectation lorsqu'ils combattent d'autres Rwandais ? Pourquoi ne demandent-ils pas aux Nations unies de retrouver trace de leurs familles ? « Ils sont conditionnés », glisse, sous couvert d'anonymat, un responsable de la Monuc.

« Identifiés », « dénombrés », que vont devenir les ex-rebelles ? Ils jurent vouloir retourner au Rwanda dans le cadre d'un règlement politique de la crise des Grands Lacs. En attendant, leur sort reste incertain. « Ils sont faits pour la guerre, pas pour être des paysans », a lâché un dirigeant congolais venu à Kamina. Les ministres retournés en Europe, les mystérieux rebelles vont-ils reprendre du service ?

Jean-Pierre Tuquoi

Le retour du manuscrit

par Pierre Georges

UNE FEUILLE blanche. Un stylo à bille et à caméra, magique en somme. Et c'est reparti. A l'ancienne ou presque. Le manuscrit de pointe. Ecrit à la main. Transcrit numériquement. Transféré sur ordinateur et vogue le texte. De l'écriture de chat aux caractères d'imprimerie, du scribe au logiciel. Hier, aujourd'hui, demain.

Tous ceux qui font profession d'écrire, tous ceux aussi qui ne se contentent pas, pour communiquer, d'un téléphone portable, d'un courriel interstellaire en patagon oriental, tous ceux en somme qui vivent résignés dans l'affliction d'une époque révolue, l'écriture à la mimine, et dans la nostalgie tactile et odoriférante, papier, encre, stylo, buvard, fileront, ce jour, vers la page 26 du Monde.

Le progrès tel qu'il y est rapporté vient d'y faire un magnifique saut en arrière. En arrière d'apparence, en avant toute en réalité : la réhabilitation futuriste de l'écriture manuscrite. Du manuscrit, au sens premier du terme. Ecrit à la main ! Plume, papier, encre, pensée, garanti fait main. C'est-à-dire non écrit directement sur une machine à écrire du temps, fût-ce un ordinateur de la 48^e génération.

Et alors, dira-t-on ? Et alors cela change tout. Chassez l'écran, c'est l'écriture qui revient au galop. C'est la vieille et superbe lutte qui revient, une lutte au stylo contre l'angoisse de la feuille blanche. C'est l'encre qui recoupe enfin de son sang d'encre maculant le champ de bataille scriptural. C'est la réhabilitation de la rature qui est au scribouillard ce qu'est le repentir est au barbouilleur. C'est la réincarnation

d'une activité devenue technologique et glauque par les miracles et contraintes de l'informatique triomphante.

Ecrire sur écran, dans une forme, dans une boîte, se colleter avec la babasse blême et impavide comme un chargeur en attente de munitions et de lignes fraîches, ce n'est pas totalement écrire. C'est autre chose, avec effectivement un manque de chair, d'humanité. C'est souvent presque trop beau, trop propre, trop net, pour être honnête. Et c'est trompeur en plus. La souffrance ne s'y voit pas. Et la faute d'orthographe s'y voit moins qui ne sort jamais sans son alibi, la faute de frappe.

Et la qualité de l'écriture alors ! Combien de mauvais livres, combien de romans ont-ils franchi le gué, au motif que sur écran, puis sur feuillets déjà préimprimés, ils avaient l'air bien propres sur eux ! Combien d'œuvres, de mauvaise facture, de faiseurs sévissant à la chaîne des mots et paragraphes sont-elles publiées qui n'auraient pas résisté à l'épreuve d'une vraie lecture sur vrai manuscrit ?

Si l'on était éditeur, et pas simplement metteur en livre, ce jour on filerait vers la page 26 du Monde. On se tuyauterait sur la faisabilité de la révolution. On achèterait des rames entières de papier magique, des stocks de stylos intelligents, comme les bombes du même tonneau. On convoquerait ses auteurs. Allez, mes gaillards, à la main, comme d'antan. Bras de fer, bras d'encre, bras de sueur, que le meilleur gagne. Et en plus, cela enrichira notre collection de manuscrits !

Maroc : quatre mois de prison pour un journaliste

ALI LAMRABET, rédacteur en chef de l'hebdomadaire marocain *Demain Magazine*, a été condamné, mercredi 21 novembre, par le tribunal de grande instance de Rabat, à quatre mois de prison ferme et 20 000 francs d'amende pour la publication d'un article « erroné » : l'évocation, au conditionnel, de la vente du palais royal de Skhirat, sur le front de mer près de la capitale. Son avocat ainsi que l'Association Reporters sans frontières (RSF) ont dénoncé un « procès politique ». Egalement mercredi, la cour d'appel de Rabat a annulé la condamnation en première instance de trente-six militants de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), qui s'étaient vu infliger trois mois de prison pour avoir manifesté « sans autorisation » le 9 décembre 2000, à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. - (AFP, Reuters).

Le Parlement renforce les droits successoraux du conjoint survivant

LE SÉNAT a définitivement adopté, mercredi 21 novembre, une proposition de loi renforçant les droits successoraux du conjoint survivant et lui reconnaissant le droit au maintien dans le logement conjugal. Ce texte vise à améliorer une législation qui privilégiait les liens du sang sur ceux du mariage. Le conjoint survivant remonte dans l'ordre successorale et ses droits priment dorénavant sur ceux des grands-parents et des frères et sœurs du défunt. Il met également un terme à une discrimination touchant les enfants adultérins, qui bénéficieront désormais d'une stricte égalité successorale avec les enfants légitimes.

M^{me} Boutin déplore le ralliement de M. Pinton (UDF) à M. Chevènement

LA DÉPUTÉE apparentée UDF des Yvelines Christine Boutin, candidate à l'élection présidentielle, dit avoir accueilli « avec une grande tristesse » le soutien de Michel Pinton, ancien conseiller de Valéry Giscard d'Estaing et organisateur du Mouvement des maires contre le pacs, à la candidature de Jean-Pierre Chevènement. M^{me} Boutin a mis en garde, mardi 20 novembre à Auxerre (Yonne), les « électeurs déboussolés » contre un vote en faveur du président du MDC. « Jean-Pierre Chevènement attire certains à raison de son aura politique (...), mais où est la cohérence ? », a déclaré M^{me} Boutin, en rappelant que M. Chevènement comptait dans les rangs de son parti Jean-Pierre Michel, « qui réclame le droit à l'adoption pour les couples homosexuels » et, dans son comité de soutien, le sénateur Caillavet, « promoteur de l'euthanasie ».

Tirage du Monde daté jeudi 22 novembre 2001 : 537 653 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associé à ce numéro notre supplément « Euro » de 28 pages.

Du 20 au 30 novembre

Les 10 jours Punto

économisez 9 000 F*

Si vous recherchez une voiture compacte qui soit des sentiers battus, alors en voici une qui a du caractère : la Fiat Punto. Disponible en 3 ou 5 portes, elle propose de série l'ABS avec EBD, le double Airbag Fiat®, la direction assistée Dualdrive™, le système d'éclairage Follow-me-Home™, l'antivol Fiat Code II... Au volant de la Fiat Punto, prenez la route en toute tranquillité et sécurité. Avec ses motorisations essence, Diesel et JTD Common Rail, à vous de découvrir celle qui est faite pour vous.

*Jusqu'au 30 novembre, Fiat vous propose une économie de 9 000 F (1 372,041 €) pour tout achat d'une Punto neuve identifiée par un point rouge. Offre non cumulable, réservée aux particuliers, chez les concessionnaires participants. (1 € = 6,55957 F).

www.e-fiat.com

2+ Deux ans de SuperGarantie avec kilométrage illimité

2 ans de Garantie Constructeur depuis le 01.09.01, conditions chez votre concessionnaire.



Hilditch & Key

Offre Exclusive

Achetez un Blazer pure laine à 3 250 F et recevez en cadeau un pantalon flanelle de 995 F

252, rue de Rivoli (Place de la Concorde) - Tél. 01.42.60.36.09

POÉSIE

Henri Meschonnic,
Jean Ristat, Ariane Dreyfus,
Xavier Bordes,
Franck Venaille,
James Sacré, Robert Sabatier
et Michel Deguy page II



AUTOMNE HONGROIS
page III



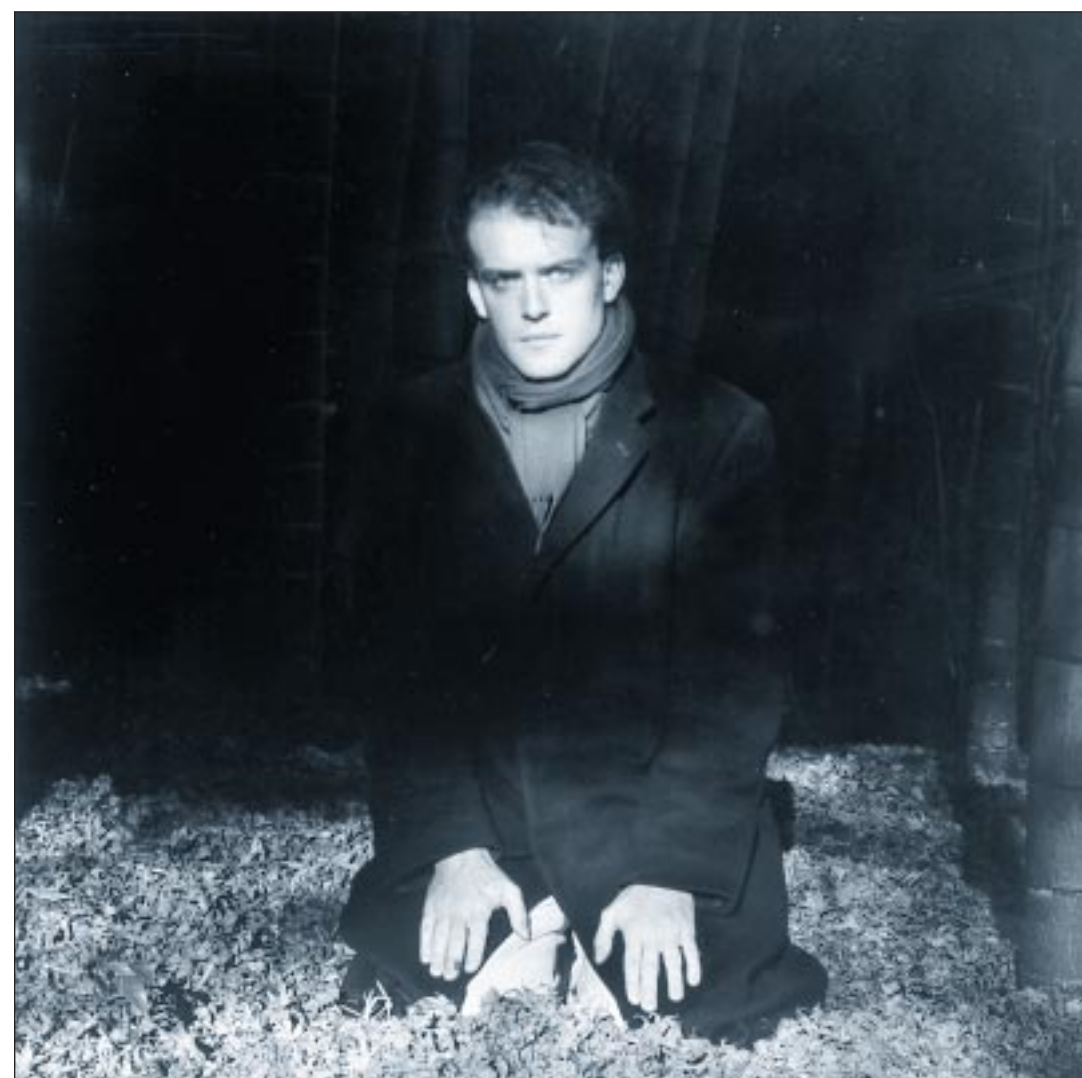
YVES BICHET page IV



ASGER JORN ET GUY DEBORD
page V



CINÉMA
pages VI et VII



D.R./COLL. PARTICULIÈRE

quelques mois, à propos du *Journal inutile*, de Paul Morand (Gallimard, « Le Monde des livres » du 23 février), le conflit n'a pas été entre droite (indulgente à l'égard du vichysme de Morand) et gauche (hostile), mais entre ceux, de droite

Josyane Savigneau

ou de gauche, qui admiraient la vitalité, la séduction, le caractère (ne jamais se repentir) de Morand et ceux qui détestaient tout cela.

Si la crudité vous déplaît, si vous n'aimez pas être dérangé, si tout ce qui était « peu convenable » en vous a été soigneusement tu, caché, bridé, si vous pensez qu'un écrivain n'a pas le droit d'aller au bout de son désir d'écrire, de s'écrire surtout, alors passez votre chemin, car Guibert refuse, lui, le silence et la retenue. « *Le crachat de T., sur moi, au moment un peu pénible de la jouissance, a été le plus doux rafraîchissement, comme la brumisation d'un mot d'amour. Le corps de T., sous mes mains, embrassé, sucé, légèrement meurtri, est aussi un instrument qui me rend sa musique : non seulement ses soupirs ou ses gémissements, mais ses ondulations, ses étirements, ses rétractions, toute une gamme ; ce corps fait de moi un musicien heureux, toujours étonné.* » « *J'aime le sadomasochisme concret, parce qu'il est une transcription brutale qui mène vers le plaisir, un exorcisme aux douleurs du cœur. Mais je déteste le sadomasochisme sentimental, car il est un chemin surnois et triomphant vers le déplaisir.* »

Plus encore qu'un roman de Guibert, son *Journal* est évidemment un concentré de ses obsessions, de sa passion pour T., de son amour du sexe et de la pornographie – « *A la fois sauvé par la pornographie, et malade de la pornographie* » –, de son regard terrible sur sa famille (ses parents, comme on l'a déjà vu dans *Mes parents* [1], ses tantes), de ses rêves, fous, souvent atroces, de sa morbidité (avant même de se savoir condamné à mort par la maladie), de ses cruautés, servies par une acuité d'observation peu commune.

Il a l'art des réglemens de compte lapidaires, probablement injustes parfois. Il n'épargne pas ses amis, ni ses éditeurs – notamment Jérôme Lindon, qui a publié sept de ses livres –, ni *Le Monde*, où il écrivait sur la photographie. Il quitta le journal avec fracas en 1985, après qu'Yvonne Baby, qui l'avait fait entrer, eut été écartée de la direction du service culturel. Il se veut lucide jusqu'au bout, capable de regarder en spectateur extérieur la maladie qui l'envahit, qui va gagner, à moins qu'il ne décide de la devancer, grâce à la digitaline qu'il possède. Il ne renonce jamais à son humour, ni à certains constats, fussent-ils trop noirs : « *Je suis content d'être le plus malade d'entre nous trois. Je crois que je ne supporterai pas d'être le moins malade.* » « *Je sens que ce nouveau manuscrit améliore ma condition chez Gallimard parce qu'ils sont plus à l'aise avec les auteurs morts ou en passe de l'être qu'avec les auteurs vivants. Les auteurs morts, c'est le fonds, et c'est ce qui paye leurs salaires. Les auteurs vivants, ça ne rapporte rien que des tracasseries, des récriminations, des pertes d'argent, de petites jalousies, des déjeuners pleins d'ennui.* »

Photographe lui-même, Hervé Guibert est un merveilleux « cap-

teur » d'images. Dans ce *Mausolée des amants* les scènes de rue, de café abondent. Il voit les détails, les singularités et les décrit magnifiquement, en « image fixe ». Il aime particulièrement les personnages incongrus, qu'il repère souvent dans les transports en commun. « *Je m'assieds l'autre soir dans l'autobus, exprès, devant deux vieilles petites jumelles fripées. Elles portent le même kabik fermé jusqu'au haut du cou avec ces boutons de bois dans lesquels les enfants sifflaient, elles ont les mêmes cheveux gris coupés exactement de la même façon, la même frange (...), les mêmes rides (...), je les dévisage l'une après l'autre comme devant un jeu des sept erreurs et d'un tableau à l'autre, je n'en trouve pas sept, mais seulement deux : l'une porte des gants de laine*

et l'autre a les mains nues, les montures de lunettes diffèrent aussi. »

L'auteur de ce livre posthume, qu'il aurait pu sous-titrer « journal incommode », serait aujourd'hui un homme de quarante-six ans. Hervé Guibert aurait sûrement détesté les années 1990, précautionneuses et moralisantes. Son regard décapant, son dédain des convenances, son inflexibilité d'adolescent jamais guéri de sa révolte ont manqué, pendant cette décennie régressive, qu'il aurait peut-être contribué à rendre moins lugubre.

(1) « Folio », Gallimard, n° 2582.

LE MAUSOLÉE DES AMANTS Journal 1976-1991
de Hervé Guibert.
Gallimard, 440 p., 21 € (137,75 F).
En librairie le 28 novembre

extraits

« Quand ce n'est pas d'un imbécile, je suis très sensible à l'amour qu'on me porte, à sa qualité, en quels termes il s'exprime, et je finis par aimer cet amour plus que la personne qui le délivre. La fatigue, pas envie d'écrire. Envie de pornographie » (p. 114).
« Hier soir, à la fête de Z., au Palace, c'est l'amour qui me semble se passer : les gens ne dansent pas, ils ne mangent pas, il sont les uns avec les autres, ils passent des uns aux autres, et si je devais décrire cette activité, si le mot n'existait pas ailleurs, faux et désagréable, je dirais qu'ils font l'amour, qu'ici l'amour circule alors qu'il se garde jalousement et qu'il pourrait entre les quatre murs des maisons et les quatre yeux des couples (pensée dans le taxi, au retour, en voyant les fenêtres noires des maisons) » (pp. 115-116).
« Peine de l'écriture, comme une punition prétentieuse. Pourquoi ne pas croire au pouvoir du secret, pourquoi tant croire à la mort ? » (p. 247).
« Je relis une partie assez ancienne du journal pour voir si je dois en inclure des morceaux dans le roman ; je trouve ça pas terrible. » (p. 352).

Pour retrouver Hervé Guibert

Il est mort au siècle dernier, le 27 décembre 1991. Hervé Guibert n'avait que trente-six ans et avait cependant publié une vingtaine de livres – « *quand je travaille, je suis un forçat* » – depuis *La Mort propagande* (éd. Régine Deforges), en 1977, où l'on trouvait déjà ce ton de leçon d'anatomie et cette école de la cruauté qui le caractérisent. Jeune, beau, talentueux, il était devenu, surtout après l'étonnant *A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie* (Gallimard, 1990), l'un des symboles d'une génération décimée par le sida. Il avait confié à Gallimard son *Journal*, avec mission de le publier dix ans après sa mort. Etrange objet, qui ne comporte aucune date, sauf celles du début et de la fin – 1976-1991 –, journal très intime, dont les événements politiques mondiaux sont absents (parfois une vague indica-

L'écrivain avait laissé ce Journal sans date, tenu de 1976 à sa disparition, en décembre 1991, afin qu'il soit publié dix ans après sa mort. Un texte choquant, cruel, violent

tion, qui permettra au lecteur attentif de dater approximativement tel ou tel passage).

Guibert se regarde, mais n'a pas pour autant laissé ce texte pour se faire commémorer, une décennie après sa disparition. Son propos ici, comme dans ses romans, n'est jamais consensuel, sentimental ou pathétique, plutôt violent, cruel, choquant. Certains lecteurs identi-

fieront quelques personnes qui furent ses proches, romanciers, philosophes, cinéastes..., de Michel Foucault à Mathieu Lindon, Patrice Chéreau, Hector Bianciotti... Mais les reconnaît, ou savoir qui sont T. (un homme que Guibert aime) et C. (une femme qu'il épousera à la fin de sa vie) ou bien Claire ou Yvonne, en un mot chercher les « clés » de ce texte demeure assez secondaire. L'enjeu est ailleurs. De même, si on a lu Guibert, on le retrouve avec bonheur dans ce journal et on découvre la genèse de plusieurs livres. Mais on peut commencer par ce texte et ensuite aller vers les romans.

Son propos, très homosexuel, n'est toutefois pas destiné à séduire le « public captif » de « la littérature homosexuelle ». Hervé Guibert est plutôt « malpensant », et la ligne de partage entre admirateurs et détracteurs de son journal ne sera pas entre homosexuels et hétérosexuels, mais plus sûrement entre partisans de la société, de la communauté et amoureux de la singularité, de l'individu. Tout comme, il y a

La Pléiade Cervantès

Œuvres romanesques complètes

Deux volumes sous coffret illustré

700 FF / 106,72 €
jusqu'au 31 décembre 2001

800,27 FF / 122 €
à partir du 1^{er} janvier 2002

T. I, 390 FF / 59,46 €
jusqu'au 31 décembre 2001

T. II, 310 FF / 47,26 €
jusqu'au 31 décembre 2001

Gallimard

Périodiquement, le paysage de la poésie française est secoué par de grands ouragans, des remises en question tempétueuses, des crises centrales d'identité... Henri Meschonnic, infatigable théoricien du rythme, traducteur émérite de plusieurs chapitres de la Bible – récemment des Psaumes –, poète lui-même, vient d'entrer en guerre, au nom de l'idée qu'il se fait du poème. L'Ennemi ? il est partout ! Durant les hostilités, la poésie continue. Presque comme si de rien n'était !

« L'amour de la poésie comme désert du poème »

CÉLÉBRATION DE LA POÉSIE de Henri Meschonnic. Verdier, 266 p., 19,10 € (125,28 F).

Nul n'ignore que la poésie française, loin d'être cet espace pacifié et fleuri qu'imaginent ceux qui ne le fréquentent pas, est un motif perpétuel d'affrontements, de crises, de questions angoissées touchant à sa fonction, son état, son devenir ou son essence. Oui, les querelles sont non seulement fréquentes, mais comme constitutives d'une interrogation paradoxale et infinie qui fait trembler la poésie – pas seulement socialement ou en termes d'audience – tout en la faisant exister. Certes, et fort heureusement, des hommes et des femmes ayant mesuré la vanité et le ridicule de ces combats ont repris les questions à leur compte, les ont intériorisées, loin des terrains fantasmagiques d'une supposée bataille. Ils ont considéré que toute théorie, toute idée ou pensée de la poésie renvoyait *in fine* à ce qu'eux-mêmes étaient aptes ou désireux d'en faire, poétiquement, c'est-à-dire vitalement, au cœur de leur propre existence. Et surtout, avec Reverdy, ils ont admis que la poésie n'était pas un sujet de discussion...

Et puis Henri Meschonnic vint. Plus exactement, il est là depuis une trentaine d'années, avec toute sa stature et son impressionnante culture, avec sa triple (unique, dit-il) identité de poète, de théoricien et de traducteur (1). Mais jusqu'à aujourd'hui, les querelles avaient été relativement circonscrites (ainsi, en 1972, à propos de la traduction de Paul Celan par André du Bouchet) aux champs des intérêts de l'essayiste – la linguistique, la poétique et la théorie de la traduction.

Avec *Célébration de la poésie*

(entendez le titre ironiquement), Meschonnic ouvre, en grand, les hostilités, avec une épée dans une main et dans l'autre un bouclier où il a inscrit cet adage emprunté à Mandelstam : « Dans la poésie, c'est toujours la guerre. » Admettons.

D'emblée, l'auteur prévient, presque avec solennité : ce n'est pas de polémique qu'il s'agit – elle qui « ne vise qu'à mettre l'adversaire au silence » – mais, au sens noble du terme, de critique, celle qui « fait parler l'adversaire. Argumente, discute ». A la lecture du livre d'Henri Meschonnic, on doit constater que cette prévalence était de pure forme. Car juste après cette clause de politesse, il s'agit bien de faire rendre gorge à « l'adversaire » aux si multiples visages, d'ouvrir une « guerre » totale. Or on sait qu'à partir de cet instant, les notions de respect, d'attention courtoise à l'autre, d'accueil, d'incertitude quant à sa propre pensée, sont remises au magasin des vieilleries.

Mais laissons d'abord à Meschonnic le soin de poser lui-même les termes de sa croisade : « Paradoxalement, dans la poésie française contemporaine, il y a trop de poésie, pas assez de poèmes. Des poètes n'ont pas compris que les poèmes ont deux ennemis, à la nocivité variable. Le premier est la poésie, le second est la philosophie. »

Développions. La poésie souffre d'elle-même et de ceux, poètes et philosophes, qui lui rendent un culte, à la fois vide de pensée (au sens unique où l'entend l'auteur) et envahi, saturé par la pensée, ou pire, la croyance. Pour ce qui est des seconds, les philosophes, c'est Husserl qui se trouve, dans la modernité, au « point de départ d'un vide majeur (...) dans la phénoménologie contemporaine – le vide d'une pensée du langage. Aggravé chez Heidegger et sa suite. Masqué par le sacre de la poésie ».

Husserl n'était désigné qu'en pas-

sant. Le grand responsable de cette dérive vers les eaux troubles et indistinctes du « poétique », de la « poétisation », l'Adversaire, le Coupable, c'est Heidegger : coupable d'avoir pensé philosophiquement la poésie (celle de Hölderlin, celle de Rilke aussi) à partir des concepts d'« habitation », de « site », de « séjour » ; coupable de propager, à partir de

(Habiter en poète, Champ Vallon, 1995), Michel Deguy, qui n'a jamais cessé de penser en poésie, Jacques Derrida, qui met sa parole de philosophe au risque de la littérature et de la poésie...

Il y aurait en tout cela, à la source de cette « heideggerianisation du poétique » (c'est l'obsession quasi viscérale de Meschonnic) un malentendu



Henri Meschonnic

Poète lui-même, Henri Meschonnic a publié, d'abord chez Gallimard, puis essentiellement chez Verdier, une dizaine de livres de poèmes. En 1972, pour son premier recueil, *Dédicaces proverbes* (Gallimard), il obtenait le prix Max Jacob. Puisque je suis ce buisson, qui vient de paraître (éd. Arfuyen, 100 p., 9,91 € [65 F]), rassemble une série de pièces brèves, qui se distinguent par une sécheresse volontaire de l'expression et une mise à distance de tout lyrisme. Voici un exemple :

« quelqu'un avait une horloge
arrêtée
à la place de son visage
depuis trente ans le même langage
les mêmes mots la même heure
une histoire s'est endormie »

son admirable lecture de Hölderlin, l'idée que « le dernier pas, mais aussi le plus difficile, de toute interprétation consiste à s'évanouir avec tous ses éclaircissements devant le pur se-tenir-là du poème ». Langage extatique, d'adoration, de « célébration », inaudible pour Meschonnic, qui décrie du haut sa science du verbe que « l'adoration n'est pas une position propice à la clarté » – et pourquoi donc ? Inaudible également et par voie de conséquence, toute une tradition, une généalogie du lien et de la réflexion entre poésie et philosophie. Très vite les « complices » principaux sont désignés, coupables eux aussi de faiblesse à l'égard du philosophe allemand : Jean-Claude Pinson, auteur de l'un des essais les plus féconds publiés ces dernières années sur la poésie contemporaine

qui remonte à Mallarmé, ce nom commode qui continue à faire signe au contemporain. Mais Meschonnic est là pour rétablir la vérité. Sa vérité. On aurait fait de l'auteur du *Coup de dés* le chantre de la nomination alors qu'il a constamment défendu la suggestion. « Et suggérer, explique le professeur, est nécessairement hors de l'opposition du signe en un fond très profond et une forme, la "lettre". » Par là, se trouvent récuses, évacués, comme de vulgaires et idéalistes sectateurs du « sommeil de la raison », ces adorateurs du Veau d'or poétique (le « veau dort », souligné subtilement l'auteur...), à peu près toute la poésie actuelle. Nous avons cité Deguy, mais les coups pleuvent, sur les morts et sur les vivants, même si Reverdy et Michaux échappent de peu à la vin-

dicte : Ponge, et sa « malherberie surfaite », Du Bouchet, Jaccottet, Bonnefoy et Roubaud, les deux faces, spiritualiste et formaliste, d'une même illusion ; Dupin, Maulpoix, qui tente de sauver le lyrisme, Prigent, Velter, Delaveau, Beck (fautive-ment appelé Becq), Jouet... Au moins, pour une fois, le « binarisme » tellement dénoncé par Meschonnic ne passe pas entre les Anciens et les Modernes, mais entre Meschonnic et tous les autres. Les philosophes ne sont pas non plus épargnés : Jean-Luc Nancy, Derrida déjà cité, et aussi Jacques Rancière et Alain Badiou – à qui l'on reproche en passant leur amitié pour Althusser et leur adhésion au maïosisme ; cela a-t-il à voir avec le propos, ou bien est-ce une simple malveillance... non polémique comme il se doit ?

Ah, certes, on ne peut faire grief à Meschonnic de se montrer hypocritement aimable. Il va son chemin à la hussarde, coupant une tête, se moquant de la manière dont une autre est faite. Mais au nom de quoi, et d'où – comme on disait il y a quelques décennies –, parle-t-il ? Tout au long du livre, les choses demeurent assez floues, négatives. Il s'agit d'opposer le poème à la poésie, le langage à la notion évanouissante de langue, le « moi » et le « je », le sujet à la subjectivation, « le sentiment des choses et les choses elles-mêmes ». Dans les dix dernières pages du livre, Meschonnic livre enfin son « manifeste pour un parti du rythme » : « Est poème, décrète-t-il, tout ce qui, dans le langage, réalise ce récitatif qu'est une subjectivation maximale du discours. » Les adhésions au parti sont ouvertes...

Patrick Kéchichian

(1) Notamment *Les Cinq Rouleaux* (de la Bible), Gallimard, 1970 et, cette année, *Gloires* (les Psaumes), DDB (« Le Monde des livres » du 18 mai).

... Et pendant ce temps, les poètes écrivent, pensent, inventent

● **NY MECCANO**, de Jean Ristat.

Peut-on résoudre l'énigme d'un poème, élucider son secret intime, fragmenter le corps-à-corps du poète et des mots ? Peut-on ouvrir en plein jour le corps du texte, tombeau confié au rêve et à la mémoire, où se serrent, haletants de grâce ancienne sous la dalle unique, Boileau, Marceline Desbordes-Valmore, Aragon et aussi ces alexandrins-diamants, réfugiés sur le balcon du temps ?

Prêtons discrètement l'oreille à ces voix de gramophone que Jean Ristat emporte comme cape invisible, revitalisées, la nuit, par le martèlement du cœur techno. Accompagnons ce voyageur dans l'ivresse des choses mortes. Il traverse le Pont-Marie (« Si douce la nuit sur le Pont-Marie je marche/À reculons et sans visage ni raison »), parcourt New York, une ville onirique, y « cherche la statue de la Liberté ». Glissons-nous dans la cruelle machi-



nerie de NY Meccano, condensation absolue du souvenir : l'ami disparu et la musique de Steve Reich se répondent.

La première piste est une planche de dessins : un décor de théâtre, de dos, de face, décomposé en pièces de Meccano ; on y reconnaît les sites et les monuments de New York – et des avions dans un ciel blême. La deuxième est le gémissement de l'absence, en écho à la solitude « D'un rêve qui l'enfuit au hasard des rencontres/ Et la Seine berce un noyé qui me ressemble. » La troisième est le « Songe bleu d'un amour révolu la chanson/D'un autre siècle... » Mon tout est un poème fermé sur la douleur, mais ouvert sur l'infini et le mystère de la création : « La poésie est à faire de mouvement/À répétition une horloge perpétuelle/Je scie l'air nouveau et remonte le temps/Pour le feu les mots le firmament ses écrous/ Comme une serrure dont seul j'ai la clef d'or. » (Gallimard, 40 p., 9 € [59,04 F]).

● **QUELQUES BRANCHES VIVANTES**, et **LES COMPAGNIES SILENCIEUSES**, d'Ariane Dreyfus

Discrète, vivace : parmi les voix poétiques d'aujourd'hui, celle d'Ariane Dreyfus, née en 1958, est une des plus attachantes. « Bonheur criant, jamais crié » : l'angoisse n'est jamais loin, l'allégresse non plus. Deux recueils confirment l'originalité de cette poésie légère et fervente, que les ellipses rapprochent du silence. *Quelques branches vivantes*, un recueil contemporain des *Miettes de décembre* (paru au Dé bleu en 1997), rassemble des poèmes écrits pendant vingt années, de 1974 à 1994. L'enfance y est très présente : « Sous l'écorce le bois vert ».

Ce sont tantôt des rondes et des courses haletantes, tantôt une attention intense portée à l'infiniment ténu : le bleu mouvant des myosotis, les miettes d'un gâteau sur un tapis, le tremblement d'un chat familial. Et les gestes d'une « petite danseuse » qui, la main à la barre, découvre son corps. « La jeune fille que je suis en train de cesser d'être a

remis sa main devant sa bouche. J'écrase ce sourire. Je vais sans moi. » Jusqu'à ce que le poème accueille, pudique, le pas de deux, « les splendeurs de l'amour partagé ».

Dans *Les Compagnies silencieuses*, des sections, dont les titres sont les fragments d'une phrase de Michaux, évoquent des moments d'existence liés à la danse, dont ne restent que des souvenirs de plus en plus fragiles. « Les mains vides, les pieds nus (...) on n'a besoin de rien pour danser. On n'est rien encore, on ne sera rien de plus. L'éclosion. » Avec une exactitude délicate, de beaux poèmes évoquent de grandes chorégraphies des années 1990 : *So Schnell* de Dominique Bagouet, *Rosas* d'Anne Teresa de Keersmaecker, ou *On était si tranquille*, de Daniel Larrieu. Le silence, alors, confère une « chair certaine » aux mots (Flammarion, 86 p., 13 € [85 F] et 120 p., 14,50 € [95,10 F]).

● **A JAMAIS, LA LUMIÈRE**, de Xavier Bordes

« Lou pantaï » (le rêve) : le souvenir des mots de sa grand-mère rappelle à Xavier Bordes (né en 1944) son enfance provençale et entre, pour lui, en résonance avec des termes grecs. Musicologue, très imprégné par le monde méditerranéen, Xavier Bordes a traduit Ovide et Sénèque ainsi que des poètes grecs contemporains, notamment Odysseus Elytis (Prix Nobel de littérature 1979). Outre des textes critiques, notamment sur Joe Bousquet, il a publié de nombreux recueils de poèmes, et obtenu en 1999 le prix Max Jacob pour *Comme un bruit de source*. Son dernier recueil, à travers des formes variées, du haïku à l'ample poème « océanique », célèbre la lumière et l'idéal « Aïlenn ». Mais on y trouve aussi des accents satiriques, et parfois l'évocation intimiste des saveurs du « vieux temps » (Gallimard, 290 p., 19,95 € [130,86 F]).

● **TRAGIQUE**, de Franck Venaille
Tragique : « Ce mot, se disant des paroles & du stile, veut dire élevé, sublime, touchant & qui sent la tra-

gédie. » Telle était, en 1728, une des définitions du terme, dans le *Dictionnaire* de Richelet. Elle convient à cet admirable triptyque dans lequel Venaille, après les « romanesques » du *Tribunal des chevaux*, revient à la poésie. En 1998, *Capitaine de l'angoisse animale* (Obsidiane), une anthologie qui retraçait un parcours de trente années, a permis de mesurer enfin l'immense stature de ce poète au lyrisme libre et audacieux. On reconnaît, dans *Tragique*, le « ton Venaille », à travers la diversité formelle et typographique des poèmes qui accompagnent le marcheur las, le voyageur trop sensible – « Face tragique, corps menacé, rebelle à jamais ». Une triple errance dans « l'espace du dehors » le mène des îles Borromées à l'Engadine, puis près de la Tamise (Royal Botanic Gardens Kew) : « homme vieillissant/Exigeant son droit absolu/À la concorde avec lui-même » (Obsidiane « Les Solitudes », 168 p., 16,76 € [110 F]).

● **UNE PETITE FILLE SILENCIEUSE CŒUR ÉLÉGIE ROUGE**, de James Sacré
Paris, une ferme en Vendée, la Nouvelle-Angleterre : tels sont les lieux traversés dans ce beau recueil, poignant et retenu, qui, par touches légères, évoque le souvenir d'une petite fille malade, entre-temps disparue. Retrouver, par-delà l'absence, des gestes, des instants, s'interroger sur « la façon de mettre ensemble des mots » face au « noir effarant » de la mort : l'émotion naît de la simplicité et du « parler vrai », dans ces poèmes où surviennent de « petits accès de prose ». Quant à *Cœur élégie rouge*, premier grand recueil de James Sacré (d'abord paru au Seuil en 1972, et dédié à Jean Cayrol), il s'impose toujours comme un magnifique ouvrage qui mêle lyrisme amoureux et remémoration du « paysage profond » de l'enfance (éd. André Dimanche, « Ryôan-ji », 94 p., 176 F.).



● **DIOGÈNE**

de Robert Sabatier.
« Plutôt que de poésie, il s'agit ici d'une prose en habit de poème, de dialogues situés dans un espace théâtral. » Voilà pour la description, juste, précise, de ce gros ouvrage, qui est, au premier abord, un défi à l'actuelle « raison » éditoriale : c'est le lot, et l'honneur, de beaucoup de vrais livres. Il est vrai que Robert Sabatier, romancier à large surface médiatique et à fréquents succès – qui est aussi un historien de la poésie française – peut se permettre ce qu'on



refusera à d'autres... Diogène donc, et autour de lui les figures que la tradition et l'histoire nous ont transmis, les bribes de leurs discours ; Diogène, aussi sage que fou, fou de refuser la sagesse du monde ; Diogène le solitaire auprès de qui le grand Alexandre vint chercher conseil ; Diogène disputant avec ses pairs... En onze « mouvements » et en décasyllabes, Robert Sabatier orchestre une sorte d'opéra, d'oratorio où des voix multiples se font écho. Il faut adapter sa lecture à l'objet proposé. Le *Diogène* de Sabatier n'appelle pas de jugement rapide et volage. Il demande au contraire attention et patience. Mais incontestablement ce livre existe. Pas seulement du fait de son impressionnant volume... (Albin Michel, 498 p., 21,34 [140F]).

● **SPLEEN DE PARIS**, de Michel Deguy

C'est évidemment sous l'invoca-

tion de Baudelaire que Michel Deguy a placé cette promenade en prose, méditative et mélancolique – car « le Vieux Paris n'est plus », tous les jours on en réduit les aspects, les figures familières. Mais Deguy n'est pas Jacques Réda ou Léon-Paul Fargue, ces autres piétons capiteux. Lui, en même temps qu'il marche et regarde et décrit, pense, interpelle les édiles et leur politique, donne son avis sur le stationnement intempêtif des automobiles, l'envahissement de la publicité (« La cité est tombée dans le panne-neu... ») Mais la pensée elle-même se retourne : « Penser Paris ?... Plus on y songe, plus se sent-on, tout au contraire, pensé par Paris », écrivait Paul Valéry, que cite Deguy. Juste retour des choses (Galilée, 56 p., 12,96 € [85 F]).

★ Signalons également l'important recueil d'essais d'Etienne-Alain Hubert, *Circonstances de la poésie, qui portent sur Reverdy, Apollinaire, Breton et Desnos* (éd. Klincksieck, 436 p., 27,44 € [180F]).

Patrice Delbourg
Papier mâché



« Vingt-cinq ans de journalisme défilent dans le vitriol. »

Gérard Pussey, Elle

ÉDITIONS DU ROCHER

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro
0825 022 021
(0,99 F TTC/mn)

ou par Internet :

www.lemonde.fr
(rubrique « Services aux lecteurs »)

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TÉLÉVISION

ÉCRIVAINS

Les Éditions Bénévent publient

de nouveaux auteurs

Envois de manuscrits :

Éditions Bénévent

9 rue Boyer - 06300 Nice

Tél : 04 93 26 90 93

Sur les ruines de l'empire défunt

Au cœur de l'Europe, la littérature hongroise, longtemps méconnue, classique et novatrice à la fois, exprime tantôt la nostalgie d'un univers disparu, tantôt les convulsions mortelles du siècle passé et les interrogations ontologiques de l'individu confronté à son destin singulier

T rès vite christianisés, les Hongrois d'origine finno-ougrienne arrivés au milieu de l'Europe au tournant du premier millénaire établissent aussitôt un royaume catholique depuis les Carpates jusqu'en Bohême. Victimes tour à tour des invasions barbares, d'occupations turques et des appétits autrichiens, eux-mêmes dominant les populations indigènes, latines et slaves, les classes dirigeantes magyares acceptent le compromis proposé par les Habsbourg. À partir de 1867, le royaume de Hongrie intègre leur empire, mariage de raison entre Budapest et Vienne, qui enfante d'un Etat dualiste : c'est la Cacan-
(1) mythique, surprise par le regard lucide de Musil, facteur d'équilibre jusqu'en 1914 au sein d'une Europe rescapée des révolutions nationalistes de 1848, réprimées par l'empereur autrichien et le tsar de toutes les Russies.

L'envol de la littérature hongroise se produit au milieu du XIX^e siècle avec le poète national Sandor Petöfi (1823-1849), héros de la révolution ; il fut également l'inspirateur posthume de l'insurrection de 1956 contre le pouvoir communiste imposé par les tsars rouges de Moscou. Le contemporain et l'ami de ce grand patriote, l'écrivain Mor Jokai (1825-1904), s'inspire dans ses nombreux romans de la présence ottomane en Hongrie et de la beauté des paysages de la Transylvanie, alors que les vers de Janos Arany (1817-1882) expriment sa tristesse quant à l'échec du mouvement révolutionnaire. Pourtant, c'est avec un autre poète, Endre Ady (1877-1919) – il séjourna souvent à Paris –, que la poésie hongroise, ancrée d'emblée au XX^e siècle, commence à subir les attraits de la modernité. Mais l'entrée de l'Autro-Hongrie dans la Grande Guerre et sa défaite, en 1918, met fin à l'utopie d'un ensemble multinational où règneraient la justice et la paix.

Parmi les petits pays émergés sur

les ruines de l'empire vaincu, la Hongrie indépendante se retrouve amputée de la Transylvanie, où les Roumains sont majoritaires, ainsi que d'une partie de la Slovaquie et de la Yougoslavie, habitées par des Slaves. Sur les traces du désastre habsbourgeois prend naissance une littérature originale avec Gyula Krudy (1885-1936), Frigyes Karinthy (1878-1933), Yolande Földes (1903-1963) ou François Komendi (1900-1972), souvent occultés par leurs voisins germanophones d'Autriche. Cette littérature hongroise, prisonnière d'une langue difficile et de faible circulation, exprime, dans les excellentes traductions parues cette année, soit la glorification et la nostalgie d'un monde défait (Lajos Zilahy) (2), son dandysme et sa féroce mise en dérision (Dezso Kosztolanyi, 1885-1936) (3), sinon les catastrophes du siècle dernier (Imre Kertesz et Adam Bodor) ou bien les interrogations métaphysiques de l'individu, confronté aux avatars d'un destin singulier (Sandor Marai et Róbert Haasz). Signalons également, chez Ibolya Virag ed., la confession amoureuse de Imre Oravec, *Septembre 1972*, texte insolite paru en Hongrie en 1988 dont le tirage s'épuisa en quelques heures (146 p., 15,24 €, [100 F]).

Ainsi, proche des milieux des meilleurs textes de Zweig, le bref récit de Sandor Marai (né en 1900, à Kosice, en Slovaquie, mort en 1989, à San Diego, en Californie) est une métaphore de la chute des Habsbourg : une vieille femme, Esther, vit entre les murs d'une maison en ruine, en attendant le seul homme qu'elle ait jamais aimé, Lajos, le charismatique escroc sans scrupules qui l'avait dépouillée de tous ses biens. Au bout d'une vingtaine d'années, le séducteur revient sur les lieux de ses forfaits pour s'emparer de la maison d'Esther, l'unique fortune qu'il lui reste. Son charme aura-t-il raison des réticences de la vieille dame ? Sans doute car, au fond d'elle-même, Esther aime le danger, qui est « le



Marchand de journaux à Bucarest par Kerny Istvan (Hungarian museum of photography)

seul, le véritable sens de la vie ». Les œuvres de Marai, auteur-culte aujourd'hui en Hongrie, traduites dans le monde entier, avaient été interdites au temps du régime communiste.

Tout autre est l'interrogation que soulève l'étonnant roman du jeune Róbert Haasz, né en 1964 au nord de la Yougoslavie. Le narrateur de son livre quitte le pays natal en raison de la guerre et trouve refuge dans la Hongrie voisine. On y parle sa langue maternelle, et il espère y trouver paix et sérénité. Mais les difficultés matérielles et d'intégration dans ce pays,

qui devrait être le sien, demeurent infranchissables. Ainsi, les liens familiaux se délitent et, après avoir rejoint un groupe de marginaux, le narrateur finit par tourner le dos à la réalité, renoncer à toute ambition et désir, adopter une vision bouddhiste qui lui assurerait la survie dans l'éternité : « *Le plus gros mensonge que j'avais fait dans ma vie*, conclut l'auteur de ce roman autobiographique, *c'est d'avoir été assez présomptueux pour me prendre pour un écrivain*. » Malgré lui, il l'est : le prouvent l'authenticité de son désespoir, ce texte, sa remarquable économie de

moyens et surtout - ce n'est pas la moindre de ses qualités - la force de créer un héros sans nom, atemporel, qui évolue entre deux lieux de nulle part, pas nommés eux non plus.

La Hongrie aura beaucoup souffert pendant la guerre. Selon Raoul Hilberg, 437 000 juifs - Hongrie et Transylvanie, récupérées par Budapest à l'automne 1940, confondues - furent déportés à Auschwitz. Peu en réchappèrent. Parmi eux, Imre Kertesz, auteur du *Kadish pour l'enfant qui ne naîtra pas* et de *Etre sans destin* (Actes Sud), témoin rare de l'extermination - la valeur littéraire de ces textes rejoint celle d'un Primo Levi - ; son dernier livre, *Le Refus*, dévoile les manœuvres des autorités stalinienne en vue d'occulter la Shoah et d'en marginaliser les survivants afin que leurs confessions n'induisent pas le moindre rapprochement entre les camps de la mort et ceux, tout aussi mortels, du goulag soviétique ou hongrois. Kertesz, victime des pires totalitarismes du siècle dernier, confère au stalinisme le caractère d'une force mortifère et grotesque.

Féroce dénonciation de la dictature, en l'occurrence le communisme roumain, l'allégorie de Bodor, né en 1936 à Cluj, en Transylvanie - il vit aujourd'hui à Budapest, où il avait fui les prisons des sbires de Ceausescu -, porte sur une ville imaginaire, modèle de celles d'Europe orientale. Bogdanski Dolina, assoupie au pied d'une décharge pestilentielle, attend un curieux archevêque qui ressemble furieusement au secrétaire général du parti. Les aventures de Gabriel Vantusa, venu d'un pays un peu plus normal pour récupérer les ossements de son père et leur assurer des funérailles décentes, semblent sortir d'une bande dessinée d'Enki Bilal. Le roman précédent (4) a été la révélation de ce chroniqueur de l'absurde dont le génie se situe entre celui de Ionesco, de Jarry et de Beckett. Etrangement, la plupart de ces écrivains hongrois sont originaires d'autres pays que le leur,

surgis sur les ruines de la Cacan-
L'écriture qu'ils pratiquent est le reflet de l'esprit ironique, de l'amertume et de la lucidité impitoyable des clercs d'un empire depuis longtemps éclaté.

Edgar Reichmann

- (1) De Kaiserlich Königlich, en français : impérial et royal.
- (2) *Printemps mortel*, roman de Zilahy (1891-1974), Editions des Syrtes, traduit du hongrois par Georges Kassaï et Gilles Bellamy. 146 p., 120 F (18,20 €). Voir « *Le Monde des livres* », 21 juin 2000.
- (3) *Cinéma muet*, de Dezso Kosztolanyi, Editions Ibolya Virag, texte français de Maurice Régnault, en collaboration avec Peter Adam, 200 p., 60 F (9,15 €).
- (4) *La Vallée de la Sinistra*.

L'HÉRITAGE D'ESTHER

(Eszter Hagyaté) de Sandor Marai. Traduit du hongrois par Georges Kassaï Zenobianu, Albin-Michel, 164 p., 92 F (14 €).

LE REFUS

(A Kurduk) d'Imre Kertesz. Traduit du hongrois par Nathalie Zarembo-Husvai, en collaboration avec Charles Zarembo, Actes Sud, 350 p., 149 F (22,71 €).

LA VISITE DE L'ARCHEVÊQUE

(Az Ersek Latogatasa) d'Adam Bodor. Traduit du hongrois par Jean-Michel Kalmbacu, préface de François Fejtő, éd. Robert Laffont, 136 p., 109 F (16,62 €).

LE JARDIN DE DIOGÈNE

(Diogenesz Kertje) de Róbert Haasz. Traduit du hongrois par Chantal Philippe, éd. Viviane Hamy, 184 p., 129 F (19,67 €).

★ voir aussi Agenda page VIII

Les masques du malheur

Renate Dorrestein narre l'histoire d'une vie de famille, simple, faite d'affrontements, de chamaillerie et de tendresse. Jusqu'au jour où tout bascule...

UN CŒUR DE PIERRE

(Ein Hart van steen) de Renate Dorrestein. Traduit du néerlandais par Danielle Losman, Belfond, 254 p., 18,40 € (120,70 F).

Une histoire horrible commence souvent dans la banalité, allant parfois jusqu'à faire un détour par le bonheur. Ce n'est qu'après, lorsqu'il est trop tard, que l'on se rend compte que ce bonheur n'était qu'un prologue à l'horreur. Jour après jour, le temps apporte des sédiments au mur qui nous sépare du passé, mais aussi épais soit-il, jamais ce mur ne sera assez haut pour cacher les ombres qui se dressent de l'autre côté pour

nous faire signe. C'est parce que sa mère l'a oubliée, un soir d'été, qu'Ellen n'a pas été tuée. C'est parce qu'elle n'a pas été appelée, nommée, qu'elle vit encore. En prenant à rebours le courant de l'amour maternel, Renate Dorrestein montre qu'il y a quelque chose de plus fort que l'instinct. Mais cette force qui peut transformer un être, métamorphoser l'amour en monstruosité, quel nom lui donner pour enfin comprendre ? C'est ce que cherche Ellen pendant vingt-cinq ans. Vingt-cinq ans après la tragédie qui a ensuite dicté sa vie. Par petites touches, en ménageant le suspense, en insérant ici et là une phrase qui clignote comme une alerte, Renate Dorrestein, après le magnifique *Vices cachés* (Belfond, 2000 et 10/18), organise son récit comme un album de famille.

En Hollande, le père et la mère d'Ellen dirigent une petite agence d'archivage de presse spécialisée dans les actualités américaines. Les quatre enfants - Ellen, Kester, Billie et Carlos - vivent dans ce monde de papier. Une vie de famille, simple, faite d'affrontements, de chamaillerie et de maladroits mouvements de tendresse. Jusqu'au jour où les parents annoncent qu'un bébé est en route. L'équilibre est menacé. « *J'ai dit à mon père qu'il faudrait l'appeler Ida, car je ne pouvais imaginer de nom plus laid. Ida rime avec malaria, et en ajoutant quelques lettres on en fait diarrhée. Comme on l'embêterait plus tard à l'école ! Elle ne l'aurait pas volé.* » Mais le malheur n'attend pas. Un jour que tout le monde s'occupe du bébé qui hurle dans les bras de sa mère, une casserole d'eau bouillante se renverse sur Carlos, gravement brûlé. Quand il rentre de l'hôpital, prostré, méconnaissable, Ellen en est sûre : c'est Ida, « *ce monstre* », qui a brisé la vie de Carlos, lui qui ne cessait de la ravir avec ses questions d'un bambin de trois ans.

Pourtant, les causes du malheur peuvent prendre des masques bien plus doux, plus stupéfiants encore. Ellen, qui a maintenant trente-

sept ans et attend à son tour un enfant, est revenue dans la maison de son enfance, qu'elle a rachetée. On n'explique pas le hasard. Mais il faut une explication à la tragédie. La réponse vient par bribes, et mesure qu'Ellen débrouille le terrible échec de ses événements qui ont conduit à « *ce jour unique où la vie nous a explosé au visage comme une bombe* ». Le traumatisme dont elle a souffert, elle a voulu l'oublier, le nier. Seul la survivante avec Carlos dont elle a pourtant été ensuite aussi séparée, elle fait face aux ombres du passé. Elle entend Kes et Billie qui, de nulle part, commentent ses réactions. Faut-il donc se sentir coupable d'avoir survécu ? Est-ce pour cela qu'elle est devenue médecin légiste ? Est-ce pour cela qu'elle préfère ne pas connaître le père de son propre enfant qu'elle a conçu alors qu'elle était encore mariée. Pour ne pas reproduire le schéma familial ?

Le début de la délivrance vient le jour où elle entend parler de la psychose de l'accouchée due à un dysfonctionnement endocrinien. Elle comprend que Ida n'était pas le petit monstre qu'elle imaginait, et qu'elle a souffert un véritable martyre qu'elle ne pouvait pas exprimer ; ses pleurs incessants n'étaient pas le fait d'un nourrisson égoïste prenant plaisir à accaparer l'amour ; Ida était torturée jusque dans sa chair par une mère devenue bourreau, en expiation d'une faute imaginaire. Reste une énigme intolérable : comment un père peut-il accepter de sacrifier ses enfants par amour pour sa femme ? Accepter de rentrer dans cette boucle infernale de la folie ? « *Il n'est pas de pardon pour une telle chose, à jamais. Et le cœur devra apprendre à s'endurcir, à jamais.* » Mais cette brusque détestation ne peut complètement oblitérer le souvenir de la tendresse qu'il lui a prodiguée. Malgré sa faillite, c'est lui qui a fait d'elle, Ellen, une femme forte. Une femme qui doit maintenant choisir à son tour le nom de son premier bébé.

Pierre Deshusses

Le lyrisme retenu d'Israël Eliraz

Poète, Israël Eliraz jongle avec les mots et les paysages là où la perception se fait question

PETIT CARNET DU LEVANT

d'Israël Eliraz. Traduit de l'hébreu par Colette Salem et Laurent Schuman, éd. José Corti, 120 p., 14,48 € (95 F).

Une dizaine de recueils d'Israël Eliraz ont été traduits en France (1). Il est donc temps de reconnaître la voix discrète et singulière de ce poète né à Jérusalem en 1936, qui est passé du roman au théâtre, et du théâtre ou de l'opéra à la poésie.

Malgré son titre, *Petit carnet du Levant* ne renvoie pas explicitement aux paysages qu'Israël Eliraz a devant les yeux, autour de sa ville natale. Pas de « couleur locale ».

Tout juste, parfois, des « *débris de soleil* » ou des « *étincelles du Levant / que l'été fait jaillir* » empêchent l'évasion du poème hors du visible qui le fonde. Mais ce visible, et les quelques animaux ou objets familiers qui le traversent ne sont pas destinés à nous assurer d'un monde stable. L'énigme, le mystère surgissent du plus immédiat. La perception se fait instantanément question. « *Ici est un événement, trappe de la vue.* » En outre, aucun privilège n'est attaché à la tradition spirituelle à laquelle appartient le poète : « *La langue se camoufle dans sa forme / comme si on n'était pas / au pays des prophètes.* » L'avant-dernière section du livre, « *Epouvantails de terre* », contient ses plus belles pages. Un tragique destin est évoqué, sans insistance, avec

des mots aussi retenus que le lyrisme. Mais d'autant plus puissants. « *Une chose est tombée / Tant sont tombées / qu'on ne sait plus laquelle.* »

Gaspard Hons écrivait des poèmes d'Eliraz qu'ils « *suggèrent la présence d'un poème invisible au-dedans du poème que nous lisons* ». Cette remarque s'applique à un autre livre récemment traduit, un beau « portrait » intérieur de Hölderlin, en qui la poésie ne s'exténua jamais : « *Il pleurerait d'écrire beaucoup trop et / pas assez. Il pleurerait de ne pas / avoir la force de se taire, ou de se taire sur ce qu'il fallait dire...* » (2) P.K.

- (1) Notamment aux éditions Unes, Le Taillis Pré, Apogée et Dana.
- (2) *Hölderlin*, éd. L'Atelier des Brissants, 12,20€ (80F).

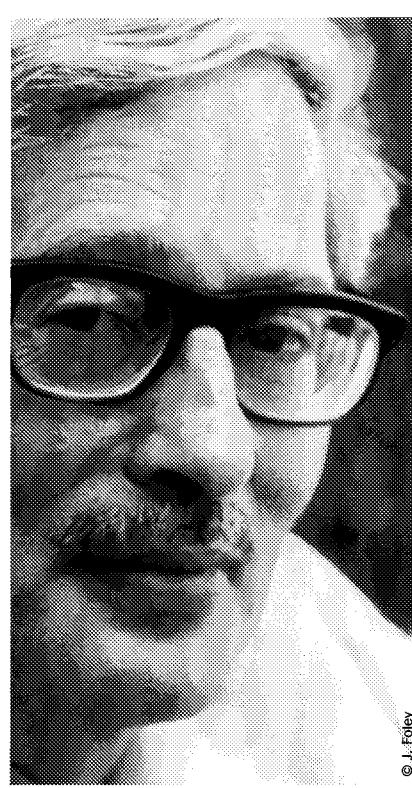
JOSÉ LUIS DE JUAN

LES SOUFFLES DU MONDE

« Un livre prodigieux d'intelligence. »

J.-Yves Jouannais, artpress

ÉDITIONS Viviane Hamy



Entre Judaïsme et christianisme

NATHAN WACHTEL
La Foi du souvenir
Labyrinthes marranes

Une série de portraits d'une remarquable vivacité. Une mémoire vivante et une histoire intelligible. Nicole Lapiere, Le Monde

La Librairie du XXI^e siècle
Collection dirigée par Maurice Olender

www.seuil.com

Seuil

Dernier cercle

Pierrette Fleutiaux tisse le lien entre une mère et sa fille au-delà des rivalités, des rapports de domination et de séduction

DES PHRASES COURTES, MA CHÉRIE

de Pierrette Fleutiaux. Actes Sud, 224 p., 15 € (98,39 F).

C'est une ville de province à cinq cents kilomètres de Paris, une ville « fantôme », comme glacieuse sous une Cellophane invisible. « J'entre dans ces territoires où rien de ce que je connais n'a plus cours », se dit la narratrice chaque fois que, depuis sept ans, elle vient y voir sa vieille mère, dans une pimpante « résidence de retraite » aux murs de crépi rose. C'est un dernier cercle, un lieu de simulacre où l'on doit être, jusqu'au bout, présentable, où l'on est évalué, jugé sans merci : il y a là aussi des rivalités, des rapports de domination et de séduction.

Les enfants, qui ne sont plus si jeunes eux-mêmes, rétablissent, à l'envers, le lien ancien. Au fils, chirurgien, le souci d'accourir au moindre appel. A la fille, la charge de l'apparence, l'achat épique d'une robe dans un magasin de vêtements pour personnes âgées, le lien social avec le médecin traitant et la coiffeuse.

Entre la mère et la fille, les relations ne sont pas simples : il y a « de la bagarre », de vieilles dissensions et des discussions sans fin. Malgré son déclin physique, la mère reste cette femme forte à la parole catégorique, qui a enseigné, préconisé l'effort, aimé la science et la modernité. Epouse du directeur de l'école normale d'instituteurs, elle a tenu sa place dans cette petite préfecture de province.

La fille admire avec quelle persistance sa mère lutte pour ne pas devenir une morte-vivante, et dirige encore avec « maestria » son propre destin, vendant elle-même sa maison, organisant ses futures obsèques. Cette femme opiniâtre a toujours mené, depuis qu'elle a quitté la ferme familiale pour étu-

dier, une harassante entreprise de conquête, où « rien n'aurait jamais de soi » – tâche fondée sur la maîtrise d'une langue claire, compréhensible.

Cette mère qui, pour ses rédactions d'enfant, lui conseillait d'écrire « des phrases courtes », la narratrice ne l'a-t-elle pas déjà trahie en s'« embrouillant » la plume », en s'attachant à des courants secrets, souterrains ? L'écriture, constate-t-elle, l'a « séparée » des siens, causant chez eux un mélange de fierté et sans doute de gêne : que dire de la découverte de ses propres ouvrages, dans la bibliothèque familiale, masqués derrière les volumes reliés d'un club du livre ? « Je ne gardais pas la face, n'aidais pas à consolider la façade qui était l'œuvre de leur vie et l'expression de leur morale. Je montrais ce qui ne doit pas l'être. »

Comment une romancière peut-elle rendre compte de tout cela, quand elle ne cherche surtout pas dans la littérature « la vie copiée au plus près », qu'elle n'est bien que dans la fiction et la plus éloignée possible du témoignage ? Un « traumatisme étrange » lie une fille à la fois rebelle et fidèle, qui a fui sans rompre, à une genitrice double, énigmatique : la mère de tous les pardons et la mère du reproche irréparable. Pierrette Fleutiaux ne s'épargne pas elle-même dans ce beau livre qui évoque l'expérience si commune et toujours singulière d'un lent accompagnement vers la « barrière noire ». Dans « l'entrelacs complexe » du lien entre cette mère et cette fille, l'admiration et l'émotion l'emportent sur l'irritation et la révolte de se voir confisquer sa liberté. « Maintenant qu'elle n'est plus là, mes lignes de fuite s'embrouillent. Elle ne me manque pas, j'ai le cœur sec, ne pleure pas, je suis libre et légère, je suis un atome détaché et tout se vaut dans l'univers. »

Monique Petillon

LA FEMME DIEU

d'Yves Bichet. Fayard, 342 p., 18,75 € (123 F).

Un chant métis, lancé d'une voix rauque, chaude, cassée, une mélodie qui ouvre les abîmes vertigineux d'une nostalgie plus vaste que la mémoire propre ; un sourire lisse et si tranquille qu'il désamorce le doute, épuise le désir d'investigation, condamne à se résigner au jeu de l'apparence. C'est ce qui reste de la féminité de Jeanne, fille libre et si vivante que les horreurs d'un temps qui n'en est pas chiche l'épargnent, au péril des conventions, lorsqu'elle s'enferme dans la condition des mâles, jusqu'à devenir prieur de Saint-Alban, maître(ss) d'une communauté monastique où son essence représente la part du diable. Femme Dieu dans un monde en fureur où les repères se brouillent, les autorisés se délient et les élans s'épuisent. En rupture des codes sexuels, comme l'ange dont la grâce extatique tempère la mission céleste, porte-parole d'une divinité retirée dans sa Création et dont le message se perd avec l'espérance des hommes.

Même si l'on sait la fortune de la tradition légendaire, largement répandue depuis le XII^e siècle, d'une femme, Jeanne ou Agnès, qui aurait occupé la chaire de saint Pierre à Rome au milieu du IX^e siècle, la figure de la papesse intéresse davantage aujourd'hui l'amateur d'emblèmes – elle entre au répertoire des tarots dès le XIV^e siècle – et l'historien – Alain Bourreau donna naguère une formidable synthèse sur le sujet (*La Papesse Jeanne*, Aubier, 1988) – que l'homme de lettres, même si Stendhal, au hasard de ses *Promenades dans Rome*, contribua à prolonger le mythe.

Pour son troisième roman, Yves Bichet relève le défi. On n'attendait guère l'auteur de *La Part animale* ou des *Terres froides* sur le terrain du roman historique. Et, de fait, si

Ange, corps et âme

Condamnée à cacher sa nature féminine, travestie en homme parmi les moines, Jeanne déjoue les sexes et balance entre la sainteté et le démoniaque. Sans tiédeur ni mesure, Yves Bichet signe là son plus beau roman

La *Femme Dieu* transporte le lecteur aux premiers temps de l'Empire carolingien, il n'offre pas ce pittoresque accablant à force d'érudition tatillonne qui caractérise le « genre » (mais en est-ce un ?) et « oublie » en chemin l'enjeu de l'écriture. Nul risque ici que la sève des mots, la pulsation de la phrase ne le cèdent à la documentation ; et qu'il importe que l'on confonde les petits-fils de Charlemagne ou bouscule (à peine) la chronologie. Bichet est écrivain. Et son roman l'un des plus éblouissants de la rentrée.



Yves Bichet

Né à Jallieu (Isère) en novembre 1951, Yves Bichet a longtemps travaillé dans le bâtiment. Consacrant les mortes saisons à l'écriture, il a publié des poèmes (*Citelle*, Cheyne éd., 1989 ; *Le Rêve de Marie*, éd. Le Temps qu'il fait, 1995), de la prose poétique (*Clémence*, éd. Le Temps qu'il fait, 1999), du théâtre (*La Cérémonie*, éd. Paroles d'aube, 1999), deux romans (*La Part animale*, Gallimard, 1994 – en cours d'adaptation cinématographique – et *Le Nocher*, Fayard, 2000) et un récit, *Les Terres froides* (Fayard, 2000) qui vient d'être couronné par le prix franco-suisse Lettres frontière 2001. Il vit dans la Drôme, à Grignan.

La genèse du livre elle-même ne manque pas d'être singulière. Confié à l'automne 1999, à la responsabilité du secteur audiovisuel de Gallimard, son intérêt pour la fable antique (une femme de Mayence se travestit par amour pour suivre un clerc adonné aux études, réussit si bien que la Curie l'accueille et qu'elle succède au pape, avant de succomber à sa passion comme à l'enfantement, accouchant en pleine procession – mais peut-il y avoir encore des degrés dans le scandale !), Yves Bichet séduit Enzo Peri, venu acheter les droits de *Mémoires d'Hadrien*, de Marguerite Yourcenar. Convaincu qu'il tient là une histoire digne de rivaliser avec Roméo et Juliette, le producteur demande au poète une première ébauche. De ces quelques pages est née *La Femme Dieu*, premier volet d'une intri-

gue qui revisite certaines des obsessions de Bichet, telles que la sourde révolution des corps au travail, l'échappée lyrique au cœur même de la violence et le jeu inépuisable entre la fuite et le havre.

Contrainte par la puberté à rejoindre le camp des femmes, Jeanne s'en échappe presque aussitôt pour survivre, accusée de porter la peste, à laquelle son jeune frère Sifroi est censé avoir succombé. Ange muet dont la mort n'altère pas la beauté, l'enfant ne savait rien, ne sentait rien : il meurt. Travestie en garçon, sa sœur n'a pas la même naïveté et serre les

opposés, irréductiblement rivaux. Ouvre sur une certitude sans appel (« J'ai parlé au cheval. Je lui ai dit que j'étais une femme à présent »), le livre se clôt sur un aveu aussi incontestable (« Je suis un homme »), révélation lue dans le sourire d'ange d'une brute, mi-démon, mi-animal, qui la sauve pour son mystère même, là où d'autres s'apprennent à le lui arracher. Seules les lèvres disent la vie. Celles du sexe qui s'ouvrent à l'ensemencement et pour l'enfantement. Accouchant la jument Bras-de-Zil, Jean(ne) revoit le corps mort de Sifroi, « lisse, comme étonné » et constate : « La beauté colle à la laidure, le désir à la souffrance, la boue au crin » ; dans l'effervescence d'un nouveau corps à naître, il n'est que « des lèvres, des sexes, des croupes écartelées (...) Lèvres empourprées des hommes tout autour, mordues par la peur. La vie ».

Malgré son crâne rasé, sa lèvre gercée, sa poitrine bandée pour conforter le simulacre, Jeanne ne cède rien de sa vraie splendeur. Troublante jusqu'au malaise, puisque le prieur Dom André avoue fiévreusement son désir interdit (« Tu es fait pour décevoir. (...) C'est un plaisir du diable, une joie femelle ») pour le novice, qui confie à la jument, guère plus amène avec l'étaillon : « C'est ma manière d'aimer. Et crois-moi, là-haut, notre Dieu, notre maître, le pratique au mieux depuis tous ces siècles qu'il nous dirige. »

Mais il est d'autres lèvres. Passerelle entre les mondes, terrestre et divin, chrétien et mécréant, le chant de Jeanne est une clameur, un hommage à un Très-Haut « sauvage, le seul qui vaille », qui ne répond à personne – il est vrai qu'« on ne s'aime pas, aux alentours de Dieu. On s'observe. On est guetté mais toujours seul ». A elle peut-être, puisqu'elle peut répondre à Dom André, qui s'inquiète de l'entendre chanter « sans mesure, dangereusement » : « Dieu n'aime ni la tiédeur, ni la mesure. » Qu'on se rassure, Yves Bichet non plus.

Philippe-Jean Catinchi

L'enjeu du péché

La voix du diable : François Taillandier et Amélie Nothomb entre le démon du bien et l'ange du mal

En Occident, la notion de péché est refoulée aux oubliettes, et la frontière entre le bien et le mal est souvent indistincte ; quel est alors l'enjeu de la responsabilité individuelle ? François Taillandier et

Amélie Nothomb s'interrogent. Chaque homme ne serait-il plus que l'esclave autiste d'une entité monstrueuse qui édicterait – selon les nécessités politiques et les intérêts économiques – les lois d'une morale fluctuante. C'est le théorème

que développe François Taillandier.

Le Cas Gentile (1) est l'histoire d'un fait divers sous le double éclairage de la psychanalyse et de la métaphysique. Le pompier Gentile, héros malgré lui, arrache aux flammes une relique sacrée (l'action du récit se situe à Turin, en Italie). Un an plus tard, il détruit à coups de barre de fer des panneaux publicitaires. Guido, un vieux syndicaliste marxiste, Beato, l'aumônier des sapeurs-pompiers, et Aspasia, une journaliste flouée par les hommes, veulent élucider les raisons de ces actes spectaculaires mais antinomiques, tous deux liés à la représentation d'une « divinité » : une image du Christ (on reconnaîtra le saint suaire) opposée à une image vénale de la consommation. François Taillandier décrit le mâle moderne, livré à sa solitude, incapable d'assumer l'échec et la douleur, et qui cherche à renouer avec l'héroïsme. Homme ordinaire, peu enclin à l'introspection, Gentile vient d'être lâché par Lisia, la femme dont il se croyait aimé. Jaloux, angoissé, perturbé dans son identité virile, trop jeune pour pactiser avec l'oubli, trop vieux déjà pour se réjouir de sa liberté, il se sent « désexister ». Le sauveur de l'image mystique et l'icône de la désaffection mercantile perd l'équilibre. Les deux actes, aussi vertigineux l'un que l'autre, ouvrent sur le même abîme : le sens de notre présence au monde.

Taillandier évite le commentaire philosophique en faisant intervenir un certain Nero, surmoi dépressif en habit de diable, qui obsède le pompier infantile et paranoïaque. Gentile a été rattrapé par le péché d'Adam. Manipulé, il laisse béante l'interrogation existentielle à laquelle notre siècle narcissique ne peut répondre. Le prêtre, le syndicaliste, la journaliste amoureuse n'apportent pas de solution. L'apparente régénération du pompier déjanté reste une énigme.

Jérôme August, le héros d'Amélie Nothomb, ressemble à Gentile. Comme lui, il fait l'ange et offre son tribut au démon. Mais Amélie Nothomb se joue de Dieu comme des hommes. Égarée dans un récit invraisemblable, elle se désintéresse vite de son personnage. Si Jérôme est agressé par son Nero, en la personne de Textor, il s'avère trop vite qu'ils ne font qu'un et que le dialogue, unique substance de *Cosmétique de l'ennemi*, est un monologue de tragédie classique entre l'homme et sa conscience. Passées les quelques pages où la romancière installe son héros dans le décor d'un aéroport, la confrontation s'empêtre dans la lourdeur d'une démonstration où elle-même succombe à l'ennui. Elle bâcle un dénouement pressenti à la vingt-troisième page. Que n'a-t-elle mis, au service de cette ébauche métaphysique, son art de cavalière désinvolte qui, d'un coup de cravache, déchire nos illusions.

Hugo Marsan

(1) François Taillandier propose sur Internet (www.00h00.com) des récits à suivre. Huit d'entre eux sont réunis dans un livre : *Intrigues*, L'édition en Ligne, 100 p., 12 € (78,70 F).

LE CAS GENTILE
de François Taillandier. Stock, 226 p., 16,80 € (110,20 F).

COSMÉTIQUE DE L'ENNEMI
d'Amélie Nothomb. Albin Michel, 140 p., 12 € (78,70 F).

Le voyage et le doute

Un essai littéraire sur l'évolution des rapports entre les prétendus civilisés et les supposés barbares

LE SECOND REGARD Voyageurs et barbares en littérature

de Jean Soublin. Buchet Chastel, 220 p., 15 € (98,39 F).

Hérodote intrigué par le comportement des Scythes ; Ibn Jubayr, secrétaire du gouverneur de Grenade à la fin du XII^e siècle, découvrant que les chrétiens ne sont pas tous des brutes et qu'un musulman peut être un notable respecté en terre chrétienne ; le moine Thevet, de retour du Brésil, décrivant des êtres « sans foi, sans loi, sans religion, sans civilité aucune... vivant comme des bêtes irraisonnables ». Ce sont là trois personnages parmi les nombreux que présente Jean Soublin dans un essai où l'on retrouve Mérimée fasciné par les Gitans, Eugène Fromentin peintre du Sahel, Tolstoï qui doit la vie sauve à des Cosaques sous les murs de Grozny, et même Basde-Cuir, le héros des romans de Fenimore Cooper. Chapitres apparemment hétéroclites pour un travail d'une parfaite cohérence sur l'évolution du mot « barbare ».

C'est en voyageant, en quittant son propre univers, que l'homme prend conscience des préjugés qui portent à se méfier de l'étranger. De son « second regard », s'installe le doute, « cette première lézarde dans l'arrogance du dominateur ». Ce doute qui bouleverse les certitudes peut ébranler l'intolérance, conduire à des interrogations. Le barbare ne serait-il pas notre semblable, notre frère ? Et le civilisé n'a-t-il, en ceci ou cela, un comportement de barbare au sens dévalorisant qu'il donne au mot ? Et le barbare, en ceci ou cela, n'est-il pas aussi civilisé, voire plus, que le civilisé ? Les exemples littéraires que donne cet essai apportent des réponses. Ainsi donc, Hérodote, Ibn Jubayr, mais aussi Montaigne

dénonçant l'Espagne et la chrétienté civilisées coupables de massacres d'Indiens qui ne sont pas dépourvus de civilisation ; ou Fromentin rendant hommage aux Bédouins.

Pour illustrer ce thème et en analyser les différents effets dans le temps et l'espace, Jean Soublin n'oublie pas qu'il est aussi romancier. L'érudition ne fait pas place à l'imagination, mais, en étudiant les mœurs de l'époque où ces auteurs écrivent et ce leur conception du barbare doit à la géographie et à l'histoire, il développe chaque exemple en un récit qui a le ton d'une excellente nouvelle.

Pierre-Robert Leclercq

Jean Soublin collabore au « Monde des livres »

L'HOMME DANS LE PAYSAGE

avec

Alain CORBIN,

(« L'homme dans le

paysage » éd. Textuel)

Jean-Robert PITTE,

(« Histoire du paysage

français » éd. Tallandier)

et

Jean-Didier

URBAIN

VENDREDI 23

NOVEMBRE à 18H

à

LA LIBRAIRIE DES

puf

49, Bld St Michel

PARIS 5^e-tel 01 44 41 81 20

MICHÈLE DESBORDES



Le commandement

roman

« Commandement commence par un chapitre que l'on relit quand on a fini. On le relit pour ne pas quitter trop brutalement le récit, comme s'il fallait repasser par le sas, comme si l'air respiré dans le livre, la pression qu'on y subit, imposaient qu'on reprenne là son souffle, son équilibre. Et puis, à le relire, on se surprend à poursuivre ce livre sans fin. »

Jean-Baptiste Harang, *Libération*



GALLIMARD

UN LIVRE ÉPUISE OU INTROUVABLE ?

Librairie

LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :

29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60

E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

Le cadavre
du situationnisme
bouge encore.

A preuve une nouvelle
biographie
de Guy Debord

par Vincent Kaufmann,
une nouvelle revue
sur les archives
du mouvement,
et, en trois volumes,
la confirmation
d'un soupçon :

Asger Jorn, qui participa
à la fondation de Cobra
et de l'Internationale
situationniste, fut
l'observateur
le plus incisif
de la création artistique
des années 1950 et 1960.
Ses analyses peuvent
servir aujourd'hui
avec la même efficacité

Asger Jorn, l'hérétique permanent

LA GENÈSE NATURELLE
d'Asger Jorn.
Ed. Allia.
90 p., 6,10 € (40 F).

POUR LA FORME
d'Asger Jorn.
Préface de G.-E. Debord.
Ed Allia,
168 p., 15,24 € (100 F).

FIN DE COPENHAGUE
d'Asger Jorn.
G.-E. Debord,
conseiller technique
pour le détournement,
éd. Allia, 11,43 € (75 F).

ASGER JORN
Critique de l'image
quotidienne,
de Laurent Gervereau.
Cercle d'art, 224 p.,
27,44 € (180 F).

Pour la forme a été publié pour la première fois par l'Internationale situationniste en 1957, l'année de la *Fin de Copenhague*. *La Genèse naturelle*, inédite en français jusqu'à ce jour, a été écrite entre 1963 et 1964. On ne donne ces précisions chronologiques que parce que le lecteur pourrait croire que ces écrits de Jorn sont récents. Leur auteur est mort en 1973. Cela n'empêche qu'il traite autant de ce qui s'est passé depuis que de ce qu'il a vu se produire en Europe après 1945. On en conclurait volontiers que, d'une part, il voyait juste et que, de l'autre, les situations se ressemblent, de décennie en décennie.

Voyez par exemple la querelle du formalisme et du réalisme. Dans les années 1950, le second affirmait s'opposer à l'abstrait, accusé de formalisme. Aujourd'hui, il règne sous toutes les formes du documentaire, photographié, filmé ou écrit et, à nouveau, il veut faire pièce à des formalismes vieillissants. On peut se contenter de cette opposition et choisir l'une des deux causes. Ou lire Jorn : « Il est exact que le formalisme est devenu une menace dans l'art après la guerre, mais il semble que ce formalisme ne fait que refléter un aussi grave formalisme social et politique. » Au lieu d'« après la



Collage extrait de « Fin de Copenhague » (1957)

guerre », lisez « dans les années 1990 », l'analyse est tout aussi vraie, de l'art comme de la société. Jorn continue : « Mais en se libérant du formalisme, l'art n'allait pas vers le naturalisme souhaité par les esprits paresseux, mais vers l'informe. » Le naturalisme actuel est sociologique ou sexuel, principalement. Les esprits sont toujours aussi paresseux : ils s'en contentent, ils en redemandent. « L'informe » ? Il se nommait alors, en peinture, Klee, Wols, Corneille et Jorn lui-même. Aujourd'hui, il a d'autres noms propres. Et il se défend contre les formalismes et les réalismes contemporains, afin que toute notion d'un individu sin-

gulier et libre ne s'abolisse pas dans un système, quel qu'il soit.

Jorn l'écrit de plusieurs manières dans *Sur la forme*. Politique : « Seul un art nouveau peut éviter que l'homme futur soit réduit à être un simple instrument d'un équilibre social. » Séditieuse : « Tout art exprime et provoque une expansion. La police et les politiciens appellent cela de l'évasion, parce que c'est une action qui passe à côté de leurs contrôles. » Résolue et désabusée à la fois : « Toute tentative pour transformer le monde d'après nos désirs n'a jamais été et ne sera jamais qu'une absurdité, mais pour l'artiste et ceux qui ont l'esprit artistique, c'est la vie même. » Cette

phrase, il faudrait la savoir par cœur, parce qu'elle définit exactement la position de l'art dans la société actuelle, qui s'empresse de le convertir en culture pour avoir la paix.

Ces aphorismes sont pris dans des développements argumentés par l'histoire, la philosophie, l'économie, dans des études où Jorn cite aussi bien Ruskin que Van de Velde, Baudelaire que Bakounine. Des reproductions s'introduisent entre les paragraphes : dessins et céramiques du groupe Cobra, dont Jorn a été l'un des fondateurs, et des sur-réalistes dont le mérite a été d'affirmer « la nécessité des arts pour la présence de ce que l'on appelle l'homme ». Hommage légitime.

L'ORIGINE DU MONDE

Jorn n'avait donc que méfiance pour la société contemporaine, qu'il savait vouloir liquider tout ce qui dépasse la moyenne. Dans *La Genèse naturelle*, il avance une hypothèse : la société est devenue de plus en plus puissante en raison des progrès techniques, et donc elle a de moins en moins besoin d'hommes pour se défendre contre des dangers qui s'effacent. Ils ont cessé d'être utiles. Désormais, « ils sont encombrants ». La « démocratie moderne (...) va se partager en ouvrières parfaitement honnêtes et laborieuses, et en mères somptueuses à l'image de Marilyn Monroe ».

Telle est la thèse. Elle est environnée de considérations ironiques sur l'origine du monde et ses mythes, la fin du paradis, les aventures tragico-finissant par l'emporter sur son compagnon amoindri. L'androgynie et la parthénogenèse sont aussi évoquées, avec une antipathie sensible. Mais ces points importent moins à Jorn que la montée, qu'il sent irréversible, d'un monde de confort et de normes, dont les États-Unis et les pays scandinaves seraient les modèles effrayants. « Les hommes - aventuriers, escrocs, voleurs, spéculateurs - sont généralement désavoués par la société. Moi, je suis tout cela, en étant artiste créateur. »

Voleur en effet : voleur d'images, de slogans, de réclames, de cartes. Il les prenait dans les journaux, les

livres, les puces et les réutilisait après quelques modifications. Cette stratégie, que Dada avait inventée, Jorn et Debord l'appelaient détournement. En 1957, dans l'atelier d'un lithographe danois, ils réunissent un tel matériel et en font un opusculé, tiré à deux cents exemplaires à l'enseigne du Bauhaus imaginiste, mouvement créé par Jorn contre les nostalgiques fonctionnalistes du premier Bauhaus, celui de Gropius.

Fin de Copenhague, déclare le titre. Fin de toute communication, de toute logique. Des bouts d'articles, des titres, des publicités, des cases de bandes dessinées flottent détachés sur le blanc du papier, où explosent des jets de couleurs. Les phrases sont choisies pour leur idiotie, les illustrations pour leur trivialité. Ce n'est donc pas un livre, mais une rhapsodie d'images sans légendes et de légendes sans images. L'entente de Jorn et de Debord est telle qu'ils renouvellent le genre du collage. Quant à leur usage de la bande dessinée, il anticipe de quelques années sur Warhol et Lichtenstein. Il semble du reste que des exemplaires de leur ouvrage soient parvenus à New York avant la fin des années 1950. Jorn précurseur du pop ? Il se peut.

Une vie si débordante, une pensée si incisive doivent désormais être étudiées de près. Laurent Gervereau s'y est essayé. Mais, emporté par le dynamisme de Jorn, il n'a pu écrire qu'un récit hâtif et haché. S'il a le mérite d'être le premier en français, il est cependant trop synopé, dans un style obscur à force d'exclamations et d'affirmations préemptoires. L'analyse de Jorn démolisseur d'esthétiques n'y est qu'esquissée. On n'en a pas fini avec celui que Debord tenait pour « l'hérétique permanent d'un mouvement (le situationnisme) qui ne peut admettre d'orthodoxie ».

Philippe Dagen

★ Les Editions Allia publient par ailleurs *Défense de mourir*, catalogue très complet de la rétrospective Gil Wolman à Blois et Dijon (400 p., 21,34 € [140 F]). On y trouve une biographie et des textes inédits de celui qui fut, au temps de Potlach, une figure majeure de l'Internationale lettriste.

Debord, sa vie, son œuvre

Vincent Kaufmann propose une biographie intellectuelle originale et dépassionnée du théoricien du situationnisme, dont il salue la « poétique »

GUY DEBORD
La révolution au service
de la poésie

de Vincent Kaufmann.
Fayard, 416 p., 24,30 € (159,40 F).

Avec son Guy Debord. *La révolution au service de la poésie*, Vincent Kaufmann met les pieds et avance calmement dans ce que l'on présente toujours comme un champ de mines : la vie ou l'œuvre, lui dit que c'est tout un, de Guy Debord (1931, ou plutôt, on verra pour-quoi, 1951-1994). Note rédigée par les soins de l'artiste en 1971 : « Guy Debord. Se disant cinéaste. Membre de l'Internationale situationniste, dont il a été l'un des fondateurs en 1957. (...) A publié en 1967 *La Société du spectacle*. L'année suivante, a figuré parmi les meneurs du courant le plus extrémiste lors des troubles de mai 1968. A la suite de ces événements, ses thèses ont acquis une grande influence dans l'ultra-gauchisme européen et américain. Né en 1931, à Paris. »

Reprenons. Situation : de plus en plus complexe. Incitation : l'ivresse autant que l'alcool. Lectures choisies : moralistes, historiens, poètes, les thèses sur Feuerbach, Lautréamont, Dada, Henri Lefebvre, Lukács, Korsch. Forte implication dans le lettrisme, connexions avec Cobra, Socialisme ou Barbarie. Débuts : le cinéma, le détournement, le grand style. Regrets : qu'on n'aperçoive pas davantage qu'il s'est donné la liberté de raisonner comme les classiques (plus que de les imiter). Zones de secret préservé : quelques-unes, toujours voulues. Il se suicide le 30 novembre 1994 ; ses cendres sont répandues à la pointe du Vert-Galant par sa seconde femme, Alice Becker-Ho, à qui est dédiée la biographie (« *forçément*

intellectuelle ») de Kaufmann. Professeur de littérature en Suisse après avoir exercé à Berkeley, il est l'auteur d'essais très fermes : *Le Livre et ses adresses*. Mallarmé, Ponge, Valéry, Blanchot, Librairie des Méridiens - Klincksieck (1986) ou *Poétique des groupes littéraires*. Avant-gardes 1920-1970, PUF, 1997.

Debord, sans se donner le ridicule de menacer d'éventuels biographes, plus léger, moqueur, délicat : « Quel besoin a-t-on de « faire un portrait » de moi ? N'ai-je pas fait moi-même, dans mes écrits, le meilleur portrait que l'on pourra jamais en faire, si le portrait en question pouvait avoir la plus petite nécessité ? » Celui-ci s'impose par son ton, le retour aux images et le fil conducteur du poétique. Ce qui frappe au début, c'est la table rase des positions « légitimes » (je ne l'ai pas connu, n'ai participé ni de près ni de loin à aucun combat qu'il ait mené, ni même de substitution, « j'ai toujours eu le sentiment d'arriver trop tard pour la révolution, aussi me suis-je bien gardé de me dépêcher », etc.). Règle du genre.

Le lecteur sans qualités étant ainsi posé, place au cours exact de l'œuvre, sans privilège ni refus. Et pourquoi pas, à l'admiration, que ne s'interdit même pas Kaufmann, car il s'en donne les moyens : « J'admire en somme son art du défi, sa poétique à la fois guerrière et mélancolique », ou encore : « Une des choses les plus belles dans son œuvre, c'est en effet sa cohérence, à la fois obstinée, discrète et pourtant lumineuse. » Et soudain, à propos de la « récupération » ou non de Debord (grave question), cocasse chausse-trape de l'imparfait du subjonctif où tombent - ce doit être un petit piège qui leur est tendu post mortem - tous ses commentateurs : « Et

puis surtout, qu'aurait-on souhaité que Debord fesse ? » Qu'il refit et mourût ?

Le premier chapitre est le plus saisissant d'intelligence et de contre-pied. Partant des trois premiers films, dont les *Hurllements en faveur de Sade* (1952 : Debord se fait naître dans ces eaux-là, après dix-neuf années sans jeunesse), Kaufmann retrace une étrange figure qui les traverse, celle des « enfants perdus », enfants du temps perdu qui sont voués à la perte et à la disparition, jeunesse sans profit pour personne. Ce qui lui permet de retrouver le sol biographique, voire chronologique, sans s'y abaisser, passions, fidélités, errances, dérives et ivresses comprises. Avec, au passage, un sort plus marqué qu'ailleurs à l'épisode lettriste et à ses conséquences.

DEUIL DU GRAND JEU

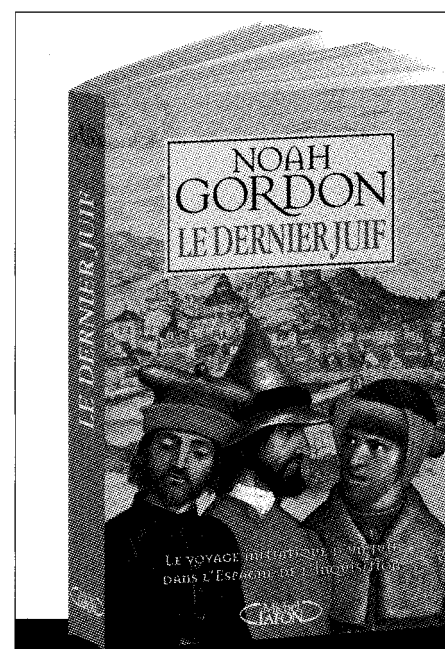
Les discours autobiographiques (traces, échos, fragments) n'est qu'un moment du discours théorique (comme le vrai un moment du faux ?). En quelques propositions, souvent à peine esquissées, comme des possibles d'une construction particulièrement opératoire, Kaufmann effleure ce style en grand deuil du monde et de la vie, le deuil du grand jeu temporel. Pour aussitôt verser dans la conception du temps qui tient l'œuvre et l'incline.

Il n'est pas si facile, et presque jamais avec tant de délicatesse (permise par une réflexion fondée sur les textes et bien peu sur les légendes), de toucher réellement - poétiquement - aux paradoxes excités qui aboutissent à un art sans œuvres et aux contradictions entretenues du collectif et du personnel dans l'aventure. « Le stratège » est le dernier acte, celui qui couvre les douze dernières années

particulièrement actives (du point de vue de la publication) : Debord précise son jeu de la guerre et les références (historiens et polémologues) qui lui permettent d'en fixer les règles.

« J'ai suggéré que la vie de Guy Debord était aussi cohérente que son œuvre. » « Un tel, sa vie, son œuvre » : la formule a beaucoup servi à pas mal de mauvais livres et de pensées courtes. Or, remarque Kaufmann après l'avoir prouvé : « Rarement une vie et une œuvre auront autant coïncidé. J'ai écrit en somme un Debord, sa vie, son œuvre (...) parce qu'elles relèvent de la même poétique. »

Francis Marmande



1^{er} en Allemagne - 1^{er} en Espagne - 2^e en Italie

NOAH GORDON

Un des
10 livres
les plus vendus
dans le monde

Michel LAFON

Deux nouveaux livres marquent un moment important de la pensée du cinéma. L'un, signé du philosophe Jacques Rancière, s'appuie sur une longue pratique amoureuse des films pour construire une réflexion ample et complexe, où le cinéma devient objet de pensée. L'autre, signé de l'historien de l'art Youssef Ishaghpour, est une somme inspirée par une figure centrale de l'art cinématographique, Orson Welles, à partir duquel se développe une riche réflexion sur la modernité. Plus classiques, mais richement illustrés, la plongée en sa compagnie dans l'œuvre de Brian De Palma et le passage en revue du thème du « scandale au cinéma » offrent d'autres angles d'approche, tandis que, en poète autant qu'en critique, le cinéaste Jean-Claude Biette tient un journal qui vaut toutes les thèses, lorsqu'il s'agit de pénétrer les arcanes de la création

Jacques Rancière entre l'amour et la pensée des films

LA FABLE CINÉMATOGRAPHIQUE de Jacques Rancière. Seuil, « La Librairie du XXI^e siècle », 250 p., 20 € (131,19 F).

Voici le livre d'un philosophe écrivant sur le cinéma. Ce livre est sans précédent. Non que les philosophes ne se soient de longue date penchés sur l'art du film, qui inspira en particulier à Benjamin ou à Lukacs une part importante de leur réflexion. Et, depuis les années 1960, de nombreux philosophes ont été sollicités par les revues de cinéma ou se sont d'eux-mêmes intéressés au grand écran, jusqu'à l'exemple majeur que constitue la somme de Gilles Deleuze *Cinéma*, en deux tomes, *L'Image-mouvement* et *L'Image-temps*, aux Éditions de Minuit.

Depuis, les exemples abondent, jusqu'aux cas récents d'Alain Badiou, de Jean-Luc Nancy et à présent de Clément Rosset (1). Mais il reste sans exemple qu'au cours d'une durée longue un philosophe ait fait de l'art cinématographique en général, et de corpus de films nombreux et variés plus spécifiquement, le point de départ d'un travail de pensée continu, et ayant donné lieu à de nombreuses publications ponctuelles (2). Ce sont certaines d'entre elles, retravaillées pour l'occasion, que publie aujourd'hui l'auteur de *La Mésestante* et du *Partage du sensible*.

Les onze textes ici assemblés ont été écrits entre 1990 et 2000. On y perçoit d'emblée une caractéristique loin d'être aussi répandue qu'on le croirait, et qui fait l'extrême bonheur de lecture qu'offre *La Fable cinématographique*: l'affinité intime de l'auteur avec son objet. Rancière aime le cinéma, il le comprend de l'intérieur, avec une émotion, une empathie qui lui inspire des pages proprement magnifiques.

Ainsi, par exemple, de la précision chaleureuse avec laquelle il parle des films de Rossellini ou des *Amants de la nuit*, de Nicolas Ray. Au-delà du plaisir que procurent ces pages, elles suscitent néanmoins l'interrogation sur la posture de celui qui les rédige. Le livre combine en effet trois types d'écriture sur le cinéma – toutes légitimes, mais relevant de régimes théoriques différents : la critique, l'histoire de l'art et la philosophie.

A cette aune, il est évident que Rancière est un excellent critique. Qu'il s'occupe du *Tartuffe* de Murnau ou de *La Chinoise* de Godard, les lignes qu'il leur consacre agencent avec sensibilité la compréhension des procédures à l'œuvre au sein du film et la mise en perspective de cet instant artistique avec des problématiques plus larges. Le bilan de l'historien de l'art est plus ambigu.

Le premier article du livre, intitulé *La Folie Eisenstein*, est magistral, un modèle du genre dans la mise en question par les œuvres (en particulier *La Ligne générale*) de tout le rapport entre une esthétique et une idéologie, à la fois pour son temps, les années 1920, et pour le nôtre. Mais d'autres approches d'ensemble, par exemple celle de l'œuvre d'Anthony Mann, sont moins convaincantes, moins porteuses de sens, quelle que soit la pertinence des passages consacrés à l'un ou l'autre film.

Reste, et c'est bien sûr l'essentiel, le travail proprement philosophique, si on admet que ce mot n'est pas un vague synonyme de tout exercice réflexif, mais une activité spécifique. C'est encore Deleuze qui (flanqué de son acolyte Félix Guattari) l'a défini comme l'activité de qui forge, éprouve et use de ces outils particuliers que sont les concepts. Or on cherche en vain le moindre concept dans tout ce livre du philosophe Jacques Rancière. Un exemple particulière-

ment frappant se trouve dans le chapitre consacré à *M le maudit* et à *La Cinquième Victime*, de Fritz Lang.

Rancière y approche un phénomène passionnant : la mise en œuvre du travail du cinéma dans deux systèmes politiques à la fois comparables et différents, la République de Weimar et les États-Unis de 1935, travail mis en forme par deux régimes de représentation historiquement distincts, le théâtre dans le cas du premier film, la télévision dans celui du second. Mais, faute de

termes n'est défini ? L'effet en est particulièrement visible lorsque Rancière s'intéresse à des œuvres elles-mêmes conceptuelles, comme *Le Tombeau d'Alexandre*, de Chris Marker, et *Histoire(s) du cinéma*, de Jean-Luc Godard.

Des œuvres dont l'importance intellectuelle et esthétique n'établit d'ailleurs pas qu'il s'agit de films de cinéma – Godard a de nombreuses raisons d'affirmer le contraire à propos de son propre opus, et celui-ci comme celui de Marker interpellent sur la nature

en rabattant le cinéma sur une dramaturgie du récit, en en faisant une variante moderne et visuelle du *logos*, la caractérisation par la fable le prive de sa singularité théorique – mise en évidence par d'autres, qui n'étaient pas philosophes mais se sont attelés au difficile ouvrage du concept, à commencer par André Bazin.

Dans le prologue, Jacques Rancière s'évertue à disqualifier ce qui, dans le cinéma, tiendrait à son dispositif technique fondé sur l'enregistrement du réel. L'objectif est, ici aussi, généreux et stimulant : établir que le cinéma est non seulement un art (cause acquise désormais), mais un état de l'art en tant que tel, un système d'élaboration symbolique esthétique d'un type unique, un « moment esthétique » de l'histoire humaine qui « a préexisté » à sa mise en œuvre réelle à partir du 28 décembre 1895.

Ayant disjoint le dispositif cinématographique comme espèce particulière de la « fable » de son actualisation singulière par des appareillages techniques, sociaux et formels nouveaux, Rancière se réjouit de se trouver alors devant des paradoxes, des « logiques contraires ». Mais elles tiennent bien plutôt au cadre de référence dans lequel il a renvoyé le cinéma qu'à la nature de celui-ci.

Jean-Michel Frodon

(1) Clément Rosset vient de publier *Propos sur le cinéma*, dans la collection « Perspectives critiques », aux PUF (138 p., 12,20 € 80 F). Il y réunit les passages de ses livres déjà parus où il évoquait, plus ou moins directement, le cinéma. Cet ensemble est précédé d'un entretien sur le même thème avec Roland Jaccard.

(2) Du moins en Europe. Aux États-Unis, Stanley Cavell a inscrit, d'une manière différente, le cinéma au sein de sa réflexion philosophique. Le parcours est évoqué sans Stanley Cavell, *Cinéma et philosophie*, ouvrage collectif que viennent de publier les Presses de la Sorbonne nouvelle.



Extrait

« Il y a deux manières de tomber qu'un rien sépare, ce rien qui en art mérite seul de s'appeler âme : aucune partie de la représentation, mais une différence imperceptible dans la lumière qui la cerne. Le tracé juste du geste où se résume le trajet de la liberté, telle est l'exacte mesure du "réalisme" de Rossellini, l'identité déterminée du spiritualisme du croyant et du matérialisme de l'artiste : l'âme que l'on dit s'enlever exactement circonscrite dans la courbe du corps qui tombe. » (« La chute des corps », p. 171-172).

définir des outils théoriques, son raisonnement reste étrangement contourné et confus.

Tout aussi significative est l'approche de Jacques Rancière des livres de Deleuze sur le cinéma. Elle inspire considération pour le courage d'entreprendre un travail critique envers des textes qui font trop souvent l'objet d'une révérence paresseuse, et regret devant la manière dont cette critique bute sur l'emploi de termes vagues, non fondés théoriquement, comme « identité », « égalité » ou « incarner ». Et, plus généralement, sur l'emploi inconsideré du terme « image », mot-valise transportant les plus improbables contrebendes, ou parfois seulement du vent – que peut bien signifier, par exemple, « la réalité est un montage d'images », quand aucun de ces trois

propre du cinéma, d'autant plus que celui-ci constitue leur matériau principal.

Si la lecture de *La Fable cinématographique* ne cesse à aucun moment d'être passionnante, c'est évidemment aussi pour ces interrogations critiques qu'elle suscite. Elles renvoient au titre même du livre, à cette « fable » que dans un *Prologue* inédit Rancière définit en se référant à Aristote. Une fable, c'est-à-dire « l'agencement d'actions nécessaires ou vraisemblables qui, par la construction ordonnée du nœud et du dénouement, fait passer les personnages du malheur au bonheur ou du bonheur au malheur ». On voit alors se dessiner la perspective selon laquelle est pensé le rapport au cinéma, et qui empêche d'élaborer les concepts que ce travail semblait pourtant réclamer :

Un monument pour Orson Welles

ORSON WELLES CINÉASTE. Une caméra visible

de Youssef Ishaghpour. Trois volumes, 672, 430 et 880 p., 26,67 € (175 F), 20,58 € (135 F) et 28,96 € (190 F).

Une somme. On appelle ça une somme. Trois livres épais consacrés par le prix Henri Giné du livre art et essai. Un peu moins de deux mille pages. Trois tomes, fruits d'un travail de longue haleine sur l'auteur le plus « artiste » du cinéma américain : Orson Welles. Le projet d'un opus majeur, définitif, sur le réalisateur de *Citizen Kane* serait né, il y a près de quarante ans, lorsque Youssef Ishaghpour sortait des bancs de l'Idhec. *Orson Welles cinéaste. Une caméra visible* aura donc connu une longue gestation. Entre-temps, son auteur, qui s'est distingué pour ses ouvrages sur la nature de la modernité cinématogra-

phique, les relations entre les autres arts, Luchino Visconti ou une série de dialogues avec Jean-Luc Godard, se sera toujours tenu éloigné des modes intellectuelles et des divers engouements méthodologiques ou conceptuels sur le cinéma.

Fidèle à une démarche déterminée par un enseignement précis, cet essai sur Welles refuse de se laisser enfermer dans quelque système trop rigide. Les théories philosophico-historiques de l'École de Francfort sur la culture de masse (Adorno et Horkheimer essentiellement), les thèses de Walter Benjamin sur la reproductibilité technique n'ont pas empêché l'auteur d'avoir recours à la phénoménologie deleuzienne, voire aux conceptions nietzschéennes des puissances du faux, lorsqu'elles pouvaient servir sa démonstration. Avoir réussi à maintenir un équilibre entre rigueur et ouverture n'est pas un des moindres mérites de ce projet monumental.

Le premier tome, sous-titré *Mais notre dépendance à l'image est énorme*, tente de donner, à travers ce que l'auteur appelle une constellation historique, sociale, politique, philosophique, artistique, cinématographique et biographique, un cadre et un réseau de déterminations pour tenter de décrire la nature de l'œuvre wellésienne. Les deux livres suivants s'attachent à celle-ci, titre par titre, en découpant chronologiquement la filmographie : les films de la période américaine pour le tome deux et ce que l'auteur nomme les films de la période nomade pour le tome trois. *Orson Welles cinéaste. Une caméra visible* est une immersion qui se veut à la fois totale et critique dans l'œuvre du cinéaste. La pensée d'Ishaghpour y apparaît à la fois précise tout en ayant recours volontiers à diverses digressions dans un souci de compréhension générale.

Elle s'enroule parfois largement autour d'une idée, avec le risque assumé, non dénué d'accents poétiques, de répétitions et de redites, spirale obsessionnelle encerclant divers aspects d'une des filmographies les plus chaotiques de

l'histoire du cinéma. Ishaghpour prend ainsi le temps de remettre à plat une série de modèles critiques, de situer la vie de Welles dans l'histoire du monde, de décrire Hollywood, au sein duquel il fera ses premiers films en fonction de modèles généraux donnant lieu à quelques développements sur des cinéastes essentiels (Vidor, Lubitsch, Sternberg, Hawks, Ford, Capra, Hitchcock). Le contexte historique est décrit, confronté aux engagements personnels et à l'environnement idéologique du réalisateur, progressiste rejeté par les conservateurs, formaliste repoussé par les libéraux.

LA MODERNITÉ EN QUESTION

C'est bien sûr la question de la définition de la modernité de l'œuvre de Welles qui constitue le cœur de l'ouvrage. Peut-on, en effet, considérer *Citizen Kane* comme un film-charnière cassant l'histoire du cinéma en deux, séparant l'ère du classicisme d'un âge résolument moderne ? Ou bien faut-il, comme certains le pensent, ne faire démarrer la modernité cinématographique que de la démarche néoréaliste, de la volonté d'enregistrement des faits, dans une visée documentaire pure exprimée par le cinéma d'un Rossellini et dont l'esthétique wellésienne, illusionniste et baroque, paraît tout à fait éloignée ?

A l'appui de son raisonnement, Ishaghpour remonte aux sources de la définition de la modernité historique, et constate dans la naissance de l'individualisme possessif, dans l'émergence de l'homme de la Renaissance, une origine de la subjectivité wellésienne. Welles rompt avec les « automatismes perceptifs inhérents au classicisme hollywoodien ». La nature de la modernité wellésienne résiderait alors dans la façon dont ses films contestent l'esthétique de la *mimesis* et de la beauté, nient toute volonté d'une fusion entre la réalité de l'image et l'image de la réalité. En exhibant sa propre rhétorique, en mettant en question son propre matériau, en perdant le spectateur dans une quête labyrinthique du sens, le cinéma de Wel-

les détruit l'unité et l'harmonie, casse la belle apparence, opacifie la transparence des choses postulée par le classicisme hollywoodien. Welles aura détruit le rapport naturel de l'image et du filmé, affirmant d'abord la toute-puissance d'un sujet extérieur à l'objet filmé.

Lorsqu'il aborde l'œuvre film par film, Ishaghpour en suit rigoureusement la progression narrative, accumule divers paragraphes dont chacun développe ce qui, à un certain moment du récit et de la ligne dramatique, lui paraît déterminant. Chaque œuvre pourtant est envisagée sous l'angle d'une idée forte, différente de titre en titre. *Citizen Kane* est un coup de tonnerre.

Pour la première fois, Hollywood produit un film où la conscience avouée de soi remet en cause les fondements invisibles du système, où la subjectivité se fait créatrice et critique, où se joue l'émergence et la disparition

de l'individu dans la modernité économique, le capitalisme. Cette dimension constitue encore plus ouvertement le sujet de *La Splendeur des Amberson*, qui voit disparaître une ancienne aristocratie au profit de la nouvelle bourgeoisie industrielle. *La Dame de Shanghai* est vu sous l'angle d'une critique des images elle-mêmes, à travers la dislocation des codes du film noir.

Les adaptations de Shakespeare ont droit à un traitement particulier (près de 220 pages pour *Othello*), parce que s'y affirme ouvertement une des sources majeures de l'œuvre de Welles. Quant aux derniers films de Welles, Ishaghpour y voit une réflexion sur la souveraineté esthétique, la dissolution de la subjectivité dans un monde dominé par la marchandise, la crise du pouvoir de l'artiste lui-même, dont aura peut-être aussi témoigné l'inachèvement de plusieurs œuvres.

Jean-François Rauger

PRIX FEMINA 2001

MARIE NDIAYE
ROSIE CARPE

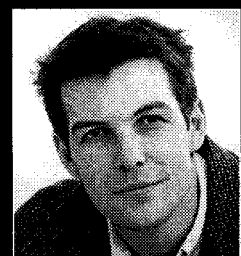


★ m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

© Jean-Yves Cendrey

TANGUY VIEL
L'ABSOLUE
PERFECTION
DU CRIME



★ m

LES ÉDITIONS DE MINUIT

© John Foley/Opale

Le soufre et la beauté

Dans un ouvrage richement illustré, Jean-Luc Douin revient sur les films qui firent scandale

FILMS À SCANDALE !

de Jean-Luc Douin.
Ed. du Chêne, 168 p.,
170 illustrations, 37,90 €
(248,60 F).

J'ai roulé ma bosse. Mais rien, rien, rien ne m'a laissé avec un sentiment de nausée et de dépression comparable à celui que j'ai éprouvé en voyant ce film. » Ce jugement sans appel du *Daily Express*, c'est le cinéaste anglais Michael Powell qui en fit les frais : *Le Voyeur* suscita un tel tollé outre-Manche qu'il mit pratiquement fin à sa carrière. Aujourd'hui, le film est considéré comme l'un des sommets de son œuvre. Mais arrivé trop tôt, ou au mauvais moment, il fit, comme on dit, scandale.

Des exemples comme ceux-là, Jean-Luc Douin en rapporte de nombreux dans son histoire parallèle du cinéma et, plus encore, du XX^e siècle. Pour lui, les « films à scandale » ont deux vertus. La première est d'être des œuvres « dérangeant la morale publique, provocateurs de tapage, de cris et hurlements, d'appels au boycott ». La seconde, de révéler, en suscitant la colère des censeurs, la propension inépuisable – et internationale – de ces derniers à définir, contrôler et corriger notre idée de l'intime : « *Le septième art semblait avoir pacté lié avec l'empire des ténèbres, il a encouragé la suspicion des bien-pensants* », écrit-il.

Ce livre est un album. Car dans le charme d'une maquette qui rend la lecture agréable, large place est faite à de belles illustrations, photogrammes à l'appui : du premier baiser au cinéma échangé par May Irwin et John C. Rice dans *Le Baiser*, de William Heise (1896), et d'Arletty nue dans *Le jour se lève*, de Carné, aux corps nus et maigres des déportés dans *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais ; etc. Rien ne manque, pas même les mains de Robert Mitchum transformées en soutien-gorge masquant la poitrine de Simone Silva sur la plage de Cannes.

Mais *Films à scandale* ne dissimule pas son projet d'inventorier le vrai scandale, celui du sort fait aux



Ce plan d'Arletty nue a disparu dans la version définitive du « Jour se lève » (1939) de Marcel Carné

œuvres et d'abord au cinéma lui-même, « un des grands facteurs d'abrutissement du XX^e siècle », d'après Montherlant.

De fait, le cinéma vivra sous le regard des procureurs, des maires et des curés qui, sans jamais se lasser, désigneront régulièrement quelques titres à la vindicte publique, brisant des carrières, étouffant des cris mais offrant aussi parfois à des œuvres difficiles comme *La Religieuse*, de Jacques Rivette (1967), une notoriété efficace et bienvenue, ce qui fera dire à Jean-Louis Bory : « *On finira par sou-*

haïter le maintien de cette censure qui

lance les films qu'elle veut abattre. » Mais si, rappelle Douin, Diderot avait déjà tout résumé : « *Je veux bien voir des tétons et des fesses, mais je ne veux pas qu'on me les montre* », les censeurs du XX^e siècle auront de la nuance une idée moins subtile.

Il faut dire que le « *Je vous salue Marie, pleine de merde, le fruit de vos entrailles est pourri* » récit avec défiance par Isabelle Huppert dans *Une affaire de femmes* (1988) ne plut pas vraiment à quelques dévots. Lesquels se déchaîneront aussi contre Godard ou Scorsese, allant jusqu'à

provoquer bagarres et incendies

devant les cinémas qui jouaient *Je vous salue Marie* (1985) ou *La Dernière Tentation du Christ* (1988). Jean-Luc Douin, qui recense aussi quelques perles que le temps a rendues réjouissantes, rappelle la formidable saillie de deux éminents cardinaux français : « *Nous n'avons pas vu le film de Martin Scorsese. Nous ignorons la valeur artistique de cette œuvre. Et, cependant, nous protestons d'avance contre sa diffusion.* »

Chemin faisant, le livre renvoie à une autre question : celle de la définition contemporaine du scandale. A Cannes, l'équipe de *La Grande Bouffe* (1973) sortit de la projection sous les crachats de la foule. Oui, des crachats. En 2001, la force de *La Pianiste* de Michael Hanneke en fit d'emblée autre chose qu'un objet de scandale, même s'il dérangea. Il gagna trois prix. Près de trente années séparent ces deux films : l'un fut vilipendé, l'autre non. Les temps changent et s'assagissent. Les spécialistes de la censure, professionnels ou non, ont-ils mûri ? Le public, lui, a toujours voulu en savoir plus. Ça, le livre le montre parfaitement : les films ne provoquent le scandale qu'au regard des codes qu'ils transgressent. Lorsque les codes évoluent, le cinéma, parce qu'il est un art qui change le monde, est encore loin devant.

Finalement, dans ce livre original dont la lecture est une promenade vivifiante (mœurs, nudité, sexe, politique, religion, crime, guerre, violence, tout y est), Jean-Luc Douin montre qu'il y a une sorte de cinéphilie de la « morale » et qu'il y a des censeurs forcément cinéphiles. Tout au long du siècle, ils auront affiché un goût imparable et un jugement sûr, une fascination évidente pour la force visuelle des artistes et une extraordinaire capacité à mettre en valeur le soufre et la beauté. A débusquer le sens caché des choses, les censeurs auront fait d'excellents sémiologues.

Thierry Frémaux
(directeur de l'Institut
Louis Lumière)

Jean-Luc Douin est journaliste au *Monde*

Un homme de l'ombre

Samuel Blumenfeld et Laurent Vachaud ont rencontré Brian De Palma. Témoignage d'un solitaire

BRIAN DE PALMA

Entretiens avec Samuel
Blumenfeld et Laurent Vachaud.
Calmann-Lévy, 212 p., 45,7 €
(299,80 F).

Du groupe de ces *movie brats*, ces « garnements » du cinéma sortis des écoles de réalisation qui ont bouleversé Hollywood au début des années 1970, Coppola, Lucas, Scorsese, Spielberg et De Palma, ce dernier est de loin le moins connu. C'est dire l'intérêt de ce passionnant livre d'entretiens. Il fallait sans doute deux cinéphiles impénitents, ayant exploré chaque recoin de son œuvre, depuis son utilisation des objectifs jusqu'aux différentes moutures de ses scénarios et aux partitions de ses musiciens, pour mettre en confiance le cinéaste et l'amener à se livrer. Mais l'art de l'entretien tient autant à la capacité d'écoute et à celle de relancer l'échange qu'à la précision des questions. Les grands réalisateurs américains, beaucoup plus pragmatiques que leurs collègues européens, se révèlent en général décevants dans leurs autobiographies, et ce n'est qu'éperonné par des interlocuteurs qu'ils finissent par se livrer.

Apparemment, l'élaboration de cet ouvrage fut longue tant De Palma fuyait les rendez-vous. A la lecture on comprend ses hésitations, car une fois « à table » il est d'une franchise troublante, ignore la langue de bois et se met volontiers à nu. Blumenfeld et Vachaud ont réussi à transformer leurs conversations avec l'auteur d'*Obsession* en une sorte de psychocritique, leur « patient » révélant les liens étroits entre sa vie et ses films, beaucoup plus personnels qu'on aurait pu le croire. Une mère manipulatrice, un frère aîné, Bruce, considéré comme un génie et qui le maintenait dans l'ombre, une famille désintégrée et que le jeune Brian contribua à faire éclater en suivant son père pour le photographeur

avec sa maîtresse. Voilà des données qui nourrissent les thèmes du voyeurisme, du complot, des personnages mégalomanes qui se prennent pour Dieu et finissent par faire le mal. Tous les films de De Palma apparaissent dès lors comme ceux d'un homme qui, sorti de l'enfance, veut attirer l'attention tout en restant un solitaire comme assiégé par le monde extérieur.

Après la cellule familiale ce sont le système hollywoodien et la critique américaine auxquels il va s'opposer avec véhémence, affichant non sans candeur une haute opinion de lui-même : « *Mon travail est de plus en plus intéressant* », « *A l'arrivée quand on parlera de Scarface, c'est à mon film qu'on fera référence*. » Admirateurs et détracteurs de De Palma s'accordent sur un point : la jubilation intense que produisent ses films par leur invention visuelle. Travaillant exclusivement à l'intérieur des genres : horreur (*Carré*), film de guerre (*Outrages*) ou d'espionnage (*Mission impossible*), le réalisateur renouvelle l'approche des thèmes par une recherche formelle – dont rendent compte plus de 160 photos. De Palma est resté marqué par la contre-culture des années 1960, l'influence de la nouvelle vague, de Bergman, d'Antonioni et de Buñuel. D'où sa nostalgie d'un cinéma américain naguère novateur et aujourd'hui, selon lui, enligné dans le conformisme, à quelques exceptions près : les frères Coen, Tarantino, Paul Thomas Anderson. C'est le cinéophile resté vivant en lui qui lui permet de distiller dans des superproductions de fabuleux moments visuels, ou qui le conduit chaque année à passer dix jours incognito au festival de Montréal pour entrer dans les salles obscures à la découverte des films du monde entier. C'est sur De Palma, homme de l'ombre que ce beau livre jette de fascinantes lumières.

Michel Ciment

Samuel Blumenfeld est journaliste au *Monde*

Les rêveries d'un promeneur cinéophile

D'un bout à l'autre de l'an 2000, la critique et cinéaste vagabonde avec délicatesse au fil de ses engouements et de ses réflexions

CINÉMANUEL

de Jean-Claude Biette.
POL, 126 p. 13,50 € (88,55 F).

Il y a un an, Jean-Claude Biette publiait (déjà chez POL), *Qu'est-ce qu'un cinéaste ?*, peut-être le livre le plus courageux consacré au cinéma depuis une bonne décennie. Le critique de *Poétique des auteurs* et cinéaste du *Théâtre des matières* s'y risquait à une très pertinente tentative d'analyse des films selon la posture adoptée par celui qui en signe la réalisation. Bien rares sont les auteurs qui, aujourd'hui, prennent le risque de forger de nouveaux outils théoriques, et tentent l'aventure de les mettre à l'épreuve des œuvres dont ils sont supposés éclairer l'approche. Le nouvel ouvrage de Biette – qui a reçu le prix Philippe Arnaud – est d'une tout autre

nature : foin de théorie, il s'agit cette fois d'une promenade à travers les jours, les émotions, les petits faits, les grandes rencontres esthétiques au cours de l'année 2000.

On suppose que c'est à la requête de son éditeur que Biette fait mine de recourir à la forme fixe du journal – mais s'il « tient » son journal, selon l'expression consacrée, c'est d'une main fort nonchalante : 120 pages seulement pour 365 jours disent la légèreté du pas avec lequel est traversée cette année. Le livre s'ouvre bien en janvier et se termine le 31 décembre, le trajet entre les deux dates est loin de s'astreindre à une quelconque régularité. Ni à aucune autre contrainte d'ailleurs, tant il semble que seuls le bon plaisir, les insomnies fécondes et l'humour du moment inspirent ces lignes – on y constate que les mois d'été sont plus prolifiques que les

autres. Quelle importance ? Mais aucune ! Ou alors la plus essentielle urgence. Celle d'un rapport au monde *personnel* – ce qui serait un assez valable définition du cinéma lui-même.

Le rapport au monde de Jean-Claude Biette est exigeant, mélancolique et généreux, capté par bribes, au détour d'un film, d'un livre, d'un souvenir. Et évoqué avec un soin de l'expression, une précision délicate de l'assemblage du mot et de l'idée, qui semble d'un autre âge, et qui enchante. Que trouve-t-on au cours de cette promenade ? Des commentaires sur la lecture de *Waverley*, de Walter Scott, des aphorismes d'une sagesse souveraine et dandy, une page magnifique sur la nuit et Bergman, de délicates méditations sur les chefs d'orchestre. Le cinéma ? Non, *son* cinéma, entre revendication et évidence, dans le murmure

puisque des propres quêtes de Biette, l'érudition chaleureuse à propos de Rohmer et de Pagnol, de Griffith, d'Eustache ou de Hitchcock – rien sur aucun auteur de sa génération ou plus jeune, hormis l'expression d'un élan brusque pour Abel Ferrara.

Pourquoi ce titre, *Cinémanuel* ? Pour sa suggestivité intrinsèque, la douceur de ses phonèmes. Et peut-être pour ce rapport personnel, tactile, artisanal, qu'il suggère entre un cinéaste et la réalité. Car Jean-Claude Biette travaille, ne nous y trompons pas, il prépare son prochain film, et continue de penser le cinéma, tandis qu'il butine ainsi. Les pages du livre n'en fournissent que de discrets échos explicites, mais c'est bien le récit d'une besogne de gestation qui est, avec l'élégance d'un miroir d'ombres, réfléchi.

J.-M. F.

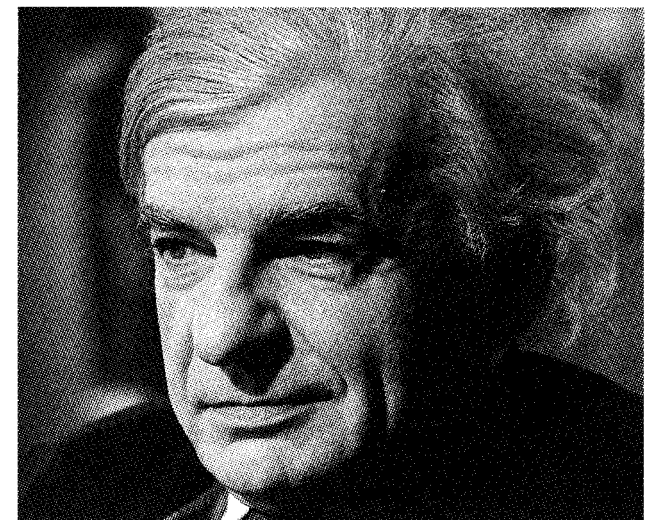
Livraisons

● **LES ANNÉES POP. Cinéma et politique : 1956-1970**, de Jean-Louis Comolli, Gérard Leblanc, Jean Narboni.

Conçu en complément de la programmation et du colloque portant le même titre qui ont eu lieu à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou du 23 mai au 18 juin, ce livre se compose de deux parties. La première est un ensemble de trois articles revenant sur un « moment » de l'histoire humaine, et de l'histoire du cinéma. A la subversion, au début des années 1960, du binôme géopolitique Est/Ouest par l'irruption de nouveaux acteurs faisait écho la transgression du classicisme de la mise en scène et la polarité récit-représentation. Ce qu'incarne la liste des 85 films réunis dans la seconde partie, composée d'un cahier de photos et d'une bibliographie commentée. De Chris Marker à Otar Iosseliani en passant par Straub et Syberberg, Skolimowski et Glauber Rocha, ils incarnent la richesse d'une période radicale, non-légendaire, occultée par la mémoire cinéphilie dominante. (Bibliothèque Centre Pompidou. 130 p., 18 € [118,07 F.])

J.-M. F.

YVES BONNEFOY



LES PLANCHES COURBES

« Il y a peu de poèmes qui suscitent pareillement pour le lecteur le désir de les lire face aux grands paysages ; peu de livres, qui puissent si fidèlement l'accompagner dans le grand voyage de l'existence, et le lui rendre cher jusque dans l'adversité et les tribulations. »

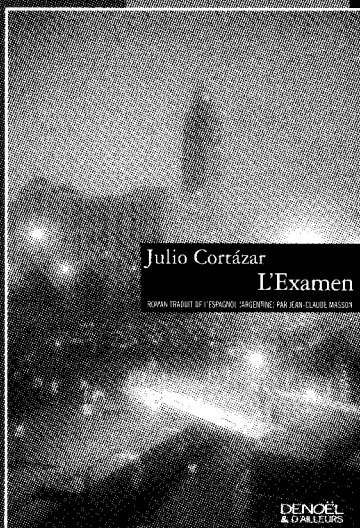
Jean Roudaut, *Le Magazine Littéraire*



MERCURE DE FRANCE

DENOËL & d'ailleurs

Insolite
dérive
nocturne

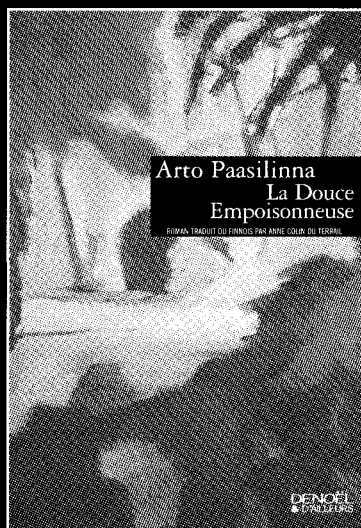


Julio Cortázar

"L'Examen"

"Journal d'Andrés Fava"

inédits



Arto Paasilinna

"La Douce Empoisonneuse"

Arsenic
et
aquavit

DENOËL

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Calmann-Lévy/Stock.** A l'annonce dans la presse du projet de fusion entre les deux maisons d'édition (voir *Le Monde* du 20 novembre), les actionnaires minoritaires de la société d'éditions Calmann-Lévy font savoir que « le contrat de mariage n'est pas encore signé ». Diffusant un communiqué en leur nom, Eliane Calmann-Lévy rappelle que « la bonne tenue financière de la maison est, pour une grande part, la résultante de trente ans de sacrifices qu'ils ont consentis par amour des livres et des auteurs », qu'il est envisageable que le nom Calmann-Lévy « puisse être dilué dans une appellation de type CLS, sans âme ni prestige », et souligne que « les éditions Calmann-Lévy n'ont pas vocation à devenir le trésorier d'appoint de maisons d'édition en difficulté, appartenant au groupe Hachette, dans le cadre d'un Meccano industriel et financier impulsé par la famille Lagardère ». Réagissant pour *Le Monde* à ce communiqué, Jean-Étienne Cohen-Séat a tenu à rappeler que la fusion n'était encore qu'un projet, que les droits et les votes des actionnaires et des descendants des fondateurs des éditions Calmann-Lévy seront respectés « avec le plus grand scrupule ».

● **Nouvelle formule pour les guides France-Info.** Luc Jacob-Duvernet, président des éditions du même nom, propose une nouvelle formule des guides France-Info qu'il réalisait en coédition avec Baland. Ces guides réalisés par des collaborateurs de la station de radio, vendus 7,47 euros (49 francs), sont désormais divisés en sept domaines : pratiques, savoirs, débat, actualité, conso, histoire, saga. La diffusion en est assurée par Diffedit, filiale de La Martinière. Journaliste, Luc Jacob-Duvernet entend développer sa maison d'édition, avec d'autres collections comme « La République » : La République des indépendants, La République des journalistes, La République des paysans...

● **Hachette plein écran sur Internet.** Hachette Livre a entièrement refait son site général qui regroupe sous la bannière d'hachette.com l'ensemble de ses maisons (Calmann-Lévy, Fayard, Grasset, Hatier, Livre de poche, Stock, etc). Le groupe de Jean-Louis Lisimacchio semblait en retrait dans le domaine électronique, après avoir fermé atoutclit.com et mis sous le boisseau son portail éducation. Il propose aujourd'hui un site d'accueil convivial supérieur à celui de son principal concurrent, Vivendi Universal Publishing. Mais au-delà de la rénovation réussie de sa vitrine électronique, le groupe a mis au point un important service destiné aux libraires : www.hachette-diffusion.fr, qui permet à ces derniers de recevoir des informations et surtout de passer et de suivre les commandes. Le groupe teste également un système d'« office » par Internet et devrait équiper ses représentants d'« e-books » de Gemstar.

Beyrouth, diversité des langues

Traditionnel rendez-vous littéraire de la francophonie, la capitale libanaise décernait pour la première fois le Prix des cinq continents

Malgré le report d'un an du IX^e Sommet de la francophonie, consacré aux événements du 11 septembre, la capitale libanaise continue de vivre à l'heure francophone, comme l'a montré la dixième édition du Salon « Lire en français et en musique », qui s'est tenu du 9 au 18 novembre. C'est dans le cadre de cette manifestation, considérée comme le troisième rendez-vous littéraire francophone après Paris et Montréal, que l'Agence internationale de la francophonie avait choisi de décerner pour la première fois le Prix des cinq continents récompensant un écrivain de langue française mais de nationalité autre, n'ayant pas écrit plus de cinq romans.

Initiée en partenariat avec l'Association du Prix du jeune écrivain, cette distinction ambitionne d'être un tremplin pour de nouveaux auteurs et, à travers eux, de promouvoir la langue française dans sa diversité. Une diversité clairement affichée tant dans la sélection – treize finalistes originaires du Liban, d'Arabie saoudite, de Suisse, du Bénin, ou encore du Canada, du Japon ou d'Algérie – que dans la composition du jury qui réunissait René de Obaldia, André Makine, Linda Lê, Aminata Sow Fall, Lyonel Trouillot, Henri Lopes, Leïla Sebbar, Lise Bissonnette et J.-M. G. Le Clezio autour de la présidente, la pétulante poétesse et romancière libanaise, Venus Khoury-Ghata.

Diversité aussi des points de vue, puisque après de longues discussions, c'est finalement la Libanaise d'origine égyptienne Yasmine Khat, et son premier roman, *Le Désespoir est un péché* (Seuil), qui l'a emporté face au Saoudien Ahmed Abdodemane pour *La Ceinture* (Gallimard, mention spéciale du jury). Outre une bourse d'écriture de 120 000 F (18,29 €), la lauréate s'est vu offrir un programme de promotion dans les différents salons littéraires ainsi qu'une aide à l'édition dans son pays.

En prélude à la remise de ce prix, durant quatre jours les membres du jury ont été à la rencontre des lycéens et étudiants libanais. Du lycée franco-libanais à la faculté des lettres de Tripoli en passant par celle de Beyrouth, une même interrogation courait sur toutes les lèvres : celle du choix de la langue. Alors qu'André Makine évoquait le « choc » de Pouchkine ou Le Clezio celui de Rimbaud, Linda Lê, citant Marina Svetaeva (« écrire, c'est déjà traduire dans une autre langue »), précisait qu'être écrivain c'est échapper à toute nationalité. De son côté, le corosif romancier haïtien Lyonel Trouillot rappelait qu'une langue n'est pas seulement un outil de création mais aussi de subversion. Et de préciser qu'après avoir écrit en créole lorsque cette langue n'était pas reconnue comme telle, il avait opté pour le français au grand dam de ses compatriotes. Ajou-

tant, avec pragmatisme, qu'il était aussi plus facile d'être édité dans cette langue.

Au cours de ces différents échanges, qui portèrent également sur la défense de la langue française face aux risques d'uniformisation, il était étrange d'entendre, alors que le credo de la francophonie est la diversité culturelle, les jugements portés par certains écrivains à l'encontre de la littérature française contemporaine. Ainsi de Lise Bissonnette qui l'estimait bien inférieure à ce qui est produit aux Etats-Unis. Ou encore d'André Makine qui déclara que Michel Houellebecq était certes « un phénomène intéressant » mais qu'il faudrait « attendre vingt ans pour juger et voir si d'ici là il allait poursuivre dans cette voie ». Ajoutant à mi-voix : « J'espère que non ». Gageons que ces opinions, qui reflètent un réflexe défensif face à l'hégémonie parisienne – réelle en matière éditoriale – n'entameront pas une défense de la diversité culturelle, dont le chemin passe aussi par Paris.

Christine Rousseau

★ **Comme chaque année, le prix Phénix, qui récompense une œuvre littéraire écrite par un Libanais ou par un francophone et ayant trait au Liban a été attribué ex aequo à *Voyages en cancer*, d'Evelyne Accad (éd. Dar An Dahar) et *Mon père m'attendait à Manille*, de Marie Moarbès (éd. Robert Laffont).**

Série noire, new look

La célèbre collection policière, dirigée par Patrick Raynal, change de format et de couverture

Elle fut longtemps la reine incontestée des collections de littérature policière. Et puis, avec le temps, l'élégance discrète de sa tenue noire a fini par lui donner des allures de douairière détonnant parmi des jeunes gens qui n'hésitent pas à se parer de toilettes voyantes et de couleurs vives. « L'ancienne couverture de la Série noire, admet Patrick Raynal, son directeur, n'avait plus d'impact. On avait un peu l'impression que les ouvrages étaient vieux, qu'ils devenaient aussitôt des classiques que personne ne lisait. Comme tous les livres se ressemblaient, les libraires n'y faisaient plus attention. »

La preuve, les deux romans publiés par Romain Slocombe dans la collection et revêtus d'une jaquette illustrée d'une photographie ont été « de formidables succès » grâce à leur qualité indéniable mais aussi parce qu'ils attireraient l'œil et que les libraires les mettaient volontiers en vitrine. Curieusement, la concurrence est venue de l'intérieur de la maison Gallimard. C'est le succès de Folio policier qui a porté un coup fatal à la vieille maquette d'une Série noire plus que quinquagenaire. « Avec ses couleurs magnifiques, son prix moyen de trente francs et ses textes repris de la Série noire, Folio policier nous a bouffé la laine sur le dos », reconnaît Patrick Raynal. Les lecteurs attendaient volontiers la reprise en Folio d'autant plus

que la collection est mieux diffusée. Faute de pouvoir rivaliser avec une collection « mass media », la Série noire s'est donc drapée dans une nouvelle maquette, ornée d'une photo, affirmant sa vocation à publier uniquement des inédits. Elle adopte le format de « L'Imaginaire », un meilleur papier et passe d'un prix moyen de 40 francs à un prix moyen de 60 francs. Elle publie désormais trois titres par mois au lieu de quatre. La mue semble réussie puisque les premiers titres parus connaissent des tirages supérieurs aux anciens et que certains sont déjà des succès comme, *12 rue Meckert*, le dernier Daeninckx, ou *Justice blanche, misère noire*, de Donald Goines.

Parallèlement, et sans abandonner le domaine américain, la Série noire envisage de publier de plus en plus d'auteurs français. D'abord, estime Patrick Raynal, parce que le niveau de la production ne cesse de s'améliorer, mais aussi parce qu'il en a assez de se battre avec « des agents américains qui imposent des prix et des conditions de contrat énormes pour des bouquins qui ne valent pas toujours le coup ». Dans la foulée, « la Noire », collection grand format de littérature du même nom, pourrait bien dans un proche avenir changer, sinon d'aspect, du moins d'appellation pour s'écarter un peu de son ancrage policier.

Gérard Meudal

Cognac honore Raphaëlle Rérolle

Créé en 1998 à l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Monnet, le Salon de la littérature européenne de Cognac, qui a eu lieu du 15 au 18 novembre, décerne deux prix. Le prix Jean-Monnet, créé en 1995 et parrainé par le conseil général de la Charente, et qui distingue un auteur européen pour un ouvrage publié dans l'année, a déjà couronné Antonio Tabucchi, Pierre Mertens, Arturo Perez Reverte, Herbjorg Wassmo, Harry Mulish et Lidia Jorge. Son lauréat est cette année Jorge Semprun, auteur en 2001 du *Mort qu'il faut* (Gallimard). Selon Gérard de Cortanze, président de ce jury, « Jorge Semprun n'a cessé d'interroger l'histoire, celle de la guerre d'Espagne et du stalinisme, celle des camps d'extermination, celle des horreurs universelles et quotidiennes, celle d'une vie

aventureuse, remplie par le bruit et la fureur. Il a inventé un genre littéraire : le roman autobiographique. »

Pourquoi cacher que l'équipe du « Monde des livres » a appris avec une certaine fierté que le second prix, celui qui, d'abord appelé prix François-1^{er} lorsqu'il fut créé en 1990, puis nommé prix Cognac de la critique littéraire depuis 1998, et parrainé par la Société Hennessy, était décerné à notre collaboratrice Raphaëlle Rérolle, responsable de la littérature étrangère ? Elle succède à Bruno de Cessole, Joël Schmidt, Renaud Matignon, Jean-Noël Pancrazi, François Busnel... Selon une confidence de Marie-Hélène Bastier, présidente du Salon, cette récompense a été vécue ici, par elle et par les amies avec lesquelles elle organise la manifestation, comme une double victoire : la satisfaction de rendre hommage au talent et à l'indépendance d'esprit de Raphaëlle Rérolle, en même temps que la reconnaissance chez un jury qui, lors des premières années manifesta une certaine misogynie, de la possibilité pour une femme d'être une excellente critique littéraire. Marie-Laure Delorme fut déjà distinguée l'an dernier. Ainsi, ce serait vrai : on aurait changé de siècle !

Bordelaise d'origine, Hélène Bastier, directrice de la communication du nouveau maire RPR de la ville, avait créé en 1981 une radio libre à

Cognac, où elle animait une émission littéraire intitulée « Feuilles de livres et pages de vignes ». Puis elle avait redonné impulsion à une Bibliothèque, avant de s'atteler à la création avec d'autres passionnées de littérature de ce Salon qui se veut délibérément lieu de rencontres avec le public, espace privilégié de débats, plutôt que foire du livre. Le Salon de la littérature européenne de Cognac (20 000 habitants) accueille 10 000 visiteurs par an, dont nombre d'auditeurs assidus à l'auditorium où se déroulent les conférences. Ce week-end, le Salon fête particulièrement la littérature allemande. Il est heureux que l'on y put croiser, outre nombre de romanciers et romancières français (es), Jacob Arjouni, Renate Dörrestein, Nedim Gürsel, Jens Christian Gröndhal, Douglas Kennedy, Elsa Osorio, Brina Svit, Stephen Vizinczey... Doit-on ajouter que la participation des entreprises locales (cognac et pineau) aux réceptions ne nuit pas à la convivialité ambiante ?

Le Salon a créé récemment une résidence d'écrivain européen, où fut reçu l'Albanais Besnik Mustafaj l'an dernier, et qui accueille cette année l'espagnol José Angel Manas. Dans sa volonté de diversification, le Salon a aussi initié cette année une section Eurociné, qui donne carte blanche à un écrivain.

Jean-Luc Douin

A L'ÉTRANGER

● ETATS-UNIS : les éditeurs inquiets

La majeure partie des grandes maisons d'édition aux Etats-Unis s'inquiète des mauvaises ventes de livres de fiction en baisse parfois de 15 % par rapport aux chiffres, déjà très moyens, constatés en 2000. Même les auteurs à succès sont loin des résultats habituels, en baisse encore plus marquée, de 25 % à 40 %. La situation est suffisamment grave pour que certains envisagent soit de limiter le nombre de livres pour l'an prochain, soit de revoir les avances aux auteurs à la baisse. Même inquiétude auprès des grandes chaînes de librairies (Barnes & Noble, Borders et Books-A-Million) et pour les ventes en ligne, en particulier pour Amazon.com. Les causes évoquées sont multiples : depuis la campagne électorale qui aurait vissé les Américains devant leur poste de télévision, leur laissant à peine le temps de lire, jusqu'aux attentats du 11 septembre. Puis la guerre, la crainte du terrorisme, la peur de la récession. Toutefois, certains espèrent que, pour les fêtes de fin d'année, le marché reprendra un peu d'élan. Heureusement, bien sûr, les ventes de livres sur l'islam, le terrorisme et autres sujets d'actualité ont très bien marché.

● ESPAGNE : les écrivains au lycée

Pour la seizième année, les lycéens aragonais pourront participer au « Cours d'initiation à la lecture », qui leur permettra de rencontrer et de discuter de leurs œuvres avec quatorze écrivains espagnols ou étrangers qui se rendront dans leur lycée, parmi lesquels Juan Goytisolo, Luis Sepulveda, Cees Nooteboom ou Michel del Castillo. Une expérience qui, semble-t-il, porte ses fruits.

● PRIX LITTÉRAIRES

L'écrivain cubain Guillermo Cabrera Infante, qui vit à Londres depuis 1964, vient de se voir attribuer le Premio Internacional Union Latina de Literatura Romance attribué à Rome par un jury d'écrivains et d'intellectuels de langue latine. Cabrera Infante avait obtenu en 1999, en Espagne, le prix Cervantès... Jonathan Franzen a obtenu le très prestigieux National Book Award pour la fiction pour son roman *The Corrections* (Farrar, Straus & Giroux), qui rencontre depuis sa parution un énorme succès aux Etats-Unis, succès qui ne s'est pas démenti après que son auteur eut été « désinvité » à l'émission télévisée littéraire d'Oprah Winters en raison de déclarations intempêtes qu'il avait malencontreusement proférées à l'encontre de sa sélection par la très célèbre présentatrice (*Le Monde* du 31 octobre 2001). Le prix de poésie a été attribué à Alan Dugan (déjà lauréat du Pulitzer Prize for Poetry), le prix pour les essais à un ouvrage sur la Dépression, *The Noonday Demon : An Atlas of Depression*, de Andrew Salomon.

STEPHEN VIZINCZEY

Éloge des femmes mûres



« Spirituel, sensuel » Olivier Barrot, « Un livre, un jour »

12^e ÉDITION 50 000 EXEMPLAIRES

Anatolia/Éditions du Rocher

3 MILLIONS DE LECTEURS DANS LE MONDE

« Je me méfiais d'Éloge des femmes mûres, ne serait-ce que parce que ce roman est devenu un best-seller mondial. J'avais tort. L'érotisme, c'est cela, le vrai, qui se pratique dans la découverte et le respect de l'autre, qui enrichit la connaissance de soi »

Maurice Nadeau, *La Quinzaine littéraire*

« Un chef-d'œuvre... un roman éblouissant...

un bain de bonheur »

Pierre Lepape, *Le Monde*

AGENDA

● **DU 22 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE. MAGYART.** A Paris, dans le cadre de l'Automne hongrois « MAGYart », Paris bibliothèques organise une série de rencontres où seront abordés aussi bien la littérature que la musique et les arts plastiques ; toutes ces manifestations seront accompagnées de lectures bilingues. **Same-di 24 novembre**, la bibliothèque Buffon propose un après-midi autour du thème « Hongrie, le chant d'un peuple » : poésie et musique avec Georges Kassai, Jean-Luc Moreau et Jean-Baptiste Para (à 15 heures, 15 bis, rue Buffon, 75005 Paris) ; **jeudi 29 novembre** à la bibliothèque Mouffetard, Viviane Hamy évoque son métier et présente le catalogue hongrois de sa maison d'édition en présence des traducteurs Judith et Pierre Karinty et de Gérard Meudal, qui animera la discussion (à 18 h 30, 74-76, rue Mouffetard, 75005 Paris) ; **jeudi 6 décembre**, à

la bibliothèque Faidherbe, Paris bibliothèques et les éditions Gallimard recevront l'écrivain Péter Esterhazy autour de Jean Mattern, Joëlle Dufeully, Eric Naulleau et Bernard Engel (à 19 heures, 18-20, rue Faidherbe, 75011 Paris) ; **same-di 8 décembre**, Sophie Krebs, conservateur à la Maison de Victor Hugo, donnera une conférence sur « Les avant-gardes hongroises : art et littérature » (à 15 heures, bibliothèque Trocadéro, 6, rue du Commandant-Schloesing, 75016 ; renseignements concernant tous les programmes au 01-44-78-80-46 ou au 01-44-78-80-52).

★ **Signalons la parution aux éditions Libro d'une anthologie de la littérature hongroise : Une saison hongroise, coordonnée par Sylvie Chabroux et à l'initiative des éditions Viviane Hamy, où sont présentés, entre autres, des textes de Dezső Kosztolányi, Attila József, Andras Sütő, Imre Kertész, Sandor Kanyadi et Adam Bodor. Ce livre est distribué gratuitement par les associations participant à l'Automne hongrois.**

ARCHIVES & DOCUMENTS
SITUATIONNISTES

LES TEMPS
SITUATIONNISTES
DE JACQUELINE DE JONG

UN PIANISTE FURTIF :
PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF

LE BAUHAUS IMAGINISTE
D'ENRICO BAJ

QUAND L'EXTRÊME DROITE
RÉCUPÈRE
L'INTERNATIONALE
SITUATIONNISTE

NUMÉRO 1 • AUTOMNE 2001

DENOËL

JACQUES
LONCHAMPT

*Journal
de Musique*

1949-1995

Les meilleures
chroniques du
critique musical du

Monde

L'Harmattan
320p. 160F (24,40 E)

ISBN 2-7475-0528-6

Le Monde

DES LIVRES

SPECIAL  SALON JEUNESSE

Numéro spécial ne peut être vendu

Le monde arabe se dévoile aux enfants

Mardi 20 novembre 2001. Petit florilège de dépêches sur l'ordinateur. 8 h 58 : « Une bombe placée dans un cartable explose à la gare d'Alger » ; 9 h 02 : « Des avions de guerre américains tuent cinq civils en bombardant Kandahar » ; 10 h 22 : « On a retrouvé les corps de quatre personnes sur la route de Kaboul »... Aux yeux d'un enfant, comment le monde pourrait-il être intelligible ? On dirait qu'un esprit malfaisant s'évertue à en

Editorial

brouiller le sens, à jeter le trouble dans nos représentations du bien et du mal.

Lieu privilégié des stéréotypes et de l'endoctrinement, les livres pour la jeunesse sont aussi l'instrument indispensable d'une éducation à la paix. Et c'est bien sûr dans cet esprit que le 17^e Salon du livre de jeunesse en Seine-Saint-Denis, qui se tient à Montreuil, du 28 novembre au 3 décembre, invite opportunément à la découverte du monde arabe.

En reflétant la complexité des relations Orient-Occident depuis les croisades, ce Salon évitera sans doute que les enfants ne réduisent l'islam aux drames récents de l'actualité. Il sera l'occasion d'entrer en contact avec la production éditoriale des pays arabes où la jeunesse représente une part si déterminante de la population. Enfin, la mine extraordinaire des dernières parutions françaises sur l'univers arabomusulman devrait offrir aux jeunes issus de l'immigration de précieuses portes d'accès à leur propre culture.

Florence Noiville

ENQUÊTE : LE LIVRE POUR ENFANTS EN TUNISIE

Partagés entre les soucis d'éducation des parents qui misent sur le livre scolaire et leur envie de développer la créativité, les éditeurs en pleine interrogation page IV



Illustrations pages 1 et 3

Rachid Koraïchi

Des livres qui délivrent

par Leïla Sebbar

Rive nord, rive sud de la Méditerranée. Au confluent, des livres. Le monde arabe à lire, à regarder, à entendre.

Aujourd'hui, dans le même lieu, des livres parlent et se parlent. Mais comment adapter au réel de la fiction, le regard assombri par les écrans lumineux qui projettent des images où « s'affrontent les deux rives », dit-on ? C'est ce qu'on entend, ce qui se colporte.

Les enfants voient tout. Deux tours s'effondrent dans le feu. C'est un attentat. Des morts. Des chars détruisent des maisons, ravagent des vergers. On tue des enfants. Des familles errent dans les montagnes. Il fait froid. On lâche des bombes « coupeuses de marguerites » sur des villes. Nuages noirs et ruines. Des morts. Comment nommer, comprendre, expliquer ?

Il y a des livres. Oui. On peut les lire. Des livres pour les enfants. Car, quel que soit l'endroit du monde, l'enfant est l'objet de tous les désirs.

Désirs politiques. Les mouvements de jeunesse, de toute obédience, ont donné la préférence à l'enfance, encadrée, embrigadée, pour son bien et le bien du pays. On lui a donné à lire. De beaux livres de propagande...

Désirs idéologiques. Les institutions religieuses et laïques ont adopté, de préférence, les enfants, dans leurs vastes maisons d'instruction. Pour une morale de la soumission domestique, de l'obéissance civile et religieuse. On leur a donné à lire. Vie de Jésus, vie des saints. Vie de Mohamed le prophète, vie de ses compagnons.

Désirs familiaux. La mère institutrice ou la tante vieille fille ou la gouvernante dévouée, des femmes dans la

maison ont transmis, au fils préféré la loi de la guerre et du pouvoir, à la fille préférée les qualités de l'épouse (de la courtisane ?) et l'exercice des « arts d'agrément ». On leur a donné à lire. La vie des hommes illustres, des histoires édifiantes.

Pour les désirs interdits, on n'écrit pas de livre. Comme si le livre devait servir à détourner de l'illicite, l'enfant toujours prêt à transgresser. Restent les contes et les légendes, la source de toutes les rencontres, les plus insolites, les plus inouïes. Les mythes que personne ne songe à prohiber – ce serait mutiler l'âme des peuples – se croisent et circulent d'une génération à l'autre, d'une terre, d'un continent, d'une langue à l'autre, à la vitesse de la voix, de la lettre, de la ligne. Arrivés par miracle, ils durent miraculeusement. Qui les a écrits, pourquoi ? Nul ne le sait. Personne ne peut le savoir. Ils vont librement.

Aussi librement que les ogres modernes (voraces, ils aiment la jeune chair, ils lui font plaisir) qui fabriquent à des cadences accélérées, des livres écrits pour les enfants par des écrivains mercenaires, sous la férule du Grand Maître de commerce, suivant un protocole et un code rigoureux, l'impératif du profit. Ces ogres-là sont libres de dominer le marché et les enfants consommateurs.

Résister.

Écrire, publier des livres à lire, pas des livres à jeter, ni des livres qui enchaînent. Répondre à des questions graves, des deux côtés de la mer, par des mots et des images qui libèrent l'imaginaire et l'intelligence, qui favorisent de nouvelles questions, d'autres attentes, des désirs autonomes. Partout, assis, debout, couchés, les enfants feuilletent, regardent, lisent. Ils ont écouté,

petits, la voix dans la maison, la cuisine ou la chambre, la voix qu'ils ont réclamée longtemps « encore, encore, c'est pas fini... ». J'ai lu ainsi à mes fils, *Les Mille et Une Nuits*, dans la langue de Galland, *Sans famille*, *Don Quichotte*. Des fragments épars de la Bible et du Coran. Leur père, allongé comme Gulliver, au pied du lit, a lu Tolkien et des contes russes. De l'autre côté de la mer, des enfants ont entendu raconter ou lire *Les Mille et Une Nuits* en arabe, des histoires d'ogresses au Maghreb, extrême occidental de l'Orient, l'épopée de Zir Salem et *La Guerre de la chamelle*, certainement les fables de *Kalila et Dimna* (La Fontaine s'en est inspiré). Qui ne connaît le facétieux Djha, le bateleur nomade de la Méditerranée et les poèmes de Mohand le Kabyle... Des livres et des livres franchissent la mer et les langues, des deux côtés.

Ils racontent. Ils n'endoctrinent pas.

Les mots et les images disent une histoire dans l'histoire du monde.

Là où se croisent d'étranges destins dans la violence et la tendresse. Oui, la tendresse.

Là où la haine et la guerre détruisent et que faire contre le chaos, la catastrophe, l'apocalypse ?

Là où se rencontrent ceux qui ont habité si loin l'un de l'autre, au-delà des mers.

Là où Dieu existe, là où il n'existe pas.

Dieu, c'est qui ? Et les fous de Dieu ?

Est-ce que Dieu aime la guerre ? La folie, c'est quoi ?

Et la mort ?

Ainsi résistent les livres. Sur l'une et l'autre rive. Ils ont encore à dire, jusqu'au Jour Dernier et après. De cette nouvelle guerre, que diront-ils, les livres ? Les livres pour les enfants.

A la rencontre du monde arabe

De Damas à Alger en passant par Beyrouth et Le Caire, une série d'ouvrages didactiques et précieux pour appréhender dans sa diversité sociale et culturelle un espace qui couvre vingt-deux Etats

[BANDO]livraisons/[BANDO]

● **LA REINE ET LE ROI**, de Claude Helft et Aurélia Fronty
Très joliment illustrée, c'est la rencontre entre le roi Salomon, « *le très sage* », et la reine de Saba qui tient à découvrir « *le secret de sa sagesse* ». Réunis dans le palais de verre de Salomon, les deux monarques s'apprivoisent. « *Il n'y a pas d'autres dieux que le dieu de justice et de paix qui est le mien* », enseigne le roi Salomon à sa séduisante invitée, quelque peu sorcière. À partir des légendes juives et arabes, autour des textes de la Bible et du Coran, cette histoire aux couleurs d'Orient est une très juste initiation à la tolérance (Desclée de Brouwer, 24 p., 6,40 €, [42 F]). **A partir de 4 ans**

● **LE TRÉSOR D'HOR HOTEPE**, de Katia Sabet et Philippe Biard
En dépit du gris triste des illustrations, néanmoins très précises, de Philippe Biard, *Le Trésor d'Hor Hotep* est un palpitant roman d'aventures et un excellent ouvrage de vulgarisation historique. En Egypte, au début du XX^e siècle, époque des grandes découvertes archéologiques, Rami – onze ans –, orphelin débrouillard, passionné par le passé de son pays, participe aux fouilles qui mettent au jour le tombeau d'Hor Hotep. Au cours de palpitantes péripé-



● **SINDBÂD DE LA MER et autres contes des Mille et Une Nuits. Miniature persane de l'école de Qzwin (XVI^e siècle)**

ties, le jeune héros démasque le commanditaire des vols d'objets précieux perpétrés par le contremaître du chantier (Folio Junior n° 1162, 189 p., 4,95 €, [32,50 F]) **A partir de 10 ans**

● **LES MESSAGÈRES D'ALLAH**, d'Achmy Halley
Omérah, la narratrice de ce roman – le premier à mettre en scène la vie du Prophète Mahomet et la naissance de l'islam –, est la chroniqueuse d'une fabuleuse biographie, celle d'Aïcha, la jeune veuve du Prophète, qui l'a adoptée et dont elle devient la secrétaire. On louera avec enthousiasme (et plus particulièrement aujourd'hui) la qualité littéraire, le dépaysement poétique, l'importance didactique de ce récit, enraciné dans une exacte documentation, et qui met les fondements et la transmission de la religion dans les mains de femmes cultivées, vénérées par les premiers musulmans (Bayard Jeunesse, 256 p., 11,50 € [80 F]). **A partir de 12 ans**

● **HISTOIRE DU PETIT BOSSU, UN CONTE DES MILLE ET UNE NUITS**

La traduction de l'arabe est d'Antoine Galland (1646-1715), le premier traducteur français des *Mille et Une Nuits*. L'accumulation gourmande des péripéties accentue le suspens de ce récit en abyme. Dès la première page, le petit bossu chanteur meurt, étouffé par une arête de poisson. Un tailleur, un médecin juif, un pourvoyeur musulman du sultan et un marchand chrétien, se croient successivement responsables du cadavre. Les histoires circonstanciées des faux assassins – et des six frères du barbier – s'enchaînent et se répondent jusqu'à la résurrection prévisible de la victime (Folio Junior, n° 96, 192 p., 4,95 € [32,50 F]). **A partir de 8 ans.**

● **IZMIR**, de Patrick Vendamme et Daphné Collignon



● **LA REINE ET LE ROI une histoire de la reine de Saba, de Claude Helft illustrations d'Aurélia Fronty**

Des dessins aux lignes pures (qui rappellent *Le Petit Prince*) illustrent ce court « roman » à l'écriture très soignée. Izmir, fils d'un pauvre berger, part pour travailler à la ville, le désert ayant envahi les pâturages. Il rencontre un aveugle qui le confie à un habile potier. Mais lorsqu'il pratique à son tour ce bel artisanat, son protecteur meurt. Chargé de quelques poteries et d'un âne familial, il retourne au pays de son père. La richesse – relative mais miraculeuse – se trouvait incrustée dans le sabot de l'animal ! (Père Castor/Flammarion, 28 p., 6 € [39,35 F]). **A partir de 8 ans**

● **MIDI PILE, L'ALGÉRIE**, de Jean-Pierre Vittori et Jacques Fernandez

Quarante ans après, en France, Saïd, accompagné de quatre amis, assiste aux retrouvailles de son grand-père, ancien fellagha, et de celui qui lui sauva la vie, en mars 1962, alors jeune appelé du contingent. Chez l'éditeur Rue du Monde – qui fêtent leurs cinq ans



● **LES CONTES BERBÈRES « La Tourterelle » de Youssef Yousfine. illustrations de Philippe Dumas**

– la collection « Histoire d'Histoire » relie le présent à un événement du passé. Le récit, illustré par de grandes images en couleurs, est relayé par des vignettes : photos en noir et blanc de la réalité historique, datées et légendées. Aux antipodes du conte de fées, ce livre brise le mur du silence. Il est prudent qu'un adulte en décrypte la complexité (éd. Rue du Monde, 36 p., 12,19 € [80 F]). **A partir de 8 ans**

● **MA LANGUE EST MON TERRITOIRE**

Vingt-quatre écrivains représentant la littérature du monde arabe ont été réunis dans ce recueil. Il s'agissait d'ouvrir la jeunesse actuelle – d'origine maghrébine ou française – à ces écritures de styles et d'inspirations différents : poème, extrait de roman, court récit ou nouvelle que précède une brève bibliographie. Livre rigoureux, instructif (sans illustrations), *Ma langue est mon territoire* défriche une littérature d'aujourd'hui trop souvent ignorée (Folies d'Encre/Eden, 172 p., 9,91 € [65 F]). **A partir de 12 ans.**

H. Ma

préservé le plaisir de la lecture, que l'iconographie choisie prolonge avec bonheur, et augure bien d'une collection dont c'est là le premier titre (*Le Monde arabe*, Milan/Institut du monde arabe, « Les Encyclopes », 22,56 € [148 F]).

On retrouve le même souci de clarté et la même réussite éditoriale dans un autre album coédité par l'Institut du monde arabe – avec La Découverte cette fois – consacré plus spécifiquement à l'Afrique du Nord (seule l'Egypte est exclue). Ingénieur et journaliste algérien, Akram Belkaïd-Ellyas sait renvoyer en annexe (chronologie thématique, bibliographie) d'*A la rencontre du Maghreb* les partitions nationales actuelles pour mieux faire saisir, par-delà les aléas de l'histoire, les liens entre populations et territoires, civilisation et identité, culture et société. Avec une dernière partie formidablement pertinente, puisqu'elle aborde clairement les enjeux démographiques, le poids de l'islam dans la vie politique, les freins à la démocratisation en cours, le rôle des intellectuels, le fléau de la dette ou celui de la corruption. Précise et astucieusement illustrée (au document « classi-

que » répond le dessin de presse ou la caricature), cette encyclopédie mérite d'entrer dans tous les CDI (128 p., 20 € [131,20 F]).

CONTES ET COMPTINES

Lié, depuis les premières traductions des *Mille et Une Nuits*, tandis que Thierry Aprile, alternant récit et double page documentaire, nous entraîne *Sur les traces d'Aladdin*, avec la complicité de l'enchanteur François Place (Gallimard, 128 p., 10 € [65,59 F])(1), à une vision magique, exotique et paradoxalement opulente, le monde arabe a récemment vu cette magnificence heureuse restaurée par Abdellatif Laâbi, dont le poème *L'Orange bleue* couvrirait le long d'un livre-fresque au charme inentamé (Seuil, 29,73 € [195 F]). On retrouve une grâce comparable dans le livre de comptines, recueillis par Hafida Favret et Magdeleine Lerasle et illustrées par Nathalie Novi, *A l'ombre de l'olivier*, qui vient de partager, avec *L'Auschwitz* de Pascal Croci (éd. du Masque), le Prix 2001 du livre jeunesse de l'Assemblée nationale (éd. Didier, 23 € [151 F]).

Souvent, toutefois, la curiosité sur le monde arabe répond davantage à des questions brûlantes. Expression culturelle devenue, sous les feux de l'actualité, un enjeu politique, les *Paroles kabyles*, rassemblées par Samia Messaoudi et Mustapha Harzounne, célèbrent autant les poètes berbères que les adages de la sagesse populaire (préfacés par le chanteur Idir, Albin Michel, « Carnets de sagesse », 8,99 € [59 F]). La mémoire, sans cesse retouchée, du tragique épisode de la décolonisation est une autre entrée : avec *Midi pile, l'Algérie*, Jean-Pierre Vittori revient sur la fin de la guerre d'Algérie, la lassitude des combattants et la vanité d'un affrontement « archaïque ». Les retrouvailles entre deux adversai-

res quarante ans plus tard servent de prétexte, avec la pudeur que l'on connaît au coup de crayon de Jacques Fernandez, pour revenir sur une « guerre sans nom » avec le parti pris d'un aller-retour entre fiction et réalité, grâce au contrepoint des photos légendées qui fait le prix de la collection « Histoire d'Histoire » (éd. Rue du Monde, 36 p., 12,19 € [80 F]). Parfois mal connu et facilement dénaturé lorsque l'intégrisme alimente les dérives terroristes, l'islam bénéficie d'une brève présentation, précise et accessible malgré sa relative austérité, d'Ariette Desclée de Maredsous. Origine, doctrine, courants historiques et contemporains, ces informations devraient dissiper quelques confusions (*Raconte-moi l'islam*, NAN éd. [153, boulevard Haussmann 75008], 40 p., 6,10 € [40 F]).

Autre piste, essentielle, pour comprendre les enjeux de cet automne 2001, l'excellent *Mondes rebelles junior*, d'Elisabeth Combres et Florence Thinar, qui, s'il ne néglige aucun des espaces où les « nouvelles guerres » causent des déchirures fratricides, traite de l'Afghanistan et du terrorisme sans frontières prôné par Oussama Ben Laden (excellente présentation d'Emmanuelle de La Grange, Michalon, 128 p., 19 € [124,63 F]). Après tant de violence, il ne reste guère qu'à souhaiter que la fraternité célébrée par Gianni Rodari dans *Un et sept*, message de paix d'une nécessaire actualité, soit entendue sans bornes ni frontières (illustrations de Béatrice Alemagna, Seuil, 32 p., 13,90 € [91,18 F]).

Philippe-Jean Catinchi

(1) Signalons que Folio vient d'achever l'entreprise éditoriale emmenée par Jamel Eddine Bencheikh en publiant son quatrième et ultime volet (l'ensemble est repris en coffret).

La vérité du fou

Praline Gay-Para, Ayyam Sureau, Eglal Errera : un trio de magiciens du conte

L'OMBRE DU PALMIER d'Eglal Errera.

Actes Sud Junior, 64 p., 13 € (85,27 F).

A partir de 6-7 ans
LE CHANT DU MOINEAU d'Ayyam Sureau.
L'Ecole des loisirs, « Mouche » 62 p., 6,40 € (44 F).
A partir de 6-7 ans
BATBOUT de Praline Gay-Para.
L'Ecole des loisirs, « Mouche », 62 p., 6,50 € (42,64 F).
A partir de 6-7 ans

Goha (Juhâ, ou encore J'ha) est un personnage récurrent des contes depuis le VIII^e siècle, aussi bien en Irak, en Turquie qu'en Egypte. Homme au cœur simple mais rusé et facétieux, il se sort de toutes les embûches en dépit de son physique malingre. Son esprit vif parvient à vaincre tous les obstacles aussi bien matériels qu'intellectuels. Goha éveille chez le jeune lecteur l'intelligence, la lucidité et la patience. Peut vaincue puis victoire assumée, le lecteur prend conscience des complexités de la vie en société. Homme ordinaire – « *car il était fait comme nous tous de plus de fragilité que de force, de plus de faiblesse que de courage* » –, Goha affronte cinq expériences symboliques, domine un colosse, piège un tyran, déjoue les manigances d'un voleur... Détermination, subtilité, le jeune héros se débrouille des puissants et résout les énigmes. La seule force musculaire, apprend-il, est un leurre. Les couleurs chaudes et l'humour des dessins de Sébastien Mourrain illustrent cette incursion dans l'imaginaire. On retrouve la même saveur malicieuse dans *L'Odeur du poulet farci*, quatre contes arabes qu'Eglal Errera publie à L'Ecole des loisirs.

Ayyam Sureau joue sur le même registre de la débrouillardise provocante. Le chant du moineau est l'histoire d'un enfant transformé en oiseau, mais qui a gardé une présence d'esprit

humaine. Véritable chevalier d'industrie, le moineau construit sa fortune à partir d'un grain d'orge qu'il échange contre de la farine, du pain, un chèvre, une vache... La dernière transaction est une princesse belle comme le jour ! Le prince Hilal est aussi convaincant que le moineau. Il réussit à raconter une histoire sans fin à un roi cruel qui donnera sa fille à l'habile jeune homme qui répétera l'exploit des *Mille et Une Nuits*. Dans un autre volume, Ayyam Sureau a réuni huit *Contes du Caire*, illustrés par Chen Jiang Hong et également publiés à L'Ecole des loisirs.

En collection « Mouche » (tout petits) ou « Neuf » (à partir de 9 ans), l'Ecole des loisirs consacre de nombreux volumes aux contes orientaux. Praline Gay-Para a ainsi recueilli des *Contes du Liban* où les thèmes colportés depuis des siècles s'adaptent aux mœurs contemporaines.

Dans ces seize récits, magiciens de légende et figures traditionnelles de la fable se mêlent aux officiers, éboueurs, messieurs en smoking et autres personnages contemporains. Pour les très jeunes enfants, Praline Gay-Para a collecté et traduit quatre contes qui « *voyagent de bouche en bouche depuis la nuit des temps* ». Un bûcheron mange une « *pomme de grossesse* » destinée à sa femme et accouche lui-même d'un minuscule bébé ! Batbout, fils du mari, a un appétit d'ogre, se défend comme un tigre et atteint sa taille d'homme en même temps qu'il découvre l'amour. Madame Puce et Monsieur Pou, des chèvres, un corbeau et le rusé Jeha peuplent aussi le fabliau présenté par Praline Gay-Para. L'imaginaire vient au secours des contraintes de l'existence. Le conte, lecture privilégiée d'une initiation au bonheur, est aussi bonheur retrouvé pour ceux qui n'ont pas oublié leur enfance et, pour les sceptiques, rêve éphémère d'un accommodement de la réalité.

Hugo Marsan

Palestine, terre de récits

Trois histoires qui mêlent des légendes d'hier et d'aujourd'hui

LES TAGUEURS DE JABALYA Chroniques d'un camp de réfugiés palestiniens

d'Ouzi Dekel.
Syros-Jeunesse/Association France-Palestine solidarité, « J'accuse », 96 p., 7,50 € (49 F).
A partir de 13-14 ans

LE BUCHERON ET LA PETITE FÈVE de Mahmoud Shuqair, ill. de Mohammad Saleh Khalil, Syros-Jeunesse/éd. Shourouk, 38 p., 11 € (72,16 F).
A partir de 6-7 ans

UN MONDE PALESTINIEN éd. Thierry Magnier/éd. Shourouk 128 p., 14 € (91,83 F).
A partir de 2-3 ans

Terre de conflits, la Palestine est aussi terre de récits. Depuis des siècles, des contes et des fables se transmettent, puisant dans le vaste fonds des légendes arabes et orientales. Les voyageurs qui ont hanté les rives du Jourdain les ont colportés. Les diseurs locaux les ont mêlés à leurs propres histoires. Les écrivains et les illustrateurs d'aujourd'hui les font resurgir.

Le roman pour adolescents *Les Tagueurs de Jabalya* décline d'emblée sa généalogie. L'ancêtre du récit est Ibn Al-Muqaffa : au VIII^e siècle, il adapta en arabe la version persane des fables indiennes de Kalila et Dimna. L'auteur de cette version contemporaine la met dans la bouche d'un Israélien, qui la raconte un soir dans un bar de Tel-Aviv.

Il était une fois Yoval, jeune Israélien effectuant son service militaire dans le territoire de Gaza, qui trompait son ennui en écoutant un vieil instituteur palestinien raconter la fable de Kalila et Dimna. L'histoire se passe au camp de réfugiés de Jabalya durant la première Intifada et les élèves saisissent en un clin d'œil la morale du conte : la ruse est la meilleure

arme contre la puissance, celle de l'occupation israélienne en l'occurrence.

La nuit, ils taguent les slogans de la résistance sur les murs du camp. Ces graffitis interdits, et toujours renouvelés, font enrager l'armée. Leur secret tient en un mot, la ruse, qui sera dévoilée au cours du roman. Ouzi Dekel, l'auteur, est un journaliste israélien, installé à Paris et père de deux enfants. Pour avoir refusé de servir dans les territoires palestiniens, il a été incarcéré dans une prison militaire israélienne. Coédité avec l'Association France-Palestine solidarité, le livre comprend en fin de volume des documents précis sur l'histoire et l'actualité palestiniennes.

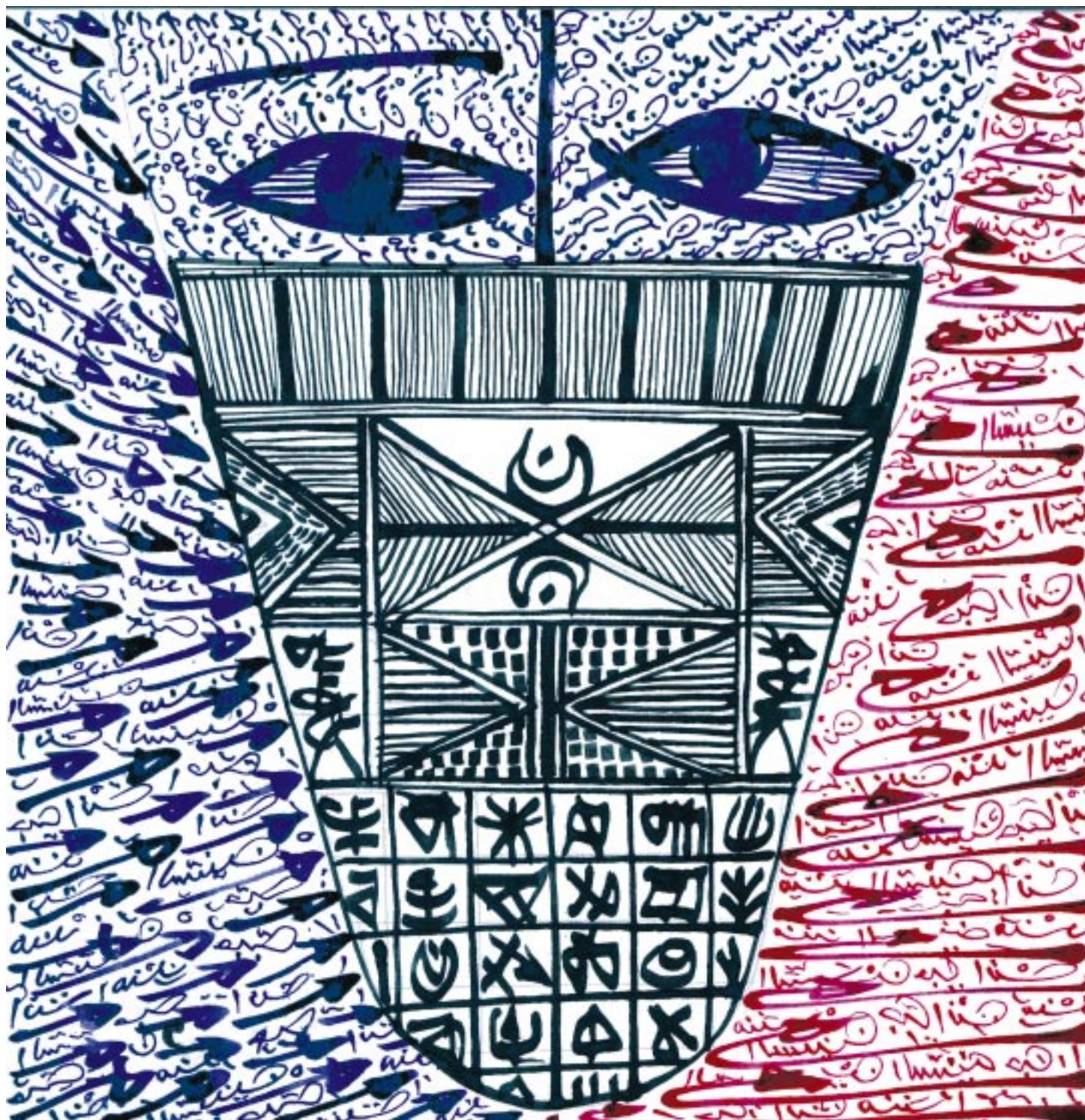
Le Bûcheron et la Petite Fève est un conte bilingue français-arabe pour enfants, joliment illustré par Mohammad Saleh Khalil, publié simultanément en France et à Ramallah. L'histoire de cet homme simple qui se nourrit de fèves et qui, grâce à l'aide des djinns, va devenir riche puise aux sources traditionnelles. A l'occasion du Salon de Montreuil, Syros ressort *Les Chanteurs de l'ombre*, un conte paru en 1994, écrit par le grand romancier palestinien Jabra Ibrahim Jabra, récit d'une fête à laquelle un enfant affamé rêverait d'être convié (ill. de Marcelino Truong, 38 p., 18,29 € [120 F]). A partir de 10 ans.

Enfin, une quarantaine d'artistes palestiniens sont les auteurs d'*Un monde palestinien*, un imagier original, fruit d'une collaboration entre deux maisons d'éditions, Thierry Magnier, à Paris, et Shourouk, à Ramallah, réalisé avec l'aide du ministère palestinien de la culture. En une centaine d'images de qualité – gravures, peintures, photos noir et blanc ou couleurs –, il donne à voir la Palestine d'aujourd'hui à travers des regards d'artistes. Sa publication en France n'a pas été simple : « *Nous avons dû faire voyager les images par la valise diplomatique car les Israéliens ne les auraient pas laissées sortir* », explique-t-on chez Thierry Magnier.

C. Ba



● **L'OMBRE DU PALMIER** d'Eglal Errera, ill. de S. Mourrain



« Une main tendue vers ceux dont on n'a jamais voulu voir la culture »

Ecrivains, illustrateurs, ils s'adressent aux adultes ou à la jeunesse. Qu'attendent-ils du Salon de Montreuil ?

● **Anouar Benmalek (Algérie)** est écrivain et maître de conférences à Rennes. Dernier titre paru : *L'Enfant du peuple ancien* (éd. Pauvert).

« Ce qui me surprend, c'est que des idées que l'on croyait révolues – l'existence de deux mondes, l'un civilisateur, l'autre barbare, qui sont des idées de la colonisation – rejaillissent en ce début de XXI^e siècle. Le phénomène Ben Laden permet au refoulé de resurgir et donne corps à des arguments du type : "On vous l'avait bien dit, ils sont comme ça." Il est vrai que le monde arabe connaît une régression démocratique très importante, mais les aspirations des gens sont les mêmes qu'ailleurs. En tant qu'écrivain, j'ai l'impression qu'on me demande sans cesse de prouver que je suis du côté des droits de l'homme, de la démocratie : une allégeance aveugle à l'Occident. Or ces valeurs ne sont pas spécifiquement celles du "camp occidental", comme on dit, comme s'il fallait appartenir à un camp ou à un autre. C'est vrai que le hasard m'a fait naître dans une partie du monde où il se passe des choses terribles, mais l'Europe a connu cela à d'autres époques. La roue du malheur tourne. Elle ne fait pas de ceux qui le subissent des êtres à part. Je revendique le fait d'être un écrivain ordinaire, un homme ordinaire. C'est cela, actuellement, qui est si difficile dans le regard de l'autre. »

● **Kebir Ammi (Maroc)**. Ecrivain et enseignant, il vit dans la région parisienne. Dernier titre paru : *Le Partage du monde* (Gallimard, « Frontières »).

« Hors du texte sacré, la tradition du lecteur n'existe pas en Afrique du Nord. Le lecteur n'est pas une figure habituelle du paysage. On n'apprend pas à découvrir des histoires dans la solitude d'une chambre. On devient lecteur comme on devient écrivain, par accident. Mais c'est ce qui en fait la beauté. (...) L'écriture est un engagement. J'ai été fier d'écrire sur saint Augustin, Maghrébin avant la lettre et premier Berbère chrétien. De même, j'aime penser à Maïmonide, cet immense penseur juif écrivant son œuvre dans la langue du Coran. N'est-ce pas la preuve que l'islam est une religion de tolé-

rance ? J'ai retrouvé la maison de Maïmonide, l'été dernier, à Fès, non loin de la Bou Anania, la fameuse Médersa des princes mérinides. Ce lieu m'a beaucoup ému. J'ai pensé aux images de fraternité d'un passé pas si lointain. Oui, l'écriture est une éthique. Ce que je souhaite montrer, c'est qu'il y a place pour un humanisme maghrébin qui rejoint les valeurs de l'humanisme international. »

● **Gamal Ghitany (Egypte)**. Romancier, nouvelliste et journaliste. Dernier ouvrage traduit : *Les Récits de l'institution* (Seuil).

« L'équation "arabe = terrorisme" est non seulement fautive, mais on n'imagine pas à quel point, vu du Caire, nous souffrons de ce même terrorisme. N'oublions pas que ce sont des fondamentalistes qui, en 1994, ont tenté d'assassiner le Prix Nobel de littérature Naguib Mahfouz. La censure est certes moins pesante que dans d'autres pays arabes – dans l'hebdomadaire littéraire *Al Akhbar*, que je dirige, j'ai pu faire traduire des articles critiques de Salman Rushdie sur l'islam –, mais *Les Versets sataniques* circulent toujours sous le manteau. Les écrivains égyptiens se battent donc contre la répression et pour la liberté. Mais ils luttent aussi contre un autre amalgame : celui qui veut que l'Occident incarne le Mal. Nous avons traduit des points de vue récents d'Umberto Eco, Susan Sontag ou Arundhati Roy pour montrer que l'Ouest n'est pas uniforme et que beaucoup y ont pris, envers le monde arabe, des positions très courageuses. »

● **Rachid Koraïchi (Algérie)**. Plasticien, il a illustré des livres de Michel Butor, Mahmoud Darwich, René Char... Dernier ouvrage paru : *Tu es mon amour depuis tant d'années*, texte de Nancy Huston (éd. Thierry Magnier).

« La non-figuration s'est imposée à moi. Elle n'est en aucun cas le résultat d'une contrainte religieuse. Venant d'un pays de soleil, j'aime le noir et le blanc, le travail de l'ombre et de la lumière. On n'angélise pas le trait : il est bon ou mauvais. Descendant d'une vieille famille soufie, j'ai fréquenté très tôt les manuscrits, les enluminures. Les peintures rupestres de nos ancêtres du Tassili, ces empreintes de mains millénaires,

m'ont également marqué. Cette main qui caresse, qui nourrit, qui laboure la terre, on la retrouve dans mon dessin. C'est la main de Fatima ou la main de Tanit. La main de l'ouverture à l'autre. »

« Montreuil est aussi une main tendue vers ces gens dont on n'a jamais voulu voir la culture. Vers ces enfants d'immigrés dont la langue maternelle a disparu. Qui ne parlent ni l'arabe, ni le berbère, ni même le français – parce que la République n'a pas su préserver leurs langues d'origine. Comment ces enfants seraient-ils fiers de leur culture, puisqu'on ne la leur a jamais présentée ? Or, il n'est pas possible de les dépouiller de ce qu'ils sont : il faut leur montrer les manuscrits, les gravures, les objets d'anthropologie, les bijoux, les coffres... afin qu'ils sachent qu'ils ne viennent pas de rien, qu'ils ont apporté quelque chose, et qu'ils en soient fiers. »

● **Egal Errera (Egypte)** vit en France depuis 1962. Ecrivain pour les enfants, elle vient de publier *L'Odeur du poulet farci* (L'Ecole des loisirs) et *A l'Ombre du palmier et autres histoires de Goha en Egypte* (Actes Sud Junior).

« Si en moi l'Occident et l'Orient se sont longtemps opposés, la joie est sans nul doute du côté arabe. Dans mes livres, je fais passer une sensualité très importante, j'allais dire une souplesse. Il y a dans la langue arabe une agilité, une fluidité que j'essaie de traduire dans l'écriture, dans les personnages, et dont, me semble-t-il, les petits Occidentaux sont privés. Il s'agit d'une absence de rigidité, d'une façon de jouer avec le langage et les situations. Ainsi du personnage de Goha dans mon dernier livre, que l'on retrouve dans le folklore populaire, du Caire à Istanbul et dans l'ensemble du monde arabe. Goha est un être qui bondit dans sa parole, dans sa pensée, dans son corps. C'est un petit bonhomme que rien n'alourdit et dont l'irrévérence envers les puissants constitue un formidable contre-pouvoir. Goha est très présent dans l'univers égyptien. J'ai grandi avec lui. Il incarne aussi l'humour, la tolérance, l'hospitalité, autant de valeurs – l'hospitalité d'abord, l'humour ensuite – qui ont tendance à s'éroder dans le monde occidental. »

● **Habib Mazini (Maroc)** est l'auteur de romans pour adultes, dont un paru chez L'Harmattan en 1997 (*La Vie en laisse*) et de deux contes pour enfants, *La Révolte du 30 février* et *Le Règne de Poussin F*, publiés au Maroc par les éditions Yomad et distribués en France par Paris-Méditerranée.

« La tradition écrite n'est pas développée au Maroc, où les livres viennent beaucoup d'autres pays arabes, essentiellement du Liban et du Koweït. Parvenir à vendre 1 000 exemplaires constitue déjà une performance. Mais, depuis quatre ou cinq ans, des maisons spécialisées en littérature enfantine se sont créées, notamment Yomad et La Croisée des chemins. Pour ma part, j'écris en français et en arabe, mais il est nettement plus facile de trouver un éditeur en français, grâce aux subventions accordées par l'ambassade de France aux éditeurs. Mon idée, quand j'écris pour les enfants, consiste à les sensibiliser à la lecture, dans un pays où la plupart des gens ne lisent absolument pas et où l'image prend le pas sur la tradition orale. »

● **Ahmed Abo Dehman (Arabie saoudite)**. Journaliste, il est l'auteur d'un roman paru chez Gallimard, dans la collection « Haute Enfance » : *La Ceinture*.

« La lecture de loisirs est extrêmement réduite en Arabie saoudite, où il n'existe pratiquement pas d'éditeurs dignes de ce nom. Le pays est coupé du monde par une interprétation très stricte de l'islam, et chaque texte n'obéissant pas exactement à la loi islamique est considéré comme une menace pour la société. En écrivant *La Ceinture*, où je parle du village du Sud dont je suis originaire, j'ai voulu évoquer cette Arabie effacée : en Occident par les clichés et là-bas par une société qui a honte de son passé, dirigée par un régime qui nie toute diversité culturelle. Mon livre a été interdit en Arabie saoudite, mais les gens en font des photocopies. Tous les poètes et romanciers se font publier à l'extérieur du pays, l'activité éditoriale nationale se limitant aux ouvrages à caractère religieux. »

Propos recueillis par Florence Noiville et Raphaëlle Rérolle

Livraisons

● **LA POÉSIE ARABE**, poèmes choisis par Farouk Mardam-Bey. A travers dix-neuf voix du VI^e siècle à nos jours, cette petite anthologie bilingue chante les thèmes éternels de l'amour, de l'amitié, de l'aventure et de la mort. C'est un pari magnifique que d'avoir su sélectionner ces poèmes de l'absolu. Les images de Rachid Koraïchi et les superbes calligraphies d'Abdallah Akkar métamorphosent chaque page en œuvre d'art (Mango, 48 p., 13,41 € [88 F]). De 7 à 97 ans. Egalement illustré par Rachid Koraïchi, signalons *Je suis ton amour depuis tant d'années*, sur un texte de Nancy Huston (éd. Thierry Magnier, 208 p., 27 €, [177,10 F]). A partir de 7 ans.

● **LA TOURTERELLE DE YOUSSEF YOUSFINE**, contes berbères choisis par Nathalie Daladier. Nomades ou sédentarisés, les Berbères perpétuent les contes ancestraux (une carte situe les régions d'Afrique où vivent dix-sept millions d'entre eux). Douze histoires, illustrées avec la malice de Philippe Dumas, célèbrent la victoire de la ruse sur le mal. L'intelligence résout les énigmes, l'amour s'avère tout puissant : un régal (L'Ecole des loisirs, « Neuf », 126 p., 8 € [52,48 F]). A partir de 9 ans.

● **BACHIR ET LES SEPT ÉPREUVES**, de Pierre Bourgeat. En Kabylie vit le petit Bachir, seul mâle d'une tribu de femmes, toutes redoutables à ses yeux. Bachir s'enfuit sur les hauts plateaux garder les chèvres de son père (décrit avec la férocité d'un enfant qui ne fait aucun cadeau aux adultes). Les Djinn confisquent sept de ses bêtes et imposent au fugueur sept épreuves. Bachir apprendra à aimer les femmes. Audacieux pour un lecteur occidental, ce récit, fort bien adapté en français (belles phrases, sobres et rythmées), déroule le schéma de l'initiation masculine (Castor Poche/Flammarion, 90 p., 4 € [26,25 F]). A partir de 8 ans.

● **UN TRAIN POUR CHEZ NOUS**, d'Azouz Begag et Catherine Louis. Les images en couleurs de Catherine Louis – de véritables tableaux, embrumés d'une lumière dorée –, illustrent le texte lyrique d'Azouz Begag, en parfaite harmonie avec le sujet : le voyage du narrateur enfant et de sa famille, partis de Lyon pour les vacances d'été en Algérie. Train jusqu'à Marseille, bateau vers la baie d'Alger, train à nouveau pour Sétif, le récit est au plus près du vécu. D'une écriture précise et sensuelle, Azouz Begag recrée ce passé heureux (éd. Thierry Magnier, 32 p., 13,50 € [88,50 F]). A partir de 7 ans.

● **17 CONTES D'ALGÉRIE**, de Rabah Belamri. Recueillis (en 1983 et 1984) et traduits par Rabah Belamri (mort en 1995), ces contes sont, de loin en loin, émaillés de petits dessins de Rolf Weijburg. L'intérêt du recueil est dans le pouvoir enchanteur de ces fables qui mettent en scène – comme autant d'exorcismes – la pauvreté, la faim, la peur, le rapt d'enfants, la misère sociale – finalement vaincus par l'intervention de magiciens, de rois et de princesses, métaphores du génie humain. Un régal comme l'est le recueil de Jean Muzi *16 Contes du monde arabe*, chez le même éditeur (Castor Poche/Flammarion, 160 p., n° 135, cat E et 88 p., 4 € [26,25 F]). A partir de 9 ans.

● **SINDBAD LE MARIN**, raconté par Bernard Noël. Sindbad a vécu notre rêve le plus ancien : retourner à la mer et s'y fondre. Non pas retrouver la paix supposée d'un état léthargique, mais, conscient et libéré, participer à sa magie et à sa furie. Navigateur et négociant, Sindbad, parti de l'Iraq pour de fabuleux voyages, se consacra, rentré au pays, à la rédaction de ses aventures. Bernard Noël a écrit le superbe texte de cette édition d'Actes Sud Junior. Les dessins d'André Le Foll, à la fois réalistes (puissance du trait, effet de loupe, gros plans) et oniriques (perspective plongeante, rasante ou aérienne), accentuent le processus d'évasion d'un des plus célèbres contes des *Mille et Une Nuits* (Actes Sud Junior, 40 p., 10,51 € [69 F]). Phébus propose en poche une édition intégrale de Sindbad établie par Renée R. Khawam (9,50 €, [62,30 F]). Folio Junior ressort aussi une *Histoire de Sindbad le marin*, traduite de l'arabe par Antoine Galland, illustrée par Gustave Doré (n° 516), ainsi qu'*Ali Baba et les quarante voleurs* (n° 595) et *Histoire d'Aladdin ou la lampe merveilleuse* (n° 77). A partir de 8 et 10 ans.

● **DEVINETTES DE TUNISIE**, de Raouf Karray. Un modèle de livre bilingue, qui respecte, comme naguère le si beau *Carnet du dessinateur* de Mohieddine Ellabbad (Mango, 1999), la lecture occidentale comme celle de l'arabe littéraire, selon qu'on circule de gauche à droite ou de droite à gauche. Le peintre Raouf Karray offre un délicieux florilège de treize devinettes traditionnelles, d'une poésie simple (« *Des feux de l'enfer, on retire un trésor. En dedans, de l'argent. En dehors, de l'or* »... c'est le pain), qu'il sert avec une grâce naïve et une chaleur contagieuse. Pour réconcilier la force de l'oralité et la magie du signe (éd. Grandir – BP 105 84103 Orange Cedex –, 60 p., 18,29 € [120 F]). A partir de 6 ans.

● **DJENIA ET LE RAÏ**, de Virginie Lou. Le raï, c'est la vie. Ce message ne peut que renforcer la douleur de Djenia, dont le père refuse d'entendre le désir de chanter. Sa grand-mère, tout en le consolant, rappelle la force d'une musique qui fit les grandes heures d'Oran. Sous le couvert d'une courte fiction, Virginie Lou célèbre un chant qu'illustre aussi le CD audio qui accompagne ce récit d'enfance. Avec, en contrepoint une information succincte mais précise sur la culture algérienne, et, au finale, une rencontre impromptue avec Nabil, un jeune chanteur de raï de 14 ans. Un bel hommage dans une collection précieuse (ill. de Laurent Corvaisier, Gallimard, « Musiques d'ailleurs », 36 p., 14,94 € [98 F]). A partir de 10 ans.

● **FARISSA**, de Mohamed Ad-Daïbouni. Farissa est une petite fourmi dont la tribu disparaît dans la tempête qui déracine le cèdre tutélaire de la fourmilère. L'album décline les étapes de l'insecte, presque invisible en crayonné gris, à la recherche d'un nouveau lieu de vie. C'est la composition de chaque page, où la peinture, le dessin, le collage et l'empreinte marient leurs saveurs propres, qui fait tout le prix de cette fable minuscule (éd. Grandir, 24 p., 13,72 € [90 F]). A partir de 4 ans. Sélection réalisée par Philippe-Jean Catinchi et Hugo Marsan.

Rendez-vous

Une cinquantaine d'auteurs originaires du monde arabe seront présents à Montreuil. L'autre grand thème du Salon est la petite enfance. Voir le programme complet sur : www.lemonde.fr/livres ou www.lidj.tm.fr

Lundi 3 décembre, une journée professionnelle parrainée par *Le Monde* propose notamment les rencontres et débats suivants : Les livres de jeunesse dans le monde arabe (9 heures-10 h 30). Editer et diffuser en pays arabe (10 h 30-12 heures). Comment la langue arabe vit-elle en France dans les structures éducatives et culturelles ? (13 h 30-15 heures). Rencontre avec l'auteur-illustrateur Elzbieta (14 h 30-16 heures). Les politiques de coopération culturelle entre la France et le monde arabe (15 heures-16 h 30). A 12 h 15 : rencontre autour du prix *Baabab* de l'album, décerné par *Le Monde* et le Salon du livre de jeunesse. Nouvelle adresse du Salon : 126-138 rue de Paris, 93100 Montreuil. Métro : Robespierre. Tél. : 01-55-86-86-55. Entrée payante à partir de 14 ans : 20 F (3,04 €).

Tunisie : un secteur qui a encore tout l'avenir devant lui

Partagés entre les soucis d'éducation des parents qui misent sur le livre scolaire et leur envie de développer la créativité, les éditeurs en pleine interrogation

Avec le Liban et l'Égypte, la Tunisie compte parmi les principaux pays arabes producteurs de livres pour la jeunesse. Dans ce pays de près de dix millions d'habitants, une demi-douzaine de maisons d'édition publient régulièrement des ouvrages pour enfants, en arabe surtout, mais aussi en français ou en version bilingue. A Tunis et dans les grandes villes, plusieurs librairies les diffusent. Les 270 bibliothèques publiques et celles des 570 lycées en acquièrent constamment. Le Salon du livre pour la jeunesse, qui se tient chaque année à Sfax, en est à sa neuvième édition.

Aujourd'hui où l'ensemble des enfants sont scolarisés, où le niveau de vie a fait un bond depuis vingt ans – les Tunisiens aiment le comparer à celui du Portugal –, la demande de lecture existe. Ses contours sont encore incertains : les parents recherchent avant tout ce qui semble utile à la scolarité ; les éditeurs colent aux besoins tout en cherchant à les devancer pour préparer le marché de demain ; les quelques auteurs et illustrateurs hésitent sur les perspectives de ce secteur neuf.

« Mon objectif est d'être l'éditeur d'ici et maintenant, de répondre aux nécessités de la situation réelle », affirme Nouredine Ben Khader, directeur des éditions Cérés, principale maison privée qui publie de la littérature et des essais à destination des enfants et des adultes. Nouredine Ben Khader est arrivé chez Cérés en 1979, après onze années de prison sous le régime du président Bourguiba. La maison d'édition publiait alors surtout des beaux livres, notamment destinés aux touristes. Avec son « tempérament d'intellectuel engagé », comme il aime se décrire, Nouredine Ben Khader a voulu que « la rue culturelle tunisienne soit présente ».

Aujourd'hui, le catalogue comprend surtout des livres de poche qui reprennent des auteurs classiques, libres de droits, et des contemporains, pour lesquels Cérés a obtenu de payer des droits allégés par les services culturels français. La collection « Idea », destinée aux étudiants, publie Pierre Bourdieu, Gilles Deleuze et Félix Guattari, Michel Foucault ou Ibn Arabi.

La plupart des livres pour enfants sont en arabe, notamment avec la collection « Bibliothèque ouverte », dédiée à la littérature jeunesse classique et

moderne. En français, la collection « Le Miroir d'encre » propose plusieurs courts romans de qualité pour adolescents, écrits par des auteurs contemporains tunisiens, comme Zinelabidine Benaïssa (voir ci-dessous).

Tout autres sont les choix d'Alif, une maison novatrice, fondée en 1986. Ses bureaux situés au douzième et dernier étage d'un des rares immeubles de grande hauteur de la ville offrent une vue splendide sur la baie de Tunis. Cette modernité est tempérée par une multitude d'affiches et de livres consacrés au patrimoine de la Méditerranée, avec un

La plupart des textes sont très moralisateurs, il n'y a donc pas de problème de censure. Ce sont sans doute les éditeurs eux-mêmes qui restent trop frileux : rares sont ceux qui traitent de la sexualité, de la réalité sociale ou de la violence

goût pour l'histoire, la musique, le vin. « Presque tous nos titres sont des créations », affirment Mohamed-Salah et Viviane Bettaieb, ses responsables.

Pour adultes et pour enfants, le patrimoine est leur sujet de prédilection. « Les artistes du Sud ont des choses à exprimer, différentes du regard porté par les orientalistes du Nord », estime Mohamed-Salah Bettaieb. Toutes les strates de l'histoire locale – punique, romaine, arabe – sont abordées, avec force images et documents. Des thèmes tels les droits des femmes ou la marginalité au Maghreb figurent aussi au catalogue.

Les livres animés pour enfants sont l'une des grandes spécialités d'Alif. Carthage citée phénicienne d'Afrique ou Une ville arabe, la médina de Tunis ou encore L'Oasis, une halte dans le désert sont de magnifiques ouvrages en trois dimensions, où des dessins documentés s'ouvrent en plusieurs étapes à chaque double page. Les albums de contes et d'histoires

sur les corsaires ou l'alphabet arabe sont aussi soigneusement illustrés.

D'autres maisons d'édition se consacrent largement à la littérature jeunesse, comme Alyssa, ou entièrement, comme les Editions de l'Arbre. L'Arbre publie notamment des livres à découper sur les poupées tunisiennes et des contes en arabe, cherchant à concilier qualité et prix abordables. Alyssa se consacre au livre de poche avec des séries de romans policiers, une collection d'« histoires glauques » ou des contes, comme *Les Très Filoutes Histoires de Jha*, un livre impertinent à succès.

« Il n'y a aucun problème de censure avec la littérature jeunesse, affirme Nouredine Ben Khader, parce qu'il n'y a pas assez de textes forts. La plupart des histoires sont très moralisatrices. Elles n'ont rien qui puisse inquiéter les censeurs. Nous manquons de textes iconoclastes. » Marie-Hélène Béji, cofondatrice des Editions de l'Arbre, se demande si les éditeurs ne sont pas « trop frileux ».

Peu d'auteurs traitent des thèmes comme la sexualité, la réalité sociale, la violence. « La Tunisie est une société relativement embourgeoisée où l'on ne veut pas prendre le risque d'être malmené dans un commissariat. On pratique une autocensure générant des textes mièvres que les lecteurs n'ont pas envie de lire », assure Nouredine Ben Khader.

Les livres consacrés à des thèmes religieux sont aussi rares. « Nous n'avons pas les moyens dont disposent les intégristes pour produire des livres », explique Mohamed-Salah Bettaieb. Si nous décidions de faire des livres religieux, nous les consacrerions aux trois croyances : la Tunisie est un grand pays juif, un grand pays chrétien et un grand pays musulman. Mais, aujourd'hui, les livres sur l'islam ne se vendraient pas car les parents recherchent avant tout des livres utiles pour la scolarité de leurs enfants. »

Le bras de fer entamé par le gouvernement tunisien avec les islamistes a des retombées sur le livre jeunesse. Les parents s'en remettent aux enseignants pour le choix des titres à acheter. « Or les éditeurs ne peuvent pas travailler avec les maîtres : par crainte de l'intégrisme, l'éducation nationale impose une séparation très ferme entre les éditeurs et l'école », explique Nouredine Ben Khader. En revanche, le gouvernement, lassé de voir des directeurs de lycée



● LE CHANT DES GÉNIES de Nacer Khemir, illustration d'Emre Orhun

acheter des Corans, a créé des commissions d'acquisition pour les bibliothèques municipales et scolaires, qui privilégient les maisons d'édition laïques. « D'une part, cela génère des commandes importantes », observe Nouredine Ben Khader, d'autre part, ces ouvrages sélectionnés sont à leur tour recommandés par les enseignants. »

Plus que la censure, ce sont les questions de prix qui préoccupent les éditeurs. Le livre en arabe, celui qui se vend le mieux, est concurrencé par des productions libanaises et égyptiennes peu chères (de 5 à 10 francs). Les familles ne veulent pas déboursier plus. Selon Viviane Bettaieb, « les parents sont prêts à se saigner pour acheter

un dictionnaire, mais pas pour un album de contes ». Comme d'autres éditeurs, L'Arbre explique qu'il ne peut plus faire de couverture cartonnée, car le prix de fabrication en est trop élevé. Les meilleurs illustrateurs refusent de travailler à si bas prix. Seul Alif continue de fabriquer des livres selon « les critères de qualité internationaux », à des prix bien trop élevés pour les bibliothèques.

Des changements se dessinent pourtant. En matière de diffusion, l'ouverture récente du premier Carrefour tunisien, qui présente un large rayon de livres pour enfants, bouleverse le marché. Des parents qui n'entraient pas dans les librairies achètent en quantité, y compris les livres oné-

reux de chez Alif. « Carrefour va peut-être faire en dix ans ce que le ministère de la culture n'a pas fait en trente ans », ironise Mohamed-Salah Bettaieb.

En matière d'illustration, un secteur faible de l'édition tunisienne, plusieurs formations se mettent en place. La médiathèque des services culturels français organise un atelier hebdomadaire animé par Esma Khemir, la sœur et collaboratrice de l'auteur Nacer Khemir (voir ci-dessous). A un niveau plus professionnel, l'illustrateur Raouf Karai, professeur d'art graphique à l'École des beaux-arts de Sfax, a obtenu d'y créer, à cette rentrée, la première section entièrement consacrée à l'illustration.

Catherine Bédarida

Un drôle d'oiseau

Ornithologue et médiéviste, le Tunisien Zinelabidine Benaïssa aime plus que tout écrire pour les enfants

Une île à l'abandon, des espèces animales en voie d'extinction, la vie libre des hommes du désert menacée par la nouvelle rigidité des frontières étatiques : tels sont quelques-uns des thèmes abordés par Zinelabidine Benaïssa, auteur tunisien de fiction enfantine. Ce jeune universitaire a publié trois courts romans en français, *Sloughi* et *la panthère*, *Le Fils du vent* et *L'île*, dans la collection « Le Miroir d'encre », chez Cérés éditions. En écrivant pour les enfants et les préadolescents, Zinelabidine Benaïssa semble s'épanouir à nouer les différents fils de sa vie – son attrait pour l'écologie, sa sensibilité à l'enfance, son goût de la littérature.

Enfant, il a grandi à Tunis, dans le quartier de Bab Souika, situé entre la médina et la zone plus aérée du parc du Belvédère. « Nous passions notre temps à inventer des histoires », se souvient-il. Il les raconte à présent à ses deux enfants en bas âge. Adulte, il se spécialise dans la littérature française, notamment médiévale, qu'il enseigne à l'université de Tunis. Il devient ornithologue amateur, aussi familier des passeurs que de Chrétien de Troyes. Lors de notre rencontre à une terrasse en plein centre-ville de Tunis, il repère un faucon-pèlerin

dont il suivra, tout au long de la conversation, les évolutions sur une enseigne de l'avenue de Paris.

LIMPIDITÉ

Le visage rond et souriant, une trace d'enfance dans le regard, Zinelabidine Benaïssa se juge « un peu farfelu ». Les médiévistes passionnés par les genres « mineurs » – la bande dessinée, la littérature jeunesse – ne sont pas nombreux. En réalité, ses histoires sont fondées sur une recherche documentaire rigoureuse. Quand il écrit *L'île*, un roman situé sur l'île de la Galite, au nord-ouest de la Tunisie, il se documente sur les familles de pêcheurs italiens qui y ont vécu jusqu'aux années 1970 et recherche leurs patronymes dans les archives locales. Ses romans sont écrits dans un français tellement travaillé qu'il en devient limpide, laissant le récit captiver le lecteur.

Ecrire en français le « dérange un peu » : il estime que cette langue tend à régresser en Tunisie ; il se démarque de la génération précédente des écrivains maghrébins francophones « qui parsèment leur littérature française de mots arabes ». Alors il s'invente ses noms propres, fabriquant des surnoms pour ses personnages, comme son petit Sloughi, amou-

reux d'une panthère aux yeux dorés, ou transformant des noms de lieux afin de leur donner une consonance indéfinissable. Ecrire en arabe ne lui serait pas plus simple, dans un pays où la langue parlée à la maison, le « tunisien », le dialectal, diffère tant de l'arabe littéraire enseigné à l'école. « Seuls les écrivains de théâtre ont réussi à créer de grandes pièces en tunisien », estime-t-il.

Zinelabidine Benaïssa ne sait pas s'il écrira un jour pour les adultes. « Je veux d'abord mener à terme toutes les histoires que j'ai envie de raconter aux enfants. Actuellement, j'ai une quinzaine de projets. » Il a terminé le manuscrit des *Mystères du Belvédère*, une aventure qui se déroule dans les souterrains que les Allemands avaient creusés sous le parc pendant la guerre. Il y a joué pendant toute son enfance, avant que ces tunnels soient murés par les autorités tunisiennes.

L'écrivain vient de prendre la direction de la collection « Le Miroir d'encre », qui publie des fictions pour préadolescents. Chez le même éditeur, Cérés, il compte lancer une collection destinée aux tout-petits. Plus tard, il rêve d'écrire des scénarios et de développer la bande dessinée, un genre « qui n'existe presque pas » en Tunisie.

C. Ba

Mille et une bouches

L'OGRESSE

de Nacer Khemir
bilingue français-arabe
Syros, 240 p., 19,50 € (127,90 F).
A partir de 11-12 ans.

LE CHANT DES GÉNIES

de Nasser Khemir
ill. de Emre Orhun
Actes Sud Junior, 40 p., 12 €
(78,71 F). A partir de 10 ans.

Né en 1948 à Korba, en Tunisie, Nacer Khemir a grandi au milieu de femmes à la forte personnalité. Sa grand-mère côtoyait le monde invisible des djinns et, en entrant dans sa chambre, murmurait à leur adresse : « Pardon, je ne fais que passer » (*Le Monde* du 19 octobre). Sa mère, Oum el Khir, dessinait de superbes calligraphies, comme celles qui illustrent *Chaharazade*, son recueil de contes secrets, travestis dans un monde féminin des *Mille et Une Nuits* (Ed. Le Mascaret, 1988). Ses cinq sœurs, Esma, Rafika, Mounira, Sabiha et Saïda, ont inventé les images fantastiques de *L'Ogresse*, un recueil paru chez Maspero en 1975, qui vient d'être réédité chez Syros.

Peintre et conteur, Nacer Khemir a animé à Tunis des ateliers de masques et des spectacles de marionnettes géantes, avant de se lancer dans le cinéma (*Les Baliseurs du désert*, *Le Collier perdu de la colombe*). Dans les années 1970, ses marionnettes campaient déjà le personnage favo-

ri du conteur, l'Ogresse.

Plus de quinze ans après sa publication, cette *Ogresse* a conservé toute sa savoureuse cruauté. Au fil des histoires, « L'Ogresse aveugle », « Les Sept Filles et l'Ogresse », « Les Sept Ogresses et les quarante et un voleurs »..., Nacer Khemir croque des gaminnes surdouées, capables de déjouer les ruses de l'Ogresse, de planter un couteau tout cru dans son ventre ou de faire voler sa tête d'un grand coup de poignard. Les sept petites affamées de « L'Ogresse aveugle » suivent leur père qu'elles aiment d'un amour candide. Quand il les mène au fond d'un puits pour les punir d'avoir avalé son dîner, elles se révèlent assez habiles pour tromper deux ogresses et se transformer en riches princesses.

Après avoir dévoré ces pages, ornées de calligraphies et de magnifiques dessins représentant mille et une bouches et autant de monstres, les lecteurs pourront digérer en écoutant *Le Chant des génies*, inspiré d'un conte traditionnel du Sahel. Ici, un puis cent puis vingt-cinq mille génies ont raison de la naïveté de l'homme affamé. Faisant fi des conseils avisés de son épouse, le paysan qui « avait reçu de son père la pauvreté en héritage » se laisse mener en bourrique par les djinns futés. Les armées de génies aux dents longues, imaginées par le dessinateur Emre Orhun, ajoutent un sourire à la violence réjouissante de l'histoire.

C. Ba

Le Monde

Siège social : 21 bis, rue Claude-Bernard
75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00
Télécopieur : 01-42-17-21-21
Télex : 206 806 F

Édité par la SA Le Monde,
président du directoire,
directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire :
Jean-Marie Colombani ;
Dominique Alduy,
directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux,
directeur général adjoint.

La reproduction de tout article est interdite
sans l'accord de l'administration. Commission
paritaire des journaux et publications
n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Pré-presses Le Monde
Impression Studium
Vitry-sur-Seine
94405 Cedex
Printed in France 1998

Chaque lundi

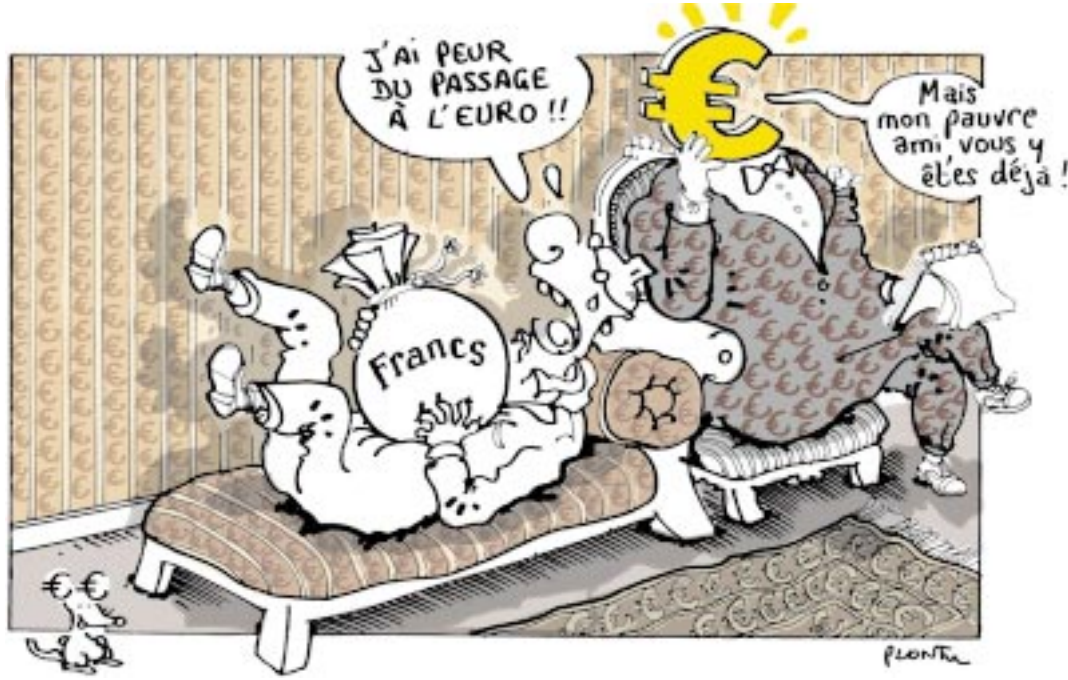
avec **Le Monde**
DATÉ MARDI

LE MONDE
ECONOMIE

Voyage extraordinaire au pays de l'euro

- La devise européenne constitue le deuxième pôle monétaire mondial et un marché libre de 304 millions d'habitants
- Les Français, partagés entre réticence et impatience, devront s'appropriier des billets sans référence à l'histoire nationale

AVEC 304 millions d'habitants, l'euro est devenu le deuxième pôle monétaire mondial. Les douze Etats embarqués dans l'aventure de l'euro - Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal - franchiront encore une étape, tout à la fois symbolique et très concrète, le 1^{er} janvier 2002, en manipulant les billets et les pièces d'euros fabriqués depuis plusieurs mois à des milliards d'exemplaires. Le marché unique doté d'une monnaie européenne commune conclut provisoirement le défi lancé par l'un des pères de l'Europe, Jean Monnet (1888-1979). Il témoigne en tout cas d'une puissance inédite. Comparée aux Etats-Unis, la zone euro dispose d'une part supérieure dans le commerce mondial. Sans compter que quatorze pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale bénéficieront d'une parité fixe par rapport à



l'euro et que plusieurs pays des Balkans, qui utilisent aujourd'hui le deutschemark, glisseront dans la sphère de l'euroland.

Cette dynamique, qui n'a pas empêché la devise européenne de perdre un quart de sa valeur par rapport au dollar, depuis sa création officielle le 1^{er} janvier 1999, se heurte à une série d'obstacles psychologiques et structurels. Psychologiques : c'est avec un mélange de réticence, voire de répulsion, et d'impatience que les habitants des Douze attendent l'arrivée de l'euro dans leur vie quotidienne. En France, les jeunes se montrent mieux informés que leurs aînés, mais tout aussi sceptiques ou inquiets. L'euro reste une monnaie inconnue que tout un chacun devra s'approprier. Obstacles structurels : la devise européenne doit encore faire ses preuves sur les marchés financiers, lesquels réclament aux Douze une meilleure coordination économique.



CHRISTOPHE BRUNCK

PÉDAGOGIE

Un jeu d'enfants

L'euro, c'est facile. L'euro peut même s'apprendre sans douleur. Preuves à l'appui, *Le Monde* propose une série de six chroniques réparties dans le journal avec le logo « l'euro sans peine ». A lire aussi : notre abécédaire, petit guide pratique des mots-clés de la nouvelle monnaie européenne et une page consacrée à l'histoire de la naissance de l'euro.

p. XIV et XXII

Une monnaie de chez nous

FAUT-IL PLEURER le franc, ce bon vieux franc frappé pour la première fois au XIV^e siècle afin de payer aux Anglais la rançon exigée pour la libération du roi Jean II le Bon ? Pas sûr ! « Il a connu beaucoup de malheurs », constate Patrice Cahart, ancien directeur des Monnaies et médailles. « Il y a tellement de choses plus importantes : la langue, les mœurs, la Sécu », note le démographe Emmanuel Todd. Alors, sans trop de nostalgie, comment les Français vont-ils s'approprier l'euro ? Des historiens, des sociologues et des hommes politiques tentent de répondre à cette question.

Lire page VI

A Marcq-en-Barœul, « M. Euro » est un Afghan

LILLE

de notre correspondant régional

Entre deux coups de fil concernant une réunion d'information sur l'euro, il multiplie les rappels historiques pour expliquer son inquiétude devant l'entrée à Kaboul des troupes de l'Alliance du Nord. Ebrahim Ningarhari pratique en virtuose l'art du grand écart mental : un pied en Afghanistan, l'autre dans ce bureau de la mairie de Marcq-en-Barœul, dans la banlieue lilloise, où cet ancien diplomate afghan travaille depuis trois ans.

« La prise de Kaboul va radicaliser les dissensions tribales. Il sera de plus en plus difficile de séparer les personnes sur lesquelles on peut compter au sein des tribus pachounes », déplore-t-il. Un déchirement pour ce quadragénaire humaniste et francophile, fils d'un ancien médecin-général pachoun. Originaire de Laghman, à une centaine de kilomètres à l'est de Djalalabad, il a fait toutes ses études à Kaboul, au lycée français, puis à l'université (département de langue et de litté-

ture française). En 1980, il fait ses premiers pas dans la carrière diplomatique.

Elle le conduit successivement à New York, auprès de l'ONU, à Kaboul comme responsable de la division Europe occidentale, et aux Etats-Unis, puis à Paris, comme premier secrétaire de l'ambassade en 1991. En 1994, il est « viré » par les Moudjahidins qui ont pris le pouvoir deux ans plus tôt. Il obtient alors l'asile politique en France.

Une dure épreuve commence pour ce fils de famille peu habitué à « travailler pour survivre ». Il s'installe à Tourcoing, afin de se rapprocher de membres de sa famille émigrés aux Pays-Bas et en Allemagne. Son épouse, gynécologue de formation, reprend ses études pour devenir infirmière. Lui commence une formation au commerce international, « vend des usines clés en main » au Pakistan et à l'Iran pour Fives-Cail Babcock, mais se retrouve au chômage sept mois plus tard, après une restructuration de l'entreprise.

Après un an sans emploi, il décroche enfin un

poste au service économique de la ville de Marcq-en-Barœul (37 000 habitants), dont il devient le « M. Euro ». Et il se lance avec passion dans cette mission d'un genre nouveau pour lui. Il décline l'euro sur tous les tons, admirable VRP de la monnaie unique européenne, organise des après-midi pédagogiques pour les jeunes et les vieux. Le secret de cette étonnante intégration ? « Il ne faut pas avoir peur d'aller vers les gens, de leur parler. Si l'on se replie sur soi, on est foutu. »

Sa vie est à Marcq-en-Barœul. Son fils de douze ans est en quatrième au collège, « dans les tout premiers ». Son épouse travaille dans une clinique de la ville. Quant à lui, il prépare le concours qui lui permettra d'être titularisé dans la fonction publique territoriale. « Ici, se réjouit-il, tout le monde veut le bien du pays et les élus de tendances différentes ne s'opposent que sur les moyens d'y parvenir. C'est intéressant et très agréable. Dans mon pays, on parle avec les armes... »

Jean-Paul Dufour



D.R.

PUBLICITÉ

La campagne de Lise

Un slogan unique : « L'euro, notre monnaie ». Mais derrière cette sobriété, les publicitaires des douze pays de l'euroland ont réalisé des campagnes nationales sur mesure pour épouser les différences culturelles entre les nations. La France consacre 45 millions d'euros à cette communication.

p. XXI

Des gaffes coûteuses



WIM DUISENBERG

CÉLÈBRE pour ses gaffes, le patron de la Banque centrale européenne (BCE) incarne quasiment depuis sa nomination les accès de faiblesse répétés de la monnaie unique. Manque de charisme ? Incapacité à diffuser la confiance sur les marchés financiers ? Une simple observation de Wim Duisenberg au *Financial Times* a pu faire dégringoler l'euro... Revêtir les habits de « M. Euro » ne semble pas tâche aisée. Nommé pour huit ans, il a répété qu'il n'irait pas au bout de son mandat. Sans jamais préciser quand il partirait...

Lire pages XII et XXVII

Supplément au « Monde » n° 17675, daté 23 novembre. Ne peut être vendu séparément.

La dernière victoire de Jean Monnet

par Jean-Marie Colombani

EN ces temps où l'Europe paraît ne plus avoir la force de s'unir, alors même que le nouveau désordre mondial devrait lui commander de reprendre sa marche en avant,

peut-être faut-il revenir aux sources, à cette année 1991 où se joua notre destin.

Cette année-là, l'URSS vivait ses derniers moments et déjà on pouvait craindre qu'à l'ordre injuste

de la guerre froide ne succède une forme de chaos. D'autant qu'à Zagreb, l'armée de plus en plus « ex »-yougoslave était assiégée par les milices du jeune Etat croate, précédant d'autres affronte-

ments, précipitant une partie du Vieux Continent dans ces conflits ethniques aujourd'hui jugés à La Haye.

Devant cette fonte des neiges catastrophique qui se profilait à l'Est, face à une hégémonie américaine qui paraissait irrésistible, quelques mois après l'apparente victoire contre Saddam Hussein, trois dirigeants européens - Helmut Kohl, François Mitterrand et Jacques Delors - décidèrent de donner un signal fort au monde entier : ainsi naquit le projet de doter l'Europe d'une monnaie unique.

Ce développement, en plus de l'objectif politique français qui était d'arrimer l'Allemagne unifiée à l'Europe et d'éviter qu'elle ne finisse par être attirée par une nouvelle Russie en gestation, était, il est vrai, logiquement contenu dans l'objectif, en cours de réalisation, du marché unique. Il était déjà évident à l'époque que les économies européennes avaient besoin d'être protégées contre les abus de concurrence que constituaient les distorsions monétaires ; et, en contrepartie, qu'il fallait trouver un chemin entre les obsessions anti-inflationnistes des Allemands et les politiques de dépréciation pratiquées partout ailleurs.

Lire la suite page XV

CCF **VOTRE UNIVERS DE SERVICES FINANCIERS**

Membre du Group HSBC



D.R.

DESIGN

Des billets sans visage

Qui a conçu les billets en euros ? Qui a choisi de dessiner des portails et des ponts dans des couleurs pastel ? Robert Kalina (photo), graphiste à la Banque nationale d'Autriche. Entretien avec ce Viennois de 46 ans dans nos pages Culture. Et, dans notre espace Débats, polémique sur ces billets sans visage. L'historien Michel Pastoureau critique les couleurs pâles de l'argent et le psychanalyste Roland Brunner récuse cette monnaie de princes technocrates.

p. XVI, XVII et XXV

International.....	II	Entreprises.....	XIX
France.....	VI	Communication.....	XXI
Société.....	VIII	Aujourd'hui.....	XXII
Régions.....	XI	Jeux.....	XXIII
Horizons.....	XII	Culture.....	XXV

ÉCONOMIE Avec l'apparition des billets et des pièces, le 1^{er} janvier 2002, l'euro devient une monnaie concrète pour quelque 300 millions d'Européens. ● L'UNION ÉCONOMI-

QUE ET MONÉTAIRE (UEM) regroupe douze pays. Le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark ont choisi de rester encore à l'écart, essentiellement en raison d'une forte opinion inté-

rieure eurosceptique. ● LA ZONE euro devrait gagner en importance dans la perspective de l'élargissement de l'Union européenne, mais les pays candidats devront satisfaire

à des critères stricts pour la rejoindre. ● LA BANQUE CENTRALE européenne, créée en 1998, est la véritable « pilote » de l'euro. Son indépendance à l'égard des gouvernements

et de la Commission de Bruxelles a été consacrée par le traité de Maastricht. La nouvelle devise a perdu un quart de sa valeur par rapport au dollar depuis le 1^{er} janvier 1999.

L'euro devient une réalité concrète pour plus de 300 millions d'Européens

1^{er} janvier 2002 : les pièces et les billets de la nouvelle devise remplacent les anciennes monnaies dans douze des quinze pays membres de l'Union européenne, qui forment ensemble le deuxième pôle monétaire mondial. Ce lancement historique intervient toutefois dans un paysage économique morose

FRANCFORT

de notre correspondant

Fin 1998, à la veille du lancement de l'euro, l'euphorie était à son comble. La nouvelle monnaie était en mesure, disaient les plus optimistes, de contester l'hégémonie internationale du dollar américain. Elle devait symboliser la montée en puissance de l'intégration européenne, sur un continent en voie de réunification depuis la chute du mur de Berlin.

Trois ans plus tard, la monnaie unique arrive définitivement dans les portefeuilles, mais elle est descendue de son nuage. Pilotée depuis Francfort par une institution en quête de crédibilité, la Banque centrale européenne (créée mi-1998), l'euro a bien peiné sur la scène mondiale : face au dollar, il a perdu un quart de sa valeur depuis le 1^{er} janvier 1999. L'an dernier, la devise a même semblé souffrir de faiblesse chronique, avant de se stabiliser quelque peu en 2001. Même dans un contexte de très fortes incertitudes économiques et politiques aux Etats-Unis, a priori préjudiciable pour le dollar, la monnaie européenne a du mal à se hisser au

rang des grandes valeurs refuges depuis les attentats du 11 septembre.

Pourtant, la zone euro, avec ses 304 millions d'habitants, constitue bel et bien le deuxième pôle monétaire du monde, loin devant le yen japonais. Comparée aux Etats-Unis, elle dispose d'un produit intérieur brut inférieur, mais sa part dans le commerce mondial est plus grande. Les pays de la future zone euro représentaient, en 2000, 17,7 % des exportations mondiales de biens et services contre 14,7 % pour les Etats-Unis. L'Union économique et monétaire rassemble douze Etats parmi les plus développés du monde (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal).

Au-delà des seuls pays membres, l'euro dispose d'une zone d'influence importante. Europe centrale et orientale, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, bassin méditerranéen, une petite centaine de pays dépendent de l'« hémisphère » européen. Leurs économies entretiennent des relations financières et commerciales étro-

tes avec l'ensemble de l'Union économique et monétaire. Les Allemands estiment ainsi qu'entre 30 % et 40 % des deutschemarks en circulation le sont hors de leurs frontières, à l'est du continent. Une quarantaine d'Etats ont même adopté l'euro comme monnaie de référence pour piloter leur propre devise, à l'instar de la zone franc CFA (communauté financière africaine).

Dans la perspective de l'élargis-

sement de l'Union, la zone euro devrait gagner en importance. En tant que monnaie de réserve, l'euro dispose aussi d'un potentiel de développement, après des débuts timides : selon le rapport annuel du Fonds monétaire international, fin 2000, la devise européenne représentait 13 % des réserves de change, contre 68 % pour le dollar. Certaines banques centrales, en Asie notamment, attendent toujours avant d'investir dans la

jeune devise. Il faut dire que l'euro constitue une exception dans le monde, « un étrange objet », selon un banquier central.

Chaque monnaie est en principe adossée à un Etat. Depuis des siècles, souverainetés politique et monétaire sont étroitement liées. Or, la monnaie unique européenne innove : pour la première fois à cette échelle, une devise est pilotée par une institution fédérale, la Banque centrale européenne (BCE), dépourvue du moindre contrepois politique direct.

UN MANDAT CONTROVERSÉ

Les gouvernements de la zone et la Commission européenne n'ont aucun pouvoir sur une BCE dont le traité de Maastricht a consacré l'indépendance. Le conseil des gouverneurs – composé des six membres du directoire de l'institut d'émission et des douze présidents des banques centrales nationales – est le seul organe de pilotage de la politique monétaire.

Sous la houlette du Néerlandais Wim Duisenberg, la BCE se concentre sur son objectif principal défini dans le traité de Maastricht : la sta-

bilité des prix dans la zone euro, c'est-à-dire une inflation inférieure au seuil de 2 % fixé par les gardiens monétaires. Contrairement à son homologue des Etats-Unis, la Réserve fédérale, qui a pour double priorité de lutter contre la hausse des prix tout en soutenant la croissance, la BCE ne peut donner de coup de pouce à la croissance qu'à la condition de ne pas porter préjudice à la stabilité des prix. Un mandat très controversé dans le contexte actuel de ralentissement économique.

L'organisation et le fonctionnement complexes de la zone euro compliquent l'épanouissement international de sa monnaie. Pressions politiques, commentaires discordants des dirigeants monétaires, manque d'autorité de Wim Duisenberg, la cacophonie règne encore souvent dans les rangs de l'union monétaire.

En outre, libéré de la tutelle des gouvernements, l'euro reste bien sûr très dépendant des soubresauts politiques et économiques de chacun des Etats membres.

Philippe Ricard

« En 1995, personne n'y croyait vraiment »

« Tu t'es fait avoir, la monnaie unique, c'est complètement creux, cela ne verra jamais le jour. » A son arrivée à la Commission européenne, début 1995, Yves-Thibault de Silguy se demandait vraiment s'il avait hérité du bon portefeuille. Aujourd'hui, près de trois ans après la naissance de l'euro et à quelques semaines de l'introduction des pièces et des billets, il s'amuse des remarques d'« amis » qui voyaient sa nomination au poste de commissaire aux affaires monétaires comme un enterrement de première classe.

M. de Silguy, désormais du directoire du groupe Suez, avoue entretenir un lien sentimental avec la nouvelle monnaie, car il fut l'un des architectes de son lancement. « L'autre jour, dit-il, on m'a montré un vrai euro et cela m'a fait quelque chose. Je le regardais et je me remémorais ces discussions sur la teneur en nickel, les petites rayures sur le côté, le graphisme. (...) On voit maintenant le produit qui va être frappé à 50 milliards d'exemplaires. C'est assez satisfaisant. » - (AFP.)

Afrique : pas de bouleversement dans la zone franc

DAKAR

de notre correspondante

Le franc ne disparaîtra pas totalement. Il restera toujours le franc CFA (Communauté financière africaine). L'arrivée de l'euro ne devrait donc pas provoquer de bouleversements dans la zone franc. Les accords de coopération monétaire liant la France aux quatorze pays africains ayant le CFA comme monnaie commune restent en vigueur.

Le CFA, qui a cours dans les huit Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) et dans les six Etats membres de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac), continue donc de bénéficier d'une garantie de convertibilité, à taux fixe. Et le remplacement du franc par l'euro ne modifie pas la

parité de change. Sachant qu'un franc français vaut 100 FCFA, un euro vaut 655,957 FCFA. C'est mathématique. Les opérations de conversion sont toutefois plus compliquées.

« RIEN N'EST JAMAIS ACQUIS »

La principale préoccupation est ailleurs. La mise en circulation de l'euro ne va-t-elle pas entraîner une dévaluation du CFA ? Cette interrogation revient comme un leitmotiv lorsque le gouvernement de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui est l'institut d'émission de l'Uemoa (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo), reçoit la presse ou les opérateurs économiques pour les informer sur les modalités du passage à l'euro.

A chaque fois, Charles Konan Banny se montre rassurant. « L'avènement de l'euro fiduciaire n'est pas un événement de nature à modifier la parité du CFA. Le franc CFA, répète-t-il, reste arrimé à la valeur fixée au 1^{er} janvier 1999. » Il n'empêche. Le souvenir de la dévaluation de 1994 est toujours vif. En un jour, le CFA avait perdu 50 % de sa valeur. Cela avait alors permis de rétablir les grands équilibres économiques des pays de la zone franc, mais cela avait aussi entraîné pour les populations une chute brutale de leur pouvoir d'achat.

« Les éléments actuels ne permettent pas de nourrir cette crainte, explique Charles Konan Banny. La marge de compétitivité que nous avons acquise avec la dévaluation a été préservée. Mais rien n'est jamais acquis. Il faut mériter cette parité. » Ce qui suppose de poursuivre les politiques de rigueur monétaire en cours.

L'introduction de la monnaie unique européenne présente du reste des avantages pour les entreprises des pays de l'Uemoa comme de la Cemac (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad). La moitié des échanges de la zone franc se font avec l'Europe. Les entreprises concernées se trouvent de fait intégrées dans « une zone de stabilité euro-africaine », souligne-t-on à la BCEAO.

Brigitte Breuillac

La Bosnie, la Yougoslavie et la Macédoine se préparent à une nouvelle mutation monétaire

SI LA GÉOGRAPHIE politique s'est passablement compliquée dans l'ex-Yougoslavie de Tito au cours de la dernière décennie – six pays indépendants, un protectorat international, des « entités », une Fédération brinquebalante, le tout en lieu et place de l'ancienne Yougoslavie –, le paysage monétaire, lui, n'a guère changé de relief. Avant 1991, il y avait une monnaie, le dinar yougoslave. Aujourd'hui, il n'y en a toujours qu'une : le deutschemark ! A la faveur des guerres, de l'hyperinflation, des embargos, des escroqueries sous couvert de sociétés financières pyramidales ou de nationalisations arbitraires des épargnes, la devise allemande s'est en effet imposée comme une véritable monnaie auxiliaire, une valeur refuge aux yeux d'une grande partie des populations de l'ex-Yougoslavie, y compris dans les pays qui s'en sortent moins mal que d'autres, comme la Slovaquie, assise dans l'antichambre de l'Union européenne.

A tous ces jeunes Etats indépendants, il est un acte d'allégeance que les patriotes de toutes sortes rechignent à faire : celui du portefeuille. Kuna croate, denar macédonien, dinar yougoslave d'une fédération-croupion (Serbie et Monténégro) ou autre mark converti-

ble bosniaque s'inclinent devant la monnaie allemande. Un bail commercial à Zagreb se paie en « DM », tout comme une voiture à Belgrade, un appartement à Skopje ou n'importe quelle note d'hôtel ou de restaurant à Sarajevo...

A Belgrade, on résume ce phénomène en plaisantant : deutschemark veut dire « dinar allemand ».

A la faveur des guerres, le deutschemark s'était imposé comme une valeur refuge

En novembre 1998, le Monténégro a, le premier, rompu officiellement le charme de l'illusion par un mélange d'opportunisme politique – aiguisant sa lutte avec Belgrade pour sortir de la Fédération – et d'intérêt comptable dans un pays que les contrebandiers ont, depuis longtemps, ouvert au commerce international. Au Monténégro, donc, la monnaie nationale est le mark. Tout comme au Kosovo. Dans cette province théorique-

ment incluse dans l'espace yougoslave, la décision (en 1999) de la Mission intérimaire des Nations unies au Kosovo (Minuk) avait d'ailleurs provoqué la colère de Belgrade. La manœuvre fut plus hypocrite en Bosnie-Herzégovine, où la communauté internationale a inventé le « clonage monétaire » en lançant, en juin 1998, le « mark convertible » équivalent exact de la monnaie allemande.

Selon les estimations de Berlin, ce sont quelque 9 milliards de deutschemarks (4,6 milliards d'euros) qui circuleraient dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Les autorités monétaires allemandes ont fait savoir qu'elles disposeraient des sommes nécessaires pour convertir ce montant en euros. Ce qui, par la même occasion, permettrait aux banques de regagner des épargnants qui ont fui les circuits officiels dont ils ont appris, à leurs dépens, à se méfier. L'absence de lois sur le blanchiment d'argent augmente d'autant les chances des banques de rassembler les brebis égarées. A moins que celles-ci, définitivement réticentes, ne se tournent vers d'autres valeurs refuges « parallèles »... telles que le dollar ou le franc suisse.

Christophe Châtelot

Le Monde
NOVEMBRE 2001

Terrorisme, anthrax, islamisme

LES DOSSIERS DE LA GUERRE

▶ et aussi

L'Afghanistan : les rivalités tribales, histoire et civilisation, un patrimoine culturel meurtri par la guerre

Concorde, naissance et renaissance

162 pages - N° 12 - 20 F (3,05 €)

Billets, carte bancaire ou chéquier : comment payer à partir de janvier ?

A PARTIR du 1^{er} janvier 2002, un consommateur français pourra se promener presque partout en Europe et régler ses achats dans une seule et même monnaie. Il n'aura plus besoin de passer par un bureau de change avant d'acheter une place pour un concert à



L'EURO SANS PEINE Bruxelles, d'aller voir le Musée de Van Gogh ou la maison de Rembrandt à Amsterdam ou encore manger quelques tortillas à Madrid. S'il ne possède aucun billet d'euro, il pourra, pense-t-il, toujours utiliser ses chèques ou sa carte bancaire, à condition qu'ils soient libellés en euros (les chèquiers en francs n'auront plus cours dès janvier 2002).

Pas de problème, se dira-t-il, puisqu'il a reçu il y a quelque temps un chéquier en euros. Mais a-t-il songé que les chèques sont considérés comme une « manie » française, l'Hexagone produisant

la moitié des chèques émis dans la zone euro ? Ils sont généralement refusés au-delà des frontières, ou bien acceptés avec des frais considérables pour la raison suivante : il n'existe pas de fichier européen des interdits, donc pas de garantie de paiement. Il est d'ailleurs indiqué en tout petit, sur les chèques français en euros, qu'ils sont « payables en France ».

Puisque le consommateur ne pourra pas faire de chèques dans les autres pays de l'Euroland, au moins pourra-t-il utiliser sa carte de paiement. Encore faut-il qu'il ait vérifié au départ qu'il s'agit bien d'une carte internationale.

Il ne faut pas oublier non plus que si les retraits d'espèces sont gratuits en France, cela n'est pas le cas ailleurs, par exemple en Allemagne, où le distributeur de la banque prélève 1 % de la somme désirée. Alors, quel choix s'offre à celui qui n'a qu'une carte bancaire nationale, ou bien pas de carte du tout, ou qui s'adresse à un commerçant qui refuse tout type de carte ? S'il se présente avec ses « Eiffel », ou

ses « Cézanne », il trouvera bien à les échanger contre des euros dans les banques locales, moyennant une commission variable.

LE « BIG BANG » ALLEMAND

Il peut aussi acheter en France des travellers-chèques libellés en euros, en payant en liquide ou par chèque. Heureusement que, simple touriste, notre Français ne se trouvera normalement pas en position de devoir faire un virement. Du moins s'il ne doit pas faire face à des règlements imprévisibles, comme le règlement de frais médicaux... Car ces virements d'un pays à l'autre sont pour l'instant coûteux (15 euros, soit 100 francs au minimum), faute d'un système européen de compensation entre banques déjà opérationnel.

Par ailleurs, dans les premières semaines de 2002, les visites à l'étranger risquent de se révéler déconcertantes pour notre consommateur français : ainsi, s'il lui reste en poche des monnaies européennes, il n'est pas certain qu'il puisse encore les utiliser dans les pays

concernés après le 1^{er} janvier. Les périodes transitoires (de double circulation) ont des durées variées selon les Etats, jusqu'à la date finale du 28 février.

En Allemagne, le choix d'un « big bang » a été fait et le mark aura complètement disparu au profit de l'euro dès le 1^{er} janvier. Aux Pays-Bas, euros et florins cohabiteront jusqu'au 28 janvier ; en Irlande, la livre continuera à circuler jusqu'au 9 février. Partout ailleurs, les monnaies nationales perdront leur cours légal le 28 février. Il faudra ensuite s'adresser directement aux instituts bancaires ou aux banques centrales pour se défaire des anciens billets.

Si l'on n'a pas l'occasion de voyager début 2002, il faut bien garder en tête de changer toutes ses devises étrangères dans les banques françaises, avant la fin de l'année, si l'on ne veut pas être contraint de se rendre à la Banque de France puis dans les capitales étrangères, dans les mois suivants.

Françoise Lazare

Le Royaume-Uni, la Suède et le Danemark restent réfractaires à la devise européenne

Membres de l'Union, ces trois pays se contentent pour le moment d'une vaste zone de libre-échange

Alors que le Danemark, qui a refusé d'adhérer à la zone euro en 1992, maintient sa position, l'opinion suédoise, qui a dit « non » en 1997, semble

évoluer en faveur de la monnaie unique. En Grande-Bretagne, boutée hors du système monétaire en 1992, le premier ministre Tony Blair, à contre-

courant de la majorité, est partisan de la monnaie unique. Il s'est engagé à organiser un référendum au cours de la législature, avant 2006.

BRUXELLES

de notre bureau européen

S'ils n'y sont pas, ce n'est pas parce qu'ils ne le peuvent pas, mais parce qu'ils ne le veulent pas. Ainsi, Royaume-Uni, Danemark et Suède respectent à peu près les critères de Maastricht, mais n'ont pas adopté l'euro en raison des réticences de leur population. Et le boom qu'ils ont connu à la fin des années 1990 ne les a pas incités à changer une recette économique qui marchait. La non-participation de la Grande-Bretagne était acquise dès la négociation de Maastricht. Celle du Danemark fut concédée lorsque les électeurs danois ont failli rendre caduc le traité en votant contre en 1992. Ils ont alors obtenu de ne pas participer à la monnaie unique et ont confirmé leur souhait en septembre 2000.

« PLUTÔT SISMIQUE »

Le cas le plus litigieux est celui de la Suède, qui a décidé en 1997 de ne pas rejoindre l'euro alors qu'elle respectait les critères de Maastricht. Officiellement, la stabilité monétaire n'était pas établie, mais cet argument masquait mal le fait que les Suédois se sont octroyé une liberté de ne pas adopter l'euro que les traités ne lui accordent pas. Ces refus ont finalement consacré un début d'Europe à deux vitesses, entre ceux qui veulent aller plus loin dans l'intégration qu'implique l'euro – même si celle-ci est laborieuse – et ceux qui se satisferaient d'une vaste zone de libre-échange.

Cela n'empêche pas le premier ministre britannique, Tony Blair, de se déclarer partisan de la monnaie unique. Pour y entrer, il a ajouté en 1997 pour son pays une série de contraintes économiques à celles exigées par les traités : la City ne doit pas souffrir de l'adoption de l'euro, celui-ci doit être favorable à

gé à consulter les électeurs par référendum au cours de la législature – donc avant 2006 –, si ces critères britanniques sont remplis. Leur interprétation sera largement politique, mais pas uniquement : la décorrélacion des cycles économiques continentaux et britanniques a longtemps posé problème, la Gran-

Le sujet reste très politique, alors que l'Angleterre avait été humiliée lorsque la livre avait été boutée hors du système monétaire européen en 1992. Optimiste, le ministre des affaires européennes, Peter Hain, a estimé, fin octobre, que l'introduction des euros allait constituer un événement « *plutôt sismique pour les Britanniques* ». « Une fois qu'ils auront vu comme il est facile d'aller de France en Allemagne, en Espagne, aux Pays-Bas et en Belgique en utilisant la même monnaie, ils en verront les avantages. » En Scandinavie, la classe politique compte aussi sur l'arrivée concrète de l'euro pour convaincre les populations.

Le sujet de l'adhésion des pays d'Europe de l'Est, lui, n'est guère évoqué. Leur entrée à court terme dans l'euro est peu probable, même si elle est théoriquement dans l'ordre des choses, le modèle suédois devant rester une exception. Les nouveaux venus n'auront non plus pas d'autres critères à respecter que ceux de Maastricht.

Certains s'en inquiètent, à l'image de l'économiste allemand Horst Siebert, directeur de l'Institut d'économie internationale de Kiel (IfW), qui souhaite que ces pays aient atteint un produit intérieur brut par habitant avant d'entrer dans l'Union. En clair, on ne pourrait partager sa monnaie qu'avec des gens ayant des économies semblables. Officiellement, il n'en est pas question.

Arnaud Leparmentier

« Tout allait finalement bien avec la couronne »

La cote de l'euro remonte petit à petit dans l'opinion scandinave. Les derniers sondages mettaient, en octobre, les partisans et les adversaires de la monnaie unique à égalité, avec 44 % de soutiens chacun. Un an plus tôt, les anti-euros avaient 25 points d'avance. « *La Suède s'est finalement résignée à entrer dans l'Union européenne à cause de la crise des années 1990. Ensuite, la conjoncture s'étant nettement améliorée, on se disait que tout allait finalement bien avec la couronne. Mais, maintenant que la nouvelle économie patine, on a davantage tendance à se raccrocher à l'euro* », estime un économiste, et le premier ministre social-démocrate, Göran Persson, espère bien voir la Suède rejoindre l'euro avant 2005.

Le Danemark, lui, qui s'est payé le luxe de dire « non » à l'euro en septembre 2000, par référendum, n'a pas ce problème : l'économie nationale se porte plutôt bien, et la catastrophe annoncée, en cas de refus, n'a pas eu lieu. – (AFP.)

l'investissement à long terme en Grande-Bretagne ; il doit permettre d'améliorer la croissance, la stabilité et l'emploi ; enfin, les cycles économiques de la Grande-Bretagne et de la zone euro doivent se rapprocher.

Ces exigences doivent convaincre la population, qui reste selon un récent sondage hostile à 51 % à la monnaie unique (34 % y sont favorables). Son approbation est indispensable, M. Blair s'étant enga-

de-Bretagne étant en forte croissance quand le continent marchait laborieusement vers l'euro. Mais les conjonctures se rapprochent et l'écart de taux d'intérêts entre la banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne est passé de 4 points en 1999 à 0,75 aujourd'hui. S'y ajoute le problème de la surévaluation de la livre, qui serait défavorable à la Grande-Bretagne en cas d'entrée rapide dans l'euro.

Les Etats doivent désormais accepter la monnaie unique pour adhérer à l'Union

FRANCFORT

de notre correspondant

Principal chantier de l'Union européenne (UE), l'élargissement aura un impact considérable sur la zone euro : à terme, les nouveaux pays membres devront en effet adhérer à la monnaie unique. La Pologne, la République tchèque, la Hongrie et l'ensemble des douze pays en négociation pour entrer dans l'UE ne pourront pas disposer de clause de non-adhésion à l'euro, telle que celle négociée par le Royaume-Uni. L'euro fait partie des acquis communautaires qu'ils sont dans l'obligation de reprendre à leur compte, à condition d'être prêts le moment venu.

Si l'adhésion des candidats peut se concrétiser à partir de 2004, l'élargissement de la zone euro proprement dite va prendre davantage de temps. Les pays candidats ont en général signalé leur intention d'aller au plus vite, mais les obstacles sont nombreux. En principe, avant d'accéder à la monnaie unique, les nouveaux promus doivent faire partie

pendant une période de deux ans du système monétaire européen bis, le dispositif qui encadre les fluctuations des monnaies nationales des pays de l'Union non membres de la zone euro.

FORTES INFLATIONS

Les candidats à la monnaie unique devront aussi respecter les critères de convergence définis par le traité de Maastricht ; ce seront exactement les mêmes exigences que celles fixées aux pays fondateurs. Défi numéro un : la lutte contre le dérapage des prix. Ces Etats enregistrent encore des taux d'inflation au-dessus des performances de la zone euro, de l'ordre de 6 % à 7 % en moyenne à la fin 2001. Et le contrôle de la hausse des prix est jugé particulièrement difficile dans des pays en phase de rattrapage sur le plan économique.

Surtout, les autorités européennes, et notamment la Banque centrale européenne (BCE), montent au créneau pour que les économies des pays candidats amplifient le mouvement de

« convergence réelle » engagé depuis la chute du rideau de fer. Le rapprochement avec les pays de la zone euro ne doit pas, dans leur esprit, se limiter au seul respect des critères de Maastricht : il s'agit avant tout de se doter d'une économie de marché viable, capable de supporter la concurrence interne.

« La convergence réelle peut contribuer à la cohésion économique au sein de l'union monétaire et promouvoir l'intégration entre les Etats membres », répétait Christian Noyer, vice-président de la Banque centrale européenne, en novembre.

En cas d'élargissement en 2004, l'adhésion des nouveaux promus à l'euro pourrait donc prendre au minimum deux ans pour les meilleurs candidats. Davantage pour les autres. « Ces pays ne représentent que 6 % du produit intérieur brut de la zone euro, mais il faut être rigoureux pour que tout se passe bien à long terme », dit un proche du dossier.

Philippe Ricard

Une faiblesse chronique qui inquiète les Américains

NEW YORK

de notre correspondant

Après avoir regardé d'un œil descendant et sceptique la difficile gestation de la monnaie européenne, les financiers de Wall Street se sont aperçus avec stupéfaction à l'été 1998 que l'euro allait voir le jour. Une devise d'autant plus critiquée qu'elle était perçue soudain comme une menace pour la suprématie du dollar et celle de la place financière de New York. Les entreprises américaines, et plus particulièrement les banques, qui ne voulaient pas y croire se sont pourtant décidées, souvent en catastrophe, à investir les sommes nécessaires pour se préparer, le 4 janvier 1999, à la naissance de la monnaie unique. Et puis la menace d'un euro fort, reflet d'une puissance économique équivalente à celle des Etats-Unis, a disparu.

Passée la crainte initiale de voir ébranlée la domination sans partage du billet vert dans les échanges internationaux, l'euro ne faisait plus peur. Il suscitait des sourires entre sa baisse continue, les gaffes de Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), et la politique monétaire jugée « archaïque » de cette institution.

Pourtant, depuis quelques mois, l'euro inquiète à nouveau, à cause de sa faiblesse cette fois et en contrepartie de la trop grande force du dol-

lar. L'effondrement de la nouvelle économie, la baisse de la Bourse, la remontée du chômage, la récession ont rendu le niveau historiquement élevé du billet vert insupportable. « La surévaluation du dollar détruit les capacités industrielles et la compétitivité de ce pays », affirmait cet été John Devine, vice-président et directeur financier de General Motors.

SYNDICATS CONTRE DOLLAR FORT

La National Association of Manufacturers, représentant les groupes industriels, demandait alors de faire du « réaligement des parités monétaires la priorité absolue ». L'AFL-CIO, le plus puissant syndicat, et la première organisation agricole, l'American Farm Bureau, exigeaient l'abandon de la politique du dollar fort.

Les économistes s'interrogent sans cesse sur les raisons de la faiblesse chronique de l'euro et sur son incapacité même dans les périodes favorables – quand l'économie américaine ralentit – à s'apprecier durablement. Ils espèrent que ce phénomène disparaîtra avec l'apparition des billets et pièces de la devise européenne. Elle pourrait ainsi revenir progressivement vers des parités reflétant mieux sa valeur réelle autour de 1,10 dollar pour un euro.

Eric Leser

Le Japon observe l'émergence de l'euro avec intérêt et prudence

TOKYO

de notre correspondant

Quelque peu échaudés par les avatars de l'euro après son lancement et dubitatifs sur les capacités de la Banque centrale européenne, les Japonais sont restés prudents : depuis deux ans, les avoirs en monnaie européenne sont demeurés aux alentours d'un tiers des portefeuilles en devises des gestionnaires de fonds, déçus par les performances de l'euro par rapport à son cours de départ. Pour l'instant, l'euro n'est pas perçu au Japon comme un véritable concurrent du dollar.

Les difficultés de l'économie américaine et une Europe qui apparaît plus en forme pourraient inciter les Japonais à envisager de diversifier davantage leur portefeuille en acquérant plus d'euros. Ce pourrait être notamment le cas des compagnies d'assurances. L'Etat japonais comme ses homologues dans la région sont également restés prudents dans la diversification de leurs réserves de change qui sont les plus importantes du monde : additionnées, les réserves de la Chine, de Hongkong, du Japon, de Singapour et de Taïwan se chiffrent à 800 milliards de dollars (920 milliards d'euros).

La monnaie européenne intéresse les Japonais pour plusieurs raisons : d'abord, ils ne sont pas mécontents, à terme, de voir appa-

raître un deuxième pôle monétaire offrant une chance de diversification ; ensuite, l'euro simplifie leur vision de l'espace européen, surtout pour les industriels nippons qui ont investi en Europe ; enfin, son processus de mise en place retient l'attention de Tokyo avec l'arrière-pensée qu'il pourrait servir de modèle à une harmonisation puis à un accord de convergence des politiques monétaires de la région débouchant, un jour, sur une monnaie unique asiatique.

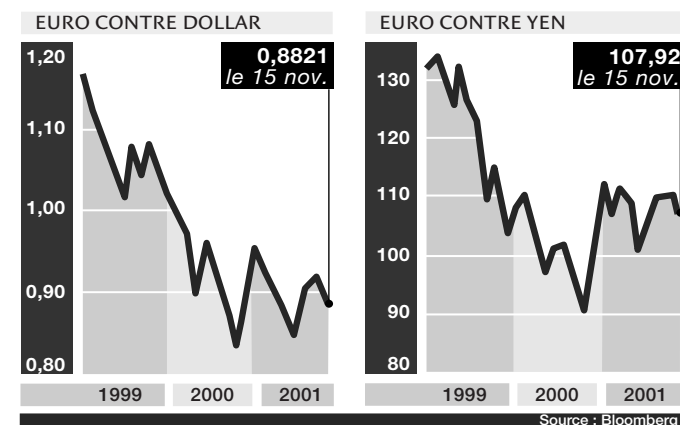
PLUSIEURS DÉCENNIES

Pour l'instant, on en est encore loin. La coopération économique en Asie progresse lentement et la coopération en matière monétaire encore plus. Elle reste une hypothèse de long terme tant que les deux géants de la région, Chine et Japon, n'auront pas décidé d'aller de l'avant. Une monnaie commune pour l'Asie prendra sans doute plusieurs décennies avant de se réaliser.

Japonais et Français ont cependant proposé, en janvier à Kobe, un système de taux de change flexible qui incorporerait l'euro, le yen et le dollar dans un panier de monnaies afin d'éviter de prendre le dollar comme unique monnaie de référence.

Philippe Pons

Depuis 1999, l'euro a perdu un quart de sa valeur par rapport au dollar



Les faux-monnayeurs se préparent, prévient Europol

LA HAYE. Plusieurs enquêtes sont en cours pour démanteler des réseaux de faux-monnayeurs professionnels qui se préparent à contrefaire l'euro, a indiqué, vendredi 9 novembre, un responsable d'Europol, l'Office européen de police basé à La Haye (Pays-Bas). « Nous avons des signes, provenant de pays extérieurs à l'Union européenne, selon lesquels des professionnels se préparent à contrefaire l'euro », a déclaré le directeur adjoint d'Europol, Willy Bruggeman. Il n'a pas voulu préciser dans quels pays ces associations de faux-monnayeurs avaient été repérées.

Europol a mis en place une cellule de crise destinée à informer tous ses Etats membres des éventuels incidents. Concernant le blanchiment, M. Bruggeman s'attend à un flux considérable d'argent noir durant la période de change. Certaines organisations criminelles voulant blanchir leur argent placent actuellement leurs liquidités en monnaies européennes de la zone euro, en faisant le pari que les contrôles seront rendus extrêmement difficiles par la masse considérable de volumes échangés. – (AFP.)

DÉPÊCHES

■ ALLEMAGNE : des billets de banque et des pièces de monnaie en euros ont fait leur apparition à Hambourg, moins de deux mois avant la date officielle de leur mise en circulation, le 1^{er} janvier 2002, a annoncé, vendredi 9 novembre, le chef de la brigade financière de la police criminelle locale, Manfred Quetzweil. Interrogé par le quotidien *Die Welt*, le policier a expliqué que des billets et des pièces avaient été saisis dans une douzaine d'endroits différents. Ces euros pourraient provenir de stocks de grandes entreprises qui ont déjà été livrés par leurs banques. – (AFP.)

■ SUISSE : la cohabitation entre le franc suisse et l'euro, qui a débuté il y a presque trois ans, est une expérience « positive », a déclaré, mercredi 7 novembre, Jean-Pierre Roth, président de la Banque nationale suisse (BNS). Il relève cependant que la part du franc suisse dans les obligations internationales a « légèrement diminué ». Le franc suisse reste toutefois la cinquième monnaie de placement dans le monde, derrière le dollar, l'euro, le yen et la livre sterling. – (AFP.)

■ ITALIE : le gouvernement prévoit de mettre en place son centre de renseignements par téléphone sur l'euro quelques jours avant le passage à la monnaie unique, en décembre, a annoncé, lundi 22 octobre, le ministère de l'économie et des finances à Rome. Pendant trois mois, les opérateurs de ce centre seront chargés de répondre à toutes sortes de questions sur la monnaie unique, en provenance aussi bien de citoyens que d'entreprises et professionnels. – (Reuters.)

■ IRLANDE : les organisations caritatives irlandaises ont lancé, lundi 22 octobre, une vaste campagne pour tenter de récupérer le plus grand nombre possible de pièces irlandaises avant le passage à l'euro. L'objectif est de rassembler 5 millions de livres irlandaises (6,35 millions d'euros). Elles ont envoyé par la poste dans l'ensemble du pays plus d'un million de sacs destinés à recevoir la petite monnaie souvent conservée par les particuliers dans les tirelires, boîtes ou coupes. L'initiative a obtenu le soutien du gouvernement. – (AFP.)

Les Britanniques priés de changer leurs devises avant janvier 2002

LONDRES. Le gouvernement de Tony Blair a lancé, vendredi 9 novembre, une campagne d'information destinée à rappeler aux Britanniques qu'ils doivent changer les devises étrangères de la zone euro en leur possession avant la fin janvier 2002, où elles n'auront légalement plus cours.

« Environ 40 milliards de voyages seront effectués par des Britanniques vers l'Europe l'année prochaine et ils utiliseront l'euro, qui sera en circulation à partir du 1^{er} janvier et nous expliquons cela dans notre campagne d'information », a déclaré Peter Hain, le ministre des affaires européennes. « Nous estimons qu'il y a l'équivalent de millions de livres sterling en devises étrangères rangées dans les tiroirs de gens qui se sont rendus en Europe et il faudrait qu'ils changent ces devises le plus tôt possible, parce que d'ici à la fin janvier, elles cesseront d'avoir cours officiel ». « L'euro sera un fait acquis et nous devons nous adapter à cette idée », a-t-il ajouté. – (AFP.)



4 décembre 1999.

EFFIGIES Comment faire de l'euro, d'entrée, un lieu de mémoire ? Comment conserver à la nouvelle monnaie son caractère d'identification nationale ? ● DES SYMBOLES

ont été passés en revue. On a fini par dessiner des colonnes et des ponts, raccourcis de l'histoire architecturale commune aux pays de l'UE. ● L'IDENTITÉ française ne se réduit pas à sa

monnaie. L'historien Pierre Nora, l'académicien Erik Orsenna et le psychanalyste Ali Magoudi, entre autres, font part de leur réflexion sur l'irruption de l'euro dans le patrimoine

français. ● PATRICE CAHART, ancien directeur des Monnaies et Médailles, rappelle, dans un entretien au *Monde*, que le franc, frappé à l'origine pour payer l'énorme rançon d'un roi

de France aux Anglais, signifiait « *libre* ». ● CÔTÉ PRATIQUE, l'hypothèse des hommes politiques est qu'il ne faudra pas sortir sans sa calculette, au moins au début.

L'identification entre monnaie et nation n'est plus d'actualité

Comment les Français vont-ils parvenir à s'approprier l'euro ? Accessoirement, la nouvelle devise va-t-elle incarner l'idée européenne ? Des historiens, des sociologues et des hommes politiques apportent des éléments de réflexion

EN 1996, Pierre Nora fut convoqué avec quelques autres par Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France. Pour penser le graphisme de la nouvelle monnaie européenne, l'historien des lieux de mémoire devait être l'un des hommes de la situation. Car il s'agissait bien de cela : construire, de but en blanc, une mémoire nationale. Faire de l'euro un lieu de mémoire, sachant que le fait de ne plus battre monnaie va mettre fin à cet attribut essentiel de la souveraineté de l'Etat ; que la monnaie n'est pas seulement un objet économique mais un signe familier, une chose palpable, une manière de se reconnaître chez soi. De ces quelques réunions au terme desquelles la France, comme les commissions d'autres pays européens, était censée apporter ses propositions, on rentra plus ou moins bredouille, confie Pierre Nora.

La difficulté à trouver un consensus révèle à elle seule les problèmes posés par l'euro en termes d'identification nationale. Comment s'approprier une monnaie commune à tous les pays d'Europe sans heurter les particularismes nationaux ? Pour illustrer les billets, on chercha d'abord du côté des grands hommes. Mais Homère fut jugé trop grec, Goethe trop allemand, Hugo trop français. Jean Monnet fit faire la moue.

On passa aux paysages. Les fleuves européens, le Rhin, le Danube ? Mais les Espagnols pourraient trouver à redire. On en vint à l'architecture. Le Parthénon, tout de même, c'est à tout le monde ! Venise aussi ! Mais rien n'allait. La conclusion fut, sur nos futurs billets, ces tronçons de colonnes doriques ou ioniennes, ces bouts de croisées d'ogives abstraits et dé-



sincarnés. Une chose virtuelle, de nulle part, moins « parlante » que les billets de Monopoly. « Au-delà du sourire, ça m'a troublé, dit Pierre Nora. On n'arrivait pas à s'entendre sur ce qui allait être le premier objet européen : l'argent, qui est à la fois collectif et pour soi, qui touche à la question de l'identité française. »

L'idée d'une appropriation nationale de l'euro laisse songeur le psychanalyste Ali Magoudi, coauteur avec Jérôme Monod de *Manifeste pour une Europe souveraine*. « La chose est problématique, note-t-il sans se poser pourtant en adversaire de l'euro. Vous avez remarqué que cet espace géopolitique auquel se réfère la "zone euro" n'a pas de nom ? Le mot "Europe" n'existe officiellement que comme adjectif. On ne le voit pas une seule fois dans les 80 000 pages du traité de Maas-

tricht. On parle d'"Euroland", de "zone euro", d'"espace européen", mais pas d'Europe. Déjà le langage n'arrive pas à nommer la chose. Alors, le reste, vous imaginez... »

Le graphisme choisi pour les futurs billets n'arrange rien. Une conception « purement technocratique », note Bernard Cassen, professeur émérite à l'Institut d'études européennes (Paris-VIII) et directeur général du *Monde diplomatique* : « Ces billets, on dirait des halls de gare, des portes ouvertes, des endroits pour courants d'air. Avec Richelieu, vous savez où vous êtes. Là, on n'est nulle part, on passe. Comme si l'Europe était en lévitation par rapport aux cultures nationales. »

Quant aux pièces de monnaie qui auront une face « nationale »

avec les effigies de chaque pays (l'arbre de la Liberté, la semeuse et Marianne pour la France, le roi Juan Carlos pour l'Espagne, etc.), elles font bien rire Ali Magoudi. On paiera sa baguette avec des pièces hollandaises qui portent la devise : « Que Dieu soit avec toi. » « Quand la pièce tombera entre les mains de Chevènement, le vieux laïc va faire une syncope. » « N'exagérons rien, nuance l'écrivain souverainiste Paul-Marie Cousteau. La langue est un socle identitaire plus puissant que l'euro. » Ce qui l'inquiète : plus rien n'identifie les Français. « La langue à l'abandon, l'armée idem, la Sécu en piteux état, l'Histoire, c'est fini, on n'en retient que les pages sombres... La disparition du franc est en relation avec tous ces éléments-là. »

Un sentiment de malaise. L'espa-

ce public en forme de terrain vague. Une image « antipathique » de la citoyenneté européenne. Abandonner le franc, disent-ils, est une façon de détruire un instrument d'identification de la société. Mais est-ce donc si important que ça, la monnaie ? Anthropologue, « antimaastrichtien déchaîné », selon ses termes, Emmanuel Todd avoue avoir changé d'avis, aujourd'hui optimiste sur la force de l'identité nationale où il voit une menace pour l'euro plutôt que le contraire. « Je m'étais trompé. On a surestimé le lien entre monnaie et nation. Il y a tellement de choses plus importantes : la langue, les mœurs, la Sécu. Il ne faut pas prendre l'argent trop au sérieux. »

L'un des garants officiels de la langue, l'académicien – et économiste – Erik Orsenna, est bien placé pour le savoir. Le franc, dit-il, était devenu une identité illusoire, une nostalgie. Un faux symbole de gloire qui a subi des dévaluations successives. Batta monnaie ne veut plus dire grand-chose depuis longtemps. Même physiquement : on fait des virements, on paie en cartes de crédit. « Le franc était un lieu de mémoire, mais l'euro ne m'émeut pas. Ce ne sera jamais un mythe européen. C'est seulement pratique. »

Emmanuel Todd, lui, voit le bon côté des choses : « J'étais contre le franc fort, cette monnaie castratrice martyrisant l'économie française et condamnant les jeunes au chômage. Maintenant que l'euro est faible, il n'y a plus besoin de s'énerver. En gros, c'est un machin qui a échappé à ses créateurs. Contrairement à Frankenstein, il est plutôt plus beau que prévu. »

Que manque-t-il à l'euro pour faire partie de l'identité nationa-

le ? Il lui manque une histoire, dit Pierre Nora. Il lui manque le bon sens, note l'historien et économiste Nicolas Baverez. « On fait les choses à l'envers. Créer une monnaie avant les institutions politiques qui permettent de la diriger, c'est une première. Je ne dis pas que c'est perdu ou gagné, mais, une fois l'euro en place, soit on accueille vite la construction européenne, soit on rate tout. »

« Il y a tellement de choses plus importantes : la langue, les mœurs, la Sécu. Il ne faut pas prendre l'argent trop au sérieux »

Emmanuel Todd

Que manque-t-il encore à l'euro ? L'Europe, répond Jean-Louis Bourlanges, député (UDF) au Parlement européen. « L'euro ne peut pas faire plus que ce qu'on lui demande. Or l'Europe qui se fait est sans réalité politique. Les relations franco-allemandes n'ont jamais été aussi vides : on ne sait pas qui va faire partie du club, l'identité européenne se fait attendre. Le vertige, ce n'est pas la disparition du franc, mais l'indétermination de ce qui prend sa place. »

Marion Van Renterghem

Trois repères identitaires

● **Marianne fait de la résistance.** On n'en finit plus d'annoncer sa mort prochaine, mais

c'est toujours dans l'épreuve que Marianne se réveille. Née au sein des Lumières provençales, cette figure de liberté, promue emblème national, ne devait pas résister, disait-on, au grand processus de « démarriannisation » européen. Mais c'était sans compter sur son esprit frondeur. Avec l'euro, Marianne poursuivra son épopée : timbres ou pièces de monnaie, c'est encore et toujours dans le maniement familier qu'elle préservera à la France, au moins provisoirement, sa face républicaine.

● **Vers un « euro symbolique ».** Réclamer un « franc symbolique » devant la justice, c'était d'abord affirmer que les principes ne se monnaient pas : on entendait seulement faire reconnaître une responsabilité, stigmatiser un comportement. Quand les droits de l'homme sont en jeu, par exemple, on ne demande pas une somme d'argent,

et c'est ici que le passage à l'euro revêt une portée vraiment « symbolique » : la loi nationale continuera à s'appliquer, mais à travers un symbole transfrontalier qui la dépasse, dans une Europe dont l'esprit et la lettre visent justement, depuis l'origine, à protéger les droits fondamentaux.

● **Le « Jeu des mille euros ».** Diffusé en public sur France-Inter, tous les jours à la même heure, le « Jeu des mille francs » a accompagné l'histoire des finances françaises depuis quarante-quatre ans. « Jeu des cent mille francs », au début, puis « Jeu des mille francs », il s'appelle désormais le « Jeu des mille euros », de façon à ce que soit préservée la familiarité avec le sacro-saint jeu « des mille », et à ce que les techniciens de la radio puissent continuer d'inscrire sur leur matériel un simple... « Jeu d'Emile ».

Patrice Cahart, ancien directeur des Monnaies et Médailles

« Le franc a connu beaucoup de malheurs, beaucoup d'érosion »



PATRICE CAHART

« Vous avez écrit de nombreux ouvrages d'histoire et de fiction sous le pseudonyme de Nicolas Saudray. Parallèlement, vous avez été directeur des Monnaies et Médailles entre 1987 et 1991. Que vous inspire la disparition annoncée du franc ?

– Je ne peux pas dire que j'éprouve une déception sentimentale à voir le franc disparaître. Cette monnaie a connu beaucoup de malheurs, beaucoup d'érosion. Le franc est une très vieille monnaie qui ne remonte pas à Napoléon, comme on le croit souvent, mais à Jean II Le Bon (1319-1364). Elle avait été frappée pour payer l'énorme rançon du roi, tombé prison-

nier des Anglais après la bataille de Poitiers (1356). « Franc », cela veut dire « libre », comme dans « franc-tireur » ou « affranchir ». »

» C'est à cause de cette résonan-

ce que Bonaparte a adopté cette dénomination, pour remplacer la livre d'ancien régime – tout en lui conservant la même valeur. C'est donc bien une longue page de notre Histoire qui est tournée. Et nos amis et partenaires européens peuvent en dire autant. Ainsi, pour les Allemands, le passage est plus difficile que pour nous. Pour des raisons qui ont partie liée avec la psychanalyse d'abord. Ne dit-on pas en allemand « la mark » (die Mark) et « le euro » (der Euro). Non seulement ils doivent assumer un changement de sexe, mais renoncer à un symbole, le mark, dont le retour en 1948 aurait « sauvé » l'Allemagne !

» Enfin, le conservatisme des appellations est étonnant. La qualité essentielle d'une monnaie est d'inspirer confiance. Pour cela, on s'abrite toujours derrière de vieilles dénominations. Les Britanniques ont la livre. Or, qu'est-ce que la livre si ce n'est une unité de poids romaine qui est devenue monétaire à l'époque de Charlemagne ? Les Italiens ont la lire, qui est également la livre. Quant au mark, c'était tout simplement une demi-livre d'argent fin, et derechef une référence à Charlemagne. De ce point de vue, je regrette, à titre sentimental, que nos partenaires, principalement les Anglais et les Allemands, aient préféré au vocable

«écu» celui d'euro. L'appellation «euro» est plus abstraite.

– Y a-t-il des conséquences qui découlent de ce choix ?

– Je le crois. L'inconvénient de prendre une dénomination complètement nouvelle, c'est que cela n'inspire pas complètement confiance. Le problème se pose assez peu à l'intérieur même de la zone euro mais dans les pays lointains. L'euro ne dit pas grand-chose aux habitants des pays du Golfe, de Hongkong ou de Singapour qui continuent de placer leur monnaie en dollars : d'où les débuts décevants de la monnaie européenne sur les marchés internationaux.

» Il s'agit pourtant d'un phénomène transitoire. Un jour ces pays s'apercevront que l'euro est solide, que les Etats-Unis ont un endettement extérieur considérable, ce qui n'est pas le cas de l'Europe. Nécessairement, l'euro deviendra donc une monnaie de réserve qui pourra faire jeu égal avec la devise américaine. Je dois dire, à ce propos, que je déplore du coup l'habitude prise à la radio de prononcer cent à l'américaine. Je crois qu'il faut dire « centime », ce qui est du reste admis par un texte officiel, pour l'usage courant.

– Vous travaillez depuis plusieurs années à une Histoire de la civilisation. Pensez-vous que l'arrivée de l'euro correspond à une mutation fondamentale dont les Européens n'auraient conscience qu'une fois la chose faite ?

– C'est un important changement d'habitude. Qu'il y ait « saut de civilisation », c'est plutôt vrai pour l'Allemagne. Le franc de l'Union latine créé par Napoléon III au XIX^e siècle, auquel furent associés le franc suisse et le franc belge, n'a en revanche laissé aux Français qu'un souvenir un peu pâle. »

Propos recueillis par Nicolas Weill

Les députés font toute confiance... à leur calculette

DANS son portefeuille, le député socialiste Eric Besson garde un bien précieux : un convertisseur en euros, dernier cri, de la taille d'une carte bancaire. Un cadeau d'un ami au PS, François Rebsamen, secrétaire national aux fédérations : « On sait jamais, ça peut toujours servir ! », lui a-t-il dit en lui offrant cet objet.

M. Besson ne demandait pas mieux. Maire de Donzère, une petite commune de plus de 4 000 habitants, il a organisé des réunions d'information sur l'euro « pour les personnes âgées ». En général, il fait une courte « introduction » puis il laisse s'exprimer les « euro-formateurs ». Or ces derniers déconseillent fortement l'utilisation d'un convertisseur en euros ! « Il faut se jeter à l'eau, ne pas se cramponner à la calculette », expliquait lors d'une séance, l'un des intervenants. En l'écoutant, M. Besson souriait tranquillement, son porte-

feuille dans la poche, muni du précieux sésame.

La calculette, Maxime Gremetz, lui non plus, ne la quitte jamais. « Pour traduire le budget de l'Etat en francs ! Je me rends mieux compte de l'importance des choses », reconnaît le député communiste. Cette année, pour la première fois, les parlementaires ont examiné un budget exprimé uniquement en euros. Elu de la Somme, où le « non » à Maastricht a été le plus fort (58,93 %) lors du référendum de 1992, M. Gremetz est un farouche opposant à l'arrivée de la nouvelle monnaie, dont il a demandé « le report ». « Alors, vous pensez, les gens m'en parlent beaucoup. Ils me disent : "Qu'est-ce que c'est que ce bazar ?" Je leur réponds : "Prenez un convertisseur, comme ça, vous ne vous ferez pas arnaquer !" »

Comme eux, le conseiller municipal d'Amiens est « attaché au franc ». « Evidemment », il va conserver un exemplaire de chaque pièce blanche et jaune. « J'adore les pièces, j'en ramène de partout, de l'étranger. Ce serait malheureux

si je ne gardais pas des francs. » Du côté des europhiles, le passage à la pratique est lui aussi délicat. Hervé Morin (UDF), un proche de François Bayrou, président de l'UDF et député européen, est très motivé. Mais quand, avoue le député de l'Eure, « l'autre jour, j'ai reçu un chèque en euros, j'ai tout de suite appelé mon banquier. Je lui ai dit : "Tu vas m'envoyer des chèques en francs. Pas question d'utiliser les autres avant le 31 décembre ! Il a rigolé." »

MANQUE D'INFORMATION

Cela n'a pas empêché M. Morin d'organiser, en janvier 2001, une opération avec des commerçants de son canton de Corneilles – où l'on a voté à 65 % contre Maastricht – et le Crédit agricole : les clients d'une vingtaine de commerces se sont entraînés en réglant leurs achats avec des pièces en plastique et des billets spécimens de la monnaie européenne. Succès garanti, les caméras de télévision se sont bousculées. Quant à sa calculette : « Je l'ai léguée à mon épouse, pour ses achats », explique le dé-

puté UDF. Chez les Verts, si l'on en croit la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loir), on peut être partisan de l'Europe des régions et ne pas s'emballer pour la nouvelle monnaie. Oui, elle a « déjà signé » des chèques en euros. Oui, ses électeurs « en parlent » et leurs questions en disent long sur le manque d'information : « Si je vais en Allemagne, est-ce que ce sont les mêmes euros ? », lui a-t-on demandé.

« On est obligés de s'y mettre : les contrats de travail des collaborateurs parlementaires et les bulletins de salaire sont désormais présentés en euros », note la députée. Pas plus tard que le 14 novembre, elle a réglé sa note d'hôtel – la résidence Saint-Dominique, à deux pas de l'Assemblée, accueille les élus de province – en euros. Pour convertir les sommes, elle explique qu'elle garde quelque chose « d'extrêmement précieuses » dans son sac. Pas difficile de deviner de quoi il s'agit...

Clarisse Fabre

Les smicards gagneront 890,98 euros net par mois et les RMistes 397,66 euros au 1^{er} janvier 2002

Les grands syndicats n'avancent pas pour l'instant de revendications spécifiques

Les pouvoirs publics n'ont toujours pas communiqué le montant en euros du smic, du RMI ou des allocations familiales. Au 1^{er} janvier, les smicards

devraient toucher 890,98 euros net par mois. Pour l'instant, les principales confédérations syndicales restent prudentes. Le gouvernement re-

doute que le passage à la monnaie unique, en favorisant des comparaisons entre les Etats membres, ne relance les revendications salariales.

A COMBIEN s'élève le smic en euros ? Une consultation chez un médecin généraliste ? Une allocation de type minimum-vieillesse ? Sur tous ces points, l'information est maigrelette, les simulations plutôt rares. Les pouvoirs publics ont pourtant, dès 1996, commencé à travailler sur les répercussions de la monnaie européenne dans le domaine social en y associant les syndicats. Les organismes sociaux ne sont pas en reste. Depuis le 1^{er} octobre 2001, les remboursements d'assurance-maladie se font en euros. Les Urssaf, organismes collecteurs des charges sociales des entreprises, ont, elles aussi, commencé à basculer. Les bulletins de paie ont suivi.

Mais d'affichage sur le RMI ou de tableau d'information sur les allocations familiales, point. Tout juste sait-on que les règles de conversion et d'arrondis sont les mêmes que partout ailleurs. Exemple : de 7 388,68 francs, le smic mensuel, en brut (169 heures de travail), devrait passer à 1 126,397 euros. En appliquant l'arrondi, il atteint, en réalité, 1 126,40 euros. Suivant la même logique, cela porte, en net, le smic à 890,98 euros. Et c'est là que le bât blesse. Pour plusieurs millions de salariés, le salaire minimum équivalait, en effet, à moins de deux coupures de 500 euros. Un RMiste célibataire, sans enfant, qui reçoit 2 608,50 F, percevra 397,66 euros (349,94 avec l'abattement forfaitaire logement).

On comprend mieux le peu d'empressement mis par les pouvoirs publics à communiquer sur le sujet. D'autant qu'il existe aujourd'hui, du fait du passage aux 35 heures, cinq niveaux de smic différents ! En outre, ce qui est valable pour les prestations sociales calculées au centime près ne l'est pas forcément quand il s'agit des plafonds de la Sécurité sociale. Pour ces derniers, comme pour les impôts, les décimales après la virgule sont abandonnées, l'arrondi se faisant à l'euro le plus proche.

C'est la règle qui s'appliquera pour toutes les prestations sitôt passée la date du 1^{er} janvier 2002. Selon Bercy, les écarts de conversion atteindront au maximum 7 %, mais au ministère de l'emploi et de la solidarité, on assure qu'ils ne dépasseront pas 0,5 % à 1 %. « Même s'il s'agit de quelques centimes d'euros, pour des personnes aux revenus très modestes, cela compte », proteste Michelle Biaggi, secrétaire confédérale FO.

Le gouvernement a cherché à préparer les esprits. A destination des populations dites fragiles – retraités, chômeurs, allocataires de minima sociaux –, des partenariats ont été institués avec des organismes de retraite ou la Caisse des dépôts pour dépêcher, sur le terrain, plusieurs milliers de « personnes relais », des volontaires bénévoles, le plus souvent, issus des milieux associatifs. « Ces séances Tupperware doivent notamment servir à expliquer comment

gérer son budget en euros », souligne René Linsolas, inspecteur général des affaires sociales, chargé de coordonner le dossier euro au ministère de l'emploi.

Le gouvernement redoute par-dessus tout que le passage à l'euro, qui favorise les comparaisons entre les Etats membres, ne relance les revendications salariales. C'est sur ce thème que les organisations professionnelles de médecins généralistes ont du reste lancé, le 15 novembre, une grève des gardes de nuit. La consultation étant

« A l'approche des élections, le gouvernement ne veut rien faire qui puisse déplaire au patronat »

Maryse Dumas, CGT

de 115 francs, sa valeur en euros équivalait à 17,53 euros. Un niveau jugé « indécemment », par les syndicats, qui ont réclamé un autre « arrondi » : 20 euros, et jusqu'à 30 euros pour la visite à domicile...

Les grandes confédérations de salariés sont restées, jusqu'ici, très prudentes sur la question, préférant se concentrer sur la situation

des employés de banque ou des convoyeurs de fonds. En dehors de la CFDT, qui se déclare « favorable » à l'euro, les sites Internet de ces centrales sont vierges d'informations.

« Evidemment, tout le monde a le dossier euro en tête, mais il a été impossible d'aborder la question des revalorisations dans les réunions avec les pouvoirs publics. On nous a fait comprendre que ces rencontres étaient uniquement techniques », déclare Maryse Dumas, numéro deux de la CGT. « A l'approche des élections, le gouvernement ne veut rien faire qui puisse déplaire au patronat. Il a, en particulier, des yeux de Chimène pour les patrons de PME, considérés comme d'importants relais dans l'opinion publique », ajoute-t-elle. « On espère que l'euro va dynamiser les revendications », soupire Michelle Biaggi (FO), tout en reconnaissant, pour l'heure, une certaine atonie en raison des événements internationaux.

Les collectifs de chômeurs, dont AC 1, en revanche, se sont mobilisés, en réclamant, lors des marches européennes contre le chômage, un revenu minimum égal à 50 % du PIB par habitant, ce qui le porterait, en France, à 901 euros (5 910 francs). Présents en marge de tous les sommets européens, les tracts de ces collectifs sont explicites. « En euro, c'est combien ta misère ? », peut-on y lire.

Isabelle Mandraud

Les formations express d'un banquier à la retraite en Midi-Pyrénées

Luis Rofé est un militant convaincu de l'Europe

TOULOUSE

de notre correspondant

Luis Rofé, soixante ans, est à la retraite depuis le 1^{er} août. Mais toujours actif. Cet ancien directeur de

PORTRAIT

Chaque session est pour lui l'occasion de raconter l'histoire de l'aventure européenne

la communication et du marketing du Crédit mutuel à Toulouse va se rendre à la délégation régionale du CNRS, derrière le campus de l'université de Rangueil, pour former le personnel au passage à l'euro, du 20 novembre au 13 décembre.

Sur les 1 600 agents employés par le CNRS en Midi-Pyrénées, 120 se sont inscrits à cette formation, prévue sur une demi-journée. « Théoriquement, c'est un public curieux. Je vais peut-être davantage insister sur la construction de l'Europe et la politique monétaire », indique Luis Rofé qui multiplie ce type d'interventions dans l'agglomération toulousaine depuis qu'il est à la retraite. « La semaine dernière, j'étais à Fonsgrives devant un club du troisième âge. La semaine prochaine, j'irai à Balma », raconte l'ancien banquier, dont l'agenda reste bien rempli.

Luis Rofé est un véritable missionnaire de l'euro et un militant convaincu de l'Europe. Il est administrateur de la Maison de l'Europe, une association qui sert de vitrine à la Commission européenne à Toulouse. Quel que soit le public auquel il s'adresse, Luis Rofé tient au préalable à retracer l'histoire de l'Europe.

« C'est indispensable pour comprendre que l'euro n'est pas tombé du ciel en un jour. Il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles, nous devons leur expliquer ce que c'est le fruit d'une longue maturation. » Dans son exposé, l'ancien banquier revient sur l'antique communauté du charbon et de l'acier, les différents traités européens, de Rome à Nice en passant par Maas-

tricht, rappelle la crise monétaire de 1971, lorsque les Américains déclarèrent que le dollar ne sera plus convertible en or ; il retrace l'histoire de l'écu, qui explique ce taux si précis de l'euro : 6,55957 francs.

Après ce petit cours magistral, il diffuse une cassette vidéo présentant les principales interrogations de la population française dans un « micro-trottoir ». « Les gens se retrouvent dans cette cassette, ça les rassure de voir que d'autres se posent les mêmes questions qu'eux », explique Luis Rofé.

Le banquier à la retraite utilise parfois un ordinateur pour projeter son exposé, à la manière des séminaires professionnels. Il dispose aussi de diapositives et de transparents, mis au point par ses soins dans les années 1990. Luis Rofé revendique le statut de pionnier de l'euro. Il se souvient avoir organisé dès 1996, avec sa banque, un « jeu de l'Europe » qui avait réuni 20 classes de collège au parc des expositions de Toulouse.

SANS CONVERTISSEUR

« Les enfants sont le meilleur vecteur de l'euro. Ils n'ont aucune crainte. Contrairement à ce qu'on a pu dire, le troisième âge ne s'affole pas davantage. Le public le moins prêt, ce sont en fait les 40-60 ans », estime l'euro-formateur de la Maison de l'Europe. Son seul regret concerne la qualité des fausses pièces en plastique et des billets en carton mis à sa disposition pour les exercices pratiques qui concluent ses interventions. Des fac-similés pas assez réalistes à ses yeux.

La formation se termine généralement par la distribution de convertisseurs, comme cela sera le cas au CNRS. Mais l'ancien banquier conseille de ne pas les utiliser en faisant les courses, pour s'habituer à avoir le prix de certains produits de base comme le pain ou le journal directement en euro. « C'est comme un voyage. Je dis aux gens qu'ils vont quitter le franc, et qu'ils n'y reviendront jamais. »

Stéphane Thépot

A Marseille, balade chez les fatalistes, les inquiets et les perplexes

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Au club Entraide de Saint-Mauront, dans le 2^e arrondissement de Marseille, c'est un après-midi de loto calme : ils ne sont qu'une petite trentaine

REPORTAGE

On manipule les euros en carton sans curiosité excessive et on craint que des commerçants ne profitent de la situation

ne de retraités dans la salle proprette aux tables de Formica. A l'une d'elles siège le seul homme de la bande. Sous sa casquette grise, il hoche la tête en direction de son épouse : « Avec elle, je ne risque rien : depuis des mois elle note toutes les dépenses en euro. » Cheveux impeccablement coiffés, madame opine. Elle est prête pour janvier – et son mari suivra. D'une voix flûtée, petit visage ridé et rieur, une autre confesse n'avoir rien prévu : « Quand il n'y aura plus que ça, on n'aura pas le choix : on s'y fera, forcément. » Sa voisine renchérit : « Pour les nouveaux francs, il restait les anciens, ça a été plus difficile. Là, ce sera dur les premiers jours, mais ça ira plus vite. »

La discussion vient sur les arrondis. Celle-ci donne 500 francs par mois à son petit-fils : il a calculé que cela ferait « à peu près » 77 euros, « deux francs de plus ». Le carton de loto devrait passer, s'il reste stable, de 3 francs à 0,46 euro. Et le monsieur éduqué par sa femme ajoute :

« Le journal, c'est 0,76, le pain, à peu près 0,70. »

Une animatrice sort les euros en carton qu'on lui a fournis avec un kit de démonstration lors d'une formation payée par le conseil général. On les manipule sans curiosité excessive, on parle des spots télé qui racontent l'euro et on craint un peu que des commerçants ne profitent de la situation pour arrondir à leur profit. Mais on fait confiance à ceux du quartier : « De toute façon, c'est souvent les commerçants qui nous remplissent les chèques, ça ne changera pas grand-chose. »

Ces retraités des postes, de Ricard ou des chemins de fer semblent étonnamment sereins. Leur mécontentement est ailleurs : sur les prix qui ont déjà augmenté. Honoré, responsable du club et scrupuleux comptable, vient de le constater en faisant les achats pour remplir les filets garnis qu'on gagne en jouant au loto : le litre d'huile est passé de 4,70 francs à 5,20, le kilo de sucre de 7,90 à 9 francs. Et il ajoute : « J'ai regardé tous mes relevés cette semaine : ma retraite des postes a augmenté de 700 francs sur dix ans... » En euro ou en franc, « c'est loin de suivre le coût de la vie », dit-il dans un sourire fataliste.

Violaine Manya est conseillère en économie sociale et familiale et travaille pour les services sociaux du conseil général. Elle sort de la réunion d'un groupe de femmes du 1^{er} arrondissement consacrée à l'arrivée de l'euro. Ce qui l'a frappée, c'est la très grande inquiétude de ces dix femmes de 35 ans à 70 ans, mères de famille, parfois veuves et souvent originaires d'Afrique du Nord. Elles sont d'abord restées perplexes durant le petit exposé expliquant grossièrement

ce que sont l'Europe et la zone euro. Puis sont venues des questions simples sur le poids du porte-monnaie durant la période de transition où coexisteront francs et euros, sur la difficulté d'utiliser une carte bancaire, sur la convertibilité des euros en dinars algériens.

LE « JEU DE LA MARCHANDE »

Plusieurs d'entre elles se sont dites « trop vieilles » et semblaient avoir renoncé : « Je ne sais pas lire, je ne sais pas écrire, je ne vais rien comprendre », a lancé l'une, qui espère que ses enfants l'aideront. L'animatrice lui a alors expliqué que si elle savait comparer les prix en francs – et elle disait savoir le faire –, elle saurait comparer en euros. Et puis est apparue une source de défiance vis-à-vis des commerçants.

Mais quand on est passé au « jeu de la marchande », avec le « kit euro », toutes s'y sont mises. On a passé en revue les sommes connues, d'un loyer à 1 300 francs au revenu mensuel, en général un RMI augmenté d'allocations familiales. On a simulé des échanges, on s'est trompé dans les multiplications et, systématiquement, sur les virgules. « Il y a une énorme confusion sur les centimes », raconte M^{me} Manya. Une autre séance est donc prévue en décembre.

Désormais, M^{me} Manya reçoit deux après-midi par semaine dans son bureau des petits groupes et leur fait manipuler sa fausse monnaie : « Jouer avec les pièces, c'est la seule façon de dédramatiser », affirme-t-elle.

Michel Samson

Les candidats à la présidentielle déclinent leur position sur la nouvelle devise

LE 17 FÉVRIER, l'euro aura remplacé le franc. Quelques semaines plus tard, les Français iront aux urnes pour élire un nouveau président de la République. Quelle sera la place de l'euro dans la campagne des différents candidats ?

Le RPR et le PS, qui n'ont pas encore officiellement de candidat, n'ont pas souhaité s'avancer sur le sujet. A l'UDF, en revanche, où François Bayrou est déjà dans la course, on a bien l'intention d'insister sur le sujet. « Heureusement que l'on a l'euro dans les turbulences économiques et internationales actuelles. Sans la monnaie unique, on aurait encore eu des dévaluations compétitives... », développe Anne-Marie Idrac, secrétaire générale de l'UDF.

Alain Madelin, candidat de Démocratie libérale, bien que favorable à la monnaie unique, sera critique sur sa mise en place. « Ce que je souhaite, c'est la conversion en euros des francs sans contrôle, propose M. Madelin. Avec une totale amnistie fiscale. Il y a aujourd'hui près de 150 milliards de francs qui

dorment. Dans la période de ralentissement actuel, la possibilité d'injecter cette somme dans l'économie me semble intéressante. Ce serait une mesure de relance vraiment forte. Et ceux qui blanchissent de l'argent ont déjà trouvé des moyens de le faire. »

Christine Boutin, membre de l'UDF et candidate à l'élection présidentielle, estime, elle aussi, qu'un retour en arrière est possible et souhaitable : « Une monnaie nationale, c'est un sentiment d'appartenance à son pays », estime-t-elle.

A gauche, les partisans de l'euro ne réclament rien. « Ma campagne ne sera pas l'occasion de surfer sur une certaine angoisse liée au passage à l'euro, indique Arlette Laguiller, candidate de Lutte ouvrière. Je suis pour l'unification de l'Europe et pour une monnaie unique. Mais l'essentiel de ma campagne, c'est d'exprimer le mécontentement des travailleurs qui n'est pas lié à l'euro mais à la politique des grandes entreprises. »

Noël Mamère, candidat des Verts, se montre optimiste : « C'est l'occasion pour tous ceux qui – com-

me les Verts – croient à l'Europe de rappeler que l'Europe, c'est bien plus que la monnaie unique. Il faut positiver. Il y aura certes quelques dysfonctionnements, mais pas le traumatisme que certains veulent annoncer. Dans nos communes, on a préparé nos administrés à l'euro. Je pense que les gens vont s'y faire vite. »

Les opposants à la monnaie unique, eux, ne contestent plus le passage à la monnaie unique. Jean-Pierre Chevènement, pour le Mouvement des citoyens, a bien demandé un sursis. Sans succès. Il préfère aujourd'hui insister sur la nécessité que la Banque centrale européenne continue à baisser les taux. « Les consommateurs, avec le passage à l'euro, risquent de surveiller à plusieurs décisions d'achat. Cela aura un effet récessionniste. En plus de l'effet inflationniste que l'on peut déjà constater. Dans un restaurant où je vais souvent, le menu est passé de 175 francs à 30 euros, c'est-à-dire 197 francs », développe M. Chevènement.

Robert Hue, candidat du Parti communiste, réclame que le contrô-

le des prix soit rétabli de manière temporaire jusqu'au 17 février. « L'ordonnance de 1986 l'autorise dans des cas particuliers », précise son entourage. Une proposition également avancée par la Ligue communiste révolutionnaire.

A l'extrême droite, il y a ceux qui font de la sortie de l'euro un thème majeur de leur campagne. C'est le cas de Jean-Marie Le Pen, candidat du Front national : « Avec l'euro, on perd notre indépendance en matière politique, économique et sociale. Qui plus est, le passage à l'euro va être inflationniste. Et criminel, en favorisant les escroqueries aux personnes âgées et les opérations de blanchiment. » Au Mouvement national républicain dont Bruno Mégret défend les couleurs, Jean-Yves Le Gallou, conseiller régional d'Ile-de-France, considère en revanche qu'un « retour au franc est possible. Mais [que] ce n'est pas un thème majeur de campagne, contrairement à l'ordre et la sécurité, ou l'immigration ».

Virginie Malingre

DEPUIS QUE J'AI TOUCHÉ À L'EURO, JE NE PEUX PLUS M'EN PASSER !



8 janvier 1999.

GÉNÉRATIONS On les aurait imaginés les plus euro-enthousiastes au sein de la population. Pourtant, les 18-24 ans, s'ils manifestent une certaine impatience face à un

événement annoncé depuis longtemps, ne se révèlent pas moins inquiets que leurs aînés de l'arrivée de la nouvelle monnaie. ● SELON UNE ENQUÊTE du Credoc, l'euro suscitait

encore, il y a un an, plus d'appréhension chez les jeunes que chez les personnes âgées. ● DANS LA CITÉ scolaire Joffre, à Montpellier, il y a bien sûr les « pour » et les « contre »

mais l'euro ne suscite ni emballement collectif ni rejet massif. ● PRÉSIDENTE d'Altavia Junium, une agence spécialiste des 0-25 ans, Catherine Lott-Vernet le confirme : « Ils

sont aussi nombreux à craindre l'euro qu'à l'aborder sereinement. » ● LES ADOLESCENTS comptent bien profiter du changement pour renégocier leur argent de poche.

Les jeunes sont partagés entre impatience et perplexité face à l'euro

On les aurait imaginés les plus euro-enthousiastes au sein de la population. Pourtant, les 18-24 ans, s'ils manifestent un empressement certain face à un événement annoncé depuis longtemps, ne se révèlent pas moins inquiets que leurs aînés de l'arrivée de la nouvelle monnaie

MONTPELLIER (Hérault)
de notre envoyé spécial

Audrey est la première à prendre la parole. Et elle ne mâche pas ses mots. L'euro ? « Ça n'apportera rien

REPORTAGE

Dans la cité scolaire Joffre, l'euro ne suscite ni emballement collectif ni rejet massif

à l'Europe, ce n'est vraiment pas positif », dit cette élève de dix-sept ans, inscrite en terminale économique et sociale (ES). Le passage à la monnaie unique va s'accompagner d'« arnaques » en tout genre : les prix vont augmenter ; d'ailleurs, c'est déjà le cas pour « les photocopies », s'indigne-t-elle. Dans le foyer du lycée Joffre, à Montpellier (Hérault), les plus prompts à s'exprimer sur l'introduction de l'euro sont plutôt critiques ou, à tout le moins, perplexes. Eric, dix-sept ans, en terminale ES lui aussi, considère que les pays membres de l'Euro-land ne mènent pas les mêmes politiques ; ces « différences » risquent d'engendrer des « conflits ».

« Pas d'accord ! », rétorque Elodie, dix-neuf ans. Pour cette élève en classe préparatoire commerciale, le lancement de la monnaie unique présente bien des vertus : il stimulera la croissance du produit intérieur brut, il favorisera les échanges commerciaux, il sera même « un moteur de la cohérence économique européenne ». Et la politique, dans tout ça ? L'idée de peuple européen ? « Je n'y crois pas, répond-elle. Les nationalismes sont

trop forts. » « On est français avant d'être européen », murmure Claire, dix-neuf ans, en « prépa scientifique ». Elric, vingt ans, élève de « prépa scientifique » lui aussi, partage un peu ce sentiment et, en même temps, se dit que la monnaie unique peut représenter « un point de départ ». L'euro permettra peut-être « de se dire qu'on n'est pas si différents que ça », pense-t-il. « Moi, je suis optimiste ! », lance Charlotte, dix-huit ans, en terminale ES.

Dans la cité scolaire Joffre, l'une des plus importantes de France (1 200 élèves au collège, 2 150 au lycée et 800 étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles), le passage à l'euro ne semble susciter ni emballement collectif ni rejet massif : quelques jeunes s'y disent hostiles ou, à l'inverse, favorables, mais la majorité émettent des opinions prudentes, mesurées. « Ils en parlent peu entre eux », ajoute Jean Olivier, le proviseur du lycée, mais « ça ne les inquiète pas. » Comment pourrait-il en être autrement pour ces jeunes dont, rappelle le proviseur, « beaucoup utilisent le téléphone portable et les chat rooms [forums de discussion sur Internet] » ?

IL FAUDRAIT ARRONDIR À SEPT

En outre, la cité scolaire Joffre, nichée dans une citadelle en plein centre-ville, « recrute » une majorité de ses élèves parmi des classes sociales relativement privilégiées, même si, insiste Jean Olivier, « la population de l'établissement est plus hétérogène qu'il y a quelques années ». Les taux de réussite au bac sont « excellents » – entre 90 % et 96 % selon les séries, en 2000, alors que la moyenne nationale était lé-



gèrement inférieure à 80 % – et la présence de classes préparatoires aux grandes écoles pousse à l'excellence. Enfin, il existe une « section internationale espagnol », qui reflète une ouverture vers d'autres pays de l'Union européenne.

Mais on peut très bien être scolarisés dans un « bahut » coté, manier les technologies de l'information avec aisance et regarder la monnaie unique d'un œil distant. En tout cas, les élèves de la seconde 11 ne s'emballent pas pour elle. « Vous savez pourquoi on passe à l'euro ? », lance Jesse, seize ans. Ce jeune « black » qui pose la question a des éléments de réponse mais avoue que la monnaie unique, « ça ne l'intéresse pas, ça l'embrouille ».

« Je suis un peu indifférent, confie Félix, quinze ans, assis au premier rang. Et puis il va falloir compter. » « Ils auraient dû choisir une valeur plus pratique que 6,56 pour le calcul », enchaine Alice, quinze ans. « Il faudrait arrondir à sept », juge Armelle, seize ans. Fatima, quinze ans, est un peu inquiète : le lancement de l'euro va coïncider avec le début des soldes d'hiver, explique-t-elle ; il sera difficile de s'y retrouver et d'avoir des points de repère dans la valse des étiquettes. « Comment on va faire ? », s'interroge-t-elle.

Ces problèmes d'arithmétique n'obnubilent pas tous les élèves. Julien, dix-sept ans, songe, lui, au côté pratique d'une devise commune aux douze pays de l'Euro-land :

« Quand on voyagera à l'étranger, on n'aura pas à convertir des francs dans une autre monnaie », se réjouit-il. « Il n'y aura plus aucun frais de change », renchérit Alice. Thibaud, quinze ans, pense que l'euro va « rapprocher les pays » et « couper les frontières ». La formule « United States of Europe » jaillit même du milieu de la classe.

EUROPE DE L'ENTRE SOI

Au fond, pour bien des jeunes, la monnaie unique demeure une abstraction qui « ne les concerne pas trop ». « Quand on sera dedans, on y verra mieux », résume l'un d'eux. Félix, qui, dans un premier temps, se disait peu intéressé, avoue finalement qu'il a « envie de [la] voir concrètement ».

Dans une salle attenante au centre d'information et de documentation, Emilie, dix-neuf ans, se soustrait quelques instants à ses devoirs pour exprimer des incertitudes. Cette étudiante en khâgne pense que la monnaie unique peut constituer un premier pas « vers la concertation politique au niveau européen ». Sur le plan économique, en revanche, « je ne sais pas quels sont [ses] bienfaits », avoue-t-elle. Antoine, dix-huit ans, étudiant en hypokhâgne, a une opinion plus tranchée : « L'euro, j'y suis favorable, dit-il. C'est plus commode à l'étranger pour les échanges, et je trouve sympa qu'il y ait une monnaie commune à tout le monde. C'est intéressant, c'est le symbole d'une véritable communauté européenne. »

Grégory, dix-huit ans lui aussi, soupèse le pour et le contre. Tout en affirmant la nécessité d'évo-

l'homme à la progression », cet élève d'hypokhâgne trouve que « l'on perd une forme de diversité culturelle » avec l'avènement de l'euro. Il évoque aussi les hausses de prix abusives, le risque de confusion pour les générations plus âgées qui raisonnent encore en anciens francs. Ceux « qui n'ont pas le sens de la valeur », ajoute-t-il, pourraient bien être déboussolés – ou se faire arnaquer – en maniant des billets de 500 euros. Aussi Grégory souhaite-t-il que l'Europe se construise différemment, en proclamant quelques « valeurs communes » telles que « la liberté, la tolérance » et en esquissant « un début de fusion interétatique ». Pour l'heure, il a le sentiment qu'une « Europe riche » s'édifie en laissant de côté les nations de l'Est.

Cette « Europe de l'entre soi », qui agrège des « pays à fort pouvoir d'achat », Donoxti, dix-sept ans, « ne l'aime pas ». Elle serait « bonne » si elle s'intéressait « aux vrais problèmes » : l'environnement, la lutte contre le chômage, le développement durable, les questions sociales, énumère cet élève d'hypokhâgne. Pour lui, l'introduction de la monnaie unique n'a pas été assez débattue ; elle s'est imposée au nom d'une « dictature de l'implicite » alors qu'il aurait fallu s'interroger davantage : est-ce « une avancée de l'Europe » ? Un facteur d'unité ? En tout cas, Donoxti constate que la construction de l'Union européenne élimine des « symboles structurants » : « Une seule source d'émission de monnaies, c'est dangereux, juge-t-il. Les identités locales sont source de richesses. »

B. Bi.

Les jeunes mieux informés que les personnes âgées

● **Inquiétudes.** D'après une enquête du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), intitulée « La consommation au début 2001 » publiée au mois de juillet, le lancement de la monnaie unique suscitait, il y a un an, plus d'appréhension chez les jeunes que chez les personnes âgées : interrogés fin 2000, 41 % des 18-24 ans se disaient en effet « très » ou « un peu » inquiets de l'arrivée de la monnaie unique, contre 37 % chez les individus âgés de 65 ans et plus. Pour le Credoc, les craintes des jeunes générations sont plus liées au « potentiel économique » de la zone euro qu'à « d'éventuelles difficultés d'adaptation à une nouvelle monnaie ». Selon un sondage réalisé par l'institut CSA les 20 et 21 septembre de cette année, 31 % des 18-24 ans affirment être « inquiets », soit le taux le plus faible, toutes tranches d'âge

confondues ; en revanche, 17 % des jeunes se disent « hostiles » au passage à l'euro, contre 11 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus et 7 % à 8 % pour les autres catégories. Enfin, d'après une enquête d'opinion d'Ipsos publiée dans le *Journal du dimanche* du 4 novembre, 29,1 % des 15-19 ans déclarent être « plutôt inquiets » tandis que 43 % des 20-24 ans se trouvent dans cette disposition d'esprit.

● **Degré d'information.** Selon l'institut CSA, 22 % des 18-24 ans déclarent ne « pas [être] informés » au sujet de la mise en circulation de l'euro (25 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont dans ce cas, les autres catégories affichant un ratio plus faible). Mais près d'un tiers des jeunes connaissent la valeur exacte de l'euro en francs, soit la proportion la plus importante.

Catherine Lott-Vernet, présidente de l'agence Altavia Junium

« Les jeunes se disent : "Qu'on arrête d'en parler, qu'on le fasse" »

ALTAVIA JUNIUM est une agence de communication spécialiste des jeunes âgés de 0 à 25 ans. Une fois par an, son département Institut de l'enfant réalise des « baromètres » par tranches d'âge (0-3 ans ; 4-10 ans ; 11-17 ans ; 18-24 ans) en questionnant les jeunes sur leur environnement familial, leurs aspirations, leur équipement, leurs loisirs et d'autres thèmes, parmi lesquels le lancement de la monnaie unique.

« Comment les jeunes vivent-ils le passage à l'euro ? »

– Dans notre dernière enquête, 58 % des 11-17 ans nous ont répondu que l'introduction de la monnaie unique ne les inquiétait pas ; 40 % de cette tranche d'âge appréhendent l'échéance et 2 % des sondés ne se prononcent pas, ce qui n'est pas vraiment rassurant. Chez

les 18-24 ans, nous avons mené des investigations un peu plus fouillées, en fonction de la catégorie socioprofessionnelle, du sexe, de l'origine géographique (Paris-province).

» Dans cette tranche d'âge, ils sont grosso modo aussi nombreux à craindre l'arrivée de l'euro qu'à l'aborder sereinement. Le sentiment d'inquiétude est moins fort chez les jeunes dont les parents sont classés dans les catégories socioprofessionnelles A et B (chefs d'entreprise, cadres, professions intellectuelles, agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, professions intermédiaires) ; en revanche, les enfants d'ouvriers, d'employés et de retraités nourrissement plus de craintes. Et les jeunes qui vivent en province sont moins « angoissés » que les Parisiens.



CATHERINE LOTT-VERNET

– Ces chiffres vont à l'encontre de certaines idées reçues : on aurait, en effet, pu penser que les jeunes seraient les plus « euro-enthousiastes » au sein de la population française. Et il se révèle finalement que la proportion d'inquiets parmi eux est aussi importante que dans les autres tranches d'âge. Comment l'expliquez-vous ?

– D'abord, je pense que la pression médiatique joue un rôle. Certains jeunes sont dans la disposition d'esprit : « On en parle tout le temps, il faut s'inquiéter ». Du reste, à mesure que le lancement de l'euro approche, la part des jeunes qui appréhendent cette échéance s'est accrue : 45 % en 2000 contre 50 % en 2001. Par ailleurs, les craintes sont plus répandues parmi les jeunes qui ont une activité rémunérée ou qui ont un rapport très régulier avec l'argent ; eux ont le sentiment que l'introduction de la monnaie unique va affecter beaucoup de choses dans leur quotidien.

» Cependant, si on leur demandait précisément en quoi l'euro va bouleverser leur existence, comment ils comptent procéder pour se forger des repères sur ce qui est cher et sur ce qui ne l'est pas, je suis convaincue qu'ils conviendraient finalement ne pas être tellement inquiets. Mais le sujet n'a pas toujours été très discuté avec eux, on ne leur a pas donné tous les éléments pour qu'ils puissent aller plus loin dans leur raisonnement et pour qu'ils réalisent que, concrètement, dans leurs rapports avec l'argent, le passage à l'euro

ne sera pas un élément perturbant.

– Pourtant, le sujet est traité en classe et il y a eu, à la fin du mois d'octobre, la semaine de l'euro à l'école...

– Absolument. Mais l'histoire de la monnaie, les précédents changements d'unité de compte sont peu abordés – voire pas du tout. Il serait intéressant de placer les jeunes dans un état d'esprit de troc, de manière à ce qu'ils se rendent compte que la monnaie est une valeur d'échange, que ce qui importe, finalement, c'est de se forger des référents. Eux vont complètement plonger dans la nouvelle devise ; très vite, à la différence des adultes, ils cesseront de vouloir convertir en francs ce qu'ils achètent en euros ; ils ont donc besoin de repères.

« Ils sont grosso modo aussi nombreux à craindre l'arrivée de l'euro qu'à l'aborder sereinement »

» A cet égard, il serait bon de prendre en considération la réflexion que font certains des plus jeunes : eux, soulignent-ils, règlent leurs achats en liquide – à la différence des adultes qui utilisent chèques et cartes bancaires. « C'est nous qui allons devoir contrôler la monnaie, c'est nous qui sommes susceptibles de nous faire arnaquer par des commerçants », rappellent-ils. Cela peut d'ailleurs expliquer la hâte de beaucoup d'entre eux d'être confrontés à la monnaie unique. Au fond d'eux, ils se disent : « Qu'on arrête d'en parler, qu'on le fasse ». »

Propos recueillis par Bertrand Bissuel

Les ados entendent bien renégocier le montant de leur argent de poche

« ÇA VA ÊTRE L'OCCASION de négocier. Je vais demander une augmentation, bien sûr ! » Julien, dix-sept ans, compte bien profiter de l'arrivée de la monnaie unique et de l'arrondi issu de la conversion des francs en euros pour obtenir une revalorisation de son argent de poche. Actuellement, ses parents lui donnent 35 francs par semaine, tous les mercredis – une somme qu'il utilise principalement pour s'acheter journaux et magazines.

« C'est ma mère qui me donne mon argent de poche et je vais demander une augmentation sous prétexte qu'il va falloir que ce soit un chiffre rond et 5,33 euros, ce n'en est pas un. Je vais lui dire que ça va être trop dur à donner avec toutes ces pièces et elle me donnera 6 euros. En fait, je l'arnaquer un peu. Et si elle ne veut pas me les donner, je vais jouer sur le fait qu'elle ne m'a jamais augmenté depuis quatre ans et que le passage à la monnaie unique est le bon moment. » Trois jours plus tard, Julien a négocié. Etonné, il raconte : « Au début, elle m'a dit que l'on verrait le moment venu. Puis elle m'a proposé de son propre chef qu'on envisage une augmentation à cette occasion afin de passer à 6 euros. C'était encore plus simple que prévu. »

Dans toutes les familles, l'argent de poche est

l'un des sujets de discussion de la fin de l'année. Selon la seule étude qui existe à ce jour, publiée par l'Insee en août 2001 mais qui remonte à 1992, les trois quarts des enfants scolarisés recevaient de l'argent de leurs parents et les sommes qui leur étaient versées représentent en moyenne plus de 3 000 francs (460 euros) par an et par enfant.

« Le passage à l'euro sera évidemment l'occasion de négociations sur la réévaluation de la somme ou de l'arrondi. Un peu comme pour des négociations salariales avec les syndicats, mais cela reste une affaire de famille. En fait, rien ne va réellement changer. L'argent de poche sera toujours réajusté suivant l'autonomie financière que l'on veut accorder au jeune », indique Farid Hamana, secrétaire général de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

JOUER SUR LES ARRONDIS

Pour Alain, père de famille qui a vécu pendant plusieurs années aux Etats-Unis, le passage de l'argent de poche de ses enfants en euros se fera sans problème. « Vous vous souvenez de ce que je vous donnais à New York ? », leur ai-je dit. Avec l'euro, cela sera pareil », raconte-t-il. A cette occasion, il prévoit de leur donner une petite augmentation. Selon lui, c'est surtout auprès des générations antérieures que les jeunes pourraient tenter de profiter de la situation. « L'une de mes filles

qui a neuf ans sait très bien que ses grands-parents vont se prendre les pieds dans les tapis et qu'elle pourra auprès d'eux jouer sur les arrondis », dit-il.

Le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, et celui de l'éducation nationale, Jack Lang, comptent toutefois sur l'aide des jeunes auprès de leurs parents et grands-parents pour apprivoiser et utiliser l'euro. « La monnaie est un lien social, pas seulement un outil économique. Nous comptons sur les enfants pour l'apprendre aux parents et aux grands-parents », a déclaré M. Fabius, en visite dans un établissement scolaire à l'occasion de « la Semaine de l'euro », le 22 octobre.

Pour se familiariser avec la monnaie unique, les plus jeunes peuvent déjà participer au concours organisé par la Banque centrale européenne (BCE) pour les huit à douze ans. « Si tu vis dans l'un des douze pays de la zone euro, tu peux devenir un champion de l'euro ! », accroche la BCE sur son site Internet. Les 24 gagnants du concours – deux par pays – seront invités à venir avec leurs parents en Allemagne, à la Banque centrale européenne, pour y présenter au monde entier les nouveaux billets en euros. Ils recevront également un lot complet des nouveaux billets en euros ainsi qu'un ordinateur portable. De quoi motiver les plus réticents.

Cécile Prudhomme

Les livres scolaires intégrant l'euro feront peu à peu leur entrée dans les classes

Par souci d'économie, les chefs d'établissement préfèrent attendre les renouvellements de programme

A la rentrée 2001, une école sur cinq ne disposait encore d'aucun manuel ou recueil de fiches intégrant l'euro. De nombreux établissements ont

choisi d'attendre le changement des programmes du primaire, prévu pour septembre 2002. Au collège et au lycée, l'« effet euro » se révèle inexis-

tant, sauf dans les filières professionnelles. En attendant, le ministère recommande aux enseignants d'effectuer les conversions eux-mêmes.

L'EURO a des incidences in-soupçonnées : la devise européenne fait perdre à la baguette de pain son intérêt pédagogique. Exprimé en euros, son prix est en effet de 0,61 euro pour une baguette à 4 francs et devient trop difficile à utiliser par les enfants qui découvrent le calcul. Plus largement, le simple changement du symbole monétaire dans les exercices de mathématiques aurait frisé l'absurde. Ce sont donc les objets qui ont été modifiés. La pochette de feutres à 3 euros remplace la baguette et les rollers à 80 euros le vélo à 600 francs.

Reste à savoir si les enfants pourront disposer de tels ouvrages à partir de janvier, même si le basculement n'est pas aussi radical pour les livres scolaires que pour les porte-monnaie : les manuels intègrent la nouvelle devise depuis 1999, faisant apparaître un double affichage en francs et en euros.

A la rentrée 2001, une école sur cinq ne disposait encore d'aucun manuel ou recueil de fiches intégrant l'euro (en CP et CE1, les élèves n'ont pas de livre de mathématiques mais des documents sur lesquels ils écrivent directement), selon une enquête réalisée en septembre par la Sofres auprès de 500 directeurs d'école pour le compte de l'association Savoir livre (Belin, Bordas, Hachette, Hatier, Magnard, Nathan). La proportion évoluera peu d'ici au 1^{er} janvier, car la majorité des achats s'effectue durant l'été, même si, cette année, remarque Isa-

belle Magnard, présidente du groupe enseignement au sein du Syndicat national des éditeurs, « les ventes ont continué encore en septembre et octobre car certains avaient des budgets en francs à dépenser ».

PAS D'OUVRAGES AU PILON

Selon l'étude, seules 13 % des communes ont octroyé cette année des crédits supplémentaires pour l'acquisition de livres. Ce chiffre faible s'explique en grande partie par le fait que les programmes du primaire vont changer en

préparation pédagogique du passage à l'euro, que la réforme des programmes du primaire sera « l'occasion d'un renouvellement des manuels scolaires dont les contenus seront actualisés ».

L'effort s'est donc essentiellement concentré sur les plus jeunes, pour lesquels les « fichiers consommables » doivent être de toute façon renouvelés chaque année. Selon l'enquête Sofres, les trois quarts des classes de CP et de CE1 disposaient à la rentrée de documents utilisant l'euro, contre 60 % en CM2. Curieuse-

rie de nouveaux fichiers en euros et préfèrent acheter quelques fichiers en francs pour compléter un stock qu'elles avaient déjà », explique M^{me} Marcé. Les ouvrages en francs restent en effet disponibles. « Il n'y a pas eu de décision d'envoyer ces ouvrages au pilon. Ce n'est pas à l'éditeur de faire le choix à la place de l'enseignant », argumente la directrice de Savoie livre. Au total, le marché des maths pour le premier degré a crû de 10 % cette année.

Mais ces achats supplémentaires se sont bien souvent faits au détriment des autres disciplines, notamment le français. Pour les éditeurs scolaires, le bilan général semble néanmoins positif : « Alors que le marché était en régression de 3 ou 4 % depuis trois ans, une stagnation des ventes se dessine pour 2001 », estime M^{me} Magnard.

« ALLER CHERCHER À LA SOURCE »

Au collège et au lycée, l'« effet euro » se révèle, selon Savoie livre, inexistant, sauf dans les filières professionnelles. « C'est l'effet mécanique qui fonctionne : le changement de programme déclenche le changement de livres », résume Sylvie Marcé. La meilleure équation était donc celle où l'avènement de l'euro coïncidait avec un nouveau programme. C'est le cas en seconde, où entraînent en vigueur les programmes de sciences économiques (deux tiers des livres ont été renouvelés) et d'histoire-géographie (plus de 90 % de renouvellement), disciplines où la monnaie intervient largement.

À l'inverse, les classes qui attendent de nouveaux programmes (2003 pour l'histoire-géographie en première, 2004 en terminale) devront se contenter d'ici là des manuels en francs. Les éditeurs font, eux aussi, leurs comptes : impossible de refondre des manuels appelés à changer dans un ou deux ans. « Cela coûte beaucoup trop cher, ce n'est pas rentable », avouent-ils de façon unanime. Seules des mises à jour par fascicule ou par le biais d'Internet sont envisagées.

« Les enseignants sont capables de se débrouiller, avec ou sans manuels. Ils font les conversions. Tout cela ne nous paraît pas tragique, tempère Claude Sage, le « M. Euro » au ministère de l'éducation nationale. Il recommande aux enseignants « d'aller chercher à la source » certaines données chiffrées, notamment auprès de l'Insee.

Luc Brommer

Marie-Laure Phélippeau

Les amendes pénales à l'heure du changement

Depuis avril 1999, un groupe de travail a été mis en place pour que le passage à la monnaie unique n'entraîne pas de dysfonctionnement judiciaire

L'EURO va-t-il changer la donne en matière d'amendes pénales ? Selon Alain Legoux, magistrat et inspecteur général adjoint à l'inspection générale des services judiciaires, « il ne devrait pas avoir d'incidences pratiques sur le travail des magistrats » à partir du 1^{er} janvier 2002. Les amendes, qui sont actuellement exprimées en francs, seront en effet traduites en euros sur la base de la règle retenue par le gouvernement : un taux fixe de 6,55957, arrondi au chiffre rond inférieur, sans virgule et sans décimale.

La direction des affaires criminelles et des grâces (DACG) a établi un tableau général des correspondances, dont les montants ont été arrêtés en septembre 2000. « L'objectif était d'avoir des chiffres en euros, lisibles et facilement mémorisables, poursuit Alain Legoux. Le principe selon lequel la loi pénale la plus douce prévaut s'applique, en vertu de l'ordonnance du 19 septembre 2000. L'euro ne doit pas être utilisé de manière à faire passer des augmentations déguisées ! »

Le problème était également de traduire en euros les montants des litiges, qui définissent la compétence des différentes juridictions. Le tribunal de grande instance, qui reçoit actuellement les demandes en justice dont le montant dépasse 50 000 francs (762,45 euros), traitera, à compter du 1^{er} janvier 2002, celles qui excèdent 7 600 euros. Le montant minimal ouvrant la possibilité de faire appel, qui était de 25 000 francs (3 811,22 euros), sera, lui, fixé, à partir du 1^{er} janvier, à 3 800 euros. « Les problèmes ne sont cependant pas exclus, c'est pourquoi nous nous devons d'être extrêmement vigilants, affirme M. Legoux. Une circulaire est en cours de publication afin de répondre aux questions en suspens. Elle correspond à une demande des magistrats et concerne la liste des textes qui établissent une réglementation en matière de passage à l'euro. » Le recensement de près de 10 000 textes législatifs et réglementaires contenant des référen-

ces au terme « franc » a déjà commencé.

Afin d'éviter que le basculement à la monnaie unique n'entraîne des dysfonctionnements de la justice pénale, la chancellerie a mis en place, le 1^{er} avril 1999, un groupe de travail permanent composé de 23 personnes. Sous l'égide d'un inspecteur des services judiciaires, le groupe a élaboré un « plan d'action national du ministère de la justice » en vue « d'aider les magistrats et les fonctionnaires de justice à adapter leurs méthodes de travail aux conséquences de l'arrivée de la monnaie unique ».

STAGES ET FORMATIONS

Outre les diverses circulaires, courriers, notes, périodiques et publications au Journal officiel, qui constituent les principales sources d'information des quelque 7 000 magistrats, des conférences à l'École nationale de la magistrature (ENM) ont été dispensées. L'École nationale des greffes et le Centre national de formation et d'étude de la protection judiciaire de la jeunesse ont, eux aussi, organisé des stages.

Un plan de formation à l'initiative de la Mission euro de Bercy a en outre été mis en place par le Centre de formation professionnelle et de perfectionnement du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Il a permis de diffuser une disquette de formation intitulée « L'euro et moi » et d'organiser un stage d'une demi-journée sur le thème : « Mieux connaître l'euro ».

Enfin, un guide sur « La Justice et l'euro », édité à 600 000 exemplaires, devrait, ce mois-ci, être mis à la disposition du public dans les services d'accueil des juridictions et les relais sociaux. « D'autres documentations sont en cours pour les détenus et le personnel pénitentiaire, notamment pour ce qui est de la gestion des comptes, explique M. Legoux. De notre côté, nous devons mettre à jour une dizaine de logiciels informatiques. »

O. M.

Les enseignements sur l'Europe restent marginaux

COMMENT parler de l'euro dans les classes sans aborder le thème de la construction européenne ? Comment comprendre l'importance du basculement vers la monnaie unique sans retracer l'histoire de l'Europe ? Dans son rapport annuel, rendu public le 22 octobre, l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) livre un constat sévère sur l'enseignement de l'Europe en France. « L'école, le collège et le lycée français campent sur leurs positions nationales acquises et n'enseignent l'Europe sous toutes ses formes qu'à la marge, sans conviction particulière et dans la dispersion », soulignent les inspecteurs généraux, en appelant d'urgence à « changer d'attitude ».

L'effort devrait porter sur le contenu même des enseignements. L'inspection estime qu'en dehors des sciences économiques et des enseignements artistiques, la plupart des disciplines n'insistent pas assez sur la dimension européenne. Les lettres, les sciences physiques, les sciences de la vie et de la Terre font preuve d'« atonie », selon les inspecteurs.

L'histoire-géographie présente un « déficit conceptuel », bien qu'elle constitue une discipline cen-

trale dans la découverte de l'Union européenne. « On en reste, pour beaucoup, à l'esprit des anciens programmes, centrés plus sur l'étude des Etats que sur la présentation d'une Europe en gestation », indique le document. L'inspection note néanmoins que des efforts pédagogiques ont été réalisés dans cette discipline.

APPROCHE « BINATIONALE » DES LANGUES

Le constat est également mitigé en ce qui concerne les langues vivantes : celles-ci ne réussissent pas à dépasser une approche « binationale ». L'anglais permet d'aborder les relations entre la France et le Royaume-Uni, l'allemand facilite le travail sur la France et l'Allemagne, l'espagnol, les rapports entre la France et l'Espagne. Mais ils n'offrent jamais, ou trop rarement, une vision d'ensemble de l'Union européenne. La conclusion des inspecteurs généraux est sévère : cette frilosité interdit toute remise en cause du traditionnel « francocentrisme ».

Luc Brommer

Marie-Laure Phélippeau

L'Eglise catholique craint de voir baisser le produit de la quête

Le diocèse de Paris lance un slogan : « 10 francs et votre générosité égalent 2 euros »

UN DIMANCHE dans un petit village de l'Aisne. Après la messe, une dame de l'équipe d'animation paroissiale verse précautionneusement sur la table de la sacristie le produit de la quête. Puis elle range les pièces en tas, pour les compter. Celles de 10 francs sont de loin les plus nombreuses, suivies des 2 francs et des 5 francs. Les pièces jaunes sont relativement rares, et la dame ne s'en plaint pas : « On voit davantage de pièces jaunes aux enterrements, parce que les non-pratiquants sont moins généreux. Ce qui nous inquiète le plus avec le changement de monnaie, soupire-t-elle, c'est que les paroissiens vont remplacer la pièce de 10 francs par une pièce de 1 euro. Nous allons perdre au change... »

Autre décor, même inquiétude. Le Père Emmanuel Schwab est curé de la riche paroisse de Saint-Ferdinand-des-Ternes, dans le 17^e arrondissement de Paris. Là aussi, les paniers circulent pendant la messe et résonnent des espèces versées par les fidèles. Le prêtre s'interroge : « La pièce centrale des quêtes est celle de 10 francs. Et puisque la pièce de 1 euro lui ressemble comme une sœur, le risque est grand de voir les fidèles passer de 10 francs à 1 euro. »

Même si le Père Schwab fait confiance à la Providence et à la générosité de ses paroissiens - « Le Royaume de Dieu passe avant l'argent », commente-t-il avec conviction -, il prévoit de distribuer, à partir de décembre, des cartons de format carte de crédit portant une table de conversion à l'euro. Avec, écrit dessus, le slogan choisi par le diocèse de Paris : « 10 francs et vo-

40 % des ressources totales de l'Eglise catholique. « Soit 1,2 milliard de francs sur un total de 2,6 milliards de francs », précise-t-il. Les ressources ecclésiales proviennent en effet de quatre sources : la quête ; le casuel, c'est-à-dire les contributions demandées aux fidèles pour les mariages, les baptêmes et les enterrements ; les offrandes de messes

« La pièce centrale des quêtes est celle de 10 francs. Et puisque la pièce de 1 euro lui ressemble comme une sœur, le risque est grand de voir les fidèles passer de 10 francs à 1 euro »

tré générosité égalent 2 euros. » Cette campagne, plus quelques phrases bien senties pendant le sermon et quelques remarques humoristiques avant la quête, devraient efficacement relayer le message, estime le curé parisien.

À la Conférence des évêques, l'alerte est jugée sérieuse. Olivier Lebel, secrétaire général adjoint chargé des questions financières, rappelle que la quête représente

pour des défunts ; et enfin le denier de l'Eglise, qui est collecté une fois par an auprès des catholiques.

« Pour le denier, les fidèles arrondiront sans peine la somme, explique Olivier Lebel. Le risque principal porte sur les quêtes. C'est pourquoi nous aimerions que la pièce de 2 euros soit davantage répandue dans les porte-monnaie des Français que ne l'a été celle de 20 francs.

L'idéal serait qu'elle devienne l'équivalent de la pièce de 10 francs. »

La Conférence des évêques de France est elle-même en train de passer à l'euro. Au cours de son assemblée plénière de Lourdes, du 4 au 10 novembre, elle a fixé plusieurs montants dans la nouvelle monnaie. C'est ainsi que le prix indicatif d'une messe pour un défunt est resté stable à 14 euros (91,83 francs).

À Saint-Ferdinand-des-Ternes, le Père Schwab se prend à rêver que le passage à l'euro permettra d'augmenter le montant des quêtes. « Un certain nombre de paroissiens n'ont pas réévalué le montant de leur offrande en fonction du coût de la vie. Je connais des gens qui donnent 10 francs depuis dix ans... Si tout le monde donne 2 euros, le produit des quêtes augmentera et rattrapera l'inflation. »

Déjà, comme beaucoup d'autres, sa paroisse a lancé une campagne de récupération des pièces en devises étrangères. À partir de janvier, elle demandera aux fidèles de donner à l'Eglise les derniers francs dont ils veulent se débarrasser. Pour remplir une dernière fois les paniers des quêtes avec des pièces de 10 francs...

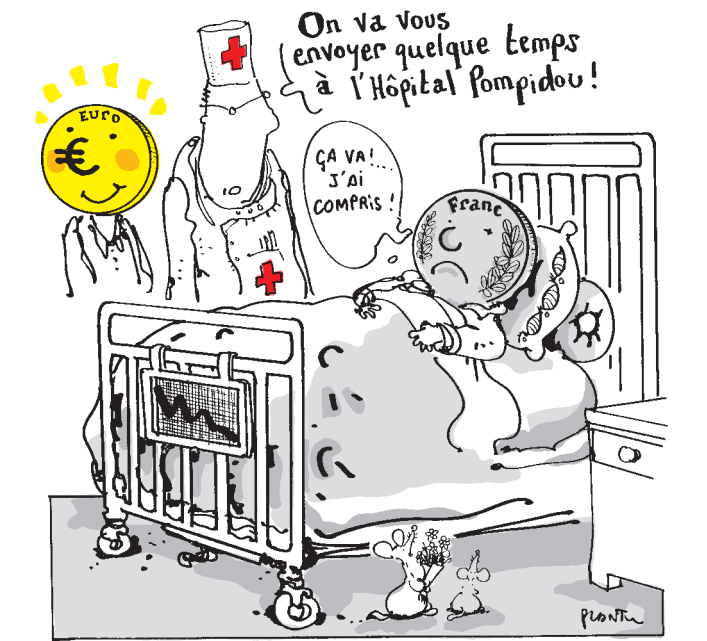
Xavier Ternisien

54 % des Français attendent l'euro avec confiance

DANS UNE LARGE MAJORITÉ (61 %), les Français s'attendent à des difficultés lors du passage à l'euro, mais estiment qu'elles seront passagères, selon un sondage Sofres réalisé fin octobre pour le ministère de l'économie. Les Français sont tout de même 54 % à attendre l'arrivée de l'euro avec confiance, contre 47 % deux mois auparavant. La proportion des inquiets diminue, passant de 49 % à 37 %. Les inquiétudes qui demeurent sont liées à l'augmentation des prix et aux problèmes de conversion. Plus du tiers des sondés déclarent préférer attendre 2002 pour effectuer leur premier paiement en euros. Par ailleurs, la connaissance du calendrier de l'euro laisse encore à désirer : une minorité de Français (48 %) connaît la date exacte de la fin des paiements par chèque et cartes en francs (le 1^{er} janvier 2002).

DÉPÊCHE

■ SÉCURITÉ : craignant les contrefaçons, de nombreux commerçants ont commencé à s'équiper de détecteurs de faux billets, qui pour certains sont dotés d'un procédé infrarouge détectant l'encre sécurisée des billets. Avec l'aide de la Banque de France, les caissières de certaines grandes surfaces ont également été formées à reconnaître les signes de sécurité des nouvelles coupures. Un dépliant détaillant ces signes (encre, fil de sécurité, bande métallisée, bande iridescente) sera distribué début janvier à chaque foyer français (lire page XXII).



3 janvier 2001.

Lille et Strasbourg vivent déjà à l'heure européenne

Les deux grandes agglomérations du Nord et de l'Est ont désormais intégré la monnaie unique dans leurs usages. Elles parient sur une nouvelle consommation transfrontalière grâce, entre autres, à la simplification des procédures bancaires

LILLE ET STRASBOURG de nos correspondants

Il est des situations qui entrent dans les faits bien avant d'être entérinées par l'administration. Le statut transfrontalier des métropoles lilloise et strasbourgeoise est de celles-là. Au nord, seules les enseignes en néerlandais signalent au chaland qu'il a passé la frontière dans l'agglomération ininterrompue qui joint Lille (Rijsel) à Kortrijk (Courtrai) ; à l'est, l'air est naturellement européen.

Le Nord, d'abord. Ici, la monnaie ne saurait poser de problème. Les commerçants acceptent indifféremment les deux de chaque côté et, au centre de Lille, des distributeurs automatiques de billets proposent indifféremment francs français ou belges. Les Lillois et leurs voisins n'ont pas attendu l'euro pour se livrer aux joies des emplettes internationales. Le week-end, les commerces de luxe du Vieux Lille sont envahis par les Belges et les Britanniques. De plus en plus nombreux depuis l'ouverture du tunnel, ces derniers semblent aussi apprécier particulièrement le parfum d'exotisme que présentent, pour eux, les nombreux bistrotts de la métro-

pole flamande et il n'est pas rare de les voir chiner le dimanche aux étals des brocanteurs du quartier de Wazemmes.

Les avantages d'une monnaie commune semblent aller de soi. Depuis quelques semaines, le double affichage, avec un prix en euros plus gros que celui en francs, est presque partout la rè-

La clientèle étrangère ne peut être que séduite par une monnaie commune

gle. « C'est beaucoup plus facile dans les régions comme la nôtre », constate Rémy Babinet, conseiller technique chargé du commerce international à la chambre de commerce. Selon lui, l'essor des échanges transfrontaliers constaté depuis plusieurs années dans la région devrait être « sérieusement

amplifié » par le passage à l'euro.

Au niveau du commerce de détail, cela semble évident : la clientèle étrangère ne peut être que séduite par une monnaie commune – même les Britanniques, qui n'auront plus qu'une seule conversion à faire dans toute l'Europe. Les commerçants lillois l'ont très vite compris. Les industriels et les négociants internationaux étaient, pour leur part, convaincus depuis longtemps. Les experts estiment que l'appartenance de la France à la zone euro a été un critère important pour les dirigeants de Toyota quand ils ont choisi le Nord plutôt que l'Angleterre (où ils fabriquaient déjà des moteurs) pour implanter leur nouvelle usine européenne.

La région Nord - Pas-de-Calais, par la nature de ses activités (automobile, agroalimentaire, vente par correspondance...), se trouve donc « aux premières loges » pour profiter de la montée en puissance de l'Europe commerciale. Aujourd'hui déjà, « on ne peut plus isoler la situation économique du Nord - Pas-de-Calais de la Belgique et du Kent, estime Rémy Babinet. A plus long terme, il restera aux Etats à revoir des contraintes

administratives périmées ». Comme Pierre Mauroy, qui en a fait son cheval de bataille dans son action à la tête de la communauté urbaine, il déplore l'absence, entre la France et la Belgique, d'une convention d'Etat à Etat analogue à celle qui nous lie à tous nos autres voisins. Une situation presque ubuesque – étant donné l'ampleur des échanges transfrontaliers franco-belges – qui a pour origine la difficulté de l'administration française à admettre qu'il lui faut traiter avec les régions belges et non avec Bruxelles...

L'Est maintenant. Même naturel, même enthousiasme de part et d'autre du pont de l'Europe, où l'on attend avec impatience le passage à l'euro. Ici, les écarts de prix peuvent être parfois importants selon la rive du Rhin que l'on habite. Le disque compact, par exemple, est bien meilleur marché en Allemagne. A l'inverse, l'hôtellerie-restauration alsacienne a une fidèle clientèle allemande, jusqu'au fond des vallées vosgiennes. Et les consommateurs allemands apprécient aussi les grandes surfaces de l'agglomération strasbourgeoise, comme Ikea, installé sur 15 000 m² depuis octo-

bre 1999 à Strasbourg, alors que le géant suédois n'était présent jusqu'ici que plus loin en Allemagne, à Karlsruhe et à Fribourg-en-Brigau.

Le jeu des comparaisons, devenu évident, permettra de faire jouer la concurrence. En matière de crédits bancaires comme pour des travaux immobiliers, il devient fréquent de demander des devis de part et d'autre de la frontière. Les achats de voitures d'occasion outre-Rhin sont également très tentants compte tenu du bon état général du parc automobile allemand. Mais l'Automobile Club d'Alsace incite à la vigilance et à se méfier notamment du « rajeunissement » des compteurs kilométriques, peu sanctionné en Allemagne, et des difficultés d'immatriculation.

L'arrivée de l'euro aura également des conséquences sur les 36 600 frontaliers alsaciens qui travaillent dans des entreprises allemandes. Actuellement, le frontalier a souvent deux comptes bancaires. En Allemagne, il perçoit son salaire et se constitue éventuellement une épargne-logement dans les conditions intéressantes d'outre-Rhin, et rapatrie le solde

en France une fois par mois. Le banquier allemand prélève des frais forfaitaires au passage, mais le banquier français, en général, joue la gratuité.

Si les employeurs allemands, comme le font déjà Siemens, Michelin-Allemagne et quelques entreprises plus modestes, acceptent de virer directement les salaires en euros en France, beaucoup de frontaliers pourront cesser cette gymnastique bancaire. Mais, à terme, les frontaliers sont soucieux : la comparaison pourrait leur nuire, en soulignant le différentiel de salaire entre la France et l'Allemagne et en incitant les employeurs allemands à le réduire.

Autre conséquence du prochain passage à l'euro : les bureaux de change se sont déjà raréfiés à Strasbourg. Le tourisme hors zone euro, à destination de la Suisse, de l'Asie ou de l'Amérique du Nord, ne suffira plus à faire vivre un réseau qui reposait surtout sur les échanges entre francs et deutschemarks. Pourtant, l'optimisme persiste.

Jean-Paul Dufour
et Jacques Fortier

Révolution pour les 12 500 parcmètres parisiens

LES TARIFS en euros des parcmètres parisiens sont restés un secret bien gardé jusqu'au Conseil de Paris du 19 novembre. Déjà en mémoire dans les puces électroniques d'une partie des 12 500 horodateurs de la Ville, ils n'étaient connus que des seuls techniciens chargés de les modifier... Les élus parisiens viennent de fixer ces tarifs, selon les zones, à 1 euro (6,55 francs), 2 euros (13,12 francs) et 3 euros (19,68 francs) de l'heure : de la périphérie vers le centre de la capitale. La hausse est donc quasiment de 30 % par rapport aux tarifs actuels de 5, 10 et 15 francs.

Cette nouvelle tarification a été préparée depuis plusieurs semaines. Une vingtaine d'agents des sociétés installatrices des horodateurs sont actuellement en train de modifier les programmes de chacune des machines. Pour les 5 300 appareils qui ne fonctionnent qu'avec des cartes prépayées, le changement de logiciel est relativement aisé, et le paiement en euros se fera automatiquement à partir du 1^{er} janvier 2002.

Pour les 7 200 horodateurs qui acceptent aussi bien les pièces que les cartes, la manipulation va être plus longue. Il faut déjà remettre en état les 2 500 appareils mis hors d'usage par des bandes de pileurs organisés. Il faut ensuite modifier leur machinerie pour leur permettre de reconnaître et d'accepter les 14 différentes pièces en euros à partir du 1^{er} janvier, tout en continuant à accepter les francs jusqu'au 17 février 2002.

Le maire de Paris a profité du passage à la monnaie européenne pour tenir l'un de ses engagements de campagne. Il avait annoncé la baisse du coût du stationnement résidentiel, réservé aux habitants de la capitale qui laissent leur voiture dans leur quartier avec un autocollant sur leur pare-brise. Ce tarif devait initialement passer de 15 à 5 francs par jour. La dimi-

nutrition, qui va attendre le 1^{er} janvier 2002, sera encore plus spectaculaire, puisque le prix de la journée va passer au tarif simple et attractif de 0,5 euro (3,28 francs). Mais cette baisse de 80 % du tarif du stationnement résidentiel privait la Ville de Paris de 80 des 400 millions de francs (67,28 millions d'euros) de recettes annuelles des parcmètres. Elle est donc largement compensée par la hausse des tarifs du stationnement rotatif sur la chaussée, limité à deux heures.

NOUVELLE DISSUASION

Le passage des parcmètres à l'euro permet aussi au nouveau maire de Paris d'utiliser les tarifs de stationnement comme outil de réduction de la circulation. Le rééquilibrage substantiel entre les tarifs de stationnements résidentiel et temporaire figurait dans les dispositions prévues par le plan de déplacements urbains (PDU) adopté par la Ville pour respecter les objectifs du gouvernement de baisse de la circulation automobile. Le renchérissement du coût du stationnement est ainsi une nouvelle façon de dissuader le trafic des véhicules particuliers dans Paris, après la spectaculaire mise en service des premiers couloirs de bus protégés.

Vingt millions de francs sont consacrés à ce changement de tarification. Malgré la perspective d'une amnistie présidentielle, les 1 800 contractuelles de la Ville de Paris s'apprentent à expliquer aux automobilistes les tout nouveaux tarifs du stationnement. N'ayant pas été augmentés depuis 1993, ils restent très peu élevés par rapport à ceux de la plupart des grandes métropoles européennes, qui atteignent parfois 50 francs (8,41 euros) de l'heure.

Christophe de Chenay

Les comptabilités publiques respectent le calendrier du passage à la monnaie unique

AU-DELÀ de la grande opération lancée fin 2000 et poursuivie en 2001 auprès des classes de CM1 et CM2 par 10 000 agents, le Trésor public conduit, depuis de nombreuses années, de vastes campagnes d'information sur le passage à l'euro au 1^{er} janvier 2002.

En novembre 1997, le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a édité *Le Guide de l'élu : le passage à l'euro*. Ce premier guide sur la mise en place de la monnaie unique prend la tête d'une longue liste d'une cinquantaine de dépliants et de brochures diffusés par les services de Bercy à plusieurs millions d'exemplaires. Une documentation qui participe à la communication sur l'introduction de l'euro dans de nombreux organismes tels les offices publics d'HLM (OPHLM), les établissements publics de santé et, bien sûr, les collectivités locales.

Ainsi, une brochure éditée en novembre 1999, *Collectivités locales, comment se préparer au passage de l'euro du 1^{er} janvier 2002 ?*, précise les conditions d'élaboration du budget 2002 de la commune. Ce guide indique par exemple que « le budget devra être préparé et voté en euros ». Cela n'empêche pas le même document de souligner : « Le compte administratif 2001, qui se rapporte à un exercice exécuté en francs, sera prépa-

ré et approuvé en francs. Son résultat sera converti en euros et voté en euros. »

Si, bien évidemment, tous les services de Bercy accompagnent le passage à l'euro, la direction générale de la comptabilité publique (DGCP) et, avec elle, le Trésor public, jouent un rôle capital. C'est à travers des séances d'animation et de pilotage conduites par des trésoriers-payeurs généraux que l'information sur l'euro a franchi le seuil des collectivités locales. En effet, le Trésor public, à travers son réseau national de 3 800 trésoreries, gère près de 100 000 comptes tant des collectivités locales que des établissements publics. Autant de structures et groupements qui doivent mettre en conformité leur comptabilité avec la nouvelle monnaie.

DES DEMANDES TECHNIQUES

Robert Forté, correspondant euro au Trésor public, observe paradoxalement : « La formation du personnel responsable de la comptabilité a souvent pris le dessus sur l'information sur l'euro. » Il appuie sa remarque sur des constatations chiffrées : « 90 % des demandes des responsables locaux se rapportaient à une demande de formation technique de comptabilité, alors que les interrogations sur l'euro ne représen-

taient que 10 %. Il est vrai, précise-t-il, que la nouvelle monnaie se rapporte à une simple loi et deux règlements communautaires. »

Loin d'une difficulté de compréhension monétaire, l'euro, dans nombre de collectivités, a révélé une demande de réponses techniques. Ainsi, à quelques semaines du passage à la monnaie unique, l'action des trésoreries porte plus sur la conformité des programmes informatiques que sur la parité de l'euro en francs.

Jean-Baptiste Gillet, directeur adjoint à la DGCP, indique que « l'échéancier instauré depuis le 1^{er} janvier 1999 suit son déroulement normal ». S'il est plus difficile d'évaluer le taux de basculement des recettes publiques en euros, tant elles correspondent à une demande volontaire du public, par contre, celles des dépenses avoisinent les 55 %. Un résultat conforme au tableau de marche de l'instauration de l'euro.

Certains départements ont même pris de l'avance sur la date symbolique du 1^{er} janvier 2002. Ainsi, à cette date, toutes les dépenses publiques du conseil général de l'Aude auront été comptabilisées en euros avec deux mois d'avance.

Dominique Buffier

A Los Limites, les pesetas ont disparu, mais les prix restent attractifs pour les vacanciers et les frontaliers français

PERPIGNAN

de notre correspondant

Avec l'été qui s'est prolongé jusqu'en automne cette année, Le Perthus (Pyrénées-Orientales), à la

REPORTAGE

L'alcool et le tabac, moins taxés qu'en France, attirent toujours les amateurs

frontière espagnole, a encore des allures estivales. Les parkings sont pleins et l'avenue de France est noire de monde.

Sur le trottoir de la partie espagnole – le hameau de Los Limites appartenant à la commune de La Jonquera –, les amateurs de brèves excursions transfrontalières venus parfois de loin, encore en shorts et tenues légères, sont chargés de sacs ou poussent des Caddies remplis à ras bord jusqu'aux voitures ou aux cars de tourisme. Sur ce territoire espagnol, les clémentines sont affichées à 8,90 francs le kilo avec un gros chiffre en francs et un plus petit en dessous : 1,36 euro. La monnaie espagnole a déjà disparu, même si on peut payer aussi en pesetas.

EXCURSIONS D'UN JOUR

Les vacanciers d'un jour, principalement des Français, viennent surtout pour les alcools, le tabac et les produits courants des supermarchés. « En zone frontalière, on a l'habitude du change », explique Jordi Cabezas, le maire de La Jonquera, qui a fait de sa région de l'Alt Emporda la zone de services la plus importante d'Europe pour les transports routiers. Les commerçants ont suivi des réunions sur la monnaie unique, mais pour eux la conversion est déjà une habitude ancienne, même si l'arrondi était rarement en faveur de l'acheteur français.

« Rendre des euros sur des francs, ce sera comme avant, rendre des pesetas sur des francs. Mais la monnaie unique permettra de voir plus simplement encore que les 40 pesetas [1,60 franc] de différence sur le litre de gazole restent une bonne affaire pour les 8 000 routiers qui passent la frontière chaque jour. »

Le différentiel de charges entre la France et l'Espagne comme le taux de TVA à 7 % ont encore un attrait même si une récente étude de l'Institut de statistiques de Catalogne (Idescat) montre qu'en 2000 le nombre de ces excursions d'un jour a diminué. Les 80 commerces du Perthus « espagnol », les douze centres commerciaux offrant des services aux camionneurs et les dix stations-service de La Jonquera – village de 2 800 habitants en 2001

contre 2 300 en 1993 – ont encore de beaux jours devant eux, bien que l'inflation espagnole tende à rééquilibrer les prix.

Les vacanciers qui ont choisi les Pyrénées-Orientales, comme les habitants du département, iront encore acheter l'alcool et le tabac tant qu'ils seront moins taxés qu'en France. Chaque jeudi, au marché de Figueras, à une demi-heure de route de Perpignan en voiture, on entend parler autant français que catalan. Plus haut et plus à l'ouest dans les Pyrénées, les habitants d'Estavar et de Caldegas, en Cerdagne française, font leurs courses dans le confetti d'Espagne en France qui constitue l'enclave de Llívia. La ville, qui compte aujourd'hui 900 habitants, était restée espagnole, lorsque Mazarin avait grignoté, en 1659, à l'Espagne un morceau de la Cerdagne, à

la faveur du traité des Pyrénées, couronné par le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse. Autre frontière singulière pour le département des Pyrénées-Orientales, celle avec l'Andorre, pays sans monnaie propre où le franc et la peseta ont néanmoins cours légal et qui adoptera l'euro début janvier.

Une seule monnaie dans les poches ou dans les tiroirs-caisses, tout le monde doit y gagner – surtout en Catalogne où l'on adore pouvoir s'émanciper de Madrid –, excepté les bureaux de change. Cinquante emplois sur les quatre-vingts des bureaux de change des établissements Sapsa et Servisud côté français, et une quinzaine côté espagnol, pour la société Savisa, disparaîtront le 1^{er} janvier 2002.

Jean-Claude Marre



QUAND ON
AIME

ON NE COMPTE PAS.

IL Y A AU MOINS DES

DEVICES

QUI NE CHANGENT PAS.



UN DIAMANT EST ÉTERNEL

Voyage au centre de la BCE

LES SIX FAUCONS DU DIRECTOIRE

Mardi 16 janvier. Comme chaque mardi, les six membres du directoire se retrouvent à huis clos au sommet de l'Eurotower, siège de la Banque centrale européenne, à Francfort. Autour de son président, le Néerlandais Wim Duisenberg, une mosaïque de nationalités : le Français Christian Noyer, vice-président, l'Espagnol Eugenio Domingo Solans, la Finlandaise Sirkka Hamalainen, l'Allemand Otmar Issing et l'Italien Tommaso Padoa-Schioppa sont présents. Personne n'ose rater ce rendez-vous primordial dans la vie de la BCE : il s'agit entre autres de préparer le conseil des gouverneurs, réuni un jeudi sur deux, pour conduire la politique monétaire.

A eux six, ils constituent l'« âme » de la jeune institution. Déclinant leur identité à un visiteur de marque, le prince espagnol Felipe, ils se sont un jour déclarés « européens », sans en dire plus sur leur nationalité d'origine... Tous, à l'exception de M. Noyer, ont fait une partie de leur carrière dans la banque centrale de leur pays d'origine. Tous sont plutôt considérés comme des faucons, c'est-à-dire attachés à une politique monétaire orthodoxe. Outre les réunions du mardi, les uns et les autres se croisent à l'occasion : leurs bureaux voisins sont aux 34^e et 35^e étages. Dans les hauteurs de la tour, une salle aux tons pastel les accueille pour déjeuner.

Cette proximité n'empêche pas les luttes d'influence. Lorsque le directoire s'est réuni pour la première fois, en 1998, après la création de la BCE, « la discussion a été

Au terme d'une plongée d'une année au sein de la Banque centrale européenne, notre correspondant à Francfort, Philippe Ricard, brosse la chronique d'une institution très secrète et trop discrète

après pour se répartir les portefeuilles », confie un cadre supérieur. Sirkka Hamalainen a dû se battre pour ne pas voir ses prérogatives fondre au profit de ses collègues. Aujourd'hui encore, des frictions surviennent sur des compétences transversales, comme les relations internationales, territoire de M. Padoa-Schioppa.

En principe, les membres du directoire sont placés sur un pied d'égalité, mais, dans les faits, certains sont plus égaux que d'autres. Premier président de la BCE, M. Duisenberg n'a rien d'un autocrate. Au contraire : souvent en déplacement, ce bon vivant, mèches blanches en bataille, sait déléguer. Il a la réputation de ne pas s'acharner sur les dossiers mais excelle, explique ses proches, dans l'art de dégager des compromis. « C'est un arbitre plus qu'un chef autoritaire », dit un cadre dirigeant de la BCE. M. Duisenberg ne jouit cependant pas de l'aura d'Alan Greenspan, le tout-puissant prési-

dent de la Réserve fédérale américaine (FED).

Dans les coulisses, Otmar Issing joue un rôle prépondérant. A la tête des services économiques, cet homme convivial, au regard bleu pétillant, est le cerveau de la politique monétaire. Il dirige un service de plus de 200 personnes. « Un Etat dans l'Etat », selon un de ses subordonnés. Accessible – c'est le seul membre du directoire que l'on ait vu déjeuner à la cantine du personnel au deuxième étage –, M. Issing est aussi très conscient de son rôle : « Ils n'ont pas plus d'influence que mon chien sur la politique monétaire », a-t-il un jour lancé en privé à propos des représentants régionaux de la Bundesbank, la banque centrale allemande, dont il est issu.

Mi-janvier. L'Eurotower craque de toutes parts. En moins de trois ans d'existence, les effectifs de la jeune institution sont passés de 450 à 1 100 personnes. Même si cette croissance va ralentir, c'en est

trop pour l'édifice de 150 mètres de haut, tout de métal et de verre, situé au cœur du quartier des banques de Francfort. Une partie du personnel déménage donc dans un gratte-ciel voisin, l'Eurotheum. Le projet de construction d'un nouveau quartier général est accéléré : le conseil des gouverneurs opte pour le site du marché de gros de la ville de Francfort. Le terrain doit être acheté d'ici à la fin de l'année 2001 : pour l'instant locataire d'une filiale de la Dresdner Bank, l'institut d'émission ne sera vraiment chez lui qu'en... 2008.

L'EURO PARLE ANGLAIS

Jeudi 1^{er} février. Une grande table de bois clair, dix-huit fauteuils noirs et une vue plongeante sur le Main, la rivière qui arrose Francfort. C'est le cadre de la réunion du conseil des gouverneurs. Cet organe pilote la politique monétaire de la zone euro, en fixant le niveau des taux d'intérêt. Ses dix-huit membres – les six du directoire et les douze gouverneurs des banques centrales nationales – se retrouvent une fois tous les quinze jours, les jeudis matin, au 36^e étage de l'Eurotower. Otmar Issing ouvre le feu, avec un exposé sur l'évolution économique de la zone euro ; il détaille la proposition sur les taux formulée par le directoire. Suit un topo de la Finlandaise Sirkka Hamalainen, chargée des opérations de politique monétaire.

Assis par ordre alphabétique autour de Wim Duisenberg, chaque participant peut prendre la parole. La plupart du temps, les gouverneurs se sont retrouvés dès le mercredi soir, lors d'un dîner informel à l'Eurotower : ils ont pu préparer le terrain, en l'absence des responsables politiques de la zone, invités en tant qu'observateur au conseil. « L'atmosphère ressemble à celle d'un club dont les membres se sont connus bien avant l'introduction de l'euro », confie un haut fonctionnaire.

Le directoire a dû trouver sa place face à des gouverneurs nationaux dotés d'une solide autorité et d'une grande autonomie, à l'instar de Jean-Claude Trichet, de la Banque de France, ou d'Ernst Welteke, le président de la Bundesbank. Les débats monétaires durent au moins deux heures et sont souvent animés. Chacun des dix-huit gouverneurs dispose d'informations différentes et d'une sensibilité propre, parfois liées aux évolutions de son pays. En général, M. Duisenberg tente de dégager un consensus : « Cela ne signifie pas toujours l'unanimité », reconnaît un gardien monétaire. La baisse des taux – et surtout le rythme à suivre – a divisé les participants ces derniers mois. Et la BCE essuie fréquemment de fortes critiques pour son inertie devant le ralentissement de l'activité économique.

Banque centrale européenne, tour de Babel des temps modernes ? Non, car l'anglais domine. Si l'équilibre entre les langues officielles de l'Union est un sujet sensible à la Commission européenne, la question ne se pose même pas à Francfort. L'institut d'émission a adopté sans barguigner la langue des milieux financiers. Les services de traduction comptent une douzaine d'anglophones de naissance, contre deux représentants pour chacune des dix autres langues officielles. Les salariés doivent faire preuve d'« une connaissance parfaite de l'anglais et satisfaisante d'une seconde langue officielle des communautés », est-il indiqué. La BCE finance du coup des cours de perfectionnement pour son personnel : elle est même devenue l'un des clients préférés des écoles de langue de Francfort...

LES GAFFES ET LE DÉSAVEU

Jeudi 1^{er} mars. C'est un ballon d'essai qui met Wim Duisenberg dans une colère froide. Didier Reynders, le ministre belge des finances, a proposé la création d'un second « M. Euro ». Le président du conseil des ministres des finances de l'Union monétaire explique : « Nous ne voulons pas assister silencieusement et sans agir au développement de notre monnaie unique. » L'idée est simple : à l'instar de Javier Solana, haut représen-

tant pour la politique étrangère désigné par les Quinze, une personnalité au profil très politique parlerait fort et clair pour porter le message de la monnaie unique.

L'initiative est un désaveu pour M. Duisenberg, qui se targue d'être le seul et unique « M. Euro ». Mais ses gaffes ont affaibli sa crédibilité : en octobre 2000, le Néerlandais avait provoqué une tempête en excluant une intervention sur le marché des changes dans l'hypothèse d'un conflit au Proche-Orient. Une confiance qui avait fragilisé l'euro face au dollar. Cette fois-ci, la réaction des gardiens monétaires ne se fait pas attendre. M. Duisenberg renvoie M. Reynders dans les cordes : « La BCE est responsable de la représentation externe de la monnaie unique. Tout le monde devrait le savoir. »

Les charmes de Francfort ne suffisent pas à retenir les membres du directoire. La plupart se contentent d'y passer la semaine, en célibataire, avant de rejoindre leur pays d'origine pour un week-end parfois prolongé

Le projet est enterré, mais les relations entre MM. Reynders et Duisenberg restent tendues. Le premier ne cesse en effet de réclamer une baisse des taux, et ses déclarations irritent des gardiens monétaires jaloux de leur indépendance. A l'abri des micros, les contacts au sommet sont pourtant réguliers, et plus feutrés. Dirigeants politiques et monétaires ont pris l'habitude d'un échange de vues très régulier sur la situation économique de la zone.

Dès qu'il le peut, le Belge assiste en tant qu'observateur au conseil des gouverneurs. En général, M. Duisenberg est présent aux réunions de l'eurogroupe. « Le problème, c'est que le président de la BCE se contente souvent de ressasser son message, sans chercher à vraiment discuter ; à la longue, c'est un peu fatigant », dit un habitué de ces rencontres.

POUR LIMITER LA CACOPHONIE

Avril. Place aux anonymes ! Pour l'occasion, Wim Duisenberg et Christian Noyer se sont abstenus : la « parole » est laissée aux artistes cachés de la BCE, ses *Hidden artists*, selon le titre de l'exposition. Abstraites ou réalistes, peintures, photos, sculptures, une vingtaine de salariés affichent leurs créations au deuxième étage de l'Eurotower.

La BCE n'est pas néophyte en matière d'art : tous les deux mois, elle ouvre son espace à un artiste contemporain originaire de l'Union monétaire. Le vernissage

de ces expositions devient même l'un des rendez-vous mondains de la place de Francfort. L'institut d'émission en profite pour acheter des œuvres, que l'on aperçoit de-ci de-là dans les couloirs de l'Eurotower. Responsable des achats, M. Noyer est très attentif à cette démarche de mécénat. M. Duisenberg affiche pour sa part des goûts résolument classiques : la carte du continent européen qui décore son bureau date du... XVII^e siècle.

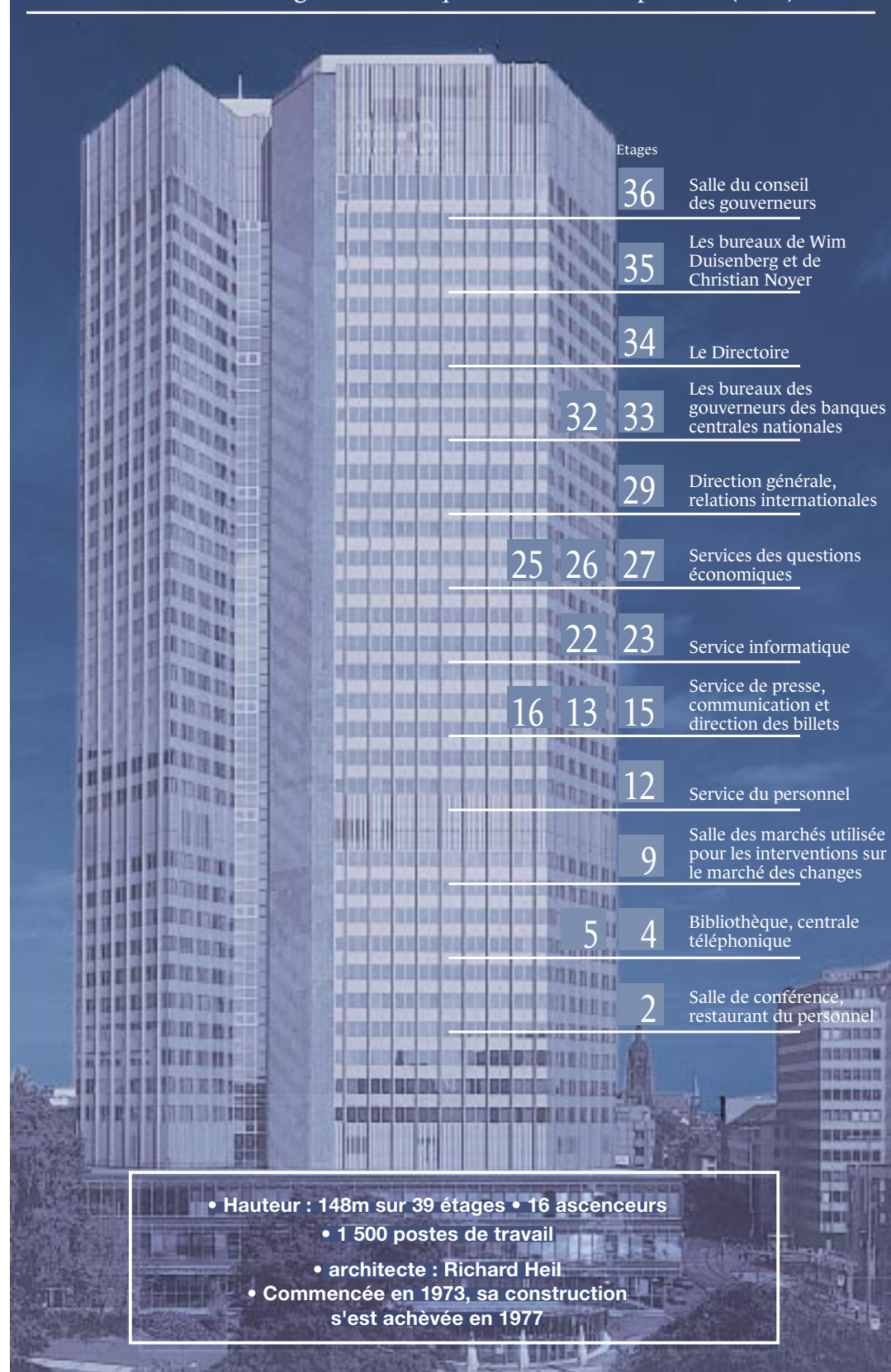
Jeudi 26 avril. Les relations entre la BCE et les douze banques centrales nationales de la zone euro sont complexes. Chaque gouverneur de banque centrale dispose d'un bureau et d'un badge d'accès permanent à l'Eurotower... « Ils sont chez eux ici », insiste Helga E. Meister, chef de la division protocole et conférences, chargée de régler les moindres détails de leurs

séjours, véhicules de fonction, chambres à l'hôtel, etc. Les banques centrales nationales ont cependant du mal à faire de la place à leur « tutelle » européenne. « Sur de nombreux sujets, les banques nationales défendent leur rôle, avec une vision fragmentaire », juge un cadre de Francfort. En matière de supervision bancaire par exemple, les dirigeants de la Bundesbank montent régulièrement au créneau pour contrer toute velléité centralisatrice.

Le mode de fabrication des billets en euros donne lieu à d'intenses débats au sein du conseil des gouverneurs. Tandis que Francfort entend alléger le dispositif, chaque banque nationale défend son imprimerie. La Banque de France se méfie d'une mise en concurrence des sites car ses coûts de production sont les plus élevés de la zone. Un compromis est trouvé pour l'après-janvier 2002 : les grands pays produiront deux types de billets ; les petits, un seul.

Par ailleurs, la liberté de parole des patrons de Banque centrale parasite souvent le message des dirigeants de la BCE. Des efforts ont été faits pour limiter la cacophonie, mais le naturel revient vite au galop. Les multiples déclarations d'Ernst Welteke – le président de la Bundesbank reste une figure en vue en Allemagne – ont ainsi le don d'irriter les membres du directoire : une fois sur deux, elles détonnent avec les propos de M. Duisenberg, qui a bien du mal à faire entendre sa voix.

L'Eurotower : le siège de la Banque centrale européenne (BCE)



WIM DUISENBERG

■ **Président.** Né le 9 juillet 1935, aux Pays-Bas. Ministre des finances travailliste de 1973 à 1977, député, cet économiste s'est converti à la rigueur budgétaire après le choc pétrolier. Nommé en 1982 à la tête de la Banque centrale des Pays-Bas, il a eu à cœur de coupler le florin au deutschemark. La banque centrale allemande le soutiendra au moment des polémiques sur sa nomination à la présidence de la BCE. Nommé pour huit ans, il a répété qu'il n'irait probablement pas au bout de son mandat, mais il cultive le mystère sur ses intentions.



CHRISTIAN NOYER

■ **Vice-président.** Né le 6 octobre 1950, en France. Juriste, énarque, M. Noyer est entré au Trésor en 1976. Après un bref passage à la tête du cabinet du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, dans le gouvernement d'Edouard Balladur, il est directeur du Trésor de 1993 à 1995. Il quitte ce poste pour diriger le cabinet du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, jusqu'à la défaite de la droite aux législatives de 1997. Nommé jusqu'à fin mai 2002, Christian Noyer chapeaute les directions de l'administration, du personnel et des affaires juridiques.



PATRICK PIEL

Les pièces et les billets d'euros ornent la façade de l'Eurotower, le siège de la Banque centrale européenne à Francfort.

VRAIS BILLETS ET FAUSSES COUPURES

Mai. L'endroit est sous bonne garde. C'est là, au 15^e étage de l'Eurotower, dans des bureaux accessibles par un sas de protection électronique, que la BCE installe un laboratoire d'analyse des faux billets en euros. Ce centre aura pour mission d'étudier les différentes fausses coupures saisies aux quatre coins du monde. Un travail qui sera réalisé en étroite relation avec les services de police et les banques centrales de chaque pays membre de la zone, afin d'alimenter une base de données commune. Les billets étalons ne sont pas loin, conservés à l'abri des regards.

« Les signes de sécurité sur les billets doivent permettre d'empêcher la contrefaçon. En parallèle, il faut aussi rendre la circulation des fausses coupures très difficiles », dit Antti Heinonen, directeur des billets à l'institut d'émission. D'ici à la fin 2001, le centre d'analyse technique comptera huit personnes. L'effectif sera ajusté en fonction des besoins, mais M. Heinonen espère ne pas avoir à développer son équipe de spécialistes...

LOGEMENT DE FONCTIONS

Vendredi 15 juin. Wim Duisenberg signe un document à usage interne, dont, contre toute attente, l'institut d'émission n'est pas encore doté : « Les règles de recrutement » qui doivent encadrer le bon déroulement des embauches, de manière à respecter « les principes de qualification professionnelle, de transparence, d'égalité d'accès et de non-discrimination ». Avec son allure d'officier de marine, Hanspeter Scheller, le directeur de l'administration et du personnel, précise : « Il s'agit pour l'essentiel de codifier des pratiques qui ont toujours été suivies. » En trois ans, la jeune institu-

tion a dû très vite renforcer ses effectifs. Et des représentants du personnel, souvent en bisbille avec la direction, se sont émus des méthodes de recrutement. « L'arbitraire et les affinités nationales peuvent fausser le jeu », dit l'un d'eux, qui ajoute : « Ce code est bienvenu, mais il s'agit d'un oukase de la direction, conçu sans négociations préalables. »

Le recrutement est, il est vrai, une affaire sensible pour une jeune institution engagée dans un processus de croissance accélérée. Les contraintes sont nombreuses : les postes sont réservés aux citoyens des quinze pays de l'Union européenne. S'il n'existe aucun quota officiel, de grands équilibres entre les Etats membres doivent être respectés, surtout au niveau des postes de direction.

« La constitution d'équipes multi-

pagnols sont nettement moins attirés.

La période des ponts le confirme : les charmes de Francfort ne suffisent pas à retenir les membres du directoire. La plupart se contentent d'y passer la semaine, en célibataires, avant de rejoindre leur pays d'origine pour un week-end parfois prolongé. Chaque membre du directoire dispose pourtant d'un logement de fonctions à sa disposition. Wim Duisenberg, après avoir été logé à deux pas de la BCE, s'est fait aménager une résidence à Kronberg, une banlieue très chic de Francfort.

Ses collègues du directoire sont restés dans les environs de l'institut d'émission. Chaque matin, leurs chauffeurs passent les prendre pour les conduire au bureau, à bord d'un véhicule de fonctions de marque...

pour les enfants de son personnel. L'équipement est situé dans le quartier résidentiel de Westend, à quelques minutes de l'Eurotower. Le premier « Kindergarten » était complet. Les employés de la banque - âge moyen : 35 ans - font un usage intensif des services de garde. Un bel avantage quand on connaît la pénurie dont souffre l'Allemagne en la matière. Ce n'est pas le seul coup de pouce dont bénéficie le personnel. Car l'institut d'émission se démène « pour attirer à Francfort les personnes très qualifiées en provenance de toute l'Union européenne ».

Les salaires sont très confortables - en haut de l'échelle, pour l'année 2000, les émoluments versés aux six membres du directoire ont représenté un total de 1,8 million d'euros, soit près de 12 millions de francs. S'y ajoutent quantité de primes : 251 euros par mois par enfant de moins de 26 ans, une allocation d'expatriation pour les salariés non allemands (16 % du salaire de base), 5 % pour les chefs de famille. A l'instar des fonctionnaires européens, le personnel est dispensé d'impôt sur le revenu en Allemagne. Les frais de scolarité des enfants sont pris en charge. Et la banque a fait des pieds et des mains pour qu'une école européenne ouvre ses portes à Francfort, dès la rentrée prochaine.

TORPEUR ESTIVALE

Judi 2 août. Le conseil des gouverneurs n'échappe pas à la torpeur estivale : la réunion ne se tient pas à Francfort, mais par le biais d'une téléconférence deux ou trois fois par an. Cette fois-ci, de nombreux responsables monétaires ont déjà fait leurs valises : seuls 13 gouverneurs sur 18 sont au bout du fil. Les autres sont remplacés par leurs adjoints. Conclusion logique : aucune

décision n'est prise. Il faudra attendre la rentrée, jeudi 30 août, pour voir la BCE décider d'une seconde baisse des taux après celle du 10 mai.

Judi 30 août. Joao de Almeida

Le dosage n'est pas toujours facile.

Les Allemands représentent un tiers des effectifs. Ils sont très présents dans des divisions-clés, comme les questions économiques. Les Français sont sous-représentés

peut souffler. Ces dernières semaines, la petite équipe pilotée par ce Portugais a dû mettre les bouchées doubles afin de préparer un des temps forts de la rentrée : la conférence de presse destinée à dévoiler les billets en euros, et leurs signes de sécurité. Assaillis par les journalistes, ce jeudi 30 août, Wim Duisenberg brandi une grosse étoile de plastique où sont affichées les précieuses coupures. Pour M. de Almeida, cet instant constitue l'apogée d'un travail de deux ans.

Site Internet, recherche de partenaires, publicité, kits de formation, les chantiers se sont multipliés pour familiariser 304 millions d'Européens, souvent sceptiques, à l'arrivée de la nouvelle monnaie. 200 millions de brochures, traduites dans les onze langues officielles de la zone, doivent être distribuées, avec un slogan phare : « L'euro, notre monnaie ». « Une sorte de sommet dans la vie d'un traducteur », observe Sarah Johns, chef de la division services linguistiques. Le travail est réalisé en lien étroit avec les banques centrales nationales et l'agence Publicis. « Le plus dur aura été d'éviter les clichés sur les peuples et les pays membres de l'Union », dit M. de Almeida, un ancien avocat reconverti dans la défense de l'euro.

LA BCE ÉPAULE LA FED

Mardi 11 septembre. Une poignée d'heures après les attentats de New York et de Washington, le président de la BCE appelle son homologue de la FED, Alan Greenspan, pour lui offrir son soutien. Au moment de la tragédie, l'Américain n'est pas à son bureau, à New York, mais en Suisse ; il mettra une grosse journée à rejoindre, grâce à un vol militaire spécial, le siège de la Réserve fédérale, à quelques centaines de mètres des deux tours effondrées. A Francfort, le personnel est sous le choc. Les mesures de sécurité sont renforcées au pied de l'Eurotower.

Surtout, Européens et Américains préparent dans le plus grand secret une baisse concertée des taux. Elle aura lieu le lundi 17 septembre : la FED allège d'un demi-point le loyer de l'argent, juste avant la réouverture de la Bourse de New York, fermée depuis l'attaque terroriste. Peu avant d'agir, Alan Greenspan a averti le vice-président de la BCE, Christian Noyer,

A eux six, ils constituent l'« âme » de la jeune institution. Déclinant leur identité à un visiteur de marque, le prince espagnol Felipe, ils se sont un jour déclarés « européens », sans en dire plus sur leur nationalité d'origine...

nationales est une nécessité pour bien appréhender l'ensemble de la zone euro », dit un responsable. Le dosage n'est pas toujours facile. Les Allemands représentent un tiers des effectifs. Ils sont très présents dans des divisions-clés, comme les questions économiques. Les Français sont sous-représentés. Tandis que les Finlandais seraient, dit-on, séduits par Francfort, ville du Sud-est des pays nordiques, Français et Es-

allemande. L'Espagnol Solans est sans doute celui qui reste le plus volontiers à Francfort en fin de semaine. Car même M. Issing se dépêche de rentrer chez lui, à Würzburg, une ville de Bavière située à une grosse heure de route de son bureau.

PRIMES ANNEXES

Juillet. Et de deux ! La Banque centrale européenne ouvre, courant juillet, une seconde crèche



AFP

SIRKKA HÄMÄLÄINEN

■ Née le 8 mai 1939, en Finlande. Unique femme du directoire et du conseil des gouverneurs, elle dirigeait depuis 1992 la Banque centrale de Finlande. C'est là qu'elle a fait l'essentiel de sa carrière, à l'exception d'un bref passage au ministère des finances de son pays au début des années 1980. Economiste de formation, Sirkka Hamalainen est réputée pour son orthodoxie monétaire. Nommée pour cinq ans à la BCE, elle est responsable des opérations et du contrôle budgétaire.



AFP

OTMAR ISSING

■ Né le 27 mars 1936, en Allemagne. Cet économiste a d'abord mené une longue carrière universitaire à Würzburg, sa ville natale. Chercheur très prolifique, ce spécialiste de politique monétaire entre en 1990 au directoire de la Bundesbank, comme chef économiste, où il cotoiera le très austère Hans Tietmeyer, nommé président en 1993. Nommé pour huit ans, Otmar Issing est responsable des questions économiques et de la recherche.



AFP

TOMMASO PADOA-SCHIOPPA

■ Né le 23 juillet 1940, en Italie. Entré en 1968 à la Banque d'Italie, ce diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT) a passé quatre ans à la direction des affaires économiques et financières de la Commission européenne. De retour à la Banque d'Italie, il en est le vice-directeur général de 1984 à 1997. Il prend ensuite la présidence de la Commission des opérations de Bourse de la Péninsule. Nommé pour sept ans, Tommaso Padoa-Schioppa est chargé des relations internationales, des systèmes de paiement et de la surveillance bancaire.



AFP

EUGENIO DOMINGO SOLANS

■ Né le 26 novembre 1945, en Espagne. Universitaire, économiste, il a multiplié les expériences dans l'administration et la banque. Après avoir longtemps travaillé pour la Banco Atlantico, il devient conseiller au ministère de l'économie, directeur du service de recherche à l'Institut des études économiques, puis adjoint du président de la Banco Zaragozano. En 1994, il est nommé au comité exécutif de la Banque d'Espagne. Nommé pour six ans, Eugenio Domingo Solans pilote la direction des billets, les systèmes d'information et les statistiques.

en vain la publication des minutes du conseil. Mais la BCE est très jalouse de ce genre de secrets.

« CONQUÉRIR LE MONDE »

Judi 8 novembre. Comme d'habitude, interrogé sur le sujet, Wim Duisenberg refuse d'en dire plus sur ses intentions. Quittera-t-il son bureau de la Kaiserstrasse après l'arrivée des pièces et billets en euros ? Ce dossier ultrasensible alimente depuis des mois un discret psychodrame. En principe, le Néerlandais (soixante-six ans) est nommé pour huit ans, mais il a répété vouloir quitter son poste avant le terme de son mandat. Début mai 1998, lors d'un sommet européen explosif à Bruxelles, un accord avait été conclu pour que M. Duisenberg cède la place, à mi-mandat, à Jean-Claude Trichet, le candidat pressenti par les Français. L'entourage du patron de la BCE a cependant tendance à minimiser la portée, voire la réalité, d'un tel compromis.

Pendant toute l'année 2001, les rumeurs se sont multipliées, même dans les couloirs de la BCE, où le sujet est officiellement tabou. La discussion embarrasse les gardiens monétaires ; ils estiment qu'il est urgent d'attendre. Car la succession de M. Duisenberg risque d'être délicate : M. Trichet pourrait ne pas être en mesure de prendre la relève, après sa mise en examen dans le scandale du Crédit lyonnais. En outre, la discussion affaiblit l'autorité déjà fragile du patron de la BCE.

En avril, alors que M. Reynders, encore lui, a sommé M. Duisenberg de « clarifier sa position », Jean-Claude Juncker, premier ministre luxembourgeois, a eu cette formule pour apaiser les spéculations : « C'est un débat qui n'a pas de sens (...). Nous voulons conquérir le monde, mais nous ne sommes même pas capables de nous taire. » « Un changement à la tête de la BCE dans les douze prochains mois ne serait pas une sage décision », a indiqué, l'air de rien, M. Duisenberg, le 11 octobre. La question, reconnaît-on pourtant à la BCE, va se poser avec le départ, prévu pour la fin mai 2002, de M. Noyer. En attendant, l'institut d'émission veut se concentrer sur ce qui constituera son baptême du feu : l'introduction des pièces et billets en euros.

Philippe Ricard

L'abécédaire de l'euro

De « A » à « Z », le petit guide pratique sur les grands et les petits côtés de l'euro



ARRONDIS

Le taux de conversion officiellement retenu pour l'euro est de 6,55957 F, soit cinq chiffres après la virgule. Cette parité correspond à la valeur du franc calculée par rapport au cours pivot des onze autres monnaies entrant initialement dans la zone de la monnaie unique à la date du 31 décembre 1998, veille du jour où l'euro a remplacé l'écu.



BILLETS

Dans l'euroland, environ 14,5 milliards de billets de banque à l'effigie de la monnaie unique sont imprimés en vue du lancement de l'euro. En France, c'est à la papeterie de Vic-le-Comte et à l'imprimerie de Chamalières, toutes deux situées dans le Puy-de-Dôme, que reviennent l'impression, sous le contrôle de la Banque de France, des quelque 2,5 milliards de billets appelés à circuler. Les billets ont été dessinés par le graphiste autrichien Robert Kalina.



CENTIMES

Cent ou centime ? Les deux ! D'après les recommandations officielles, « centime » durant la phase transitoire (voir N), puis « cent ». Euro et cent ne prennent pas de « s » au pluriel sur les billets et pièces. En revanche, l'accord du pluriel s'applique à l'écrit (« des euros »).



DUISENBERG

Après une rude bataille politique, conduite notamment par la France, qui avait des vues sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), c'est finalement le Néerlandais Wim Duisenberg qui en a pris la présidence pour un mandat de huit ans. A l'instar de la Bundesbank allemande, la BCE, sous l'égide de M. Duisenberg, mène une politique monétaire très stricte afin de contenir les risques inflationnistes.

EUROLAND



Ou Eurolande. La zone euro et ses douze pays membres constituent un ensemble de 304 millions d'habitants allant du plus petit Etat, le Luxembourg (400 000 habitants) au plus peuplé, l'Allemagne (82 millions). Avec environ 20 % du produit intérieur brut mondial et 19 % des échanges internationaux, il représente la première puissance

commerciale mondiale et, en termes de richesse produite, la deuxième derrière les Etats-Unis.



FRANC

Comme les onze autres devises entrées initialement dans la zone euro, le franc n'est plus qu'une subdivision de l'euro depuis le 1^{er} janvier 1999, date de création de la monnaie unique. Sa disparition définitive sera prononcée le 17 février 2002, lorsqu'interviendra la suppression du cours légal des billets et des pièces libellés en unités monétaires nationales. Son origine remonte à 1360, lorsque fut frappée, à raison de 3 millions d'écus d'or, une pièce d'or fin (taillée dans un mark d'or). C'était là la rançon qui permit d'obtenir la libération du roi de France Jean le Bon, battu à Poitiers par les Anglais et fait prisonnier quatre ans plus tôt. Elle permit au roi de retourner franc (à savoir libre) dans son royaume, un nom qui devait rester à la pièce.



GRÈCE

Dans un premier temps, faute de pouvoir satisfaire correctement aux critères de convergence inclus dans le traité dit de Maastricht, la Grèce, entrée dans la Communauté européenne en 1981, et qui n'en remplissait qu'un sur six, n'a pu rejoindre les Onze lors de la naissance de la monnaie unique. Athènes a dû patienter jusqu'au 1^{er} janvier 2001 pour rejoindre les autres capitales de la zone euro, après avoir dévalué la drachme de 3,5 % par rapport à l'euro six mois plus tôt.



HYMNE

Depuis 1985, l'Europe a son hymne et sa musique : *L'Hymne à la joie* de Ludwig Van Beethoven, composé pour le quatrième mouvement de sa *Neuvième symphonie*. Jusqu'à présent, l'euro, lui, n'avait pas été mis en chanson. C'est chose faite avec la parution de deux CD à la gloire de la monnaie unique. Le premier, signé et interprété par Bernard Magny, un représentant commercial d'une entreprise de travaux publics, s'intitule tout simplement *L'Euro*. Le second, écrit par un trio amateur et interprété par la chanteuse Caro, se veut plus ambitieux, au moins par le titre : *L'euro, pour un monde plus beau*. Dans les deux cas, textes affligeants.



IN

Tous les pays de l'Union européenne ont vocation à adopter l'euro. Douze pays composent à présent la zone euro. Ce sont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la

Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal et les Pays-Bas. A ces Etats membres à part entière de l'euro, on peut ajouter Andorre, Monaco, Saint-Marin et le Vatican, où l'euro scriptural était déjà une réalité depuis janvier 1999. A compter du 1^{er} janvier 2002, en raison des accords bilatéraux existants – avec la France et l'Italie – qui leur permettent de profiter du système monétaire du pays voisin, des pièces et des billets en euro y circuleront librement à compter de janvier 2002. De la même façon qu'elle émet des pièces nationales monégasques libellées en francs, la principauté de Monaco pourra émettre des pièces monégasques en euros. La principauté d'Andorre, Etat souverain depuis 1993, n'a pas de monnaie officielle, les transactions s'effectuant en franc français et en peseta espagnole. Après le 1^{er} janvier 2002, les pièces et billets en euros seront utilisés de la même façon sur le territoire d'Andorre.



JANVIER

Date de référence. 1^{er} janvier 1999 (en réalité le 4 janvier, en raison du week-end) : l'euro devient la monnaie officielle (scripturale dans un premier temps) des onze pays fondateurs auxquels se joint la Grèce deux ans plus tard. 1^{er} janvier 2002 (un mardi) : mise en place de l'euro fiduciaire ; les pièces et les billets sont mis en circulation. Ils peuvent enfin être utilisés comme instruments de paiement. Jusqu'au 17 février à minuit, la double circulation des euros et des monnaies nationales est admise. Jusqu'à cette date-butoir, la monnaie doit être rendue en euros, mais ce n'est pas une obligation légale.



LOGO

Pour symboliser le sigle de l'euro, la Commission européenne a choisi l'épsilon grec qui rappelle le berceau commun de la culture européenne et la première lettre du mot « Europe ». Les deux traits parallèles symbolisent la stabilité de cette nouvelle monnaie, au même titre que le dollar et le yen. Le logo de l'euro est jaune sur fond bleu. Il a adopté les mêmes couleurs que le drapeau européen assorti de ses douze étoiles.



MAASTRICHT

Petite ville des Pays-Bas dans laquelle fut signé, le 7 février 1992, le traité fondateur de l'Union économique et monétaire (UEM), celle-ci étant articulée autour de la monnaie unique. Entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993, ce traité avait été ratifié par référendum par un peu plus de 51 % des Français. Il prévoit, en plusieurs étapes, le rapprochement des pays signataires, la création d'une Banque centrale européenne (BCE), laquelle est installée à Francfort. Il définit aussi les principes d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC), ainsi qu'une coopération en matière de justice et d'affaires intérieures. Dans le domaine monétaire,

les engagements pris à Maastricht ont été précisés à Amsterdam (octobre 1997). Ces dispositions ont également débouché sur la transformation de la Communauté économique européenne (CEE) en Union européenne (UE).



NI-NI

Il s'agit de la période transitoire entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2002, durant laquelle il n'y a ni obligation ni interdiction d'utiliser l'euro plutôt que la monnaie nationale.



OUT

Trois pays figurent encore en dehors de la zone euro. Il s'agit de la Grande-Bretagne (en raison d'une opinion publique toujours europhobe), du Danemark (qui a choisi de ne pas participer à la première vague de la monnaie unique) et de la Suède (dont la couronne ne participe pas au mécanisme de change institué dans le cadre du Système monétaire européen, condition indispensable selon le Traité de Maastricht).



PESSAC

Commune française située en Gironde et qui abrite l'usine de la Direction des monnaies et médailles, où sont frappées les nouvelles pièces en euros. La modernisation de l'usine a coûté environ 100 millions de francs. La frappe du premier euro a eu lieu le 11 mai 1998. Les « flans monétaires » en acier ou en alliage de différents métaux (principalement du cuivre, du zinc, de l'aluminium et du nickel) y sont découpés en rondelles, et les pièces sont frappées avec leurs signes distinctifs. Dans l'euroland, les 50 milliards de pièces qu'il faut frapper dans les douze pays de la zone euro, ont huit dénominations : 1, 2, 5, 10, 20, 50 centimes d'euro, 1 et 2 euros. De couleur cuivre rouge pour les plus petites, jaune pour les moyennes et bicolores pour les pièces de 1 et 2 euros, elles comportent une face commune et une face nationale. Les pièces d'origine française représentent une Marianne, une Semeuse ou le dessin d'un arbre stylisé. Quel que soit leur lieu d'origine, toutes les pièces peuvent parfaitement circuler dans les douze pays en toute liberté.



QUANTITÉ

A la différence des billets, dont l'impression est confiée, dans chaque pays, à la banque centrale lo-

cale, la frappe des pièces est à la charge du gouvernement. En France, elle est du ressort de la Direction des monnaies et médailles et porte sur 8,1 milliards de pièces (qu'il faudra porter à 10 milliards ultérieurement) représentant un poids de 26 000 tonnes, soit quatre fois celui de la tour Eiffel ! Pour l'ensemble des douze devises, leur poids total représente 300 000 tonnes et une capacité de stockage d'environ 100 000 m³.



RIVALITÉ

Présenté implicitement comme le challenger du dollar, l'euro a encore du chemin à parcourir : près de 80 % des opérations de change se facturent encore en dollars, de même que la quasi-totalité des transactions pétrolières.



STABILITÉ

Le Pacte de stabilité et de croissance a été conclu en 1997, donc bien après le traité de Maastricht qui, lui, ne parlait que de « stabilité ». Il reflète le compromis intervenu entre les Allemands, soucieux de maintenir cette composante du pacte, et les Français, désireux d'y associer la notion de « croissance ». Il s'agissait là, de la part de Paris, d'une concession, a minima, par rapport à sa volonté initiale d'instaurer une sorte de gouvernance politico-économique dans la conduite de l'euro.



TRICHET

Actuel gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet devrait théoriquement, au printemps 2002, remplacer Wim Duisenberg à la tête de la Banque centrale européenne (BCE). Il achèverait ainsi le mandat de 8 ans du premier président de la BCE, aux termes d'un accord non écrit intervenu à Bruxelles en 1998.

M. Trichet, inspecteur général des finances, né en 1942, a été associé à divers titres aux gouvernements de droite comme de gauche depuis la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Il a pris une part active dans la création de l'euro, établissant notamment, en 1993, l'indépendance de la Banque vis-à-vis du gouvernement.



UEM

Il s'agit de l'Union économique et monétaire, inaugurée en 1971 et reposant sur une étroite coordination des politiques économiques des Etats membres ainsi que sur une politique monétaire commune. Ce processus, marqué notam-

ment par la création du marché unique, a vu son achèvement avec la naissance de l'euro.



VALIDITÉ

Jusqu'au 17 février 2002, billets et pièces en francs pourront continuer à être utilisés, au même titre que les euros. A partir du lendemain, les francs n'auront plus cours. Au-delà de cette date et jusqu'au 30 juin 2002, il sera encore possible d'échanger ces espèces en francs contre des euros, gratuitement, aux guichets des banques et de La Poste. A partir du 1^{er} juillet 2002, cette conversion en euros ne pourra plus se faire qu'auprès des guichets de la Banque de France, à l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), ou auprès du Trésor public et ce, pendant trois ans pour les pièces et dix ans pour les billets.



WERNER

Le 22 mars 1971, les ministres de l'économie et des finances de la Communauté européenne (réduite alors à six pays membres) adoptent le « rapport Werner », du nom du premier ministre luxembourgeois de l'époque, Pierre Werner, qui avait présidé le comité chargé de tracer les grandes lignes de la construction monétaire européenne. Ce rapport prévoyait notamment la constitution, par étapes et en dix ans, d'une Union économique et monétaire avec, notamment, la création d'une monnaie unique.



ZONE FRANC

Dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane française, Martinique et Réunion) ainsi que dans les collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte (dotées d'un statut particulier), l'euro circulera dans les mêmes conditions qu'en métropole. Pour ce qui est des territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, îles de Wallis-et-Futuna), lesquels ne font pas partie de l'Union européenne, la France dispose, selon le Traité de Maastricht, de la faculté d'y émettre des monnaies selon les modalités établies par la législation nationale : la monnaie locale est le franc CFP. Avant le 1^{er} janvier 1999, 1 000 francs CFP valaient 55 francs français. Compte tenu de la parité de cette monnaie locale par rapport à l'euro, fixé par décret en décembre 1998, 1 000 francs CFP équivalent à 8,38 euros (55 divisés par 6,55957). Pour la zone franc proprement dite qui utilise le franc CFA, monnaie de la Communauté financière africaine, celle-ci bénéficie d'une parité fixe par rapport au franc et donc par rapport à l'euro. Sa parité par rapport à la monnaie unique est de 1 euro pour 656 francs CFA. Elle s'applique à huit pays de l'Union monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) ainsi qu'aux six pays de l'Union des Etats d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad).

Françoise Lazare
et Serge Marti
Dessins Christophe Brunck

Où sont passés les euromilitants ?

L'EURO dans les poches et les portefeuilles aura un impact considérable sur les Européens. Psychologiquement, la monnaie commune devrait les rapprocher, plus sûrement encore que le traité de Rome en 1958 ou la signature de l'Acte unique en 1986, deux constructions essentielles mais d'apparence lointaine pour le citoyen. Un même argent, c'est déjà un même pays. Le 1^{er} janvier 2002 marquera l'aboutissement du long processus d'intégration de l'Europe. L'euro boucle l'œuvre engagée par les pères fondateurs, qui avaient choisi de faire l'unité du continent « en passant par l'économie ».

Voilà donc notre espace économique complètement réalisé, sans plus de frontières ni physiques ni monétaires pour les personnes, pour les biens, pour les capitaux. Espace commun où ce qui restait de rivalités malsaines – les guerres économiques portaient le nom de « dévaluations compétitives » – est aboli. La monnaie vient cimenter l'ensemble. L'Europe rêvée, celle de la paix par l'union, celle de la prospérité par la taille, celle de la solidarité par ses mécanismes de soutien, est devenue réalité.

Et ensuite ? L'union monétaire est-elle le point de départ de la dernière phase d'intégration européenne, c'est-à-dire l'union politique ? Ou n'est-elle qu'un point final de la stratégie engagée en 1958, sans avoir de suite ? Pour beaucoup, la monnaie devait être un catalyseur fédéral. Les écono-

mistes en particulier – avec en mémoire l'échec de l'Union latine signée en 1865 entre la France, l'Italie et la Belgique et dissoute après la Grande Guerre – sont convaincus qu'une union monétaire ne résiste pas sans union politique. Parce qu'elle appelle une cohérence d'ensemble pour résister aux « chocs » économiques (les récessions) qui ne peut être obtenue que par une décision « centrale ». Il faut une stratégie économique d'ensemble ou, à minima, un important budget central, donc des impôts harmonisés sinon communs. Or, depuis Maastricht, l'Europe n'avance pas comme prévu dans cette voie fédérale.

PLUS DE MOTEUR

Il suffit pour s'en convaincre de parcourir les couloirs de Bercy. Avant 1992, les hauts fonctionnaires des finances n'avaient qu'un sujet de conversation et d'action : l'euro. Tous voulaient agir, chacun à sa place. L'euro était leur grande œuvre. Aujourd'hui c'est fait. Fin de l'histoire. Et démobilité de ce ministère, depuis déboussolé, où personne ne parle plus d'Europe que comme contrainte, à de rares exceptions près.

L'Union n'a plus de moteur. Ni ces fonctionnaires euromilitants qui, surtout en France et en Allemagne, faisaient avancer la lourde machine dans les tempêtes et les doutes. Ni ces hommes politiques successeurs de Helmut Kohl, de François Mitterrand et de Jacques Delors, eux mêmes fils de

Jean Monnet, Robert Schuman, Alcide de Gasperi. Lionel Jospin ou Gerhard Schröder sont des professionnels de la politique : privés d'une volonté européenne supérieure, ils défendent la souveraineté nationale au prétexte de s'en tenir à leur légitimité nationale.

Du coup, ce sont les événements qui font l'Europe. La guerre dans les Balkans a convaincu Britanniques et Français de se retrouver à Saint-Malo en 1998 pour mettre sur pied le début d'une armée européenne. Projet dont on fait grand cas mais qui reste limité à une force « projetable » de 60 000 hommes ; la défense européenne au sens large, véritable objet d'une politique commune aboutie, continuant de faire l'objet de différends radicaux. Les attentats du 11 septembre ont précipité la conclusion d'une Europe judiciaire (un mandat européen), dont le dossier était resté dans les tiroirs depuis des lustres. L'élargissement devait forcer à revoir les institutions et donner l'occasion de réfléchir au but final européen. Le sommet de Nice, fin 2000, n'a fourni que le spectacle lamentable des conflits égoïstes, et personne n'est vraiment convaincu que la réforme décidée soit applicable.

Voilà l'euro tout seul. Pointe avancée de l'intégration, mal étayée sur ses arrières, l'Europe économique et monétaire reste une demi-Europe, bancale. La mauvaise entente entre les gouvernements et la Banque centrale depuis trois ans en fournit la preuve.

Les critiques de l'euro, notamment celles des économistes américains comme Milton Friedman, avaient raison sur un point : maintenir la cohérence d'un tel espace, divisé par la politique et les normes sociales et où les niveaux de vie diffèrent du simple au triple, est une gageure.

MANQUE DÉMOCRATIQUE

Comme les monnaies sont soudées et ne peuvent plus servir d'outil d'ajustement pour éviter les déchirements, il n'y a plus que deux solutions possibles : ou bien la main-d'œuvre devient très mobile pour fuir les zones de récession comme cela se passe aux Etats-Unis, ou bien un pouvoir central réalise les immenses transferts financiers nécessaires, comme cela se passe entre les deux Allemagne. Mais il suffit d'entendre les salariés de Moulinex pour comprendre que « travailler au pays » est une valeur dominante en Europe. Reste le scénario allemand : à ceci près que le budget central ne pèse que 1,27 % des budgets des Quinze...

L'effet psychologique de l'euro vaincra-t-il toutes ces résistances ? Jusqu'à l'euro, les hommes politiques ont poussé l'Europe parfois malgré les populations, d'où d'ailleurs un manque démocratique. Le cours peut-il s'inverser et les peuples devenus euromilitants bousculer leurs élites devenues résistantes ?

Eric Le Boucher

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléfax : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Un succès

L'EURO introduit comme monnaie européenne il y a trois ans est un succès. Soudant « irrévocablement » entre elles les onze devises qui ont pris le train dès l'origine, depuis rejointes par la drachme grecque, l'Union monétaire a parfaitement répondu au but qui lui était fixé. Les crises monétaires intra-européennes ont disparu et la zone euro est une zone de stabilité facilitant le commerce entre les pays membres.

Il est difficile d'imaginer les crises que l'Europe aurait traversées sans l'euro. Le traité de Maastricht a été signé en 1992, sur fond de grande déprime qui conduira en 1993 à la première vraie récession depuis la sortie de guerre. Pourtant, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1999, l'introduction de l'euro a été accompagnée d'une forte expansion. Ensuite, depuis la mi-2000, l'activité a brusquement ralenti au point qu'aujourd'hui la croissance de l'Euroland flirte avec le zéro.

Ces fluctuations ont provoqué des divergences entre les Européens tant du point de vue de la croissance que de l'inflation, l'une et l'autre fortes dans les petits pays et faibles dans les grands comme l'Allemagne. Les monnaies nationales n'auraient pas résisté à une telle succession de chocs rapprochés. Il aurait fallu en dévaluer certaines et peut-être même le mark, monnaie centrale dans la phase précédente. L'Europe du marché unique avait besoin de mettre fin à ces « dévaluations compétitives » qui ont remis en question tant

de fois son intégration économique depuis 1958. La domination du mark, justement, représentait la deuxième grande raison de faire l'euro. Le florin, le franc et derrière eux toutes les autres monnaies s'étaient collés au DM, politique connue en France sous le nom de « franc fort », destinée à vaincre l'inflation. Cette stratégie a été suivie dans la durée par la droite comme par la gauche avec succès, mais l'Europe était devenue une zone mark, tandis que le mark était resté la monnaie de l'Allemagne. Helmut Kohl avait compris que ce système ne fonctionnait plus parce qu'il faisait reposer sur son pays une responsabilité européenne illégitime et, dans tous les cas, insoutenable dans la durée. Il fallait que la gestion de leur monnaie revienne à l'ensemble des Européens.

L'autre ambition de l'Union européenne était de rivaliser sur le plan monétaire avec l'Amérique. C'est en revanche un échec. L'euro n'est pas devenu une monnaie achetée par les banques centrales et mise en réserve. Mais la faiblesse de la monnaie européenne vis-à-vis du billet vert sert beaucoup les exportations, donc la croissance.

Les Européens vont recevoir les pièces et les billets, parachèvement de l'Union économique et monétaire. L'effet psychologique va s'ajouter à la facilité de comparaison des prix entre les quinze pays pour rapprocher encore davantage les Européens entre eux. L'euro joue son rôle fédérateur. A la génération actuelle des hommes politiques de poursuivre le mouvement.



Juin 1996.

La dernière victoire de Jean Monnet

Suite de la première page

L'objectif de la monnaie était donc une nécessité. L'accélération de sa mise en place ne l'était pas : elle entrainait bel et bien dans le cadre d'un projet global d'intégration, incluant la défense et la diplomatie, la sécurité intérieure et la justice, bref, jetant les bases d'un nouvel édifice.

A ce stade, il n'est pas inutile de rendre hommage à ceux qui permirent le succès de celle-ci : pour ne citer que ceux qui furent à nos yeux les plus importants, le chancelier Kohl, bien sûr, mais aussi Felipe Gonzales, mais encore la gauche italienne, celle de Romano Prodi et de Massimo D'Alema, et, enfin, quatre gouvernements français (Bérégovoy, Balladur, Juppé, Jospin).

Qui ne voit aujourd'hui que les craintes émises de tous côtés n'étaient guère fondées : on craignait un euro surdimensionné, pénalisant les exportations : c'est le contraire qui s'est produit. On craignait la dictature de la rigueur allemande, alors qu'il y a aujourd'hui un laxisme allemand ; on craignait l'inflation venue par les pays du Sud : elle y a été jugulée ; quant à la vulgate d'une partie de la presse anglo-américaine, qui mettait en avant les

contradictions européennes et préférait voir dans l'euro un générateur de déséquilibres, elle en a été pour ses frais.

Les jurés du Nobel ne s'y sont pas trompés qui, en 1998, ont attribué leur prix d'économie au Canadien Robert Mundell, le théoricien des convergences monétaires : comment ne pas y voir un hommage aux architectes de l'euro. La France, quant à elle, se montre fort peu reconnaissante, notamment à l'égard de l'un de ceux qui portèrent à bout de bras l'opération de mise en orbite de l'euro, à savoir le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, aujourd'hui mis en cause à travers le reliquat de la faillite du Crédit lyonnais pour des motifs qui semblent encore plus ténus que ceux qui valurent à Dominique Strauss-Kahn des mises en examen. Comme le disait ironiquement Churchill, sans doute est-ce « parce que nous sommes un grand peuple [que] nous pouvons nous permettre ce genre de choses ».

Bien sûr, tout ne va pas pour le mieux. Mais les vrais problèmes ne portent pas sur la monnaie elle-même : ils sont tout entiers contenus dans la période de transition que nous traversons. L'euro est en effet la dernière victoire de Jean Monnet (1888-1979), dont la doctrine, qui fut appliquée avec persévérance pendant un demi-siècle, consistait à contourner par l'intégration économique les difficultés ou les impossibilités de l'intégration politique. Désormais, la politique est seule face à ses responsabilités. L'économique ne

pourra plus grand-chose pour lui et il devra affronter les questions non résolues touchant aux institutions, à l'organisation d'un système de défense, à une doctrine de sécurité intérieure et de justice, etc.

Non pas que l'unité de l'Europe soit en péril. Mais encore faut-il admettre qu'une certaine idée de l'Europe est en train de s'éteindre et que nous sommes au seuil d'une re-définition de celle-ci. Notre difficulté est que nos gouvernements ont manifestement pris un temps de retard. Très schématiquement, on voit se dessiner dans l'Union européenne deux partis : l'un qui veut continuer d'avancer et pour lequel l'approfondissement de l'Union est aussi important que son élargissement ; l'autre, pour lequel il est urgent de ne rien faire.

C'est malheureusement dans ce dernier parti que se reconnaissent la plupart des gouvernements européens. Ecartons ici le cas italien, devenu atypique du fait de la personnalité de son chef de gouvernement : la ligne de plus en plus anti-européenne de Silvio Berlusconi ne s'explique-t-elle pas par la crainte que nourrit ce dernier de voir se constituer un espace judiciaire européen qui pourrait mettre en péril ses propres arrangements ? Regardons donc simplement les deux pays qui furent constitués du moteur de l'Europe : l'Allemagne et la France.

L'Allemagne de Gerhard Schröder est en transition vers un idéal européen plus affirmé. Le chancelier, qui était arrivé au pouvoir sur des bases nationales, réalise progressivement

le primat qu'il avait accordé à la politique intérieure peut le conduire à l'échec. Il devient donc plus européen. En France, en revanche, où la prime est toujours allée à celui qui se tenait au plus près de l'idéal européen, aussi bien le président de la République que le premier ministre semblent avoir peur de l'Europe. L'un comme l'autre sont en fait paralysés par les subtilités, de plus en plus grossières, de la cohabitation, ainsi que par la gestion de leur propre coalition électorale. Pourtant, tant que le moteur franco-allemand ne repartira pas, il y a peu de chances de voir l'Europe se remettre vraiment en marche. A moins d'attendre que Tony Blair, dont la prochaine étape est très clairement la revendication d'un leadership européen, soit en situation d'imprimer sa marque.

Ainsi, alors que les circonstances internationales et la perspective unificatrice de l'euro lui imposent d'accélérer, l'Union européenne hésite. Comme si elle était fatiguée par la débauche d'énergie qu'elle a dû déployer pour remporter la bataille de l'euro. Au reste, tous ceux qui ont mené victorieusement cette bataille sont sortis de la scène. Une autre génération, d'autres hommes sont en place. Tous semblent de bonne volonté. Mais une bonne volonté généralisée ne peut tenir lieu de politique. La perspective de l'euro commande à l'Europe de redéfinir sa stratégie et de se doter des moyens d'un nouveau grand bond en avant.

Jean-Marie Colombani

IL Y A 31 ANS, DANS Le Monde

Les années monnaie

A L'ORDRE DU JOUR du conseil des ministres des Six réuni ce lundi figurent les propositions de la Commission inspirées du rapport Werner pour la création d'une union économique et monétaire.

Pour le Marché commun, les années 1960 auront été celles de l'agriculture. Les années 1970 devraient être celles de la monnaie. L'expérience acquise sur le chapitre de l'Europe verte ne devrait jamais être perdue de vue. Combien de crises aurait-on pu s'épargner si l'on avait éliminé du débat des querelles théologiques nées de mauvaises interprétations d'arrière-pensées.

Dans cette phase très délicate du démarrage des négociations, il convient au fond de ne pas perdre de vue deux idées essentielles : l'union politique des Six ne peut naître d'un glissement graduel de pouvoirs de l'étage national à l'étage communautaire ; l'union monétaire,

si les mots ont un sens, conduit à des délégations de souveraineté de plus en plus importantes.

S'il est vrai qu'il vaut mieux se garder de prévoir dès maintenant dans le détail la configuration de l'union économique et monétaire à son étape finale, du moins le ferme propos de parvenir à la monnaie commune ne doit-il pas faiblir. Qu'on n'arrête pas aujourd'hui un calendrier détaillé sur dix ans de l'architecture des institutions de fin de parcours, c'est la sagesse. Du moins qu'à chaque progrès l'on fixe une nouvelle date pour aller plus loin et que, dès maintenant, l'on agisse de telle sorte qu'aucune équivoque ne subsiste sur la volonté d'aller jusqu'au bout de la route, c'est-à-dire la création de la monnaie unique.

Pierre Drouin
(24 novembre 1970.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les couleurs de l'argent *par Michel Pastoureau*

Il était beau, il était grand, il était vert. Il portait l'image d'un couple célèbre et possédait en lui-même une valeur libératoire considérable, la plus forte émise par la Banque de France depuis plusieurs décennies. C'était le billet de 500 F. Or, malgré toutes ses qualités, il est condamné à une disparition prochaine, et, comme 90 ou 95 % des Français, je n'aurai jamais eu l'occasion d'en tenir un seul exemplaire entre mes mains. Jamais.

Je l'ai vu, certes, admiré même et plus encore convoité, mais jamais je ne l'ai touché. En sera-t-il de même de son presque équivalent, le billet de 100 euros, lui aussi de couleur verte ? Qui aura la chance de tenir un jour entre ses mains une telle coupure ? Très peu d'Européens sans doute. A moins que dans un bel et fol élan de générosité, les distributeurs de billets de banque se mettent à répandre inconsiderément des coupures de 100 euros sous le prétexte fallacieux d'encourager la consommation.

Quant aux billets de 200 et 500 euros, annoncés par tous les dépliants et fascicules destinés à nous préparer à la nouvelle monnaie, on a peine à croire qu'ils seront véritablement imprimés. A qui sont-ils destinés ? A quoi pourront-ils servir ? Un billet de 500 euros, plus de 3 000 de nos francs actuels ! On croit rêver.

Nos banquiers et nos grands prestidigitateurs monétaires ont-ils perdu toute mesure, toute idée de la valeur de l'argent ? Annoncer l'émission d'un tel billet semble une provocation, une sorte de mépris pour le commun des mortels, presque une indécence. Un billet de 500 euros ! Pour qui ? Pour quoi ? Les truands eux-mêmes ne manipulent que des petites coupures.

Ce qui confirme bien qu'il s'agit plus d'une agression que d'une maladresse, c'est le choix de la couleur qui habillera ce billet de 500 euros : il sera violet, c'est-à-dire la couleur jugée la plus laide par l'immense majorité des Européens. Toutes les enquêtes d'opinion conduites en ce domaine depuis la fin du XIX^e siècle confirment en effet, avec une belle régularité, que le violet est partout en Europe la couleur la moins aimée, la plus désagréable à l'œil, la plus chargée de connotations négatives (vulgarité, perfidie, dépravation, etc.).

Non seulement le violet mais aussi ses déclinaisons périphériques : le mauve, le parme et surtout l'abominable magenta, nuance située entre rouge, rose et violet, et dont se rapproche le futur billet de 500 euros. Comment a-t-on abouti à un tel choix ? Qu'a-t-on voulu si-

gnifier ? Indécence par sa valeur, déplaisant par sa couleur, quel sera le destin d'un tel billet ? Il est permis de s'interroger.

Il est permis également de le faire à propos des autres coupures. Leurs couleurs non plus ne comptent pas parmi les plus séduisantes. Ce sont des couleurs qui n'osent pas dire leur nom, des couleurs timides et sornaises, ni franches ni pâles, dont tous les tons – gris, brun, bleu, orange, vert et jaune – semblent rompus.

Ce qui frappe actuellement, lorsqu'on regarde les billets des différentes monnaies encore en circulation en Europe, c'est l'opposition entre des couleurs vives, celles des billets des pays du Nord, et des couleurs pisseuses, celles des billets des pays latins. On retrouve plus ou moins ici l'opposition entre une Europe catholique, frileuse devant l'argent et les couleurs de l'argent, et une Europe protestante, qui ne considère pas l'argent comme un péché et qui n'a pas peur d'en afficher les couleurs.

Comme toujours, ce sont des choix « par soustraction » qui ont été opérés, éliminant les thèmes et les emblèmes qui auraient « fait des vagues », déplu à tel gouvernant, froissé la susceptibilité de tel pays, mécontenté tel ou tel autre

Avec l'euro, nous avons affaire à des teintes intermédiaires, ni éclatantes ni délavées, plutôt des couleurs brisées, et en tout cas très laides, notamment pour les billets de 10 et de 500 euros. Il est possible, toutefois, que de tels choix chromatiques aient été guidés par des considérations pragmatiques : limiter les risques de contrefaçon. Mais les vaines nuances des couleurs retenues ne paraissent guère difficiles à imprimer, ni même à photocopier.

Ce qui est vrai des couleurs l'est aussi des figures : les thèmes choisis et leur représentation graphique ne brillent ni par leur originalité ni par leur séduction. D'un côté, des portes et des fenêtres prétendant symboliser l'esprit d'ouverture de l'Europe ; de l'autre, la carte de la même Europe, de l'Atlantique à la Volga – Suisse comprise –, associée sur chaque billet à une image de pont censée mettre en valeur les relations internes existant entre les différents pays du Vieux Continent et leur volonté de lien avec le reste du monde. Quelle imagination ! quelle audace ! quelle force symbolique !

Sur chaque billet, pont, porte et fenêtre sont figurés dans le style architectural d'une époque donnée : l'Antiquité gréco-romaine pour le billet de 5 euros ; le Moyen Age roman pour celui de 10 euros ; le Moyen Age gothique pour celui de 20 euros ; la Renaissance pour celui de 50 euros ; l'âge baroque pour celui de 100 euros ; la révolution industrielle pour celui de 200 euros ; et l'époque contemporaine pour celui de 500 euros. Est-ce une commission d'architectes qui a choisi de tels motifs ? La construction européenne se limite-t-elle à des constructions architecturales ?

Ce qui est certain, en revanche, c'est que, dans chacun des douze pays concernés par la mise en place de la nouvelle monnaie, il existe plusieurs spécialistes confirmés des problèmes touchant à l'emblématique et à la symbolique. Or aucun n'a été consulté. Pourquoi ? Est-ce parce que ce sont pour la plupart des fonctionnaires de la culture et de l'éducation (conservateurs d'archives, de

musée, de bibliothèque, universitaires) et qu'aussi bien à l'échelle de la Communauté européenne qu'à celle des Etats les gouvernants et les décideurs se méfient toujours des fonctionnaires ? Ils sont pourtant en ces domaines plus compétents que les officines privées et n'ont pas l'habitude (ni l'autorisation) de se faire payer pour donner des conseils pertinents. De même, à l'échelle internationale, il existe depuis 1949 une association de savants connus et reconnus, l'Académie internationale d'héraldique, qui aurait pu donner bénévolement des conseils fructueux et proposer des thèmes symboliquement plus audacieux. Pourquoi s'être privé de son concours ?

Comme trop souvent, l'Union européenne a préféré faire les choses en petit comité, solliciter quelques bureaux et ateliers avec lesquels elle entretenait déjà des relations et, surtout, sélectionner des projets relativement neutres. On sent bien, derrière le choix de ces ponts, de ces portes et de ces fenêtres, une peur des figures et des symboles trop connotés, trop riches de signification politique ou

idéologique. Comme toujours, ce sont des choix « par soustraction » qui ont été opérés, éliminant les thèmes et les emblèmes qui auraient « fait des vagues », déplu à tel gouvernant, froissé la susceptibilité de tel pays, mécontenté tel ou tel autre. A l'arrivée, c'est une Europe bien terne et bien frileuse qui s'est mise en scène sur ses billets de banque.

Même la jeune Europe enlevée par Zeus métamorphosé en taureau n'a pas eu le droit de figurer sur une des sept coupures. A-t-on eu peur du taureau ? On a pourtant évité tout billet d'un rouge trop vif... Au taureau et à la belle jeune femme aimée du roi des dieux on a préféré le drapeau européen et ses douze étoiles, image dépourvue de charme mais aussi de danger.

Des futures pièces, il vaudrait mieux ne rien dire. La pauvreté observée sur les billets est ici multipliée par dix. La face commune aux douze pays est véritablement affligeante : une simple esquisse de la carte de l'Europe, plus ou moins rayée de lignes parallèles chargées d'une étoile à chaque extrémité.

Les chiffres indiquant la valeur de chaque pièce ont le mérite d'être gros, mais ils présentent un aspect « italique » du plus vilain effet. N'importe quel graveur sait que ce qui peut être séduisant en typographie ne l'est pas dans l'art de la médaille.

Pourquoi cette gravure penchée ? Pour faire moderne ? jeune ? dynamique ? Pour montrer que l'Europe bouge ? qu'elle est en marche ? Pourquoi, surtout, ne pas avoir organisé un véritable concours auquel tous les Européens, et non pas seulement quelques bureaux d'études, auraient participé afin de proposer des dessins, des idées, des projets ?

Cela aurait pu constituer un utile moyen de préparer ces mêmes Européens à la nouvelle monnaie et de les y associer plus étroitement. Méfiance envers les populations et leur trop-plein d'idées ? Mépris habituel des gouvernants pour les gouvernés ? Peurs de toutes sortes devant l'avenir incertain d'une monnaie dont au fond personne ne veut ?

Il est difficile de répondre. Mais, quoi qu'il en soit, telle qu'elle apparaît sur ses pièces et billets, la future Europe monétaire semble bien pâle et bien mièvre, comme si, pour reprendre une expression chère à Montesquieu, elle était déjà « fatiguée de ne plus croire à ses propres valeurs ».

Michel Pastoureau est historien et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

Respecter le vœu des Français

par Pascal Salin

C'EST par une très faible majorité des voix que les Français avaient accepté le traité de Maastricht, dont l'une des implications essentielles était le remplacement des monnaies nationales par une monnaie européenne. Mais c'est maintenant à un extrême fort majorité qu'ils refusent en pratique cette substitution : presque tout le monde continue à raisonner en francs, à libeller créances et dettes, factures et comptabilités en francs, comme si ces francs ne devaient pas disparaître dans quelques semaines.

Il ne faut pas voir dans ce contraste une quelconque incohérence. Lorsque les Français ont accepté le traité de Maastricht, l'échéance paraissait lointaine, les conditions de la substitution étaient inconnues et ils étaient par ailleurs soumis à un matraquage politique et médiatique qui leur présentait la monnaie européenne comme la solution magique à tous les maux... Or, au fur et à mesure que la date du remplacement du franc par l'euro se rapproche, les Français découvrent les difficultés considérables de ce changement.

On est parti en effet a priori de l'idée qu'un « marché unique » supposait nécessairement l'existence d'une monnaie unique. Cette proposition – qui joue sur l'ambiguïté du mot « unique » – n'a strictement aucun fondement. Un marché unique entre plusieurs pays signifie simplement qu'il n'existe pas d'obstacle aux échanges. Mais la liberté des transactions n'implique en rien l'existence d'une seule monnaie, d'une monnaie « unique », pas plus que celle d'une langue unique.

Dans le domaine de la monnaie, comme dans tout autre domaine, la concurrence est d'ailleurs préférable au monopole. Certes, la multiplicité des monnaies impose des coûts (coûts de transaction et coûts de risque). Mais, en contrepartie, elle maintient une plus grande liberté de choix pour les utilisateurs et elle incite les producteurs de monnaie à offrir des monnaies de qualité. C'est pourquoi nous avons toujours défendu l'idée que le meilleur moyen de réaliser l'intégration monétaire européenne (ou mondiale) consistait tout simplement à instaurer la liberté de choix pour les utilisateurs de monnaie.

Ce débat est malheureusement dépassé en Europe, puisque l'euro existe et qu'il existe une banque centrale européenne, qui bénéficie d'un monopole pour la création de monnaie sur l'espace de l'euroland. La question qui se pose maintenant consiste à savoir s'il est souhaitable et sage de continuer vers le but final, à savoir le remplacement effectif des monnaies nationales par l'euro. S'il nous semble clair qu'il faut répondre « non » à cette question, c'est parce que la grande majorité des Français a envie de répondre « non », qu'ils sont désorientés, qu'ils ont peur du grand changement à venir.

Or ils ont raison d'être inquiets. En effet, la monnaie ne peut être utile et désirable que dans la mesure où elle constitue une bonne réserve de pouvoir d'achat (c'est-à-dire qu'elle n'est pas inflationniste), mais aussi dans la mesure où les utilisateurs potentiels possèdent une bonne information sur ce pouvoir d'achat. Et cette information, dans un monde complexe où il existe un très grand nombre de biens et services, ne peut s'acquiescer que par une longue expérience. C'est la raison pour laquelle il n'est pas possible de lancer une nouvelle monnaie ex-nihilo.

Il est évident que l'euro n'est pas une monnaie ainsi créée ex-nihilo, puisqu'il a une définition initiale en termes de monnaies nationales. Il n'empêche qu'il est introduit de manière telle que tout le processus d'acquisition de l'information sur les prix monétaires en termes d'euros est inexistant.

Le fait que les citoyens de l'euroland soient dans une large mesure incapables de se figurer facilement et spontanément ce que représente un prix en euros n'est pas du tout un phénomène mineur. C'est la nature même de

l'euro et son utilité qui sont en cause. Avec lui, le calcul économique des individus devient difficile, certainement pour une longue période.

Par rapport à ce défaut majeur, les avantages de l'euro sont faibles et ne justifient pas son existence : il facilitera le calcul économique des producteurs et commerçants qui pratiquent souvent l'échange entre des pays qui ont eu jusqu'à maintenant des monnaies différentes ; il rendra plus aisés les voyages pour des citoyens européens à travers l'euroland. Mais ces avantages sont de peu de poids par rapport aux coûts concrets énormes que les citoyens vont devoir supporter.

La solution existe pourtant et elle est extrêmement simple : il suffit d'arrêter le processus d'introduction de l'euro au point où nous en sommes arrivés, c'est-à-dire de renoncer à la substitution obligatoire de l'euro aux monnaies nationales. Autrement dit, il convient simplement de décider que l'euro sera une monnaie parallèle (ou une monnaie commune) et non une monnaie unique. Ainsi, ceux qui sont régulièrement impliqués dans le commerce intra-européen bénéficieront d'un instrument unique pour faire leurs transactions et leurs ordinateurs feront facilement les conversions nécessaires dans leur propre monnaie nationale ; les touristes pour-

La solution existe : il convient de décider que l'euro sera une monnaie parallèle (ou commune) et non une monnaie unique

ront se déplacer à travers l'Europe en détenant seulement des euros, bénéficiant d'un pouvoir libératoire illimité sur tout le territoire européen, à l'instar des monnaies nationales ; mais les citoyens auront le droit de continuer à utiliser leurs monnaies nationales, celles avec lesquelles ils sont habitués à effectuer leurs calculs économiques. Et l'on verra bien si l'utilité de l'euro est telle que tous prennent l'habitude de l'utiliser et abandonnent progressivement l'usage de leurs monnaies nationales.

Cette solution aurait d'autres avantages : elle satisferait aussi bien les « pro-européens » – qui auraient ainsi leur symbole unificateur – que les « souverainistes » – qui s'attristent de la disparition des monnaies nationales – ou que les libéraux – qui déplorent le processus non concurrentiel de l'introduction de l'euro. Mais elle serait par ailleurs acceptable aussi bien pour les actuels pays de l'euroland que pour la Grande-Bretagne. Cette dernière devrait seulement accepter de donner un pouvoir libératoire illimité à l'euro, mais sans nécessairement décider un régime de taux de change rigoureusement fixes entre l'euro et la livre sterling.

Enfin, cette solution donnerait à chaque pays les moyens d'une décision de sécession monétaire : dans le cas – qui ne peut pas être exclu – où la politique monétaire européenne ne lui paraîtrait pas satisfaisante, un pays pourrait ainsi quitter le système euro pour restaurer son propre système monétaire.

Cette solution est donc souhaitable, elle serait accueillie avec soulagement par un nombre immense de Français (et d'Européens), elle est extrêmement facile à mettre en place. Il suffirait que les dirigeants d'un pays, la France par exemple, renoncent à imposer la substitution obligatoire de l'euro à la monnaie nationale au 1^{er} janvier prochain.

Pascal Salin est professeur à l'université Paris-Dauphine.

Spectralités francfortiennes *par Egidius Berns*

S'IL y a un retour du politique dans l'économisation de la société, il doit y avoir aussi du politique dans la monnaie. C'est le fond du débat dès que la traditionnelle opposition entre l'économie et le politique touche à sa fin et que par conséquent une présupposition commune rend l'économie toujours déjà politique et le politique toujours déjà économique. Je veux ici cerner un peu plus ce déjà-là du politique dans l'argent et plus particulièrement dans l'euro.

Si la monnaie est une marque, elle met en œuvre, comme toute langue, la confiance et donc l'intersubjectivité et donc la politique. La tradition philosophique soutenait déjà ce point de vue. Mon propos se déploie cependant différemment. Je ne critique pas ou du moins pas en premier lieu une action concrète mais ce qu'elle invoque comme ressort afin de lui en désigner un autre.

En effet, si la totalisation économique de la société inclut toujours un dehors, le rapport à celui-ci ne peut être que celui de la confiance. La monnaie est une créance de la société par rapport à elle-même qu'elle ne peut racheter que grâce à son activité future et donc incertaine. De plus, la dépense précédant toujours le retour ou, si l'on veut, et comme on dit dans ma langue, le coût devant toujours le profit, ce futur reste différé car la fin d'un cycle est nécessaire pour le financement du cycle suivant et dépend donc de sa réalisation incertaine.

Nous réglons nos dettes avec des

titres de créance dont la validité dépend d'un à-venir toujours différé et donc d'une confiance ou foi toujours préalable. Dans la relation que nous avons avec le dehors ou l'autre, celui-ci asymétrise cette relation en sa faveur et c'est pour cela qu'il demande crédit.

Pour le dollar ou le florin, ce crédit sans fin pouvait se combler dans la toute-puissance divine et, pour la tradition philosophique, dans la réciprocité du rapport intersubjectif qui caractériserait précisément le politique. C'est bien pour cela que le politique ne désigne plus aux yeux de cette tradition une circularité toujours différée mais un mouvement circulaire infiniment répété. Il est pour ainsi dire une économie parfaitement réussie, sans perte aucune.

L'euro en appelle à une telle situation, mais n'étant justement qu'économique il ne peut éviter la perte. Cela jette une autre lumière sur la confiance et sur le politique qu'elle induit. Car dans ce cas, la confiance provient de l'asymétrie indépassable que toute marque et donc aussi la marque monétaire instaure dans la société. Si je la dis « politique », c'est parce qu'elle oblige, non sans pouvoir, à l'invention d'une règle au lieu de son application. Car pour répondre au crédit qu'il demande, l'autre indique un manque de complétude qui conduit toute simple application à son échec.

Toutefois, si la monnaie est une langue qui demande comme toute langue crédit, elle se distingue des autres langues par le fait qu'elle demande crédit de manière chiffrée.

Pour soutenir la confiance qu'elle demande, elle peut faire appel au calcul, créant ainsi de la certitude qui s'accorde mal avec cette confiance. En tant que marque, un billet de banque demande une confiance sans limite. Mais en même temps ce même billet ne propose qu'une approche chiffrée de cette confiance. Non pas qu'une autre approche eût été préférable. Certes non. Il y a une confiance illimitée justement parce la langue monétaire est chiffrée et donc inadéquates et donc confrontée à la perspective d'une foi sans savoir.

En même temps, nous sommes obligés de savoir, de calculer, de calculer sans fin une confiance incalculable que l'autre nous impose. On comprend que la Banque centrale européenne soit déclarée indépendante de la politique. Il y faut en effet des hommes de savoir et des experts en calcul.

Mais en insistant lourdement comme on l'a fait, sur son caractère non-politique, on commet aussi une erreur grave, puisqu'en fin de compte la valeur de la monnaie est incalculable et suppose de la confiance et donc l'invention politique d'une règle qui fait le mieux possible justice à la singularité des autrui.

La mission de la BCE est le maintien de la stabilité des prix. Elle doit en d'autres termes répondre de la stabilité de la valeur de l'euro. Cela met en jeu deux motifs inséparables, mais en même temps irréductibles l'un à l'autre : le calcul et la confiance. Pour produire l'effet voulu, à savoir la stabilité de la valeur de l'euro, il faut que les deux

motifs soient perçus en même temps sans qu'ils soient réductibles l'un à l'autre. Doit donc rester indécidable si nous avons confiance parce que les banquiers de Francfort calculent sans faute ou si leurs calculs réussissent parce nous avons confiance.

La BCE ne pourra pas occuper cette position s'il n'est pas reconnu qu'elle n'est pas seulement une instance technique prétendument neutre et objective mais aussi une instance du politique tel que j'ai essayé de le définir. Elle doit donc jouer – et de fait joue même s'il est encore tabou de le dire – un rôle politique majeur, alors qu'il est souhaitable de la protéger des influences de la politique.

Ces influences sont généralement marquées par des procédures étatiques auxquelles le politique ne se limite pas. Aussi, fermer les yeux sur cette dimension indique ce qui, en ce moment, manque le plus à l'unification européenne en général, à savoir justement sa crédibilité et la mise en place des politiques qui tout en étant politiques ne coïncident plus avec des procédures de légitimation étatiques.

Egidius Berns est doyen de la faculté de philosophie de Tilburg (Pays-Bas). Il enseigne la philosophie sociale et l'éthique sociale.

★ **Le texte que nous publions est extrait d'une intervention qui doit être prononcée à Paris, le 24 novembre, dans le cadre du colloque "L'argent" organisé par le Collège international de philosophie.**

Moi, parlementaire anglais et pro-européen convaincu

par Peter Mandelson

CET article a pour ambition d'exprimer un point de vue pro-européen concernant les voies que devraient emprunter à présent l'intégration et la coopération européennes, ainsi que les principes qui devraient inspirer une réforme des institutions de l'Union européenne pour affronter les tâches qui l'attendent. Si l'Union européenne n'existait pas, il faudrait l'inventer. Commençons donc par réfléchir aux réalités économiques d'aujourd'hui dans un contexte de plus en plus globalisé.

Nous vivons dans un monde où le capital est mobile et les mutations technologiques extrêmement rapides. La prospérité y est liée à la capacité de créer un environnement favorable aux investissements. Les gouvernements contribuent à offrir cet environnement en assurant aux entreprises un accès sans entrave aux grands marchés, ainsi que la possibilité de maximiser les économies d'échelle et de variétés, avec la garantie d'une stabilité des conditions économiques pour l'investissement et la croissance dans un vaste champ d'activités.

La réussite la plus remarquable de l'Union européenne à ce jour est la création de ce vaste marché unique et le degré d'intégration économique atteint en son sein. L'objectif ne fut vraiment atteint que dans les années 1980 lorsque fut créé le Marché unique. Dans les années 1990, l'instauration de la monnaie unique vint compléter le dispositif du marché unique. D'un seul coup disparaissait le risque lié aux taux de change pour les investissements au sein de la zone euro.

C'est pourquoi il serait contraire à l'intérêt national britannique de rester en dehors d'un euro qui, dans la mesure où pourront être réunies les conditions économiques adéquates, amènera une baisse des prix à la consommation, un financement plus facile et moins coûteux pour les petites entreprises, de meilleurs échanges commerciaux, une augmentation de l'investissement intérieur et davantage d'emplois.

Pour cette seule raison, les sociaux-démocrates devraient soutenir massivement le programme de réforme économique de Lisbonne. Malheureusement, de sérieux obstacles subsistent. L'Europe a besoin d'être stimulée par des marchés de produits plus ouverts, un marché du capital véritablement intégré, un marché du travail plus flexible. Il nous faut plus d'esprit d'entreprise, moins de réglementation paralysante, de meilleures performances dans la traduction de nos succès dans le domaine des sciences et de la recherche, en innovations commerciales.

Or la politique de certains Etats membres, notamment la France et l'Allemagne, freine le processus de réforme. Il faut vaincre les réticences de ceux qui voient dans les objectifs des partisans d'une réforme de l'économie européenne le modèle néo-libéral ou anglo-saxon. Les persuader que la « troisième Voie » suivie par Tony Blair n'est

ni un avatar thatcherien ni une invention étrangère, mais bien un authentique projet de modernisation de la social-démocratie continentale, combinant dynamisme économique et inclusion sociale.

Trop de socialistes européens se méprennent sur le New Labour. Il faut amener un public continental sceptique à mesurer l'ampleur des réformes sociales que nous introduisons progressivement en Grande-Bretagne, en particulier pour élever la qualité des services publics au niveau des exigences qui prévalent sur le continent ; pour réduire les injustices et l'inégalité sur le marché du travail ; pour adapter le système d'imposition et d'indemnisation aux besoins des individus, afin de permettre à chacun de trouver un emploi rémunéré et valorisant.

Si le social-démocrate que je suis soutient une réforme économique, c'est parce qu'en accentuant l'intégration au sein d'un marché plus large, on favorise la création d'emplois et la réduction de l'épouvantable injustice que génère le chômage. L'Union européenne compte encore 14 millions de personnes sans emploi dont 1,7 million de jeunes au chômage depuis plus de 6 mois, 5 millions en recherche d'emploi depuis plus d'un an. La proposition d'un emploi à ceux qui veulent travailler, aux jeunes, aux parents isolés et aux handicapés, demeure le fondement de la justice sociale.

Cela devrait suffire aux sociaux-démocrates pour accueillir avec enthousiasme la réforme de l'économie et l'intégration accrue des marchés. Toutefois, notre tâche est de trouver une méthode qui allie dynamisme et justice sociale, en veillant au respect, dans l'ensemble de l'Union, de normes décentes concernant le social, l'environnement et l'intérêt du consommateur. C'est ce qui permettra aux sociaux-démocrates de

Compte tenu de la tendance actuelle à vitupérer la globalisation, c'est une question qui ne sera pas aisément éludée. C'est pourquoi je pense que l'Europe doit avoir une dimension sociale.

Le gouvernement britannique s'est montré circonspect sur le sujet d'une « Europe sociale ». Si l'Europe est davantage qu'un marché, elle doit représenter certaines valeurs pouvant s'incarner dans une expression politique tangible. Nous devons plaider en faveur de politiques sociales raisonnables et équilibrées, et non pas rejeter automatiquement tout ce qui serait susceptible de déranger nos dispositifs nationaux. Dans le même temps, il nous faudra maintenir notre opposition à des propositions de réglementation pesante, d'intervention visant à entraver les mutations industrielles, ou imposer des charges déraisonnables aux entreprises, notamment aux petites entreprises.

Les tenants de la réforme économique doivent convaincre nos partenaires qu'ils ne sont pas des néolibéraux champions de la déréglementation, mais des modernisateurs résolu du modèle social européen. J'aimerais voir cette philosophie équilibrée de modernisation économique et sociale synthétisée dans une nouvelle initiative européenne qui séduise l'imagination du public. Cette initiative reposerait sur deux convictions fortes, largement partagées par les sociaux-démocrates en Europe.

D'une part, la croissance doit se faire dans le respect de l'environnement et l'Europe, qui est l'une des zones les plus riches de la planète, devrait donner l'exemple dans ce domaine.

D'autre part, notre principal atout dans le monde moderne étant la qualification et la compétence de tous nos peuples, justice sociale et croissance économique peuvent aller de pair.

L'Europe a besoin d'être stimulée par des marchés de produits plus ouverts, un marché du capital véritablement intégré, un marché du travail plus flexible. Il nous faut plus d'esprit d'entreprise

vaincre les arguments de l'extrême gauche en faveur de nouvelles formes de protectionnisme social, contre les prétendues menaces de la globalisation et les inégalités sociales générées par le modèle social américain.

Les arguments actuellement développés en faveur d'une réforme économique sont trop limités. Ils soulignent les vertus des marchés ouverts, de la compétition et de la libéralisation dans la droite ligne du consensus libéral classique tel qu'il s'installa en Europe au cours des années 1990. Pour des sociaux-démocrates, le principal attrait de ces éléments d'une économie libérale, c'est la promesse de nouveaux emplois. Mais ces emplois respecteront-ils la justice sociale ?

Ainsi l'Europe, Marché unique pour les biens et les services, devrait-elle se transformer en Economie unique de la durabilité et du savoir. Encore faut-il être à la hauteur de cette promesse de durabilité, ce qui implique des idées audacieuses et innovantes pour promouvoir un passage radical et spectaculaire du transport routier au transport ferroviaire, ainsi que l'acceptation, à l'échelle de l'Europe entière, d'objectifs contraignants de production électrique à partir d'énergies renouvelables. Peut-être faudra-t-il également une taxe européenne harmonisée sur l'énergie industrielle.

J'ai la conviction absolue que, dans ce monde globalisé, il est de l'intérêt de l'Europe d'être une for-

ce en faveur de l'ouverture et de la liberté du marché, contre la menace permanente d'un protectionnisme rampant. Il suffit de comparer notre relatif succès dans les domaines où l'Europe parle d'une seule voix sur les questions économiques internationales que nous traitons encore, pour l'essentiel, en tant qu'Etats autonomes agissant à travers le G8.

Je pense à des problèmes clés, comme la réforme des institutions financières internationales pour que le monde puisse gérer plus efficacement les crises financières, ou la remise des dettes aux pays fortement endettés. Sur ces sujets, nous ne parvenons pas à faire entendre la différence européenne.

La conséquence est une moindre efficacité sur la scène mondiale. De même pour le FMI et la Banque mondiale, dont la politique est plus dépendante de l'opinion du Congrès américain et de l'administration américaine que des points de convergence entre l'Europe et l'Amérique. Sur ce type de questions, les défis de la globalisation donnent à penser que l'Europe a besoin de plus d'intégration pour mieux s'affirmer. La même logique vaut pour le crime, où les problèmes majeurs échappent désormais à la seule compétence des Etats membres. Notre réaction aux terribles événements du 11 septembre démontre que nous avons besoin d'une cohésion européenne accrue, et non l'inverse, pour les questions d'immigration, de mandats d'arrêt et d'extradition.

Oui, ma foi en l'Europe dépasse le seul domaine de l'économie. C'est un profond attachement à cet internationalisme qui a toujours constitué un trait caractéristique de la social-démocratie dans ce qu'elle a de meilleur. Fondamentalement, je souhaite une Europe aux ambitions plus recentrées mais néanmoins volontariste, une Europe qui fera éventuellement moins de choses, mais où ce qui sera fait sera mieux fait.

La Commission tient le rôle central dans l'obtention des résultats pratiques pour les citoyens de l'Europe et doit continuer de tenir ce rôle. Cette opinion va à l'encontre d'une position superficiellement séduisante, défendue par certains Français. Selon eux, si une Commission forte a pu avoir son utilité aux premiers jours de la Communauté, afin de vaincre l'héritage de défiance laissé par la guerre, cette utilité est moindre aujourd'hui parce que les Etats membres ont maintenant appris à travailler ensemble.

C'est un argument que je récuse. L'habitude est peut-être acquise, mais les méthodes de travail sont loin d'être parfaites. Si évolution il y a eu, l'intégration ayant progressé et le monde étant devenu plus complexe, le besoin d'une institution impartiale donnant la priorité à l'intérêt européen et formulant des propositions fondées sur une compréhension commune des faits et des positions de chaque gouvernement national est plus fort que jamais.

Le rôle de la Commission com-

me régulateur et comme moteur dynamique de comparaison entre les Quinze va aussi en augmentant, et non en diminuant. Cette nécessité politique d'une véritable source d'autorité indépendante au sein de l'Union européenne signifie qu'une éventuelle réforme devrait viser à rendre la Commission plus « européenne », à l'inverse d'une institution où les Etats membres se contentent de pousser leurs pions respectifs en fonction de leurs propres échéances nationales.

A mon avis, la Commission deviendra plus européenne lorsque chaque Etat membre ne disposera plus de son propre commissaire. Je ne vois pas dans la Commission le futur « gouvernement » de l'Europe, mais je la vois en revanche

de nouveaux mécanismes pour garantir que l'Europe se concentre sur ce qu'elle devrait vraiment faire correctement, plutôt que de légiférer sur des sujets qui ne nécessitent aucunement de décision à l'échelon européen. Pour moi, les meilleurs juges en matière de « subsidiarité et proportionnalité », comme d'action prioritaire au niveau européen, sont les parlementaires nationaux. J'admets qu'il existe un problème majeur de relation entre la Commission et le Parlement. Mais le problème ne se trouve pas là où d'autres le voient. Pour moi, la Commission est trop tributaire du Parlement, après l'expérience Santer. Pourtant, la plupart des pro-européens souhaitent, à tort de mon point de vue, renforcer le pouvoir du Parlement

La Commission de Bruxelles, comme régulateur entre les Quinze, deviendra plus européenne lorsque chaque Etat membre ne disposera plus de son propre commissaire

comme une institution puissante et indépendante, représentant l'intérêt collectif de l'Europe et travaillant clairement dans le cadre des paramètres fixés par les chefs élus du gouvernement de l'Union. Pour la plupart des observateurs qui étudient le fonctionnement actuel du système de Bruxelles, le souci n'est pas le manque de représentation par les Etats membres, mais l'implication excessive de chaque Etat membre dans la mise en œuvre précise de politiques qui devraient relever en premier lieu de la responsabilité de la Commission.

Dans le même temps où s'opère cet excès d'ingérence des Etats membres dans ce qui devrait relever de la compétence propre de la Commission européenne, le Conseil, avec ses multiples équilibres ministériels, ne parvient pas à définir des stratégies claires pouvant servir de cadre au travail de la Commission. Je veux un Conseil qui soit une institution plus stratégique, édictant des priorités politiques lisibles qui fourniront à la Commission un programme de travail précis et imposeront une direction politique claire au-dessus de la masse d'intérêts politiques et bureaucratiques rivaux qui constitue actuellement le « conseil des ministres ».

Nous avons également besoin

sur la Commission en lui attribuant le droit de désigner le président. Ce qui amènerait une polarisation de la division gauche-droite, avec pour effet qu'un nombre significatif de gouvernements d'Etats membres cesseraient de se reconnaître dans la couleur politique du président élu de la Commission. Je pense pour ma part qu'il est préférable de conserver le caractère non politicien de la Commission.

En effet, le test de véritable « européanisme » n'est pas pour moi la création de nouvelles structures fédérales. Il réside en revanche dans notre capacité pratique à faire fonctionner l'intégration européenne au bénéfice de tous. C'est sur cette réussite-là que nos efforts seront jugés. Pour y parvenir, la clarté et la cohérence des politiques menées, ainsi que de la réforme institutionnelle, mais en tout premier lieu, des méthodes de travail efficaces constituent la recette du succès, le tout uni par un leadership politique fort sans lequel l'Europe ne retrouvera ni sa vision ni son dynamisme.

Peter Mandelson est député britannique et l'un des concepteurs de la « troisième voie »

Traduit de l'anglais par Françoise Cartano

Une monnaie de princes technocrates *par Roland Brunner*

LE 1^{er} janvier 2002, la mauvaise monnaie chasse la bonne, pourraient dire bon nombre de partisans de notre bon vieux franc, en représentant la formule célèbre de T. Gresham. Bien entendu, cette formule n'est pas exacte, ni sur le plan économique (la parité franc-euro est fixée et invariable), ni sur le plan technique (remplacement de numéraire).

Mais la formule pourrait être pertinente par ailleurs. L'euro est-il une bonne monnaie ou un monstre sur le plan psychologique ? On sait que la fonction classique de toute monnaie est de faciliter et de rendre plus fluide les échanges par rapport au troc. Elle constitue ainsi un équivalent général. Mais, au-delà de ça, ce que n'ont pas compris les bureaucrates de l'Union européenne, c'est qu'une monnaie, ça doit aussi faire du lien, ça doit aussi faire du « nous ». Or, cet euro aura été créé à partir de considérations purement économiques et financières, dans l'indifférence générale des citoyens.

Ces batteurs de monnaie ont

oublié, ou n'ont pas voulu savoir, qu'une monnaie, c'est aussi du symbolique. Rarement une monnaie aura été aussi vide de sens pour ses utilisateurs. Une monnaie qui n'est même pas libératoire dans l'ensemble de l'espace géographique de l'Union (le Royaume-Uni garde sa livre, excusez du peu). Une mon-

Une monnaie, ça doit aussi faire du lien, ça doit aussi faire du « nous »

naie fiduciaire qui n'a évidemment pas le pouvoir « magique » d'être convertible en or ou en argent comme autrefois. Une monnaie dont la valeur repose sur la notion abstraite de « santé de l'économie » et le prix sur le résultat des spéculations avec les grandes devises internationales : dollar US, livre sterling, yen, franc suisse, etc.

Dans l'attente de numéraire,

l'euro est arrivé en France incognito et n'a pratiquement pas été utilisé par les particuliers, qui pouvaient pourtant payer par chèque ou par carte de crédit dans la monnaie européenne. En France, on paye en francs français, logique...

L'iconographie choisie pour les billets européens est révélatrice d'une monnaie par trop « technique » : pas d'empereur, pas de monarque, pas de reine d'Angleterre, pas de George Washington, ni grand homme ni femme célèbre. Non. Des portes et des ponts, naïves allégories des échanges auxquels doit présider cette nouvelle monnaie. On n'y verra pas âme qui vive, pas un être humain, pas un citoyen, pas un sujet, pas de corps, pas de sexe... Monnaie sans prison...

On peut bien se douter que faire figurer Charlemagne, Charles Quint ou Napoléon sur ces billets aurait posé des problèmes politiques insurmontables entre les Etats membres ; et qu'adopter le portrait du fonctionnaire de service à la tête de la BCE n'aurait enthousiasmé ni les Européens ni l'intéressé

lui-même... L'effigie de chaque chef de gouvernement ? Les démocraties modernes les rendent trop éphémères. Et puis, quelle règle adopter pour les répartir dans la hiérarchie des billets entre la coupure de 500 euros et celle de 5 euros ?

La création de cet euro est un bon exemple, parmi d'autres, de l'incapacité des princes technocrates qui gouvernent en Europe à produire du sens et du symbolique, obnubilés par une pensée prosaïque et affairée à l'élaboration de règlements tatillons.

« *In God we trust* », lit-on sur chaque billet américain. On aurait attendu pour l'Europe, inscrite dans chaque langue de l'Union, une belle formule du genre : « *Nous avons confiance en la démocratie.* » Rien de tout cela. On se contentera du pont du Gard, nostalgie sans doute d'une Europe romaine, unie, bureaucratique, juridique, procédurière, et si peu démocratique...

Roland Brunner est psychanalyste.

VOTRE FEMME
AIMERAIT
GARDER
DU FRANC UN PEU
PLUS QU'UN
SOUVENIR.

UN DIAMANT EST ETERNEL

The Forevermark[®] marques déposées. www.forevermark.com

Né de père français et de mère allemande

Lointain héritier du denier d'argent imposé par Rome à toutes ses conquêtes, l'euro a attendu dix-neuf siècles pour voir le jour !
Après bien des avatars, François Mitterrand et Helmut Kohl ont su imposer cette monnaie unique

UNE monnaie continentale ayant pour point d'appui le capital Europe tout entier et pour moteur l'activité libre de 200 millions d'habitants. Cette monnaie unique remplacerait et résorberait toutes les absurdes variétés monétaires d'aujourd'hui, effigies de princes, figures de misères, variétés, qui sont autant de cause d'appauvrissement. » Qui prononce ces mots ? Valéry Giscard d'Estaing ? Helmut Kohl ? Jacques Delors ? Non. Victor Hugo, en 1855, dans une lettre aux exilés après le coup d'Etat de Napoléon III. Et il n'est pas le premier à rêver d'Europe et d'une monnaie unificatrice, forte et symbolique.

L'histoire monétaire de l'Europe est l'histoire de ses déchirements pendant dix-neuf siècles et de la lente reconstruction de son unité dans la deuxième moitié du XX^e. La monnaie est, tout à la fois, l'instrument de la souveraineté, l'outil de la paix ou le nerf de la guerre, le facteur de richesses ou de débâcles et le lien qui lie concrètement l'individu à la société. Elle concentre tous les enjeux et s'investit de toutes les passions. Depuis le denier d'argent, première monnaie commune européenne imposée par Rome à toutes ses conquêtes, le chemin a été long vers l'unité européenne et l'avènement de l'euro.

La monnaie est d'abord pouvoir. Après la fin de l'Empire romain, chaque prince, chaque région battent monnaie. La reconquête du pouvoir monétaire des rois et de l'empereur est synonyme de la mise au pas des vassaux. Mais l'idée de monnaie européenne tombe dans l'oubli. Il faut attendre le XIX^e siècle pour que l'ensemble du monde s'aligne peu à peu sur le Gold Standard britannique qui fixe la proportion d'or des pièces et fait donc du métal jaune une référence générale. On aboutit de facto à une monnaie dont l'envergure n'est pas seulement européenne mais mondiale. Le rôle économique de la monnaie comme instrument de stabilité devient prépondérant.

La France résiste en conservant une double référence, or et argent, politique monétaire « bimétallique » mouvementée quand les cours des deux métaux divergent sur les marchés. Pour lutter contre la fuite des pièces françaises en argent, Napoléon III signe, à la fin de l'année 1865, avec l'Italie, la Belgique, la Suisse et, plus tard, la Grèce, une Convention monétaire qui crée une Union latine, et fixe le lien à l'or des monnaies de ces pays. L'Union latine sera dissoute en 1921, usée par les tourments de la Grande Guerre.

Au lendemain de la première guerre mondiale s'ouvre, en Europe, une douloureuse période de perte de la stabilité monétaire. Leurs dettes immenses forcent les Etats européens à suspendre la convertibilité en or. L'Allemagne plonge dans l'hyper-inflation, le



Ci-dessus : signature du traité de l'Union européenne à Maastricht, le 7 février 1992. Ci-contre à gauche : Pierre Werner, ancien premier ministre luxembourgeois, qui fut l'un des précurseurs de l'euro. Ci-contre à droite : la reine Beatrix pose avec les principaux membres d'Etat de la Communauté européenne.



dollar passe de 18 000 marks en janvier 1923 à 4 200 milliards de marks en novembre. La France introduit en 1928 le « franc Poincaré » constitué par 65 milligrammes d'or. Avec un certain succès jusqu'en 1936. Ensuite, « notre histoire monétaire est marquée par le retour récurrent de la dévaluation », écrit l'économiste Jacques Mistrail.

En 1945, les Alliés veulent éviter les erreurs des années 1930. Un système monétaire mondial très contraignant est mis en place à Bretton Woods autour de la convertibilité en or du dollar, monnaie de référence sur laquelle s'ancrent les autres monnaies, avec une marge de fluctuation limitée à 1 %. Dans l'Europe en ruine, l'heure n'est pas encore à l'union mais à la coopération.

Le traité de Rome, en 1957, ne fait pas allusion à une zone monétaire commune et s'en tient à

une « coordination économique ». L'époque est à l'expansion des Trente Glorieuses et l'inflation est maîtrisée. Mais, à la fin des années 1960, les déficits extérieurs croissants des Etats-Unis ont raison de la convertibilité du dollar qui disparaît de facto. Une nouvelle phase de croissance inflationniste commence. La livre et le franc sont attaqués sans pouvoir résister : l'insuffisance des mécanismes européens de coopération est évidente. Le vice-président de la Commission chargé des affaires économiques, Raymond Barre, propose d'ajouter une « coordination monétaire » à la coordination économique.

Un groupe d'experts, sous la présidence de Pierre Werner, président du gouvernement luxembourgeois, aboutit, en 1971, à un « plan » ambitieux d'Union économique et monétaire (UEM) en plusieurs étapes, qui supposent une considérable avancée fédé-

rale. Maurice Schuman, ministre français des affaires étrangères, dénonce « un fatras institutionnel prématuré ». Paris refuse. En fait, la décision prise par le président Nixon, le 15 août 1971, de mettre fin à la convertibilité officielle du dollar en or, provoque un flottement généralisé des monnaies. Le rapport Werner est enterré.

Mais les turbulences monétaires rendent illusoire les progrès de l'intégration économique européenne. Les échanges de produits sont impossibles si les prix bougent trop et sans cesse, par le jeu des variations des devises. A Bâle, le 10 avril 1972, les Européens instituent un régime de change plus strict entre les monnaies des Six en limitant leur marge possible de fluctuation à 2,25 %, chacune restant liée au dollar.

Le « serpent monétaire européen » (SME) est né. Il aura une vie difficile. Dès 1972, la Grande-

Bretagne l'abandonne sous les coups de la spéculation contre la livre. C'est le tour de l'Italie l'année d'après, puis du franc en 1974. « Le serpent git désormais sur le dos, la peau trouée », commente Valéry Giscard d'Estaing. Son échec souligne que les mécanismes de défense inventés (les interventions des banques centrales sur le marché des changes) sont insuffisants tant que la coordination des politiques économiques n'est pas plus étroite.

Il faut, à nouveau, se remettre à l'ouvrage. Le président Valéry Giscard d'Estaing et le chancelier Helmut Schmidt reprennent, en 1979, l'idée du serpent, en limitant les marges de fluctuations des monnaies autour, non plus cette fois du dollar, mais d'un « cours pivot » fixé pour chacune d'entre elles.

L'idée vient d'émerger que l'unité européenne est assez grosse pour servir d'ancre commune. Une

unité de compte, sous forme de « panier de monnaies » (30 % de marks, 19 % de francs...), est créée : l'European Currency Unit. L'écu sert de réserve pour les banques centrales et les gouvernements l'utilisent pour leurs emprunts. Mais la stabilité n'est toujours pas au rendez-vous : on comptera douze réalignements de 1979 à 1991, note l'historien Edouard Pflimlin.

La relance du projet européen, en 1984 par François Mitterrand et Helmut Kohl, puis en 1986 par Jacques Delors, président de la Commission, souligne à nouveau l'urgence d'une stabilisation des changes entre les Douze. Le Grand Marché sans monnaie commune est « incomplet ».

Parallèlement, le contexte a changé. Si l'inflation semble désormais mieux contrôlée, les marchés financiers internationaux sont devenus capables de provoquer des attaques spéculatives de grande ampleur, devant lesquelles les banques centrales sont impuissantes. L'acte unique de 1986 prévoit une union monétaire mais les oppositions restent nombreuses.

Rien ne se passe avant 1989 et l'effondrement du mur de Berlin. Helmut Kohl accepte l'abandon du mark comme un saut majeur vers le fédéralisme auquel il aspire. Fin octobre 1990 à Rome, les négociations s'engagent. Rendez-vous est fixé à Maastricht, aux Pays-Bas, en décembre 1991.

Aux côtés des Britanniques et de la Bundesbank, les opposants sont légion. Même à Paris, au sein du gouvernement socialiste, on traîne les pieds devant un abandon de la souveraineté monétaire et on voit avec crainte la naissance d'une Banque centrale européenne indépendante sur le modèle orthodoxe allemand. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, préférerait, comme Londres, l'instauration d'une monnaie « commune » qui s'ajouterait aux autres sans les remplacer complètement, du moins dans une première étape.

François Mitterrand ne cède pas : la monnaie sera « unique » et non « commune ». Mais quels pays seront en mesure de l'adopter ? Helmut Kohl ne se sent capable de faire passer le projet auprès de ses concitoyens qu'en échange d'une sévère sélection des pays candidats et l'idée s'impose à Bonn et Paris de mettre au point des « critères » concernant l'inflation, la politique budgétaire et la politique monétaire de chaque pays.

C'est la France, et non l'Allemagne, qui propose de limiter les déficits budgétaires à 3 % du PIB, chiffre qui provoquera beaucoup de polémiques avec l'Italie qui se sent visée. Rome souligne qu'un pays fondateur de l'UEM ne peut être exclu de l'UEM et refuse ces critères. La Grande-Bretagne refuse tout. On lui propose une clause d'« opting out », qui lui permet de rester de côté, ce que choisira aussi le Danemark.

A Maastricht, le 9 décembre, rien n'est encore joué. Un compromis sur une « lecture politique » des critères est imaginé par François Mitterrand. L'Allemagne voudrait aller plus loin vers une union politique. La France voudrait que le traité jette les bases d'une harmonisation sociale. L'Angleterre fait de l'obstruction. Puis, vers 2 heures du matin, l'accord se fait. Exit la politique et le social mais l'essentiel est sauf : la monnaie unique verra le jour en 1997 si une majorité de pays satisfait les critères, le 1^{er} janvier 1999 dans tous les cas.

L'Europe est prête à devenir « la première puissance du monde », commente le président français. Le traité de Maastricht est signé le 7 février 1992. En 1995, le nom « écu » est abandonné sur pression allemande : Felipe Gonzalez propose l'« euro ». « C'est court. C'est le même nom dans toutes les langues. C'est populaire. » Onze monnaies sont « irrévocablement » fixées entre elles et à l'euro qui devient la monnaie européenne officielle le 1^{er} janvier 1999. Pièces et monnaies viendront trois ans plus tard.

Bibliographie

- Une sélection de quelques livres sur l'euro et l'écu :
- *Le Roman de l'euro*, Gabriel Milesi, Hachette Littératures. 1998, 21,05 €.
- *L'Odysée de l'euro*, Edouard Pflimlin. Découvertes Gallimard. 1999, 9,91 €.
- *Histoire de l'Europe monétaire*, Jean-Pierre Patat, Repères-La Découverte. 1998, 7,92 €.
- *L'Euro*, Yves-Thibault de Silguy, Le Livre de Poche. 1998, 7,32 €.
- *Du franc Poincaré à l'écu*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, ministère des finances. 1993, 37,96 €.
- *L'Euro pour tous*, Philippe Jurgensen, Odile Jacob. 1998, 20 €.
- *Paroles d'euro*, Serge Marti, Le Cherche-Midi éditeur. 1998, 15 €.
- *Mémoires des monnaies européennes*, Pierre Tabatoni, PUF. 1999, 30,18 €.
- *L'Ecu*, Gérard Békerman et Michèle Saint-Marc, « Que sais-je ? », PUF. 1991.

La dernière guerre monétaire

SITÔT signé, le 7 février 1992, le traité de Maastricht, l'Europe doit affronter une grave crise qui remet tout en question. En juin, les Danois rejettent par référendum sa ratification. Les marchés financiers sentent le vent mauvais. La bataille est partout très difficile, y compris en France entre les partisans du « oui » et ceux du « non ». Contre toute attente, la Bundesbank relève ses taux d'intérêt le 16 juillet pour lutter contre l'inflation provoquée par la réunification allemande. Les capitaux affluent vers la RFA et toutes les autres monnaies européennes sont affaiblies. Les gouvernements s'en mêlent et déclenchent un tir de barrage contre cette banque, la « Buba », rigoriste et égoïste.

La crise éclate le 8 septembre, quand la Finlande doit détacher sa monnaie de l'écu et dévaluer. La Suède et l'Italie sont forcées de pousser leur taux à 75 % pour défendre la couronne et la lire. Le

10, l'Angleterre de John Major affirme qu'elle ne dévaluera pas mais la spéculation se déchaîne. Le 12, la Bundesbank abandonne les achats de livres qu'elle devait faire selon les accords de coopération du système monétaire européen. L'Italie doit lâcher prise : elle dévalue de 7 %. « Trop peu ! », répondent les marchés qui repartent à l'attaque tous azimuts. Le sterling coule comme une pierre. Helmut Schlesinger, le fier patron de la Bundesbank, grand théoricien de la monnaie, déclare que le réalignement italien « aurait dû être plus large ».

C'est le signe qu'une autre dévaluation se prépare, concluent les spéculateurs... Le 17, tout s'écroule. John Major annonce qu'il quitte le SME avec une durable rancœur vis-à-vis de Francofort. C'est l'humiliation. Rome laisse filer la lire, qui perd jusqu'à 40 % de sa valeur en marks. Les Suédois veulent résister : ils doivent monter à 100 % leurs taux

d'intérêt. Nous sommes le jeudi 17. En France, le référendum est prévu pour le dimanche 20 ! Pas question de dévaluer, bien entendu. La Banque de France jette toutes ses réserves en défense du franc. Le vendredi, mesure totalement inédite, elle cesse de prêter de l'argent pour ne pas réarmer en francs les spéculateurs qui s'empressent de le revendre. Dimanche, ouf !, le « oui » l'emporte avec 51 % des votes.

Mais cela ne suffit pas à convaincre les marchés qui se sont enrichis contre la livre. Seule solution : que l'Allemagne s'engage à défendre le franc coûte que coûte. Entre Paris et Bonn, les négociations commencent immédiatement. Helmut Kohl à Paris, mardi 22, dans le bureau de François Mitterrand, dit comprendre. Mais il plaide qu'il ne peut rien imposer à la Bundesbank indépendante.

Le président français argumente : l'Europe tout entière est

COMMERCE Un même produit est vendu, d'un pays à l'autre, à des prix différents, et l'avènement d'une monnaie unique ne permettra pas l'émergence d'un prix unique euro-

péen. ● **LES ENTREPRISES** qui ont souhaité unifier leurs tarifs dans la zone euro se sont heurtées à des différences culturelles, mais aussi fiscales. ● **LES PRODUITS ALIMENTAIRES** favo-

ris des consommateurs, par exemple, ne sont pas les mêmes en Finlande ou en Italie, en Grèce ou en Allemagne. ● **L'INFORMATIQUE** a logiquement moins de peine à unifier ses produits

et ses tarifs, les différences provenant à des taxations nationales. ● **LA PSYCHOSOCIOLOGUE** Danielle Rappoport distingue les consommateurs qui utilisent déjà leurs chèques en euros,

ceux qui attendent le dernier moment, et ceux qui pensent qu'ils vont se faire avoir. ● **LES ÉPARGNANTS**, eux, devraient modifier leurs habitudes dans le sens de l'unification.

Les entreprises recherchent désespérément « le » consommateur européen

La multitude des habitudes et des comportements culturels au sein de l'Europe des Douze rend quasi impossible le lancement sur le marché de produits uniques. Seule l'électronique grand public est parvenue à définir une politique de prix uniques hors taxes

L'AVÈNEMENT de l'euro va-t-il faire émerger un consommateur européen ? De Sony à McDonald's, de nombreuses sociétés ont caressé le rêve de proposer à tous, de Madrid à Amsterdam, des prix uniques en euros. Mais les différences culturelles et fiscales de chaque pays de la zone euro ont rapidement freiné ces envies. Des interrogations de fond demeurent : « Personne ne sait vraiment quels vont être les seuils de prix psychologiques qui vont faire vendre », reconnaît Jérôme Tafani, vice-président de McDonald's France, chargé des finances et des systèmes d'information. Quatre secteurs économiques illustrent ces interrogations commerciales.

● **L'industrie agroalimentaire.** Les Allemands aiment leur café moins torréfié donc moins amer que les Italiens ; les Belges, les Français et les Suisses préfèrent le chocolat noir, tous les autres Européens le chocolat au lait... En matière d'agapes, le consommateur européen n'existe pas ! Les produits uniques étaient rarissimes avant l'arrivée de la monnaie unique, ils le seront tout autant après, au grand dam des groupes agroalimentaires qui cherchent à unifier leur production.

De Nestlé à Danone, les géants européens du secteur déclarent vouloir surtout s'attacher, pendant cette période de changement de monnaie, à rassurer les consommateurs de chaque pays sur la stabilité des prix. « Des études nous ont montré que le moins de choses possibles devaient être changées »,

		Autant de pays, autant de prix							
		Le hamburger de McDonald's		L'Actimel de Danone		L'i Mac d'Apple		La 206 XR de Peugeot*	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
FRANCE		0,66 €	0,75 €	0,41 €	0,43 €	999 €	1 195 €	9 024 €	10 793 €
ESPAGNE		1,12 €	1,20 €	0,40 €	0,42 €	999 €	1 159 €	9 112 €	11 210 €**
ALLEMAGNE		1,03 €	1,15 €	0,35 €	0,37 €	999 €	1 159 €	9 772 €	11 335 €
ITALIE		0,91 €	1,00 €	0,55 €	0,60 €	999 €	1 199 €	8 792 €	10 550 €**
PAYS-BAS		1,18 €	1,25 €	Non communiqué		999 €	1 189 €	8 965 €	13 108 €**

* modèle « Présence » 3 portes, avec ABS et Airbags latéraux ** ABS et Airbags latéraux sont facturés en option Source : Sociétés

raconte-t-on chez Danone. Le groupe français a mis en place, depuis octobre, une opération d'accompagnement au changement : « Nous proposons des promotions à prix ronds de 1, 2, 3, 4, 5 euros pour que le consommateur puisse acquiescer ses premiers repères. »

Même pour les quelques produits qui réussissent à être vendus sans modification dans tous les pays d'Europe (les barres chocolatées, les eaux minérales...), l'avènement de l'euro ne va pas changer grand-chose en termes de prix. Les taxations locales, les coûts de transport et les canaux de distribution spécifiques donnent à chaque

produit une caractéristique de coût qui ne sera pas modifiée par la monnaie unique. Le numéro un mondial de l'agroalimentaire, Nestlé, avoue quand même « vouloir arriver à une certaine harmonisation des prix pour que les commerçants n'aient pas tendance à aller se fournir à l'étranger ». Il s'est fixé, par produit, des fourchettes de prix en euros qui devraient « s'amenuiser avec le temps ».

● **La restauration rapide.** Après le 1^{er} janvier 2002, l'amateur de hamburgers ne pourra toujours pas, avec la même somme en poche, se restaurer dans l'ensemble de la zone euro. « Le prix

unique, on y a bien pensé, mais c'est impossible », explique M. Tafani. Commercialement parlant, l'idée était attirante. Elle aurait permis au groupe de restauration rapide d'organiser des campagnes promotionnelles à l'échelle européenne. Mais « les différences de coût du travail, de TVA et de fiscalité ne permettent pas une telle opération », ajoute M. Tafani. L'entreprise a tout de même réuni ses dirigeants européens pour vérifier que les différences de prix en euros sont « justifiables ».

Dans la restauration comme ailleurs, les comportements sont multiples : pour le consommateur

latin, le restaurant est un lieu « familial et événementiel », pour l'Européen du Nord, il est plus « utilitaire ». Pour attirer cette clientèle si diverse après le 1^{er} janvier 2002, l'entreprise fait confiance aux spécialistes locaux du marketing. « Nous aurons des prix d'appel forts dans chaque pays, mais qui ne seront pas homogènes », prévoit M. Tafani. Le groupe va tout de même lancer à la fin du mois dans la zone euro un jeu, l'« Euro monopoly », pour fidéliser ses clients.

● **L'industrie automobile.** L'arrivée de l'euro ne devrait pas gommer les différences de prix des voitures – de l'ordre de 8 % à 10 % en moyenne, selon le cabinet Lehman Brothers – qui existent entre les pays européens. D'abord, les groupes automobiles ne veulent pas d'un tarif unique pour toute l'Europe, car il les empêcherait de jouer sur les prix pour accélérer la pénétration de telle ou telle marque sur tel ou tel marché national. Ensuite, la fiscalité sur l'automobile varie très fortement d'un pays à l'autre : au Luxembourg, le taux de TVA est de 15 %, au Danemark de 25 %, en France de 19,6 %.

Dans certains pays, il faut ajouter des taxes additionnelles qui peuvent doubler le prix du véhicule, comme au Danemark. Les constructeurs, qui vendent à leur réseau hors taxes, sont obligés d'adapter leurs tarifs en fonction

de la situation de chaque pays pour pouvoir atteindre la même cible de clientèle. Ces différences font d'ailleurs le bonheur des importateurs parallèles.

La monnaie unique ne devrait pas fondamentalement changer la donne, tant qu'il n'y aura pas d'harmonisation fiscale. « L'euro créera une marge de manœuvre pour des glissements de prix de 10 % au maximum, estime l'institut de prévision Marketing Systems. Les prix augmenteront un peu dans les pays bon marché comme le Portugal ou l'Espagne et ils diminueront faiblement en France et en Allemagne. »

● **Électronique grand public.** Les entreprises du secteur n'ont en général pas attendu l'arrivée de l'euro pour uniformiser leurs politiques au sein du marché unique : le japonais Sony vient ainsi d'adopter pour l'Europe un catalogue de prix uniques hors taxes. Les distributeurs, qui mènent de plus en plus des politiques d'achats européennes, seront les premiers à en tirer bénéfice, « mais il n'y aura pas d'impact direct à court terme sur le consommateur », explique Philippe Poels, directeur général de Sony France.

Le fabricant américain d'ordinateurs Apple a depuis longtemps adopté des « prix mondiaux » pour ses produits standardisés, moyennant les variations de taux de change et les différences de taxes entre les pays. « Nos prix publics toutes taxes comprises ne reflétaient que ces différences », explique Pascal Cagni, vice-président d'Apple Europe. Avec l'arrivée de l'euro, le constructeur informatique a envisagé de « définir un nouveau prix européen grand public en calculant une moyenne de TVA dans la zone et en compensant dans nos comptes le manque à gagner dans certains pays avec le surplus de recettes dans d'autres », ajoute-t-il. Cette opération s'est révélée trop délicate et nous y avons renoncé. » Comme Apple ne souhaitait pas afficher des prix publics différents dans chaque pays, ils ont dû se replier sur un prix public européen hors taxe uniforme en Europe, « ce qui constitue un recul pour le consommateur », estime M. Cagni.

Laure Belot, Christophe Jakubyszyn et Stéphane Lauer

TROIS QUESTIONS À...

DANIELLE RAPPOPORT

1 Vous êtes psychosociologue et vous sondez, depuis 1997, l'avis des consommateurs français sur l'avènement de l'euro. A J-40, quel est leur état d'esprit ?

Les gens se disent désormais : « Il va falloir s'y mettre. » La résistance qui avait cours il y a encore un an n'est plus de mise. Cependant, trois grandes catégories de consommateurs apparaissent : ceux qui utilisent déjà des chèques en euros et plongeront dans la nouvelle monnaie dès le 1^{er} janvier 2002 ; ceux qui acceptent à reculons le changement et tenteront d'utiliser les francs jusqu'au dernier moment ; enfin, ceux qui pensent qu'ils vont « se faire avoir ». Ces derniers, qui pourraient représenter jusqu'à un tiers des consommateurs, sont des

personnes défavorisées socialement ou culturellement. La plupart n'ont jamais voyagé à l'étranger. On retrouve également dans cette catégorie les personnes très âgées.

2 Quelles sont les grandes peurs exprimées ?

La période de double circulation francs-euros, qui va durer du 1^{er} janvier au 17 février, est perçue comme un moment générateur de grande confusion. D'où la volonté pour certains d'y plonger dès le 1^{er} janvier. Ensuite, la première peur réellement exprimée est la perte de repères. Les personnes se doutent bien qu'elles vont mettre plusieurs mois pour jongler avec l'euro et s'approprier réellement la valeur de la monnaie. Elles craignent de faire des erreurs mais aussi de ne pas être capables de débusquer les arnaques.

Pour certaines personnes, l'euro est vécu comme une perte patrimoniale et un changement

identitaire fort. D'autant plus que l'Europe apparaît comme un concept très abstrait. Pour le consommateur-citoyen, l'euro est la première et la seule matérialisation de l'Europe. On peut supposer, à terme, qu'il demande que son effort soit accompagné en regard d'une meilleure visibilité de l'institution européenne.

3 Les comportements d'achat vont-ils, selon vous, changer ?

Pour les achats courants, les personnes interrogées déclarent vouloir faire « comme d'habitude », mais avec plus de vigilance. Pour les achats plus occasionnels, la tendance est plutôt à la prudence et au report. Une attente qui pourrait s'atténuer si les entreprises mettent en place des campagnes de promotion perçues comme pertinentes et lisibles.

Propos recueillis par Laure Belot

Les épargnants modifient progressivement leurs habitudes

LA MISE en circulation de l'euro va-t-elle bousculer les habitudes d'épargne des Européens ? « A court terme, cela ne va pas changer grand-chose », estime André Babeau, directeur du Centre de recherche sur l'épargne et le patrimoine (CREP) au sein du groupe CSA-TMO. En fait, la naissance de l'euro en 1999 a déjà modifié une partie des habitudes des épargnants. Depuis cette date, les transactions sur les marchés financiers sont libérées dans la nouvelle monnaie.

La disparition du franc va soulager les particuliers, qui n'auront plus à jongler entre deux monnaies pour établir leurs comptes. « Les intermédiaires financiers vont eux aussi bénéficier de cette simplification pour offrir de nouveaux produits », prévoit M. Babeau. La libre prestation de service (LPS), qui permet à un établissement financier de proposer ses services partout dans l'Union européenne, devrait se développer.

« Jusqu'à présent, la LPS se heurtait à deux obstacles : celui de la langue et celui de la monnaie. L'un des deux va tomber », remarque M. Babeau. Mais l'Europe de l'épargne ne devrait émerger que lentement. Les habitants de la zone euro étaient à la tête d'un patrimoine de 13 000 milliards d'euros à la fin de l'année 2000, ce qui équivaut à un peu plus de la moitié du patrimoine des ménages américains,

mais leurs placements restent en très grande partie nationaux.

Ainsi, selon Hervé Grandjean, de la direction des études de la Banque de France, le portefeuille des ménages français en valeurs mobilières n'était constitué, en mars 2001, que de 4,6 % d'actions étrangères, de 0,3 % d'obligations étrangères et de 1,4 % d'OPCVM

Au total, les portefeuilles des Français ne comportent que 6,3 % de valeurs étrangères

(organismes de placement collectif en valeur mobilière) étrangers. Au total, les portefeuilles des Français ne comportent donc que 6,3 % de valeurs étrangères.

Ce pourcentage, stable depuis 1997, concerne les placements dans la zone euro mais aussi dans le reste du monde. Aucune statistique sur les placements au sein de la seule zone euro n'est disponible. « On peut cependant penser que ces derniers vont augmenter puisque le projet de loi de finances 2002 va accorder aux PEA investis en actions

européennes les mêmes avantages fiscaux que les PEA composés d'actions françaises », estime M. Grandjean.

Mais les habitudes d'épargne varient. Les actions et les fonds communs de placement tiennent une place importante dans le patrimoine des Belges, des Italiens ou des Espagnols. Pour leur part, les Autrichiens, les Français et, dans une moindre mesure, les Allemands placent une très grande partie de leur patrimoine sur des comptes et des livrets bancaires.

L'assurance-vie ou les sommes déposées dans des fonds de pension représentent la moitié du patrimoine des Néerlandais. Autre différence : « Si les Espagnols détiennent dans leur grande majorité leur résidence principale, ce n'est pas le cas des habitants des Pays-Bas ou de l'Allemagne », note M. Babeau. « Le recours au crédit à la consommation est développé dans l'Europe du Nord alors qu'il reste un réflexe de pauvre en Italie », observe-t-il par ailleurs.

« L'euro va d'abord faciliter une ouverture des portefeuilles aux placements étrangers », estime M. Babeau. Surtout, la disparition des monnaies nationales va rendre encore plus criantes les disparités de traitement fiscal : un chantier qui risque d'être aussi long que la mise en place d'une monnaie unique européenne.

Joël Morio

Isabelle et Sylvie inventent le « porte-monnaie organisé »

HÉNIN-BEAUMONT (Pas-de-Calais)

de notre correspondant régional Leur histoire a fait le tour de la France. Un vrai rêve de scénariste : deux



jeunes mères de famille – votre voisine, votre crémière – qui, à partir d'une idée simple mais menée jusqu'au bout, se retrouvent dans la peau d'héroïnes d'une étonnante aventure économique, d'une « success story » à l'américaine.

L'étincelle est venue d'Isabelle Essakhi, qui cache bien une nature un peu anxieuse sous une allure dynamique. « Quand je vais en Belgique, j'ai des difficultés avec la monnaie, reconnaît cette infirmière de trente-six ans, l'œil rieur. Alors, vous pensez, avec l'euro ! » Comment faire ? « Poussée par mon goût de l'ordre et du rangement, je me suis dit que la solution était peut-être un porte-monnaie organisé. » Elle en parle à sa complice Sylvie Bourg, trente-sept ans, assistante commerciale actuellement au chômage. Cette dernière s'enthousiasme, toutes deux se mettent à l'ouvrage « avec du papier d'abord, puis du tissu et même du cuir, un vieux sac sacrifié ».

Après beaucoup d'efforts, et de doigts abîmés – « nous ne sommes

pas très coutures », s'esclaffent-elles –, leur « bébé » prend forme. Un porte-monnaie dans lequel chaque pièce possède son compartiment avec un dessin à son effigie et l'indication de sa contre-valeur en francs. Sur le rabat qui ferme le tout, au-dessus de la poche à billets, figure également la contre-valeur en francs de ces derniers. « Notre système n'évitera pas l'usage du convertisseur au début, estime Isabelle. Mais il vous aidera à identifier les pièces, à vous imprégner de leur valeur quand vous prenez en mains. » En juillet, le prototype, baptisé Porteuero, est soumis à leurs proches, sous promesse de secret. Il remporte immédiatement un grand succès.

CHEZ LAURENT RUQUIER

« Nous nous sommes dit qu'un inventeur ou un fabricant de maroquinerie avait forcément eu l'idée avant nous », se souvient Sylvie. Renseignement pris à l'Institut national de la protection industrielle, il n'en est rien : le nom comme le concept sont libres de droits ! Dopées par l'enthousiasme de leur entourage, elles se lancent dans une course d'obstacles : « Nous avons perdu beaucoup de temps à attendre la réponse de fabricants qui avaient dit "on vous écrira" après avoir montré un intérêt poli. » Finalement, la société Luggy, un petit fabricant de bagages professionnels de Gruson, dans la banlieue lilloise, décide de

se lancer avec elles dans l'aventure. Restait à populariser le produit. Isabelle a, de nouveau, l'idée de génie : elle présente le Porteuero au maire d'Hénin-Beaumont, où elle réside, dans la région de Lens. Séduit par le produit et voyant là un moyen de faire parler de sa commune, il leur en commande 10 000 exemplaires pour les habitants. Alertés par les époux d'Isabelle et Sylvie – qui travaillent dans la communication – FR3 Nord s'empare du sujet...

Depuis, s'émerveillent les deux femmes, « c'est une autre vie ». Tous les médias s'intéressent à l'histoire. Elles gardent un souvenir ému de leur récent passage dans l'émission de Laurent Ruquier. « C'est impressionnant. Nous sommes passées tout à la fin. La plupart des autres invités avaient été plus ou moins malmenés, mais il a été très gentil avec nous. Il a trouvé que nous avions inventé le produit euro le plus pratique ! »

Le résultat ne s'est, évidemment, pas fait attendre. Isabelle et Sylvie sont submergées d'appels téléphoniques et « de courriers charmants, très touchants, venant souvent de personnes âgées ». De « grandes chaînes de distribution » ont exprimé leur intérêt pour le produit. La société Luggy a dû se réorganiser pour faire face aux commandes...

Jean-Paul Dufour

Les différentes politiques fiscales des Douze créent d'importantes disparités salariales

Certaines grandes entreprises commencent tout de même à adopter des mécanismes d'harmonisation

L'arrivée de l'euro ne devrait pas bouleverser fondamentalement les politiques salariales des entreprises. Les législations sociales et fiscales,

qui restent nationales, ainsi que les écarts de productivité justifient les différences de salaire. Les syndicats souhaitent, malgré tout, une meilleure

coordination. Ils espèrent que la société de droit européen leur donnera davantage de moyens de peser sur les directions.

A TRAVAIL ÉGAL, salaire égal. Avec la généralisation de l'euro, la tentation pourrait être forte pour les salariés de revendiquer la réduction des disparités existant entre les unités d'un même groupe implanté dans différents pays. Malgré le processus d'intégration, les différences de coût du travail restent importantes (parfois du simple au quadruple) entre l'Allemagne, les Pays-Bas, la France, le Portugal, la Grèce ou l'Irlande.

Cette nouvelle étape dans l'uniformisation monétaire se traduira-t-elle par l'accélération de l'harmonisation des politiques sociales et salariales? Cette éventualité ne semble guère susciter d'inquiétudes au sein des groupes multinationaux. Pour eux, le véritable basculement a eu lieu avec la fin des variations des taux de change dans la zone euro. Les organisations syndicales ne s'attendent pas non plus à ce que la monnaie unique contribue, au moins dans un premier temps, à la réduction des écarts. Même si elles considèrent que les évaluations seront désormais plus faciles.

« Un groupe comme le nôtre pratique les comparaisons depuis très longtemps. Nous réalisons des études de coût du travail entre les pays, sur la base d'une même devise dont les résultats sont communiqués aux partenaires sociaux dans un souci de transparence », indique Marc Van Ossel. Ce dirigeant belge, directeur des ressources humaines de Saint-Gobain, ne croit pas à de profonds

bouleversements: « Les changements se feront dans la durée. Ce n'est pas demain que le Portugal rejoindra la France, comme la République tchèque et la Pologne, où le coût du travail est inférieur de 15 % au niveau français actuel. »

Dans le groupe hôtelier Accor, où l'on pratique un schéma de gestion décentralisé selon les pays avec une politique de rémunération très individualisée, « le 1^{er} janvier ne devrait susciter aucun déclin. Sauf à considérer que l'euro est un élément confédératif d'une Europe où les conditions de vie et de salaires vont se rapprocher. Mais ce sera à long terme », affirme Hervé Bertrand, directeur du développement des ressources humaines du groupe.

En fait, plus que la monnaie, ce sont les politiques fiscales et les réglementations nationales qui priment dans la fixation des rémunérations. « L'introduction définitive de l'euro ne va absolument rien changer à la politique salariale. Nous nous rapprochons en effet sur le plan de la monnaie, mais les lois nationales, les impôts, les systèmes d'assurance sociale, les retraites et le coût de la vie demeurent encore très hétérogènes », indique Matthias Malessa, directeur des ressources humaines du groupe Adidas-Salomon, pour justifier les différences de revenus au sein d'une même entreprise.

L'appréciation n'est guère différente en Italie. Pour le groupe Fiat, la traduction des rémunéra-

tions en euros est « un fait cosmétique », indique un porte-parole. « Les salaires ne pourront être harmonisés que lorsque les politiques fiscales et les cotisations sociales le seront », ajoute-t-il, en soulignant que les disparités existent encore à l'intérieur d'un même pays.

Le groupe Accor a été contraint d'adapter à chaque pays la formule française du plan d'épargne par des actions

Si la fiche de salaire n'est pas le seul élément de référence, les organisations syndicales n'en considèrent pas moins qu'il reste nécessaire de « négocier des garanties collectives avec des repères minimaux dans tous les pays, à la fois dans les grandes entreprises, mais aussi dans leurs filiales et les sous-traitants », note Marcel Guignard, responsable de la métallurgie CFDT, en évoquant les discussions ouvertes au sein de la Fédération européenne des métaux. A la rémunération, il ajoute les condi-

tions et le temps de travail, la formation, etc.

Malgré les réglementations nationales en vigueur, certains groupes ont commencé à adopter des mécanismes d'harmonisation progressive pour un traitement égal de tous leurs salariés. Au nom de « l'équité d'attractivité », le groupe Accor a été contraint d'adapter à chaque pays la formule française du plan d'épargne d'entreprise alimenté par des actions à taux préférentiel.

« Les véritables changements interviendront avec l'émergence des instances représentatives européennes », estime M. Bertrand, du groupe Accor. Les entreprises, comme les syndicats, surveillent de près les modalités d'application, d'ici à trois ans, de la future société européenne, dont les statuts ont été définitivement adoptés le 28 septembre par la Commission et le Parlement européens. Elle prévoit des dispositions telles que les procédures d'information et de consultation des syndicats, qui devraient, plus que la monnaie, favoriser le processus d'intégration et d'harmonisation des politiques internes. Y compris dans la plupart des sociétés dont les comités de groupe européens mis en place à ce jour demeurent purement consultatifs.

Michel Delberghe (avec Philippe Ricard à Francfort et Marie-Noëlle Terrisse à Milan)

Les casinos s'inquiètent de l'impact psychologique de l'euro sur les joueurs

La réflexion porte sur les 13 000 machines à sous

QUEL QUE SOIT leur niveau de préparation, les propriétaires et exploitants de casinos doivent faire face à une redoutable inconnue: l'impact psychologique de l'euro sur les joueurs. Les machines à sous fonctionnent majoritairement avec des jetons. Sur les 13 000 machines que compte le parc français, seule une petite partie s'alimente exclusivement avec des pièces. Aujourd'hui, les jetons peuvent endosser la valeur de 1 franc, 2 francs, 5 francs, 10 francs, 20 francs, 50 francs et 100 francs, plus exceptionnellement.

Cette valeur est en fait déterminée par la législation, qui prévoit que les mises doivent être en adéquation avec la monnaie émise. Il ne peut donc y avoir de jeton dont la valeur ne soit pas celle d'une pièce. Or, avec l'arrivée de l'euro, la valeur des jetons va de facto baisser: les pièces retenues seront 20 centimes (1,30 franc), 50 centimes (3,28 francs), 1 euro (6,56 francs) ou 2 euros (13,12 francs).

« LE BON NIVEAU DE MISE »

En conséquence, il n'y aura plus de machines dites à « haute dénomination » comme celles que l'on trouve encore aujourd'hui à 50 ou 100 francs. Mais le casse-tête pour chaque casinotier va être de déterminer le nombre de machines qui pourront être utilisées avec 2 euros, 1 euro ou 50 centimes. Un joueur qui a l'habitude de jouer des pièces ou des jetons de 10 francs va-t-il porter son choix à la baisse,

vers une machine à 1 euro, ou à la hausse, vers une machine à 2 euros?

« Il n'est pas question de forcer nos clients à jouer sur une machine à dénomination plus élevée. Il faut qu'avec l'euro le client joue le même temps pour le même potentiel d'argent sur une machine au niveau qu'il s'est choisi », explique Philippe Quentin, directeur général en charge des casinos au groupe Lucien Barrière.

Au groupe Européenne de casinos, qui exploite vingt-quatre établissements, la réaction est identique. « Tout le monde est en train de chercher le bon niveau de mise », reconnaît son porte-parole. « Il ne faudra pas se tromper, car quand une machine ne trouve pas son juste prix, elle est facilement délaissée », ajoute-t-il. Heureusement pour les professionnels, il est toujours possible de changer la valeur de la mise de la machine par la suite. « Ces ajustements prendront du temps mais, à l'évidence, de nombreux établissements procéderont à des modifications », poursuit-il. Chez Partouche, le leader du secteur, Hubert Benhamou, président du directoire, se donne « trois mois d'observation ». La mobilisation des casinotiers est à la mesure des enjeux: pour l'exercice 1999-2000, les cent soixante-six casinos exploités en France ont réalisé un produit total des jeux de 13,49 milliards de francs (2,06 milliards d'euros).

François Bostnavaron

Les prudences lucides du dirigeant syndicaliste Emilio Gabaglio

EN FACILITANT les comparaisons des bulletins de paie, la monnaie unique va-t-elle entraîner une harmonisation des salaires en Europe? Voilà des années que la Confédération européenne des syndicats (CES), qui intègre pour la France la CGT, la CFDT, FO et la CFTC, réfléchit à cette question.

A Bruxelles, Emilio Gabaglio, son secrétaire général, reste prudent. « Il y aura sans doute une pression vers le haut dans les pays à bas salaires et vers le bas dans les autres, mais les situations nationales restent trop différentes pour qu'il y ait des négociations européennes », observe-t-il. Oskar Lafontaine, l'éphémère ministre des finances de Gerhard Schröder qui souhaitait, en 1998, une « coordination des politiques salariales en Europe », n'a pas, trois ans après, obtenu gain de cause.

Seule initiative originale: depuis 1997, les syndicats allemands, belges, luxembourgeois et néerlandais se réunissent régulièrement pour examiner les revendications salariales et la politique de l'emploi. Dans une déclaration faite en septembre, ils « réitèrent leur engagement selon lequel ils s'abstiendront de toute concurrence entre eux et œuvreront pour une marge de négociation basée sur la somme de l'inflation et l'augmentation de la productivité ». Ils « s'opposent

également à toute forme de concurrence indirecte sur les salaires par des diminutions d'impôts et de cotisations de sécurité sociale ».

A l'échelle de l'Union européenne, non seulement le patronat ne souhaite pas entendre parler de négociations, mais les syndicats n'en font pas non plus une priorité. « Nous avons réussi en Europe à créer des convergences sur les conditions de travail, mais on n'a pas traité la question des salaires. Nous avons d'abord besoin de comprendre les mécanismes en œuvre dans les différents pays et de favoriser les connaissances. Dans un deuxième temps, nous essaierons de dégager des sortes d'orientations communes et peut-être à terme des lignes directrices », constate M. Gabaglio.

L'INFLATION, FACTEUR DÉTERMINANT

C'est au niveau des branches professionnelles que la Confédération européenne des syndicats juge les négociations les plus pertinentes: « Même si le patronat tente de déstructurer la négociation collective en privilégiant l'entreprise, nous croyons que c'est à ce niveau-là qu'il faut situer la politique de coordination. C'est pourquoi nous incitons nos fédérations à établir des grilles de lecture pour élaborer des solutions convergentes », explique M. Gabaglio. La Confé-

dération ne reste donc pas inerte, en dépit de l'absence de bouleversement prévisible.

En 1999, décision a été prise de créer un comité de coordination des négociations collectives. Il s'agissait d'élargir la démarche des quatre pays pionniers aux autres pays européens.

Les premières analyses, présentées en octobre, montrent que, dans seize pays passés au crible, l'inflation est le facteur déterminant de la négociation salariale dans onze pays mais que, dans cinq autres (l'Allemagne, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas et le Portugal), c'est la productivité qui est le facteur essentiel.

Mais les choses ne sont pas simples: aucune comparaison n'est neutre. La Confédération européenne des syndicats reconnaît que certains de ses adhérents n'ont pas envie d'apparaître comme les « mauvais élèves » de la classe en se montrant moins revendicatifs que d'autres.

Du coup, elle les incite à mettre aussi en avant des aspects qualitatifs, comme la réduction du temps de travail, la création d'emploi, la formation... Autant de sujets dont la comparaison s'annonce encore plus complexe que celle de la feuille de paie.

Frédéric Lemaître

Les groupes européens sont désormais assurés d'une solide base arrière

Les firmes cherchent à s'implanter hors de l'Union, par exemple en République tchèque ou en Pologne

DEPUIS le printemps, la fièvre est retombée. Tous les projets de fusions et d'acquisitions soigneusement étudiés dans les groupes semblent avoir été remis dans les cartons. Le ralentissement de l'économie, des cours de Bourse trop bas, des investisseurs devenus suspicieux, paraissent rendre de plus en plus difficiles les rapprochements entre sociétés. L'arrivée de l'euro pourrait-elle relancer les concentrations?

La grande majorité des entreprises ne le pensent pas. Pour elles, la mise en circulation de la monnaie européenne n'est que l'ultime étape de la monnaie unique. Depuis le 1^{er} janvier 1999, leur univers financier est déjà en euros. Leur capital, leurs opérations de marché s'expriment dans la monnaie européenne depuis cette date. Leurs factures, leurs ventes, leurs comptes ont été peu à peu convertis. Et tous les groupes ont pris l'habitude de vivre dans la stabilité monétaire procurée par la monnaie unique: d'une dévaluation sauvage d'un partenaire européen, comme ce fut le cas en 1992-1993.

Quant aux fusions et aux acqui-

sitions, elles s'inscrivent, pour les entreprises, dans le contexte de mondialisation ou d'intégration européenne qui s'applique à tous les secteurs. Plus que l'euro, le vrai tournant, pour elles, a été la réunification allemande, annonciatrice de la création du marché et de la monnaie uniques en Europe. Le mur de Berlin à peine tombé, de nombreuses entreprises européennes se sont précipitées en Allemagne de l'Est, dès la fin de 1989, pour racheter des sociétés dans l'espoir de prendre enfin pied sur le marché allemand. Les déboires ont souvent été à la hauteur des attentes. Des groupes comme Lafarge, Elf, SEB, Usinor, Legris, etc. ont mis des années avant de tirer parti de leurs acquisitions. Certains ont même jeté l'éponge.

Mais le coup d'envoi était donné. Les entreprises se sont mises à multiplier les rachats en Europe. Tous les grands secteurs marchands ont vécu, ces dix dernières années, au rythme de l'intégration européenne. En l'an 2000 encore, les fusions et les acquisitions au sein de l'Union européenne ont atteint le niveau record de 617 milliards de dollars (693 milliards

d'euros), soit près de la moitié du total des investissements directs extérieurs mondiaux.

Les sociétés peuvent-elles poursuivre à une telle allure? Pour des secteurs comme la chimie, l'énergie, les banques, certains biens d'équipement, les transports aériens ou terrestres, qui ont bénéficié encore ces dernières années d'un univers réglementaire protecteur, les concentrations risquent de devenir plus que jamais d'actualité, alors que la Commission européenne semble décidée à accélérer les dérèglementations et à faire tomber les dernières barrières du marché unique.

COÛTS DE PRODUCTION MOINDRES

Pour les autres secteurs concurrentiels, les grandes manœuvres semblent être achevées dans la plupart des pays. Les groupes ont rachaté les concurrents qui les intéressaient le plus. Par la suite, à l'image de Nestlé, d'Unilever ou de l'américain Procter & Gamble, ils ont définitivement abandonné les dimensions nationales pour bâtir des outils de production intégrés à l'échelle européenne. Le marché unique est désormais une réalité

quotidienne pour les entreprises. Les ventes à l'intérieur de l'Union représentent plus de 60 % du total des échanges de l'Europe.

Aller au-delà ne leur paraît ni possible ni souhaitable. Les règles de concurrence, que la Commission vient de rappeler avec force en interdisant les mariages entre Scania et Volvo, Schneider et Legrand ou Tetra-Laval et Sidel, interdisent à de nombreux groupes de penser à des rapprochements avec d'autres concurrents. De plus, assurées désormais de leur base européenne, les firmes sont plus préoccupées à étendre leur influence à l'extérieur. Lorsqu'elles regardent la carte européenne, elles ne s'intéressent plus qu'à des implantations dans les pays appelés à rejoindre l'Union comme la République tchèque, la Slovaquie, la Pologne, voire la Lituanie. Leurs intérêts pour ces pays portent moins sur de futurs marchés, rattachés à la même monnaie, que sur la possibilité de se constituer de nouvelles bases de production à des coûts bien moins élevés et pouvant alimenter le reste de l'Union sans barrière douanière.

Martine Orange

Axa lance un contrat d'assistance pour le changement de monnaie

AXA ASSISTANCE (filiale d'Axa) vient de lancer un contrat d'assistance et de protection juridique pour le passage à l'euro, à destination des particuliers. Ce produit, appelé Euro Conso Assistance, met à disposition des clients une carte d'adhérent qui donne droit à une assistance juridique si le consommateur a un doute lors de son intention d'achat. Il assure aussi la prise en charge totale d'un éventuel litige, à l'amiable ou en justice, jusqu'à l'obtention de l'indemnisation des victimes et la détermination des responsabilités, précise l'assureur. Le produit est parrainé par des associations de consommateurs, dont l'AFOC (FO Consommateurs). On peut adhérer pour une cotisation de 39 € (256 francs). Certains organismes, dont la Confédération du logement et du cadre de vie (CLCV), font observer que les litiges peuvent être réglés gratuitement par des instances publiques.

DÉPÊCHES

■ **AUTRICHE**: alors qu'ils ne devaient pas être accessibles au grand public avant la mi-décembre, les premiers euros ont circulé en Autriche dès la mi-octobre. La banque centrale nationale a sanctionné la banque négligente (la Deutsche Bank) qui les avait distribués.

■ **BCE**: le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, a appelé les agents économiques de la zone euro à « appliquer strictement les règles de conversion », afin d'éviter une hausse des prix. Ces règles veulent que les chiffres exprimés en monnaie nationale soient convertis intégralement en euros et en cents, sans être arrondis au chiffre supérieur par souci de simplification.

■ **EUROPE CENTRALE**: la banque centrale allemande estime qu'environ 30 % à 40 % des billets de deutschemarks sont détenus hors d'Allemagne. La majorité se trouve dans les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est, y compris la Turquie. Il y a donc fort à parier qu'« une grande partie de ces avoirs sera remplacée par des euros » au début de 2002, selon la Banque centrale européenne. Ce qui crée des difficultés logistiques. Pour les limiter, la BCE a rappelé que les banques centrales d'un certain nombre de pays hors zone euro pourraient être préalimentées en billets si elles le souhaitaient, mais seulement à partir du 1^{er} décembre, soit deux mois plus tard que dans la zone euro.



8 juin 2000.

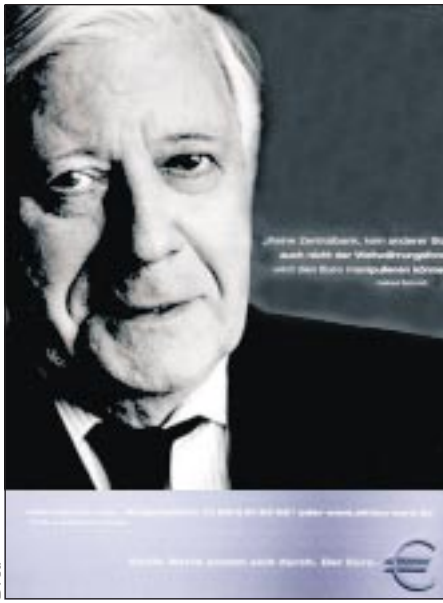
Les publicitaires créent des campagnes nationales sur mesure

Les Pays-Bas consacrent un montant de 67 millions d'euros pour réussir à « vendre » la monnaie européenne, la France 45 millions et la Suède seulement 3 millions. Les spots télévisés et les méthodes choisies pour informer reflètent les différences culturelles des Douze

UN EURO par citoyen. Cette estimation donne une idée du coût des campagnes de communication orchestrées par les douze Etats membres de l'Union européenne pour accompagner le basculement vers l'euro. L'effort s'est encore intensifié ces derniers mois avec l'approche de la date fatidique. Le verdict tombera à partir du 31 décembre 2001 à minuit : la pertinence de l'information et le degré de préparation des populations seront alors immédiatement mesurables pays par pays.

La règle du jeu était claire dès le départ. Si la Commission de Bruxelles cofinance la plupart des initiatives, elle n'intervient pas plus avant et laisse à chaque Etat toute latitude dans la définition de sa politique de communication. « Globalement, les Douze ont investi 300 millions d'euros pour accompagner le passage à la monnaie unique, dont 100 millions de crédits bruxellois », précise Jean-Pierre Malivoir, chef de la mission euro à Bruxelles.

Ce budget global ne reflète pas les disparités. Budget, calendrier, mode de communication sont très variables d'un pays à l'autre. « En termes d'investissement, les Pays-Bas arrivent en tête », souligne M. Malivoir. Ce seul pays aura consacré 67 millions d'euros au projet, à comparer aux 45 millions d'euros de la France ou aux 3 millions d'euros de la Suède, selon les informations publiées par la Commission européenne. Malgré ces disparités, l'objectif



L'Allemagne a choisi, pour sa campagne de presse, un ton sérieux. Ci-dessus, l'ancien chancelier Helmut Schmidt affirme : « Aucune banque centrale, aucun Etat, pas même le Fonds monétaire international, ne pourra manipuler l'euro. »

est le même pour tous, comme le rappelle Jean-Yves Larrourou, directeur de la communication au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie : « Préparer l'ensemble des concitoyens au passage à l'euro, car il y a de vrais risques que l'euro soit vécu comme un facteur d'exclusion. » Le gouvernement français, qui a confié l'ensemble de sa campagne

2001 à Publicis, a fait le choix délégué de la pédagogie.

Ni envolées lyriques ni humour dans les spots télévisés. Mais le visage de Lise qui a tout d'une collégienne, avec son sac à dos noir siglé euro. C'est elle qui a été chargée de présenter le calendrier du basculement, puis de familiariser le grand public avec les prix en euros lors de deux campagnes

La jeune Lise, ci-contre, accompagne l'ensemble de la campagne française. Celle de la Banque centrale européenne (ci-dessous) est la même dans toute la zone euro.



Selon M. Malivoir, « les spots télévisés reflètent les différences culturelles entre les mondes anglo-saxon, latin et germanique ». L'Allemagne a choisi de donner la parole à des « grands témoins », qui se présentent comme des supporters de cette monnaie, alors que les Allemands, très attachés à leur deutschemark, s'apprêtent à adopter l'euro à reculons. Il s'agit encore de convaincre et de donner confiance.

DES ACTEURS CONNUS

A l'opposé de cette campagne solennelle, l'Italie et l'Espagne ont privilégié l'humour et l'émotion. L'Italie a fait appel à des acteurs connus pour jouer des sketches qui mettent en scène l'euro. Quant aux Pays-Bas, qui déroulent un véritable rouleau compresseur depuis 1999, ils martèlent des messages pratiques en essayant de s'adresser à toutes les catégories de la population, des enfants aux sourds et malentendants, en passant par les émigrés ou les personnes âgées.

Mais les grandes campagnes médiatiques ne sont pas les seuls vecteurs de sensibilisation exploités par les gouvernements. Des campagnes plus ciblées sont adressées aux entreprises et aux professionnels, en particulier en France, pour les inciter à gérer le dossier avec méthode et sans retard. Surtout, les autorités nationales ont multiplié les relais pour être sûres de ne laisser personne au bord de la route.

Au Portugal, les prêtres ont été

mis à contribution pour diffuser la bonne parole dans les villages. Des bus ou des trains de l'euro ont sillonné les territoires espagnol et allemand. En France, les partenariats avec des associations

Un slogan unique et sobre

La campagne d'information de la Banque centrale européenne (BCE) est exactement la même dans les douze pays membres de la zone euro. Très sobre, le slogan – « L'euro, notre monnaie » – est censé produire un effet rassembleur. « Il ne s'agit plus de convaincre, mais d'expliquer l'euro », explique Wim Duisenberg, président de la BCE. Les affiches et les encarts, tirés à des centaines de millions d'exemplaires, se veulent didactiques, tandis que les spots télévisés jouent davantage sur les émotions.

Magie du tournage, ces séquences, où l'on croit reconnaître les régions des quatre coins d'Europe, n'ont été tournées que dans deux pays latins. Conçue par l'agence Publicis, la campagne, évaluée à 80 millions d'euros, est cofinancée par les banques centrales nationales. – (Corresp.)

se sont multipliés. « Près de 20 000 personnes de l'action sociale ont été sensibilisées et un million de convertisseurs seront distribués gratuitement », précise M. Larrourou. Enfin, pour compléter le dispositif, des outils de communication de type numéros verts ou sites Internet ont été mis en place et des volumes inédits de brochures d'information ont été distribués. « Les brochures irlandaises avec la représentation en fac-similé détachables des pièces et des billets nous ont inspirés et nous allons en distribuer 10 millions d'exemplaires. De même, les Luxembourgeois se sont penchés sur la question des populations immigrées et nous avons depuis décidé de distribuer des brochures en arabe et en turc », témoigne M. Larrourou. Signe que les bonnes idées des uns passent parfois les frontières.

L'Allemagne en appelle à des personnalités rassurantes pour expliquer que « les vraies valeurs s'imposent »

FRANCFORT

de notre correspondant

Convaincre les Allemands des vertus de l'euro n'est pas une mince affaire. « L'enjeu principal de la campagne est de briser les réticences d'une population très attachée au symbole et à la force du deutschemark », observe-t-on auprès du gouvernement, à Berlin.

L'émotion et les slogans visionnaires ne sont donc pas de mise. Au contraire. Des personnalités dont la compétence est incontestable ont été choisies pour proclamer un message on ne peut plus sérieux : « Les vraies valeurs s'imposent. » Parmi les avocats de l'euro figure Helmut Schmidt, l'ancien chancelier social-démocrate, réputé pour son engagement européen. On trouve aussi l'an-

ci président de la République, Richard von Weizsäcker (CDU), et deux journalistes vedettes, dont Ulrich Wickert, présentateur du journal télévisé de la chaîne publique ARD.

COLLECTE DE LA PETITE MONNAIE

Spots télévisés, affiches, encarts dans la presse, la campagne conçue par Publicis et d'un montant de 9 millions d'euros est montée en puissance depuis le printemps. Chapeauté par le gouvernement fédéral, la Commission et le Parlement européen, elle est complétée depuis le début de novembre par un spot plus décalé, diffusé dans un millier de salles de cinéma. Pour l'occasion, l'austère ministre des finances, Hans Eichel, fait même une brève apparition à l'écran, après

un dialogue entre deux comédiens sur le thème : « L'euro est un signe qui montre que nous sommes faits pour vivre ensemble. »

La Bundesbank est aussi de la partie : la banque centrale allemande a lancé une vaste collecte de la petite monnaie conservée dans les bas de laine. Une autre star du petit écran, Günther Jauch, animateur du jeu « Qui sera millionnaire ? », est chargé de faire connaître l'opération. Pour l'instant, plus de cinq milliards de pièces ont été recueillies sur les quelque huit milliards de pièces de-ci de-là. « Un vrai succès », se réjouit Wolf-Rüdiger Bengs, de la Bundesbank.

En revanche, l'efficacité de la campagne d'opinion reste à prouver. L'euro gagne en popularité, mais demeure plutôt mal-aimé.

Moins d'un Allemand sur deux, selon une enquête réalisée pour le compte du gouvernement, pense que l'euro sera un succès.

Dans les Länder issus de l'ex-RDA, où l'arrivée du deutschemark au moment de la réunification avait soulevé un vent d'enthousiasme, les esprits sont encore plus chagrins. « Ce n'est pas un secret, quels que soient nos efforts, il sera très difficile de convaincre tout le monde », confie-t-on, sans illusion, à la chancellerie.

Campagne ou pas, les Allemands ont d'ailleurs rendu un ultime hommage à leur monnaie fétiche en se jetant sur les deutschemarks en or mis en vente cette année.

Philippe Ricard

Laurence Girard

En Belgique, la sensibilisation a précédé le lancement officiel de l'euro

BRUXELLES

de notre correspondant

Le visiteur qui débarque en Belgique a de quoi s'étonner : les campagnes pour le passage à l'euro sont invisibles, à moins de deux mois du grand bond. Etrange, pour un pays qui abrite l'essentiel des institutions européennes et est présenté comme l'un de ceux qui se sont le mieux préparés au passage à la monnaie unique.

L'explication tient au fait qu'une campagne publicitaire est restée dans les cartons, à la suite d'une polémique entre ministres. Est-ce si grave ? Les Belges, très majoritairement favorables à l'euro, estiment que l'essentiel a déjà été accompli.

Le pays s'était effectivement lancé dans des campagnes d'information et d'explication avant même d'être désigné officiellement comme participant à l'Union économique et monétaire. Dès 1998, le Commissariat général à l'euro adressait un dépliant et une calculatrice aux personnes âgées ou invalides. Une opération baptisée Eurotribu visait à transformer les jeunes en « ambassadeurs de l'euro » dans leur famille, tandis que les entreprises et les travailleurs indépendants étaient invités à adapter précocement leur comptabilité.

Une deuxième campagne publique de sensibilisation a eu lieu au cours des derniers mois. Elle visait, elle aussi, à diffuser une information en profondeur plutôt qu'une « image ». Numéro vert, formation de tous les publics via les asso-

ciations et les municipalités, CD-ROM et « kit pédagogique » dans toutes les écoles : ces initiatives ont complété celles, plus personnelles, du ministre des finances, Didier Reynders, qui a saisi l'occasion de la présidence belge de l'Union pour s'imposer comme « Monsieur Euro », en Belgique et au-delà. Au conseil des ministres de l'économie et des finances (Ecofin) de Liège, au mois de septembre, le ministre a tenu à être le premier dirigeant à utiliser des pièces et des billets dans des appareils automatiques.

COUAC DE DERNIÈRE MINUTE

Le scénario aurait été parfait sans un couac de dernière minute, lié à la question du double affichage en francs belges et en euros. Considérant qu'il s'agissait là d'un moyen d'information et de contrôle indispensable, le ministre des affaires économiques, le socialiste Charles Picqué, jugeait aussi qu'il faciliterait un « travail de deuil » lié à l'abandon du franc belge, un repère aussi important que le drapeau national.

Echec de cette mesure très populaire : des collègues de M. Picqué, plus sensibles aux protestations des commerçants et distributeurs, ont bloqué la généralisation de son projet, qui envisageait le double affichage pour tous les prix, entre le 15 décembre 2001 et le 28 février 2002. Un mauvais point pour l'élève qui se voulait modèle de la classe des Quinze...

Jean-Pierre Stroobants

« Information, soutien, assistance et sécurité » au programme des Italiens

ROME

de notre correspondante

A Rome, depuis début octobre, le Comité euro-eurodesk, dépendant du ministère de l'économie et des finances, a lancé son plan de communication pour « la phase finale du passage à la monnaie unique ». Ce Comité entend bien « familiariser les citoyens italiens » avec leur nouvelle monnaie et « leur fournir outre l'information, le soutien, l'assistance et la sécurité les meilleurs possibles ».

La campagne publicitaire italienne utilise les médias, des opuscules, ainsi qu'Internet de façon croissante jusqu'au jour J. Depuis le 15 octobre, deux spots télévisés de quinze à trente secondes, sur les chaînes privées et publiques (trois cents passages par semaine, deux mille cent au total) veulent rassurer en particulier sur le premier jour de l'euro, l'« E Day ». A cette première salve publicitaire s'ajoutent de courts spots informatifs, des pages de publicité dans les quotidiens, régionaux et locaux, comme dans les périodiques, et des messages radio qui doivent répondre aux interrogations principales : quelles sont les dates d'entrée en vigueur de l'euro et de double circulation des monnaies, comment arrondir les sommes, comment les valeurs de change, comment les acquérir, etc.

Par ailleurs, des livrets d'informations pratiques ont été distribués dans les boîtes à lettres en même temps que les formulaires du recensement de la population actuellement en cours : vingt mil-

lions de ménages ont ainsi reçu ces livrets réalisés par le Comité euro-eurodesk en collaboration avec le Parlement et la Commission européenne.

Des dizaines de millions de prospectus ont également été distribués en octobre – « L'euro en poche » pour les citoyens, et « Entreprises, sociétés et commerces au tout-euro » pour les PME et les commerces.

UN « MONUMENT À LA LIRE »

Les trois mille petites communes italiennes n'ont pas été oubliées : du mois d'octobre à la fin du mois de janvier, des rencontres d'une quarantaine de minutes sont organisées dans des salles communales ou paroissiales avec des « médiateurs de confiance » qui tentent de répondre aux attentes.

De leur côté, les Postes italiennes remplacent les guichets bancaires dans ces petites agglomérations et proposent au public le kit d'information et les convertisseurs indispensables, offrant même dans un premier temps une trentaine de millions de ces minicalculatrices.

Enfin un « monument à la lire » doit être érigé en 2003. Ce monument à la défunte lire, symbole de l'unité nationale, projet très cher au président de la République, Carlo Azeglio Ciampi, a pour marraine l'actrice Alberta Sordi et pour marraine la comédienne Stefania Sandrelli.

Danielle Rouard

C'EST FOU
COMME VOS DERNIERS
FRANCS
IRAIENT BIEN À
VOTRE FEMME.

UN DIAMANT EST ETERNEL

The Forevermark[™] marques déposées. www.forevermark.com

TECHNOLOGIE Depuis plusieurs mois, les banques centrales des douze pays de la zone euro approvisionnent les banques traditionnelles pour permettre la circulation,

dès le 1^{er} janvier 2002 des billets et des pièces en euros. ● PRÈS DE 15 MILLIARDS de coupures ont été fabriqués. La Banque de France a produit 2,5 milliards de billets dont une

partie seulement (1,4 milliard) seront mis en circulation au début de l'année pour remplacer les francs. ● COMME LE DOLLAR, cette nouvelle devise, du fait de sa relative universa-

lité, va susciter l'appétit des faussaires. Pour les dissuader, chaque nouvelle coupure porte sept signes de sécurité parfaitement visibles à l'œil nu, liés à la fabrication du papier et à

l'impression. ● AVEC L'ARRIVÉE DE L'EURO, les collectionneurs vont pouvoir se ruer sur l'ancienne gamme des coupures en francs. Mais le jeu en vaut-il la chandelle ?

Les billets en euros seront tous dotés de sept « verrous »

Chacune des coupures de la monnaie européenne bénéficiera des techniques de la taille douce, de la transvision et des hologrammes. La police et les banques centrales ne se font cependant guère d'illusions sur l'apparition rapide de faux plus ou moins grossiers

POUR ASSURER la mise en place de l'euro au 1^{er} janvier 2002, 14,50 milliards de billets ont été imprimés par les banques centrales de la zone euro. La Banque de France, pour sa part, a confié à ses ateliers auvergnats de Vic-le-Comte pour le papier et de Chamalières pour l'impression, la fabrication de 2,5 milliards de coupures. Mais, pour des raisons de délai et de réglages techniques, une partie de cette production – 150 millions de billets – a été soustraite à la société François-Charles Oberthur, de Rennes.

De tels chiffres ont de quoi susciter l'appétit des faussaires qui, la police n'en doute pas, sont déjà au travail. Pour les dissuader, neuf verrous de sécurité, visibles à l'œil nu, ont été mis au point. Trois concernent la fabrication du papier (teinte, filigrane et fil métallique de sécurité). Deux font appel aux hologrammes (bande holographique et patch holographique). Quatre dé-

pendent du mode d'impression des billets (taille douce, transvision, motifs à couleur changeante, bandes iridescentes). Cinq de ces verrous sont communs à toute la gamme euro. Deux autres n'apparaissent que sur les coupures de 5, 10 et 20 euros et les deux derniers ne sont présents que sur les billets de 50, 100, 200 et 500 euros. Chaque coupure possède ainsi sept signes de sécurité. Mais, quoi qu'on fasse, les premiers faux euros apparaîtront vite. « Sûrement des photocopies », prophétise un

banquier qui rappelle que les premières contrefaçons du 50 F Saint-Exupéry sont apparues quinze jours seulement après sa sortie ! Alors, prudence. En cas de doute, une seule règle : vérifier chacun des sept éléments qui « signent » l'authenticité de la coupure examinée. Car le contrefacteur, précise un expert, cherche d'abord à tromper le public et ne se donne pas le mal de reproduire fidèlement tous ces verrous.

● **Le papier teinté.** C'est une innovation. Chaque billet en euro est teinté dans sa masse avec un ton pastel qui rappelle sa couleur dominante. Ce procédé, affirment les experts, serait particulièrement difficile à imiter. En particulier sur les 100, 200 et 500 euros.

● **Le filigrane.** Ce procédé ancien joue sur la variation d'épaisseur du papier. Il permet ainsi de dessiner un motif que l'on peut voir par transparence. En positif, en exposant le billet à la lumière et, en négatif, en le

Le prince des faux-monnaieurs

Des ouvriers des ateliers de fausse monnaie mis en place par Joseph Fouché (le chef de la police de Napoléon), aux imprimeurs anonymes employés par le grand banditisme pour faire du dollar, du yen et des devises européennes, aucun n'a égalé Bojarski. Dans les années 1960, ce Rembrandt des faussaires a fabriqué – pour plus de 3 millions de francs de l'époque – des « 100 F Bonaparte » qui ont donné le tournis à la police et à la Banque de France.

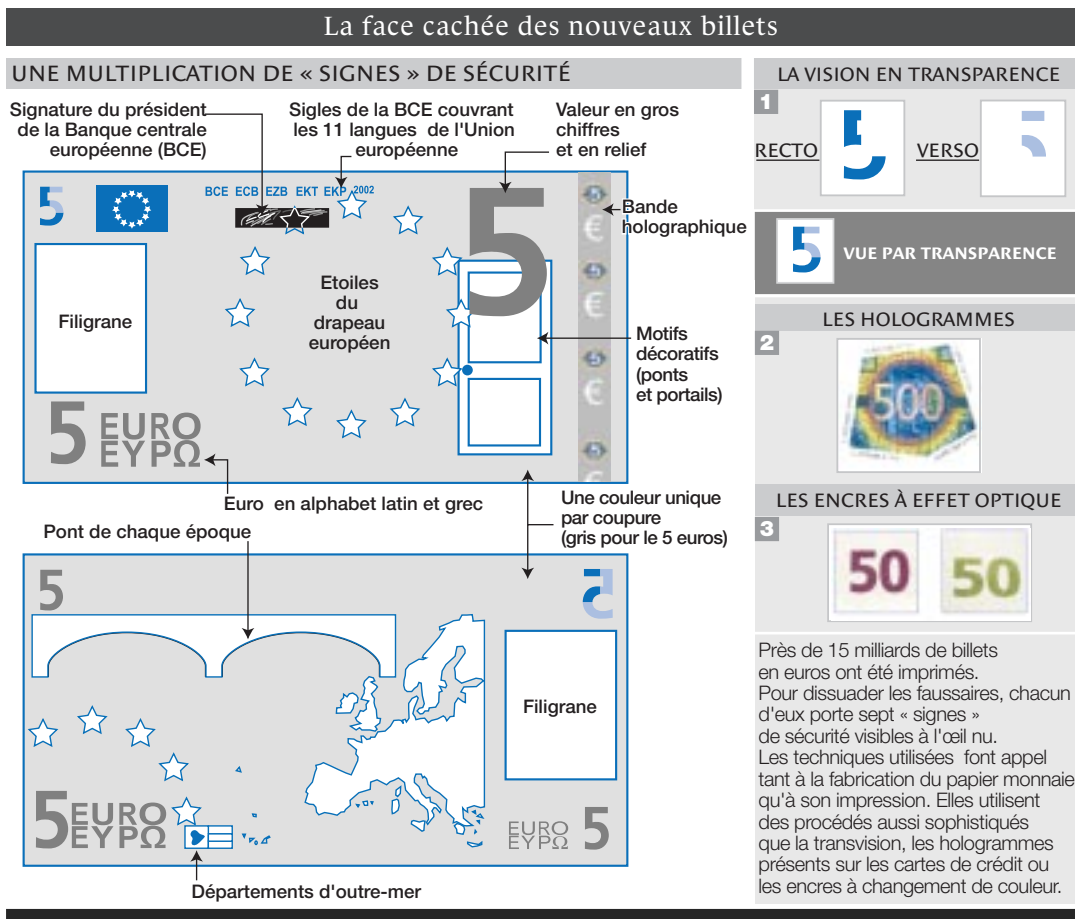
Le papier des billets, bien que moins épais, était, comme la gravure, d'une qualité exceptionnelle, et les filigranes de bonne facture. Quelques défauts ont cependant trahi Bojarski. Une mèche de cheveux trop longue, un pétale de fleur absent, le rouge trop vif d'un col, la taille-douce de l'impression moins épaisse. Mais ces 100 F étaient si beaux que la Banque de France, pour la première fois, a remboursé leurs coupures aux victimes abusées par le génial faussaire.

pendent du mode d'impression des billets (taille douce, transvision, motifs à couleur changeante, bandes iridescentes). Cinq de ces verrous sont communs à toute la gamme euro. Deux autres n'apparaissent que sur les coupures de 5, 10 et 20 euros et les deux derniers ne sont présents que sur les billets de 50, 100, 200 et 500 euros. Chaque coupure possède ainsi sept signes de sécurité. Mais, quoi qu'on fasse, les premiers faux euros apparaîtront vite. « Sûrement des photocopies », prophétise un

posant sur une surface sombre. A titre d'exemple, le chiffre 5 a été choisi pour le 5 euros.

● **Le fil métallique.** Ce signe, observable par transparence, consiste en l'insertion dans l'épaisseur du papier d'un fil métallique. Pour les coupures en euros, la valeur faciale du billet suivie du mot euro apparaît en clair dans la largeur du fil et le texte est inversé une fois sur deux.

● **Les hologrammes.** Ce procédé, présent sur les cartes bancaires avec une colombe dont la couleur



change en fonction de l'incidence des rayons lumineux qui la frappent, a été repris sous deux formes pour les billets en euros.

Pour les petites coupures – 5, 10 et 20 euros –, la BCE a choisi une large bande métallisée « holographique », le « stripe », où sont répétés verticalement le mot euro et la valeur faciale du billet, éléments qui alternent en fonction de l'inclinaison de l'hologramme tandis qu'apparaît la couronne d'étoiles européenne.

Pour les grosses coupures – 50, 100, 200, et 500 euros –, l'hologramme se présente sous la forme d'un macaron métallisé « holographique », le « patch », dont la sophistication et les formes alambiquées sont difficiles à reproduire. Les fenêtres et les portails qui décorent ces coupures y sont répé-

tés ainsi que la valeur faciale du billet.

Dans les deux cas, l'hologramme, bande ou patch, est situé sur la partie droite du recto.

● **La taille-douce.** Cette technique est appréciée des banques parce que les contrefacteurs ont du mal à la maîtriser. Elle donne au papier du billet un relief détectable au toucher. La gamme actuelle des billets français y fait appel, mais la taille-douce y est moins « tactile » que dans les nouvelles coupures européennes. En particulier pour les initiales de la Banque centrale européenne en haut du recto.

● **La transvision.** Ce verrou est particulièrement net sur l'actuel billet de 50 F. Sur une des faces, le Petit Prince porte un gilet blanc et un pantalon vert et sur l'autre un gi-

let vert et un pantalon blanc. Par transparence (transvision), le personnage apparaît entièrement habillé de vert. La modernité n'étant pas forcément fille de la poésie, le motif choisi pour les euros correspond à leur valeur faciale.

● **Motifs à couleur changeante.** Les billets français l'utilisent. Il s'agit, pour le 50 F Saint-Exupéry, d'un petit motif de couleur verte symbolisant un éléphant avalé par un boa et, pour le 200 F Gustave Eiffel, les pieds de la Tour Eiffel. Lorsque les billets sont inclinés à la lumière, ces motifs virent au bleu gris en raison des propriétés particulières de l'encre « optique » (Optical Variable Ink) qui a permis de les imprimer. Sur les coupures de 50, 100, 200 et 500 euros, la valeur faciale du billet passe ainsi du mauve au vert olive.

● **Les bandes iridescentes.** Cette nouveauté est réservée aux coupures de 5, 10 et 20 euros. Elle fait aussi appel aux Optical Variable Inks dont la couleur change du jaune au bleu-vert. Les motifs imprimés – valeur faciale et sigle euro – apparaissent dans une bande de couleur nacré apposée au verso des billets.

Bien que les faussaires ne cherchent pas à maîtriser ces neuf verrous, les professionnels de la monnaie ne s'en contentent pas. Pour ne pas être abusés, la BCE et les banques centrales ont équipé leurs billets de « clés » supplémentaires

La BCE et les banques centrales ont équipé les billets de « clés » supplémentaires dont quelques-unes seulement sont connues des banques commerciales

taires dont quelques-unes seulement sont connues des banques commerciales. Ces clés vont du plus rudimentaire des compte-fils permettant de distinguer des textes rédigés avec des mini et des micro-lettres, à des procédés qui mettent en œuvre les propriétés de la lumière (ultraviolets et infrarouge).

Les banques centrales sont assez discrètes sur ces « sécurités ». Font-elles appel au magnétisme, au laser, à la spectroscopie, à la fluorescence, aux isotopes, à l'informatique, à des techniques de cryptage ? Mystère.

Mais la Banque de France, comme ses homologues européennes, se dit capable de détecter les faux contenus dans les 4,5 milliards de billets qu'elle vérifie chaque année pour en contrôler l'authenticité et l'état avant une possible remise en service.

Jean-François Augereau

Faut-il garder ses vieux francs pour ses vieux jours ?

DE 3 000 À 10 000 FRANCS pour un « franc à cheval », la monnaie d'or émise sous le roi Jean le Bon, en 1360, pour payer sa rançon, après sa capture à Poitiers en 1356 par les Anglais durant la guerre de Cent Ans. Voilà qui n'est pas si cher payé pour une pièce qui marque la naissance de la première monnaie à porter le nom de franc. Frappée en grande quantité, elle n'est donc pas très recherchée. Au contraire, un franc de Charles X (le « roi de la Ligue »), frappé à Paris en 1590, dont on ne connaît que quatre exemplaires, a atteint 75 000 francs lors d'une vente aux enchères, à Paris, le 9 octobre.

L'EURO SANS PEINE

la naissance de la première monnaie à porter le nom de franc. Frappée en grande quantité, elle n'est donc pas très recherchée. Au contraire, un franc de Charles X (le « roi de la Ligue »), frappé à Paris en 1590, dont on ne connaît que quatre exemplaires, a atteint 75 000 francs lors d'une vente aux enchères, à Paris, le 9 octobre.

Que vaudront, dans quatre ou cinq siècles, nos francs d'aujourd'hui, en passe d'être supplantés par l'euro ? L'expert Sabine Bourgey, auteur de *Trésors — Légendes et réalités* (Editions de l'Amateur), observe : « Si historiquement et sentimentalement cela vaut la peine de conserver ses francs, à titre d'investissement, sûrement pas. » Elle rappelle que la numismatique a vingt-sept siècles d'histoire et que l'on peut trouver des monnaies romaines, des antoniniens en argent, par exemple, pour quelques dizaines de francs.

Rareté et état de conservation déterminent la valeur d'une pièce. Ce sont les « critères principaux, pour

une monnaie, qu'elle soit romaine ou du XX^e siècle ». Ensuite, la mode peut, sur le court terme, influencer les prix. Et susciter l'apparition de pièces commémoratives, comme la dernière pièce de collection en francs, conçue par Philippe Stark, commercialisée le 15 septembre. Tirée à 50 000 exemplaires, elle est vendue au prix de 34 euros (223 francs) pour sa version en argent et de 535 euros pour sa version en or.

« Pour moi, ce n'est pas de la numismatique, précise Sabine Bourgey. Quand les collectionneurs veulent les revendre, ils sont toujours déçus. Et si l'on souhaite spéculer, il vaut mieux acheter des 20 francs-or, cotés en Bourse. »

LA COURSE DES NOSTALGIQUES

Cela n'empêche pas, dans toute l'Europe, les nostalgiques de la disparition d'un symbole national de se lancer dans une espèce de course au trésor pour récupérer les pièces rares qui manquent à leur collection. Du coup, Eric Bélivier, qui cumule les passions pour les timbres-poste et les monnaies modernes, note le nouvel intérêt pour les pièces modernes n'ayant jamais circulé, vendues sous emballage.

« En quelques mois, relève-t-il, la totalité du tirage de la série 2001 "brillant universel" diffusée par la Monnaie de Paris, soit 125 000 exemplaires, est épuisée. » Cette demande fait monter les prix des séries plus anciennes. Du fait de la rareté de certains millésimes, tout le monde ne pourra être servi. Au-

jourd'hui, les pièces de 1 centime et 2 francs de 1991, tirées à 2 500 exemplaires, s'achètent respectivement plus de 1 000 et 2 000 francs. La 2 francs de 1992, tirée à 65 000 exemplaires, vaut bien moins.

Mais, note Eric Bélivier, « ces pièces n'ont pas fait l'objet de frappes courantes » et ont seulement été diffusées par la Monnaie de Paris, dans des coffrets destinés aux collectionneurs. Ainsi, les négociants proposent près de 300 francs pour le coffret des pièces millésimées 1994 (tirage 3 707 exemplaires), vendu 195 francs à sa parution par la Monnaie de Paris. Reste un ultime recours : la recherche obstinée de pièces rares, usagées, dans les portemonnaies, avec autant de chance d'en dénicher que de gagner le gros lot à la Loterie nationale...

La fortune viendra peut-être d'ailleurs. Les établissements bancaires ont reçu l'autorisation de marquer les billets en francs avant de les retourner à la Banque de France. Ce marquage consiste en un trou dans la zone du filigrane et de deux demi-lunes sur les bords inférieur et supérieur du billet. La détention de tels billets percés sera interdite.

Cependant, les derniers francs-or frappés par la France entre 1933 et 1936, non émis, qui n'auraient jamais dû quitter les coffres de la Banque de France, ne valent-ils pas aujourd'hui, entre 5 000 et 40 000 francs ?

Pierre Jullien

La deuxième monnaie mondiale suscite des convoitises

FRANCFORT

de notre correspondant

Qu'on se le dise : les signes de sécurité ont beau être multiples, l'euro sera contrefait ! Dans la pire des hypothèses, l'arrivée sonnante et trébuchante de la monnaie unique pourrait même, selon les spécialistes, conduire à un regain de créativité des faux-monnaieurs. Pour cette raison, la Banque centrale européenne (BCE) a attendu le 1^{er} septembre avant de dévoiler les billets dont elle a la responsabilité dans le cadre de l'union monétaire. La fabrication des précieuses coupures éparpillée dans les douze pays membres et leur acheminement cet automne sont entourés d'un maximum de précautions pour éviter les fuites. Malgré tout, les services de police de la zone euro s'attendent à une première année très chargée. Pour plusieurs raisons.

D'abord, la phase de transition qui approche va être propice à la mise en circulation de fausses coupures : les faussaires pourraient tenter de profiter du manque de familiarité du public avec les nouveaux billets et leurs signes de sécurité. Bien que gouvernements et banques centrales tentent d'expliquer les caractéristiques de la nouvelle devise, certaines personnes – troisième âge, handicapés, aveugles, enfants, etc. – seront des cibles faciles.

Dans le même temps, les bandes organisées vont avoir tendance à se débarrasser de leurs stocks de billets libellés dans les anciennes monnaies (franc, deutschemark, peseta...). En Allemagne, la Bundesbank a déjà observé une recrudescence de faux deutschemarks depuis le début

2001. « Les banques vont être débordées début 2002. Elles n'auront pas forcément le temps de tout vérifier. Il sera très dur dans les mois à venir d'éviter que de fausses lires soient échangées contre de vrais euros, à Moscou ou ailleurs », affirme un expert.

Passés les premiers mois, l'euro ne sera pas à l'abri de toute attaque. Au contraire, car il ouvre de nouveaux horizons aux faux-monnaieurs. Utilisé par plus de 300 millions de personnes, diffusé dans de nombreux pays hors de la zone, il sera la deuxième devise mondiale, derrière le dollar.

MARCHÉ TRÈS LARGE

« L'introduction de l'euro pourrait donc susciter de nouvelles contrefaçons, car son espace de circulation est très large. Les grandes monnaies, à l'instar du dollar, sont particulièrement séduisantes : elles offrent des "débouchés" supérieurs aux petites », observe Gilles Leclair, directeur des affaires criminelles et financières à Europol, l'organisme de liaison entre les polices européennes. Les criminels implantés dans des petits pays, dont les monnaies n'ont jamais été falsifiées à grande échelle, pourraient se mettre à l'ouvrage, surprenant des autorités locales dépourvues d'expérience en la matière.

Autre difficulté, vu l'intérêt de l'euro, la contrefaçon pourrait provenir de pays non membres de l'Union économique et monétaire. « La contrefaçon extérieure à la zone n'est pas à exclure. L'euro pourrait notamment intéresser les criminels des pays d'Europe centrale, car la devise va remplacer un deutschemark très pré-

sent dans cette partie du continent », explique un dirigeant de la Bundesbank. L'implication de pays tiers devrait donc compliquer l'identification des filières et les enquêtes.

Pour réduire les risques, Europol, la Commission et la Banque centrale européenne (BCE) ont cherché à s'organiser, en lien avec les autorités des pays membres de la zone. « L'objectif est certes d'empêcher la contrefaçon avec les signes de sécurité. Mais en parallèle, il faut rendre la circulation des fausses coupures très difficile », dit Antti Heino, directeur des billets à la BCE. Cette dernière a mis en place, dans des bureaux hautement sécurisés, un centre d'analyse technique des fausses coupures. La petite équipe de spécialistes sera chargée d'étudier les billets suspects que lui enverront ses correspondants dans chaque pays. Ces informations alimenteront une base de données ouverte à tous les partenaires.

Pour l'instant, aucune alerte sérieuse n'aurait été enregistrée. « Nous avons de bonnes raisons de penser qu'il y a déjà des gens au travail, pour faire au plus vite. Il n'y aura pas de génération spontanée de faux-monnaieurs du fait de l'euro, mais il est clair que les spécialistes vont se convertir à la monnaie unique », estime M. Leclair. Des attaques de fourgons blindés transportant des euros ont déjà eu lieu, notamment en Allemagne, dans les premiers jours du pré-acheminement. Ces criminels bien organisés ont probablement déjà eu l'occasion d'étudier de près la monnaie unique. Bien avant le commun des mortels qui doit encore attendre.

Philippe Ricard

Ergonomie, lisibilité, taille : les trois atouts d'un bon convertisseur

Les banques offrent à leurs clients du matériel de qualité souvent inégale. Les commerçants spécialisés proposent pour leur part des appareils aux performances diverses qui coûtent entre 59 et 99 francs. Les plus pratiques disposent d'une fonction « rendu de monnaie »

DEPUIS le mois d'octobre, les francs disparaissent peu à peu des factures, des bulletins de salaires, des relevés bancaires et même des tickets de caisse. Dans les Monoprix, par exemple, le coût de chaque article figure en euros sur le ticket, seul le total est libellé en francs. Le client désireux de vérifier le détail de ses achats dispose d'un convertisseur géant situé près des caisses, mais il est souvent en panne. A la direction, on indique que la caissière est censée prêter son propre convertisseur au client, ou lui en offrir un, s'il le souhaite : 212 000 appareils sont prévus à cet effet et près de 25 000 ont déjà été distribués. Les consommateurs qui n'auront pas cette chance auront intérêt à se munir d'un convertisseur.

Le premier réflexe est de s'adresser à sa banque, mais l'entreprise n'est pas toujours couronnée de succès. Ainsi, la BNP réserve les précieux instruments aux clients « à risques » (personnes âgées ou susceptibles d'être déstabilisées par le passage à l'euro) et offre au reste de sa clientèle une simple carte qui affiche quelques valeurs significatives en francs et en euros. Le Crédit lyonnais ne donne pas systématiquement des convertisseurs, mais diffuse à plus de 2 millions d'exemplaires des tables avec les équivalences. Il est imité par divers commerçants (Carambar, Kiabi) et même par le ministère de l'économie. Ces cartes, légè-

res et peu encombrantes, ont l'inconvénient d'être difficilement lisibles.

Plus sérieusement, le Crédit agricole et la Bred offrent de petits convertisseurs extraplats, de la taille d'une carte bancaire, dont certains servent également de calculette. Au Crédit agricole Ile-de-France, on compte en distribuer 700 000, soit autant que de clients « actifs ».

Fabriqués en grandes séries, ces convertisseurs sont parfois défectueux. Au Crédit agricole, on précise qu'il faut les initialiser sous une source de lumière très vive. A la Bred, deux types de convertisseurs

sont proposés : le premier, élémentaire, de petit format ; et un autre, plus grand, qui calcule le rendu de monnaie. Leur distribution est laissée à l'appréciation du personnel des agences. La Société générale a déjà distribué 3,3 millions de convertisseurs à 75 % de ses clients ; il s'agit de deux modèles de petit format à double affichage, dont l'un fait également office de calculette.

RESPECT DES ARRONDIS

Toutes les machines opèrent de la même manière. On commence par programmer la ligne inférieure de l'écran en francs ou euros, en appuyant sur la touche corres-

pondante. Puis on y inscrit la somme à convertir à l'aide du pavé numérique ; l'équivalent en francs ou en euros apparaît instantanément sur la ligne supérieure. « Les deux critères d'un bon convertisseur sont d'une part la gravure en mémoire du taux de l'euro, et d'autre part le respect des arrondis. Autrement dit, il faut que la somme affichée soit la même lorsqu'on convertit en euros un montant en francs, puis lorsqu'on reconvertit en francs le montant en euros », explique-t-on à la FNAC.

Les convertisseurs se différencient par le format, la taille et la conception de l'affichage (deux

écrans distincts, l'un pour les euros, l'autre pour les francs, ou un seul écran à deux lignes), la commodité des touches, ainsi que le mode d'alimentation (solaire ou à piles).

Dans les rayons spécialisés, on trouve essentiellement des convertisseurs de format 12 x 8 centimètres, avec calculette intégrée, capables d'afficher huit chiffres et deux décimales ; chez Hi-Tech, deux références, l'un avec couvercle rabattable et l'autre sans couvercle, mais avec des touches plus grandes : de 8,99 € (59 F) à 10,67 € (70 F). La marque Truly en propose un pour 8,99 € (59 F).

Chez Texas et chez Hi-Tech, on trouve des convertisseurs de bureau de plus grande taille (12 x 12 cm) pour 15,09 € (99 F). Lexibook et Firstline proposent également des convertisseurs vendus dans les supermarchés, mais difficiles à tester, car ils sont en pack.

PETITE TAILLE PEU PRATIQUE

Quant au convertisseur porteclefs « Europocket » (chez Oregon), de forme ronde qui tient dans le creux de la main, vendu 9,91 € (65 F), il est attrayant au premier abord, mais de maniement peu commode : il faut appuyer à plusieurs reprises sur une molette pour afficher les sommes. A réserver à la conversion des petits montants. A chacun de choisir en fonction de ses critères : ergonomie, lisibilité, encombrement.

Mais, dès que les euros feront leur apparition sous forme de pièces et de billets, et pendant la période délicate de six semaines où devraient coexister les deux monnaies, la machine servira à vérifier les arrondis, et à s'assurer que le commerçant qui a rendu des euros contre un paiement en francs n'a pas commis d'erreur. Actuellement, les convertisseurs équipés de la fonction « rendu de monnaie » commencent tout juste à être commercialisés.

Michaëla Bobasch et Françoise Lazare

Avantages et garanties

● Non-voyants

Les personnes aveugles et malvoyantes pourront se procurer des appareils adaptés. Le ministère de l'économie et des finances a fait fabriquer 100 000 convertisseurs à restitution vocale (marque Euroka, fabriqués par Columbia Finances). De dimensions restreintes (11,5 x 7 cm), ils pèsent 85 grammes et sont équipés d'un écouteur avec modulation du son et de la fonction « rendu de monnaie ». Ils seront distribués gratuitement en novembre. On les trouvera également dans le commerce, pour environ 15,24 € (100 F).

Un autre appareil, appelé Lison, a été conçu par la société Daumas Informatique. De format rectangulaire, il mesure 10 x 16 cm, comporte des touches en braille, un retour vocal, la fonction « rendu de monnaie » et pèse 200 grammes. Il sera vendu moins de 45,73 € (300 F).

● Publics fragiles

Près de 1 200 000 convertisseurs à larges touches avec la fonction « rendu de monnaie » sont destinés aux personnes handicapées mentales, physiques ou défavorisées économiquement. Ils seront distribués par le canal des associations humanitaires et caritatives : Secours populaire, ATD Quart Monde, Restaurants du

cœur, Secours catholique, Emmaüs, Unapei, Fédération nationale des sourds de France. Cet appareil de marque Euroka mesure 12,5 x 7 cm, avec un écran de 5,5 x 3 cm, et double ligne avec affichage simultané francs/euros. Il sera également vendu dans le commerce moins de 7,62 € (50 F).

● Label

Les convertisseurs doivent comporter le label « conforme au règlement CE n° 1103/97 », qui garantit le respect de la règle des arrondis et du taux de conversion.

● Convertisseur sur Internet

Le site <http://fxtop.com/fr> offre l'avantage de convertir les euros en dollars et en yens, et inversement.

● Avec rendu de monnaie. Un petit euroconvertisseur (6 x 9,5 cm) pourvu de la fonction rendu de monnaie, baptisé « X-Change », est disponible sur commande auprès de la société Cecop, pour 7,47 € (49 F) + 3,05 € (20 F) de frais de port. On le trouvera aussi dans les commerces de proximité (librairies, papeteries). Renseignements : Cecop, 24, rue Thomas-Edison, 92130 Gennevilliers ; tél : 01-40-85-47-35. L'« Eurette », autre convertisseur avec rendu de monnaie (société Fimor) sera disponible chez les buralistes. Il existe en deux modèles, « Mono devise » format carte de crédit 6 € (39,30 F) et « No Problemo » (15 x 6 cm) pour 25 € (163,97 F) le lot de deux.

JEUX

Quand le Monopoly remplit une mission pédagogique et ludique

AVANT DE POUVOIR vraiment manipuler des billets en euros, rien n'interdit d'apprivoiser la nouvelle monnaie en jouant. Parker, la filiale du numéro deux mondial du jouet Hasbro, propose depuis Noël 1999, parmi les différentes versions du célèbre Monopoly (le Monopoly-Pokémon, le Monopoly-Footballeurs...), un Monopoly-euro qui ne peut qu'amuser néophytes et connaisseurs de l'Europe. Certes, quelques erreurs et approximations sont flagrantes. Mais la géographie de l'espace européen n'est-elle pas encore très mouvante ?

Ainsi, au cœur du plateau de jeu, figure la ville de Genève, alors même que la Suisse a toujours manifesté son dédain pour l'univers bruxellois. Quant au futur élargissement de la zone euro, Parker l'a déjà intégré puisque les villes de Riga (Lettonie), Vilnius (Lituanie), Sofia (Bulgarie) et Bucarest (Roumanie) ont chacune droit à une « carte de communauté ». Mais où sont donc passées Prague (République tchèque), Tallinn (Estonie) et Lubljana (Slovénie), sans doute les

prochains pays à entrer dans l'euro-land ? Et La Valette (Malte), Istanbul (Turquie) ? Sans doute pas assez ludiquement correctes.

« Nous avons tenté de nous référer à l'imaginaire des Européens, mais nous avons un impératif de 22 cases », reconnaît Muriel Gaspard, chef de produit chez Hasbro France. Le nombre de pions, limité à 8 (un par joueur), permet de choisir entre la tour Eiffel (Paris), le Manneken Pis (Bruxelles), l'abbaye de Westminster (Londres), la tour de Pise (Italie), la Porte de Brandebourg (Berlin), l'Acropole (Athènes), la Sagrada Familia (Barcelone) et un moulin à vent néerlandais.

AÉROPORT À VENDRE

Vilnius, ville la moins chère, est à vendre pour 60 € seulement ; Paris, la plus chère, pour 400 €. Les responsables d'Hasbro rappellent que les deux villes les plus luxueuses, Paris et Berlin, sont avant tout les capitales des deux pays initiateurs de l'idée européenne. Paris est donc à l'honneur, à la place de la

rue de la Paix, dans la version française, le site de Roissy-Charles-de-Gaulle figure même parmi les quatre aéroports proposés à l'achat, en remplacement des gares parisiennes. Et si le classement des villes sur le plateau reflétait la richesse réelle de chaque pays, alors Luxembourg figurerait largement en tête.

Quant aux billets, sans lesquels le Monopoly ne serait pas, ils ressemblent fort aux véritables coupures, en plus petites. Celles de 200 € ont

été omises, il existe seulement des pièces d'un euro, mais il reste largement de quoi s'amuser. Visible-ment, le jeu plaît : 140 000 exemplaires de cette nouvelle édition devraient être vendus en 2001, pour 240 F (36 €). La vente est simultanément assurée dans neuf autres pays européens.

Le distributeur français Joué Club propose de son côté plusieurs jeux-euro, parmi ses milliers de références. « Euroland » (Dujar-

din, 200F, 30 €) propose des vacances imaginaires en Europe. Pour 15 € (99 F), le client peut aussi se procurer « L'Argent de poche », ou « EuroFamily » (BD2Games). « Pour l'un comme pour l'autre, l'objectif est le même : manipuler les nouveaux billets et pièces de monnaie. Les prix des produits sont réels, pour s'habituer à l'euro », note Michel Dupuis, responsable des jeux de société du groupe Joué Club.

SOIXANTE JEUX ÉDUCATIFS

Un mois avant Noël et la consécration de l'euro, il est également possible de se procurer de petits sachets d'euros fictifs (made in Spain), à la valeur réelle de 100 F (15,24 €). Les petits (6-9 ans) pourront s'exercer à lire l'ouvrage illustré *Mon premier euro* (Myade, 12,8 €), ou consulter d'autres livres simples destinés à l'apprentissage. Pour les plus expérimentés, « de 8 à 108 ans », existe un autre jeu de tapis, « Jeurope » (250 F, 38 €, La mèche rebelle Editions), qui fera de ses joueurs de vrais experts de l'Union européenne. Ils appren-

dront par exemple que le bois est la principale ressource de la Suède, ou que les députés finlandais sont élus pour quatre ans. L'INC (Institut national de la consommation) donne sur son site www.conso.net les références d'une soixantaine de ces jeux éducatifs, pour petits et grands. Du côté des jeux vidéo, l'une des filiales de Vivendi Universal Publishing, en charge des jeux, commercialise depuis un an le logiciel « Adi euro » (15 €), du nom d'un petit extraterrestre qui présente, au travers de quizz, de petits films et d'une mini-encyclopédie l'euro et l'histoire de l'Europe.

Si les jeux sont nombreux, les produits dérivés (stylos, tee-shirts, etc.) sont encore rares. Ils apparaîtront sans nul doute après la mort du franc. Il n'est tout de même pas exclu de pouvoir déjà dénicher des tasses ornées de la Pierre et Marie Curie, l'actuel billet de 500 francs, ou bien des présentoirs permettant de classer deux types de pièces.

José Barroso et Françoise Lazare

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Dépêchez-vous de les dépenser avant qu'ils ne disparaissent. Plus lourds que les précédents, attention de ne pas les dépenser trop vite. - II. Va aussi disparaître de la circulation. Ne lâche pas facilement. - III. Du fric ou du flouze, qu'importe le changement. Ouverture à l'anglaise. - IV. Bientôt à notre table. Du liquide pour circuler. - V. Associée à la Vilaine. Verser sa part. - VI. Rejette. Merveilleuse jeune fille. Placées en Suisse. - VII. En

service. Aura de la promotion en fin de parcours. Située. - VIII. Rien ne va pour elle. Vient de partir. - IX. Déjà majeur à la naissance. Cercles de jeux. - X. Courant. A l'aïe.

VERTICALEMENT

1. Eux aussi vont disparaître de la circulation. Circule chez les Grecs. - 2. Ne circulent plus pour cause de folie. Continueront à circuler le temps que l'Angleterre fasse ses comptes. - 3. Cercle intime. Graduée au milieu. - 4.

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Fait circuler beaucoup d'argent dans le milieu. Dans les fonds de la Manche. - 5. Lettres d'Allemagne. A connu les sous, les anciens et les nouveaux francs. - 6. Valait un sou. Ne valent rien du tout. - 7. Il faut beaucoup d'argent pour les assurer convenablement. - 8. Préposition. Met toutes les pendules à l'heure. La boulangère en aurait, VGE en voulait. - 9. Font rêver le monde. Bon rapport une fois retourné. - 10. Fais glisser. Interprète nos pensées. - 11. Très ou trop chère. - 12. Dans la poche du Nippon. Mettons-les toujours de notre côté et tout ira mieux.

Philippe Dupuis

SOLUTION

Horizontalement
1. Francs, Euros. - II. Lire, Observer. - III. Oseille, Open. - IV. Francs, Euros. - V. Lire, Observer. - VI. Lire, Observer. - VII. Lire, Observer. - VIII. Lire, Observer. - IX. Lire, Observer. - X. Lire, Observer. Verticalement
1. Francs, Euros. - II. Lire, Observer. - III. Oseille, Open. - IV. Francs, Euros. - V. Lire, Observer. - VI. Lire, Observer. - VII. Lire, Observer. - VIII. Lire, Observer. - IX. Lire, Observer. - X. Lire, Observer.

AFFAIRE DE LOGIQUE

Les prix psychologiques

POUR le passage à l'euro, conformément aux recommandations du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, ce magasin de décoration décide pour chacun de ses articles de faire une conversion pure et simple. Le prix en francs (qui ne dépasse jamais 1 000) est divisé par 6,55957 et arrondi au centième le plus proche pour donner le prix en euros. Evidemment, il est rare que le résultat tombe « juste ». Une exception toutefois : une lampe, qui vaut à la fois un nombre en-

tier de francs et un nombre entier d'euros. Quel est son prix ? Autre préoccupation du commerçant : nombreux étaient les prix « psychologiques » en francs de la forme « N francs et 95 centimes », où N est un entier. Combien d'entre eux se convertissent en prix « psychologiques » en euros (un nombre entier d'euros et 95 centimes d'euro ?).

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2001

Réponse :

La lampe vaut 551 francs qui se convertit en 84 €. Deux prix « psychologiques » en francs sont aussi des prix « psychologiques » en euros : 84,95 francs qui se convertit en 12,95 € ; 652,95 francs qui se convertit en 99,55 € ; Si une calculatrice peut s'avérer utile, on peut aussi obtenir « à la main » ce « les parties décimales. Ainsi, on constate que la traduction en francs de 100 € se termine par ,957 et que celle de 16 € se termine par ,95312. Il est alors aisé de conclure que la différence, soit 84 € 84 €, s'arrondit en un entier.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gungsborg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Huit pièces, sept billets

Revue de détail du nouveau porte-monnaie européen

LA SINGULARITÉ de l'euro s'affiche aussi, et peut-être surtout, à travers la connaissance physique des pièces et des billets. Courant novembre, les citoyens français ont déjà presque tous vu des kits de pièces, même si elles étaient en plastique. Ils ont aussi eu connaissance de la présentation officielle du billet d'euro, assorti de son arsenal de sécurisation. Mais, à la mi-novembre, la vue d'un fonctionnaire bruxellois exhibant un vrai billet en euros suscitait encore l'émoi.

Au-delà des motifs, la gamme des sept billets d'euros se distingue surtout par la taille et le ton de chacune des coupures, sept fois différentes. Du tout petit 5 € (gris, 120 mm de long) au très grand 500 € (violet, 160 mm), en passant par le 10 € (rouge, 127 mm), le 20 € (bleu, 133 mm), le 50 € (orange,

140 mm), le 100 € (vert, 147 mm) et le 200 € (brun-jaune, 153 mm).

Il est peu probable, au moins en France, que les citoyens auront en main des violets (3 279,79 francs) – la Banque de France n'en fabrique d'ailleurs pas, pas plus que des bruns –, mais ils parleront probablement de verts lorsqu'il s'agira du prix d'un poste de radio ou de rouge pour un baril de lessive.

LA NOUVEAUTÉ POUR LA FRANCE

La nouveauté touche aussi les 8 pièces de monnaie (1, 2, 5, 10, 20, 50 centimes et 1 ou 2 euros). Leur dimension et leur couleur varient aussi, mais les plus petites pièces (1, 2 et 5 centimes d'euro) sont cuivrées, une nouveauté pour la France. Le cuivre, réputé antibactérien et entièrement recyclable, est largement utilisé dans les nouveaux

alliages métalliques utilisés pour les pièces. Celles de 10, 20 et 50 centimes d'euro sont jaunes, comme les petites pièces françaises, mais ce n'est pas de la « mitraille » : leur valeur varie de 66 centimes de francs à 3,28 F. Les deux plus grosses pièces (1 et 2 €) sont non seulement plus grandes, d'un diamètre de 25 mm environ, mais bicolores, comme les pièces françaises de 10 et 20 francs. Attention à ne pas confondre les pièces d'1 euro avec celles de 10 F, assez semblables.

Les pièces de monnaie se distinguent d'un pays à l'autre, puisque l'une de leur face comporte un motif national, la Marianne, la Semeuse et un Arbre de la liberté pour les francs. Elles pourront circuler dans l'ensemble de la zone.

Françoise Lazare

LES BILLETS EN EUROS



5 euros (32,80F)



10 euros (65,60F)



20 euros (131,19F)



50 euros (327,98F)



100 euros (655,96F)

Quatre dates clés

14 décembre : achats possibles, pour 100 francs, des sachets (kits) de pièces « premiers euros ».
1^{er} janvier 2002 : les billets (au moins 20 € et 50 €) seront dans les distributeurs.
17 février : à minuit, le franc n'aura plus cours légal.
30 juin : fin de l'échange francs/euros dans les banques et à La Poste.



200 euros (1311,91F)



500 euros (3 279,79F)

LES PIÈCES EN EUROS FACES COMMUNES



LES FACES NATIONALES SPÉCIFIQUES D'UN EURO




CHÉRI
 C'EST AFFREUX,
L'EURO
 ARRIVE ET JE N'AI
 PLUS RIEN À ME
METTRE.


 UN DIAMANT EST ÉTERNEL

 The Forevermark[™] marques déposées. www.forevermark.com

« T'as pas un roeu, j'veux me faire du roro »

LE PASSAGE à l'euro ne va pas seulement modifier nos références monétaires. Il va aussi remettre en question notre vocabulaire de l'argent. Autrement dit – soyons francs – notre argot du pognon. En janvier prochain, les adolescents demanderont peut-être : « T'as pas un euro pour acheter le pain ? », mais il ne fait pas de doute que des synonymes apparaîtront, tant les formules argotiques s'imposent avec naturel et spontanéité dès lors qu'il s'agit de parler argent (ou sexe, d'ailleurs).

La valeur d'échange ne se mesure pas seulement en francs. On paye aussi en balles, en briques, en sacs, en patates ou en bâtons, mais rien ne permet d'affirmer que ces expressions courantes passeront le cap de l'euro. Demain, « 10 balles » seront peut-être 10 euros. Sauf qu'il ne s'agira plus des mêmes « balles », puisque leur pouvoir d'achat sera six fois et demi supérieur.

Or cette simple transposition linguistique va se heurter à des obstacles éventuellement insurmontables. Demander « T'as pas 10 balles ? », ce sera réclamer l'équivalent de 65 F, et « T'as pas une balle ? » (ou « un balle ») ne sonne peut-être pas assez bien pour s'imposer.

De même que les Américains ont leurs « bucks » (dollars) et les Britanniques leurs « quids » (livres), les Européens de la zone euro réussiront peut-être à s'inventer un ar-

got commun pour désigner leur monnaie commune. Les personnages figurant sur certains billets en francs ont donné leur nom à une comptabilité omniprésente dans le folklore des romans de « Série noire » (*Une valise pleine de Pascals*). Les ponts célèbres mis en scène sur les billets pourront toujours servir de source d'inspiration. Pour les centimes d'euro, il faudra voir. En attendant, les habitués du verlan, qui ont renoncé devant le mot franc, imprononçable dans leur jargon, assaisonneront peut-être à leur sauce la nouvelle monnaie, dont les deux syllabes se prêtent davantage au jeu.

PASSER LA RAMPE

D'après les experts, « roeu » sonne mal, mais pourrait passer la rampe. « Roro », plus seyant, désigne déjà l'or... Les paris sont donc ouverts. On peut se pencher de la même manière sur le devenir de la brique, de la plaque, de la patate et du bâton, tous trois synonymes de 10 000 F, une somme « réaliste », alors qu'une patate d'euros (l'équivalent de 65 595,70 F) induit un complet changement d'échelle et une unité de valeur plus éloignée du salaire moyen et de la vie quotidienne. A moins que l'on popularise la demi-patate en euro ou que surgisse une expression inédite.

« Un argot de l'euro va forcément se constituer, mais personne ne sait à quoi il ressemble-

ra, car la langue est terriblement capricieuse, et les mots nouveaux arrivent sans prévenir », avertit Josette Rey-Debove, codirectrice de la rédaction du dictionnaire Le Robert. « Le nouveau vocabulaire va se forger progressivement, ajoute Jean-Pierre Goudailler, universitaire et auteur de *Comment tu t'achates* (éditions Maisonneuve et Larose). Tout dépendra des repères symboliques – ce que l'on peut acheter avec un euro, par exemple –, mais aussi du milieu – celui de la finance ou du rap – qui saura inventer les termes qui s'imposeront. »

Les lexicologues n'ont pas encore repéré l'émergence d'un nouveau vocabulaire lié à l'arrivée de l'euro qu'ils promettent au franc non pas l'oubli, mais une retraite paisible. « Un nombre étonnant de monnaies perdurent dans notre vocabulaire, note Michel Legrain, directeur général adjoint de Larousse. On parle du denier du culte, on a plus une thune et on s'ennuie à cent sous de l'heure. »

Très en vogue dans le parler jeune, l'expression « coincer de la maille » – littéralement « se faire de l'argent » – vient de fort loin. Plus petite monnaie en circulation sous les Capétiens, la maille était l'équivalent d'un demi-denier. Aujourd'hui vieillie, la locution « trois francs six sous » nous paraîtra bientôt délicieusement désuète.

Jean-Michel Normand

DESIGN Les sept coupures qui seront mises en circulation le 1^{er} janvier 2002 et les pièces qui les accompagnent sont issues de concours de graphisme internationaux, organisés par

l'Institut monétaire européen. ● **POUR LES BILLETS**, le lauréat, Robert Kalina, graphiste à la Banque nationale d'Autriche, explique au *Monde* le sens de son travail et les con-

traintes de son métier. ● **SA SÉRIE** évoque, par des portes et des portails, les principaux styles d'architecture européens, de l'Antiquité à nos jours. Sur l'autre face, il a tracé des

profils de ponts, signe d'union. ● **POUR LES PIÈCES**, le côté européen est dû au Belge Luc Luyx, de la Monnaie royale, tandis que chaque pays est libre de frapper l'autre côté à ses

effigies. ● **LE LOGO** reste un symbole fort, tracé à partir de la lettre grecque Epsilon et barré de deux traits, qui est apparu, sur l'initiative de la Commission européenne, à Dublin, en 1996.

L'euro a une signature graphique forte : son logo

Issue de concours jugés en 1996 et en 1997, et validée par des enquêtes auprès des futurs utilisateurs, la création des billets et des pièces en euros a dû ménager les susceptibilités nationales, d'où un design de consensus. Conçu autrement, le graphisme du E est, lui, un vrai symbole

ADIEU DESCARTES, Erasme, Shakespeare, Galilée ! Adieu Rosa Luxemburg, Maria Callas ou Claudie Haigneré ! L'euro de janvier 2002 n'affichera pas figure humaine. Les dernières coupures que Robert Kalina, graphiste à la Banque nationale d'Autriche et lauréat du concours organisé en 1996 pour la monnaie unique, a dessinées pour son pays natal ont le visage d'une militante féministe, Rosa Mayreder, à 500 schillings, et d'un scientifique, Karl Landsteiner, qui affiche le double.

Ces deux personnages circulent depuis 1997. Comme nos chers Pierre et Marie Curie, 500 francs à eux deux, ils auront eu la vie courte. Car, durant le même temps, le même Robert Kalina avait su, accroché à son écran de Macintosh, mettre en forme l'idée qui allait faire de lui un auteur à succès : qui peut se vanter d'être édité en un jour à 14,5 milliards d'exemplaires ?

De cette série de sept coupures, de la quasi-centaine de pièces différentes (Europe côté pile, pays côté face), ou du signe graphique promu par l'Union européenne, quelle image voudra-t-on retenir comme la plus fortement expressive d'une Europe en route vers son cinquantième ?

IMPRIMEURS SORCIERS

Le billet, d'abord. De même que le lauréat s'efface derrière ce travail hautement codifié, que des brigands impatients s'acharnent sans doute à déjouer, de même, sous leur allure d'images pour enfants sages, ces vignettes sont-elles de véritables coffres-forts. Si les banques centrales, sachant la monnaie unique en route, ont tout de même honoré, in extremis, quelques gloires nationales, c'était surtout pour préparer leurs imprimeurs sorciers et leurs ingénieurs en verrous invisibles à la compétition technologique.

En France, l'apparition du Saint-Exupéry, à la fin de 1993, inaugura ce dernier round. L'artiste franco-suisse Roger Pfund, qui venait de moderniser l'Helvétie (Le Corbusier et ses lunettes, le tout pour 10 francs, c'est donné !), innova avec le billet-rébus : Cézanne, pommes, palette et paysage ; Saint-Ex, Petit Prince, avion et boa...

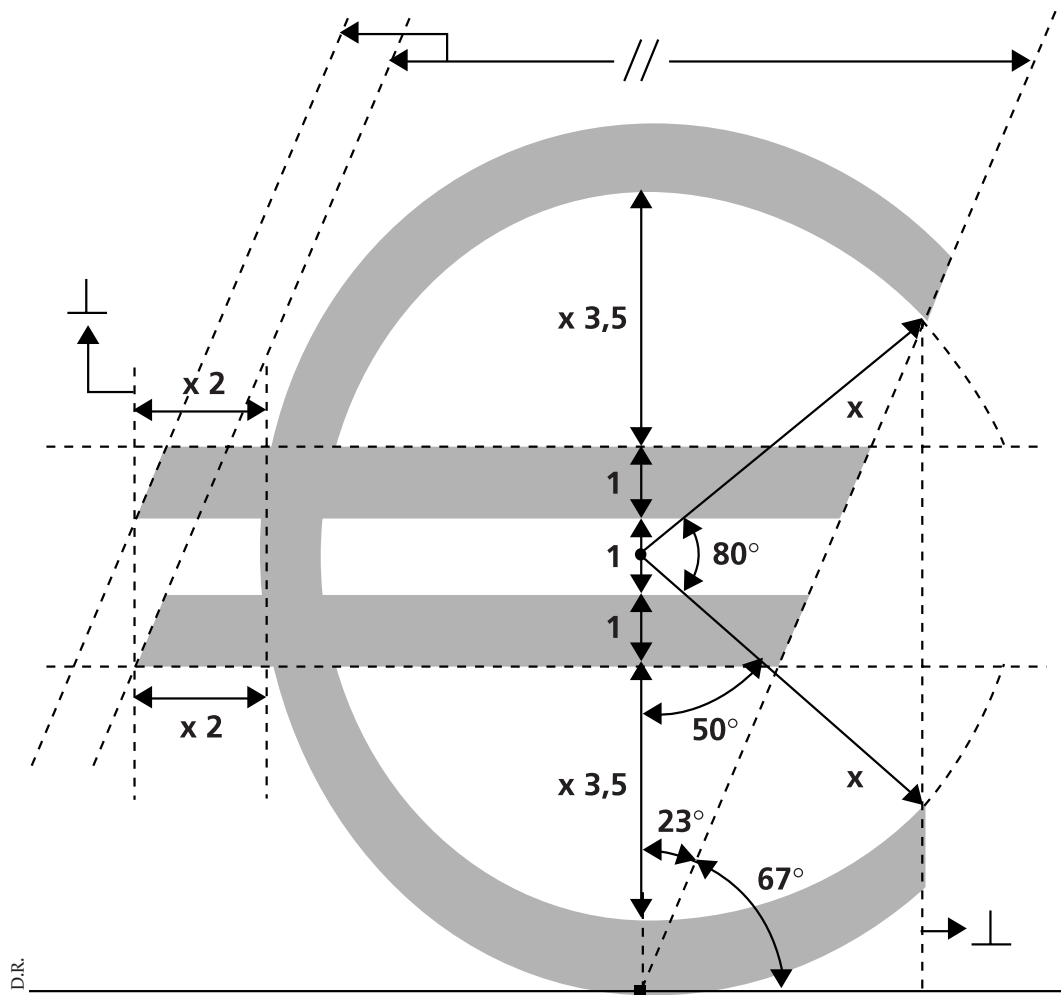
Par jeu, et pour multiplier les pièges graphiques. Nul ne doute que l'euro nouveau n'en soit, lui aussi, truffé. Mais ce qui s'est perdu en route, au-delà des allégories chères au XIX^e siècle et des hommes illustres chers à la seconde moitié du XX^e siècle, c'est une promesse de familiarité (on ne dira plus le Pascal, mais dira-t-on une liasse de « baroque » ou une valise de faux « pont de Normandie ») avec l'usager. Et pour l'œil, une certaine profondeur graphique, une perspective.

Bottin graphique

● **Robert Kalina**, né à Vienne (Autriche) en 1955, graphiste diplômé, fonctionnaire à la Banque nationale d'Autriche depuis 1976, est le lauréat du concours international lancé pour les premiers billets libellés en euros, dont le résultat a été proclamé à Dublin en décembre 1996.

● **Luc Luyx**, né à Alost (Belgique) en 1958, dessinateur-concepteur à la Monnaie royale de Belgique, auteur de nombreuses médailles et monnaies, a remporté le concours pour le dessin de la face européenne des pièces, décision annoncée à Amsterdam en juin 1997.

● Les gravures des euros frappés par la France sont dues à Fabienne Courtiade, pour la Marianne (1, 2, et 5 cents) ; à Laurent Jorio, pour la Semeuse (10, 20 et 50 cents) ; à Joaquim Jimenez, pour l'arbre et la devise républicaine (1 euro et 2 euros).



Des portes pour exprimer l'ouverture, des ponts pour figurer le lien. Classique, roman, gothique, renaissance, etc. Le message est simplissime. Prudence et politique... Déjà, avec leur fond de carte géographique, les concepteurs ont ouvert le bureau des plaintes : s'étant vu réclamer les îles Shetland, il leur a fallu ajouter les Baléares, même si, au final, on ne distingue ni les unes ni les autres.

Pour la familiarité, il faut faire confiance aux générations montantes, déjà sensibles aux coloris de berlingot de l'euro nouveau. Quant au manque de perspective graphique, cette platitude du dessin, qui s'ajou-

te à des symboles affadis, reformattés, scannés puis corrigés par le truchement de l'ordinateur, il préfigure une sorte de mondialisation du trait, un profond manque de caractère. Pouvaient-ils en être autrement ?

On imagine l'embarras communautaire devant le choix d'images parlantes. A part les étoiles du drapeau européen sur fond bleu, comment l'Europe pourrait-elle dessiner d'une seule main ? Comment, désireuse de ne froisser personne et de conduire en bon ordre les nations à déposer au musée leurs lires, leurs florins ou leurs drachmes, l'institution peut-elle définir un nouveau symbole de puissance dynami-

que ? Comment marier force de conviction et consensus ? Comment emporter l'adhésion des citoyens ? Un retour rapide sur le processus de décision réserve quelques surprises. Le design des billets et celui des pièces ont fait l'objet de concours hautement sécurisés. Jugés en 1996 et en 1997, ils mettaient en lice des projets dont les auteurs étaient recommandés par chaque institut d'émission mais pouvaient être indépendants.

Pour les billets, quarante-quatre esquisses rendues anonymes furent proposées à un jury international d'experts en communication ou en graphisme qui en retint dix (cinq

Lancé lors du conseil européen de Dublin, en décembre 1996, ce graphisme symbolise la nouvelle monnaie, son vrai « visage ». Inspiré de la lettre grecque epsilon, référence à l'Antiquité, les deux traits parallèles, qui rappellent d'autres monnaies prestigieuses, le dollar ou le yen, devaient représenter « la stabilité de l'euro ». Ce logo est dû à l'initiative de la Commission européenne, alors présidée par Jean Santer, et du commissaire à l'euro, Yves-Thibaut de Silguy. Il n'apparaît pas sur les pièces dessinées par le Belge Luc Luyx mais on le trouvera en filigrane sur la version finale des billets, dessinés par l'Autrichien Robert Kalina, dont le projet, dévoilé à Dublin, suscita justement cette création.

pour la série Moderne-abstrait, cinq pour la série Epoque et styles), puis soumise à un panel de citoyens européens. Après la désignation du lauréat, annoncée au Conseil européen de Dublin en décembre 1996, commença la mise au point détaillée.

Les pièces, ensuite. A l'issue d'un autre concours, aussi bien verrouillé, a émergé, lors du Conseil européen du 13 juin 1997, le projet d'un employé de la Monnaie royale de Belgique, Luc Luyx, quarante-trois ans, qu'on pourrait surnommer Lucky Luke en hommage à un autre artiste de son pays. Chiffres inclinés comme par le vent de la cour-

se, une fine ramure de lignes droites pour réunir les pays et situer l'Europe dans le monde, son dessin a remporté les suffrages. Du jury et du public, puisqu'un panel de citoyens lui accorda, selon les informations officielles, 70 % de satisfactions. Sans oublier le vote des malvoyants, qu'il ne saurait être question de négliger, qui ont apprécié la clarté du tracé et son relief rassurant.

Rien de formidablement imaginaire pourtant ne distingue cette série de pièces qu'il sera toutefois amusant de collectionner puisque les pays ont pu loger sur le côté face, chacun selon son vœu, quelques rois, une reine, ou une Semeuse républicaine...

EMBÛCHES PRÉVISIBLES

Ces précautions et ces embûches prévisibles étant admises, il est réconfortant d'apprendre que le signe fort, le seul graphisme franchement déterminé, celui du E de euro, est né dans l'urgence. Dû à la Communauté européenne, à Bruxelles, autour du commissaire européen chargé de l'euro, Yves-Thibaut de Silguy, il a été imaginé à l'approche du conseil de Dublin, où allait, en décembre 1996, être dévoilé par Jean Santer, président de la Commission, les résultats du concours organisé par l'Institut monétaire. Jean-Pierre Malivoir, « M. Euro » à Bruxelles, et deux consultants, le Belge Alain Billet et le Français Jean-Bernard Blatrier, l'ont mis au point. Soumis à une rapide enquête d'opinion, le graphisme retenu allait orner, à Dublin, tee-shirts et écharpes. L'affaire était lancée, le succès suivit et la référence graphique, absente des pièces, va apparaître en filigrane sur les billets. Comme autrefois, les visages...

Équilibré et dynamique, le E est barré de deux traits horizontaux, signe de « stabilité », en coussinage graphique avec le dollar, le yen et la livre. Un trait de confiance en soi, qui, en matière monétaire, pourrait être le commencement de la foi des autres.

M. Ch.

Robert Kalina, graphiste à la Banque nationale d'Autriche

« Le choix des pastels est dû à des critères de sécurité, ils sont beaucoup plus difficiles à imiter »

ROBERT KALINA a gagné en 1996 le concours pour le design des euros-papier. Agé de quarante-six ans, employé de la Banque nationale d'Autriche, où il est entré dès l'obtention, en 1976, d'un diplôme de graphiste, il est le concepteur de ces billets que les Autrichiens nomment déjà les « kalinas ». Interrogé au téléphone, courtis et précis, il répond à nos questions, sans se départir de la réserve discrète qui sied à un agent tenu au secret par la nature de l'œuvre en question.

« Vous êtes le lauréat du concours organisé par l'Institut monétaire européen pour la conception des billets en euros. Quels étaient les thèmes proposés aux concurrents ?

— Les concurrents avaient le choix entre « Abstrait-moderne » ou « Epoque et styles en Europe ». J'ai préféré le second. En illustrant le patrimoine commun de l'Europe et en rappelant l'histoire à travers celle des styles architecturaux, j'ai proposé une série de portes ou de portails, signes d'ouverture. Sur l'autre face, les ponts, du plus ancien au plus contemporain, expriment l'idée de liens entre les nations et entre les hommes.

— L'absence de visages ou de silhouettes humaines était-elle une contrainte impérative ?

— Non, il était permis de dessiner des visages ou des personnages, mais ils ne devaient pas appartenir à des figures connues ou identifiables. J'ai été l'un des rares à ne pas choisir de représenter des personnages. De toute façon, je savais aussi que les des-

sins seraient retravaillés en fonction des contraintes techniques et des normes de sécurité. Pour l'architecture et les ponts, les modèles initiaux existent. Mais le travail ultérieur a consisté à gommer toute indication qui permette de les situer exactement.

— Si l'on regarde les portails, on devine dans votre exemple de style roman, une forte inspiration venue du sud de la France ?

— Mais non, on trouve de tels exemples aussi dans d'autres pays d'Europe. Pour mes premières esquisses, j'ai pioché dans des livres d'architecture, mais tout a été retravaillé sur l'ordinateur.

— Aviez-vous tenté le même exercice avec des figures humaines ?

— Pas du tout. Je pensais qu'avec un visage anonyme le billet n'aurait aucune valeur...

— Pour les « portes » du XIX^e siècle (fer et verre) et surtout pour le XX^e siècle (encore plus de verre), vous semblez embarrassé. Vos images s'appauvrissent et perdent toute profondeur...

— C'est possible, mais il est très difficile de trouver un style moderne qui soit typique tout en étant sans visage. Il n'y a pas de modèle dominant à notre époque. J'ai voulu montrer le métal et le verre qui sont utilisés aujourd'hui.

— Faut-il pour autant tracer une façade sans relief alors que les époques précédentes sont illustrées par de véritables monuments... Avec le mouvement moderne et le Bauhaus, ce siècle ne manque pas de références architecturales avec caractère...

— Sans doute, mais il y avait le risque de l'attribuer à un architecte nommé, ou à un pays. Et puis ce n'est pas à moi d'inventer le bâtiment-type du XX^e siècle, je ne suis pas architecte...

— Quelles sont vos affinités avec l'histoire de l'art ?

— L'un de mes grand-pères était ébéniste. Personnellement, j'apprécie l'art du début du siècle vien-



ROBERT KALINA

nois, Klimt, Egon Schiele, et bien sûr les peintres impressionnistes.

— Pourquoi avoir retenu des teintes pastel ?

— Pour ma part, j'aime la diversité des styles nationaux. J'aime beaucoup les billets néerlandais, qui ont des couleurs très vives. Le choix des pastels est dû à des critères de sécurité, ils sont beaucoup plus difficiles à imiter.

— Les Suisses, notamment dans la série la série due à Roger Pfund, utilisent des tonalités soutenues. Seraient-

ils moins soucieux de sécurité ?

— Non, pas du tout, mais ils privilégient d'autres « clés » de protection. Et la mise au point de leurs billets a été extrêmement longue.

— Quel sentiment vous inspire le fait de contribuer à la monnaie unique ?

— C'est passionnant de travailler à un tel moment historique. Je crois sincèrement qu'il est dans l'intérêt

« En architecture, il n'y a pas de modèle dominant à notre époque. J'ai voulu montrer le métal et le verre qui sont utilisés aujourd'hui »

des Européens de se rapprocher et que la monnaie peut y aider. Déjà, les enfants vont grandir avec des pièces différentes venues de tous les pays...

— Quelles sont vos relations avec le monde du graphisme européen ? Quelle est votre formation ? Avez-vous voyagé ?

— J'ai été formé, après l'école, par mon prédécesseur à la Banque, le professeur Roman Hellmann. J'ai rencontré d'autres graphistes, à l'occasion, et travaillé quelques mois avec Gulielmo Savini à la Ban-

que d'Italie. Depuis 1997, notre travail a fait l'objet de nombreuses discussions, mais cela reste aussi un processus très protégé, confidentiel. J'ai beaucoup circulé à l'occasion des mises au point de l'impression des billets : à Francfort, bien sûr, et dans une dizaine d'imprimeries en Europe, où sont fabriquées les coupures. Il fallait harmoniser le mieux possible le produit final.

— Il pourrait y avoir des nuances ?

— Infimes évidemment, et non perceptibles par un œil non professionnel !

— Avez-vous des préférences parmi les monnaies actuelles, selon leur caractère national ?

— Je trouve que les lires sont très artistiques, très italiennes ; les florins très modernes, j'aime beaucoup leurs couleurs intenses.

— Et les billets français, notamment les plus récents qui ont été dessinés par le graphiste franco-suisse Roger Pfund ?

— Ils sont très bien, mais il me semble que les anciens billets français étaient plus français...

— Vous avez répondu à la presse, après avoir gagné le concours pour l'euro, que vous étiez mis vous-même au chômage pour un moment ?

— C'était une boutade, évidemment... Je suis le seul graphiste de l'équipe, et nous créons des billets pour d'autres pays.

— Des pays nouveaux, lesquels ?

— Ça, je ne peux pas le dire ! »

Propos recueillis par Michèle Champenois

A Francfort, la BCE souhaite construire son siège près d'un édifice du Bauhaus

La municipalité voit dans l'arrivée de la Banque centrale européenne une occasion en or pour réaménager cette partie des rives du Main

FRANCFORT

de notre correspondant

Martin Elsässer, architecte francfortois d'avant guerre, aurait-il apprécié ce clin d'œil de l'histoire ? Un de ses édifices, le marché de gros de la ville de Francfort, risque une reconversion pour le moins radicale. La Banque centrale européenne (BCE) lorgne le terrain où cette immense halle, toute de brique, de verre et de béton armé, trône sur les rives du Main. L'institution voudrait y construire son futur siège, intégrant le complexe imaginé par Elsässer, disciple du Bauhaus, le mouvement qui, dans les années 1920, à partir de Weimar et Dessau, en Allemagne, révolutionna l'esthétique de la vie quotidienne et l'architecture.

En négociation serrée avec la ville de Francfort, la BCE devrait avoir bouclé l'achat du terrain d'ici à la fin de 2001. Dévoilé en février, le projet doit entrer en phase active dans le courant de 2002, avec le lancement d'un concours européen d'architecture. Le chantier proprement dit commencerait au plus vite ensuite, le temps de trouver un nouvel emplacement au marché de gros, dont l'activité nocturne anime le quartier. Le déménagement pourrait avoir lieu à l'horizon 2008. C'est la montée en puissance de l'institut d'émission qui rend nécessaire un tel projet. L'actuel quartier général – où l'an-

cêtre de la BCE, l'Institut monétaire européen, a commencé par occuper quelques étages au milieu des années 1990 – ne suffit plus. Louée à une filiale de la Dresdner Bank, l'Eurotower et sa quarantaine d'étages débordent, même si les autres locataires ont presque tous quitté la place. Les effectifs de la BCE vont dépasser les 1 100 personnes, contre 940 fin 2000 et à peine 700 en 1999, année de naissance de l'euro. Faute de place, en janvier, une partie du personnel a déjà déménagé vers une autre tour du centre-ville de Francfort, l'Eurotheum, de construction plus récente que l'Eurotower.

CHATOUILLER LE CIEL

A terme, l'objectif serait de regrouper tout le monde sur un seul et unique site, modulable selon les besoins. A l'origine, plus d'une dizaine d'emplacements ont été étudiés ; en particulier dans le centre des affaires, où les gratte-ciel ont poussé comme des champignons depuis une décennie. « *Reste dans le quartier n'avait pas beaucoup d'intérêt, nous n'avons pas besoin d'être près des banques de la place* », dit-on. Surtout, les contraintes d'espace ont fortement dissuadé les dirigeants de la BCE : dans le centre, rien d'autre à faire pour les architectes que de tenter de chatouiller le ciel.

« *Le site choisi permettra au contraire une grande flexibilité, pour*

construire en fonction de nos besoins, alors que dans le quartier des banques les marges de manœuvre sont plus limitées », indique Hans-Peter Scheller, directeur général de l'administration et du personnel, pilote du projet avec le membre du directoire concerné, le Français Christian Noyer. Outre les bureaux et les indispensables équipements, le nouveau siège doit pouvoir accueillir les milliers de visiteurs de passage à la BCE chaque année ; les besoins réels sont d'ores et déjà évalués à 1600 personnes.

Le chantier s'annonce complexe. Car le marché de gros, construit entre 1926 et 1928, est un site classé : la BCE est tenue de ne pas détruire la halle dessinée par M. Elsässer. « *Le tout est de*



Dévoilé en février, le projet de la BCE doit entrer en phase active dans le courant de 2002.

trouver une utilisation judicieuse de ces espaces, de les transformer par exemple en centre de conférences », indique un urbaniste. L'idée serait de construire autour du

complexe Bauhaus un ou plusieurs immeubles, où les salariés de l'institut d'émission seraient installés. Rien n'est encore décidé, mais la hauteur du nouvel édifice ne devrait pas excéder les 150 mètres.

Le déménagement de la BCE ne va pas seulement modifier les allures du marché de gros, c'est aussi une révolution pour le quartier alentour. Populaire et calme, Ostend n'a rien à voir avec le standing un peu froid du centre des affaires, déserté en fin de semaine. A deux pas du futur siège, une maison close, dans laquelle les clients accèdent en franchissant une paire de jambes écartées. Pas très loin, le port fluvial et une vaste zone industrielle. Les rues des alentours sont défoncées par le passage des poids lourds. Le soir, il y

fait sombre, et le commissariat de quartier, un rien vieillot, pourrait assez vite se sentir débordé par la fine fleur de l'Europe monétaire.

D'ailleurs, la municipalité de Francfort voit dans l'arrivée de la BCE une occasion en or pour réaménager en profondeur les environs. « *Cette implantation va poser un problème pour les populations qui se logent modestement ici* », regrette déjà un militant du Parti social-démocrate. L'autre rive du Main donne un aperçu de ce qui peut attendre le quartier : des immeubles très branchés ont poussé ces dernières années pour loger les yuppies attirés par la capitale de l'euro. D'ailleurs, il paraît que le prix des appartements a déjà tendance à grimper dans Ostend.

Philippe Ricard

Une skyline à l'américaine

Située sur les bords du Main, Francfort, cité paisible de moins de 700 000 habitants, est fière de sa skyline à l'américaine. Son surnom, « *Mainhattan* », rappelle que la ville est sans doute l'une de celles qui comptent le plus de gratte-ciel en Europe. Grandes banques, palais des congrès, entreprises se sont lancés à partir des années 1970 dans des projets tous plus grandioses les uns que les autres. La plus haute tour, celle de la Commerzbank, a été achevée en 1997 sur des plans de l'architecte Norman Foster. Elle culmine à 299 mètres.

Aujourd'hui, cinq édifices dépassent 200 mètres de haut, y compris la tour-antenne de télévision, non habitée, haute de 331 mètres. Parmi les projets encore dans les cartons : la tour Millennium pourrait culminer à 365 mètres. Les gratte-ciel font partie de la vie locale : au printemps, un week-end portes ouvertes leur est consacré, qui attire des dizaines de milliers de visiteurs.

Olivier Bidou, imprimeur normand, veut ériger un monument à la devise défunte

UN CÉNOTAPHE sera-t-il élevé à la gloire du franc germinal dont les jours sont comptés ? Pour certains, cette disparition est un abandon et même davantage : la mort de l'un des symboles fondateurs de la République. D'où l'idée du monument lancée par un imprimeur de la Manche, Olivier Bidou. Ce dernier a décidé de créer, avec quelques amis, une association pour « *entretenir le devoir de mémoire du franc* » et « *recueillir des adhésions et des dons destinés à l'érection d'un monument commémoratif* ». Ce vœu pieux entraîne immédiatement une cascade d'interrogations.

Où placer ce mausolée ? L'imprimeur normand, qui souhaite un emplacement « *visible, fréquenté, un rond-point, par exemple, ou une aire de repos au bord d'une autoroute* », a exploré plusieurs pistes. Paris ? « *La capitale n'a pas besoin de monuments supplémentaires et puis il existe déjà l'hôtel de la Monnaie, sur les bords de la Seine*. »

Olivier Bidou parle donc sur la province. Il songe d'abord à Verdun « *où la France est née après le partage de l'empire de Charlemagne* ». La ville a, hélas, acquis au cours de la première guerre mondiale une charge autrement symbolique. Pourquoi pas Reims ? C'est dans cette cité que fut couronné Jean II le Bon, l'inventeur, en 1360, des premiers francs, monnaie d'or qui valait une livre, et dont le nom évoquait « *franc de l'anglais* » – la libération de

ce même roi otage de l'Angleterre. Mais le franc moderne est surtout un héritage républicain, et la connotation « *royale* » de la capitale champenoise ne convenait pas.

Chamalières, alors ? Dans cette commune proche de Clermont-Ferrand, la Banque de France imprime ses billets. La ville déclina sèchement l'offre. Même indifférence à Saint-Chamond, patrie du bon M. Pinay, dont le nom fut associé, dans les années 1950, à la défense de notre monnaie. Du coup, Olivier Bidou se plonge dans un dictionnaire des communes de France et repère cinq élus au nom prédestiné : Franc (Gironde), Frans (Ain), Franqueville (Seine-Maritime), Francière (Somme) et Françay (Loir-et-Cher). Le projet est alors soumis à ces municipalités. Elles donnent des réponses de principe, toutes positives.

Il ne suffit pas d'avoir un point de chute, il faut aussi « *lui donner de la visibilité* ». Olivier Bidou et ses sept copains adressent une lettre circulaire à diverses personnalités politiques (tous les députés), à des chefs d'entreprise, mais aussi aux représentants du monde des arts et des lettres (l'Académie au complet), du spectacle et des médias, afin de constituer un « *Comité d'honneur qui donnera son avis* ». Quelques réponses sont reçues : celles des députés Jean-Marc Chavanne (RPR), Renaud Donnedieu de Vabres (UDF), Georges Hage

(PC), Gérard Voisin (DL), Lionel Luca (non inscrit), de l'académicien Jean Dutourd, du comédien Claude Piéplu (la voix des Shadoks), d'un conservateur général du patrimoine, Bruno de Saint-Victor, ou de l'inévitable Gonzague Saint-Bris. « *Nous sommes d'une stricte neutralité politique* », indique Olivier Bidou.

Reste surtout à financer le monument. L'imprimeur compte lancer une souscription nationale : « *Nous demanderons aux Français de nous donner leurs pièces blanches [de 50 centimes à 5 francs] qui vont être démonétisées*. » Les collectivités territoriales et même l'Europe seront également sollicitées. Ces fonds recueillis, il faudra donner une forme au cénotaphe. « *Son ampleur sera fonction des sommes reçues* », répond Olivier Bidou qui évoque quelques illustres modèles : des piles de pièces façon Buren autour desquelles les pèlerins du franc pourraient déambuler ou une pyramide de verre, comme celle du Louvre, transformée en gigantesque tirelire.

L'exemple napoléonien le fait rêver. Le petit caporal avait fait élever, place Vendôme, à la gloire de la Grande Armée, une colonne avec le bronze des canons pris à l'ennemi. Le métal des pièces démonétisées pourrait servir de matériau à une autre colonne où l'épopée du franc, depuis germinal, serait représentée.

Emmanuel de Roux

Philippe Starck, le dernier des francs

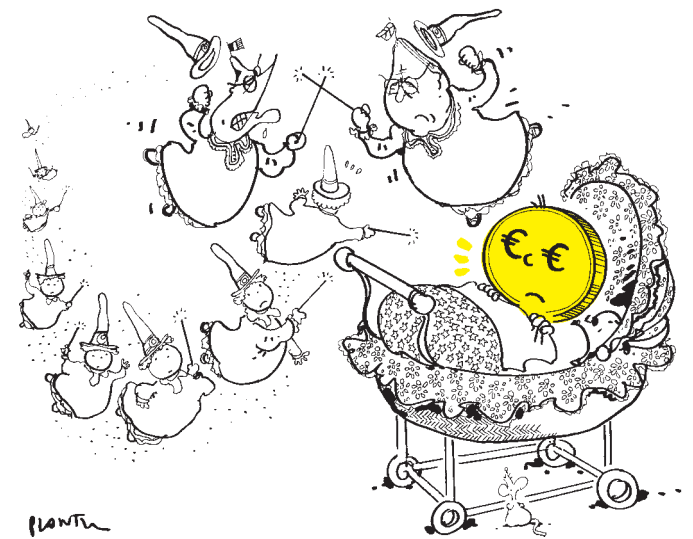
EN DEMANDANT un franc original à Philippe Starck, homme illustre du design international de la fin du XX^e siècle, la Monnaie de Paris a fait une bonne affaire : elle a donné à la modernité l'occasion de s'incarner dans une pièce de collection, donc en toute liberté artistique, et du même coup de laisser deviner comment auraient pu être les euros en métal... Sa ligne ondulée, qui évoque un sou qu'on jette en l'air à pile ou face, la tranche qui concentre un grand nombre d'informations, le dessin sobre et ultraléger du chiffre sont le résultat de nombreuses innovations techniques. Le succès était à la clé : en or, à 5 000 exemplaires, ou en argent, à 50 000 exemplaires, le tirage de l'« ultime franc » signé Starck, lancé le 15 septembre, est épuisé à la vente, dans les deux collections. Il sera livré aux amateurs dans les jours qui viennent.

DÉPÊCHES

■ **COLLECTION : le centime-or est disponible à la Monnaie de Paris.** Parmi les nombreuses pièces de collection et autres médailles que diffuse l'institution monétaire française, la plus petite pièce jamais émise, le « nouveau » centime, créé en 1960 en même temps que le « nouveau » franc mais plus tôt disparu que lui, notamment à cause de sa taille, est réapparu en or. Son graphisme un peu enfantin, le mot « centime » écrit à la main comme par un bon élève de l'école publique, revient, avec la mention 2000 ou 2001 sur cette monnaie vendue... 73 euros, soit 478,75 francs français.

■ **ARTS : les pièces de la plasticienne belge Ann Veronica Janssens.** Voilà plusieurs années que cette artiste s'empare d'objets usuels qui deviennent sujets d'expérimentation. Les monnaies font partie de ces supports que la plasticienne utilise afin de modifier notre perception. Il y a quelques jours encore, elle a mis en circulation à Rennes, dans le cadre du Festival Mettre en scène, une série de mille pièces françaises dont la face a été dépolie, devenant miroir de nos interrogations – et objets de collection.

■ **LIVRES : un ouvrage éducatif signé Cohn-Bendit.** Dès 1998, Daniel Cohn-Bendit, député Vert européen, s'est préoccupé de l'adaptation des consommateurs européens à la nouvelle monnaie. Il a consacré à l'euro, avec le député socialiste Olivier Duhamel un *Petit dictionnaire de l'euro* (Editions du Seuil, 13,5 euros [89 francs]). Anticipant sur l'événement, l'ouvrage ne présentait pas le taux de conversion entre l'euro et les monnaies nationales. Mais de nombreux éléments, comme la fabrication des nouvelles pièces, restent utiles, et d'autres entrées sont savoureuses. Ainsi, il est écrit à « *paradis artificiels* » que « *l'Europe est le seul projet politique d'avenir. Mais il implique le renoncement total aux paradis artificiels de l'inflation, de la dévaluation solitaire, de chacun pour soi et de la navigation à vue* ».



5 mai 1998.

Deux ou trois choses que vous avez toujours voulu savoir sur l'argent

Un livre, destiné aux 8-12 ans, explique avec talent le rôle que tient la monnaie dans notre société

ET SI ON JOUAIT à la marchandé ? Dès le premier âge – billes contre sucettes... – les enfants sont sensibilisés à l'échange. Mais rares sont ceux qui peuvent répondre à ces questions simples : l'argent, d'où vient-il ? A-t-il toujours existé ? Quel rôle joue-t-il dans notre société ? On dit qu'il est vital, pourtant « *personne n'en mange ni ne s'abrite dessous (...)* et on peut mourir devant un tas de billets. Alors pourquoi est-il aussi indispensable ? »



L'EURO SANS PEINE

A la veille de l'arrivée des pièces et des billets en euros, l'économiste Michel Le Duc et la journaliste Nathalie Tordjman ont croisé leurs talents pour « raconter l'argent » aux plus petits. C'est là toute l'originalité de leur démarche : partir de très loin, philosophiquement s'entend, pour montrer que l'argent est aussi « *un moyen d'appartenir à une société et d'y survivre* ». Non pas une fin en soi, mais l'instrument d'un lien social. Tous les enfants que la télévision rassasie, sans qu'ils les comprennent, d'indice Nasdaq ou de cours de Bourse,

ont là un outil précieux pour « *lire* » notre monde sous un jour qui lui donne du sens.

Et pour le lire en s'amusant ! Car cet ouvrage s'avère d'une remarquable clarté. Ainsi parcourt-on, en un galop agréable et enlevé, l'histoire de l'argent, des coquillages aux premières pièces métalliques, du droit de battre monnaie aux premiers billets de banque qui n'étaient autres que des reconnaissances de dettes, et de l'argent virtuel à la monnaie unique. Sans oublier que tout instrument monétaire doit refléter la confiance de ceux qui l'utilisent.

Confiance, valeur, prix... Voilà d'autres notions simples auxquelles les jeunes sont invités à réfléchir. Comment se forme un prix ? En théorie, c'est une addition, la somme du travail qu'il représente. Mais il y a des contre-exemples, le billet de banque, justement. Et puis l'on sait bien que certains biens sont gratuits, que tout ne s'achète pas. De proche en proche, de la santé à la sécurité sociale, des impôts à l'épargne, le lecteur « circule » avec l'argent : argent prélevé, dépensé, donné ou économisé. Chaque notion en amène une autre, toujours aussi naturellement. Voilà que l'on rencontre l'idée de chôma-

ge, de revenu minimum, d'allocation, de retraite... Voilà que l'on comprend que tout est lié, que la monnaie est « *avec la langue et les lois* » le signe d'appartenance à une communauté – l'Europe, dont l'idée de départ, la paix, est également très bien expliquée – et que son emploi, à l'échelle de la collectivité, nous renseigne sur le degré de civilisation du monde dans lequel nous avons choisi de vivre.

Confiance, valeur, prix... Voilà d'autres notions simples auxquelles les jeunes sont invités à réfléchir

Il faudrait pouvoir relever bien d'autres richesses dans le livre de Michel Le Duc et Nathalie Tordjman. Pour les enfants de 8-12 ans auxquels il s'adresse, une nouvelle aventure commence. Gageons que cet album intelligent et subtil leur fournira les moyens d'en être bien-

tôt les acteurs avertis. Autre vulgarisation brillante, mais pour un public plus âgé, le livre de Nicolas-Jean Bréhon, paru en 1998, et dont Flammarion sort une nouvelle édition.

Préfacé par Laurent Fabius, qui rappelle que Victor Hugo avait eu, il y a cent cinquante ans, la « *vision prophétique* » de la monnaie unique, cet ouvrage très complet propose également un certain nombre d'annexes pour piquer la curiosité. On y calculera ses chances de gagner au Loto ou de faire fortune. On s'amusera à retrouver le vocabulaire de l'argent dans le langage courant. Ou à anticiper les prochains surnoms de l'euro. Balles, sacs, briques ou bâtons ? Aux lecteurs de les imaginer.

Florence Noiville

★ **L'Argent et l'Euro à petits pas,** de Michel Le Duc et Nathalie Tordjman. Illustrations d'Yves Calarnou. Actes Sud Junior, 80 p., 10,90 €, (71,50 F). A partir de 8 ans.

★ **Du troc à l'euro,** de Nicolas-Jean Bréhon. Préface de Laurent Fabius. Illustrations de Jérôme Félix. Castor Poche Flammarion, 190 p., 6 € (39,35 F). A partir de 12 ans.

Les trois premières années de l'euro ont été marquées par une baisse continue

Le rival du billet vert n'a pas réussi à s'imposer comme monnaie de réserve

MERCREDI 14 novembre 2001 : l'annonce de la chute de Kaboul et la déroute plus rapide que prévu des talibans au pouvoir en Afghanistan profitent au billet vert, et l'euro tombe sous la barre de 0,88 dollar. Tout à coup pénalisée par les succès militaires américains, la monnaie européenne n'avait en revanche tiré aucun avantage, au cours des deux mois qui avaient précédé, des catastrophes qui s'étaient abattues sur les Etats-Unis (attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, psychose de l'antrax, entrée en récession de l'économie). L'asymétrie de comportement observée durant ces huit semaines constitue un résumé fidèle de l'évolution de l'euro sur le marché des changes depuis son lancement : sensible aux mauvaises nouvelles, insensible aux événements qui lui sont théoriquement favorables.

Résultat : au cours de ses trois premières années d'existence, l'euro n'a guère suivi qu'une seule direction : celle de la baisse. La monnaie européenne a connu son cours le plus élevé lors de ses premières minutes de cotation, dans la matinée du 4 janvier 1999. Elle s'était alors hissée brièvement jusqu'à 1,19 dollar, déclenchant en Europe des commentaires prématurés célébrant le triomphe monétaire du Vieux Continent sur le Nouveau.

C'était en fait le point de départ d'une inexorable glissade. Au début du mois de décembre 1999, l'euro passait, symboliquement, sous la barre de 1 dollar, pour tomber, le 26 octobre 2000, à un plancher de 0,8230 dollar, dans une ambiance proche de la panique. S'il n'est pas allé plus bas depuis, il n'a en revanche pratiquement pas remonté. Tout le monde, ou pres-

que, dans les mois qui avaient précédé son lancement, s'était trompé sur l'évolution future de l'euro.

Il ne faisait pratiquement aucun doute, aux yeux des experts, que la monnaie unique serait une devise forte. La naissance d'un bloc monétaire vaste, unifié et stable était supposée favoriser l'arrivée de capitaux internationaux sur le Vieux Continent. Le grand économiste américain Fred Bergsten estimait ainsi que le volume de réallocation des portefeuilles de titres en dollars vers des titres en euros allait s'élever à 700 milliards de dollars.

Commentant le énième accès de faiblesse de l'euro, le vice-président de la Banque centrale européenne, Christian Noyer, estime que « le taux de change actuel ne reflète pas la force intrinsèque de l'euro »

On espérait aussi beaucoup que les banques centrales asiatiques, dont les réserves de change sont pour l'essentiel constituées de billets verts, allaient en partie basculer vers l'euro. Durant l'année 1998, un conseiller économique du gouvernement chinois n'avait-il pas affirmé que le tiers des avoirs en devises de la banque centrale (évaluées à 150 milliards de dollars) seraient libellés en euros d'ici trois ans ?

Ces transferts espérés n'ont pas eu lieu : les instituts d'émission d'Asie, mais aussi d'Amérique du Sud et d'Europe centrale et orientale sont restés fidèles au dollar. Si l'euro est devenu, sur le marché international des émissions d'obligations, un rival du billet vert, il n'a

pas réussi à s'imposer comme monnaie de réserve. Selon les dernières statistiques disponibles, le dollar représentait, à la fin de l'année 2000, 67,6 % des réserves officielles de change des banques centrales, contre 56,8 % fin 1995 et 65,7 % fin 1998 ; l'euro ne représentait que 13,1 %, soit une part plus faible que celle occupée auparavant par les monnaies des pays de la zone euro (22,9 % fin 1995 ; 14,5 % fin 1998) !

Comme le soulignent les économistes de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), cette situa-

tion est « très curieuse » dans la mesure où le commerce extérieur de la zone euro est aussi important que celui des Etats-Unis, notamment avec les pays émergents. « Si la structure des réserves de change reflétait la structure du commerce, la part de l'euro devrait être beaucoup plus importante. Une hausse de dix points - ce qui est faible - de la part de l'euro dans les avoirs en devises au détriment du dollar déplacerait 120 milliards de dollars, un montant suffisant pour apprécier visiblement l'euro. » A quand cette conversion ? Les économistes se montrent divisés. Pour certains, l'introduction des pièces et des billets devrait suffire à servir de déclic. D'autres ne croient pas à ce scénario. Ils jugent

que les handicaps structurels dont souffre l'économie européenne (en matière de souplesse du marché du travail, de niveau des prélèvements obligatoires, de retard dans le domaine des nouvelles technologies) empêcheront encore longtemps l'euro de se redresser face au dollar. Les autorités monétaires européennes, pour leur part, s'efforcent de rester sereines. Commentant le énième accès de faiblesse de l'euro, le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer, a estimé, mi-novembre, que « le taux de change actuel ne reflète pas la force intrinsèque de l'euro ». « Tôt ou tard, sa valeur sera plus élevée, a ajouté M. Noyer, presque fataliste. Les fondamentaux sont déjà là. » Le même jour, toutefois, le ministre belge des finances et président en exercice de l'Eurogroupe - réunion des ministres des finances de la zone euro -, Didier Reynders, jugeait que le niveau actuel de l'euro était « correct ». Pour de nombreux experts, il ne faut pas aller chercher plus loin les causes de la faiblesse structurelle de l'euro depuis son lancement. Elles résident dans l'incapacité des pouvoirs politique et monétaire non seulement à faire taire leurs querelles mais surtout à mettre en place une politique économique cohérente et coordonnée, à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis entre la Réserve fédérale américaine et la Maison Blanche. Pour que l'euro inspire confiance sur les marchés financiers, expliquent les économistes, encore faudrait-il que les dirigeants de l'édifice monétaire européen inspirent eux aussi confiance.

Pierre-Antoine Delhommais

Les médias jouent la devise européenne gagnante

TF1 A DÉMARRÉ la première. La chaîne privée s'est mise à l'heure de l'euro dès le 8 septembre. Pour marquer son passage à la monnaie unique, la Une a choisi de convertir une « émission symbolique ». Depuis le début septembre, le jeu « Qui veut gagner des millions ? » a troqué le franc pour l'euro. Une conversion au bénéfice des participants. De 4 millions de francs la saison dernière, les gains sont passés à 1 million d'euros, soit 6,55 millions de francs.

TF1 n'a pas choisi ce jeu au hasard. Pour sa rentrée, la Une avait signalé son intention de proposer sur son antenne « une formation pédagogique des téléspectateurs à l'euro ». « Qui veut gagner des millions ? » s'est imposé car « il s'agit d'un jeu basé sur l'argent, donc une émission tout indiquée pour habituer les gens à se convertir à l'euro », fait savoir TF1.

Dans la foulée de la Une, M6 mettra aussi prochainement son antenne à l'heure de la monnaie unique. En décembre, la rivale de TF1 proposera deux émissions consacrées à

l'euro. Un programme quotidien d'une minute sera diffusé, dès le mois prochain, juste avant le journal télévisé du soir, le « 6 minutes ». Ce « format court », comme le dit M6, aura pour objectif de « traiter des questions simples à propos de l'euro et auxquelles les gens ne savent pas toujours répondre ».

L'autre projet se veut plus ambitieux. Il prendra l'apparence « d'une grande émission du dimanche soir », annonce Thomas Valentin, patron des programmes de M6. Cette émission promet des enquêtes et des révélations, notamment sur les dessous de l'euro.

Cela dit, M6 n'a pas attendu la fin de l'année pour éduquer ses téléspectateurs à la nouvelle monnaie. Depuis janvier, « M6 boutique », émission matinale dédiée au téléachat, pratique le double étiquetage de ses tarifs. Désormais, l'affichage de l'euro prend le pas sur celui du franc. « Une évolution calculée pour une disparition progressive du franc au profit de l'euro » à la fin de l'année, annonce la chaîne.

Du côté du service public, France 3 a fait

travailler sa rédaction nationale. Chaque samedi, depuis le 22 septembre, la chaîne propose un magazine baptisé « 6.56 » - valeur d'un euro en francs - pour traiter de l'arrivée de la monnaie unique. Mieux encore, la chaîne a décidé de convertir en euros son jeu « Questions pour un champion ». France 2 attendra le début 2002. Au début de l'an prochain, la chaîne devrait programmer « Le juste euro », un jeu diffusé il y a peu par TF1 sous le nom « Le juste prix ».

A la radio, la future devise européenne est déjà venue doper le célèbre « Jeu des mille francs ». Le 24 septembre, cent jours avant le passage à la monnaie unique, l'émission créée en 1958 est devenue le « Jeu des mille euros ». Un changement doublement bénéfique : outre des gains en hausse, 6 556 francs au lieu de 5 000 francs, l'audience ne cesse de progresser. En passant à l'euro, le jeu a gagné 500 000 fidèles pour atteindre 1,5 million d'auditeurs.

Guy Dutheil

Commerçants, entrepreneurs et industriels réagissent de manière variée

La nouvelle monnaie euphorise les uns et fait râler les autres

AU CONTACT direct des consommateurs, les entreprises de services et de distribution se disent généralement bien informées et préparées à l'euro. Mais, entre celles qui se dirigent docilement vers la nouvelle monnaie, celles à qui l'euro rend bien service, celles qui en profitent pour râler, celles, enfin, qui demandent des faveurs particulières, l'éventail est large. Quelques exemples :

● **Les surfeurs.** Dans le grand commerce alimentaire, selon une enquête du magazine LSA, 71 % des caissières ont reçu une formation à l'euro et 37 % des directeurs de magasins seulement redoutent une baisse de la consommation. Michel Edouard Leclerc, l'un des patrons les plus enthousiastes, a d'ores et déjà annoncé qu'il ne ferait que des arrondis de prix à la baisse.

Carrefour profite même de l'euro pour offrir à ses clients un fonds commun de placement avec un taux d'intérêt garanti de 6,55957 % (le chiffre officiel de la conversion franc-euro), élevé dans le contexte actuel. Le passage à la nouvelle

monnaie est en soi un instrument de marketing, utilisé par la plupart des chaînes.

● **Les ambassadeurs.** D'autres commerçants sont fiers d'être des acteurs privilégiés, tels les buralistes. Payés à 80 % en liquide, érigés en symbole du commerce de proximité, les 34 000 établissements recevront à partir du 14 décembre des kits de monnaie en euros, qu'ils vendront pour 100 francs (15 €).

Pour d'autres, Air France par exemple, l'euro est une véritable bénédiction. Selon Florence Fornery, M^{me} euro de la compagnie aérienne, « les voyages seront facilités par l'euro fiduciaire ». Evidemment, la zone euro représente 60 % du trafic de la compagnie aérienne et assure 86 destinations : dans cet espace privilégié, il est bien plus simple de se limiter à une seule monnaie. Air France a même commencé à utiliser des prix psychologiques en euros : 79 € pour des vols intérieurs, 199 € sur des lignes européennes.

● **Les râleurs.** Certaines professions profitent du passage à l'euro

pour dénoncer différents maux les affectant. C'est le cas des coiffeurs, qui, par le biais de leurs associations professionnelles, protestent contre les accusations d'« eurotricheurs » qui leur auraient été faites, notamment par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). En fait, il apparaît rapidement que, si les prix des coupes-brushings ont souvent augmenté, l'adoption de l'euro sert surtout de prétexte aux plaintes contre la suppression de l'exonération fiscale du pourboire intégré dans les prix. Il s'agit d'une mesure décidée à Bruxelles, annoncée en France au printemps 2001.

L'application de la loi des 35 heures se révèle aussi délicate, alors que la clientèle demande des horaires d'ouverture de plus en plus souples et que, au moins en théorie, plusieurs années d'apprentissage sont nécessaires avant l'exercice du métier.

● **Les traumatisés.** Enfin, les revendications, surtout financières, ne sont pas oubliées, surtout par

ceux qui ne peuvent s'appuyer sur des fédérations d'employeurs ou des chambres de commerce, assez généreuses.

Dans un univers de « concurrence féroce », les gérants de stations-service demandent pour leur part que les prix du carburant soient exprimés avec trois chiffres, et non deux, après la virgule. Ils savent que les automobilistes regardent de près le prix de l'essence : quelques millièmes d'euros peuvent faire une différence.

Si, de manière générale, les commerçants ne redoutent plus trop le passage à l'euro, tel n'est pas le cas des plus petites entreprises. L'euro y est souvent vécu comme un drame par des employeurs déjà traumatisés par le passage aux 35 heures. Comment alors financer l'adaptation du matériel (caisses enregistreuse, machines à affranchir...), prendre le temps d'établir une nouvelle comptabilité ? La plupart des petites PME affirment qu'elles « s'y mettront » à partir du 1^{er} janvier.

Françoise Lazare

Le moulin à comptes

par Pierre Georges

LE NOM même est un enchantement : convertisseur. Rien sans mon convertisseur, cet étrange et alchimique engin qui, d'ici peu et incessamment, transformera nos vils et vieux francs en purs euros. Pour Noël, sous le sapin, ou pour la Saint-Sylvestre, en tout cas déposé comme jouet de la divine transmutation sur nos charentaises, longtemps l'euro de se redresser face au dollar.

Les autorités monétaires européennes, pour leur part, s'efforcent de rester sereines. Commentant le énième accès de faiblesse de l'euro, le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE), Christian Noyer, a estimé, mi-novembre, que « le taux de change actuel ne reflète pas la force intrinsèque de l'euro ». « Tôt ou tard, sa valeur sera plus élevée, a ajouté M. Noyer, presque fataliste. Les fondamentaux sont déjà là. » Le même jour, toutefois, le ministre belge des finances et président en exercice de l'Eurogroupe - réunion des ministres des finances de la zone euro -, Didier Reynders, jugeait que le niveau actuel de l'euro était « correct ». Pour de nombreux experts, il ne faut pas aller chercher plus loin les causes de la faiblesse structurelle de l'euro depuis son lancement. Elles résident dans l'incapacité des pouvoirs politique et monétaire non seulement à faire taire leurs querelles mais surtout à mettre en place une politique économique cohérente et coordonnée, à l'image de ce qui se passe aux Etats-Unis entre la Réserve fédérale américaine et la Maison Blanche. Pour que l'euro inspire confiance sur les marchés financiers, expliquent les économistes, encore faudrait-il que les dirigeants de l'édifice monétaire européen inspirent eux aussi confiance.

Avec cet euro pas si franc du collier, non plus que du portemonnaie, au point d'avoir réussi cet exploit inouï de se transformer en ovni monétaire, en cassette eurolandaise et en supplice sino-transformiste - 6,55957 F l'unité, encore merci ! - il nous faudra bien le secours de la machine à remonter le cours de nos pensées comptables et habituelles de pensées.

Donc, ce fameux convertisseur. Au dictionnaire précisément, la première utilisation et le premier sens de ce mot - pas né d'hier, puisque de 1530 - consistait à signifier l'état avantageux et méritoire de l'homme ayant réussi à convertir ses semblables. Le convertisseur était en quelque sorte une machine à fournir de l'âme fraîche au confesseur.

D'où son importance, et l'importance de cette corporation missionnaire - engagez-vous, croyez, croissez et multipliez - justement célébrée par Charles Péguy en une phrase qui fera

toujours bien dans ce paysage : « Son habituelle et innocente joie de convertisseur. » Admirable propos : le convertisseur convertissant dans la satisfaction de la conversion accomplie. Hélas ! il est assez peu probable que ce bel apostolat et ce magnifique destin soient ceux que nous réserverons demain à notre convertisseur. Même dans le secret religieux des comptes.

Avant que de nous convertir, nous demanderons à notre cher transformateur à monnaies alternatives de convertir tout bêtement. De prendre ses responsabilités. De saisir un prix, une facture, un chiffre pas rond, par le travers de l'euro, et de nous le rendre intelligible. En belle, bonne et loyale farine d'autrefois.

Si l'on use de cette métaphore, ce n'est pas tout à fait par hasard. Après avoir été homme, le convertisseur fut, au cours des âges français ou autres, machines. L'ingéniosité des inventeurs étant ce qu'elle est, les convertisseurs servirent à convertir tout. De la fonte en acier. De la tension analogique en son équivalent binaire. Du couple-moteur. Et même, même, le fameux convertisseur du meunier-tudors, faisant du gruau brut de la belle et bonne farine.

Dans l'affaire qui nous arrive à tous, un Nouvel An de grand soir monétaire, avec probable sentiment d'avoir plus l'air, en cette épreuve, d'un moulin à vent que d'un virtuose de la conversion mentale, voilà tout ce que nous serons en mesure d'exiger : que nos vieux gruaux de francs, déjà moisissés, et atteints par la péremption monétaire, soient, vite et bien fait, transformés en notre farine et pain quotidiens. Et peut-être, à ce moment-là, l'appétit nous viendra-t-il, d'un euro bien frais.

A NOS LECTEURS

Le site Internet du *Monde* suit jour après jour l'actualité de l'euro et la suivra jusqu'à l'adoption définitive de la monnaie unique. Les principaux articles de la rédaction qui paraissent dans le quotidien y sont classés par grands chapitres : « Entreprises », « Administrations », « Pratique », « L'euro ailleurs », « Citoyen », etc. Des articles spécialement conçus pour le site complètent ce dossier, ainsi qu'une infographie animée et un convertisseur de monnaie. On y trouve aussi des liens avec les sites de la Banque de France, de la Banque centrale européenne (BCE) et de Bercy.

► www.lemonde.fr/euro



DOUZE PAYS.
UNE MÊME
DEVISE.
L'AMOUR.

UN DIAMANT EST ÉTERNEL

◊ The Forevermark ◊ marques déposées. www.forevermark.com